



HAL
open science

Information et milieu rural au Congo : le cas des régions du Pool et des plateaux

Alain Kiyindou

► **To cite this version:**

Alain Kiyindou. Information et milieu rural au Congo : le cas des régions du Pool et des plateaux. Sciences de l'information et de la communication. Université Bordeaux III, 1997. Français. NNT : 1997BOR30085 . tel-04458175

HAL Id: tel-04458175

<https://hal.science/tel-04458175>

Submitted on 14 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE
U.F.R. SICA BORDEAUX III

THESE CORRIGÉE
SUITE REMARQUES
DU JURY

**INFORMATION ET MILIEU RURAL
AU CONGO**
LE CAS DES REGIONS DU POOL ET DES PLATEAUX

THESE EN VUE DU DOCTORAT EN SCIENCES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

T O M E I

Présentée par **André-Alain KIYINDOU**

1997

Sous la direction de **Anne-Marie LAULAN**

Professeur à l'Université de Bordeaux III

Membres du jury :

Mme LAULAN A.M.

M. DEVEZE J.

M. LARQUIE A.

M. PERRIAULT J.

AVANT PROPOS

Ce travail est le prolongement d'un parcours universitaire entièrement voué aux Sciences de l'Information et de la Communication qui a débuté à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville et s'est poursuivi au Centre d'Enseignement et de Recherche sur la Communication de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire puis à l'Université Bordeaux III. Mais, il n'a pu être mené à terme que grâce à la générosité et à la rigueur de Madame le Professeur Anne-Marie LAULAN qui, par ses critiques, ses conseils, ses encouragements, a su nous guider dans les sentiers de la Recherche. Qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous tenons également à remercier très sincèrement Monsieur le Professeur André-Jean TUDESQ qui, à notre égard, a fait preuve d'une grande disponibilité.

DEDICACE

Je dédie cette thèse à mon épouse qui a su partager avec moi les angoisses, les passions et les émotions d'un travail de longue haleine.

J'ai toujours trouvé auprès d'elle le réconfort, l'inspiration et l'énergie nécessaires pour mener à bien ce travail.

A mon frère sans lequel cette recherche n'aurait pu être possible,

*A mes parents qui, malgré la distance, ont toujours eu une petite pensée pour moi,
cette thèse vous est dédiée.*

INTRODUCTION ET LIMINAIRES

Introduction et études liminaires

L'un des problèmes les plus caractéristiques de notre époque est sans doute celui qui est lié à la question de l'information et du changement social. Il suffit de penser aux nombreuses interrogations sur Internet et la globalisation qui ont remis sur le tapis, le débat sur la circulation de l'information non pas uniquement en terme d'échange de flux entre le Sud et le Nord (école de Francfort), mais aussi et surtout en terme d'interaction émetteur-récepteur.

L'information pour le changement social a connu un tournant assez particulier avec ces autoroutes de l'information qui relient le monde entier n'épargnant ni l'Asie, ni l'Océanie, ni l'Afrique. Mais au fond, la question reste celle de l'exclusion d'une grande partie de la population, creusant de plus en plus le fossé entre les élites et le reste de la population. L'information pour le changement social met également en lumière la question de la faiblesse de la vulgarisation scientifique et de la diffusion des innovations aussi bien dans le domaine agricole, sanitaire qu'environnemental.

C'est donc pour minimiser ces problèmes qu'ont été mises en place certaines structures avec comme mission d'informer les ruraux et leur apporter les connaissances nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ces expériences menées depuis les années soixante n'ont certes pas donné des résultats significatifs, -disent les experts- mais elles semblent tout de même aller dans la bonne direction.

Il suffit simplement -ajoutent-ils- de quelques réajustements pour arriver à des résultats satisfaisants.

Au Congo, de nombreuses actions sont menées dans ce sens parmi lesquelles les programmes de développement rural destinés à favoriser le développement local, mais aussi les divers projets soutenus aussi bien par le gouvernement que par les organisations internationales. Le projet Radio Rurale

Nationale appuyé par la FAO et la fondation allemande Friedrich NAUMANN ainsi que le projet Radio Rurale Locale soutenu par l'ACCT vont dans ce sens.

Mais la question de l'information des ruraux dépasse la simple mise en place des institutions. Il s'agit avant tout d'une façon de faire, d'une vision et d'une démarche passant par la reconnaissance du rural comme acteur de son développement dans la mesure où c'est lui qui choisit en même temps qu'il agit sur des situations qui le concernent au premier chef. C'est donc une information qui initie un développement durable et qui met au centre de son action l'homme, le rural, destinataire de l'information. C'est là le défi auquel l'information du milieu rural doit faire face aussi bien au Congo que dans les autres pays du Tiers-monde.

Pouvons nous considérer les ruraux comme les véritables acteurs de leur information?

Pouvons nous considérer positivement les savoirs traditionnels, les systèmes d'information traditionnels?

Comment s'opère au Congo l'information du milieu rural?

Notre sujet de recherche, Information et milieu rural au Congo, le cas des régions du Pool et des Plateaux tente, dans le cadre strict des Sciences de l'Information et de la Communication, de mettre en lumière les difficultés qui peuvent surgir dans le processus de la communication.

I/ ASPECTS THEORIQUES

A/ PRESENTATION DU SUJET

Le sujet de notre travail, "information et milieu rural au Congo, le cas des régions du Pool et des Plateaux" vise à saisir les conditions d'information du milieu rural afin d'en dégager les éléments susceptibles de gêner, de limiter ou d'empêcher la circulation de l'information. Mais pour une meilleure compréhension du sujet, il paraît bien indiqué, avant de développer notre problématique, de nous arrêter sur deux points essentiels à savoir le concept d'information, concept - clé de notre recherche, et le Congo, pays concerné par ladite recherche.

A1/Le concept d' information

Comme le souligne Bernard VOYENNE ⁽¹⁾, "étymologiquement l'information signifie mettre en forme, forme désignant ici le contraire de ce qu'elle signifie aujourd'hui c'est à dire l'essence". Cette définition rejoint celle de J.P. DE LOOF et al ⁽²⁾ qui pensent que "l'information est ce qui forme, façonne, transforme un élément de la réalité et permet ainsi de la représenter". A ce stade, l'information apparaît donc comme une matière première informe, en ce sens que personne ne lui aurait encore donné de véritable forme.

De cet emploi philosophique le terme est passé dans la langue judiciaire où il désigne "l'instruction à laquelle on procède pour la recherche d'un crime ou d'un délit."(Littre) parce qu' "on forme, on construit l'ensemble des renseignements".

¹B. VOYENNE. L'information aujourd'hui, Armand colin, Paris : 1979, page 16.

²J.P. DE LOOF, C.LE MAIGNAN, C. MAZEAS. Les attentes des utilisateurs en information scientifique et technique, la Documentation française, Paris : 1978, pages 15.

Dès les XIV^{ème} et XV^{ème} siècles le concept information commence à s'appliquer à toute communication de renseignements, puis au message qui le contient. Ici l'information est saisie comme une fraction de la connaissance. Elle n'est pas la connaissance elle-même, plutôt, une donnée brute, plus accessible que la connaissance véritable qui, elle, est un corps complexe fait de théorie et de pratique, une idée exacte d'une réalité à la fois produit de l'expérience et de la réflexion. On rejoint donc là la définition shannonniène de l'information réductrice de l'incertitude. En effet, comme le précise Daniel CONFLAND⁽³⁾, toute relation d'information est précédée d'une interrogation et vise à éliminer un doute. En tous cas, le débat sur l'information est loin d'être clos, mais pour notre part, nous garderons en mémoire la dimension liée à l'usage que peut en faire l'individu, à son utilité, à ses possibilités de modifier des réalités, de réduire l'incertitude.

L'information, pensons-nous, n'a pas de valeur en soi, elle n'acquiert cette vertu qu'en fonction des besoins qu'elle satisfait.

L'information telle que nous la concevons s'écarte fondamentalement de l'acception qui en est faite dans les pays du Tiers-monde. En effet, le mot information est généralement utilisé ici pour désigner l'information exogène, une vision qui d'ailleurs est sévèrement critiquée par Michel MENOUE⁽⁴⁾. L'information endogène c'est-à-dire "celle produite par le groupe et celle qu'il détient, quelle que soit son origine" est souvent oubliée au profit de l'information exogène c'est à dire, "celle produite par d'autres groupes".

L'information, telle que nous la saisissons, recouvre donc toutes les données produites aussi bien par les guérisseurs ou les chefs de lignages que celles disponibles sur le terminal d'un réseau informatique.

³ CONFLAND D. Economie de l'information spécialisée, valeur, usages professionnels, marchés, éditions ADBS, Paris : 1997, page 11.

⁴MENOUE M.J. La gestion des sources d'information documentaires dans les pays en voie de développement, thèse Université de Bordeaux 3, 1991, page 11.

Mais cette information n'a de sens que si elle est transmise et activement reçue. Se penchant sur ce premier aspect, Daniel JACOBI et Eric NEVEU proposent une approche des relations indirectes à cinq degrés ⁽⁵⁾ :

- le premier degré est celui des relations de face à face, de la conversation;
- au deuxième degré se situe une relation directe structurée par des procédures. On y trouve un début de médiatisation. C'est le niveau de rencontre de l'agent et de l'utilisateur de part et d'autre d'un guichet ;

- les systèmes de communication basés sur les médias apparaissent au troisième degré ;

- la relation de quatrième degré met en lumière les situations ou les médiations techniques souvent invisibles qui permettent de collecter des renseignements sur des individus sans que ceux-ci n'en soient conscients. C'est le niveau de la vidéosurveillance, de l'usage des badges, des cartes bancaires ;

- le dernier niveau est celui de systèmes complexes interconnectés drainant d'énormes flux de données.

Si ce schéma semble convenir aux auteurs, il ne nous satisfait qu'en partie. En effet, les deux premiers degrés et dans une moindre mesure le troisième, sont les seuls susceptibles d'être utilisables dans notre recherche. Le quatrième et le cinquième type de relations sont loin de cadrer avec un milieu rural congolais où l'électronique, l'informatique et l'électricité restent inconnues. Mais au-delà de cette inadaptation, il y a quelque chose de gênant dans la hiérarchisation que l'auteur semble faire de ces différentes relations. La notion de hiérarchie implique des rapports de subordination et d'importance. Il s'agit là de relations dans lesquelles chaque niveau est supérieur au précédent. Cela ne semble pas être le cas en matière de communication. Pourtant, tout est présenté ici comme si ce modèle était universel et que les systèmes techniquement complexes étaient supérieurs à ceux fondés sur le contact direct des hommes. Ne s'agit-il pas là encore de la résurgence de ces théories qui nous ont longtemps fait croire à l'amélioration de la

⁵ JACOBI D., NEVEU E. Médiations et technique : l'ensemble des relations indirectes in information, communication et technique, SFSIC, Grenoble : 1996, pp. 1-12.

communication par la technique, celles qui nous ont fait croire au dialogue interculturel désormais possible grâce à la technique ?

Les relations de communication, à notre avis, ne sont pas compartimentées. Les hommes peuvent se trouver dans des situations où coexistent les relations du premier degré et celles du second degré (pour ne citer que celles-là), et la complexité des relations ne garantit pas une meilleure circulation des informations.

Le schéma que proposent Erick NEVEU et Daniel JACOBI porte en lui les stigmates d'une vision universaliste qui en fait n'est qu'occidentale et l'on sait combien les modèles inadaptés ont fait de l'Afrique et du Tiers-monde le cimetière de nombreuses technologies.

A2/ Le contexte congolais

Situé au coeur de l'Afrique, le Congo couvre une superficie de 342000 km². La population congolaise en 1991 était de 2,3 millions d'habitants inégalement répartie sur l'ensemble du territoire, 75 % de la population occupant 25 % de la superficie au Sud, et au Nord, des régions marécageuses très peu peuplées. La densité de la population congolaise est de 7 habitants au km².

Le Congo connaît une urbanisation fulgurante : de 32% de population urbaine contre 68% de population rurale en 1960, le rapport est aujourd'hui de 41 contre 59%. Comme partout en Afrique, on dénombre plusieurs ethnies qui sont classifiées en 47 groupes. Il s'agit d'une population animiste à 50%, chrétienne à 47% et musulmane à 1,5%.

Dans le domaine de la communication en milieu rural, le pays dispose d'une Radio Rurale et de quatre Radios Rurales Locales chargées d'appuyer l'action des vulgarisateurs et des éducateurs. On peut noter dans le domaine de la Presse l'existence de quelques titres à parution très irrégulière et à faible tirage.

Mais malgré les difficultés que l'on peut évoquer, les promoteurs de l'information du milieu rural comptent avant tout sur le caractère jeune de la population. En effet, 44 % de la population a moins de 15 ans, 26% de la population est comprise entre 15 et 29 ans ⁽⁶⁾. Il s'agit en fait d'une population très scolarisée. Avec un taux avoisinant les 97%, le Congo est parmi les pays les plus scolarisés d'Afrique. Toutefois, malgré ce fort taux de scolarisation, il reste que de nombreux congolais sont analphabètes : un analphabétisme de retour dû entre autres à la rareté des contacts avec des documents écrits.

De nombreuses difficultés rencontrées dans l'information du milieu rural s'expliquent par la conjoncture économique et par les troubles politiques que connaît le pays.

⁶25 % entre 30 et 59 ans et plus de 5 % de la population à plus de 60 ans.

A2.1/ La situation économique

Le Congo connaît d'énormes difficultés caractérisées par une lourde dette, une désindustrialisation continue et un taux de chômage élevé.

Jusqu'en 1960, l'économie congolaise était basée sur l'exploitation du bois. Mais avec la chute des cours sur le marché, l'or vert s'est vite vu supplanté par l'or noir (le pétrole) qui depuis 1970 est le pilier de l'économie congolaise. En effet la découverte et l'exploitation par ELF et AGIP d'importants gisements pétroliers (NJENO, YANGA MARINE, LIKOUALA MARINE, NKOSSA...) ont fait qu'en 1981, les recettes pétrolières représentaient 90% du produit national brut (60 milliards de francs CFA).

Les années 90 voient l'installation au Congo de nouvelles compagnies pétrolières (américaines et sud-africaines). Mais après le boom pétrolier, le Congo est confronté à une crise sans précédent dont la principale cause est la gestion anarchique des ressources, un effectif pléthorique de la fonction publique (80.000 fonctionnaires) et un secteur privé presque inexistant.

Face à une situation économique et financière catastrophique, les autorités congolaises se sont enfin décidées à s'engager dans un processus d'ajustement réel. Le gouvernement a, en effet, fait approuver par le parlement en décembre 1993 un Programme d'Action et de Relance Economique et Social (PARESO) qui repose sur deux axes essentiels :

- redressement des finances publiques notamment par une augmentation des recettes (accroissement des recettes douanières, lutte contre la fraude, taxes sur les hydrocarbures...);
- réalisation de réformes structurelles, et notamment la réforme des systèmes bancaire, éducatif et judiciaire, restructuration du secteur public, décentralisation.

Conçu comme une loi de politique générale, le PARESO a été accueilli favorablement par les bailleurs de fonds qui n'ont cependant pas hésité à relever les insuffisances (absence de calendrier des mesures à prendre...). Grâce à ce programme, le Congo a réussi à maîtriser les dépenses salariales...

A2.2/ Les troubles politiques

A la veille des indépendances en 1959, le Congo connaît pour la première fois des affrontements ethnico-politiques qui opposent les partisans de l'Abbé Fulbert YOULOU (les Kongo) et ceux de Jacques OPANGAULT (les Mbochi). On comptera à Brazzaville des dizaines de morts.

Depuis la dissolution en novembre 1992 de l'Assemblée nationale, des troubles violents et sanglants ont eu lieu durant l'année 1993 opposant les milices du principal leader de l'opposition Bernard KOLELAS à celles du Président Pascal LISSOUBA. On estime le nombre de morts à plus de 2000.

En 1997, à deux mois des élections présidentielles éclate une guerre opposant la milice de l'ancien Président Denis SASSOU NGUESSO aux soldats de l'armée régulière restés fidèles au Président LISSOUBA. On estime le bilan, au moment de la rédaction de cette thèse, à plus de 4000 morts.

Bien que guidés par des objectifs politiques, ces événements ont souvent pris une coloration microculturelle, ce qui a d'énormes répercussions dans les rapports préalables à l'information du milieu rural. Par voie de conséquence, pour bien traiter notre sujet, il s'avère important d'accorder à ces considérations une attention toute particulière.

B/ LA QUESTION SCIENTIFIQUE

La question scientifique de notre travail reste bien entendu celle du **rapport entre l'information existante et l'information utilisée.**

L'information est existante quand elle est disponible quelque part. Elle est utilisée lorsque les ruraux l'intègrent dans la résolution des problèmes qui se posent à eux. Notons à ce niveau que l'utilisation d'une information est déterminée par différents facteurs dont les principaux sont : l'accessibilité et l'intérêt de celle-ci. A cet effet, l'information utilisée est donc une information réelle, effective et solvable.

La question de l'information existante et de l'information utilisée trouve une autre expression dans le rapport entre l'offre et la demande. Quand cette demande est réelle on parle d'information utilisée, mais quand elle est potentielle, non solvable, on parle d'information existante.

La demande est réelle et solvable lorsque celui qui demande dispose des moyens aptes à payer le prix du produit ou service demandé de même qu'une offre n'est solvable que si l'émetteur dispose des moyens nécessaires pour satisfaire la demande.

La demande ou l'offre est potentielle quand il y a possibilité pour le non-demandeur de s'intéresser à l'offre ou quand il y a la possibilité de recevoir une offre qui n'existe pas encore sur le marché.

Dans le domaine qui nous intéresse, la question de l'offre et la demande peut être saisie à plusieurs niveaux :

- le rapport entre la source et les utilisateurs ;
- le rapport entre les émetteurs et les destinataires ;
- le rapport entre les moyens et les destinataires ;
- le rapport entre le contenu et les destinataires.

La question du rapport entre l'information existante et l'information utilisée peut trouver ses fondements chez les économistes qui se sont interrogés sur l'offre et la demande, mais cette question n'a tout de même intéressé les scientifiques que très tardivement. Les producteurs pensaient qu'il suffisait de créer et la demande suivrait naturellement. Mais avec les difficultés rencontrées sur le marché, les problèmes de surproduction, la question d'adapter la production à une demande réelle ou potentielle s'est vite posée. De nombreuses théories se sont développées aujourd'hui autour de la question du rapport entre l'offre et la demande. Parmi elles, la théorie statique du comportement du consommateur.

B1/ Les théories économiques

Les premières formulations théoriques sur la question de l'offre et de la demande reviennent à BOIGUILLEBERT et TURGOT qui aux 17^{ème} et 18^{ème} siècle ont analysé le fonctionnement de l'échange, théorie sur laquelle vont se pencher Adam SMITH, RICARDO et Karl MARX au XIX^{ème} siècle. Mais il faudra attendre les travaux de WALRAS et PARETO pour une démonstration plus rigoureuse de la loi de l'offre et de la demande.

Les tenants de l'adaptation de la production fondent leur conviction sur l'existence d'un système stable de préférences.

Sur cette question Michel ROBINE ⁽⁷⁾ parle volontiers de la notion d'espace des choix. Cette notion implique que le consommateur peut choisir n'importe quel complexe appartenant à l'espace des biens, pourvu que son revenu le lui permette. "L'espace de choix est l'ensemble des combinaisons de quantités de biens que le consommateur peut envisager de choisir". L'idée centrale de la théorie est que le consommateur révèle ses préférences par ses achats sur le marché. Dans une situation de prix et de revenu semblable, le consommateur achète le complexe

⁷ROBINE, M. La demande du consommateur en terme de préférences révélées in Revue d'économie politique, n° 2, mars-avril 1979, pp 262 - 298.

qui est révélé préféré d'une manière quelconque à tous les complexes accessibles appartenant à l'espace des choix et que le consommateur sait lui comparer. L'élément accessible choisi dans l'espace des choix est révélé préféré à tous les autres éléments accessibles.

La théorie statique du comportement suppose qu'en étudiant le comportement des consommateurs et en orientant la production par rapport à ces choix, le produit aura beaucoup plus de chance d'être accepté et donc d'être écoulé. Cependant l'auteur ne manque pas de spécifier qu'il y a des limites dues aux capacités financières des consommateurs.

La question de l'offre et de la demande chez les économistes a suscité un certain nombre d'interrogations sur le prix des biens :

- quel est le système de prix optimal susceptible de régir les transactions de manière à satisfaire les préférences individuelles?

- quels sont les différentes règles qui régissent les transactions effectivement réalisées dans les différents types d'économies observables?

On a vu également se développer les discours sur la notion du bien, du marché, du besoin, de l'utilité et de la demande.

Pour les économistes, le consommateur serait limité par son revenu. Si on augmente celui-ci, la quantité de biens demandés augmente. De même qu'une baisse de prix à utilité constante provoque une augmentation de consommation. Mais il peut se faire que la baisse du prix d'un bien conduise à une diminution de la quantité demandée.

Le bien proposé n'est pas unique, c'est grâce à sa fonction d'utilité que le consommateur décide.

La notion de bien ressort également dans la représentation que fait Daniel CONFLAND de l'information. Pour l'auteur, "l'information a indéniablement les caractéristiques d'un bien de consommation"⁽⁸⁾. En effet, l'essor de l'industrie de l'information ne saurait nous permettre de conclure autrement. Pourtant,

⁸Daniel CONFLAND. Economie de l'information socialisée, valeur, usages professionnels, marchés. Editions ADBS, Paris : 1997, page 35.

l'information est un bien assez spécial dans la mesure où elle est invisible et extensible.

B1.1/ Le caractère invisible de l'information

Les développements actuels de la vie sociale ont mis au centre des échanges, l'information qui circule entre les individus, les entreprises, les Etats. Ainsi, assiste t-on au déploiement de grands réseaux dont le plus fascinant reste INTERNET. Pourtant, l'information n'existe pas en soi. Elle n'existe que par le récepteur qui l'interprète et l'adapte. Il s'agit donc là d'un bien immatériel qu'on peut difficilement quantifier ou qualifier.

B1.2/ Le caractère extensible de l'information

La notion d'extensibilité renvoie aux principaux usages que l'on peut faire d'une information. En effet, l'information connaît une diversité d'utilisations pouvant varier selon l'individu et les besoins. L'information peut, après chaque usage, faire l'objet de nouvelles applications Les divers usages d'une information tiendraient aux propriétés réelles ou imaginaires que l'on est susceptible de lui prêter en fonction de ses capacités et de ses dispositions psychologiques. Mais quelle que soit l'utilisation qui peut en être faite, l'information tend à répondre à des besoins qui peuvent être immédiats ou qui peuvent permettre la mise à jour des connaissances.

B2/ Les théories de l'information et de la communication

Dans le domaine de l'information et de la communication, il faut remonter aux années 50 pour voir les prémisses de la prise en compte de la demande du public. Avant cela, les différentes études se sont focalisées sur l'information existante sans se préoccuper du sort qui lui était réservé par les destinataires.

B2.1/ La théorie du "two-steps flow"

La théorie du "two-steps flow" développée par deux sociologues LAZARUSFELD et KATZ semble être la première à faire la différence entre l'information existante et l'information utilisée.

Ces auteurs soutiennent que les médias n'influencent pas directement le public, ils passent par des leaders qui à leur tour influencent l'opinion. Cette recherche mettra en lumière l'importance des relations interpersonnelles, du groupe en tant que filtre entre les médias et leur public. La présence du filtre implique donc un écart entre l'information à l'amont et à l'aval.

Ce courant appelé courant empirique penche pour une relativisation de la toute - puissance des médias et insiste sur la sélectivité et l'influence personnelle. Pour eux, le cadre culturel est d'une grande importance. Il s'agit d'un modèle de la communication qui porte son attention sur les interactions entre émetteurs et récepteurs, sur les réseaux d'influence et surtout sur le décodage par les individus en fonction du contexte socioculturel.

B2.2/ L'école de Palo Alto

Inspirée par BATESON et Von FORESTER, l'école de Palo Alto met l'accent sur l'homme constructeur de sens. Pour eux, l'environnement que nous croyons en dehors de nous est en fait en nous (⁹). La description n'est donc pas neutre ou innocente : nous construisons notre réalité. L'homme récepteur, situé au centre de la communication, s'engage dans des transactions, des négociations. Sa culture, comme le signale Paul WATZLAWICK, est parfois source de confusion c'est-à-dire des brouillages involontaires et de désinformation. La confusion apparaît notamment dans les travaux de Karl VON FRISCH (¹⁰) qui s'appuie sur le langage des abeilles variable d'une culture à l'autre. Les abeilles italiennes et les abeilles autrichiennes, sur lesquelles s'est penché l'auteur, utilisent des "dialectes" différents dans lesquels certains messages n'ont pas la même signification, ce qui est source d'incompréhension.

A partir de cet exemple, affirme Watzlawick, "on comprend que nous autres humains puissions aisément tomber dans la même forme de confusion quand nous avons recours au langage corporel hérité de la tradition et échappant à notre contrôle"⁽¹¹⁾.

B2.3/ La théorie des usages

De nombreux chercheurs affirment que le point névralgique de tout système de communication ne se trouve ni dans les méthodes, ni dans les techniques utilisées mais bien dans l'esprit des acteurs impliqués. Le centre de

⁹SFEZ L. *La communication*, PUF, Paris : 1994, page 59.

¹⁰ VON FRISCH K. cité par WATZLAWICK P. dans *La réalité de la réalité*, éditions du Seuil, Paris: 1978, page 15.

¹¹ WATZLAWICK P. *La réalité de la réalité*, éditions du Seuil, Paris: 1978, page 16.

l'univers communicationnel n'est plus comme on l'a longtemps cru l'émetteur avec les institutions et les moyens de diffusion qu'il contrôle. C'est le récepteur, c'est-à-dire l'acteur qui interprète les signaux qu'il reçoit, leur donne un sens et éventuellement les utilise dans l'élaboration des décisions ou des actes susceptibles de contribuer à la réalisation de ses projets.

Les tenants de la perspective fonctionnaliste (usage et gratification) penchent non sur ce que les médias font des gens, mais sur ce que les gens font des médias, c'est là du moins la théorie que semblent développer SHRAMM et PARKER. A la différence de LASSWELL qui se demande ce que les médias font des gens, KATZ, GUREWITCH et HASS utilisent une formule plus parlante pour définir l'approche "uses and gratification" : les individus adaptent les médias à leurs propres besoins plus facilement qu'ils ne la subissent. L'usage que l'audience fait des médias est en grande partie orienté vers un but.

En France la théorie des usages est particulièrement bien représentée notamment avec le travail de Michel de CERTEAU (12).

Pour de CERTEAU, "l'utilisateur n'est pas un être passif et docile, mais en fait un inventeur méconnu, un producteur silencieux. En effet, au travers de ce qu'on appelle sa consommation apparaissent des manières de faire, des ruses, des braconnages".

Cette vision apparaît également dans les travaux de Jacques PERRIAULT. Pour lui, les pratiques des utilisateurs font apparaître des déviances, des variantes, des détournements par rapport aux modes d'emploi prescrits par les inventeurs des technologies. L'usage se construit comme une interaction, une négociation entre technologie et utilisateurs.

C'est également dans cette optique que s'inscrivent les travaux de Anne-Marie LAULAN notamment La résistance aux systèmes d'information.

¹²DE CERTEAU, M. cité par VITALIS, A. (dir). Médias et nouvelles technologies, éd. Apogée, Rennes : 1994, page 25.

Dans cet ouvrage l'auteur soutient que les utilisateurs, les publics, les citoyens apportent des réactions multiples, diverses et toujours actives face aux offres technologiques qui leur sont faites⁽¹³⁾.

Notre étude, "information et milieu rural au Congo, le cas des régions du Pool et des Plateaux" ne reste pas en marge des développements qui ont été faits sur l'information et la communication. Loin de nous attacher à la toute - puissance des médias, notre approche de l'information prendra en compte non seulement le contexte d'appropriation mais aussi et surtout le destinataire de l'information qui, en fonction de ses repères, reconstruit l'information et décide des usages qu'il peut en faire.

B3/ Evolution du débat

L'information reste un sujet capital de notre société en ce sens qu'elle en est la principale caractéristique. En effet, la société industrielle qui a remplacé la société agricole cède aujourd'hui la place à "la société de l'information". Ce concept sous-entend qu'en dehors des pays industrialisés suffisamment équipés en outils modernes de communication, les pays du Tiers-monde navigueraient dans un vide informationnel. Pourtant la technologie qui apparaît ici comme la preuve d'une bonne information est loin d'assurer à elle seule la parfaite circulation des données.

Le débat sur la circulation de l'information a connu un tournant décisif avec notamment la question de l'inégale information, thème largement développé dans le cadre du Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC). En effet, dans les années 70, plus précisément le 4^{ème} sommet des pays non alignés

¹³LAULAN, A.M. La résistance aux systèmes d'information, éd. Retz, Paris : 1985, page 9.

tenu à Alger en 1973 dénonce l'impérialisme culturel et le monopole exercé par les pays occidentaux dans le domaine de la communication. Après

avoir été saisie, l'UNESCO confie au sénateur Sean Mac BRIDE la mission de mener une étude à ce sujet. Le rapport Mac BRIDE posera ouvertement la question du déséquilibre des flux d'information.

En France, de nombreux spécialistes de la communication vont se pencher sur la question notamment Bernard VOYENNE qui déclare à ce titre : "si l'information circule sur toute la planète, elle est loin de circuler équitablement dans tous les sens". La question de l'inégalité des flux d'information ressort également dans les travaux d' Armand MATTELART notamment dans La mondialisation de la Communication ⁽¹⁴⁾ où l'auteur décrit la globalisation comme un prêt-à-porter idéologique. En effet, avec la mondialisation, le monde est pleinement interdépendant, c'est comme le dirait Georges THILL et Al. "un monde d'échange pour qui les frontières s'avèrent de plus en plus désuètes. Mais cela ne signifie pas que ce monde soit homogène pour autant"⁽¹⁵⁾. La mondialisation a une facette économique en ce sens qu'elle repose sur une logique d'échange conditionnée par *des critères de solvabilité extrêmement stricts, des conditions qui, pour reprendre J. A. LENT, empêchent le Tiers-monde de partager cette "aventure universelle"* ⁽¹⁶⁾.

Cette affirmation semble quelque peu vérifiée en ce qui concerne le Congo où malgré les quelques raccordements réalisés par NIC Congo, très peu d'utilisateurs peuvent accéder au réseau international. En plus ces derniers n'ont qu'un accès limité c'est à dire que leur connexion se limite généralement au courrier électronique (E-Mail). Ces quelques privilégiés de la révolution informatique se trouvent dans la sphère urbaine, bien loin des cités rurales.

¹⁴MATTELART A. La mondialisation de la communication, PUF, Paris : 1996, 127 pages.

¹⁵Thill G. et al. Transfert de compétences scientifiques et technologiques et leur appropriation, Prélude, Namur : 1992, 272 pages.

¹⁶LENT A. J. "Technologies de l'information: mythes, questions et alternatives" in revue Tiers monde tome 28 n°111 Juil-Sept 1987 pp297-305.

La réalité est que les concepteurs de la plupart de ces outils technologiques d'information succombent à la tentation de simplification, de réduction d'un problème à son traitement purement technique alors que leur utilisation est avant tout l'aboutissement de médiations sociotechniques. En effet, on ne se préoccupe ni des cultures locales, ni de l'environnement infrastructurel pour proposer aux pays en développement ces machines "qui révolutionnent le monde". En règle générale, les ruraux n'ont ni les moyens d'acquérir ces outils, ni les moyens de les faire fonctionner. Les nouvelles technologies de l'information marquent donc la division entre deux mondes. Un monde où il est possible d'accéder à n'importe quelle information, quel que soit l'endroit où l'on se trouve et un monde foncièrement exclu de la société de l'information.

Toutefois, si la ligne de démarcation semble bien effective, la plupart des auteurs qui le signalent, comme Armand MATTELART oublient un peu trop souvent la capacité de l'homme en tant qu'acteur de sa réception. C'est en tous cas ce qui ressort de l'analyse de René-Jean RAVEAU (17). Pour l'auteur, ce n'est qu'en 1986 que Armand MATTELART reconnaîtra que le sujet, récepteur actif, peut jouir d'une certaine liberté. En fait, à quoi sert-il de s'appesantir sur l'échange inégal des programmes si "le pouvoir du sens" est aux mains du consommateur?

Cette opinion se rapproche également de celle des anthropologues qui pensent que la tendance à la globalisation, tendance bien réelle ne conduit pas à l'homogénéisation de la planète, mais vers un monde plus métissé(18).

On voit donc apparaître au delà de la puissance de l'émetteur une liberté du récepteur, la notion d'hybridation... On parle à ce sujet d'ailleurs de la théorie du récepteur actif. Pour les tenants de cette approche, il y a réception active lorsque le récepteur crée un sens différent de celui que l'émetteur recherchait. La

¹⁷RAVEAU R.J. Hégémonie des communications mondiales ou triomphe des cultures locales par la réception active in Approches, acteurs, pratiques, depuis vingt ans. Actes du colloque de la SFSIC, Toulouse : 1994, page 441.

¹⁸MATTELART A. La mondialisation de la communication, PUF, Paris 1996, p. 108.

théorie de la réception active laisse sous-entendre que le sujet a la capacité de construire le sens de ce à quoi il est exposé.

Le débat sur la circulation de l'information pour le changement social laisse de plus en plus de place au récepteur, mais aussi à la qualité du contenu de l'information ainsi que de la relation émetteur-récepteur. Les spécialistes qui interviennent à ce sujet s'accordent sur le fait qu'il ne s'agit pas simplement d'inonder le public rural par d'énormes flux. Il faut en plus que cette information soit appropriable. Ce point de vue est d'ailleurs celui de Anne-Marie LAULAN et Al lorsqu'ils soulignent ⁽¹⁹⁾ que "la surabondance de l'information n'est qu'apparente, parce qu' au niveau du désir seule compte l'information utile, l'information appropriable."

Au Congo, si la plupart des discours reconnaissent la nécessité d'une information adaptée aux capacités des utilisateurs, dans la pratique, celles-ci semblent ignorées par les concepteurs des programmes et des outils d'information. Il ne s'agit pas là d'un fait spécifique à l'information du milieu rural puisque certains auteurs comme Gaston KOUVIBIDILA ⁽²⁰⁾ le relèvent au niveau de la Presse nationale.

Dans les pays du Tiers-monde, l'information pour le changement social a pris une dimension toute particulière, celle de l'aide au développement. Il s'agit là d'une information spécialisée qui aborde aussi bien les questions agricoles, sanitaires, environnementales que politiques. En effet, l'information pour le développement permet de mettre à la disposition du public une information pouvant contribuer à l'amélioration du bien-être physique, moral ou humain.

¹⁹LAULAN A.M. et al . Le rapport homme- machine, CCET et Bordeaux III, Bordeaux : 1982, 178 pages.

²⁰KOUVIBIDILA G. Histoire et diffusion du quotidien Mweti des origines à 1985. Université de Bordeaux III, 1988, 777 pages.

B4/ Information et développement

La communication pour le développement a commencé en Afrique par la communication agricole. Elle a été plus tard associée à l'extension de l'agriculture mais a été depuis appliquée à une variété d'activités de développement dont la Santé et l'environnement.

La question du rôle de l'information dans le développement a longtemps été posée. Dans les pays du Tiers-monde, deux grands courants semblent émerger de la question du rôle de l'information dans le développement : un courant d'opinion représenté par M. Le BIHAN et un autre par le père RUSSO et le professeur MALASSI.

Pour le premier, l'information ne saurait être qu'un élément second. Son efficacité est liée à la réceptivité d'individus possédant une formation non seulement agronomique, mais aussi économique. D'après ces théoriciens il est vain de présenter l'information comme une sorte de panacée capable de remédier à l'ensemble des insatisfactions qu'éprouve le monde agricole. L'information n'est qu'une matière première qu'il faut prolonger par une interprétation, apprécier par un effort d'analyse.

Le courant d'opinion, représenté notamment par le père RUSSO et le professeur MALASSI, attribue à l'information un rôle primordial. Le premier indique qu'à la suite d'un séjour au Burundi, il a acquis la conviction que l'information était la clé du développement.

Toutefois, si DRABO Karim Yaya ⁽²¹⁾ continue à s'interroger sur les effets de l'information sur le développement, de nombreux auteurs comme MBIME Emmanuel⁽²²⁾ pensent qu'"aujourd'hui il n'est plus question de savoir s'il y a

²¹DRABO K.Y. La socio-histoire de la formation des journalistes africains, thèse, Bordeaux 1983, 1472 pages.

²²MBIME E. Les presses rurales en Afrique: contenu-efficacité-fonction, thèse, Paris 1983, 432 pages.

relation entre communication et développement, la chose semble aller de soi". En réalité -ajoute l'auteur- elle ne s'est posée avec acuité qu'au début des années soixante avec les travaux du "Committee on comparative politics" américain.

Pour le public francophone c'est surtout la publication de l'étude réalisée pour le compte de l'UNESCO par Wilbur SCHRAMM : *L'information et le développement national*, qui a provoqué cette révélation⁽²³⁾. Parlant de l'information dans les pays en voie de développement, l'auteur écrit : "il est un aspect du développement de l'information qui intéresse plus particulièrement les pays neufs ou en voie de formation : c'est la contribution que des moyens d'information efficaces peuvent apporter au développement économique et social." SCHRAMM est le précurseur, du moins celui dont les travaux ont le plus marqué la sociologie de la communication et dont les avis ont été suivis dans une très large mesure au niveau international en ce qui a trait à la communication pour le développement.

Toujours dans le cadre du rapport entre l'information et le développement, ROSTOV ⁽²⁴⁾ dans "les étapes du développement économique" donnait à la communication le rôle de transférer l'innovation technologique dans les pays en voie de développement, et de créer un climat favorable au changement au sein de leurs sociétés. Au plan pratique, et dans le cadre du développement rural qui nous intéresse ici, le rôle de la communication devait se traduire par une transmission verticale des connaissances.

La question du rôle de l'information dans le développement a mis en exergue les problèmes liés à la sous-information. Pour Francis BALLE, " la recherche des causes de la sous-information se confond souvent avec l'étiologie du sous-développement " ⁽²⁵⁾. Cette conception est également celle de André-Jean

²³SCHRAMM cité par MBIME E.

²⁴ROSTOV cité par MBIME E.

²⁵BALLE F. cité par MBIME E.

TUDESQ qui dans *La radio en Afrique noire* ⁽²⁶⁾ affirme que : "les inégalités de développement économique se traduisent aussi par des inégalités d'information".

Bien que nous n'ayons pas fait le tour de tous les travaux sur l'information pour le développement, force est de constater que ce thème a alimenté la curiosité de nombreux spécialistes. L'information pour le développement paraît donc un champ de recherche important dans le domaine de la communication en milieu rural.

C'est de cette conviction que sont nées presque partout en Afrique des Radios Rurales qui à longueur de journée apprennent aux paysans comment tenir leurs comptes, améliorer leurs cultures, enrichir et protéger le sol.

Dans le contexte français, l'information du milieu rural revêt une tonalité différente. Les ruraux français, à la différence des congolais, se trouvent plus attachés aux outils technologiques de l'information. Le minitel a largement touché le secteur au point qu'en 1991, les appels Télétel avoisinaient 19 millions. En effet, il existe dans ce pays plus de 200 serveurs télématiques (dont le plus important est APELIA) répondant à des besoins essentiels du monde agricole notamment l'élevage, la météo, l'insémination artificielle...

En Europe, une enquête menée dans le cadre du programme ORA (Opportunities for Rural Areas) dans 5 pays (France, Danemark, Grèce, Portugal, Royaume-Uni) a permis de constater que les ruraux demandent surtout des informations relatives à l'aide à la décision, aide à la conception autrement dit une information hautement spécialisée⁽²⁷⁾.

²⁶TUDESQ A.J. *La radio en Afrique noire*. éditions Pedone? Paris : 1993, 312 pages.

²⁷LE ROCH I. *Le monde rural in communiquer demain, nouvelles technologies de l'information*, éd. de l'Aube, Paris : 1994, pp. 229-237.

Il apparaît tout de même un point de similitude avec les ruraux congolais: leur capacité à s'appropriier et à réinventer les usages en fonction de leurs besoins et de leurs possibilités.

Mais pour revenir à notre sujet et afin de mieux le saisir, essayons de comprendre ce que recouvre la notion de développement.

B4.1/ Le développement

Le développement est avant tout une notion économique qui se définit comme un processus continu d'amélioration quantitative, qualitative et durable du bien-être social, économique et culturel des populations d'une Nation. C'est donc un phénomène global, qui s'étend nécessairement à toutes les branches d'activité et se traduit par des mutations profondes et ininterrompues.

La vision du développement varie selon qu'on est marxiste ou qu'on est capitaliste, mais en général, elle a connu de nombreuses interprétations qui ont varié au fil du temps. En effet, les premières théories sur le développement en Afrique assimilaient le développement à la croissance et considéraient le Tiers-monde comme un bloc homogène pour lequel étaient préconisées des solutions identiques. Ainsi toutes les recherches réduisaient les sociétés africaines en un type de société : la société traditionnelle, oubliant que le développement est un processus global qui intègre aussi bien les aspects politiques, économiques, sociaux que culturels d'une société.

L'histoire des vingt dernières années a obligé à reconsidérer les rapports entre pays développés et sous-développés, ainsi qu'à corriger les stratégies du développement. Déclenchée par le premier boom pétrolier, une crise s'est installée après quelques années fastes de revalorisation des matières premières qui ont fait croire au pactole et engagé les pays du Tiers-monde dans d'importants investissements.

Mais dès la seconde moitié des années soixante-dix, la baisse des termes de l'échange, le surenchérissement du crédit, la "dollarisation" des emprunts ont provoqué une récession généralisée. C'est alors que le dialogue Nord / Sud a été engagé pour tenter de limiter la déconnexion des pays riches et des pays pauvres.

Dans un monde économiquement malade et dans lequel l'aide internationale et publique tendait à régresser, s'est imposée l'idée d'un **développement endogène intégré**, c'est-à-dire un développement qui prenne en compte diverses dimensions culturelles, politiques, éthiques, techniques, économiques...

Les informations diffusées dans ce cadre donnent la priorité à l'autosuffisance alimentaire et à l'amélioration de l'habitat, de l'hygiène et de la santé. Il s'agit en fait de privilégier les informations sur l'agriculture vivrière (et non les cultures de rentes comme ce fut le cas auparavant), de fournir des informations qui permettent l'amélioration du cadre de vie au moindre coût et en utilisant les matériaux de l'environnement le plus proche, des informations qui permettent de prévenir et de lutter contre les maladies. Ce type de développement tente comme on peut l'imaginer, de mobiliser les ressources naturelles, le travail, l'organisation et les capitaux, mais aussi la culture. Il est donc question de s'appuyer sur les traditions en tant que facteurs potentiels de développement.

Les préoccupations de développement ont mené les Etats africains à accorder une place importante au milieu rural. On parle alors de "**développement rural**" et non plus de développement agricole ou de l'économie rurale. Dans ce cadre les agents du développement sont appelés à émettre une masse d'informations sur l'accroissement de la production végétale (dont la sylviculture) et animale, mais également sur toutes les transformations ayant trait à l'aménagement de l'espace rural (reboisement, hydraulique...) et à l'organisation socioprofessionnelle de la société rurale (alphabétisation, coopératives et

groupements des producteurs, artisanat rural, système de crédit...). Ces agents s'intéressent donc aux systèmes de production, aux structures d'exploitation, au financement des productions, à la distribution des facteurs de production, à la commercialisation et à la transformation des produits agricoles.

De plus en plus, les économistes insistent sur le fait que les améliorations apportées au niveau notamment de l'agriculture, de l'élevage ou de la santé ne doivent pas être passagères, puisque le développement ne peut se concevoir que dans la durée. La notion de "durabilité" prend de plus en plus d'ampleur au cours des années 80 où de nombreux experts internationaux mettent en avant la nécessité d'un développement durable.

Le développement durable, tel qu'il est défini dans le rapport de Gro-Harlem BRUNDTLAND, présidente de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, est un développement qui satisfait les besoins du présent sans compromettre les capacités des générations à venir à satisfaire les leurs.

En dehors donc des thèmes évoqués ci-dessus, les tenants du développement durable accordent beaucoup d'attention depuis quelque temps au maintien des éléments de l'environnement physique qui contribuent au bien-être. Il faut pour cela éviter de polluer l'eau, l'air et la terre dont dépendent nos vies et notre travail, ensuite éviter l'épuisement des ressources qui sont indispensables à la production, à moins qu'on ne dispose de ressources de substitution adéquates.

La notion de développement durable a vite été assimilée à celle d'éco-développement, une notion encore récente. **L'éco-développement** vise à permettre à la population locale de définir sa propre stratégie de développement à partir d'une analyse de son environnement naturel ou humain. Ce concept se réfère à une idée de développement tenant compte, de façon équilibrée, de l'économie et de l'écologie. Il implique des actions concertées pour, d'une part, améliorer la productivité agricole et répondre aux priorités des populations en matière de

qualité de vie et, d'autre part, engager un processus de restauration à long terme des équilibres écologiques. Le reboisement en constitue l'une des principales options. L'environnement et le développement sont donc considérés ici comme deux faces du même problème : celui d'un progrès économique et social plus attentif et plus respectueux du patrimoine naturel, des ressources et des milieux.

Sur la question de la protection de l'environnement, les experts s'accordent sur le fait qu'elle ne peut se réaliser qu'avec la participation de la population. Il s'agit donc de diffuser des informations qui permettent un changement profond des manières de vivre : arrêter le pillage des ressources naturelles. Il apparaît de ce fait essentiel de tout faire pour qu'un large public dispose d'un minimum d'informations solides sur l'état de la biosphère. L'on convient de ce fait que la communication revêt une place importante pour la prise de conscience de la nécessité de préserver la nature, mais aussi pour vulgariser les moyens nécessaires en vue de la conservation et la protection de l'environnement.

Dans les pays africains, la protection de la nature a vite intégré les programmes des médias ruraux. De plus en plus, sont diffusés des conseils, des *informations sur la protection de la biodiversité*. Cette attitude s'explique par le fait qu'on ne peut informer pour le développement rural sans informer pour la protection de la biodiversité. Ceci explique donc toute l'attention que nous avons tenu à accorder à ce phénomène tout au long de notre travail.

B4.2/ La biodiversité

La biodiversité, autrement dit diversité biologique revêt plusieurs formes à savoir la diversité génétique, la diversité des espèces, la diversité des écosystèmes ou la diversité écologique et la diversité culturelle (28).

²⁸CHAUVET M. *La diversité enjeu planétaire*, éditions Sang de la terre, Paris : 1993, page 14.

C'est, pour tout dire une préoccupation ancienne. Si on peut attribuer à l'hydrologue allemand THIENEMANN, les fondements scientifiques de la biodiversité qu'il a établi en 1920, on peut faire remonter la préoccupation pour le maintien de la biodiversité à la création du premier parc national (1872).

Dans cette optique, les médias nationaux congolais se sont vu assigner la mission de diffuser au sein de la population les informations nécessaires pour la réalisation des objectifs prioritaires du gouvernement qui peuvent être résumés par ces slogans : "agriculture priorité des priorités", "l'auto-suffisance alimentaire", "santé pour tous d'ici à l'an 2000", "attention le désert avance".

En somme, notre travail de recherche "information et milieu rural au Congo, le cas des régions du Pool et des Plateaux" peut être compris comme l'étude du processus d'information, information saisie dans le sens de transmission de connaissances dans ces régions du Congo. Il s'agit donc d'une analyse basée sur le rôle des acteurs, le rôle des systèmes, le rôle du contexte et le rôle du politique dans la chaîne d'information.

C/ PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE

Le sujet de notre travail "information et milieu rural au Congo" suppose l'examen de toutes les connaissances ou fractions de connaissances transmises dans ce milieu, mais aussi de tous les contenants ainsi que les agents qui ont la charge de les véhiculer. Il s'agit, comme nous l'avons indiqué plus haut, d'une information axée sur le développement rural c'est-à-dire qui s'articule autour de l'amélioration du bien-être physique et mental, de l'agriculture et la protection de la biodiversité.

Stuart HALL⁽²⁹⁾ dans son article "Encoding/décoding" propose de saisir le processus de communication selon un modèle à quatre mouvements : production - circulation - distribution / consommation - reproduction. Ce modèle quoique intéressant ne traduit pas clairement la réalité de notre étude. Nous préférons à la place, utiliser des concepts plus simples et plus clairs comme les sources, les agents, les moyens d'information, le contenu de l'information et les destinataires.

C1/ Les Sources d'information

L'analyse de la provenance de l'information en milieu rural, implique également l'examen des différentes sources qui approvisionnent les émetteurs. En effet, il s'agit de répertorier les différentes sources d'information en milieu rural, autrement dit toutes les personnes morales ou physiques susceptibles de fournir quantités de données pouvant servir à l'information en milieu rural au Congo. Ces sources peuvent être externes ou internes, accessibles par la population rurale ou inaccessibles. Parmi ces sources figureront en bonne place les différents serveurs

²⁹Stuart HALL cité par Armand et Michèle Mattelart dans Histoire des théories de la communication, éditions la Découverte, Paris : 1995, page 62.

internationaux, les laboratoires de recherche, les petites unités de documentation et les ruraux. Au delà du simple listage, l'essentiel du travail consiste à comprendre les raisons qui expliquent le fait que certaines sources soient utilisées et d'autres non, autrement dit, de montrer le fossé qui existe entre ces sources et les utilisateurs congolais. Ceci fait donc appel à la notion d'accessibilité que nous avons mentionnée plus haut.

On sait, par exemple, qu'il existe dans les pays nantis, d'importantes données sur les pays africains, notamment le Congo, sous forme de publications (thèses, autres recherches), d'images (Spot, Landsat...) ainsi que d'autres informations dont la combinaison pourrait aider à la gestion des ressources naturelles et à la protection de la biodiversité. En associant les informations reçues par satellite, les cartes imprimées, les données statistiques et autres, les systèmes d'information géographique permettent aux administrateurs des ressources de traiter quantités de données pouvant être utilisées dans des domaines aussi variés que la prévision des inondations et autres catastrophes naturelles, l'évolution démographique, la dégradation des écosystèmes...

En dehors de ces sources externes, on peut examiner les sources nationales que sont les différentes administrations, les unités documentaires, et les ruraux, en l'occurrence les vieux dont la mort évoque chez Amadou HAMPATE BA l'incendie d'une bibliothèque⁽³⁰⁾.

C2/ Les émetteurs de l'information

L'information n'existe qu'avec des hommes et des femmes qui émettent et/ou reçoivent, collectent, codent et décodent. Ces acteurs de l'information peuvent être divisés en deux groupes à savoir ceux qui sont à la source de

³⁰"En Afrique un vieux qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle".

l'information et ceux qui la reçoivent. Il faut préciser qu'il ne s'agit pas là de fonction exclusive car les émetteurs à un certain moment du processus de la communication deviennent destinataires. Signalons également que ceux qui émettent les informations n'en sont pas toujours les producteurs. En effet, dans la plupart des pays en voie de développement, les journalistes et animateurs ne sont pas les principaux émetteurs de l'information. Celle-ci provient des décideurs politiques qui vont parfois jusqu'à imposer la forme, la durée et le moment de l'information ainsi que la langue de diffusion.

La provenance couvre donc un champ assez vaste qui va du détenteur des moyens d'information (l'État congolais en règle générale) au paysan qui depuis toujours a produit et émis une multitude d'informations sur ce qui l'entoure et sur lui-même. Le relais est, par contre, toute personne qui gravite entre les émetteurs de l'information et les destinataires. Ce dernier joue le rôle d'interprète entre ces deux acteurs de la communication. Mais au niveau des ruraux, il symbolise la provenance de l'information. L'on convient que la frontière entre émetteur et relais n'est pas facile à établir dans la mesure où les acteurs du processus peuvent basculer d'un rôle à un autre (les émetteurs qui deviennent des relais et vice versa). De là on comprend que notre étude regroupe dans sa classe "émetteurs", des éléments aussi variés que les décideurs politiques, les chercheurs, les journalistes, les professionnels de terrain (fonctionnaires ou non), les agents bénévoles et autres catégories socioprofessionnelles du monde rural.

On peut ajouter dans cette classe les citoyens, qui, lors des retours dans leur village d'origine, sont la source d'un certain nombre d'informations utiles au développement de la communauté. En effet, dans la société congolaise, le membre garde sa place dans le milieu, même si ce dernier se trouve à des milliers de kilomètres. Par la pensée, par sa contribution matérielle et par ses idées, il continue à participer aux grandes décisions de la communauté qui de plus en plus requièrent

l'avis de ceux qui ont par leur âge, par les études et / ou par les voyages acquis une certaine expérience.

La problématique des émetteurs de l'information en milieu rural implique que nous nous interroguions sur les différentes constituantes de cette catégorie, autrement dit : **qui sont les émetteurs en milieu rural?**

On sait que les ruraux sont la cible d'informations de plusieurs natures circulant à travers des systèmes différents et avec des émetteurs aussi différents par leur âge, leurs croyances religieuses, leurs convictions politiques que leur attachement aux valeurs rurales.

Il convient donc à ce niveau de faire la différence entre les émetteurs qui assurent la fonction de communication exclusivement et ceux qui l'assurent parallèlement à une autre activité, ceux qui agissent en tant que porte-parole de la famille, de la communauté et guide de la collectivité rurale et ceux qui sont les délégués d'une autre institution. En effet, les informations ne sont pas reçues de la même manière selon qu'elles proviennent d'un agent faisant partie de la communauté ou non. Le récepteur accepte plus facilement les avis et opinions d'un homme avec lequel il partage les mêmes préoccupations, la même philosophie, les mêmes croyances. Quant aux agents du "hors groupe", ils portent en eux les couleurs de l'institution qu'ils représentent et d'une manière générale, les griefs nourris à l'égard de cette institution ou à l'égard d'autres membres de cette institution modifient considérablement la réception de l'information. En effet, les ruraux accueillent les agents avec des préjugés plus ou moins favorables qui les rendent plus perceptifs par rapport à tel ou tel agent. C'est ce que semble affirmer Anne Marie LAULAN ⁽³¹⁾ quand elle déclare: "le contenu de l'information n'a qu'une importance très relative aux yeux des demandeurs d'information, par contre la qualité de l'informateur occupe une place éminente dans l'attention et la mémorisation sélective opérée par le destinataire du message".

³¹ Anne-Marie LAULAN. *La résistance aux systèmes d'information*, éditions Retz, paris : 1985, page 43.

Le fait que l'information est une activité exclusive ou non modifie chez l'agent le rapport à l'information c'est-à-dire le temps à y consacrer, la connaissance des techniques d'information et de là la qualité de l'information diffusée. Il faut dire que les émetteurs en milieu rural qui proviennent d'horizons divers, ont subi des formations différentes et ont chacun leur conception de ce qu'ils font et des personnes à qui ils s'adressent. Une approche tout aussi judicieuse exige que nous nous interrogeons sur la mission qui leur est confiée, dans la mesure où chaque intervenant en milieu rural est investi d'une mission précise, généralement confiée par l'organisation dont il dépend. Il peut s'agir d'une mission de l'État, de l'Eglise, d'une O.N.G. ou de la société tout simplement. Il est en règle générale question d'une mission d'information pour le bien-être communautaire fondée sur une idéologie propre à l'organisation émettrice. Cette mission peut être axée autour d'un domaine précis, notamment l'économie rurale, la santé... Elle peut parfois répondre à une stratégie de développement intégrale.

Notre étude sur les agents d'information n'aurait pu être complète si nous n'avions abordé la façon dont les émetteurs accomplissent leur mission autrement dit **comment informent ils ?**

Cette interrogation nous amène à considérer les méthodes utilisées dans l'accomplissement de leur mission d'information, mais ce point sera plus largement développé ultérieurement (chapitre consacré aux moyens d'information). Il sera surtout question ici de voir dans quelles conditions psychologiques et matérielles les émetteurs travaillent. Il s'agira donc de savoir s'ils sont motivés, s'ils croient à leur tâche, s'ils ont la formation ou les informations nécessaires. Au delà donc de la question de l'inadaptation de la formation, par rapport aux objectifs et aux contraintes du milieu, relevée chez la plupart des agents externes, il convient d'évoquer les difficultés pour acquérir des informations utiles : difficultés dues à la complexité du terrain, à l'inexistence des systèmes appropriés et à l'absence d'une réelle coordination entre les principaux émetteurs intervenant dans ce milieu.

C3/ Les moyens d'information

Nous entendons par "moyen" la technique ou la méthode permettant aux hommes de communiquer l'expression de leur pensée quelles que soient la forme et la finalité de cette expression. Le moyen entendu d'abord comme technique (radio, T.V.), entendu ensuite comme institution sociale (la Semaine Africaine, Radio-Congo...) peut également être une forme particulière d'expression de la pensée (la chronique d'actualité, le film de fiction, le document de vulgarisation scientifique, l'information technique spécialisée...) ou tout simplement le bouche à oreille.

L'examen des moyens d'information impose de déterminer les principaux supports d'information en milieu rural, leur statut (entreprise privée ou étatique), leur nature (techniques ou non, oraux ou écrits), leur périodicité, les possibilités qu'ils offrent.

Cette classification peut se faire autour de deux points essentiels à savoir le support technologique des médias et leur décodage.

C3.1/ Le support technologique

Au niveau du support une distinction peut être faite entre médias imprimés, médias électroniques et médias interactifs traditionnels. Dans la gamme des médias imprimés se trouvent toutes les publications destinées au milieu rural notamment Le guide du vulgarisateur, Echo rural, Mponzi ou Ekolo. Parmi les médias électroniques figurent la Radio Rurale, les médias légers ou petits médias autrement dit la vidéo légère, le flanellographe, le projecteur de diapositives...

Enfin dans la classe des médias interactifs traditionnels se trouve le "bouche à oreille".

C3.2/ Le décodage

Une classification basée sur le décodage des médias par le public permet de distinguer les médias autonomes ⁽³²⁾ comme le journal des médias raccordés.

Il s'agit donc avant tout de répondre à la question suivante : quels sont les médias utilisés en milieu rural qui font partie de chacun des groupes et quelles possibilités offrent-ils?

De même qu'on peut se poser la question de savoir si le fait d'être autonome ou raccordé influence l'utilisation d'un média en milieu rural congolais.

Il apparaît intéressant à un second niveau de déterminer dans quelle mesure les médias utilisés pour l'information en milieu rural seraient en accord avec ce milieu. Ceci revient à faire la distinction entre les médias existants et les médias utilisés et bien sûr de dégager les raisons de l'utilisation ou non de tel ou tel autre média en nous appuyant sur les éléments dégagés plus loin à savoir la fonction sociale et l'accessibilité.

C3.3/ La fonction sociale

Les médias peuvent être saisis par rapport aux fonctions qu'ils privilégient. Certains favorisent beaucoup plus la traduction des événements venant de loin (exo-stimuli), les cultures voisines (ecto-stimuli) par rapport aux événements venant de l'intérieur de la société (endo-stimuli). Les médias peuvent cautionner des comportements, proposer des modes de vie...

³²Les médias autonomes à la différence des autres offrent la possibilité de revenir sur le message. C'est par exemple le cas du magnétophone ou de la vidéo qui à la différence de la radio ou de la télévision (médias raccordés) ne dépendent pas d'un centre étranger sur lequel les utilisateurs n'ont aucune influence directe.

La nature du média lui permet de favoriser un type de communication donnée (une communication unilatérale ou plutôt une communication avec la participation des ruraux).

C3.4/ L'accessibilité des médias

L'accessibilité, question centrale de notre travail impose que nous nous interrogeons sur l'adéquation des moyens d'information utilisés en milieu rural avec la capacité matérielle, financière et intellectuelle de la population .

C3.4.1/ L'accessibilité selon la capacité matérielle

Par capacité matérielle nous entendons la possibilité donnée aux ruraux d'accéder à un moyen de communication qui nécessite un minimum d'infrastructure technique. Ceci met en évidence la couverture ou non en électricité de la zone étudiée, la capacité des médias à couvrir le secteur, l'existence ou non des lignes téléphoniques, les conditions de résidence (Certains programmes par exemple ne touchent que les ruraux qui habitent en agglomération).

C3.4.2/ La capacité financière

La capacité financière des populations rurales intervient dans l'accessibilité aux médias dans la mesure où l'équipement en moyens de communication modernes nécessite un minimum de possibilités financières qui ne sont pas à la portée de tous. Il faut ajouter aux frais d'acquisition les frais

d'entretien ou d'alimentation qui en matière de télévision s'expriment en frais de recharge périodique des batteries ou de carburant pour les ruraux possesseurs de groupe électrogène. Même s'il nous est difficile d'évaluer précisément la capacité financière de nos observés, nous sommes d'accord pour affirmer avec L.R. MIYOUNA ⁽³³⁾ que le problème financier est l'une des principales raisons qui expliquent la rareté des postes téléviseurs en milieu rural au Congo.

En tenant compte de la capacité financière, nous avons pu distinguer les médias dont la consommation est onéreuse de ceux dont l'accès est moins onéreux ou gratuit.

C3.4.3/ La capacité intellectuelle

La capacité intellectuelle c'est la capacité du public rural à se servir des médias qui lui sont proposés. En effet l'accessibilité à l'information par certains médias impose un minimum de connaissances nécessaires. Le journal par exemple impose la connaissance de la lecture et quand on sait le degré d'analphabétisme en milieu rural, on comprend les difficultés que connaît ce média dans ce milieu. Mais le problème intellectuel ne se pose pas uniquement au niveau de l'accès au journal. Les nouveaux médias par exemple nécessitent un minimum de connaissances informatiques.

L'accessibilité d'un média peut également varier selon qu'il s'intègre ou non dans la tradition de la population qu'elle veut toucher.

³³MIYOUNA L. R. La télévision congolaise, thèse, Bordeaux 1990, 469 pages.

Comme le souligne Pierre Marie PERRET ⁽³⁴⁾ "toute technologie d'information doit pouvoir être adaptée à un milieu particulier, à des manipulations qualifiées, à des objectifs en lien avec la réalité économique, sociale et culturelle du lieu d'implantation". Le nombre considérable d'échecs de transfert de technologies inappropriées devrait aujourd'hui permettre de dépasser le seul discours sur les capacités techniques de nouveaux outils pour aborder enfin la prise en compte réaliste de problèmes d'usage et d'ancrage culturel. On peut donc relever un certain nombre de ruptures entre certains moyens d'information et la société rurale congolaise, puisque comme l'affirme Francis BALLE : "L'influence des médias dépend en ultime analyse de la société elle-même, de son organisation et de son action. Elle dépend des réseaux habituels d'influence et de la place occupée par les différents guides que se donne l'opinion publique. Elle dépend aussi des autres institutions tels que l'école, la famille, l'Eglise, les partis, les associations."⁽³⁵⁾ Cela dit, il ne suffit pas d'implanter des Radios Rurales, de publier des journaux ruraux. Il faut d'abord et avant tout que ces moyens soient adaptés à la culture du public visé ou que les conditions matérielles, financières et intellectuelles soient suffisantes pour que les informations diffusées soient reçues par les ruraux.

C4/ Le contenu de l'information

L'information du milieu rural possède un contenu aussi riche que varié touchant tous les domaines de la vie rurale, mais pour l'analyser, nous tenterons de la saisir à travers ses deux articulations principales : la forme et le fond.

³⁴ PERRET, P. M. Les systèmes de communication et le tiers monde: les logiques de transfert Nord-sud des systèmes de communication, les limites de l'approche économique. C.N.R.S. juillet 1984, 81 pages.

³⁵ BALLE F. op.cit

C4.1/ Le contenu selon la forme

Au niveau de la forme, se pose la question de la lisibilité et de la compréhension du message par rapport aux dispositions intellectuelles et culturelles du rural. En fait la question principale qui se pose à ce niveau, c'est celle de savoir si le message transmis est accessible au public rural. Cette question fondamentale soulève le problème de la conformité des messages par rapport à la culture du milieu rural. Elle suscite une profonde réflexion sur le problème de l'utilisation des proverbes, énigmes, devinettes, contes, chants populaires et autres formes courantes dans la communication en milieu traditionnel. En d'autres termes il se pose ici le problème de l'adaptabilité des formes traditionnelles de la communication aux exigences de la communication moderne.

Une autre question toute aussi importante est celle de la langue à utiliser, autrement dit:

faut-il opter pour le Français, la langue officielle du Congo?

faut-il utiliser le Kikongo ou le Lingala, les deux langues nationales du Congo ?

Ou faut-il utiliser d'autres langues plus accessibles aux ruraux et plus proches de leur langage courant ?

C4.2/ Le contenu selon le fond

"La sélection des événements est guidée par le caractère original qui lui-même se définit par rapport au passé (le déjà vu, écrit, entendu)"⁽³⁶⁾ c'est-à-dire

³⁶ MATHIEN M. La presse quotidienne régionale, Presses Universitaires de France, coll. Q.S.J., Paris: 1983, page 92.

que la bonne information est celle qui est rare dans le temps ou qui est le contraire de la banalité. En d'autres termes, l'importance accordée à un événement est fonction de son originalité et de sa distance psychologique à l'individu. Ce qui a déjà eu lieu présente moins d'intérêt que ce qui est nouveau et ce qui se produit n'a d'intérêt pour le lecteur que par son degré de signification ou son taux de perturbation de sa vie quotidienne (implication). Si ce point de vue est d'abord celui des informateurs de presse (information en tant qu'événement), il n'en demeure pas moins que l'implication ou le degré de signification reste important dans l'appréciation que le public a d'une information quelle qu'elle soit. Ceci dit, le public est beaucoup plus intéressé par une information qui met en valeur les éléments qui peuvent affecter sa pratique quotidienne, son être. La proximité revêt ici une dimension géographique bien connue à partir de ce que l'on appelle la loi du mort kilométrique. C'est pourquoi l'information pour les ruraux ne doit pas être abstraite, sans rapport direct avec les besoins et les aspirations du public. Autrement dit, il s'agit de voir à ce niveau dans quelle mesure les informations émises correspondent aux préoccupations du milieu rural.

Ceci nous incite donc à nous poser la question de savoir quels sont les problèmes traités par les messages destinés aux ruraux et à quels besoins ils répondent. Autrement dit s'agit-il des informations qui affectent le rural dans sa vie de tous les jours?

C5/ Les destinataires

La signification du message transmis dans un processus de communication n'est pas donnée seulement par le sens linguistique mais résulte également d'un processus complexe d'inférence et d'interprétation qui implique à la

fois le contexte et les régulations avec l'interlocuteur. Cette conception est aussi celle de Jean BIANCHI et Henri BOURGEOIS ⁽³⁷⁾ quand ils déclarent que "recevoir c'est donc donner forme, structurer. Mais c'est aussi résister c'est-à-dire marquer une certaine priorité du sujet récepteur sur le contenu qui s'offre à lui." L'on comprend par là que l'activité percevante n'a rien d'un enregistrement (photographique ou filmique). La perception humaine -de même que l'activité percevante de tout organisme vivant- est une sélection, un décodage, une reconstruction, où interviennent des limitations qualitatives et quantitatives, la mémoire, l'habitude, et chez l'homme, l'imaginaire...

Léon FESTINGER par sa théorie de la "dissonance cognitive" a montré que l'ensemble des concepts par lesquels nous décodons l'information forme un système qui intervient comme un filtre, un sélecteur et un transformateur des informations. La résistance propre de ce système fait que nous nous exposons de préférence aux informations confirmant nos idées et que nous évitons ou ignorons les informations contrariantes. Dans le cas où l'information contraire est inévitable, le système réagit économiquement pour l'intégrer avec le minimum de variation de son équilibre interne. L'interprétation personnelle, consiste à donner au réel des significations issues de l'univers personnel dans ce sens que le public interprète les programmes selon une grille personnelle. Il s'agit là d'un travail qui implique une mise en ordre et un questionnement...

Le problème se situe au niveau de la signification de ce qui est observé, car il est très difficile de dissocier l'observable de son sens, et encore plus difficile de distinguer la signification d'une donnée par rapport à son contexte propre et les significations que l'observateur attache spontanément à cette donnée, en les tirant de son univers existentiel, de son "monde privé".

³⁷BIANCHI J., H.BOURGEOIS. Les médias côté public, éditions du Centurion, Paris : 1992, pages 64.

C'est à ce titre sans doute que Yves STOURDZE et Armand MATTELART ⁽³⁸⁾ soutiennent que "le public n'est pas manipulé par les médias mais au contraire, les masses par leur silence résistent aux médias, elles constituent un pôle d'absorption, de neutralisation de tous les messages qui leur parviennent". Cette théorie longuement développée par Anne Marie LAULAN dans Les résistances aux systèmes d'information nous suggère l'idée d'un public acteur qui choisit l'information qu'il désire. On constate donc une supériorité du sujet récepteur sur le contenu qui s'offre à lui. Ainsi comme le souligne Alain LABRUFFE ⁽³⁹⁾, il y a rupture de la communication dès lors que le destinataire est nié ou dévalorisé dans son rôle, sa mission, sa personne. Cette négation peut être affective, culturelle, psychologique...

Il faut dire que par sa formation, son métier et les particularités du milieu rural, le paysan congolais est différent aussi bien des autres paysans du monde, que de ses compatriotes urbains. En effet, le paysan congolais se caractérise par un taux d'alphabétisation plus élevé que celui des urbains. Par rapport à la plupart de ses collègues africains, son taux d'alphabétisation est plus élevé, mais il garde le même attachement à la terre

La question que nous nous posons à ce niveau peut être ainsi résumée :

y a t-il des éléments du contexte social du paysan congolais qui favorisent ou empêchent la perception de certaines informations, autrement dit la formation, la profession, la culture, l'histoire et le milieu dans lequel vit le paysan sont-ils en accord avec l'information pour le développement rural?

Notre étude prend en compte le fait que le public rural n'est pas un tout homogène, mais qu'il est fait de diversité. En effet, comme l'affirme J.P. ILBOUDO

³⁸MATTELART A., STOURDZE Y. Technologie, culture et communication, Rapport au Ministère de la Recherche et de l'Industrie, la documentation française, sept 1982, collections des rapports officiels, page 47.

³⁹LABRUFFE A. Audit de l'entreprise communicante, éditions Socrate, Bordeaux : 1990, page 113.

(40) "le monde rural africain est à l'instar de la société globale une entité physique, socio-culturelle dynamique où différentes composantes se côtoient, entrent dans des rapports basés sur la différenciation en classes d'âge, en sexe, en castes et clans..."

L'on convient pourtant qu'au delà de ces spécificités peut se dégager une certaine identité propre aux habitants du milieu rural .

Pour résumer notre problématique nous dirons qu'elle s'articule autour de quatre principaux axes à savoir les agents, les moyens , le contenu de l'information et les destinataires.

Il s'agit en fait d'arriver à déterminer les spécificités de chacun de ces éléments autrement dit les caractéristiques, les possibilités qu'ils offrent, les difficultés qui se présentent à leur niveau afin de déceler les ruptures potentielles sur la chaîne d'information et d'en déterminer les causes.

D/ HYPOTHESE

Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle **il y aurait un vide informationnel en milieu rural au Congo sinon une rupture dans la chaîne d'information. Cette rupture se situerait alors à plusieurs niveaux :**

- **rupture au niveau de l'information verticale,**
- **rupture au niveau de l'information diagonale**
- **rupture au niveau de l'information horizontale.**

⁴⁰ILBOUDO J.P. Communication et monde rural pour une approche des besoins in Espace audiovisuel francophone, la place de la communication pour le développement dans les radio-télévisions, ACCT/ EIB, Bordeaux; 1990, page 57.

Ces ruptures s'expriment en terme d'inaccessibilité et de divergences de vue entre les émetteurs et les récepteurs.

E/ OBJET D'ETUDE

Pour notre objet d'étude nous avons choisi l'information elle-même pour remonter ensuite vers les moyens possibles plutôt que de partir d'une technologie de communication comme la plupart des études qui ont été faites en milieu rural africain. Nous avons choisi de ce fait deux régions avec des caractéristiques différentes pour essayer de vérifier les hypothèses que nous avons émises plus haut. En d'autre termes, il s'agit avant de prendre une quelconque position, de voir si les ruptures en question sont bien effectives dans les deux régions sinon d'essayer d'expliquer les éventuelles différences. En effet, il s'agit là de deux régions avec des cultures différentes puisque le Pool appartient au groupe Kongo qui dans l'histoire relevait du royaume Kongo alors que les Plateaux est la région des Téké du royaume Téké.

Au delà de l'Histoire et de l'appartenance micro-culturelle, on constate que le Pool a été plus au contact de la civilisation occidentale que les Plateaux et de ce fait a bénéficié de plus d'infrastructures. En effet, on trouve plus d'écoles, de centres de santé, plus d'églises, plus de voies de communication dans le Pool que dans les Plateaux.

A toutes ces différences, on pourrait ajouter l'aspect physique de la région des Plateaux qui est avant tout une région de savanes et de grandes plaines bénéficiant d'une pluviométrie plus faible que le Pool région de forêts. Nous ne saurions terminer cette partie sans signaler que du point de vue politique, le Pool est l'une des régions les plus impliquées (elle a donné au pays ses deux premiers présidents) alors que les Téké ont souvent semblé s'en désintéresser.

F/ L'INTERET DE L'ETUDE

Aujourd'hui, plus que jamais se pose la question de l'accès au savoir, à l'information qui bien qu'étant la préoccupation de la plupart des Etats reste encore d'actualité. Après la presse écrite, la radio, la télévision et la vidéo, l'heure est aujourd'hui aux nouvelles technologies de l'information, sujet de la plupart des recherches. Mais au delà de cette euphorie médiatique, se dégage une question réelle, celle de la circulation effective de l'information. La problématique de la circulation de l'information a été souvent considérée sous l'angle des échanges Nord / Sud avec notamment le Nouvel Ordre Mondial de l'Information, mais aussi à travers le schéma émetteur-récepteur, mettant en lumière les nombreuses possibilités de rupture, de non-information.

Pourtant si tous les experts s'accordent à donner à l'information des populations rurales une place essentielle dans le développement du Tiers-monde, peu d'études ont jusqu'alors abordé ce domaine. En effet les travaux sur la communication et le milieu rural sont peu nombreux, et plus rares sont ceux qui s'intéressent à l'Afrique. En ce qui concerne le Congo par exemple, la plupart des recherches menées dans ce pays focalisent sur les outils en tant que support ou vecteurs d'information laissant ainsi très peu de place aux ruraux. On peut citer dans le domaine de la communication en milieu rural les travaux sur la Radio Rurale Congolaise notamment ceux de Félix MABOUIDI⁽⁴¹⁾ et de FYLLA Saint-Eudes⁽⁴²⁾. Dans ces études, les auteurs s'appesantissent sur le

⁴¹MABOUIDI F. La radio rurale en Afrique Noire, les stratégies de communication, cas du projet Radio Rurale du Congo, thèse, Grenoble III : 1989, 461 pages.

⁴²FYLLA S.E. La grille des programmes de la voix de la révolution congolaise et les émissions de la radio rurale de 1977 à 1982 thèse, Bordeaux III : 1989, 471 pages.

fonctionnement d'une institution d'animation des ruraux sans laisser suffisamment de place au contexte culturel et matériel des ruraux. C'est donc le souci de nous intéresser de plus près à ce dernier point qui nous donne la conviction de nous engager dans un domaine d'envergure qui mériterait d'ailleurs plus d'intérêt. Dans un pays où on parle d'écodéveloppement, il semble important de consacrer plus de crédit à l'information de ceux qui sont considérés comme les artisans du développement. En effet, la réussite des politiques de développement et de "conscientisation" de la population pour le respect de la nature ou pour l'amélioration de la production passe par une large information aussi bien de ceux qui élaborent les politiques que de ceux pour lesquels elle est produite.

En dehors de cette vision "développementaliste" du sujet, il est aussi intéressant de voir dans quelle mesure le milieu rural s'organise en matière d'information et comment l'information du "hors groupe" est acceptée ou non .

Sans parler d'inégale information comme François CHEVALDONNE ⁽⁴³⁾ on peut faire le constat d'une information abondante dans les pays du Nord, sans qu'elle soit mise réellement à la disposition des pays qui pourraient en avoir besoin.

En fait le plus grand intérêt pour nous, c'est d'aborder un domaine jusqu'ici peu exploré.

⁴³CHEVALDONNE F. La communication inégale thèse, Paris 8: 1979, 380 pages.

G/ LES LIMITES

G1/ Limites générales

Avant d'aborder les limites spécifiques à notre travail, il convient d'évoquer les difficultés inhérentes à la notion d'information. L'information comme le souligne Daniel CONFLAND ⁽⁴⁴⁾ relève du domaine de l'immatériel, ce qui implique la difficulté de la quantifier ou de la qualifier. En effet, à partir de quel moment peut-on estimer qu'une population est suffisamment informée ou qu'une information est efficace? On sait tous que l'usage que l'on fait de l'information dépend de plusieurs facteurs dont la capacité matérielle du destinataire d'utiliser les données reçues. Parler de capacité matérielle suppose donc un ensemble de variables relevant du contexte et qui en général n'a rien à voir avec le récepteur.

Toujours à propos de l'information J.HEBENSTREIT souligne l'ambiguïté relative au mot "information". Cette ambiguïté - pense l'auteur - provient "du fait que le même mot est utilisé pour désigner tantôt le contenu de n'importe quelle communication ou message, tantôt le support ou le contenant de ce message"⁽⁴⁵⁾. En effet, l'information est généralement considérée - notamment par des acteurs impliqués dans la gestion des systèmes documentaires - comme un ensemble d'éléments stockables susceptibles d'être traduits, gérables, transportables. Ce point de vue entraîne une grande confusion entre les données et les supports qui les véhiculent.

Une autre ambiguïté naît du fait que l'information comme contenu peut être saisie à des niveaux différents : parfois elle désigne n'importe quel message sans tenir compte de la véracité de ce message, parfois c'est ce dernier élément qui

⁴⁴Daniel CONFLAND. Op.Cit.

⁴⁵Encyclopaedia universalis 1984, page 14.

la détermine. Autant la définition de l'information est imprécise, autant nos interviewés ont eu du mal à saisir cette notion. Une tentative d'explication, avons-nous remarqué, suggérait certaines réponses à nos enquêtés.

En tant que produit de la communication, l'information s'avère être un objet d'analyse complexe à appréhender. Un certain nombre d'éléments et de relations sont à considérer. L'information met en jeu plusieurs types d'acteurs à l'extérieur comme à l'intérieur du milieu rural (agents ruraux ou urbains, décideurs politiques, public rural...). Elle revêt également plusieurs formes dont certaines ont un contenu difficilement saisissable. Les relations interpersonnelles directes par exemple sont assez difficiles à analyser du moins en ce qui concerne leur contenu. Cela est également vrai pour les relations du second degré. En effet, s'il paraît relativement aisé d'analyser le contenu d'une émission, d'un journal, l'exercice devient plus ardu quand il s'agit de l'information socialisée ou des échanges d'information dans le cadre des services étatiques ou de l'encadrement par les ONG. Il faut dire que les rapports de mission, les comptes rendus de réunions ou les évaluations des agents de l'Etat quand ils existent s'entassent dans des tiroirs bien à l'abri des chercheurs.

G2/ Limites spécifiques

Nos recherches sur l'information en milieu rural au Congo ont été confrontées à des difficultés dont les plus importantes sont d'ordre sécuritaires. En effet, nous avons menés nos enquêtes dans un climat de méfiance et de tension consécutives aux affrontements ethno-politiques de 1993. Malgré l'arrêt des hostilités, la circulation à travers le territoire congolais nécessitait un certain nombre de précautions.

D'autres difficultés sont liées à la rareté de la documentation et des données statistiques : le dernier recensement général de la population congolaise remonte à 1984. Il nous a été impossible dans ces conditions, de connaître par exemple le nombre d'habitants des villages dans lesquels nous enquêtons, la superficie des cultures, la production, le nombre de postes récepteurs, les revenus des habitants ; des données qui auraient pu pourtant nous donner un meilleur éclairage sur les populations que nous étudions.

En ce qui concerne les données recueillies lors des interviews, la plupart d'entre elles découlent des acteurs impliqués dans le processus d'information. Ainsi avons-nous remarqué dans les déclarations des uns et des autres que chaque groupe, chaque catégorie essaie d'imputer la responsabilité des échecs aux autres. Les insuccès et leurs raisons sont généralement attribués aux ruraux si ce n'est aux décideurs politiques quand on interroge les agents d'information et, vice-versa, quand on se trouve en face des ruraux ou des décideurs politiques. Combien de fois n'a-t-on pas entendu des phrases comme : "le pouvoir est là pour s'enrichir", "les fonctionnaires sont payés à ne rien faire" ou que "les ruraux sont de grands paresseux".

Il serait inutile d'évoquer ici les nombreuses difficultés financières, matérielles, auxquelles nous avons été confrontés.

II/ CADRE METHODOLOGIQUE

L'enquête sur le terrain a été réalisée entre le 2 décembre et le 28 mars 1995 soit quatre mois d'enquête environ, au contact des émetteurs et des destinataires de l'information en milieu rural. Cinquante quatre paysans ont participé aux discussions de groupe, 160 ruraux au total (80 par région) et 39 agents d'information ont été interrogés, ceci sur 11 principaux points d'enquête. La population concernée est celle âgée de plus de 15 ans.

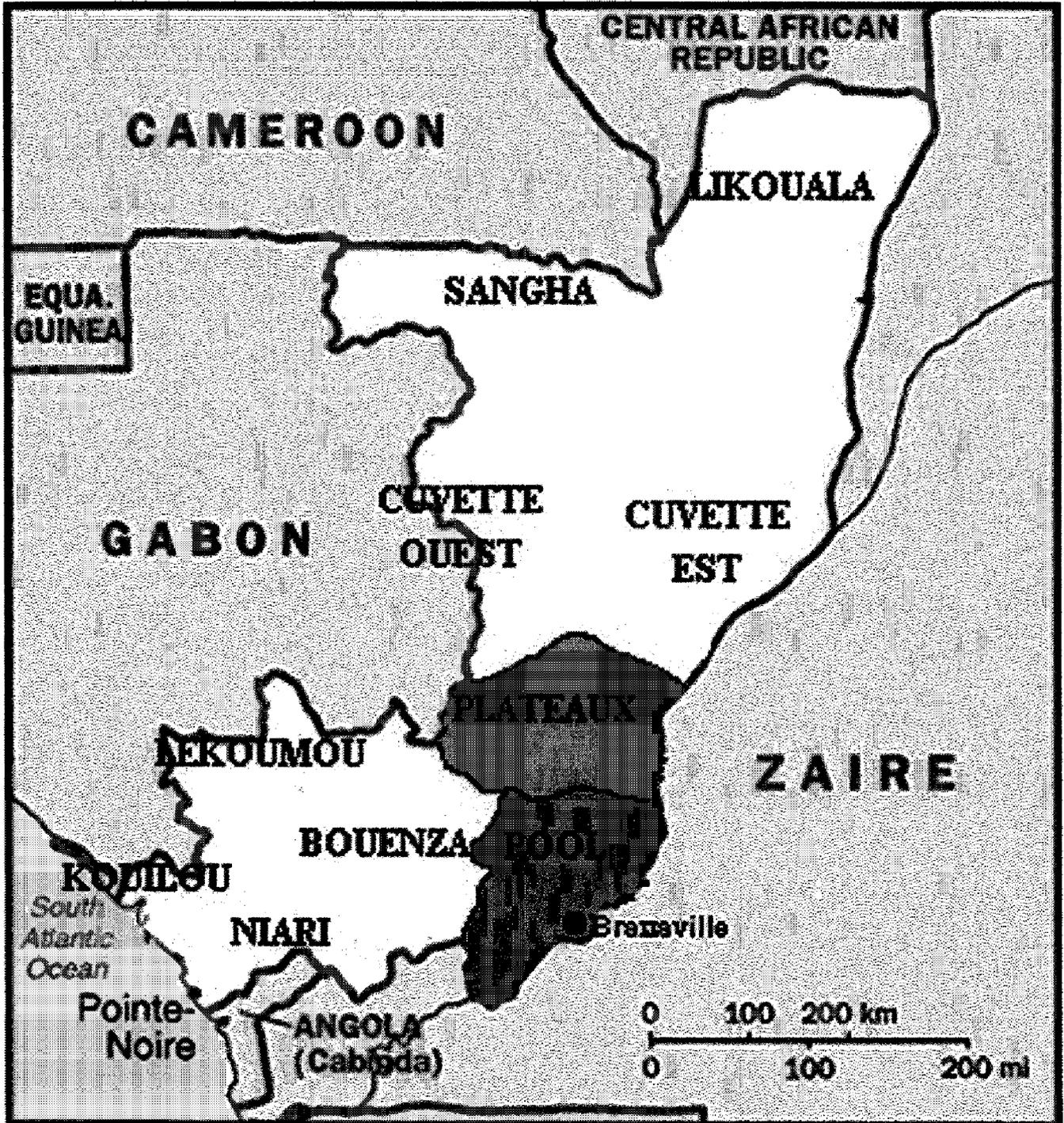
Nous avons séjourné une semaine au moins dans chacun des dix villages sélectionnés. Les difficultés de transport et la complexité de l'enquête nous ont obligé à mettre plus de temps dans certaines localités que d'autres. La durée du séjour pouvait varier du simple au double. Il nous a fallu par exemple établir des bases sectorielles à Gamboma, Kinkala, Madzia et Djambala d'où nous partions pour atteindre les localités environnantes. Evidemment, nous avons mis plus de temps dans ces villages qu'ailleurs. D'autre part, il nous a fallu quelquefois nous conformer au programme du guide que nous avons choisi parce qu' il semblait risqué de nous aventurer tout seul sur certains trajets. Le voyage de Louengo par exemple n'a pu se faire qu'en grand groupe, près de trente kilomètres à pied (aller retour) dans un secteur qui passe pour être le repère des "déterreurs de morts"⁽¹⁾. Le voyage en groupe était pour l'enquêteur étranger que nous étions,

¹Une rumeur assez tenace circule sur les "déterreurs de morts" qui opéreraient dans la région de Mindouli, de Boko et du Bas - Zaïre. Ces derniers utiliseraient des pouvoirs magiques pour retirer le corps de la terre afin de vendre ossements et linceuls. Pour garder leur anonymat, ils tueraient tous

le seul capable de nous rassurer, d'autant plus que deux membres du groupe avaient "loué" pour l'occasion deux revolvers. Une fois à Louengo, nous ne pouvions travailler que la journée.

ceux qui les surprennent. De nombreux cas de déterrement ont été signalés dans la région et les familles ont pris l'habitude de faire garder les nouvelles tombes jusqu'au raffermissement de la terre.

CARTE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO



Les consignes de sécurité étaient strictes : ne pas se promener à partir de dix-huit heures. Interroger des villageois qui le plus souvent ne rentrent du travail qu'à partir de seize heures devenait problématique. Plus difficile était l'interview des femmes très occupées par les devoirs familiaux. Dans ces conditions, nous avons été obligé de mettre plus de temps que prévu. Dans tous les cas, nous sommes loin de penser que cette inégalité dans le temps passé sur les lieux d'enquête ait eu un impact négatif sur notre travail, bien au contraire elle témoigne de la flexibilité de notre enquête en fonction des exigences du terrain.

En ce qui concerne les lieux d'enquête, nous avons pour chaque région retenu une préfecture, une sous-préfecture, un "village centre", un village ordinaire, un petit village.

La notion de petit village ou village ordinaire que nous utilisons ici ne repose pas sur des aspects quantitatifs immuables. Nous avons estimé qu'il fallait les adapter à la région étudiée, ce qui aboutit au fait qu'un petit village du Pool pourrait à la limite ressembler à un village ordinaire des Plateaux. Il faut noter également que même si les quatre catégories de villages que nous avons choisies ne représentent pas toutes les spécificités des villages du Congo, ils reproduisent néanmoins les caractéristiques principales des villages congolais. Ainsi avons nous choisi :

- Kinkala , la sous-préfecture de Boko, le village centre de Louengo, le village de Mbamou pour la région du Pool ;

- Djambala, la sous-préfecture de Gamboma, le village centre de Kébara Yala et le village de Odzio pour la région des Plateaux.

Le choix de la préfecture et de la sous-préfecture était assez intéressant dans la mesure où ce sont des centres importants dans le circuit de l'information du monde rural. C'est de là que les informations en provenance de la ville sont

"dispatchées" vers les ruraux et celles de la campagne vers les centres de décision et de diffusion de masse qui sont situés en ville. La concentration des représentations de l'administration publique, des ONG intervenant en milieu rural donnent à ces centres une importance particulière. On constate également que la forte concentration des populations d'origines diverses font de ces localités, des lieux où s'échangent d'énormes flux d'informations. Nous avons, au cours de ce travail, voulu nous intéresser également aux villages centres : localités qui, dans le cadre du projet de développement intégré ont bénéficié d'une intervention particulière. Il s'agit d'une opération de développement rural réalisée par les ONG et l'Etat congolais, dans laquelle une place de choix avait été accordée à l'information des ruraux. Il nous a paru également judicieux d'intégrer dans notre enquête un village ordinaire et un petit village très éloigné des interventions du "hors-groupe". Il s'agissait de localités dépourvues de centre d'enseignement secondaire, distantes du dispensaire le plus proche d'environ dix kilomètres, d'accès difficile, sans couverture électrique, sans système d'adduction d'eau ni réseau téléphonique. Le village de Mbamou par exemple compte moins de 300 habitants, il se situe à trente kilomètres environ du chemin de fer et de la voie goudronnée. Il n'y a ni infirmier, ni agent agricole et le camion, seul lien avec la ville, ne passe qu'une fois par semaine et encore faudrait-il qu'il ne tombe pas en panne ou qu'une pluie n'ait pas abîmé la route. Les paysans doivent parcourir une trentaine de kilomètres à pied pour aller vendre leurs produits, se soigner, prendre le train, inscrire leurs enfants au collège.

En dehors des habitants de ces villages, nous avons discuté avec les membres du groupement pré-coopératif de Béné (Plateaux) et ceux du groupement des producteurs ruraux de Madzia (Pool).

D'autres enquêtes ont été menées à Brazzaville, siège de la plupart des institutions émettrices. En effet, nous n'aurions pas pu mener à bien ce travail, si

nous n'étions pas allé là où se conçoit une bonne partie de l'information diffusée en milieu rural. Les enquêtes de Brazzaville allaient nous permettre de saisir de manière plus précise les conditions dans lesquelles sont produites et émises les informations destinées au milieu rural.

Ce travail a nécessité l'utilisation de trois langues : le Lari pour les paysans du Pool, le Lingala pour les paysans des Plateaux et le Français pour les agents d'information (étrangers et nationaux) des services de l'État et des ONG.

Les méthodes essentielles utilisées sont : l'observation participante, l'entretien semi-directif, l'analyse de contenu et l'analyse de la grille des programmes.

A/ L'OBSERVATION PARTICIPANTE

L'expression **observation par participation** désigne en réalité un assez large éventail d'activités allant de la participation au groupe étudié en tant que membre à part entière, à l'observation et à l'interview assez informelle des membres en tant que non-membre. C'est Nels Anderson qui réalisa une des premières recherches sociologiques représentant la forme extrême de participation active où l'on s'immerge totalement dans les données. Il voulait étudier la vie des clochards et pensait que la meilleure façon de procéder était de le devenir lui-même. En ce qui nous concerne il nous était impossible de "devenir paysan", d'autant plus que notre séjour prolongé en milieu urbain et à l'étranger a fait disparaître en nous une partie de ce qu'il y avait de rural. Mais nous avons dans la mesure du possible vécu comme eux, partageant leurs préoccupations, leurs travaux, leurs plaisirs, bref leur vie. C'est ainsi que nous nous sommes assez souvent rendu dans les plantations pour arracher les tubercules de manioc, les transporter, les éplucher, et le soir, au "Mbongui" ⁽²⁾ nous avons partagé le repas avec les paysans. C'est ainsi que petit à petit, nous nous sommes débarrassé de cette image de citadin, voire d'étranger pour ne plus paraître que comme "un fils de retour chez lui" c'est-à-dire auquel on peut se livrer. Cette confiance n'a pas toujours été facile à acquérir puisqu'il nous a fallu parfois recourir à l'intervention d'un proche de la communauté. A Béné (village Pygmée) par exemple, nous nous sommes fait accompagner du responsable sectoriel de la Radio Rurale, à qui d'ailleurs nous avons été recommandé par son directeur.

²Foyer commun organisé autour d'un homme (l'oncle, le père ou l'aîné). Les gens qui s'y rassemblent apportent leur contribution au repas commun. Le Mbongui est le haut lieu de la culture. C'est là que se disent les contes, qu'on apprend les proverbes et qu'on acquiert la sagesse.

Mais de nombreux pourparlers ont été nécessaires pour que les paysans acceptent l'idée d'une discussion, de même qu'il leur a fallu de longues explications pour admettre que nous n'étions pas un agent de l'Etat.

L'observation participante nous aura permis de constater l'existence ou non d'une information en milieu rural et donc de vérifier l'hypothèse du vide informationnel ou de la rupture dans le circuit d'information. Cette observation s'est appuyée sur les points ci-dessous :

- la connaissance des agents autrement dit : qui sont-ils et dans quelles conditions informent-ils, que disent-ils et où le disent-ils?

- la connaissance des ruraux autrement dit qui sont-ils, comment vivent-ils, comment s'informent-ils, sur quoi s'informent-ils, où et chez qui s'informent-ils?

Ceci suppose la prise en compte des préoccupations des ruraux, les valeurs auxquelles ils s'attachent, leur vie. Une observation des conditions dans lesquelles ils vivent est de ce point de vue importante à savoir :

- leur équipement notamment l'infrastructure routière, la couverture ou non en électricité, l'existence ou non de lignes téléphoniques, l'existence ou non des kiosques à journaux, de bibliothèques, de radio-clubs, l'équipement en moyens d'information et la qualité de réception...

- leurs habitudes (habitudes d'information, moyens d'information, heures d'information) ;

- leur milieu : type d'habitat, état de l'environnement, degré de ruralité ;

- leur système de production : méthodes culturales, exploitation forestière, chasse, pêche...

Il faut signaler que grâce à l'observation nous avons pu éviter certains biais dus pour la plupart à l'effet de prestige, notamment sur la fréquence de

l'écoute radiophonique, sur la possession d'un poste radio ou sur les moyens d'évacuation des déchets.

Nous avons également observé les agents locaux d'information c'est à dire les encadreurs de base de Madzia et de Gamboma que nous avons suivis dans leurs déplacements. Cette observation a été complétée par un stage à la Radio Rurale où pendant 4 semaines (officiellement) et plus, nous avons suivi les agents du service de l'alphabétisation et de l'éducation permanente, du service de la coopération, de la documentation, de la presse écrite, de l'audiovisuel et du service matériel.

B/ L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Le but poursuivi par l'entretien est d'essayer de comprendre le contexte, les besoins, les motivations, les exigences, les solutions apportées sur les principaux problèmes auxquels sont confrontés les ruraux. Cette méthode est d'autant plus intéressante qu'elle nous permet d'aller plus en profondeur des phénomènes observés en nous permettant d'en comprendre les tenants et les aboutissants. Autrement dit, si l'observation nous permet de constater par exemple que M. MALONGA écoute la radio tous les jours à 6 heures du matin, l'entretien nous permet de comprendre pourquoi il le fait à cette heure là plutôt qu'à une autre.

Nous avons opté pour l'entretien semi-directif appelé aussi clinique ou structuré, parce que cette méthode accorde une semi-liberté à la personne interrogée. Celle-ci aborde les sujets, selon ses désirs et l'importance qu'elle attache au sujet. Effectivement cela présente le risque de voir l'interviewé n'aborder que partiellement les centres d'intérêts de l'étude. Mais cela peut être facilement évité si l'enquêteur suit bien son guide d'entretien et relance les thèmes superficiellement traités.

L'entretien s'est fait dans un groupe homogène de quatre ruraux. Nous nous sommes entretenus dans chaque point d'enquête avec quatre groupes différents : femmes de moins de 45 ans, femmes de plus de 45 ans, hommes de moins de 45 ans, hommes de plus de 45 ans.

Ces conversations ont duré une heure ou plus, en fonction de la qualité des relations nouées avec les interviewés et de l'abondance des discours. En règle générale, elles avaient lieu les dernières heures de notre séjour dans le village,

laissant ainsi le maximum de temps nécessaire à la mise en place d'une véritable relation de confiance.

Le choix de groupe homogène a été décidé pour éviter que certaines catégories soient influencées par d'autres ou essaient de se cacher derrière d'autres. En effet, il est souvent arrivé qu'un membre de la communauté ou de la famille veuille répondre à la place d'un autre ou que les plus jeunes tentent de s'aligner (respect oblige) au point de vue des aînés.

L'entretien a permis de recueillir une information plus détaillée sur les éléments déjà cités : l'information elle-même, les agents, les lieux, les heures et les moyens d'information des paysans.

En ce qui concerne l'information en tant que telle nous nous sommes intéressé aux différents thèmes véhiculés, au support et au degré d'exposition à l'un ou à l'autre.

Cette technique nous a permis d'évaluer le degré de connaissance, le degré d'exposition, le degré d'acceptation ou de résistance des individus par rapport à notre thème de référence c'est à dire l'information en milieu rural, un thème qui ne pouvait être saisi qu'à partir de multiples paramètres dont :

- la protection de la flore, de la faune, et du sol ;
- la protection de l'homme ;
- l'agriculture ;
- la politique.

Les interviewés ont donné leur avis sur l'information qui leur est offerte, les agents qui sont chargés de diffuser cette information (ou les destinataires) et les moyens qu'ils utilisent. Ils ont exprimé leurs attentes, défini leurs besoins, bref tracé le portrait de l'information idéale selon eux.

En dehors des ruraux et des encadreurs de base, nous nous sommes entretenu avec les supérieurs hiérarchiques des agents de terrain.

Ainsi avons nous travaillé pour ce qui est des médias avec:

- le Conseiller à la communication du Ministre de la Communication ;
- le Directeur des Programmes de Télé-Congo ;
- le Directeur des Programmes de Radio-Congo ;
- le Directeur de la Radio Rurale ;
- les chefs de service de la Radio Rurale ;
- les chefs de sections de la Radio Rurale ;
- quelques journalistes de la Radio Rurale ;
- quelques journalistes des Radio Locales ;
- quelques journalistes de la Presse Nationale.

Pour les organisations gouvernementales :

- le Chef du Service Vulgarisation du Ministère de l'Agriculture ;
- un responsable de la Direction de la Protection de la Faune et de la Flore ;
- un conseiller du Ministre de l' Environnement ;
- le Chef de Section Information Education et Communication de la Direction de la Santé de la Famille ;
- le Chef de Section Information Education et Communication du Programme de Lutte contre le Sida ;
- le Chef de Section Information Education et Communication du Programme de Lutte contre la Tuberculose ;
- un responsable de la Section Information Education et Communication de la Direction des Soins de Santé Primaires ;

- le Chef de Section Information Education et Communication de la Direction des Affaires Sociales ;
- un responsable du Service d'Hygiène ;
- le Responsable des Relations Extérieures du Ministère de la Recherche Scientifique ;
- un responsable de la Direction du Projet Villages Centres ;
- un responsable du Service vulgarisation du Ministère de l' Agriculture et du Développement Rural ;
- un responsable de la Direction des Eaux et Forêts.

Pour ce qui est des organisations internationales :

- un responsable du FNUAP (Fonds des Nations Unies pour l'Aide à la Population) ;
- un responsable de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

Pour ce qui est des organisations non gouvernementales :

- un responsable de l' Oeuvre Féminine (Eglise évangélique du Congo) ;
- un responsable de l'Association Congolaise Pour le Bien Etre Familial (O.N.G. intervenant dans le domaine du planning familial) ;
- un responsable de l'Association Terre et Progrès (développement rural) ;
- un responsable du Corps de la Paix (O.N.G. américaine intervenant dans le domaine de la pisciculture paysanne, l'hydraulique villageoise, l'hygiène et l'assainissement).

Il faut préciser à ce niveau qu'il nous a fallu faire un choix dans la mesure où le milieu rural est le lieu d'interventions multiples impliquant d'innombrables acteurs. Nous avons donc essayé de nous rapprocher de ceux qui à notre avis pouvaient nous apporter les données dont nous avons besoin.

C/ LA DISCUSSION DE GROUPE

Compte tenu de la difficulté de réunir plusieurs personnes à la fois, nous avons rarement procédé à la discussion de groupe. Cette technique a été essentiellement utilisée avec les membres des groupements villageois à savoir ceux des groupements pré-coopératifs de Béné, de Odzio, de Louengo et ceux du Groupement des Producteurs Ruraux de Madzia.

Il s'agissait pour nous de réunir tous les membres du groupement dans leur diversité (20 membres présents à Béné, 8 à Madzia, 12 à Odzio et 14 à Louengo).

La discussion reprenait tous les thèmes évoqués dans les méthodes précédentes.

Ici l'accent a été plus mis sur l'opinion des membres et une place importante a été laissée à l'information coopérative, au problème de la langue...

Au-delà de la critique, ce sont les souhaits qui nous ont importé le plus, l'objectif principal étant d'avoir des solutions proposées par les ruraux eux-mêmes aux problèmes de l'information auxquels ils sont confrontés.

La discussion de groupe a permis d'aller au delà des avis individuels pour essayer de cerner l'opinion collective, d'approfondir des idées personnelles recueillies lors des entretiens, de les soumettre à l'appréciation des membres du groupe. L'une des difficultés principales de cette méthode reste celle de réunir un

nombre élevé de personnes, de les faire intervenir librement quel que soit leur âge, leur sexe ou leur rang social. Dans un pays où les populations ont été longtemps muselées, la réunion d'un tel groupe nécessitait quelques garanties comme l'appui d'une autorité villageoise ou d'un agent d'encadrement, même si cela risquait d'influencer certaines réponses. Si dans la pratique, la réunion de Madzia n'a posé aucun problème dans la mesure où les membres de la coopérative nous étaient plus ou moins familiers, la discussion de Béné a été plus difficile à réaliser. Il nous a fallu utiliser les services de l'agent d'encadrement agricole, chef de secteur de la radio rurale à Gamboma.

D/ L'ANALYSE DE CONTENU

L'analyse de contenu nous a permis d'avoir au delà des interviews une appréciation personnelle de l'information offerte aux ruraux. Nous nous sommes basé de ce fait sur 12 émissions de la Radio Rurale enregistrées pendant notre période d'enquête, à savoir deux O.R.P.R. (opération radio promotion rurale) et deux émissions de formation pour chaque langue de diffusion (Français, Kituba, Lingala). Ces émissions ont été enregistrées à raison de trois émissions par semaine (Lingala, Français, Kituba) et deux fois par mois. Cet échelonnement dans le temps nous a permis d'éviter des biais dans la mesure où la programmation est parfois influencée par des aides apportées par d'autres ministères ou par l'actualité.

En ce qui concerne la presse écrite, nous avons choisi de travailler sur les deux derniers numéros de chaque publication de la Radio Rurale (Ekolo, Le guide du vulgarisateur, Echo rural). Le choix de ces numéros s'explique par le

fait que notre travail concernait uniquement les années 90. Il nous a paru de ce fait inutile que notre corpus dépasse ce seuil.

Enfin, nous avons dans notre analyse intégré deux réunions d'information auxquelles nous avons assisté : la réunion d'Odzio, dans le cadre de la tournée de l'agent agricole du secteur et la réunion du groupement des producteurs ruraux de Madzia. Nous aurions voulu assister à plus de réunions, mais la période de notre enquête ne coïncidait pas toujours avec le programme de l'encadreur rural. Même quand le calendrier le prévoyait, l'agent de l'Etat n'avait pas toujours les moyens de se déplacer. A cet effet, il n'a d'ailleurs cessé de dire aux paysans qui se plaignaient de la rareté de ses visites: "si vous voulez que je continue à venir vous voir, pensez à m'envoyer les frais de déplacement". Ce qui paraît à la limite de la mendicité est une réalité à laquelle se trouvent réduits de nombreux fonctionnaires congolais qui à l'époque de notre enquête accusaient 13 mois d'arriérés de salaires.

L'analyse de contenu a été appuyée par l'analyse de la grille des programmes de la Radio Rurale, le principal émetteur en milieu rural au Congo. Le dernier élément nous a permis de savoir si la programmation des émissions tenait compte de l'emploi du temps des ruraux, autrement dit si elle était adaptée au public visé.

Nous n'avons pas de ce fait retenu d'émissions de télévision, de la radio nationale ni les parutions de la presse locale dans la mesure où notre enquête ne concernait que les informations destinées au milieu rural.

Les méthodes que nous avons utilisées sont celles que nous avons jugées les plus adéquates pour notre enquête. Evidemment, nous en avons écarté beaucoup d'autres notamment le questionnaire que nous avons estimé inapproprié à un milieu fortement analphabétisé.

Les méthodes que nous avons retenues ont également leurs lacunes et leurs défauts. C'est pour cela que nous les avons complétées les unes par les autres.

E/ L'ECHANTILLONNAGE

L'impossibilité de trouver des données statistiques fiables sur les populations rurales ⁽³⁾ nous a obligé à écarter d'office certaines méthodes (méthode des quotas).

Nous avons retenu comme critère principal de sélection le fait d'appartenir à la population rurale. De là, nous nous sommes appuyé sur le fait que certaines personnes se rencontrent dans des endroits particuliers : les ruraux en zone rurale de même que les citadins se trouvent en ville.

Lorsqu'on se contente d'un échantillon de cette population, il est possible de constituer un échantillon correct en se rendant dans de tels lieux et en procédant sur place à un tirage au sort parmi les personnes présentes. Il est évident que nous ne pouvions pas nous contenter d'un seul village. Nous avons donc commencé par constituer un échantillon représentatif des villages de la région étudiée, tout au moins un échantillon raisonné, comprenant une variété suffisante de cas. C'est ainsi que pour chaque aire d'étude nous avons choisi un petit village, un village ordinaire, un village centre, une sous-préfecture et la préfecture.

Une fois dans le village, nous avons la possibilité de prendre au hasard des passants, mais là il y a le risque de guider notre choix sur des personnes selon

³Le dernier recensement général de la population congolaise date de 1984

des critères subjectifs. La meilleure méthode nous paraissait être le porte à porte puisque ignorant qui va ouvrir la porte à laquelle on frappait on ne pouvait pas être influencé par l'air plus ou moins aimable auquel on aurait certainement été sensible si nous avions choisi nos sujets dans la rue. Pour renforcer le caractère aléatoire de notre enquête, nous nous arrêtons à une maison sur deux. A cet effet s'est révélée la nécessité de ressortir efficacement les différences entre les diverses catégories sociales. Il nous a donc semblé judicieux de former des groupes homogènes de 4 individus. Nous aurions pu à ce niveau interroger à tour de rôle chacun des individus, mais notre enquête essentiellement qualitative ne l'exigeait pas. L'avantage d'interroger un petit nombre de personnes en même temps est de permettre tout comme dans une "mini-discussion" que chacun se prononce sur un point de vue, une idée lancée par un autre, sujet qu'il aurait peut être oublié d'évoquer si on ne le lui avait pas rappelé.

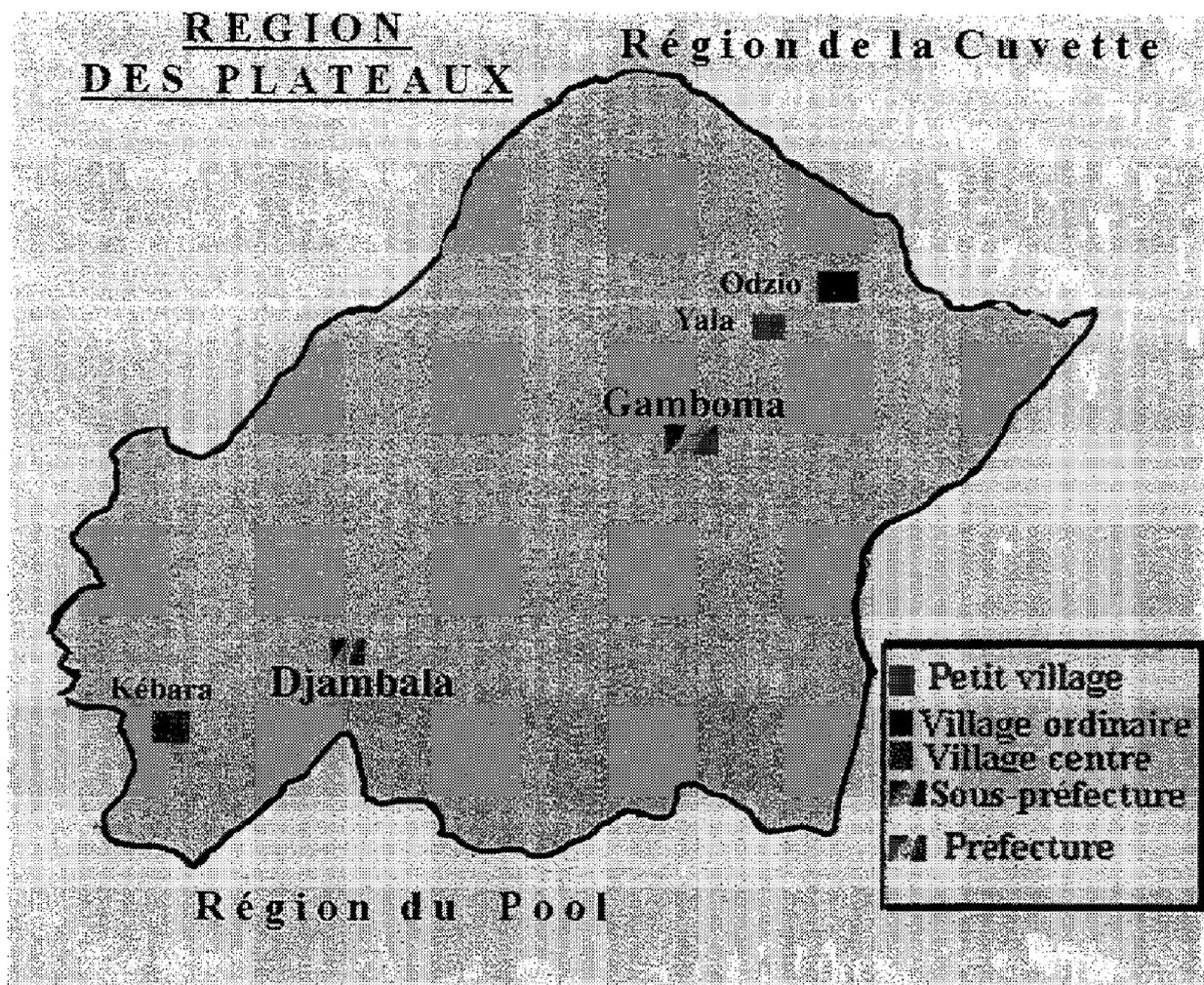
Toutefois, comme nous l'avons dit précédemment, nous avons subdivisé notre population en :

- femmes de moins de 45 ans ;
- femmes de plus de 45 ans ;
- hommes de moins de 45 ans ;
- hommes de plus de 45 ans.

On pourrait également s'interroger sur le fait d'avoir fixé la frontière à 45 ans, alors qu'il aurait peut être fallu épouser les distinctions classiques jeunes-adultes. La raison est simple : cette distinction ne nous paraissait pas pertinente dans la mesure où notre pré-enquête nous avait montré que les différences les plus significatives du point de vue comportemental se manifestaient à ce niveau-là. Toutefois, cela ne nous empêche pas dans notre analyse d'apprécier d'autres critères qui de près ou de loin peuvent influencer les ruraux dans leur rapport à l'information.

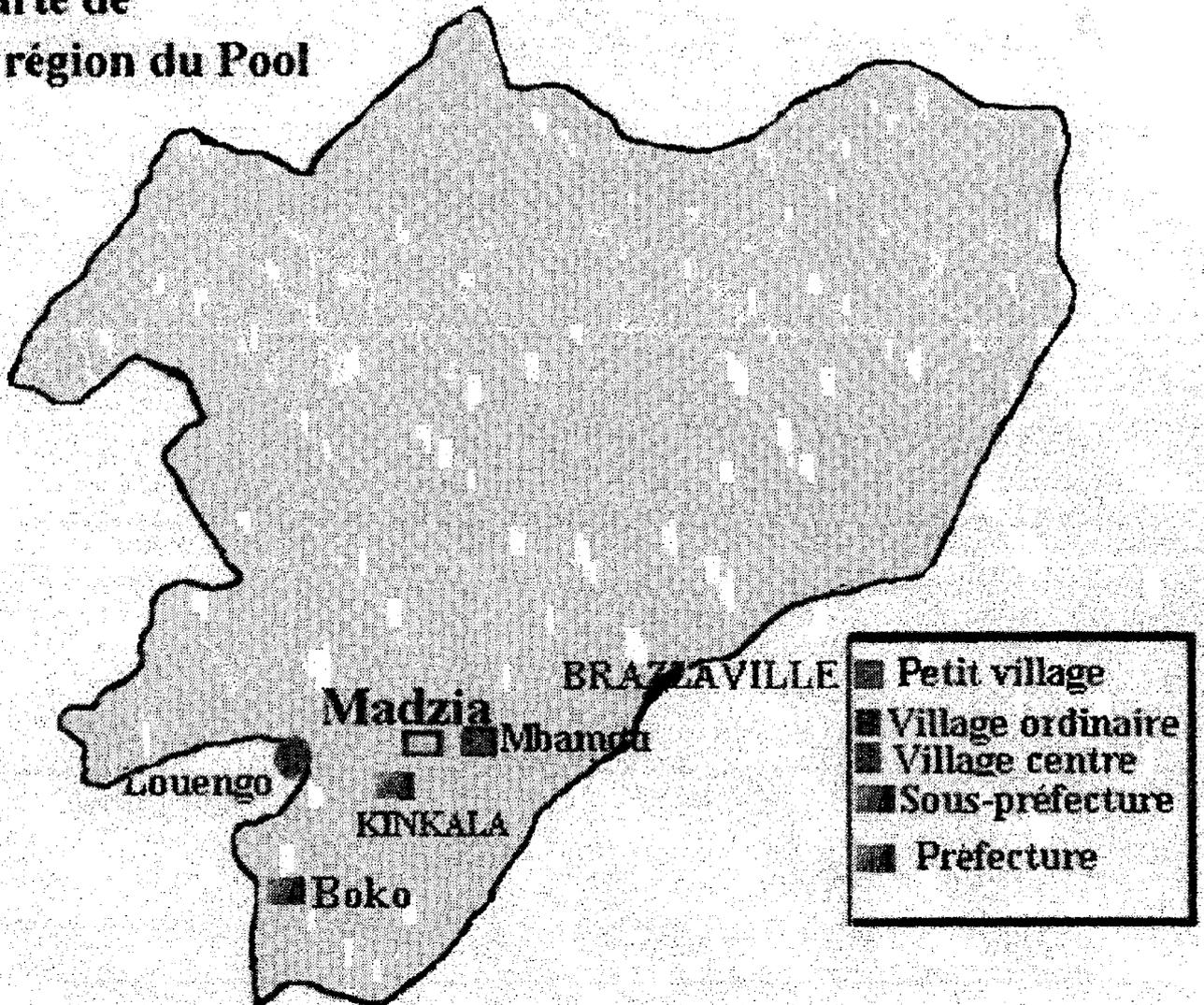
Pour terminer, il nous a semblé raisonnable de limiter notre population aux plus de 15 ans. Car c'est à cet âge que le jeune rural commence vraiment à être indépendant. Il peut aller à la chasse, à la pêche tout seul ou avec ses amis, il peut avoir sa petite plantation. Celle-ci, bien que se situant généralement à côté de celle de ses parents permet au jeune d'être complètement responsable, de prendre des décisions pour la gestion de sa propriété. Lorsqu'il est malade, il peut décider tout seul d'aller consulter un médecin ou un tradithérapeute, voire les deux.

Il apparaît, avant de clore cette partie sur la méthode, important de justifier le choix des régions étudiées. En effet, le Pool et les Plateaux peuvent être considérées comme deux régions représentatives de l'ensemble des régions du Congo. Ces espaces géographiques, administratifs mais aussi sociaux présentent à la fois des similitudes et des différences qui caractérisent toute la diversité du pays. Il s'agit de deux régions proches de Brazzaville dont une partie de la population partage la même culture et un territoire aux caractères physiques très proches.



Carte de la région du Pool

Région des Plateaux



Echelle : 1 / 2500000

Mais il convient de rappeler quelques spécificités⁽⁴⁾ qui au sein de cette similitude peuvent créer des différences. La région du Pool dépendait dans le passé du royaume Kongo et les Plateaux du royaume Téké, les deux grands royaumes de l'histoire du Congo. Nous avons donc affaire à une population Kongo, connue pour son ouverture à la modernité et une population Téké connue pour sa résistance au modernisme et son attachement à la tradition; une population Kongo connue pour son engagement politique et une population Téké qui s'est longtemps désintéressée du pouvoir politique ⁽⁵⁾.

Sur le plan physique le Pool est une région de grandes forêts avec une forte pluviométrie tandis que les vastes savanes des Plateaux connaissent quelques problèmes d'approvisionnement en eau.

A travers le choix de la région du Pool et des Plateaux, nous avons donc voulu tenir compte des principaux aspects culturels et physiques qui caractérisent le milieu rural congolais et qui sont susceptibles d'avoir une influence sur le processus d'information.

⁴Ces spécificités que nous avons d'ailleurs déjà évoquées dans la section consacrée à l'objet de l'étude connaîtront un développement plus large dans la deuxième partie de notre travail.

⁵Nous reviendrons plus en détail dans la deuxième partie de ce travail.

Première partie

**LES SYSTEMES D'INFORMATION DU
MILIEU RURAL**

Un système peut être défini comme l'ensemble des outils, procédures, pratiques et comportements mis en oeuvre pour une action donnée. Dans le domaine de la communication, le mot système a d'abord été utilisé dans le domaine de la documentation où il désignait l'ensemble des moyens rendus disponibles autour d'un certain type de préoccupations et rassemblés dans une ou plusieurs banques de données. Ceci nous amène à considérer comme système d'information du milieu rural l'ensemble des moyens mis en place pour assurer l'information des ruraux. Ces systèmes intègrent aussi bien les sources, les médias que les personnes chargées de l'information des ruraux et dépassent le cadre institutionnel pour intégrer les systèmes d'information spontanée. Il n'y a donc pas de système d'information unique sur lequel seraient branchés tous les moyens. Il y a des systèmes différents qui se côtoient et entrent parfois en interaction. Ainsi au Congo, les informations de la radio sont relayées par le bouche à oreille, et les animateurs de radio n'hésitent pas à faire venir sur le plateau les acteurs de l'information socialisée.

Nous allons donc dans cette première partie, essayer d'approcher les sources, les acteurs et les moyens d'information effectifs ou potentiels en milieu rural au Congo dans une étude, qui loin d'être descriptive, s'appliquera à analyser les systèmes par rapport à leur fonctionnement et par rapport au public rural. Il s'agit à ce niveau, de déceler principalement les ruptures qui peuvent exister au niveau du circuit de l'information.

La grande attention portée aux acteurs, aux sources et aux moyens d'information ne devrait pas faire croire au lecteur que nous nous engageons dans une perspective privilégiant l'émission. Bien au contraire, nous voulons démontrer qu'en dépit de la confiance et des espoirs attachés aux acteurs, aux moyens existants, l'information du public rural reste à repenser. Cette nouvelle vision devrait placer au

centre de toute réflexion l'homme, le destinataire de l'information sans toutefois oublier le milieu dans lequel il vit. De la même manière, nous ne saurons écarter les différents avantages et difficultés liés à l'utilisation de certains moyens ou sources d'information.

Cette première partie va donc être divisée en trois principaux chapitres à savoir les principales sources, les acteurs et les moyens d'information.

Dans le premier chapitre nous avons choisi d'examiner les différents agents et relais d'information du milieu rural, qu'ils soient internes ou externes.

Le deuxième chapitre sera, quant à lui, consacré aux sources et en particulier aux sources socialisées, aux centres documentaires nationaux et étrangers ainsi qu'aux sources technologiques. L'examen des sources technologiques s'est imposé à nous dans la mesure où, bien que n'étant pas utilisées en milieu rural congolais, elles restent une excellente réserve aussi bien pour les agents que pour les paysans eux-mêmes. On pourra à ce niveau apporter la preuve d'une information abondante et très utile à laquelle les ruraux ne peuvent accéder pour des raisons matérielles et de volonté politique.

Enfin le troisième chapitre fera le point des différents moyens utilisés, les possibilités qu'ils offrent et les difficultés qui sont liées à l'utilisation de ces moyens. Nous avons à ce niveau choisi d'écarter la télévision dans la mesure où celle-ci reste essentiellement un fait urbain.

I/ LES SOURCES D'INFORMATION

Du sage du village à la petite bibliothèque régionale, le paysan congolais dispose d'une panoplie de sources d'information. Qu'elles soient verbales, écrites ou informatiques, chacune de ces sources présente des qualités, des insuffisances et des modalités d'accès spécifiques.

En ce qui concerne notre étude, nous avons choisi de nous intéresser particulièrement à trois sources : les sources traditionnelles, documentaires et électroniques.

A/ LES SOURCES DE L'INFORMATION SOCIALISEE

Si les sources de l'information institutionnelle apparaissent en règle générale comme des organes bien structurés et spécialisés dans l'information, il n'en est pas de même pour l'information socialisée. En effet, celle-ci n'est pas le fait d'une autorité qui en fixe les règles et en contrôle l'accès. L'information spontanée est un phénomène social dont les seules règles sont celles de la société dans laquelle elle se manifeste. Dans ces conditions, il est donc assez difficile d'établir une liste de sources d'information spontanée, surtout quand sources et agents ont souvent tendance à se

confondre. On peut toutefois s'accorder sur le fait que l'information spontanée provient de différentes personnes qui, bien que n'étant pas toujours à l'origine des connaissances diffusées, apparaissent comme des points d'émergence. Ce sont donc ces différentes personnes (morales ou physiques) que nous allons examiner dans ce chapitre.

Parmi les sources d'information les plus en vue se trouvent : le tradipraticien ou guérisseur du village, les autorités villageoises, les autorités familiales, les vieux et les associations et les mutuelles.

A1/ Le chef de famille

L'organisation sociale des Kongo et des Téké fait de la famille une institution sacrée. Celle-ci, en temps que corps social, vise la protection de ses membres ainsi que leur prospérité. Pour cela, la famille s'attache à un certain nombre de connaissances historiques, mais aussi pratiques, utiles à ses membres. Un des garants de ce savoir est le chef de famille. En règle générale, c'est à l'oncle que revient cette responsabilité. En effet, les sociétés Kongo et Téké sont à dominance matrilineaire. Cela veut dire que "le sang passe par les femmes". Ainsi, quand un Kongo parle de sa famille, son "Kanda", il ne parle que des individus qui descendent d'une grand-mère maternelle commune. Son père n'est pas de sa famille, ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de lien affectif, mais l'autorité appartient à l'oncle maternel. C'est lui qui régule les problèmes de la vie quotidienne familiale. A ce titre, l'oncle est une source de famille précieuse. C'est lui qui possède le "Kundu", c'est-à-dire le savoir sorcier, non pas dans le but de faire du mal, mais de protéger les membres de sa famille. L'oncle est sollicité à tout moment : on s'adresse à lui pour savoir où se situent les limites du territoire de la famille, la

tombe de tel ou tel ancêtre. En effet, de nombreuses cérémonies nécessitent la présence de l'esprit des ancêtres. Il s'agit, dans la plupart des cas, de proférer des paroles incantatoires sur la tombe du défunt ou d'y prélever de la terre, moyen privilégié d'entrer en contact avec l'esprit de ce dernier. Quand on a du mal à guérir un malade, on demande à l'oncle ce qu'il convient de faire puisque ce dernier sait distinguer les maladies normales des maladies provoquées et connaît les procédures de désenvoûtement, de libération ainsi que les personnes les mieux qualifiées pour intervenir. L'oncle est consulté également quand on a un champ peu productif et quand les parties de pêche ou de chasse sont infructueuses.

A2/ Le chef du village

Le chef du village est l'autorité principale du village. Son rôle consiste à veiller au bon fonctionnement de la communauté. Le chef du village connaît en général la plupart des habitants, leurs parents, leurs propriétés, ce qui lui permet de régler facilement certains litiges. La maîtrise de la tradition, du droit coutumier et de l'art de parler sont les critères déterminants de son choix. Sa parole étant empreinte de puissance, il a le devoir de réserve. Le chef du village intervient sur tous les types de problèmes qui peuvent survenir dans son territoire. Il peut prendre des sanctions, interdire certaines activités, préconiser certaines opérations. Il est pour cela entouré d'un conseil de sages généralement formé des notables du village.

A3/ Le guérisseur

Il existe dans le milieu rural des personnes qui ont acquis une grande notoriété dans le domaine de la santé et qui peuvent être associées aux activités sanitaires du village (guérisseur, médecins traditionnels, accoucheuses traditionnelles...). Ces personnes sont des sources inestimables d'un savoir qui a longtemps servi les populations. Ce savoir est partagé par tous, car, contrairement à la médecine moderne qui est le fait des professionnels dont le titre et les compétences sont attestés par un diplôme, la médecine traditionnelle relève de tout membre de la communauté. Personne dans le village n'est totalement ignorant en la matière : il n'est pas un père de famille qui ne sache comment traiter certaines affections à l'aide des plantes, pas une mère qui ne connaisse certains gestes susceptibles de soulager un enfant souffrant. Mais il existe des personnes spécialisées qui ont acquis une solide réputation en la matière et qui correspondent à la définition classique de thérapeutes traditionnels. Si certaines d'entre elles se déclarent ouvertement et font de leur fonction un véritable commerce, d'autres sont beaucoup plus discrètes bien que connues de tous. Ce sont en fait ces dernières qui représentent les véritables thérapeutes pour lesquels on parcourt parfois de très longues distances, car elles ne quittent qu'exceptionnellement leur village voire même leur concession. Leurs connaissances se fondent sur le fait que l'inanimé, minéral et végétal, comporte en sa nature des propriétés variées, proportionnées à chaque espèce. Ces principes sont disposés pour l'utilisation, et dépourvus de principes actifs, c'est-à-dire, qu'elles sont supposées incapables de produire leur effet, à moins qu'un existant intelligent - dieu ou homme - n'intervienne pour les tirer de leur indifférence et s'en servir pour réaliser tel plan de

son intention. Les guérisseurs sont donc ceux qui savent tirer (ou faire tirer) ces principes et les utiliser pour soulager les autres. Les guérisseurs possèdent une connaissance profonde de leur environnement et de ses ressources, qu'ils ont utilisés pendant des siècles, de façon ingénieuse, pour subvenir aux besoins sanitaires de leur collectivité. Détenteurs de la tradition, ils peuvent informer sur:

- les interprétations et pratiques des maladies les plus courantes ;

- les interdits comportementaux et alimentaires concernant essentiellement la femme enceinte et les enfants...

Dans leurs villages, les guérisseurs sont les principaux agents d'information sanitaire. Ils conseillent de nettoyer les habitations et les cours de village, de se baigner fréquemment, de travailler régulièrement afin de transpirer et garder une bonne forme physique, de ne pas offenser les voisins pour éviter la sorcellerie, d'accomplir des devoirs d'assistance clanique pour éviter l'envoûtement, de respecter les vieux et les ancêtres...

Mais il faut reconnaître que ces derniers ne livrent pas toutes les informations nécessaires. Quand ils prescrivent un traitement, ce sont eux-mêmes qui vont récolter et préparer les éléments utiles. Les chercheurs réunis à Mwéné Ditu au Zaïre affirment que ces agents craignent que leurs secrets ne soient divulgués, entraînant ainsi la fin de leur activité.

A4/ "Le Nzonzi"

Le "Nzonzi" est avant tout quelqu'un qui sait parler. Savoir parler est perçu ici au sens de HYMES ⁽¹⁾ c'est à dire non seulement être capable de produire et d'interpréter un nombre infini de phrases bien formées, mais aussi maîtriser les conditions d'utilisation adéquate. C'est d'ailleurs ce dernier point qui caractérise l'habileté du "Nzonzi" à la palabre. En effet, au cours de leurs prestations, les "Nzonzi" mêlent savoirs linguistiques et savoirs socioculturels pour dénouer les affaires les plus délicates.

Autrefois chaque lignage avait son "Nzonzi". A la fois arbitre, avocat et porte-parole, ce dernier intervient lors du règlement des affaires coutumières : mariage, litige, divers négociations.

Le "Nzonzi" est un professionnel du verbe. Il connaît la tradition, les proverbes, la langue qu'il manie avec élégance. Il est une source importante en matière de culture.

A5/ Le chef de terre

Le chef de terre est défini comme représentant du premier occupant ou de son remplaçant et parfois du nouvel arrivant qui a fait alliance avec lui. Le chef de terre se trouve dans une position sociale particulière. La fonction de représentant lui fait également assumer trois catégories de compétences :

¹HYMES cité par KERBRAT-ORECHIONI C. La conversation, , Seuil, Paris : 1996, page 11.

- par rapport à ses ancêtres, il est le médiateur entre le monde visible et le monde invisible et assure ainsi le culte ancestral ;

- par rapport aux autres descendants du premier occupant, il est le gérant de leur patrimoine commun et donc le seul apte à répartir l'espace et à en contrôler l'exploitation;

- enfin, par rapport aux groupes ou aux individus étrangers, il est le seul habilité à décider de leur céder une partie de la terre pour des activités précises.

Le chef de terre agit d'ailleurs moins à propos de cas personnels (traiter une maladie par exemple) qu'à propos des affaires publiques (assurer le succès de la saison de chasse, obtenir des récoltes fructueuses, lutter contre les calamités). C'est lui qui dirige les sacrifices sur les tombeaux, s'adresse aux mânes des ancêtres.

B/ LES CENTRES DOCUMENTAIRES

Les centres documentaires sont de plusieurs ordres : ils peuvent être nationaux ou internationaux, généralistes ou spécialisés. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons particulièrement aux centres les plus appropriés à la recherche de l'information utile en milieu rural. Autrement dit, notre attention sera portée sur les centres s'intéressant au développement rural et à tout ce qu'il comporte comme articulations à savoir l'agriculture, la protection de l'environnement, la santé...

Ainsi se trouvent écartés la bibliothèque universitaire, qui pourtant est la plus importante du pays, la bibliothèque nationale ainsi que d'autres centres privés ou étrangers (centres culturels français, américain, allemand...).

B1/ Les fonds nationaux

Par "fonds nationaux", nous entendons les centres et unités documentaires privés ou publics établis dans le pays. Mais vu la quasi-inexistence de centres de documentation privés conséquents, nous nous arrêterons uniquement aux centres publics. Ces centres diffusent des données statistiques, administratives, des informations sur la nature des sols, les forêts, les eaux, des documents sur les politiques suivies et les décisions prises, des inventaires, des rapports d'experts, des déclarations paysannes ...

Il est donc évident que l'information existe, ce qui écarte du coup l'idée du vide informationnel que l'on serait tenté d'émettre en ce qui concerne le milieu rural congolais. Nous ne pouvons cependant occulter le fait que de nombreuses

informations ne sont pas disponibles parce qu'elles sont essentiellement orales; elles n'ont pu donc être conservées. D'autres, écrites, n'ont pas été traitées et quand elles l'ont été, elles ont été stockées dans des placards poussiéreux à l'abri de tout regard. Il faut dire que l'administration congolaise cultive le mythe du secret à un point tel que des informations banales sont cachées et deviennent de ce fait inaccessibles. Pourtant, à la différence de nombreux autres africains, les Congolais ont été bien avant l'indépendance initiés au traitement de l'information, aux techniques de conservation et de diffusion de celle-ci.

D'autres difficultés sont inhérentes à l'état de la recherche au Congo. En effet, si les chercheurs congolais sont arrivés à mettre au point des variétés agricoles ou à fournir un certain nombre d'informations utiles au développement rural, il reste que cette recherche demeure encore balbutiante. En dehors des institutions internationales basées au Congo, on note à peine quelques centres de recherche dont :

- le centre de recherche agronomique de Loudima, avec trois antennes à savoir Odziba , Kindamba et Ewo ;
- le centre de recherche sur la biosphère de Dimoneka.

Les quelques applications développées dans les fermes d'Etat et les champs du Parti n' ont eu que des résultats insignifiants.

D'une manière générale, la création de l'information par les chercheurs est affectée par l'ensemble des conditions de la recherche à savoir : manque de papier ou d'encre, de machine à écrire ou d'ordinateur.

Le chercheur congolais est également coupé de ses collègues dans la mesure où il n'est pas en liaison permanente avec eux. Il lui est, dans ces conditions, difficile de savoir ce qui se fait chez lui, dans sa région, mais aussi ce qui se fait ailleurs dans le monde, sur les sujets connexes au sien.

Assez souvent, les chercheurs congolais font appel à l' aide des organismes extérieurs. Ceux-ci fournissent tous les investissements nécessaires mais aussi guident et orientent les recherches suivant des politiques qui, trop souvent, ne sont pas en conformité avec les besoins nationaux.

Une autre question liée à l'information sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs est la question linguistique. Non seulement les chercheurs ne s'expriment pas dans leur langue maternelle, ce qui tronque et complique leur expression, mais encore, il leur est difficile d'établir la communication avec la population, destinataire final de leurs travaux de recherche.

B1.1/ La politique documentaire

De la fin de la seconde guerre mondiale à la proclamation de l'indépendance de la République du Congo, plusieurs institutions documentaires ont existé à Brazzaville. Parmi les plus importantes on peut citer :

- le service des archives de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) ;
- la bibliothèque du Gouvernement ;
- la bibliothèque de l'Institut d' Etudes Centrafricaines ;
- la bibliothèque de l'Institut d' Etudes Congolaises.

Après l'indépendance du pays, la documentation a fait l'objet d'une politique plus précise. Celle-ci s'articule autour de 3 groupes d'actions :

- la sensibilisation et l'éducation des utilisateurs ;
- l'éducation et la formation des spécialistes ;
- la planification des services et des systèmes d'information.

Par la sensibilisation et l'éducation, on tient à rendre les utilisateurs conscients du rôle et de l'existence de l'information, d'en faire des hommes capables de choisir les données qui les intéressent. Mais pour parvenir à leur fin, l'éducation et la sensibilisation doivent commencer à l'école, se poursuivre à l'université et dans la vie professionnelle. On remarque malheureusement qu'au Congo la plupart des bacheliers sortant fraîchement du lycée n'ont jamais fréquenté une bibliothèque. Les anciens dans la profession, eux aussi, n'utilisent pas souvent cette source. Plusieurs raisons tendent à expliquer ce rapport aux sources documentaires, notamment, le caractère oral de la civilisation congolaise, l'absence des bibliothèques en dehors des grandes villes. On constate donc que malgré le fait que les responsables nationaux se déclarent tout à fait convaincus de l'utilité de l'information dans la réalisation des objectifs du développement, la politique documentaire reste un échec dans ce pays.

Au-delà de l'éducation des utilisateurs, Albert MBAN dit BINTSENA ⁽²⁾ pense qu'il faut aussi "instruire les spécialistes de l'information des besoins des utilisateurs". Cette éducation comporterait deux fonctions :

- une fonction d'analyse, pour déterminer quelle est l'information nécessaire pour répondre à des besoins précis ;
- la présentation de cette information sous des formes qui soient acceptables pour les différents publics d'utilisateurs.

Quant au troisième aspect de la politique de documentation; la planification, elle consiste à doter les services et les systèmes d'information d'une organisation et des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins du public. C'est là un objectif qui dépasse la simple volonté des spécialistes et qui demande un appui considérable des

²MBAN A. Les besoins en information et en documentation de l'administration publique au Congo, thèse EHESS, Paris : 1988, p.244.

décideurs politiques. Si on peut noter, au Congo, la centralisation des services de bibliothèque, d'archives et de documentation nationale au sein d'une seule direction, l'engagement effectif des dirigeants politiques dans la politique d'information semble encore hésitant. Pour que ces derniers s'engagent dans cette politique, il faut que leurs convictions soient bien fondées, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui, sinon comment expliquer l'énorme écart entre le discours politique et les moyens consacrés à l'information, aux agents qui la traitent, aux structures dans lesquelles ils évoluent?

Quand on sait l'importance que revêt la documentation en tant que source d'information, on peut s'étonner qu'en ce qui concerne les médias, seule la radio nationale dispose d'un centre de documentation plus ou moins entretenu. Ailleurs, il n'existe que des pièces de compilation sans ordre rigoureux, des journaux déjà publiés ou des bobines de films et des bandes. A la Radio Rurale par exemple, la documentation occupe le même bureau que le service presse (30 m² environ). Quelques dizaines de documents en plus des publications du service sont sous la responsabilité d'un employé, non spécialiste de la documentation. Cette inorganisation atteint son comble avec le service de documentation du Ministère de l'Information. En effet, de nombreux documents publiés par le ministère demeurent introuvables. Le seul document qui donne un aperçu de la politique de communication du Congo⁽³⁾, document de base produit en 1986 par le Ministère et les spécialistes de la communication de l' Université, n'a pu être retrouvé lors de nos enquêtes. Pire, le Conseiller en communication du Ministre de la Communication nous a déclaré n'en avoir jamais entendu parler.

³Ministère de l'Information. Pour une politique de l'information conforme à l'étape de la révolution nationale, démocratique et populaire, Ministère de l'information, Brazzaville 1984, 20 pages.

Il faut toutefois signaler qu' on voit de plus en plus s'organiser dans les ministères, des centres de documentation sur les thèmes liés au champ d'intervention des agents.

B1.2/ Les unités documentaires

Parmi les unités documentaires intéressant l'information en milieu rural, on peut citer : le bureau de la documentation et des archives du Ministère du développement rural, le service des archives et de la documentation du Ministère de l'Economie Forestière (MEF), le Service de documentation et publication de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST), le Service de Documentation de la Direction de l'Environnement (Ministère des Travaux Publics ...)

1°) Le Bureau de la Documentation et des Archives du Ministère du Développement Rural (MDR)

Réorganisé par arrêté ministériel, en 1981, le Bureau de la documentation et des archives a, durant les deux premières années de son existence, consacré l'essentiel de son activité à sa mise en place. Nommé Centre National Agris du Congo en 1983, il a bénéficié de l'appui de la FAO. L'unité documentaire est directement rattachée au Secrétariat Général du Ministère. Elle fonctionne pour l'ensemble des agents du Ministère y compris des Offices et des Entreprises sous tutelle. En pratique, le service travaille pour le personnel du Secrétariat Général et du Cabinet du Ministre avec

lequel il partage le même immeuble, ainsi que pour les étudiants de l'Institut du Développement Rural. Son champ documentaire s'étend de l'agriculture à la pisciculture en passant par l'élevage et la pêche.

Son fond documentaire est d'environ 1000 ouvrages, 2600 documents non conventionnels (études, rapports, mémoires, thèses...), 600 documents sur microfiches ou microfilms, 20 cartes et plans, 100 dossiers documentaires et divers ouvrages de référence. L'accroissement annuel du fonds documentaire est d'environ 100 ouvrages et 300 rapports et études... Le Bureau reçoit quotidiennement une dizaine d'utilisateurs.

2°) Le Service des Archives et de la Documentation du Ministère de l'Environnement

Issu de l'ancien Ministère des Eaux et Forêts auquel a succédé l'actuel Ministère de l'environnement, le Service des Archives et de la Documentation est directement rattaché au Secrétariat Général à l'Environnement. Théoriquement, il fonctionne pour l'ensemble du Ministère, des services extérieurs et pour certains ministères avec lesquels le Ministère de l' Environnement entretient des relations, notamment les Ministères de Développement Rural et du Plan.

En réalité, le Service de la Documentation et des Archives a pour principaux utilisateurs, les directions ministérielles :

- la Direction des Etudes et de la Planification ;
- la Direction des Exploitations Industrielles et Forestières ;
- la Direction de la Conservation de la Faune ;

- la Direction des Eaux et Forêts ;
- le Cabinet du Ministre.

Toutefois, on ne compte aucun professionnel de l'information et de la documentation dans le service, le centre est tenu par un ingénieur des eaux et forêts.

On y trouve des documents concernant l'exploitation forestière, la sylviculture, le commerce et l'industrie du bois, la conservation de la faune, la chasse...
Le centre reçoit environ 12 utilisateurs par jour.

3°) Le Service de Documentation et de publication de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST)

Le service de documentation et de publication de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique a souvent changé de tutelle.

- En 1976, lors de sa création, il est rattaché au Département de la Recherche Scientifique du Conseil d'Etat avec un rôle de bibliothèque spécialisée.

- En 1977, à la dissolution du Conseil d'Etat, il est placé sous la tutelle du Secrétariat Général à la recherche scientifique qui lui-même relève du Ministère des Mines et Energie.

- Au remaniement gouvernemental de 1979, il fait partie des services du Ministère de la Culture et des Arts chargé de la Recherche Scientifique (MCARS), au sein de la DGRST.

- Depuis juillet 1984, il évolue sous la tutelle du Ministère de la Recherche Scientifique crée en 1984.

Le Service de la Documentation est rattaché à la direction des publications, de la documentation et de l'information scientifique et technique. Il fonctionne pour le personnel de la DGRST y compris des organismes qui en dépendent, mais aussi pour l'ensemble de la communauté scientifique. Ses véritables utilisateurs sont les chercheurs qui travaillent sur des programmes de recherche en sciences appliquées et en sciences humaines.

Ces chercheurs viennent d'organismes publics divers : Universités et départements ministériels impliqués dans les programmes de recherche de la DGRST, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, de l'industrie, de la planification.

A ce groupe d'utilisateurs, s'ajoutent les étudiants des grandes écoles et d'autres usagers ayant des besoins précis dans le cadre d'un travail ponctuel et qu'il est difficile de rattacher à un groupe précis d'utilisateurs.

Il couvre un champ documentaire qui s'étend des Sciences agricoles, Sciences médicales, Sciences sociales et humaines, Sciences exactes et naturelles aux Sciences industrielles et technologiques. Son fonds documentaire est de 3000 ouvrages, 2000 documents non conventionnels (études, rapports, thèses...), 80 périodiques, 40 cartes et plans, 20 dossiers, des catalogues et des prospectus.

En conclusion, on peut dire que dans le domaine qui nous intéresse, les principaux fonds sont ceux du Bureau de la Documentation et des Archives du Ministère du Développement Rural et du Ministère de l'Environnement. Les livres, les études, les rapports, les microfiches constituent les formes principales de documents. A ces fonds, on peut également ajouter celui du service de documentation de la Recherche scientifique qui embrasse également les sciences agricoles. Il s'agit d'une

variété d'ouvrages, de périodiques, de rapports, d'études, de mémoires, de thèses, accessibles à la communauté scientifique, aux décideurs et à divers autres utilisateurs.

B1.3/ Les services, les produits et les utilisateurs

Dans la plupart des cas, les produits et services proposés par ces unités sont peu diversifiés et limités. Quant aux titres de périodiques, les abonnements sont difficilement renouvelés, les collections sont souvent incomplètes ou détruites faute de place pour leur stockage.

La consultation sur place est possible mais le prêt est généralement restreint au personnel. Le prêt interbibliothécaire est presque inexistant.

En règle générale, les centres de documentation congolais utilisent deux modes d'acquisition des documents : acquisition payante ou gratuite.

Les acquisitions payantes ou achats s'effectuent soit directement auprès du producteur du document (auteur, éditeur...) soit auprès d'un intermédiaire. Ce mode d'acquisition n'est pas souvent utilisé parce que les unités documentaires n'ont souvent pas les moyens de faire face à de telles dépenses. Ils n'ont généralement pas un budget fixe et reçoivent des enveloppes au coup par coup.

Il ne reste pour les responsables de documentation qu'à compter sur les acquisitions gratuites. Celles-ci se font de plusieurs façons :

- soit par échange, c' est-à-dire par envoi réciproque de documents d'une unité documentaire ou d'un organisme à un autre ;

- soit par dons multiformes : dons spontanés et périodiques ou sollicités par des organismes, des services officiels. Le don est le moyen le plus

couramment utilisé par les services documentaires du secteur de l'administration au Congo. Mais ce mode d'acquisition pose souvent problème parce que certains donateurs utilisent ce système pour se débarrasser des documents peu utiles et encombrants. En l'absence d'un personnel efficace, capable de bien déterminer les besoins des utilisateurs, l'unité documentaire se retrouve vite débordée par des documents dont l'utilité reste à prouver.

Un autre type d'acquisition non payante est le dépôt légal. Mais dans un pays où il n'existe pratiquement pas de maison d'édition, cette forme d'acquisition paraît sans importance. Toutefois seule la bibliothèque nationale bénéficie de ce type d'acquisition.

A l'heure actuelle, les unités documentaires de l'administration centrale sont les seules susceptibles d'offrir un minimum de prestations documentaires aux plus fondamentales demandes d'information au Congo, chacune dans son secteur d'activité. Car elles sont les seules à posséder des collections importantes de documents non conventionnels (rapports , études ...) .

Dans toutes les unités que nous avons citées, les photocopieuses, quand elles existent, ne fonctionnent pas. Elles manquent de papier, d'encre ou sont en panne. Il s'agit en fait d'une situation courante dans l'administration congolaise où, l'on a coutume, de demander d'apporter "son papier" pour pouvoir faire des photocopies. Il faut ajouter à cela le fait que les installations des unités documentaires sont très insuffisantes. Comme le précise Michel J. MENOUE (4)" les locaux sont souvent anciens, délabrés, mal situés et mal protégés". La plupart des unités congolaises

⁴MENOUE M.J. La gestion de l'information documentaire dans les pays en voie de développement, thèse, Bordeaux : 1993, page 49.

tiennent souvent en une seule pièce qui sert à la fois de magasin, de salle de lecture et de zone de travail pour les documentalistes. Le personnel n'a pour ainsi dire, pas de bureau propre . Il est fréquent que les locaux soient également utilisés pour des réunions.

Les conditions de travail dans une telle atmosphère ne sont guère viables, vu l'exiguïté des lieux. Ces pièces, outre leur saturation, n'offrent pas les conditions requises de sécurité et n'ont souvent pas de téléphone.

D'une manière générale, on constate qu'il y a comme une double rupture entre les services de documentation et les utilisateurs (réels ou potentiels)

D'abord les utilisateurs connaissent mal les potentialités et les ressources de l'unité documentaire. Cela se ressent dans la fréquentation de celle-ci. Les utilisateurs réels sont souvent confrontés au mauvais fonctionnement des structures qui ne leur permettent pas d'exploiter aisément les ressources. En effet, l'unité documentaire se préoccupe peu de l'attente de ses utilisateurs en matière d'information.

Cette lacune des services documentaires a fini par éloigner les utilisateurs et a contribué à créer et renforcer des attitudes négatives qui font que ces services fonctionnent presque en circuit fermé.

Mais rejeter toute la responsabilité sur la structure, c'est ignorer que les agents de ces ministères sont souvent mal formés aux techniques de recherche d'information. Un trop grand nombre d'agents continuent à ignorer les facilités offertes par les services d'information. L'unité documentaire ne préconise, envers ces utilisateurs potentiels, aucune politique offensive qui viserait à sensibiliser ces derniers

et à les convaincre sur les avantages qu'ils peuvent tirer de la fréquentation de l'unité documentaire.

B2/ Les fonds étrangers : L'ORSTOM

L' Office de Recherche Scientifique et Technique des Territoires d'Outre Mer a pour mission de conduire des recherches contribuant au développement des régions de la zone intertropicale. Son activité s'exerce principalement hors du territoire français par l'affectation des chercheurs pour de longs séjours en zone intertropicale. L' ORSTOM a pour tâche de travailler en partenariat avec les institutions des pays dans lesquels il intervient. Il développe des problématiques comme l' environnement et le développement : le climat dans ses dimensions planétaires et ses conséquences régionales, les écosystèmes aménagés, l'exploitation des ressources dans une perspective de gestion intégrée, la diversité biologique et les moyens de la valoriser et de la protéger...

L'information scientifique et technique occupe une large place dans ses activités. Elle se fait par le biais de la documentation, de l'édition et de l'audiovisuel. L'ORSTOM a mis en place trois centres de documentation en France (Paris, Bondy, Montpellier). En Afrique, on peut trouver de nombreux documents au centre de Dakar, au Sénégal, ou encore au centre de Yaoundé au Cameroun. L'ORSTOM avait jusqu'en 1993, son siège régional au Congo. La guerre civile a entraîné la fermeture provisoire des bureaux saccagés par les milices privées⁽⁵⁾.

⁵On raconte souvent à Brazzaville, l'histoire de ce milicien qui, ayant ramené de l'ORSTOM un moniteur, fut déçu de ne pas pouvoir suivre les variétés musicales du samedi soir. Il croyait avoir ramené un poste de télévision.

Il faut noter qu'en dehors des institutions étrangères basées au Congo, le public a la possibilité d'accéder à de nombreuses autres sources. Cependant l'accès à ces sources est souvent payant et onéreux. Les services documentaires, qui essaient d'en acquérir pour les besoins de leur public, ne disposent pas malheureusement de budget suffisant pour s'assurer un approvisionnement suivi. A cela, il faut ajouter le fait que la très faible proportion de la littérature mondiale spécialisée détenue par l'administration au Congo se heurte à deux obstacles qui ne facilitent pas l'accès :

- sa dispersion dans les différents services publics ;
- les cloisonnements établis ou existants entre les administrations.

Ce sont sans doute ces raisons qui expliquent le fait que malgré sa richesse et sa diversité, l'information d'origine étrangère ne représente que 42% de l'ensemble des informations utilisées par les agents congolais, c'est en tout cas ce qui ressort de l'enquête menée par Albert MBAN ⁽⁶⁾

Il faut dire aussi que l'information d'origine étrangère est souvent tributaire d'une technologie jusque-là difficilement maîtrisée par les congolais. En effet, en dehors du document écrit qui a souvent servi de support aux informations, les échanges internationaux se font de plus en plus sur des supports électroniques. Ce qui est vrai est que le développement de la technologie a ouvert plusieurs possibilités d'information utile pour le développement du milieu rural. En première loge se trouvent les services d'information géographique (SIG) et la télédétection.

⁶MBAN A. op.cit.

C/ LES SOURCES TECHNOLOGIQUES D'INFORMATION

C1/ La télédétection et les systèmes d'information géographique

A côté des sources traditionnelles d'information, des progrès technologiques de plus en plus remarquables permettent d'accéder à d'importantes informations par photographie, reproduction des cartes, interprétations... Parmi ces progrès figurent ceux réalisés dans le domaine de la télédétection et les SIG dont nous allons examiner les différentes possibilités.

C1.1/ Fonctionnement

Notons que la télédétection est un outil qui permet d'obtenir une information objective sur l'interaction rayonnement matière. Pour en comprendre le fonctionnement, il faut savoir que les instruments de télédétection captent l'énergie électromagnétique émise ou réfléchiée par la surface de la terre. Les différents types de végétation, de sol et d'autres éléments ont chacun une façon qui leur est propre d'émettre et de réfléchir l'énergie, ce qui permet de les mesurer, de les cartographier et de les surveiller. On constate, par exemple, que le comportement spectral de l'eau est très différent de celui des sols ou des végétaux, d'où la possibilité d'identifier l'eau libre sans aucune difficulté par télédétection.

Si la télédétection s'inspire à l'évidence des méthodes traditionnelles de la photographie aérienne, l'automatisme et l'échelle planétaire de la couverture que permet l'utilisation des satellites, ainsi que le recours à des moyens performants de calcul automatique, lui donnent une tout autre dimension. D'une manière générale, les données numériques doivent être affinées et filtrées par un ordinateur et comparées avec un nombre limité de données de terrain, pour être utilisables. C'est à ce niveau qu'interviennent les systèmes d'information géographiques. Pour Alain COUZY, "les systèmes d'information géographiques (SIG) sont des systèmes informatiques servant à saisir, mettre en mémoire, traiter, analyser et afficher des données qui peuvent être tirées de différentes sources: cartes imprimées, données électroniques, statistiques...
(7)

Avec l'accroissement de la prise de conscience des problèmes d'environnement et de développement, les agents du développement rural cherchent à disposer des données ainsi que des moyens d'interpréter et de gérer d'importantes quantités d'informations provenant de sources différentes. C'est ce qui explique leur intérêt pour les SIG. En effet, les nouvelles technologies comme la télédétection et les SIG leur permettent d'accroître l'exhaustivité, l'exactitude, la rapidité et la rentabilité de la collecte, de l'intégration, de l'analyse des données. L'on sait que les capteurs actuels sont capables de fixer les caractéristiques du terrain en plus grand détail. Les satellites de la dernière génération par exemple ont une résolution ramenée à 10 mètres. Mais dans le cadre de notre travail, nous nous limiterons à examiner les

⁷COUZY A. La télédétection, PUF, Paris : 1981, 127 pages.

utilisations dans les domaines du développement rural, autrement dit le développement agricole, la protection de l'environnement...

C1.2/ Les applications

C1.2.1/ Dans le domaine de l'information agricole

Le satellite donne une image exhaustive et à jour du territoire. Son caractère répétitif a ainsi conduit à imaginer et à tester ses capacités à inventorier les productions agricoles, à en suivre l'évolution pour essayer de faire des prévisions de production. En France, par exemple, un certain nombre de réalisations expérimentales ont permis de déterminer les superficies affectées à différentes cultures. Ainsi, a-t-on permis de distinguer dans le domaine agricole, par exemple, le nombre d'hectares occupés par différentes cultures. Les méthodes employées à ce sujet vont de l'interprétation des compositions colorées aux traitements numériques.

Au Congo et dans de nombreux pays africains, le SIG a permis d'accéder facilement à des données sur les ressources naturelles et le climat, la démographie, les infrastructures, la production agricole et la nutrition. Les données sur les ressources naturelles comprennent des informations sur le sol, la végétation, l'utilisation des terres et l'eau. Les données agricoles ont trait à la distribution des terres cultivées, aux principales cultures, aux rendements et aux chiffres de la production par cultures, à la valeur calorique du produit des principales cultures alimentaires et aux pratiques d'assolement.

On sait que parmi les phénomènes qui limitent la production, certains ont un caractère permanent lié au sol, d'autres sont accidentels. Dans le premier cas on peut, grâce aux SIG, déterminer les potentialités des sols en fonction desquelles les décisions de mise en valeur peuvent être prises. Bien souvent, elles le sont déjà, particulièrement en milieu rural où, l'expérience et la tradition de nombreuses générations ont permis, une utilisation plus ou moins bonne des terres. Cependant, il subsiste parfois de meilleures possibilités d'usage méconnues. Dans l'étude de ces potentialités, les informations de la télédétection sont utiles soit en confirmant la justesse des choix anciens, soit en suggérant de meilleures alternatives.

C1.2.2/ Dans le domaine de la pêche et de l'élevage

Les images des satellites permettent dans les pays d'élevage extensif, de déterminer les zones et les périodes où le pâturage des troupeaux est possible ainsi que la taille limite des troupeaux qu'on peut y admettre si l'on ne veut pas risquer le surpâturage qui détruirait ce patrimoine.

Elles permettent également d'améliorer la recherche du poisson pour augmenter la rentabilité des campagnes de pêche. Des organismes français ont ainsi mis en oeuvre, dans le Golfe de Guinée, des méthodes de traitement des données thermiques du satellite Météosat. L'information est régulièrement transmise par radio aux pêcheurs qui peuvent orienter leurs barques vers des zones où une production importante est signalée comme probable.

C1.2.3/ Dans le domaine de la protection du sol

Avec la télédétection, on dispose actuellement d'informations utiles pour l'étude des zones arides et semi-arides. Mais ces informations doivent être complétées : elles ne suffisent pas à elles seules pour mener à bien toutes les études.

Le croisement de données concernant le milieu (sols, essences végétales ...) et les activités humaines ou associées (pressions de la population, impact des animaux domestiques) conduit à l'établissement de cartes de risques plus ou moins importants de désertification. Les états du sol peuvent également être suivis par télédétection: teneurs en calcaire, gypse, sels, matière organique, fer et humidité .

C1.2.4/ Dans le domaine de la protection de la flore

La télédétection a montré qu'elle pouvait rendre compte des attaques de parasites ou de maladies de la végétation, permettant ainsi, lorsqu'ils existent, de mettre en oeuvre des moyens de lutte. Dans la gestion forestière, elle est capable de rendre compte fréquemment de la localisation précise des limites de la forêt et de signaler les coupes. Elle permet d'établir le bilan des surfaces incendiées au cours des incendies de l'année.

On remarque également que les déboisements peuvent être facilement suivis à partir d'images satellitaires à partir du moment où les coupes atteignent des surfaces supérieures à celles de l'élément de résolution : 10 m pour SPOT, 30m pour Landsat.

En ce qui concerne les feux de brousse, leur identification ne pose pas de problème, si les images sont prises peu de temps après.

C1.2.5/ Dans le domaine de la protection de la faune

La télédétection permet le comptage de gros gibier, la température de l'animal le révélant comme anomalie thermique ponctuelle même sous un couvert végétal. Mais il paraît assez difficile de distinguer les espèces.

C1.2.6/ Dans le domaine de l'eau

Le comportement spectral de l'eau permet d'identifier l'eau libre, l'eau du sous-sol, les masses nuageuses, l'humidité de l'air ainsi que la température, ce qui laisse espérer une possible prévision des pluies. Diverses pollutions se manifestent par une modification d'un certain nombre de paramètres de l'eau. Ces paramètres ont un effet modificateur du reflet de l'eau. Mais la télédétection n'indique que la localisation, l'existence ou la possibilité de certaines pollutions sans pouvoir les identifier ou les mesurer précisément.

Le canal 7 de Landsat est utilisé pour identifier les surfaces d'eau libre avec une bonne fiabilité dès que la superficie concernée dépasse 2 à 3 hectares.

Au Kenya, une étude menée avec l'UNESCO a permis de mettre au point des cartes indiquant la demande d'eau et les ressources en eaux souterraines. En comparant celles-ci, il est possible de déterminer les zones où l'approvisionnement en eau est suffisant, celles qui connaissent des pénuries et celles qui risquent fort d'en connaître à l'avenir.

Si on peut s'accorder sur la diversité des informations auxquelles on peut accéder grâce à la télédétection et aux SIG, il faut tout de même noter le décalage entre cette abondance apparente et les informations réellement utilisées. En effet, les systèmes technologiques d'information posent d'importants problèmes d'accessibilité.

De nombreux équipements disponibles sont sous-utilisés par manque de personnel suffisamment qualifié. Quand ce n'est pas le cas, des coûts extrêmement élevés empêchent les pays africains d'accéder à ces informations. A titre d'exemple, la cartographie de l'occupation des sols à l'échelle de 1/100000^{ème} peut facilement dépasser 10 dollars (USA) par kilomètre carré, ce qui équivaut à 3420000 dollars pour couvrir le territoire congolais, une dépense considérable pour un pays très endetté comme le Congo (8). La télédétection est d'autant plus coûteuse que pour obtenir des photographies en couleur à haute résolution, elles doivent être prises à l'échelle de 1/6000 ou plus pour pouvoir distinguer les détails bien inférieurs à un mètre. Mais en même temps que se pose le problème de l'acquisition des données par les pays africains, les satellites espions utilisés à des fins militaires par les Etats-Unis (1960) et l'URSS (1962) continuent à balayer la surface de la terre, recueillant ainsi des éléments de connaissance sur l'Afrique qui ne sont pas nécessairement conservés ou exploités. Le marché des services de télécommunication représente des centaines de milliards de dollars, sur lesquels l'Amérique du Nord compte pour environ la moitié, la CEE pour plus du quart, et le Japon 15% (9).

⁸La dette publique du Congo a atteint 2400 milliards de dollars en 1995 (source Caisse Française de Développement).

⁹Les services de la communication dans le monde, dossiers analyses industrielles, IDATE, Montpellier : 1990, 32 pages.

Au Congo, on note parmi les principaux utilisateurs des images de télédétection, les services étatiques suivant : l'institut géographique, l'armée nationale, l'Université Marien NGOUABI et les ministères des Eaux et Forêts, des Mines et Energie, de la Recherche Scientifique... Dans l'ensemble, ces institutions procèdent à des commandes ponctuelles. Les documents ne sont pas renouvelés et le manque de coordination fait qu'il arrive qu'un utilisateur commande des données qui sont pourtant disponibles sur place.

C'est donc pour essayer de pallier le difficile accès aux données de télédétection que plusieurs réseaux ont été créés. Parmi les plus importants, on peut citer ARTEMIS, DIANA, RIO, PADIS.

C2/ Les réseaux informatiques

Le Centre International Francophone d'Information définit le réseau informatique comme " un système de télécommunications qui permet la transmission de données entre des ordinateurs " (10). Le terme de "données" ne se rapportant pas uniquement à des textes ou à des chiffres, mais aussi à des programmes, à des images et, de manière générale, à tout ce qui peut être représenté dans la mémoire d'un ordinateur.

¹⁰CIFDI. Les autoroutes de l'information, volume 2, dossier documentaire, Bordeaux : novembre 1994, 1353 pages.

Les réseaux de la recherche sont nés, il y a une vingtaine d'années, du besoin de partager des calculateurs chers et volumineux. Ils se sont radicalement transformés durant la dernière décennie avec l'apparition des mini puis des micro-ordinateurs.

Après le soutien des constructeurs (IBM...), la plupart des réseaux sont aujourd'hui soutenus par les grands établissements d'enseignement et de recherche. C'est le cas de la National Science Fondation aux USA et de l' INRIA en France. Connectés les uns aux autres, ces réseaux constituent un ensemble de plusieurs milliers de machines desservant plusieurs centaines de milliers d'utilisateurs dans une centaine de pays.

Partis de l'idée toute simple de produire une "communication de données" entre ordinateurs, les projecteurs de réseaux ont mis en pratique la résolution ambitieuse de faire communiquer plusieurs machines, posant ainsi les jalons des réseaux du futur à travers la grande interconnexion aujourd'hui connue sous le nom d' INTERNET.

C2.1/ Les services offerts

Internet fournit un certain nombre de services. Tous ne sont pas directement accessibles, surtout en Afrique où les infrastructures de télécommunication limitent le développement du réseau.

C2.1.1/ Le courrier électronique (e-mail)

Le courrier électronique est certainement l'outil le plus connu et le plus utilisé de tous les réseaux. Ce service de base permet à des usagers identifiés par une adresse d'échanger des messages qui peuvent éventuellement être diffusés à plusieurs destinataires, être réexpédiés, classés, etc.

Le courrier électronique offre plusieurs avantages dont le coût relativement faible, le principe de différé qui n'oblige pas au synchronisme des acteurs, la facilité des procédures de réponse et d'archivage, l'adressage multiple...

En d'autres termes, l'utilisateur du courrier électronique ne paye pas plus cher qu'un simple utilisateur de téléphone, il n'est pas obligé d'attendre que son destinataire soit disponible pour lui envoyer un message et il peut envoyer son message à plusieurs destinataires.

C2.1.2/ Le transfert de fichiers

Le transfert des fichiers permet de se connecter à des machines distantes et d'y lister des répertoires, des copies ou d'écrire des fichiers. Les transferts peuvent s'effectuer entre sites, parfois très éloignés. La vitesse dépend du débit du réseau et de sa charge.

C2.1.3/ L'accès à des ressources distantes

La fonction appelée TELNET permet de créer des connexions et de travailler en utilisant les ressources distantes. TELNET ouvre au public l'accès à des serveurs d'informations comme les News ou les Forums. De tels services permettent à un groupe de personnes réunies sur un centre d'intérêt spécifique d'échanger des idées, des opinions ou des informations. Pour la communauté scientifique, il crée un espace collectif de débats souvent particulièrement créatifs. L'expression " full Internet " (Internet complet) signifie notamment que l'utilisateur bénéficie de la possibilité de dialoguer et de mettre à jour ses informations en temps réel. Ce qui n'est pas encore le cas dans de nombreux pays africains.

Les réseaux informatiques, qui utilisent des techniques de contrôle et de compression de données, sont capables de grouper les opérations, d'attendre une période favorable pour transmettre (heures creuses) et de recommencer en cas d'anomalie jusqu'au succès de l'opération. Comme le soulignent les experts du CIFDI ⁽¹¹⁾, un réseau informatique n'est pas seulement un moyen de mettre en commun des appareils coûteux (tels des ordinateurs ou des terminaux périphériques) ; c'est avant tout une infrastructure qui permet aux gens de pays, d'organismes et de milieux différents de mettre en commun leurs ressources humaines, intellectuelles et techniques. Il s'agit en fait pour les agents d'établir des contacts avec les utilisateurs d'autres pays et d'échanger avec eux des opinions, des savoir-faire, des expériences

¹¹CIFDI op.cit.

techniques, ceci dans tous les domaines d'intérêt humain, depuis les sciences pures jusqu'aux sciences appliquées.

Pour le Congo, cette possibilité est du plus haut intérêt car c'est, outre la possibilité pour les utilisateurs d'un réseau d'échanger de l'information, le meilleur moyen pour recevoir des données de télédétection, des informations importantes sur des recherches en cours... Pourtant, le Congo comme la plupart des pays en développement ne bénéficie que marginalement de cette explosion des réseaux. Cela tient évidemment au faible niveau technologique du pays, mais aussi au sentiment partagé par de nombreux responsables que les réseaux informatiques reposent sur une technologie lourde et sont générateurs de dépenses élevées en télécommunication.

J.A. LENT pense à cet effet, que "dans un pays pauvre, utiliser un micro-ordinateur relié par satellite à un système d'information situé de l'autre côté du monde, c'est un peu comme si l'on achetait un exemplaire de shogun (bande dessinée) imprimé sur une bande de papier de 5 km de long pour le faire transporter à travers les pays par une volée de pigeons voyageurs: ce n'est pas pratique"⁽¹²⁾. Le fait est que la technologie de l'information est contrôlée par quelques pays qui récoltent la plus grande partie de ses bénéfices. Les compagnies américaines par exemple dominent le marché mondial des ordinateurs, des circuits intégrés et des télécommunications. Entre les mains des gouvernements et des multinationales, la technologie a peu de chance de servir les masses. Elle creuse sans doute plus profondément le fossé entre les dépourvus et les nantis, les élites et les masses, les urbains et les ruraux.

Toutefois, l'expérience de l'ORSTOM et de la FAO montre qu'au contraire, il est possible de développer un réseau informatique sur une grande échelle

¹²LENT J.A. op. cit.

géographique avec des moyens modestes, en s'appuyant sur l'infrastructure de télécommunication locale même si elle présente des faiblesses.

C2.2/ Les principaux réseaux

C2.2.1/ RIO

L'ORSTOM s'est engagée dans la réalisation d'un réseau informatique qui, relié aux grands réseaux internationaux des universités et de la recherche des pays du Nord, s'étend au Sud vers une dizaine de pays dont le Congo. Le réseau RIO permet d'accéder indirectement au réseau Internet à partir d'un site lui-même connecté. Le service RIO (centre de coordination et d'appui technique) situé à Montpellier, assure la cohésion de l'ensemble. Il surveille le trafic, vérifie les liaisons et les routages, intervient par fax ou téléphone dès qu'un noeud principal ne répond plus. Il assure l'assistance technique des administrateurs systèmes. Enfin le Centre de Coordination abrite des bases de données d'information scientifique.

Dans chaque pays (Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Togo, Congo, Cameroun, Seychelles, Madagascar, RCA, Guinée), "un noeud principal" assure le relais pour les communications internationales. Pour le moment, ce sont généralement les centres ORSTOM qui abritent les noeuds principaux et en assurent la maintenance. C'est autour du noeud principal que se développent les autres ramifications du réseau dans le pays. L'ensemble des noeuds principaux forme avec le

Centre de coordination de Montpellier l'épine dorsale du réseau. Les autres installations sont généralement reliées en étoile autour du noeud principal.

L'élément terminal est soit un poste isolé (PC ou Macintosh) soit le réseau local de l'établissement. Dans le dernier cas tous les postes du réseau local ont accès au réseau international (e-mail - Internet). Chaque ordinateur dispose d'un numéro d'identification univoque qui dépend de la taille du réseau sur lequel il est connecté (classe A, B ou C). Pour faciliter l'adressage de l'utilisateur, qui ne peut retenir plusieurs séquences de chiffres correspondant aux différentes machines auxquelles il veut s'adresser, un système mnémotechnique de noms a été mis en place. C'est le principe du *domain name system* ou DNS. Chaque ordinateur est identifié par une séquence de mots séparés par un point (.), le dernier mot précise soit le pays (2 lettres), soit la catégorie d'utilisateur (3 lettres). Sept catégories sont possibles. L'avant-dernier groupe de lettres est le nom de l'entreprise. Le premier désigne le nom de l'ordinateur.

Au Congo seul le siège de l' ORSTOM est connecté au réseau. Le site est utilisé par environ 25 personnes dont la plupart sont des chercheurs de l' ORSTOM. Exceptionnellement quelques chercheurs de l' université sont admis à utiliser le site.

RIO encourage l'utilisation de la messagerie (e-mail) et de tous les services s'y rapportant : listserv (forum électronique, consultation de base de données en mode différé, diffusion automatique de bulletin d'informations), publipostage, transport de petits fichiers. Pour des raisons de coût, les services interactifs disponibles ne sont pas encouragés.

En dehors de RIO, on note au Congo, la présence d'un centre AGRIS et d'un centre CARIS, des liaisons avec le réseau de la BIEF, SYFIA...

C2.2.2/ AGRIS

Le système international d'information sur les sciences et la technologie agricoles est un système bibliographique qui traite de la littérature agricole dans le monde. Il a été créé par la FAO pour faciliter l'échange d'informations et identifier la littérature mondiale traitant des divers aspects de l'agriculture, y compris la production et la protection végétale et animale, la technologie après récolte, la foresterie, la pêche, le génie agricole, les ressources naturelles et environnement, l'alimentation, la nutrition humaine, l'économie agricole, le développement rural, l'administration agricole, la législation agricole, l'information, l'éducation et vulgarisation agricoles.

AGRIS collecte les notices bibliographiques des documents qui peuvent être conventionnels (articles de périodiques, livres) ou non-conventionnels, appelés parfois littérature grise (thèses, rapports, etc...) non disponibles à travers les circuits commerciaux du livre.

Depuis que le système est devenu opérationnel en 1975, la base de données AGRIS a accumulé plus de 2,5 millions de références. Les données fournies par les centres participants sont traitées à Vienne par l'unité de Traitement AGRIS.

Les données AGRIS sont disponibles sous plusieurs formes :

- les disques AGRIS disponibles auprès de Silver Platter⁽¹³⁾ ;

¹³SilverPlatter Information Ltd.

- des bandes magnétiques accessibles sur demande aux centres participants.

A la demande, AGRIS fournit à ses utilisateurs divers autres types d'informations et services qui peuvent être effectués par les centres participants nationaux, régionaux et intergouvernementaux et qui comprennent :

- recherches rétrospectives à travers toute la base ;
- dissémination sélective de l'information (DSI) qui offre aux utilisateurs une information régulière de toute nouvelle entrée AGRIS sur les thèmes spécifiques qui les intéressent ;
- bibliographies nationales contenant toutes les entrées du pays et celles relatives au pays publiées à l'extérieur ;
- bibliographies par sujet à la demande des centres spécialisés coopérants comme les centres internationaux de recherche agronomique du GCAI ou les divisions de la F.A.O.

Même si les pays en voie de développement disposent d'une remise de 50%, les prix affichés par Silver Platter restent relativement chers :

- * disques AGRIS: courant (\$ 825)
- * AGRIS rétrospectif: 1975-(\$1 375)
- * AGRIS disque courant et disques rétrospectifs (\$ 2035)
- * AGRIS (Alimentation et Nutrition humaine) FHN : courant-1975-présent (\$ 750)

Au Congo, le centre AGRIS est logé au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Economie Rurale.

C2.2.3/ CARIS

CARIS désigne le système d'information créé par la FAO pour identifier et faciliter l'échange d'informations sur les opérations des recherches agronomiques en cours entreprises dans les pays en développement ou relatives à ces pays. En d'autres termes, pendant que Agris répond à la question de savoir ce qui a été publié à ce sujet, CARIS répond à la suivante : qui fait quoi et où en recherche agronomique ?

Comme Agris, CARIS est un système coopératif international qui reçoit des pays participants les références des recherches entreprises à l'intérieur de leur territoire et leur offre, en retour, l'accès à l'information fournie par tous les participants. 131 centres nationaux et 17 centres régionaux et intergouvernementaux y participent et ont déjà soumis près de 30000 descriptions d'opérations de recherche courantes. L'unité informationnelle dans CARIS comprend l'ensemble de données relatives à une opération de recherche. Les éléments essentiels de cet ensemble comprennent :

- le titre et les objectifs de l'opération de recherche ;
- la date de démarrage et la durée prévue ;
- le nom et l'adresse de l'institution ou de la station où la recherche est entreprise ;
- le nom et les spécialités des chercheurs.

Le système couvre l'ensemble des thèmes de la recherche en agriculture et les domaines qui lui sont associés. Parmi les domaines les plus abordés on peut citer :

- production et protection végétales ;
- production et protection animales ;
- technologie après récolte ;
- pêche et aquaculture ;

- foresterie et technologie du bois ;
- machinisme agricole et génie rural ;
- ressources naturelles et environnement ;
- ressources en eau, irrigation et drainage ;
- ressources énergétiques ;
- science et aménagement du sol ;
- alimentation, nutrition humaine ;
- économie agricole ;
- développement rural ;
- administration ;
- législation ;
- information ;
- éducation et vulgarisation agricoles.

CARIS est une base de données dynamique régulièrement actualisée. Les données fournies par les centres participants sont traitées sur l'ordinateur principal de la FAO.

La FAO a préparé une application micro-informatique qui permet aux centres participants CARIS d'échanger leurs données avec le Groupe de Coordination tout en construisant leur base de données locale en format compatible avec CARIS.

Le prototype CARIS.CD-ROM 1994 a été préparé. Le disque qui contient 26. 694 descriptions de projets de recherche, est disponible auprès du Groupe de Coordination AGRIS/CARIS.

En dehors de cela, Caris propose :

- des inventaires sur bandes magnétiques ou disquettes comprenant la totalité de la base ou un sous-ensemble par pays ou région ;
- des répertoires nationaux de recherches avec description des opérations de recherche et des index pouvant être fournis aux centres participants sur demande.

C2.2.4/ La BIEF

La Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones résulte de l'inventaire des informations bibliographiques concernant les Etats membres de la communauté francophone⁽¹⁴⁾. Ce projet initié par le Canada a deux objectifs : regrouper les informations bibliographiques concernant tous les Etats membres du sommet et restituer ces données bibliographiques aux Etats membres. La base de données bibliographiques concernant les pays francophones s'est développée à partir des fichiers manuels ou informatisés des différentes unités documentaires de la francophonie.

La procédure de restitution des données bibliographiques aux pays membres a commencé en janvier 87. Aujourd'hui plus de 200 bibliothèques ont accès à la banque, soit en liaison directe, soit en mode différé, principalement par le biais des microfiches. Parlant de la BIEF, Suzanne RICHIER pense qu'elle est beaucoup plus qu'une base de données, c'est un réseau de partenaires⁽¹⁵⁾. La base de données de la Bief est disponible sur demande et sans frais pour tous les Etats membres du sommet.

¹⁴Ensemble de pays entièrement ou partiellement de langue française (langue officielle).

¹⁵RICHIER S. Philosophie d'un réseau, la Bief in *Afrique contemporaine* n° 151, 1989, page 139.

Pour dynamiser les échanges entre partenaires, la BIEF publie L'ECLUSE ; bulletin bimestriel d'information faisant le point du développement du réseau.

C2.2.5/ SYFIA

Le système d'information agricole (SYFIA) permet de faire circuler l'information le plus largement possible, vers les publics les plus diversifiés. SYFIA est un système de collecte, de traitement et de diffusion multimédia de l'information. Il dispose d'un correspondant au Congo. L'une des réalisations de SYFIA est le répertoire des sources d'information pour le développement. Ce répertoire fait l'inventaire de tous les fournisseurs d'information (centres de documentation, bibliothèques, bases et banques de données, agences de presse...) des pays membres de l'ACCT.

Hormis RIO, AGRIS et CARIS, SYFIA, la BIEF, on note en Afrique de nombreux autres réseaux tels que ARTEMIS, IBISCUS, PADIS, mais pour les besoins de l'étude nous avons jugé nécessaire de ne nous arrêter uniquement sur les réseaux présents au Congo....

Un fait remarquable est la mise sur pied au Congo d'un réseau de documentation et d'information agricole, le REDICA, dont la création a fait l'objet d'un décret présidentiel (n° 88/722 du 08/11/88)

Malgré l'importance des réseaux, il faut dire qu'au Congo, les agents d'information en milieu rural ne sont pas en rapport direct avec les réseaux informatiques. Il s'agit en effet d'une pratique très méconnue et réservée à un certain nombre de cadres informaticiens ou autres qui généralement relèvent du niveau national. Les larges possibilités d'information qu'ouvrent la télédétection et l'informatique restent donc inaccessibles aux agents d'information et partant aux populations rurales du Congo.

Si les réseaux informatiques présentent de nombreuses possibilités, il faut dire que leur utilisation notamment en Afrique ne se fait pas sans poser de problèmes dont la plupart sont d'ordre technique ou matériel. En effet, pour une bonne utilisation de ces réseaux, il faut des ordinateurs puissants, une infrastructure téléphonique viable. Or si la transmission des images nécessite des débits de 64 à 128 kbits/s, les services de base comme ceux du Congo utilisent des débits de moins de 10 kbits/s (9,6 pour l'ORSTOM et 8,8 pour AGRIS et CARIS).

En ce qui concerne le téléphone, il reste un problème majeur dans l'implantation et l'utilisation des réseaux informatiques au Congo.

En effet, dans un pays où le téléphone demeure un joyau réservé à une certaine classe, et où joindre un correspondant situé dans une autre ville du pays est une gageure, le développement des réseaux informatiques ne peut qu'être problématique.

Un autre obstacle au développement des sources technologiques de l'information au Congo est le sous-équipement informatique, une situation qui s'étend

dans le reste de l'Afrique, puisque le continent ne représente que 0,08 % du parc mondial soit 1,4 millions de micro-ordinateurs.

Dans ces conditions, l'implantation durable d'un service comme Internet, même à usage strictement professionnel, apparaît comme un luxe. Quant à la diffusion auprès du grand public, elle est totalement utopique, tant le réseau téléphonique est concentré sur quelques grandes villes et quasi-inexistant dans les campagnes.

II/ LES ACTEURS DE L'INFORMATION

La notion d'acteur a d'abord été utilisée dans le théâtre où elle exprime une représentation, mais cette notion a évolué et pris des significations plus larges. Aujourd'hui, un acteur est avant tout une personne qui prend une part active, joue un rôle dans la réalisation d'un projet. Cette acception est aussi la nôtre, dans la mesure où, nous appelons acteurs de l'information tous ces agents qui participent à la sensibilisation, à la conception, à l'application et au contrôle des actions de développement du milieu rural.

L'information met en jeu des hommes, des femmes, des jeunes et moins jeunes qui interviennent à des niveaux différents. Leur statut, la catégorie dont ils relèvent influencent fortement le contenu de l'émission, voire la réception de cette information. L'acteur de l'information du milieu rural est donc cette personne qui agit, qui informe, ce qui le distingue du récepteur.

Se penchant sur la notion d'acteur, MORENO (¹) montre que l'acteur ne peut être compris qu'en situation. Pour MORENO, l'homme est un acteur et chaque individu est caractérisé par un certain nombre de rôles qui déterminent sa conduite. *"Chaque culture, dit-il, a un certain nombre de rôles qu'elle impose à ses membres"*. L'on convient que de nombreux obstacles naissent du fait que l'émetteur est obligé de respecter un certain nombre de règles, de procédés propres à l'organisation dont il relève. L'étude des acteurs revêt donc un caractère important dans la compréhension du processus d'information du milieu rural. Il importe donc d'essayer de connaître les principaux acteurs et de voir à travers leur formation, leurs stratégies, les structures dont ils dépendent, les quelques situations qui peuvent faire que ceux-ci deviennent des éléments de rupture. Nous avons,

¹MORENO cité par C. ABOLO. Programmation des chaînes de télévision françaises généralistes : logiques d'acteurs et médiation, thèse d'Université, Bordeaux III, 1994, page 34.

pour des besoins d'étude, distingué les acteurs externes des acteurs locaux. En effet, selon qu'on intervient directement sur le terrain ou qu'on agit à distance, il se tisse des relations différentes avec les destinataires. Les agents locaux plus proches des paysans développent avec ces derniers des relations plus amicales mais parfois tendues dans la mesure où leur immersion dans la société rurale les dépouille de cette neutralité parfois indispensable. En cas de conflit, il n'est pas rare qu'on fasse appel à un acteur extérieur pour rétablir le dialogue.

A/ LES ACTEURS EXTERNES DE L'INFORMATION

Nous entendons par agents externes, tous ceux qui n'habitent pas le milieu rural, mais qui contribuent à l'information des ruraux. Il peut donc s'agir d'une information diffusée à travers les médias ou lors de brefs séjours effectués dans le milieu. Ainsi avons-nous retenu parmi les agents externes les journalistes, notamment ceux de la Radio Rurale dont le but déclaré est l'information et l'éducation du milieu rural. Aux journalistes, nous avons jugé important d'adjoindre les décideurs politiques à cause de l'importance de leur action en matière d'information. On sait que la première mission que les dirigeants africains ont assigné à l'information c'est d'aider au développement initié par ces acteurs qui à juste titre ne cessent d'effectuer des tournées d'information, d'envoyer des émissaires et de diffuser d'importantes masses d'informations sous formes de décisions, notes, circulaires...

A1/ Les décideurs politiques

Les décideurs politiques sont les personnalités qui occupent des postes de responsabilité dans les affaires publiques. Ces hommes sont reconnus à travers des structures précises dont le système politique s'est doté : on peut citer le Président de la République et son cabinet, les membres du gouvernement et leur cabinet, les élus...

Les décideurs politiques jouent un rôle important dans l'information institutionnelle puisqu'ils définissent la politique de l'information et agissent parfois directement comme agents d'information auprès des paysans qu'ils rencontrent lors de nombreux voyages qu'ils effectuent en milieu rural. Parmi les décideurs les plus

en vue, on peut citer ceux des services présidentiels et ceux des services gouvernementaux.

A1.1/ Les principaux décideurs

A1.1.1/ Les services présidentiels

A la tête de l'Etat se trouve le Président de la République qui est assisté par les membres de son cabinet.

a) Le Président de la République

"Le Président de la République incarne l'unité nationale et veille au respect de la constitution et au fonctionnement régulier des institutions publiques"⁽²⁾. Comme la plupart de ses homologues africains, le Président congolais intervient directement dans la gestion des affaires publiques. Dans les nominations aux emplois publics, c'est lui qui apprécie dans quelle mesure il faut arbitrer entre les exigences de l'efficacité et les contraintes de l'action politique. Son pouvoir élargi à tous les domaines de la gestion du pays fait de lui un acteur important dans la politique de l'information en milieu rural et bien entendu l'implique dans la conception et le fonctionnement des systèmes mis en place. Les différents présidents congolais se sont souvent dotés d'un service de presse avec des moyens propres et une autorité absolue sur les médias nationaux.

²Constitution de la République du Congo, examiné par le Conseil Supérieur de la République le 20 décembre 1991 et adoptée au référendum du 15 mars 1992.

b) le Secrétariat Présidentiel

Le Secrétariat du Président de la République a pour mission de coordonner et d'étudier l'ensemble des affaires soumises au Président de la République. Il filtre les projets préparés par les ministères, approuve ou rejette les textes à portée juridique. Son organisation et les moyens dont il dispose ne sont pas toujours précisés par des textes réglementaires. En plus de la gestion des services traditionnels tel que le protocole, la sécurité, les archives, le Secrétariat Présidentiel a tendance à s'immiscer dans les affaires relevant des différents ministères. Ces services assurent en plus de leurs missions propres, la coordination du travail gouvernemental, l'animation et le contrôle des départements ministériels. Ainsi le secrétariat de la présidence intervient souvent sur les problèmes liés à l'information. Pour éviter que le Président de la République ne soit trop dépendant de la personne dirigeant le secrétariat général, il a organisé des cabinets très étoffés, dont le cabinet civil.

c) Le Cabinet Présidentiel

Le Cabinet Civil s'occupe de tous les dossiers administratifs à soumettre au Président de la République ou au Ministre. Il assure le relais entre la présidence, les différents ministères. C'est également ici que sont parfois conçus les ordres du jour du conseil des ministres.

Au Congo, le choix des membres du cabinet n'a pas échappé à la logique des micro-cultures. Le Président Pascal LISSOUBA, explique entre autres, le choix de Claudine MOUNARI, Directrice du Cabinet Civil, par le fait qu'elle est la fille de l'un de ses amis défunts.

Au sein du Cabinet, une place importante est réservée au responsable de la communication. Celui-ci dirige une équipe qui se charge d'informer le Président sur les sujets susceptibles de l'éclairer. Le service est submergé d'informations qu'il

n'a souvent pas le temps de traiter et qui ne suscitent pas toujours l'intérêt du chef. Obligé de rester plus proche des préoccupations du chef, à savoir, conserver le pouvoir le plus longtemps possible, le service de communication s'est vite transformé en cellule chargée de porter aux yeux du public l'image d'un leader idéal, garant de l'unité nationale. On peut alors imaginer les budgets colossaux investis pour le fonctionnement de ce service.

A1.1.2/ Les services gouvernementaux

La structure gouvernementale constitue un élément important dans l'organisation étatique. A son sommet se trouvent les Ministres.

a) Le Ministre

Le Ministre est dans la situation du haut fonctionnaire : c'est un collaborateur du Président. Le Ministre est chargé de l'organisation juridique des services du département ministériel. Il possède le pouvoir d'annuler ou de réformer les actes de ses subordonnés. Dans tous les pays africains, il existe un ministre qui est l'autorité de tutelle des moyens d'information. S'agissant du Congo, c'est le Ministre de la Communication qui a autorité sur les médias d'Etat à savoir la Télévision Congolaise, la Radio Nationale, la Presse Ecrite, l'Imprimerie Nationale...

Il faut noter cependant que la Radio Rurale échappe à son contrôle, puisque celle-ci est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Les Radios Locales, placées sous la gestion du préfet de région qui lui-même dépend du Ministre de l'Intérieur, se détachent également de son autorité. A cause de son emploi du temps surchargé et de l'abondance des

dossiers à traiter, le Ministre compte sur des collaborateurs qui sont avant tout les membres de son cabinet.

b) Le Cabinet

Le Cabinet est composé de collaborateurs immédiats du chef, choisis par ce dernier au sein ou en dehors de l'administration. C'est en fait à ce niveau que se traitent tous les dossiers qui ne sont envoyés chez le Ministre que pour la signature. Ici comme dans le Cabinet présidentiel, figure en bonne place un Conseiller à la communication qui travaille en collaboration avec un attaché de presse et parfois un documentaliste. Même si certains ministères, tel que le Ministère congolais de l'Agriculture semblent se préoccuper de l'information du personnel par la mise en place au sein de la structure d'une petite unité documentaire, les moyens accordés à l'information sont très insuffisants. Les Ministres préfèrent utiliser les professionnels de la communication à des fins personnelles pour donner une bonne image d'eux-mêmes au Président de la République et à la population.

On note dans l'entourage du Ministre un grand nombre de professionnels de l'information, mais l'instabilité aux postes et la promotion sur des bases micro-culturelles ou familiales fait qu'on se trouve souvent en présence de responsables qui ne maîtrisent pas les dossiers.

En dehors du Cabinet, le Ministre de la communication travaille en étroite collaboration avec le Directeur de l'Audiovisuel qui, lui, s'occupe du bon fonctionnement de la radio et de la télévision.

Dans le cadre des recommandations de la Conférence Nationale, il a été prévu la mise en place d'un Conseil Supérieur de la Communication composé de professionnels de tous les métiers de la communication et qui devraient se pencher

sur les problèmes liés à la communication en République du Congo. Il a fallu longtemps pour que cette institution soit enfin mise en place.

A1.2/ Les origines socio-culturelles des décideurs

En ce qui concerne les origines socio-culturelles des élites politiques, on peut noter l'existence, au sein du système politique congolais, comme d'ailleurs dans la plupart des systèmes politiques africains, d'affiliations tribales différentes selon les personnalités politiques.

Au sein du système politique, on peut constater l'existence de clivages liés aux origines socio-culturelles des acteurs lorsque ceux-ci se situent de manière compétitive par rapport au pouvoir. Ces clivages suivent la ligne de partage de deux macro-cultures (Kongo-Mbochi) considérées au Congo comme étant les plus influentes politiquement. D'ordinaire, ces clivages sont marqués par les étiquettes "Sud" et "Nord". Depuis les affrontements ethniques de 1993, ils sont devenus "Pool"-**"NIBOLEK"** ⁽³⁾ pour devenir par la suite **"NIBOLEK"**-**"Mbochi"** avec les affrontements de Juin 1997. Cependant les ethnies n'apparaissent pas du tout comme des systèmes culturels cloisonnés n'ayant aucun rapport entre eux. En réalité, ce sont des micro-cultures vivant dans des systèmes culturels plus vastes. Ainsi en est-il par exemple des Lari, Sundi, Yombé, Dondo, Bémbé... qui font partie du système culturel Kongo implanté dans le Sud-Ouest du pays, de Brazzaville à Pointe Noire.

De même, on peut constater que les tribus telles que les Kouyou, Mbochi et Makoua appartiennent au système culturel Mbochi implanté dans la région de la

³Nibolek est l'abréviation de Niari, Bouenza et Lekoumou, les trois régions qui soutiennent le Président de la République.

Cuvette. D'autres comme les Koukouya, les Bangangoulou, les Tégé appartiennent à l'ensemble Téké, au centre du pays. On comprend alors que les rapports entre micro-cultures ne sont pas figés. Ils varient en fonction des événements.

On peut noter que les micro-cultures ont une histoire qui peut être commune à la macro-culture : par exemple l'appartenance à l'ancien royaume Kongo pour la macro-culture Kongo. Ce sentiment d'appartenance à un même ensemble a permis aux Bémbé, Lari, Dondo, Kamba et autres de combattre ensemble contre le groupe Mbochi, lors des affrontements de 1959. Mais au delà de cette entente, il existe des relations conflictuelles au sein des macro-cultures. L'histoire des années 90 reste, au Congo, marquée par les affrontements ethno-politiques de 1993 qui ont opposé les Lari-kongo à l'ensemble constitué de Bémbé, Dondo, Kamba et Kuni. On peut remarquer également qu'au sein des micro-cultures apparaissent des rapports conflictuels tel que celui opposant les Kongo de Boko et les Lari de Kinkala, ou ceux entre les Téké de Gamboma et les Téké de Djambala.

Il arrive également qu'une micro-culture ait des relations privilégiées avec une autre appartenant à une macro-culture différente. L'identification de la population aux leaders de leurs cultures entraîne parfois l'acceptation des leaders des micro-cultures proches et parfois la haine des cultures considérées comme ennemies. Il en résulte que l'appartenance ethnique des décideurs politiques, comme on vient de le constater, a longtemps constitué un point de rupture et parfois de liaison dans le processus d'information. Même si la plupart des macro-cultures sont représentées au sein des instances dirigeantes, le pouvoir reflète toujours la couleur de la micro-culture du noyau dominant. Pour éviter la rupture, les décideurs ont souvent recours à l'intervention d'un membre de la communauté à laquelle on veut s'adresser mais les paysans connaissent souvent la provenance des messages.

L'importance des micro-cultures dans l'information paysanne a été à l'origine du boycott de bon nombre de projets animés ou initiés par des personnes étrangères à la micro-culture destinataire.

Le système démocratique établi depuis 1990 n'a rien changé à la situation ; on assiste au contraire à l'exacerbation de ces considérations. L'aggravation du conflit "NIBOLEK"- "POOL" puis "NIBOLEK"- "MBOCHI" a atteint des proportions telles que le pouvoir central a perdu toute reconnaissance dans le Pool puis le nord du pays où se sont mis en place des systèmes de sécurité et une organisation administrative souvent en porte à faux avec l'autorité centrale. Il est également apparu que, dans certaines circonstances, violer les règles établies étaient perçus comme un acte de bravoure contre le pouvoir en place. L'on convient que dans pareille situation, aucune campagne d'information initiée par les organismes étatiques ne peut être efficace.

A1.3/ Le mode de recrutement

L'accès aux postes de décision reste déterminé par la confiance du supérieur hiérarchique, confiance qui peut dépendre des relations amicales, de la parenté, de l'origine géographique, de l'origine idéologique ou philosophique.

Dans son étude, Patrice TCHIBINDA ⁽⁴⁾ a d'ailleurs constaté que lorsque l'origine culturelle d'un acteur politique correspondait avec celle du chef de l'État, celui-ci tendait à avoir plus d'influence que les autres.

Hormis le choix culturel, les nominations peuvent être motivées par l'adhésion à une philosophie donnée. On connaît au Congo l'influence des cercles philosophiques tels que la Franc-Maçonnerie, la Rose-Croix, la Fraternité Blanche Universelle et aussi l'influence des religions telles que le Protestantisme et le Catholicisme. En effet, le premier Président congolais, l'abbé Fulbert YOULOU a fortement été soutenu par les catholiques qui occupaient une place de choix dans son système politique, de même que son successeur Alphonse MASSAMBA-DEBAT l'a été par le réseau protestant.

A partir de 1969, l'appartenance à l'armée est devenu un critère décisif pour occuper un poste de décision dans le système politique congolais. La situation s'est encore renforcée en 1977 avec la prise du pouvoir par le Comité Militaire du Parti. Depuis sa militarisation, ce système est devenu de plus en plus insupportable dans la mesure où celui-ci s'est accompagné d'agressivité permanente.

Le pouvoir de SASSOU-NGUESSO (militaire) va amorcer un retour au pouvoir des civils, un retour rendu effectif avec la Conférence Nationale de 1990. Les intellectuels prennent alors une part active dans la gestion du pays. En effet, en

⁴TCHIBINDA P. Essai d'analyse des élites politiques en République Populaire du Congo de 1969 à 1984, Bordeaux : 1989, 324 pages.

dehors de Bernard KOLELAS, leader sorti du "peuple", la plupart des décideurs politiques sont des universitaires. Le Président Pascal LISSOUBA dans sa campagne fera une grande place à la science et à la technologie grâce auxquelles il promet de "sauver le pays". Le chef de l'Etat congolais (généticien) s'entourera alors d'éléments comme Martial ICKOUNGA (Ingénieur hydraulique), BONGO NOUARA (agronome)... Les diplômés deviennent un mythe même au sein des classes rurales qui, généralement, n'y comprennent pas grand-chose. On se souviendra longtemps de cette phrase célèbre Bémbé : "ma science na ma technologie ma papa professeur Pascal LISSOUBA...."

(la science et la technologie du professeur Pascal LISSOUBA). Cette phrase témoigne de la confiance du peuple vis-à-vis des diplômés et de la science qui "va sauver le pays".

Pourtant, l' intellectualisation du pouvoir n'a pas écarté le choix ethnique, puisque le Président Lissouba s'appuiera sur ce qu'on appelle au Congo, "la bande des quatre", c'est à dire le groupe formé par MBERI, MOUKOUEKE, TAMBA-TAMBA, MOUNGOUNGA KOMBO NGUILA qualifiés de "purs et durs" de la mouvance présidentielle.

Après les affrontements de Bacongo, il apparaît impossible de diriger le pays sans faire des concessions. Les deux forces ennemies, le Pool et le Nibolek, s'entendent pour travailler ensemble dans le gouvernement. Plusieurs cadres du Pool accèdent ainsi à des postes de décision.

Il faut souligner que hormis le fait culturel, d'autres éléments peuvent entraver ou raffermir les relations entre les dirigeants politiques et les paysans congolais. Si ces derniers peuvent se retrouver dans les mêmes communautés religieuses ou ethniques, le pouvoir reste pour le paysan congolais une affaire de

citadins, intellectuels ou militaires qui n'ont rien à voir avec le travail de la terre. Ce sont des ignorants de la vie rurale très loin de la conception paysanne du chef.

Pour les ruraux, le véritable leader est celui qui se bat pour son peuple et qui ne le trahit pas. Ce chef qui vit avec le peuple, dans le respect des ancêtres, de la nature et de la vie humaine comme ces héros de l'histoire connu sous le nom d'André Grenard MATSOUA ⁽⁵⁾ ou SIMBA MVITA (la Jeanne d'Arc du Congo) ⁽⁶⁾.

A1.4/ Les relations entre les décideurs politiques et les paysans

Il faut retenir que quel que soit le type de pouvoir en place, les populations s'identifient aux acteurs politiques, non pas souvent pour ce qu'ils font, mais pour ce qu'ils sont (culturellement parlant). Il résulte de ce fait une reconnaissance, un lien qui s'établit entre les élites et le public rural. L'acteur politique, culturellement proche de "moi", acquiert dans ma conscience une plus grande positivité même si, concrètement, l'homme politique en question ne me connaît pas et ne fait rien qui puisse améliorer mon sort. L'histoire du Congo est

⁵Né en 1899, André Grenard MATSOUA ma NGOMA (matricule 22) est un jeune employé de l'administration qui, en 1921, s'engage dans l'armée française et participe à la guerre du Rif au Maroc. Au retour de la guerre, il crée à Paris l'Union des travailleurs nègres en même temps qu'il fonde l'Association des Originaires de l'Afrique Equatoriale Française connue sous le nom de Amicale.

Dès 1926, "matricule 22" anime une campagne de résistance passive contre l'administration coloniale. Il est arrêté et jugé en 1929. En 1935, il réussit à s'enfuir au Nigéria, puis à Dakar, à Casablanca puis en France où il vit dans la clandestinité. Lorsqu'en 1939 la seconde guerre mondiale éclate, Matsoua s'engage à nouveau dans l'armée française, et son idéal égalitariste le porte sur le front. Blessé en avril 1940, il est arrêté à l'hôpital et mourra en 1942 à la prison de Mayama. Les circonstances de sa mort demeureront floues et son corps sera enterré secrètement. Ses partisans qui croient à une nouvelle évasion attendent toujours son retour : c'est le début du Matsouanisme (pour plus de précisions sur ce mouvement politico-réligieux et sur ce personnage historique, confère Martial SINDA dans Le messianisme congolais).

⁶Cette jeune femme "âgée de vingt deux ans environ -écrit Georges Balandier (Afrique ambiguë)- avait la taille assez élancée et les traits fins. Elle parlait avec gravité, pesant tous ses mots..."

A la tête d'une association politico-mystique, NDONA Béatrice s'attaquait aux missionnaires et à leur action d'évangélisation. Capturée et jugée par un conseil composé d'ecclésiastiques, elle fut condamnée et brûlée vive le 2 juillet 1706 (confère NDONA Béatrice, la Jeanne d'Arc du Congo de Bernard DADIE).

riche en événements durant lesquels des villages entiers ont accepté de se sacrifier pour défendre un membre de la communauté condamné par le pouvoir. A Owando et à Ikonongo, la recherche du capitaine ANGA avait causé la mort de dizaines de personnes parmi la population qui protégeait et nourrissait les maquisards. A Madzia, Goma-Tsétsé et ailleurs, les notables du village ont été arrêtés et torturés lors du mouvement du 22 février 1972, puisque soupçonnés de ravitailler Ange DIAWARA et son groupe. ⁽⁷⁾

La tentative de protection de leurs membres n'est pas en fait une spécificité congolaise. On connaît dans l'histoire ivoirienne, lors de la recherche du leader Bété KRAGBE NIAGBE, les massacres de populations qui auraient fait des dizaines de morts. Les conflits libérien, ruandais, burundais et bien d'autres ont avant tout une cause culturelle. Cette reconnaissance ou plutôt la méconnaissance par la culture a été à l'origine des horreurs connues en Yougoslavie. L'on constate que même dans les pays où le vent de la démocratie a, semble t-il soufflé, la légitimité des élites, conçue à partir des votes populaires, n'a vraiment pas beaucoup de sens aux yeux des populations rurales. Ce sont les intellectuels qui essaient de projeter sur eux une réalité qui ne leur appartient pas.

⁷Le maquis d' Ikonongo a abrité le rebelle Anga, qui refusait de se soumettre à la justice, et accusait le président SASSOU NGUESSO d'avoir assassiné l'ancien président Ngouabi. Les populations de Ikonongo et de Owando ont subi de nombreuses exactions jusqu'aux bombardements. Beaucoup de personnes ont préféré mourir que de trahir un des leurs. Cette situation ressemble à celle des populations de Goma - Tsétsé lorsque le groupe de Diawara s'était retranché pendant plusieurs mois dans la région.

A1.5/ Le discours des hommes politiques

Les dirigeants congolais ont bénéficié dans la définition des doctrines officielles de l'information, du concours fort appréciable de professionnels et de théoriciens liés plus ou moins au pouvoir. Parmi eux, se trouve Daniel LERNER qui s'est rendu célèbre par son ouvrage publié il y a bientôt trente ans (en 1958 à Chicago) : the passing of traditional society. DRABO Karim Yaya ⁽⁸⁾ le désigne comme le précurseur et le chantre actif du développement économique par les médias.

Le discours des dirigeants politiques africains célèbre le rôle majeur de l'information, mais en même temps que se déroule ce discours, on assiste à une " domestication de la presse ".

En fait, les ruraux comprennent bien qu'il s'agit avant tout d'un discours chargé de masquer des enjeux politiques pour parvenir à un contrôle entier. Les médias reçoivent dans ce cas la mission exclusive de porter la parole des dirigeants vers les gouvernés. Ceci explique sans doute le fait que les moyens d'information de l'Etat ne laissent pas dans leur conception, une place suffisante à la participation paysanne. En règle générale, ils rejoignent le schéma classique de la toute-puissance des médias, même si les leaders politiques s'en défendent.

En plaçant le souci de pérennité à la tête de leurs préoccupations, les dirigeants africains, sinon la plupart d'entre eux, pratiquent ce que Marc ELA appelle : "la politique du ventre"⁽⁹⁾. En effet, pour assurer la stabilité, il faut que le leader trouve des points d'appui, des fidèles à son régime. Le leader offre à ses fidèles des largesses avec lesquelles ceux-ci peuvent entretenir la "périphérie" et

⁸DRABO K. Y. op.cit.

⁹ELA J.M. Quand l'Etat pénètre en brousse... la riposte paysanne à la crise, Kartala, Paris : 1990, 268 pages.

renforcer alors l'adhésion autour du régime du chef. Tant pis si les journalistes les mieux rémunérés sont ces griots qui, à longueur de journée chantent les louanges du chef et si les enveloppes budgétaires les plus grosses sont réservées à la couverture des tournées présidentielles au point de ne pas laisser grand-chose à l'information du milieu rural.

On nous taxerait certainement d'extrémisme si nous affirmions que les décideurs politiques ne s'intéressent pas réellement aux besoins des populations de l'arrière-pays. Pourtant, de nombreux projets lancés au niveau des régions ne l'ont été que pour accroître leur prestige. Maintenant on admet généralement que les politiques suivies par beaucoup de gouvernements africains ont contribué à réduire les revenus des agriculteurs : l'organisation inefficace de la commercialisation, l'importation de certains aliments.

Au Congo, la mémoire paysanne reste marquée par ces stocks de riz, de maïs et autres produits qui pourrissaient dans les greniers dans l'attente des camions de l'office national de commercialisation. Les structures mises en place n'ont servi qu'à une certaine bureaucratie qui s'est enrichie à la sueur du front des ruraux. A Kindamba, un paysan las de voir son riz détruit par les charançons avait décidé de le brûler sur la place du village. A Mayama, Bokosongo et ailleurs, les difficultés de transport font que des tonnes de bananes continuent à pourrir dans les villages sous le regard désabusé des paysans à qui l'État avait promis monts et merveilles.

Ceci n'est pas un cas spécifique du Congo, puisqu' aussi bien au Cameroun qu'en Côte d'Ivoire, les nombreuses recettes générées par l'exportation du café et du cacao n' ont que rarement été utilisées au service des communautés rurales. Elles ont avant tout contribué à l'embellissement des villes telles que Yaoundé, Yamoussoukro et Abidjan qui se sont vu doter de grands immeubles.

Cette réflexion nous rapproche de Samir AMIN ⁽¹⁰⁾ dans la mesure où, il semble que tous les efforts faits par les ruraux se trouvent orientés malgré eux vers l'amélioration de la ville.

A1.6/ Le rôle des dirigeants

Dans le domaine de la communication en milieu rural, le rôle des dirigeants consiste avant tout à mettre en place, avec l'apport d'experts nationaux et internationaux, une politique de communication en adéquation avec leurs objectifs. Ces objectifs sont de trois ordres : l'intégration nationale, le renforcement de l'indépendance politique et le développement. Pour le cas qui nous intéresse c'est à dire le développement national, les dirigeants congolais ont adopté plusieurs mesures dont les plus récentes sont celles qui constituent le PARESO ⁽¹¹⁾. Il s'agit en fait de diverses mesures qui visent à relancer l'économie nationale tout en s'appuyant sur le développement de l'arrière-pays. Les dirigeants congolais se sont depuis longtemps préoccupés de l'information des ruraux. Ils ont mis au point un système d'information basé sur les services d'encadrement de base des différents ministères, la presse et la Radio Rurale. Depuis 1992, le Congo s'est doté de quatre Radios Rurales Locales qui, à la différence de la Radio Rurale Nationale, sont animées par les ruraux eux-mêmes.

Le pouvoir congolais a tout fait pour marquer sa présence en milieu rural. Par la Radio Nationale, organisme d'Etat, dès le lever du jour, les populations les

¹⁰L'une des principales thèses de Samir AMIN est l'existence d'une part d'un centre et de l'autre une périphérie avec laquelle il entretient des relations pouvant cadrer avec le modèle dominant-dominé.

¹¹op.cit.

plus reculées "écoutent" le pouvoir à travers les nombreux discours et les chants composés à sa gloire.

Mais cette présence en milieu rural n'implique pas nécessairement des relations harmonieuses entre les décideurs politiques ou leurs représentants et les ruraux. C'est d'ailleurs pour cette raison que les dirigeants successifs ont toujours essayé de contrôler l'information.

A1.7/ Pour une information sur mesure

AU Congo, la volonté de contrôle et d'orientation de l'information s'est surtout révélée au moment du Parti unique. Le Parti Congolais du Travail et l'Etat ont exercé sur l'information un pouvoir sans partage par l'intermédiaire notamment d'un certain nombre d'instances qui les représentaient à divers niveaux :

- le Département Presse, Propagande et Information du Parti ;
- le Ministère de l'Information et des Postes et Télécommunication ;
- la Presse présidentielle.

Ces différentes instances ont fait des médias d'Etat des moyens de propagande pour l'édification d'une société socialiste dans ce sens que ce sont eux qui guidaient les activités des journalistes.

En réalité, l'information ne passera sous l'autorité du ministère de l'information qu'en 1977, par le décret n° 77.448 du 30 Août 1977. Ce passage ne sera rendu possible que grâce à une défaillance politique du "camarade membre du parti, chargé de la Presse Propagande et Information, le Colonel Florent NTSIBA". Suite à une "inconséquence idéologique"⁽¹²⁾, son départ de la scène politique permettra le retour à la séparation des pouvoirs.

¹²Le colonel Florent NTSIBA aurait eu recours à des pratiques fétichistes.

L'arrivée à la tête du Ministère de l' Information de Christian Gilbert BEMBET mettra fin à dix ans d'occupation par des hommes qui n'avaient aucune connaissance du monde des médias. Cette innovation ne met tout de même pas fin à la pression du parti sur les médias d'Etat. La nouvelle organisation reste basée sur le postulat selon lequel le Parti Congolais du Travail est l'organisation supérieure de l' Etat (le parti dirige l' Etat). Il conçoit et dirige la politique nationale dont l'exécution revient au gouvernement de la République. Le ministère de l'information exécute la politique du PCT et du gouvernement de même qu'il assure la propagande du parti. C'est dans ce sens qu'intervient le document directeur élaboré en 1984 par le Ministère de l' Information et le DPPI (Département de la Presse, Propagande et Information) sous le titre: "Pour une politique de l'information à l'étape actuelle de la révolution démocratique et populaire". Ces textes définissent les médias comme des instruments de lutte idéologique entre les mains des masses organisées au sein du parti, des organisations des masses et des unités de production. La presse, la radio et la télévision reçoivent avant tout, la mission de vulgariser l'idéologie socialiste, de diffuser des informations en les critiquant dans ce qu'elles comportent d'éléments "erronés". Elles ont également la mission de savoir retrouver et faire connaître les formes de combats révolutionnaires ou de "construction d'une société démocratique susceptible de projeter un éclairage idéologique bienfaisant".

Il faut attendre les années 90 avec l'avènement du "pluralisme politique" pour un changement remarquable du paysage de la presse au Congo. En effet, l'acte n° 10 de la Conférence Nationale Souveraine décrète la tenue des états généraux de la communication qui auront lieu du 12 au 20 mars 1992. Les spécialistes de la communication préconisent alors la mise en place d'une politique cohérente de formation des journalistes et animateurs des médias, la mise en place d'un cadre juridique régissant l'information et la communication au Congo et réclament des moyens techniques et financiers plus importants. Mais au-delà des

discours, la réalité reste quasiment la même : insuffisance presque chronique des dotations budgétaires, un sous-équipement généralisé et des nominations à coloration politique à la tête des différents organes d'information de l'Etat.

Après les élections démocratiques de 1992, les médias d'Etat restent convoités par les différentes sensibilités politiques qui tiennent à exposer leur point de vue. Les restrictions au niveau de la liberté de la presse seront l'une des causes des tristes événements que le Congo connaîtra à partir de novembre 1993. En effet, avec le difficile accès suivi de l'interdiction des leaders de l'opposition aux médias d'Etat, ceux-ci veulent avoir une radio privée et demandent l'autorisation de la mettre en place. Sans attendre la réponse qui tardait à venir, l'opposition met en place "Radio Alliance", une radio mobile dont l'objectif annoncé est de "répondre aux mensonges du gouvernement". Le pouvoir estime que la radio pirate, dangereuse pour la paix doit être démantelée. Après l'avoir "localisée", des obus sont lancés à Bacongo, un quartier populaire du sud de Brazzaville. C'est le premier épisode d'une guerre civile qui fera des milliers de victimes à Brazzaville et dans les régions.

Un an plus tard, au moment de notre enquête, alors que le mot paix apparaît comme la préoccupation de tous, les journalistes continuent à faire l'objet de pressions de toutes sortes. Un journaliste de la Radio Nationale nous a confié qu'il venait d'être menacé par un dirigeant politique pour avoir diffusé une dépêche faisant état du départ de l'Assemblée Nationale d'une douzaine de députés de la mouvance présidentielle. Un départ qui risquait de faire basculer la majorité au niveau de l'Assemblée Nationale. Le lendemain matin, à quatre heures, des coups de feu furent tirés chez lui par des inconnus. Certains pourront appeler cela pure coïncidence, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit tout de même d'une coïncidence assez bizarre.

A2/ Les journalistes

La loi française du 29 mars 1935 définit le journaliste comme étant celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa fonction...

Cette définition est complétée par le rapport Mac Bride ⁽¹³⁾ qui entend par journaliste "toute personne quelle que soit sa nationalité, qui notamment en tant que rédacteur, reporter, photographe, cameraman ou technicien de presse, de radio diffusion ou de télévision a pour profession de rechercher, de recevoir ou de communiquer régulièrement des informations y compris des opinions, des idées, commentaires destinés à des publications quotidiennes ou périodiques, à des agences de presse, à des services d'information radio - diffusés, télévisés..."

Cette définition, assez large est celle qui convient le mieux pour caractériser la catégorie des personnes que nous appelons journalistes c'est-à-dire, ces professionnels qui travaillent dans les services chargés de la collecte, du traitement ou de la diffusion des informations.

En Afrique, les journalistes ont une mission de développement. Ils assurent sur le plan de l'information le lien entre le public et les sources d'information et de conseils ainsi que le lien entre le public et les sources de planification et de prise de décision. En diffusant les connaissances nécessaires, ils aident les ruraux à prendre des décisions en connaissance de cause et dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la santé, l'habitat, l'environnement...

En ce qui concerne l'environnement par exemple, les journalistes attirent l'attention sur les espèces et les écosystèmes fragiles ou menacés en même temps qu'ils diffusent au public un certain nombre d'informations susceptibles de les aider à comprendre l'intérêt de se protéger, de sauvegarder la nature ainsi que les

¹³ Le nouvel ordre de la communication, n°4, la protection des journalistes, Unesco, pp 73-74.

moyens de le faire. Plus que de simples interprètes, les journalistes se trouvent donc au centre de la lutte pour le développement.

A2.1/ La pratique du journalisme

Il faut avant tout dire que le journalisme est un nouveau métier en Afrique en ce sens que "la pratique journalistique n'était pas une activité connue des sociétés africaines anté-coloniales". De ce fait, le journaliste africain ne peut dans l'exercice de ses fonctions, trouver de base ou de tradition sur laquelle il peut s'appuyer. Il devient à cet effet une "prothèse greffée dans le système africain". En même temps qu'il doit se livrer à un effort d'adaptation au contexte, le journaliste africain doit faire face tout aussi bien à la méfiance du public et à la suspicion des décideurs politiques. Confronté à un manque incroyable de matériel professionnel et de moyens financiers, il travaille "selon les moyens de bord". On pourrait dire qu'il navigue à vue dans un océan de problèmes, sans être persuadé de l'exactitude des résolutions à prendre : il participe à l'application d'une politique généralement confuse et qui souvent ne répond pas aux préoccupations du public. Le fait est que les médias appartiennent en règle générale à l'Etat qui en oriente l'utilisation.

A2.2/ Les rapports avec les gouvernants

Dans les pays africains, les professionnels de la communication sont pour la plupart des fonctionnaires. Il s'agit d'agents venus d'autres ministères de la fonction publique, des enseignants pour la plupart et de plus en plus souvent, des étudiants ayant suivi une formation en sciences de l'information et de la communication. De par leur statut, ils sont soumis à un lien de subordination

vis-à-vis de l'Etat, leur employeur. Le fonctionnariat des journalistes congolais affirme C. Diankouika (14) est l'une des causes principales qui empêcheraient l'exercice normal du journalisme au Congo. L'auteur aboutit à cette conclusion après avoir relevé un défaut majeur : l'inadéquation entre les principes de fonctionnement de la fonction publique et de la pratique du journalisme. En effet, constate-t-il, le mode de gestion des organes de presse au Congo est trop centralisé, trop hiérarchisé, ce qui n'autoriserait pas un bon fonctionnement. La lourdeur administrative empêche une intervention rapide du journaliste.

Un autre aspect développé par C. DIANKOUIKA est qu'en s'engageant aux côtés du gouvernement, le journaliste africain met en jeu sa neutralité. Mais à ce sujet, les avis sont partagés. Certains analystes tel que Hervé BOURGES se prononcent ouvertement pour la collaboration des journalistes avec le gouvernement, c'est en tous cas la thèse que ce dernier défend lorsqu'il déclare: "Nous constatons que les journalistes dans les pays du Tiers-Monde ne peuvent que travailler en liaison étroite avec les gouvernants, sans pour autant devenir des griots"(15).

En plaidant pour un journalisme engagé, et conscient, qui d'après lui est le contraire du griottisme, l'auteur oublie de poser les bases d'une collaboration entre médias et pouvoir susceptible d'éviter une superposition. Cela pousse DRABO Karim Yaya (16) à penser qu'il s'agit là d'un "discours collaborationniste" qui pourrait être considéré comme choquant. Mais la question pourrait également être posée autrement. Comment arriver à oeuvrer pour le développement sans la moindre collaboration avec le gouvernement?

¹⁴DIANKOUIKA C. Le journaliste fonctionnaire au Congo, statut et conditions d'exercice de la fonction thèse, Bordeaux 3 : 1987, 422 pages.

¹⁵Hervé BOURGES. cité par DRABO K. Y. op.cit.

¹⁶DRABO K. op.cit.

Il paraît à ce niveau que la place de chacun doit être clairement définie dans cette collaboration si collaboration il doit y avoir et c'est à ce niveau que la réflexion de Hervé BOURGES révèle ses insuffisances.

A2.3/ Les relations journalistes - ruraux

Les journalistes en Afrique et particulièrement au Congo sont perçus par le public comme le prolongement du pouvoir, dans la mesure où jusqu'à une certaine époque, leur tâche se résumait à transmettre les mots d'ordre du parti et les communiqués des organisations de masses (politiques). Les missions d'information, éducation et distraction qui leur étaient confiées se caractérisaient par une large information sur les activités des dirigeants politiques, une éducation en rapport avec les objectifs du gouvernement et un divertissement basé sur les chansons et sketches à caractère politique.

Les ruraux placent donc les journalistes du côté de ceux qui ont le pouvoir, des citadins, des intellectuels, des politiques, bref des gens qui n'ont rien à voir avec la vie paysanne et qui ne la connaissent que "par des livres".

En tout cas leur comportement est tout le contraire du rural. "Le journaliste congolais - écrit C. DIANKOUKA⁽¹⁷⁾- est fanfaron, il a une volonté irréductible de se valoriser, il tient à étaler les signes extérieurs d'aisance comme par exemple l'accoutrement physique, la fréquentation des lieux de "haute société", l'exhibition des biens matériels".

Il faut dire qu'en règle générale, les journalistes sont issus des classes sociales relativement ou très privilégiées. Cela s'explique par le fait que leur

¹⁷ DIANKOUKA C. Le journaliste-fonctionnaire au Congo, statut et conditions d'exercices de la fonction, thèse, Bordeaux : 1987, p.215.

formation requiert un niveau scolaire qui souvent n'est pas facilement accessible aux ruraux ou simplement par leur mode de recrutement dans lequel "le piston" occupe une place de choix.

Les journalistes sont parfois tenus pour responsables de l'inefficacité du gouvernement dans l'amélioration de la vie des ruraux. Quand les priorités du gouvernement ne sont pas en rapport avec ceux des ruraux, ce qui arrive souvent, les journalistes deviennent "ces gens qui parlent de tout sans dire l'essentiel". Lorsqu'ils disent ce qui est important pour les ruraux et les conseillent sur les sujets touchant la vie rurale, ils reçoivent des lettres où on leur pose des questions auxquelles (cela arrive souvent) leur formation ne leur permet pas de répondre efficacement. Les questions qu'on leur pose relèvent parfois de la compétence des décideurs politiques. Ainsi a-t-on souvent entendu dire : *"vous nous conseillez de produire alors que nos produits pourrissent dans les marchés, d'aller les vendre en ville alors que la route est impraticable"...*

Cette incapacité des journalistes à faire face à ce genre de doléances a longtemps motivé les tenants de la "collaboration" ou plutôt de la concertation avec les décideurs. Mais entre la concertation et la subordination il n'y a qu'un pas à franchir. Dans ces conditions, les journalistes deviennent les porte-paroles des détenteurs du pouvoir, non du peuple et c'est là qu'intervient la rupture.

A2.4/ La formation des journalistes

Le Congo fait partie des pays d'Afrique où les activités journalistiques se sont fortement développées après la deuxième guerre mondiale. Mais paradoxalement, le pays souffre du manque de personnel qualifié en matière de journalisme. "De toutes les catégories socioprofessionnelles, l'information est celle

qui dans notre pays accuse le plus de carence en cadres qualifiés", ont déclaré les experts congolais réunis pour réfléchir sur la politique d'information au Congo (18). A la radio rurale, l'organe principal d'information du milieu rural, on compte seulement 8% de journalistes ayant bénéficié d'une formation dans une école de journalisme ou de sciences de l'information. Il s'agit en l'occurrence du Département des Sciences et Techniques de la Communication de l' Université Marien NGOUABI pour deux d'entre eux et du CIERO (Ouagadougou) pour le troisième. Le reste du personnel a été formé dans les collèges et lycées agricoles ou à l' Institut de Développement Rural du Congo.

Les journalistes congolais peuvent donc être divisés en deux groupes :

- ceux qui n'ont jamais reçu de formation avant leur recrutement ;
- ceux qui ont bénéficié de formation dans le pays ou à l'étranger.

A2.4.1/ La formation sur le tas.

Nous considérons comme formation sur le tas cet enseignement que l'on tire de l'observation et de l'encadrement des collègues notamment des doyens et des supérieurs hiérarchiques.

Une enquête réalisée par C. DIANKOUIKA en 1986 au Congo(19) révèle que 56 sur 130 journalistes interviewés avaient été formés sur le tas soit un taux de 43%. Cette proportion passe du simple au double quand on se focalise sur les journalistes chargés d'informer le milieu rural. Le problème est que ce qu'on appelle formation sur le tas n'est le plus souvent que non-formation puisqu'au Congo, le journaliste qui doit apprendre sur le tas est abandonné à lui-même et

¹⁸Ministère de l'information. Pour une politique de l'information conforme à l'étape de la révolution nationale, démocratique et populaire, Brazzaville : 1984, page 12.

¹⁹DIANKOUIKA C. op. cit.

quand ce dernier a la chance d'être pris en charge, ceux qui sont censés le former, c'est à dire les anciens ont eux-mêmes été insuffisamment formés.

Derrière la politique de formation sur le tas se cache donc un désengagement de l'Etat, mais aussi et surtout un mépris des destinataires de l'information en tant que consommateur du service public.

Il faut toutefois reconnaître avec Philippe GAILLARD ⁽²⁰⁾ que l'idée d'une formation spécifique prépare au métier de journaliste est très récente. Jusqu'aux années quarante en Europe, nul ou presque ne contestait l'adage selon lequel, on naît journaliste on ne le devient pas. En Afrique, où le journalisme est une activité nouvelle, le problème de la formation n'a pas encore attiré l'attention nécessaire de la part des décideurs politiques.

Contrairement au discours politique et à l'intérêt que semble avoir l'information dans le développement national, aucune politique de formation conséquente n'apparaît dans les actions des décideurs africains.

A2.4.2/ La formation universitaire

C'est au cours des années soixante que commence à se manifester la volonté des dirigeants politiques de créer des écoles de journalisme en Afrique ou d'introduire des formations de communication dans les universités et instituts ⁽²¹⁾. On note de ce fait la création de l'ESITY l'école de journalisme du Cameroun, du CESTI au Sénégal, du studio-école de la radio-télévision zaïroise, et en 1979 du Département STC de l'Université de Brazzaville...

²⁰GAILLARD P. Techniques de base de journalisme, P.U.F, Paris : 1971, 128 pages.

²¹La formation des journalistes africains était pourtant un sujet discuté en 1961 par les dirigeants africains à la réunion de Moshi en Tanzanie.

Les journalistes sortis de ces écoles ou de l'étranger, constituent le groupe de ceux qu'on appelle les "formés".

A la différence des journalistes formés sur le tas, les journalistes diplômés occupent une position hiérarchique et une situation matérielle convenable et sans trop de contraintes. Ils sont en général plus proches du pouvoir et plus éloignés des populations rurales. D'ailleurs ces derniers refusent souvent d'être affectés en zone rurale. On se souvient que la décision du Ministre de la Communication Guy MENGA (1991) d'affecter des journalistes "stars" comme Jean-Claude KAKOU, BITALA-BITEMO et autres, a été l'une des causes ayant précipité le départ de celui-ci. En effet, si cette décision pouvait être qualifiée de politique, il n'en demeure pas moins que l'affectation des hauts cadres dans les zones rurales est un sujet de discorde en Afrique. L'exemple est flagrant de ces médecins, de ces ingénieurs agronomes qui pour reprendre l'expression du Président Denis SASSOU-NGUESSO, "s'entassent dans les bureaux climatisés" de la ville. En effet à ces affectations se pose un problème matériel et financier, en ce sens que même si le Ministre Guy MENGA (ancien journaliste) pense "qu'un journaliste peut bien travailler dans la brousse, il lui suffit tout simplement d'avoir un stylo et du papier"⁽²²⁾, comment peut-on envoyer dans un milieu difficile, des fonctionnaires, pères de famille, avec dix mois d'arriérés de salaire, sans leur assurer un habitat décent et sans leur garantir un minimum de sécurité médicale? Le problème de l'affectation des fonctionnaires en brousse pose celui de l'équipement en moyens de travail mais aussi celui des autres infrastructures nécessaires au développement rural. On peut toutefois poser la question de la manière suivante : comment un pays peut-il se développer si les cadres posent des exigences qui vraisemblablement ne peuvent pas être satisfaites dans l'immédiat ?

²²Déclarations faites sur les antennes de la Radio Nationale.

Il s'agit là d'un problème majeur, une réflexion qui dépasse le modeste cadre de notre travail.

1°) La formation au Congo

Au Congo, depuis 1965, l'enseignement est laïc et gratuit dans tous les pays (quelques écoles privées sont autorisées). Ce trait caractéristique fait qu'il appartient à l'Etat de construire les écoles. La formation des journalistes est donc l'affaire de l'Etat et dans cette optique, le Congo vise deux objectifs fondamentaux à savoir élever le niveau d'instruction des journalistes et des futurs journalistes, assurer la maîtrise des nouvelles techniques.

La formation des journalistes au Congo est réalisée par deux structures différentes à savoir le Département des Sciences et Techniques de la Communication de l'Université Marien NGOUABI et l'Ecole Moyenne Nationale de l'Administration

a) L'Ecole Moyenne Nationale de l'Administration (l'EMNA)

L'EMNA est un établissement de formation et de recyclage du personnel de l'administration publique. C'est en 1980 qu'une section communication a été ouverte dans cet établissement. L'accès se fait sur concours pour les journalistes des catégories C, D (fonctionnaires) et E (contractuels) ayant une ancienneté de trois ans dans le grade à la date du concours. Par contre, les fonctionnaires et les contractuels titulaires du Brevet d'Etudes Moyennes Générales et les élèves des classes terminales y vont sur titre.

La durée de la formation est de deux ans pour les élèves et de 9 mois pour les journalistes. Cette disparité s'explique par le fait que pour les premiers, il s'agit d'apprendre un métier, tandis que pour les seconds, la formation vise essentiellement la promotion sociale.

b) Le Département STC

Le Département STC est la seule structure de formation nationale de type universitaire. Créé en 1979, ce département fait partie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien NGOUABI (²³). La création de ce département venait combler un vide qui ne pouvait plus durer dans la mesure où les pays limitrophes possédaient déjà des établissements supérieurs de formation des journalistes. La durée des enseignements est de trois ans. Le diplôme d'accès est le Baccalauréat mais la formation est aussi ouverte à certains professionnels. Si les programmes d'enseignement permettent une large ouverture sur le monde de la communication, le département laisse peu de place ou pas du tout à l'étude des moyens d'information nationales. Le seul contact avec ces institutions demeure le stage de formation de trois mois que les étudiants doivent passer dans une de ces structures.

Le Département STC affiche un manque criard d'équipement. Les programmes sont peu adaptés au contexte congolais. Aucun enseignement n'intègre la problématique de l'information en milieu rural. On peut également déplorer l'absence de collaboration entre les institutions formatrices du Congo entre elles d'une part, entre ces dernières et les institutions des autres pays d'autre part. Même quand cette collaboration existe, elle est rarement suivie. Le Département STC s'est par exemple lancé dans un programme d'échange d'étudiants avec le Centre d'Enseignement et de Recherches sur la Communication de l'Université de Côte d'Ivoire, mais cette collaboration n'a pas duré longtemps et nous en avons été le seul bénéficiaire. Pourtant il s'agit là d'une expérience intéressante qui peut servir de tremplin à une collaboration plus large. Notons tout

²³La formation des journalistes en faculté a démarré en 1976. "La section journalisme comme on l'appelait à l'époque recevait les étudiants en journalisme inscrits aux départements histoire et lettres modernes. Ils prenaient les cours de journalisme à titre optionnel.

de même qu'au niveau national, le Département des Sciences et Techniques de la Communication de l'Université Marien NGOUABI entretient des relations plus ou moins bonnes avec les différents organes de presse étatiques ou privés. Ces organes participent à la formation par l'envoi de professionnels, l'organisation des visites, des stages, ou le prêt du matériel. Toutefois, les difficultés matérielles et les contraintes de ces institutions ne permettent pas aux étudiants de bénéficier de la formation nécessaire. Une expérience initiée dans les années 80 par M. Sam Ovey PANQUIMA, à l'époque, Directeur de la Télévision et chargé de cours à l'Université consistait à prêter au département les studios de Télé-Congo pour la formation des étudiants qui pouvaient réaliser des émissions en "circuit fermé". Mais l'expérience n'a pu continuer avec le changement de la direction. La collaboration a été plus facile avec la Radio Nationale, la Semaine Africaine, l'Agence Congolaise d'Information et d'autres organes qui continuent à accueillir des étudiants du département dans leurs services.

2°) La formation à l'étranger

Malgré la présence de ces institutions, les Etats africains continuent à dépendre des pays étrangers pour la formation de leurs cadres. Un bon nombre de journalistes congolais ont été formés à l'INA, dans les universités françaises et dans les pays de l'Est. Mais aujourd'hui avec la mise en place de politiques destinées à réduire le nombre d'étrangers dans les pays occidentaux, la formation à l'étranger devient de plus en plus difficile. Pour pouvoir faire des études en France par exemple, l'étudiant du premier cycle ne peut s'adresser directement à une université ⁽²⁴⁾. La nouvelle réglementation impose de passer par le Centre Culturel Français du pays qui généralement ne vous offre que la possibilité de poser candidature à deux universités, réduisant ainsi les chances de succès. Sans

²⁴Les inscriptions ne peuvent se faire directement qu'en IUT.

pré-inscription on ne peut prétendre à aucune bourse nationale, et même muni de cette pré-inscription, la bourse reste aléatoire.

L'étudiant non boursier doit pour aller se former en France y avoir des appuis. Afin de s'en assurer, le consulat exige une pré-inscription certifiée conforme par une mairie française (en plus de l'original), certification qui ne peut se faire que par l'intermédiaire d'une personne se trouvant sur place. En outre, il faut un certificat d'hébergement de plus en plus difficile à obtenir. Une fois ces éléments réunis, l'étudiant doit fournir un justificatif des ressources d'au moins 2400 FF par mois et apporter la preuve de son intention de retourner au pays. Cette preuve peut être constituée par le dépôt d'une réserve de 200.000 FCFA au Trésor Public. Avec de telles conditions il devient presque impossible pour un étudiant congolais d'aller poursuivre des études en France .

Aux Etats-Unis où l'inscription dans les universités paraît plus souple, la barrière linguistique ôte tout espoir de formation. Même quand on justifie son inscription dans une école de langue, la parfaite maîtrise de la langue reste indispensable. Lorsque le niveau est jugé insuffisant, un cachet est apposé sur le passeport du candidat, l'interdisant ainsi de se représenter avant un délai minimum de six mois. Au Canada et dans bien d'autres pays occidentaux, la somme d'argent dont un étudiant doit disposer pour prétendre aller poursuivre des études reste prohibitive. Même quand l'étudiant parvient à se faire accepter, il est confronté dans le pays d'accueil à des difficultés financières qui font que pour lui, les vendanges, le ramassage des prunes, la cueillette des pommes, la distribution de prospectus ou autres petits "boulots" deviennent plus importants que les cours.

Les autres pays africains qui auraient pu accueillir les étudiants étrangers sont souvent en proie, en plus du manque criard de structures, à des troubles d'origine politique. On connaît de nombreux cas d'étudiants qui après deux

"années blanches" au Sénégal se sont retrouvés confrontés à la même situation dans le pays où ils s'étaient rendus (25)

On peut également noter du côté des professionnels un réel désir de formation, mais les journalistes qui désirent reprendre leurs études sont souvent confrontés au problème de la bourse dont l'obtention a souvent nécessité un certain nombre de relations. On peut alors se tourner vers des organismes internationaux. La bourse Reuter semble à cet effet assez prisée par les journalistes congolais mais l'expérience a montré que les chances de succès sont négligeables.

La lettre circulaire n° 987 (septembre 1979) relative aux conditions de départ en stage à l'étranger stipule que "seuls sont autorisés à sortir du pays, les agents des catégories A et B (cadres supérieurs et moyens), bénéficiaires d'une bourse nationale ou de coopération bilatérale ou multilatérale". L'attribution de la bourse est subordonnée à l'ancienneté dans le grade (3 ans) et à la présentation d'une attestation d'inscription établie selon les mêmes modalités que celles exigées aux étudiants. Toutefois par nécessité de service et à titre exceptionnel, les bourses de formation peuvent être accordées aux agents de catégorie inférieures.

Le journaliste qui veut aller se perfectionner à l'étranger doit obtenir de son supérieur hiérarchique l'autorisation de partir. Celui-ci ne manque pourtant pas de raisons des plus objectives à évoquer pour empêcher un quelconque départ : le manque du personnel, la position occupée par le candidat...

Quoi qu'il en soit, l'étranger reste un des piliers majeurs de la formation des journalistes au Congo. A ce propos, les enquêtes de C. DIANKOUIKA font ressortir que 54,62% des journalistes formés sont sortis d'une école étrangère : France ou pays de l'Est.

²⁵Pendant les années 1990, les Universités africaines ont été le théâtre de plusieurs manifestations qui ont entraîné l'interruption de cours comme cela a été le cas en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Bénin, au Congo...

B/ LES AGENTS LOCAUX D'INFORMATION

B1/ Les acteurs de l'information socialisée

Le paysan congolais appartient à des réseaux et organisations tels que les associations, la famille, le village. Dans ce cadre, il côtoie un certain nombre d'individus assez déterminants pour son information. Ces individus que nous avons appelés acteurs de l'information socialisée jouent un rôle important dans l'interprétation ou la transmission des nouvelles : ils peuvent bloquer ou faciliter la circulation de l'information. Parmi eux on trouve les autorités locales mais aussi les membres du clan et les membres des associations paysannes.

B1.1/ Les autorités locales

Les autorités locales sont les représentants du pouvoir. Ils représentent la communauté villageoise pour laquelle ils prennent les décisions qui s'imposent. Leurs compétences s'étendent dans presque tous les domaines de la vie du village, ce qui fait d'eux des acteurs incontournables dans l'information socialisée.

B1.1.1/ Le chef de village

Le chef est un maillon important dans le processus d'information du milieu rural au Congo. C'est lui qui est chargé par la communauté de prendre les décisions la concernant. Il est aussi juge, car c'est lui qui règle les conflits. Sur les affaires délicates, il se fait assister de conseillers qui donnent leurs avis et participent aux délibérations quand cela s'impose. Il existe entre lui et ses subordonnés une

certaines complicités basées sur des relations de confiance. Pendant la colonisation par exemple, cette confiance se mesurait au degré de résistance de ce dernier aux ordres administratifs, en tout cas c'est ce qui a fait la renommée du chef BIZA ou celle de MOUNDONGO⁽²⁶⁾.

Si la préoccupation essentielle du chef a souvent été d'assurer la protection de sa communauté, l'année 1974 voit apparaître au Congo une autre catégorie de dignitaires. En effet, à cette date, le Parti Congolais du Travail (parti au pouvoir) introduit les pouvoirs populaires. Les chefferies villageoises sont remplacées par des comités villageois (président, vice-président, secrétaire, responsable de propagande, caissier...) qui sont en fait les représentants de l'Etat au niveau local.

On constate toutefois qu'après ce changement, même si le chef du village reste un agent incontournable dans l'information du milieu rural, la nouvelle donne lui a fait perdre beaucoup de son autorité. Non seulement, il se trouve amputé du pouvoir de sanctionner (pouvoir conféré à l'autorité judiciaire) mais c'est sur lui que retombent les griefs de la population vis-à-vis de l'Etat.

B1.1.2/ Le crieur public

Dans presque chaque village de la région du Pool ou des Plateaux, se trouve un crieur public. Celui-ci a le rôle d'informer les habitants sur les événements importants, les nouvelles décisions, les précautions à prendre...

Le crieur public parcourt tous les quartiers au moment où le village est calme et que les adultes ne se sont pas encore couchés. Il attire l'attention du public

²⁶BIZA et MOUNDONGO sont deux chefs de canton qui se sont illustrés dans leur opposition à l'administration coloniale.

à l'aide d'un sifflet, d'un tambour, d'une castagnette ou d'une corne. C'est ainsi qu'à la veille d'une séance de vaccination, on peut entendre :

" Ecoutez, écoutez! demain vendredi 5, un groupe de médecins venus de la préfecture sera au marché à partir de 8 heures pour vacciner tout le monde. La vaccination est gratuite et tout le monde est prié de venir prendre sa dose. Ceux qui veulent aller aux champs doivent s'arranger pour y aller après huit heures ou revenir avant 5 heures.

Que celui qui a des oreilles entendent! "

Si l'information diffusée n'est pas toujours complète, le public a la possibilité de poser des questions et d'obtenir ainsi d'autres détails.

Le crieur public est donc un personnage-clé de la vie villageoise, mais l'exercice de sa fonction devient de plus en plus difficile. En effet, dans le milieu rural où les sentiers traversent les propriétés, le crieur a de plus en plus du mal à circuler à cause de la tendance actuelle des villageois d'ériger des clôtures autour de leur propriété. Il arrive également souvent qu'il soit pris en chasse par les chiens de garde de plus en plus nombreux en milieu rural.

B1.2/ Le conteur

Le conteur occupe les soirées africaines pour véhiculer aux jeunes ainsi qu'à tous les membres de la communauté la sagesse ancestrale. Au clair de lune comme autour du feu, il distrait, éduque, informe. Le conteur est un véritable communicateur qui modèle sa voix, adapte sa gestuelle en fonction du récit. Il utilise ses mains, son visage, ses yeux, ses épaules pour créer l'émotion. Il utilise le chant, la danse pour éveiller l'auditoire.

C'est un acteur assez particulier, capable d'imiter la grosse voix de l'éléphant, la voix autoritaire du roi, la voix désagréable de la marâtre ou de la vieille sorcière....

Il sait rendre les cris des animaux, les chants des oiseaux, le bruit du vent. Il sait transmettre la gaieté, l'inquiétude, la peur, la pitié, la souffrance...

Le récit du conteur est facilement mémorisé par le public qui à son tour peut transmettre le savoir intégré. C'est d'ailleurs de cette manière que la culture, les connaissances ont su passer de générations en générations.

B1.3/ Les membres du clan

La pièce essentielle du système social au Congo reste le clan, c'est à dire la collectivité de tous les descendants par filiation utérine, d'une aïeule commune et qui porte le nom de cette collectivité. Dans chaque clan, les membres échangent une série d'informations qui vont de la vie même du clan à leurs problèmes personnels. Ces problèmes peuvent être de voisinage, de santé, de production...

On peut observer à ce niveau plusieurs types de rapports: ceux existants entre grands-parents et petits-enfants, entre arrière grands-parents et arrière petits-enfants, entre parents et enfants, entre oncles et neveux, entre aînés et cadets...

B1.3.1/ Les grands-parents

La classe des grands-parents et arrière grands-parents s'étend à leurs frères et soeurs. Ceux-ci entretiennent des relations privilégiées avec leurs petits-enfants qu'ils considèrent comme étant leurs cadets. Sans vouloir interférer

sur l'éducation de base de leur petits-enfants, les grands-parents apportent à ces derniers un certain nombre de connaissances. Il est souvent arrivé qu'un grand-parent confie des formules secrètes à son petit-fils et non à son fils. La complicité entre grands-parents et petits-enfants est telle qu'on les considère comme des frères. Ainsi, le jeune enfant a le droit d'appeler son grand-père "Yaya" qui signifie grand-frère au lieu de "Nkaka", c'est-à-dire grand-parent. Ne dit-on pas que quand on est vieux on redevient enfant ?

Cette proximité, qui contredit tout ce qui a été échaudé comme théories sur la division entre les jeunes et les vieux en milieu rural, permet une meilleure communication, une meilleure transmission des savoirs et donc une meilleure

conservation des traditions.

B1.3.2/ Les parents

La classe des parents tout comme celle des grands-parents s'étend à leurs frères et soeurs. Ainsi un enfant n'est pas censé faire la différence entre sa mère et sa tante maternelle. Toutes les deux, il les appellera "Mama".

Du côté paternel, la parenté fondamentale est celle que "l'ego" entretient avec son père dont il est censé recevoir une partie du sang. Mais outre le père réel, ses frères et soeurs, la classe des pères s'étend aux maris des tantes maternelles. Le mariage, tout en alliant deux clans, fonde un nouvel ensemble de parentés et donc un nouveau circuit de communication.

Les parents sont les premiers agents d'information du jeune rural. Ce sont eux qui lui transmettent les connaissances nécessaires à une harmonisation de son comportement et la société dans laquelle il se trouve. Ce sont eux également qui lui

transmettront les connaissances de base pour la subsistance, la protection aussi bien de soi que de ce qui l'entoure. Ainsi les parents transmettront à leur enfant la plupart des codes sociaux (le respect des aînés, la nécessité de saluer tout le monde). Ils lui diront également de se laver les mains avant de manger, de se brosser les dents et l'informeront sur les risques qu'il encourt s'il ne le fait pas.

B1.3.3/ L'Oncle

L'oncle est celui qui à la fois protège et commande, vers qui le neveu se tourne en cas de problème. Il est le chef de la famille, autrement dit, c'est lui qui régule les problèmes de la vie quotidienne familiale. En ce sens, l'oncle est un leader autour duquel se connectent toutes les ramifications familiales et de ce fait contrôle les flux. Avec la nucléarisation de la famille et les nombreuses migrations, l'oncle tend de plus en plus à perdre son influence sur ses neveux. Toutefois pour les événements importants de la famille, c'est lui qui est le premier à être consulté et avertit les autres membres de la famille.

B1.3.4/ Les autres membres de la famille

Par le truchement de sa parenté maternelle, l'on acquiert la qualité de "Musi" (membre) grâce à laquelle l'on entretient des relations capitales avec les autres membres de la famille. Les membres de la famille se doivent mutuelle assistance et de ce fait toutes les connaissances susceptibles d'améliorer la vie des uns et des autres doivent être partagées. On constate à ce niveau également que l'information sociale prime sur l'information économique, mais ceci n'exclut pas le

fait que les membres de la famille échangent des informations sur les zones de pêches les plus rentables, les terres les plus fertiles...

C'est également dans ce réseau que l'on acquiert la sorcellerie, l'art de guérir et bien d'autres connaissances.

B1.4/ Les membres de la mutualité

Les membres de la mutualité colportent des nouvelles, diffusent des informations de toutes sortes. Bien que les émetteurs ou les relais et les destinataires appartiennent à la mutuelle, les informations diffusées dans ce réseau dépassent le cadre strict de leur organisation. Ainsi, les membres de la mutualité peuvent véhiculer des informations aussi bien sanitaires, agricoles que politiques. Les membres de la mutuelle sont liés entre eux par la notion de solidarité, d'entraide et de réciprocité, valeurs qui sous-tendent la vie en milieu rural. Les aléas de la vie font naître chez les individus un besoin de sécurité qu'ils ne peuvent garantir qu'en composant avec les autres. Cela suppose qu'il faut s'échanger des services, de l'argent, mais surtout des informations sans lesquelles aucune solidarité ne peut exister, aucune organisation ne peut vivre. Il y a donc dans ce réseau une obligation d'informer et d'être informé. Les membres de la mutualité interviennent généralement dans le domaine économique et social :

- dans le domaine économique, les agents mutualistes informent sur les activités financières (mobilisation de l'épargne), sur les activités de production (réalisation des travaux champêtres, approvisionnement en matériel et intrants agricoles, gestion du foncier) ;

- dans le domaine social, ces agents informent sur les problèmes de santé, de décès qui affectent les autres ou sur les événements heureux tels que la naissance ou le mariage.

On distingue toutefois une prépondérance de tel ou tel autre type d'information selon les mutuelles.

B1.4.1/ Les mutuelles indépendantes

Nous appelons mutuelles indépendantes, les organisations paysannes initiées par les paysans eux-mêmes et qui de ce fait échappent au contrôle des autorités extérieures. Ces organisations fonctionnent selon un modèle défini par les paysans mais le plus souvent hérité de la tradition et mettent un accent particulier sur l'entraide et la solidarité. Parmi elles, on peut citer les mutuelles de travail, les mutuelles d'assistance et les mutuelles financières.

1°) Les mutuelles de travail.

Avec pour raison d'être la production agricole ou artisanale, les mutualités de travail sont généralement définies comme des associations villageoises de personnes qui décident de mettre en commun leur énergie afin d'en tirer, à tour de rôle, le meilleur parti. Les mutuelles de travail ont étendu leurs activités dans presque tous les domaines. Aujourd'hui, il n'est pas rare de les voir s'engager dans des travaux de construction ou de réfection d'habitat, d'aménagement des sources...

a) le "Nsalasani"

Le "Nsalasani" est une forme de coopération dans le travail qui fonctionne comme une tontine : à tour de rôle chacun ou chacune des membres du groupe va travailler sur le champ d'une des personnes du groupe d'entraide. Le «Nsalasani»

offre ses services en toute priorité à ses adhérents, généralement amis ou voisins. Il offre ses services aux non-membres moyennant finance, mais il faut noter que les prix du Nsalasani sont très souples et donc négociables. Quand il y a recette, ce qui n'est pas le but de l'association, à la fin de l'année, il y a partage.

b) Le "Sangolo"

Le "Sangolo" est une forme de salariat en émergence depuis les années 60. Le Sangolo constitue comme le "Zola" ou "Dibundu" une association à but lucratif. Si le "Nsalasani" est régi par des règles de réciprocité et de solidarité, le Sangolo trouve sa raison d'être dans la rétribution de ses membres.

2°) Les mutuelles d'assistance

Les mutuelles d'assistance ou mutuelles sociales, appelées couramment les "Miziki", sont des organisations conçues pour faire face aux différents événements sociaux. En effet, la vie rurale est rythmée par un certain nombre d'événements dont les plus importants sont la naissance (notamment des jumeaux), le mariage, la mort, le retrait de deuil. Pendant ces moments, le paysan éprouve fortement le besoin d'être assisté pour faire aussi bien face aux dépenses qui s'imposent qu'à l'animation de ces cérémonies. Les "Miziki" qui sont nombreux dans les villages, viennent donc répondre à cette préoccupation. Ainsi les membres du "Muziki" doivent se tenir au courant de la situation des autres membres et de leur famille pour intervenir en cas de besoin. Il y a donc une série d'informations qui sont diffusées avec comme point central le chef du Muziki qui, lui, est chargé d'en informer les autres.

On trouve plusieurs types de "Miziki" dont le "Muziki" du quartier ou du village, le "Muziki" des jeunes, le "Muziki" des femmes, le "Muziki" des hommes. Naturellement, les problèmes spécifiques à la nature des membres du "Muziki" viennent alimenter le flux d'informations de ce réseau. De nombreux paysans ont

une mauvaise opinion du "Muziki" des femmes parce qu'ils sont convaincus que ces dernières vont y exposer leur vie conjugale et y reçoivent des idées de nature à menacer la cohésion du couple.

3°) Les mutuelles financières (tontine)

La tontine est la principale mutuelle financière au Congo. Celle-ci peut être définie comme une association d'entraide dont le rôle est de collecter régulièrement (semaine, mois...) les revenus monétaires ou les revenus non monétaires d'un certain nombre d'individus qui, chacun à leur tour, peuvent utiliser à leur profit la masse des revenus ainsi réunis, d'où leur appellation d'association de crédit rotatif. Au Congo, le "Kitémo" ou "Likélémba" sont les deux expressions les plus utilisées pour désigner la tontine.

B1.4.2/ Les mutuelles inspirées

Un certain nombre de mutuelles en milieu rural sont nées de la volonté des organisations internationales, de la hiérarchie de l' Eglise ou de l'Etat. Ces organisations reçoivent généralement un encadrement des promoteurs qui vont jusqu'à mettre en place des stratégies d'intéressement qui malheureusement ne durent pas longtemps. Ces mutuelles oeuvrent principalement dans le cadre du développement communautaire. Parmi eux on peut citer le "Zola", le "Luyalu" .

1°) le "zola"

Le "zola" est une mutualité d'obédience religieuse et à caractère économique. C'est un groupe assez spécifique, puisqu'il n'apporte ses services qu'à des personnes extérieures. Il est constitué de fidèles et les recettes sont destinées à

financer les charges de fonctionnement des paroisses religieuses et les investissements y afférents.

2°) Le " luyalu"

Une autre forme de groupement traditionnel est le «Luyalu» qui fonctionne au niveau du village. "Luyalu" veut dire pouvoir. Mais ici il désigne les travaux de l'administration. Il est consacré à l'aménagement des routes, l'assainissement des sources ou la réfections des édifices administratifs⁽²⁷⁾. Destiné à aider les ruraux à se prendre en charge eux-mêmes, le "Luyalu" a vite été surnommé le "salu tia Yombi" qui signifie le travail de YOMBI, du nom de l'ancien président. Cette appellation est caractéristique du fait que les paysans, loin d'adhérer au principe du travail collectif, l'ont toujours considéré comme un travail imposé.

On peut noter également des différences importantes entre les agents des mutuelles dites indépendantes en général et les agents d'autres mutuelles. En effet, si les agents des mutuelles strictement paysannes restent attachés à des informations endogènes, les autres agents informent de plus en plus sur les nouvelles techniques acquises lors du passage d'un encadreur par exemple ou des solutions expérimentées dans d'autres lieux. C'est d'ailleurs le souci d'en faire des relais facilement utilisables qui a animé certaines institutions qui ont soutenu ces mutuelles. Ce souci est encore plus présent lors de la mise en place des coopératives ⁽²⁸⁾, puisque celle-ci s'est avérée aux yeux du gouvernement comme un véritable enjeu pour l'information des masses paysannes. Ainsi, après le

²⁷le "Luyalu" a été par la suite utilisé pour les champs collectifs...

²⁸Nous reviendrons plus longuement sur ce mouvement dans la deuxième partie.

changement de régime politique opéré en août 1963 et l'adoption d'une option socialiste, une activité de propagande dont l'objet était d'asseoir une structure coopérative fut menée au sein du monde rural congolais. Au fil du temps, la sensibilisation et l'encadrement devinrent plus présents. Les missions d'information et de sensibilisation se succédèrent alors que dans la perception paysanne, les groupements apparaissaient beaucoup plus comme des communautés relevant de l'Etat et non une véritable propriété commune de leurs membres.

B2/ Les agents de l'Etat

L'Etat a affecté de nombreux agents en milieu rural. Il s'agit en général des fonctionnaires des Ministères de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires Sociales. Ces agents sont chargés de l'encadrement de base des paysans. Parmi les agents modernes d'information en milieu rural, on note les instituteurs, les infirmiers, les agents de bureau et d'encadrement qui exercent une activité rémunérée par l'Etat. Ces agents représentent leurs ministères dans les villages. Ils sont responsables des structures mises en place. Dans cette catégorie, chaque famille possède au moins un poste radio. En outre ce public est en relation avec l'administration qui est une source d'information importante.

Les agents de l'Etat travaillent à trois niveaux différents : le niveau régional, ou national, le niveau sous-préfectoral et le niveau local.

Au niveau régional ou national autrement dit le tertiaire, on note l'intervention de divers spécialistes. On y trouve également de nombreuses infrastructures notamment les représentations des ministères, des organismes de recherche, les lycées, les hôpitaux généraux...

Le niveau tertiaire correspond, en ce qui concerne notre étude, aux deux préfectures qui sont Kinkala et Djambala.

Au niveau de la sous-préfecture, on trouve des conseillers pédagogiques, des chefs de secteur d'encadrement rural et même des médecins ou autres cadres responsables de la planification, de la gestion et de l'évaluation de l'ensemble des activités des ministères. Ils constituent le lien à la fois de l'aboutissement des consignes administratives venues des niveaux supérieurs et de leur redistribution au niveau inférieur.

Au niveau primaire se trouvent tous les agents en contact direct avec les populations. Ce sont les fameux "fonctionnaires de brousse" qui arpentent les sentiers sablonneux, boueux ou inondés pour atteindre leurs lieux de travail. Ceux qui à bicyclette ou à pieds soignent, alphabétisent ou conseillent les ruraux jusque dans les coins les plus reculés.

Les agents du niveau primaire, secondaire et tertiaire appartiennent à une structure bien définie. Ils sont reliés entre eux par des liens fonctionnels. La population doit en principe systématiquement s'adresser aux encadreurs établis au niveau primaire, qui référeront le cas dépassant leurs connaissances au secondaire, lequel à son tour réfèrera au niveau tertiaire si cela est nécessaire.

Même si les agents de l'Etat sont tous rattachés à l'administration publique, il apparaît des particularités qui en général semblent découler de la fonction qui leur est dévolue. C'est pour cela qu'un examen cas par cas nous paraît nécessaire pour mieux appréhender les possibilités d'informations ou les résistances qui se manifestent par rapport à tel ou tel autre corps de métier.

Les agents d'information en milieu rural peuvent être classés selon leur statut. Cette catégorisation nous permet de distinguer deux principaux groupes : les cadres et les agents de base.

B2.1/ Le vulgarisateur

Au Congo le service vulgarisation relève de l'autorité du service central. Il a en son sein deux divisions qui sont : la division méthode et diffusion et la division appui à la production.

Au niveau des régions, se trouve un directeur régional qui a sous son autorité un coordinateur technique. Ce dernier est responsable de la vulgarisation au niveau de la région. Après celui-ci, il y a le chef de secteur agricole qui est en fait l'autorité principale au niveau du district. Le chef de secteur agricole est secondé par le superviseur qui, lui aussi, est responsable de la vulgarisation mais coordonne en même temps les activités des encadreurs de base qui eux sont des agents en contact direct avec la population.

En dehors de ces rapports hiérarchiques, les agents de la vulgarisation sont en relation avec des agents d'autres services. Ainsi, les techniciens spécialisés (attachés à la direction de la recherche) s'occupent de la formation des encadreurs de base, entrent en contact avec les superviseurs et même avec les paysans. Le technicien supérieur entre en contact avec les paysans pour vérifier si le travail a été bien fait.

L'information est ascendante quand il y a un problème à résoudre. Si l'encadreur de base ne peut le résoudre il s'adresse au niveau supérieur. Le contact peut être établi avec le superviseur ou avec le technicien supérieur. Le service vulgarisation dispose de 53 encadreurs de base sur le terrain, mais le suivi est irrégulier : les contacts entre eux et le service sont rares.

Les techniciens et les vulgarisateurs ruraux ont une fonction de communication à vocation professionnelle. Ils ont le rôle de conseil et d'encadrement des agriculteurs. Ils sont chargés de transmettre des connaissances

pratiques et d'initier à leur application dans les problèmes quotidiens de la vie rurale. Le vulgarisateur intervient dans un champ très large. L'information qu'il délivre ne s'arrête pas aux nouvelles techniques agricoles, elle tient compte de l'approvisionnement en intrants et de l'écoulement des produits.

B2.1.1/ La formation des vulgarisateurs

La formation des vulgarisateurs au Congo commence avec l'installation des sociétés agricoles coloniales qui pour leurs exploitations veulent un personnel ayant une formation adéquate. Cette vulgarisation devient encore plus importante pour les sociétés de transformation dont l'activité dépend de la qualité des produits achetés chez les ruraux.

Ainsi, en 1947, TRECHOT créa une ferme agricole à Nganga Lingolo (région du Pool) à plus d'une dizaine de kilomètres au sud de Brazzaville. Le but visé par cet exploitant agricole était de former des agents subalternes, des ouvriers et manoeuvres agricoles très habiles et très expérimentés. C'est cette ferme qui, quelques années après l'indépendance, permettra la création du premier lycée agricole du pays, le LAAC ⁽²⁹⁾. Avec la multiplication des lycées agricoles et la nécessité de baser le développement national sur l'agriculture, le Congo se dotera plus tard d'un Institut de Développement Rural (IDR).

Malgré ces infrastructures, on peut constater que la plupart des encadreurs agricoles de base n'ont pas reçu de formation universitaire. Ils se sont arrêtés au collège technique où ils ont obtenu le Brevet d'Etudes Moyennes Techniques Agricoles (BMTA) ou au mieux au lycée où ils ont obtenu un Baccalauréat Technique Agricole.

²⁹Lycée Agricole Amilcar Cabral.

Nos entretiens avec les anciens élèves du Lycée Amilcar Cabral nous ont montré que leur formation était basée sur un apprentissage pratique. Un accent particulier était mis sur l'utilisation des machines pour les travaux des semis et de leur traitement. En bonne place figurait donc le fonctionnement de la charrue, la fabrication d'une herse, le montage et le démontage d'une batterie de disques, le réglage et la préparation des machines de semis universels et de semis pour les plantes sarclées, le contrôle de la quantité du semis, le montage du fertilisateur sur le cadre d'un semoir, la familiarisation avec les engrais chimiques...

Une fois par semaine, soit pendant deux heures l'après-midi, les étudiants apprenaient quelques notions de pratique de zootechnique : entretien des bâtiments d'élevage, d'une porcherie, d'un poulailler, d'une poussinière ...

Actuellement, la formation laisse une place de plus en plus importante aux techniques de vulgarisation et de sensibilisation. En effet, la plupart des encadreurs qui ont insisté sur l'importance des méthodes de vulgarisation dans leur formation sont relativement jeunes. Il s'agit en fait des encadreurs formés dans les années 80. Toutefois, même si l'apprentissage des machines n'est plus la partie essentielle de leur formation, il reste important en volume horaire. Il y a donc tout de même inadéquation entre la formation reçue et les réalités du terrain dans la mesure où, d'une manière générale, le paysan congolais n'utilise ni la charrue, ni les engrais chimiques ni les autres techniques que nous avons énumérées plus haut. Cet écart semble se réduire au niveau de l'élevage. En effet, la plupart des éleveurs interrogés se déclarent satisfaits par les prestations des agents.

Reste tout de même que la formation du vulgarisateur est basée sur des expériences de "laboratoire" qui n'ont rien à voir avec les réalités du terrain, et dont l'approche des problèmes est sectorielle.

Au niveau de la sectorialité de la formation, s'est posée la question de savoir s'il fallait donner aux agents de la vulgarisation une formation de généralistes ou de spécialistes. La plupart des experts ont pensé qu'il était beaucoup plus facile

de doter les vulgarisateurs d'un minimum efficace de recommandations spécifiques concernant une récolte particulière que de leur enseigner une variété de techniques agricoles. Un spécialiste peut obtenir de meilleurs résultats en diffusant dans la masse des cultivateurs des connaissances moins abondantes mais précises. Il est apparu que les spécialistes de la vulgarisation dominent généralement mieux leurs secteurs techniques que ne le font les agents possédant une instruction plus ample. Seulement, les agriculteurs demandent aux agents de vulgarisation qu'ils rencontrent toutes sortes de conseils et avis. De là vient qu'un service de vulgarisation pour être apte à répondre aux besoins des exploitants agricoles doit être assez général. Abondant dans le même sens, C. RUCKS ⁽³⁰⁾ affirme qu'un vulgarisateur doit pouvoir répondre aux questions suivantes:

Que devrions-nous produire?

Quelle quantité de chaque denrée devrions-nous produire?

Comment devrions-nous produire chaque denrée?

Comment devrions-nous commercialiser les produits?

Le programme de formation destiné aux vulgarisateurs doit donc avoir comme objectif de rendre ces derniers capables de fournir aux agriculteurs et aux paysans des conseils sur la manière d'organiser et d'administrer une exploitation agricole, de planifier la production pour chaque cycle, de déterminer les meilleures techniques pour chaque production, d'appliquer les techniques ainsi choisies et de commercialiser les produits.

En dehors de ces aspects productifs, les experts de la FAO ont également vu la nécessité d'accorder une place importante à la communication, puisque le métier du vulgarisateur, au contact de la population, implique un échange d'informations souvent techniques qui ne peuvent être diffusées que si le

³⁰RUCKS C. Quel type de vulgarisateur nous faut t-il ? in Développement économique et social n° 21, 1980, pages 83- 88.

vulgarisateur se livre avant à un traitement judicieux des données qui lui parviennent à une sélection de l'information en tenant compte des besoins, contraintes et motivations du public auquel il s'adresse. Mais si le vulgarisateur doit diffuser une information venant de l'amont, il est également chargé de récolter un certain nombre d'informations qu'il doit renvoyer à l'amont. D'où la nécessité d'une formation non seulement en techniques de diffusion, mais aussi en techniques de recherche de l'information. A cela s'ajoute la connaissance des populations qu'il est appelé à rencontrer, puisque comme le précise RHAMDANE ⁽³¹⁾, le vulgarisateur doit, pour atteindre les agriculteurs, savoir de manière scientifique à quoi ils pensent spontanément, quels sont leur mode d'expression, et les termes qu'ils connaissent, les zones de culture, la taille des exploitations, et tous les autres critères de différenciation (sexe, âge, niveau d'instruction...). Son langage sera fonction de toutes ces variables, sinon il passera à côté de son but et la masse d'informations dispensées sera perdue.

B2.1.2/ L'organisation des vulgarisateurs

En dehors de la formation, UMA LELE ⁽³²⁾ dénonce la faible aptitude des vulgarisateurs et de leur supérieurs hiérarchiques à l'initiative, leur penchant à la temporisation et leur incapacité à répondre à temps à l'information reçue. "Les agents des services de vulgarisation clairsemés sur le terrain, mal payés, mal instruits, mal équipés des connaissances techniques et, partant, de médiocre qualité, déclare - t - il, ont du mal à accomplir efficacement leur mission".

³¹RHAMDANE M. Communication en milieu rural en Tunisie, thèse, Bordeaux : 1984, 757 pages.

³²UMA LELE. Le développement rural : l'expérience africaine, Economica, Paris : 1975, page 95.

L'auteur soulève donc un problème organisationnel connu de tous à savoir la lourdeur de la fonction publique. Le Ministère Congolais de l'Agriculture et du Développement Rural n'échappe pas à cette logique. Ainsi, pour rendre le système d'information plus efficace, les agents sur le terrain ont été appuyés par un système d'information médiatique à savoir la radio rurale et les différents journaux qu'elle produit.

Il faut dire à propos de ces agents qu'ils sont confrontés à de sérieux problèmes de déplacement. Si dans les années passées, il suffisait de terminer sa formation à l'Institut du Développement Rural pour bénéficier d'un moyen de locomotion, une moto ou un véhicule tout terrain de l'Etat, les agents ruraux éprouvent aujourd'hui de nombreuses difficultés pour effectuer leur tournée. En effet, les véhicules remis par l'Etat sont vite tombés en panne parce que souvent sollicités pour des missions hors service, en l'occurrence les missions prioritaires du parti et les utilisations personnelles des agents chargés de la gestion de ce matériel. Usés par le suremploi et la vétusté des routes en milieu rural, les engins de l'Etat n'ont pas duré longtemps. Là où quelques automobiles ont survécu, il manque souvent de carburant au point que l'encadreur est aujourd'hui obligé d'effectuer sa mission à pied ou en bus pendant que les gouvernants ne cessent d'étaler leur opulence. En effet, en dehors de leur imposant parc de "Mercedes et Pajero", les ministres ont récemment acquis des "Safrane" de fonction et les préfets, ceux-là qui sont les plus proches des agents d'information en milieu rural, roulent dans d'imposants véhicules "Toyota 4X4" dont le prix s'élèverait à 390.000 FF, soit à peu près la somme nécessaire pour équiper la moitié des sous-préfectures de la région, de véhicule au service des agents du développement rural. A ce niveau le manque de moyens souvent évoqué par les décideurs politiques cache un manque d'intérêt pour le développement rural, de ceux qui s'en font les chantres à travers leurs innombrables discours.

B2.1.3/ Relations vulgarisateurs - paysans

Les vulgarisateurs conseillent et encadrent les ruraux. Ils les informent sur les nouvelles techniques culturales, les techniques d'élevage, les soins à apporter aux plantes et aux animaux. Pour faire passer leur message, ils organisent des expositions agricoles, aménagent des parcelles de démonstration, utilisent la presse, la radio et les mass-médias. Pourtant, le vulgarisateur qu'on a souvent imaginé travaillant aux côtés des ruraux, comme un membre de la communauté, n'a pas toujours été bien apprécié par les paysans. Certains d'entre eux nous ont décrit les vulgarisateurs en ces termes: "Ce sont des gens qui ne savent pas de quoi ils parlent". D'autres nous ont dit que "les agents de vulgarisation n'appliquent pas eux-mêmes les mesures qu'ils recommandent ". Même si dans l'ensemble les paysans reconnaissent la place du vulgarisateur dans la société rurale, il y a comme un grave malaise dans la relation vulgarisateur - paysan.

Interrogé sur la question, Monsieur YOKA Honoré, encadreur dans le secteur de Gamboma, a reconnu effectivement que les vulgarisateurs sont assaillis de questions qui parfois dépassent leurs connaissances, mais il nous a également expliqué que les paysans attendent trop d'eux. " Ils veulent qu'on cultive des champs aussi vastes que les leurs et quand nous faisons des petites parcelles de démonstration, ils nous traitent de paresseux ". Le vulgarisateur de Gamboma, avec lequel nous avons effectué quelques tournées, n'a cessé de nous rappeler les problèmes de déplacement auxquels il est confronté. Dans la brousse où il travaille, il arrive souvent qu'on ne puisse circuler qu'à pied. Il s'ensuit qu'il passe beaucoup de temps en déplacement. Et quand il arrive devant les paysans, il est souvent fatigué par le trajet. S'il organise la réunion de suite, son rendement s'en ressent, et quand il la reporte au lendemain, le temps de récupérer, il passe pour un parasite. En effet, incapable d'assurer ses provisions pour toute la tournée (l'irrégularité des salaires et la durée de la tournée ne le lui permettant pas), le vulgarisateur est obligé de se faire entretenir par les ruraux.

B2.2/ Les encadreurs sociaux

Le corps des éducateurs sociaux, assistantes et animatrices sociales est chargé de détecter les besoins sociaux du groupe, de susciter toute action préventive ou curative répondant à ses besoins, d'entreprendre une action sociale et éducative à domicile. Parmi eux figure en bonne place le personnel du planning familial, chargé de modifier les connaissances, les attitudes et les comportements à l'égard de la contraception, ainsi que le personnel du service éducation et formation permanente du Ministère de l'Agriculture.

B2.2.1/ Les agents du Service Education et Formation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Comme son nom l'indique, l'agent de l'Education et Formation a pour mission l'éducation, la formation pour le développement rural par un contact permanent avec les ruraux pour leur intégration au processus socio-économique. Il a la fonction de promouvoir le développement rural en vue d'améliorer les conditions socio-économiques des paysans. Il est la courroie de transmission entre la population rurale et la radio rurale.

Il éduque, forme et encadre les ruraux pendant les descentes à la base dans les différentes zones d'action. Une attention particulière dans son action est portée vers les groupements pré-coopératifs. Mais le service n'a pas pleinement fonctionné suite à la conjoncture économique difficile que traverse le pays. Le service qui a pour mission première d'aller vers les paysans pour les connaître, les éduquer, les encadrer, n'a pas connu d'intenses activités ces dernières années, alors que la vie des groupements exige un suivi permanent pour un encadrement

adéquat. Ce manque de contact entre encadreurs et encadrés risque d'entraîner la perte de confiance et d'entraver la circulation de l'information.

Les agents du service éducation et formation permanente travaillent principalement dans trois zones : La Lekoumou, La Cuvette et les Plateaux.

Ils sont divisés en deux groupes : la division éducation paysanne et la division alphabétisation fonctionnelle ⁽³³⁾ mais pour notre étude nous nous intéresserons essentiellement à la division éducation paysanne. La division éducation paysanne est née de la fusion de la division animation féminine et éducation coopérative. Mais elle n'effectue plus de tournées depuis plus de 4 ans. Les agents de la division éducation paysanne ont deux activités principales : l'éducation coopérative, l'hygiène et l'assainissement, et l'animation féminine.

a) l'éducation coopérative

L'éducation coopérative concerne les problèmes de la gestion coopérative notamment l'organisation, le fonctionnement, l'application des principes coopératives (statuts, règlement intérieur...), la tenue et le contrôle des documents administratifs et comptables, l'établissement des programmes de travail et le suivi des activités des coopératives, la gestion des oeuvres sociales (économats ou boutique coopérative, pharmacie villageoise...).

b) l'animation féminine

L'animation féminine vise à donner aux femmes les moyens de se prendre en charge elles-mêmes tout en accomplissant leurs tâches sociales. Le service est animé par deux femmes qui, pendant les descentes à la base, réunissent les femmes

³³ Les agents de l'alphabétisation fonctionnelle ont pour rôle d'apprendre à lire, à écrire et à calculer en langue nationale. Les cours se font en Lingala pour les régions du Nord et en Kikongo pour les régions du Sud. Faute de moyens, il n'y a pas eu de descente sur le terrain depuis 1989.

et même les hommes pour les sensibiliser sur les problèmes de la maternité, la nutrition, l'hygiène et l'assainissement. Ces dernières années, les animatrices de ce service ont surtout mis l'accent sur la nécessité de libérer la femme de certaines contraintes afin que celle - ci puisse peser de tout son poids sur le développement rural. A ce sujet d'ailleurs, il a souvent été préconisé la mise en place d'une garderie où les femmes peuvent laisser leurs enfants pour aller travailler. Il s'agit en fait d'une coopérative où la garde s'effectue tour à tour par les femmes elles-mêmes. L'idée de la garderie est importante dans la mesure où en plus de la liberté qu'elle leur accorde, la garderie permet aux femmes, notamment les mieux formées dans le domaine de la santé de s'intéresser de plus près à la santé des enfants dont elles ont la charge.

De manière générale, les agents du service éducation paysanne organisent des séminaires qui durent parfois une semaine en travaillant uniquement le matin. Parfois ils retiennent les jours qui sont réservés au travail collectif, le travail de groupement. C'est d'ailleurs la deuxième solution qui s'est révélée la plus appréciée. 80% des paysans que nous avons interrogés sur le moment auquel ils souhaitent être informés par les agents de l'Etat préfèrent le jour du travail collectif : mardi pour les paysans de Yala et Odzio, Jeudi pour ceux de Béné et Gamboma. Cette préférence pour le jour du travail collectif semble s'expliquer par le fait qu'il est plus facile de mobiliser les gens ce jour - là qu'un autre, et étant habitués à être ensemble, l'arrivée de l'encadreur ne perturberait pas l'emploi du temps des paysans. Sans vouloir occulter le fait que le travail individuel est plus important pour le paysan que le travail collectif, puisqu'il assure la subsistance de la famille, nous pensons que le choix de ce jour est avant tout d'ordre pratique.

Le discours des agents de l'éducation coopérative, l'hygiène et assainissement ou animation vise à accroître chez les membres coopérateurs, la connaissance et la compréhension des objectifs, des principes, de l'organisation et

du fonctionnement des groupements coopératifs. Entrent aussi dans leurs préoccupations : l'éducation des femmes en soins de santé primaires, la salubrité des villages et l'aménagement des sources d'eau, les problèmes liés à la nutrition et à l'allaitement, les problèmes liés à la protection de la nature.

B2.2.2/ Les agents du service étude et coopération de la Radio Rurale

Les agents du service étude et coopération étudient les projets et recherchent le financement pour les paysans. Ils ont la tâche d'informer les ruraux sur les principales banques, ONG et autres organisations susceptibles de financer leurs activités sous forme de subvention ou prêt. Mais les difficultés rencontrées par les paysans à ce niveau ont annihilé tout le travail des agents du service. En effet, les chances d'obtenir un financement sont très réduites. Les paysans qui ont payé au service 25000 F.CFA pour la préparation de leur dossier, les frais de déplacement et 10.000 F.CFA par jour de frais de mission de l'expert, ne comprennent pas qu'on leur dise par la suite que leur projet n'est pas prioritaire ou qu'on leur fasse attendre des années sans suite. La crédibilité de ces agents est donc liée à la capacité des financiers à satisfaire les attentes des populations rurales. Même dans les villages où certains projets ont pu être financés, les agents n'ont pas pour autant eu la reconnaissance qu'ils espéraient. En effet, les crédits sont souvent accompagnés de conditions qui rendent difficiles les relations entre les institutions financières, les agents de coopération et les paysans. En outre, l'agent doit faire face au mécontentement des groupements paysans qui n'ont pas eu gain de cause et imputent cet échec à la mauvaise volonté de l'agent. Tous ces faits constituent un grand obstacle à l'information financière. En effet, comme nous l'a confié M. Bassossola, responsable du service : "il est très difficile d'inciter les

paysans réticents à tenter des démarches auprès des banques tout en leur faisant comprendre que cela va leur coûter énormément d'argent et que malgré cela le résultat n'est pas garanti. Le conseiller qui tente de sensibiliser les paysans ne connaît pas toujours les critères de sélection des dossiers auprès des banques, critères qui varient d'ailleurs selon les institutions et qui surtout sont déterminés par l'enveloppe budgétaire prévue". Dans ces conditions l'agent d'encadrement n'est plus un informateur fiable et par conséquent ne peut favoriser la circulation de l'information.

B2.3/ Les agents de la santé

La catégorie agents de la santé recouvre un personnel très varié dont les aide-soignants, les hygiénistes secouristes, les infirmiers, les aides-sage-femmes, les matrones, les gérants de pharmacie, les responsables de dispensaires, maternités et dépôts pharmaceutiques...

B2.3.1/ Les infirmiers

Ils animent des petites formations sanitaires comme les dispensaires et infirmeries de villages. Ils consultent, prescrivent et soignent. Les infirmiers comme tout autre agent de la santé diffusent une masse importante d'informations liées à l'éducation sanitaire. Une place considérable dans cette information est consacrée à l'hygiène notamment l'hygiène corporelle, l'hygiène du milieu...

B2.3.2/ les agents des SMI

Les agents des centres de Santé Maternelle et Infantile ⁽³⁴⁾ participent activement à l'information sanitaire notamment dans le domaine de la santé communautaire, santé préscolaire, planification familiale.

Désignés comme acteurs principaux dans le développement des soins de santé primaires, notamment en raison de leurs connaissances sur la santé des individus, les professionnels du secteur sanitaire se sont le plus souvent transformés en facteurs de résistance. Tournée essentiellement vers l'aspect curatif de la maladie, leur formation ne leur a pas enseigné à proposer des mesures concrètes pour améliorer l'état sanitaire d'une communauté villageoise.

Les professionnels de la santé sont un des pôles de résistance les plus forts qui se traduit notamment par un refus de coopérer à cette nouvelle façon d'aborder le système de santé consistant à faire participer les ruraux.

Peu de pays ont pris l'initiative d'organiser des cycles d'information et de formation sur les soins de santé primaires à destination de leurs professionnels de la santé. Il n'y a donc le plus souvent aucune motivation de leur part et, leur attitude va du désintérêt le plus complet à une lenteur plus ou moins voulue dans l'accomplissement de leurs tâches.

Dans le même esprit, ils restent encore réticents à utiliser des technologies nouvelles appropriées pour la santé et qui ont fait leur preuve comme la thérapeutique de réhydratation orale.

³⁴On peut trouver des infirmiers parmi les agents des SMI, mais nous avons tenu à les différencier compte tenu du rôle particulier qui est le leur.

B2.4/ Les agents du ministère de l'environnement

Le ministère de l'environnement emploie un grand nombre de fonctionnaires qui travaillent aussi bien dans le domaine de la forêt, des eaux que de la protection de la faune. De la nature, ils collectent des données qu'ils transmettent aussi bien aux décideurs qu'aux populations locales. Ces informations peuvent aller de la détection des espèces en danger à une meilleure utilisation des ressources naturelles. Mais chacun de ces agents, en fonction de ses attributions et de sa formation contribue différemment à l'information du rural.

B2.4.1/ Les principaux agents de l'environnement

1°) L'ingénieur du génie rural des eaux et forêts

Il est chargé d'une mission générale de conception, d'animation et de contrôle et participe à la mise en oeuvre de la politique forestière. Il est assisté de trois ou quatre ingénieurs de travaux. Il peut occuper des emplois de nature scientifique, technique, économique ou administratif relatifs à l'aménagement rural. Il représente l'Etat dans ses relations avec les professionnels du bois. L'ingénieur du génie rural des eaux et forêts relève du secteur tertiaire.

2°) Le chef de secteur

Technicien, le chef de secteur assure l'encadrement des gardes-moniteurs et est également chargé de la protection de la nature et de la mise en valeur des parcs nationaux.

3°) Le garde-moniteur

Il est chargé de la surveillance et de l'animation. En règle générale, le travail du garde-moniteur consiste à gérer la nature sur le terrain en effectuant l'inventaire de la flore et de la faune. Il peut être chargé de la réintroduction de certaines espèces. Il doit aussi soigner les animaux malades, surveiller le parc, effectuer divers travaux d'entretien et assurer le contact avec le public.

4°) L'agent technique forestier

L'agent technique de forêt veille à la conservation du domaine, surveille les exploitations de bois, assure le contact avec le public et doit prévenir ou constater les infractions.

5°) Le bûcheron

Le bûcheron s'occupe de l'abattage et de la coupe du bois pour le compte d'une entreprise d'exploitation forestière. Dans le public, il s'occupe de l'abattage des arbres qui constituent un danger pour l'homme et pour les autres espèces.

6°) Le sylviculteur

L'ouvrier forestier sylviculteur, qui peut être rattaché à la fonction publique, s'occupe plus précisément des travaux de culture, d'entretien, d'aménagement et d'équipement de la forêt. Le Congo connaît des résultats remarquables grâce à la recherche dans le domaine de l'afforestation et du reboisement. En effet, les techniques mises au point avec l'aide du Centre Technique Forestier Tropical (CTFT), en particulier pour le bouturage des espèces à croissance rapide (Eucalyptus hybride) placent le Congo à l'avant-garde

mondiale. Grâce à la recherche mais aussi et surtout à ces sylviculteurs que l'on a trop souvent tendance à oublier, l'Unité d'Afforestation Industrielle du Congo (UAIC) a obtenu dans la région de Pointe-Noire d'étonnants rendements (40m³/ha/an sur des parcelles d'eucalyptus) et des sujets susceptibles d'une croissance journalière moyenne de 3 à 4 centimètres. 10.000 hectares de terrain sont d'ores et déjà couverts d'eucalyptus parfaitement homogènes, soit 666 plants à l'hectare. Les sylviculteurs congolais sont aguerris à la technique du bouturage qui, contrairement à la technique de reproduction par graines ou semis utilisée dans la majorité des plantations forestières actuelles, permet de conserver intactes toutes les qualités des individus végétaux que l'on veut multiplier.

7°) Le garde-pêche

C'est d'abord un homme de terrain chargé de constater les infractions. Il participe à la réalisation des travaux pour la mise en valeur piscicole des rivières et cours d'eau, ainsi qu'à des enquêtes ayant pour but la connaissance des rivières et de leur peuplement : pêche d'inventaire, description et cartographie des habitats des poissons, estimation des populations piscicoles, analyse de la qualité des eaux. Lorsqu'une pollution est signalée, il effectue les tests de contrôle qui permettront de prendre les mesures qui s'imposent. Au Congo les gardes-pêches se sont illustrés dans la lutte contre les techniques de pêche polluantes (utilisation de certaines plantes et produits chimiques...), mais leur nombre est insuffisant pour faire face aux contrevenants disséminés à travers les 342000 km² que compte le pays.

8°) Le garde-chasse

Le garde-chasse recherche et constate les infractions à la police de la chasse. Il lutte contre le braconnage, le vandalisme et les dégradations de tous ordres comme les coupes et les incendies de forêt. Il veille à la préservation du

gibier et participe à la destruction des animaux nuisibles ainsi qu'au repeuplement des régions où un animal est en voie de disparition.

B2.4.2/ La formation des agents de l'environnement

En reconnaissant la nécessité de conserver et d'utiliser rationnellement les ressources naturelles, les dirigeants africains ont aussi reconnu que seule une formation soutenue des cadres et d'autres agents permettra une meilleure sensibilisation de la population. Plusieurs sites existent aujourd'hui pour jouer ce rôle : ce sont notamment le parc national de Waza au Cameroun où l'école de faune de Garoua organise chaque année des stages de formation en aménagement de la faune sauvage dans son habitat, et la réserve de Taï en Côte d'Ivoire où un cours de formation et de démonstration sur les écosystèmes des forêts tropicales en Afrique destiné aux gestionnaires des projets pilotes MAB a été organisé en 1980 par le comité MAB ivoirien.

On peut citer également le Mont Nimba où, entre 1981 et 1983, deux stages de formation destinés aux spécialistes guinéens ont été organisés avec l'appui de l'UNESCO...

Dans un premier temps les animations rurales ont recruté leurs cadres sur le terrain de manière improvisée puis des écoles de cadres moyens furent créées. On assiste alors à une multiplication de sessions et réunions organisées sur place à l'intention des équipes d'encadrement local, des agents de l'administration et des services techniques. Le Congo ne dispose pas d'une école de formation d'agents de l'environnement mais un accord de coopération lui permet d'envoyer ses fonctionnaires ou ses étudiants à l'école de Garoua.

Le recrutement des stagiaires à l'école de Garoua a lieu tous les deux ans depuis 1977 (de 1970 à 1977 la formation ne durait que 9 mois). La sélection des candidats est effectuée par les pays d'origine et dans la limite des places disponibles. Tous les candidats doivent être présentés par le gouvernement et justifier d'un certain niveau d'études (Bac C ou D de préférence, Brevet pour le cycle B et C). A quelque exception près, tous les diplômés de l'établissement s'occupent de problèmes de conservation de la nature d'une façon ou d'une autre (conservateurs, directeurs régionaux, chefs de postes forestiers, directeurs de parcs nationaux, des eaux et forêts ou du tourisme).

Au niveau des recrutements, les niveaux de base exigés ne sont pas toujours respectés par tous les pays, ce qui complique l'enseignement et fait augmenter le nombre des échecs. Il faut dire aussi que l'école de Garoua n'accepte que des candidats masculins sous prétexte que c'est pénible pour une femme d'aller suivre cette formation.

B3/ Les agents ruraux

Le manque du personnel et les difficultés rencontrées par un certain nombre d'agents dans l'information du milieu rural ont poussé les autorités congolaises à mettre en place des agents hybrides, c'est à dire des agents qui appartiennent réellement au milieu dans lequel on veut intervenir. En leur fournissant un certain nombre de connaissances modernes, ces agents, détenteurs du savoir traditionnel et reconnus dans le milieu, permettront une meilleure information. Là où les encadreurs de base ne peuvent pas aller, là où ils ne sont pas bien acceptés, les agents ruraux d'information les relaient. Ces agents à la fois traditionnels et modernes interviennent dans le domaine de la vulgarisation où on les appelle animateurs ruraux, dans le domaine de la santé où on parle de comité de santé ou d'agent de santé communautaire.

B3.1/ L'agent de santé communautaire (A.S.C)

L'agent de santé communautaire est la personne désignée par les villageois pour qu'il veille sur leur état de santé , il agit en tant que membre de la communauté . Il est considéré comme le véhicule le plus important de la stratégie des soins de santé primaires, voire le seul susceptible d'améliorer les conditions sanitaires des zones rurales les plus démunies et reculées.

Son rôle consiste à informer les populations des démarches à entreprendre pour prévenir la maladie, pour assurer la santé. Il peut donner les premiers soins: paludisme, diarrhées, morsure de serpent..., ceci grâce aux produits de la pharmacie villageoise qui doit avoir la même composition qu'une pharmacie familiale. Son service est accessible à tous, simple, efficace et peu coûteux.

L'information qu'il est appelé à livrer aux ruraux englobe les thèmes suivants:

- assainissement du milieu (protection des points d'eau, élimination des déchets ...) ;
- éducation nutritionnelle ;
- origine des maladies ;
- modalités de lutte contre les principales endémo- épidémies ;
- conduite à tenir durant les affections les plus fréquentes ...

741 agents de santé de village ont été formés dans toutes les régions sauf à Brazzaville et dans le Kouilou

La formation de l'ASC s'est organisée sous forme de stages périodiques de deux semaines environ, ce qui évitait d'écarter les agents, trop longtemps de leur village. Cette formation a été organisée en plusieurs paliers, par exemple : le premier stage portant sur l'assainissement du village et les règles d'hygiène villageoise, le deuxième sur la pharmacie villageoise, le troisième sur les maladies transmissibles et les vaccinations... Cette formation a été faite en langues locales, mais souvent, elle s'est avérée insuffisante. Elle est en règle générale très théorique.

Formé en deux semaines, l'agent de santé du village doit évoluer dans un univers culturel et social complexe, avec des maladies endémiques et des épidémies difficiles aussi bien à diagnostiquer qu'à traiter. Souvent illettré, avec ses connaissances d'une dizaine de plaintes, de symptômes ou des signes cliniques, qui sont souvent les mêmes pour une maladie auto-guérisante et pour une affection fatale, il doit affronter les accouchements compliqués, la malnutrition, loin de tout centre médical de référence. .

B3.2/ Le comité de santé

Dans le souci d'associer la population à la prise en charge de la santé, le Congo a mis en place des agents de santé communautaires et des comités de santé. On compte dans le pays 367 comités de santé de village, sept comités consultatifs régionaux dans les régions du Pool, Niari, Bouenza, Likouala, Sangha, Lékoumou et Plateaux, 40 comités de districts, 23 de P.C.A.⁽³⁵⁾, 11 d'arrondissements et 4 de communes (Loubomo, Mossendjo, Nkayi et Ouesso). Les membres de ces comités participent à la prise de décision concernant la santé des populations qu'ils représentent et de ce fait deviennent des courroies qui transmettent l'information descendante, ascendante et horizontale. Trop souvent les membres du comité de santé, organisés au niveau du village, appartiennent en majorité à la caste dominante et désignent des A.S.C. qui servent leurs intérêts les plus étroits. Les décisions sont alors, comme l'affirme Eric MAZEAUDIER ⁽³⁶⁾, le fait de quelques dirigeants influents et la participation communautaire devient une comédie car les groupes minoritaires ne participent pas. Cela implique au niveau de la communication que le comité villageois est perçu par certaines catégories comme un agent externe et l'information qu'il livre est reçue avec les réserves faites sur toute information venue du hors groupe.

Il faut ajouter à cela le fait que le comité de santé n'a pas bénéficié de la formation ni de l'encadrement nécessaire à l'accomplissement des tâches qui lui ont été assignées. Il n'a donc pas pu assurer son rôle de planification et de coordination des activités de santé au niveau local. Finalement la participation communautaire, à

³⁵ Poste de contrôle administratif.

³⁶ Eric MAZEAUDIER. Les soins de santé primaires: réflexion sur les difficultés rencontrées dans leur développement à partir d'une expérience en République Populaire du Congo. Thèse d'université, Bordeaux II 1990, 114 pages.

la fois défi principal et condition de réussite de la stratégie des soins de santé primaire, n'a pas reçu les moyens de son développement.

B3.3/ L'animateur rural

Par de nombreux contacts individuels établis dans les champs de culture, au cours des veillées dans les cases familiales, l'encadreur de base éveille l'intérêt de certains de ses interlocuteurs et repère les paysans pilotes qui pourraient devenir les futurs animateurs villageois. L'animateur est généralement choisi entre 25 et 45 ans. L'âge étant un élément essentiel dans une société hiérarchisée, l'animateur doit être un adulte, mais un des mieux considérés pour la qualité de son travail et de ses relations avec les autres.

L'animateur rural est donc un agent d'information pour le développement. Il entretient les paysans dans les champs, à domicile, au lieu de rassemblement des coopérateurs. Sa stratégie consiste à consulter au préalable les techniciens de santé, d'agriculture, d'élevage suivant les cas avant d'aborder un sujet sur lequel il n'a pas beaucoup de connaissances.

Lors des visites dans les foyers ou dans les champs, l'animateur vérifie si les techniques apprises sont utilisées, sinon, il doit rechercher pourquoi et au besoin faire quelques adaptations ou simplifications.

Pour certains programmes, l'animateur est impérativement une femme. On parle alors d'animatrice.

L'animatrice guide les mères dans l'alimentation de leur enfant par des entretiens, des démonstrations utilisant des denrées disponibles localement ; elle surveille régulièrement les enfants et distribue parfois des aliments enrichis.

Elle visite les familles et tente de développer l'éducation sanitaire dans la famille, dans le village. Les animatrices sont recrutées parmi les femmes susceptibles d'être écoutées par les autres (mariées, mères de famille, parlant la langue, ayant conscience des problèmes sanitaires et de leur hiérarchie, bien intégrée à la vie locale).

Il faut dire qu'en ce qui concerne les agents ruraux, les décideurs politiques ont pensé qu'ils étaient la solution toute trouvée à leurs différents problèmes d'encadrement rural. On a pensé que l'agent de santé de village pouvait mieux faire que le professionnel de santé en lui fournissant une gamme de 10 médicaments après 10 jours à peine de formation. On a pensé également que l'animateur rural pouvait régler tous les problèmes de développement agricole et que l'animatrice pouvait éradiquer la malnutrition, les naissances involontaires et asseoir les bases de l'émancipation féminine. On a demandé à ces agents d'abandonner de temps en temps leurs plantations pour aller aider les autres, à se lever dans la nuit pour apporter des médicaments à des malades, mais on n'a pas prévu de les rémunérer. Dans ce contexte, la politique des agents ruraux ne pouvait être qu'un échec.

B4/ Les membres des ONG

Les membres des ONG ont toujours joué un rôle dans l'aide caritative, mais leur importance en tant que force de proposition et agents d'information pour le développement s'est imposée au cours de ces dernières années. Leur atout majeur est qu'ils possèdent une grande expérience du terrain, et qu'ils sont motivés idéologiquement : ce personnel peut vivre en symbiose avec le milieu pour mieux y lancer ses actions par la force des démonstrations et de l'animation. C'est cette forte motivation qui leur permet de suppléer au manque de moyens par la créativité, l'esprit d'équipe et une dynamique entraînant les populations concernées à devenir les agents actifs de leur propre développement.

Les agents des ONG s'appuient sur des principes de base qui sont : la gratuité, le bénévolat, le désintéressement... c'est fort de ces principes qu'ils creusent des puits, aménagent des routes, créent des écoles, des dispensaires, forment du personnel de santé, mettent sur pieds des coopératives...

Les militants des ONG ont aussi un rôle d'information sur ce qui se passe en milieu rural : informer les gouvernements, l'opinion internationale. Pour sensibiliser la population extérieure, certaines associations organisent des réunions, des débats, des journées, voire des voyages sur place. Elles procèdent à la vente de produits artisanaux en provenance du milieu rural et profitent de l'occasion pour informer l'opinion publique sur la situation des producteurs. Parlant des membres des ONG, Bertrand SCHNEIDER ⁽³⁷⁾ déclare: « Ils s'intéressent aux plus pauvres, aux exclus, dans les endroits les moins accessibles. Ils sont à l'écoute des gens, ils sont dévoués et motivés».

³⁷SCHNEIDER B. La révolution aux pieds nus, Fayard, Paris : 1985, page 284.

En tout cas les agents des ONG ont prouvé leur efficacité dans certains projets de reboisement, d'agro-foresterie, de conservation de sols, d'utilisation des engrais et d'insecticides, d'amélioration de semences et d'irrigation.

Généralement les membres des ONG s'occupent d'abord du développement primaire, on pare au plus pressé, par exemple : creuser un puits, pour passer ensuite à un programme d'éducation et de formation.

Les projets menés par ces agents peuvent être classés en deux grandes catégories : ceux qui répondent à des besoins primaires et ceux qui comptent ouvrir les yeux des villageois. Il faut toutefois signaler que le secteur associatif se caractérise par la grande diversité de ses membres, de leurs centres d'intérêt et de leur motivation. Pour mieux connaître ces agents d'un type particulier, essayons de les approcher à travers les fonctions qu'ils occupent et les organisations pour lesquelles ils travaillent.

B4.1/ Le personnel des ONG

B4.1.1/ Du point de vue pratique

Plusieurs types d'agents remplissent les nombreuses fonctions dévolues au personnel des ONG. Généralement polyvalents, ces agents occupent de nombreux postes à la fois et les dénominations, les champs d'intervention peuvent varier d'une ONG à l'autre. Mais pour notre étude nous avons tenu à examiner les fonctions les plus courantes.

1°) Le responsable géographique

Le responsable géographique ou responsable exécutif supervise les missions qui se déroulent dans plusieurs secteurs, souvent liées par une même problématique. Muni d'une remarquable expérience de terrain, il assure l'organisation et le suivi de la mission jusqu'à sa fermeture. Il s'appuie pour cela sur les autres départements du siège : médical, logistique, ressources humaines, finances...

Aux autres services il communique ses besoins en ressources humaines, en matériel et médicaments, en apport financier. Le responsable assure également un "briefing" avec les volontaires de retour de mission.

Il n'y a presque pas de contact entre le responsable géographique et les populations sauf pour le cas des ONG nationales. Généralement, leur séjour en milieu rural ne dure que quelques jours. Il s'agit pour eux avant tout de superviser les membres et de constater l'avancement du projet. En milieu rural, le responsable géographique n'est qu'un informateur occasionnel. Il reste toutefois une référence importante pour les agents de terrain qui le consultent et qu'il oriente en fonction de son expérience et de ses connaissances.

2°) Le responsable technique

Le responsable technique (généralement à l'extérieur) se charge d'apporter une aide et un appui aux volontaires du terrain sur des problèmes pointus qu'ils peuvent rencontrer et auxquels ils ne savent pas répondre immédiatement. Il peut être médecin, ingénieur ou autre et se tient à la disposition des équipes de terrain. Il engrange dans son département documentations et expériences survenues dans les missions.

3°) Le logisticien généraliste

Débrouillard et bricoleur, il est mécanicien, technicien radio, maçon, menuisier, bref la personne aux ressources inépuisables qui a souvent fait l'objet d'admiration des populations locales. C'est l'un des piliers de la mission, il travaille souvent en collaboration avec des locaux.

4°) Le logisticien sanitaire

Il traite les problèmes de logistique, mais aussi s'occupe de régler l'aspect technique, car il est inutile de soigner si les gens continuent à patauger dans les immondices. Il met en place l'assainissement général (évacuation des eaux usées, élimination des déchets...), il conseille la construction des latrines, la lutte contre les vers contaminants...

Ce poste nécessite une bonne connaissance du milieu dans lequel on s'investit pour essayer de dégager une politique qui ne soit pas en opposition avec la culture ou autre déterminisme du pays.

5°) Le coordinateur ou chef de mission

Il est responsable de l'ensemble de la mission et à ce titre l'interlocuteur privilégié des partenaires internes et externes de l'ONG. Il entretient des relations avec les autorités locales, les bailleurs de fonds et les autres organismes internationaux.

B4.1.2/ Du point de vue statutaire

Les ONG utilisent plusieurs membres qui d'un point de vue statutaire peuvent être classés en volontaires, bénévoles et coopérants.

1°) Le volontaire

Le terme volontaire concerne plus spécialement ceux qui s'engagent dans des activités à plein temps. Le volontaire est lié par un contrat et perçoit des indemnités et des avantages en nature. Il y a au coeur de la notion de volontariat l'idée d'un engagement individuel, désintéressé vers l'autre. Pour un chrétien ce peut être le signe et l'expression de la charité évangélique. La moitié des volontaires sont recrutés parmi les appelés du service national. La conception du volontariat a évolué depuis quelques années, mais les mentalités n'ont pas suivi. Les candidats au volontariat ont souvent une image trop ancienne du volontariat du genre: volontaires broussards en pataugas, bricoleurs de génie, capables de faire des miracles. Or les partenaires du Tiers-Monde ne veulent plus de "coopérants au rabais". Pour être volontaire, l'élan généreux ne suffit plus, il faut une qualification spécifique et une expérience professionnelle qui correspondent aux besoins des actions de développement mis en oeuvre par les associations du Nord et du Sud.

2°) Le bénévole

La distinction entre bénévole et volontaire ne paraît pas très claire. Ce qu'on peut retenir c'est que le bénévole s'investit dans des actions de solidarité, soit occasionnelles ou de courte durée, à titre gracieux. Le bénévolat s'est surtout développé dans les ONG à caractère religieux. Les bénévoles religieux sont guidés par le devoir de rendre service ou d'entretenir l'oeuvre de Dieu.

3°) Le coopérant

Comme son nom l'indique, le coopérant est un professionnel mis par l'Etat à la disposition d'un pays étranger, dans le cadre d'un accord de coopération. Mais si la coopération a été très développée pendant les années qui ont suivi les indépendances, elle ne subsiste plus que dans les domaines très pointus. Les pays du Tiers - Monde ayant progressivement formé leurs cadres n'ont plus ressenti le besoin d'avoir recours à nombre de ces agents.

B4.1.3/ Du point de vue de la structure

Selon les structures dans lesquelles ils travaillent, les agents peuvent être "urgenciers", "développeurs" ou "microprojetistes".

Les "urgenciers" travaillent généralement pour des interventions ponctuelles et urgentes, par exemple aide à un pays en détresse (en cas de calamité naturelle ou grave accident). Il s'agit en général des spécialistes (médecine, nutrition...).

Les "développeurs" aident les agriculteurs à organiser la production et à commercialiser leurs produits. L'agriculture vivrière, l'approvisionnement des marchés, la valorisation des produits agricoles ou la gestion des ressources naturelles sont leur axe prioritaire.

Les "microprojetistes" s'ingénient dans les petites réalisations telle que la construction d'écoles, de dispensaires, etc...

Toujours au niveau de la structure, on peut faire la différence entre les agents travaillant dans des ONG de grandes dimensions et ceux travaillant dans des structures qui ne sont créées que pour soutenir un projet ponctuel, entre les agents des ONG nationales, régionales et ceux des ONG internationales, ou entre les

agents des ONG à vocation générale et ceux des ONG spécialisées (n'intervenant que dans un secteur d'activité, ou au bénéfice d'un groupe particulier).

Il faut comprendre que la mission d'un membre de l'ONG dépend bien sûr de ses convictions, mais aussi et surtout du courant philosophique dont s'inspire l'organisation à laquelle il appartient. C'est la raison pour laquelle il nous paraît essentiel de nous arrêter sur les buts de ces structures et leurs fondements théoriques.

B4.2/ Typologie des ONG

Marc GENTILINI et Bernard DUFLO⁽³⁸⁾ ont constaté qu'il existe à côté des institutions publiques nationales et internationales concourant au développement, un nombre considérable d'organisations privées qui ne sont pas des modèles réduits des précédentes, mais des acteurs originaux. Ce sont les ONG, dénomination qui d'après Christian JOLY⁽³⁹⁾ recouvre en gros la multitude d'organismes bénévoles, à caractère humanitaire, caritatif ou militant, qui agissent en faveur du Tiers-Monde. Il s'agit donc de groupements ou mouvements associatifs constitués de façon durable ou non par des particuliers appartenant à différents pays en vue de la poursuite d'objectifs non lucratifs.

L'expression ONG désigne également les groupes d'auto-assistance, les groupements villageois... A ce titre, quand nous parlons d'agents des ONG, nous ne pensons pas uniquement aux coopérants ou aux volontaires étrangers, mais

³⁸GENTILINI M., DUFLO B. Médecine tropicale, Flammarion, Paris : 1986, 841 pages.

³⁹JOLY C. Organisations non gouvernementales françaises et développement, édition Economica, Paris : 1985, 288 pages.

également aux nationaux membres de mouvements nés sous l'impulsion des ONG du Nord et ceux oeuvrant dans des structures strictement locales.

Chaque membre d'une ONG s'appuie sur les références de son organisation (religieuses, politiques, économiques, sociologiques...) auxquelles s'ajoutent ses convictions personnelles. Ses orientations idéologiques sont souvent : philanthropiques, laïques ou religieuses.

Dans la plupart des cas, les militants ont des convictions qui s'expriment dans la philosophie du développement. Cette philosophie se partage en deux courants principaux.

Pour le premier, illustré par Walt ROSTOV, le sous-développement serait un simple retard de croissance et de ce point de vue, une politique semblable au plan Marshall devrait permettre le développement du Tiers-Monde.

Pour le second courant, le sous-développement apparaît comme un phénomène structurel, lié au développement d'un certain nombre d'économies dominantes par l'exploitation des pays sous - développés.

Les ONG à caractère confessionnel constituent en quelque sorte un troisième courant. Elles sont sans doute les plus nombreuses à conduire une action sur le terrain, et se caractérisent par le fait que leur action se fonde sur une réflexion théologique.

B4.3/ Les ONG au Congo

Il est important de signaler avant tout qu'il a toujours existé au Congo, de multiples organisations non-gouvernementales, bien qu'elles n'aient pas souvent eu la forme qu'elles ont aujourd'hui. Il s'agissait généralement de groupes de femmes, d'hommes, de jeunes et de vieux qui se regroupaient dans les quartiers, les villages, les familles. Ces différentes mutualités s'attaquaient à des oeuvres d'intérêt collectif, pour le bien être de la communauté. C'est en cela qu'elles sont des ONG de développement. Mais avec l'influence grandissante du modernisme qui a imposé un certain nombre de rapports (rapports avec l'Etat, avec les banques, avec les organisation internationales), il a fallu que ces groupes se réorganisent et revêtent la forme des ONG actuelles avec un siège social, un compte en banque, des statuts, un cahier de comptes...

D'autres ONG comme Caritas- Congo ont été suscitées par des ONG du Nord et dans des cas plus rares, de grandes sociétés ont appuyé des ONG. L'exemple le plus remarquable dans cette série est la création, en 1986, d'Agri-Congo⁽⁴⁰⁾.

L'introduction des ONG au Congo remonte au début des années 70 avec le projet de développement rural. Depuis, il y a eu prolifération des micro-projets qui devaient prendre le contre-pied de grands plans de développement mis en oeuvre une décennie plus tôt par les pouvoirs publics. " Le développement des ONG symbolise la première forme de privatisation d'un secteur d'activité, l'aide au Tiers-Monde qui jusque-là restait quasi monopole d'Etat "(41)

⁴⁰ Agri-Congo a bénéficié d'un appui financier de Elf.

⁴¹ DESJEUX D. Stratégies paysannes en Afrique Noire, le Congo, Paris l'Harmattan, 1987, page 13.

Au Congo, il n'y a pas beaucoup d'ONG nationales et celles qui existent ne mènent pas des actions structurées. Les ONG ont fleuri pendant la conférence nationale mais très peu interviennent sur le terrain. On note également au Congo un très grand nombre de groupements villageois, structures basées sur le système traditionnel de mutualités. En ce qui concerne les organisations internationales, elles ont beaucoup plus de facilités à s'installer, depuis l'ouverture au multipartisme.

Il faut dire que les ONG ont des structures diverses, et jusqu'ici personne n'est capable d'en indiquer le nombre et de dire combien fonctionnent effectivement. On ne sait pas ce qu'est leur part dans le développement, en transfert de savoir-faire et de technologies appropriées. On ignore également combien de paysans bénéficient de leur action directement ou indirectement.

On peut citer, parmi les ONG les plus présentes : Caritas, La Croix Rouge, La croix bleue, Les volontaires du progrès, La Fondation Raoul Follereau, l'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial, le Corps de la paix, l'Association pour la Protection de l'Environnement et la Promotion des Forêts.

Toutefois les militants des ONG ont des difficultés à reproduire à une échelle significative des résultats partiels. Un certain nombre de difficultés découlent de la stratégie même de ces organisations. En effet, les militants des ONG ont très tôt compris que le développement n'était pas seulement un combat contre une terre trop pauvre, mais qu'il leur fallait aussi se battre contre les facteurs d'appauvrissement et contre tout ce qui constituait des obstacles au développement. La lutte revêt de ce fait une nouvelle dimension : combat pour les droits de l'homme, nécessité de planifier les naissances, de boire une eau saine, de sauvegarder l'environnement...

L'action des organisations non gouvernementales était donc dispersée et très souvent, les moyens dont elles disposaient ne leur permettaient pas de s'attaquer à tous les problèmes à la fois. La plupart des ONG se sont donc consacrées à un secteur ou un projet précis, mais là encore leur action risquait d'être anéantie par des facteurs annexes. En effet, comment agir sur la planification des naissances en laissant de côté l'alphabétisation des populations auxquelles on s'adresse ou comment protéger les espèces animales quand on ne peut donner à la population les moyens nécessaires d'acquérir des protéines de substitution ?

Les experts s'accordent à reconnaître que la plupart des problèmes auxquels s'attaquent les ONG sont liés entre eux. On sait que l'exploitation irrationnelle des ressources est liée à la pauvreté, et que celle-ci est liée à la démographie elle-même liée à l'analphabétisme et vice-versa. Si ce schéma ne s'impose pas partout, on sait tout au moins qu'il est celui qu'on trouve le plus souvent. Essayer de régler un seul de ces problèmes ressemblerait à donner un coup d'épée dans l'eau. Mais il faut reconnaître à l'actif de ces ONG qu'elles ne prétendent pas être les sauveurs du milieu rural. Elles ne sont, pour reprendre une expression congolaise, qu' "un doigt de la main" qui, associé à d'autres, peut laver la figure.

L'action des membres des ONG doit donc être considérée comme une action complémentaire à celles des autres organisations notamment celle de l'Etat. Mais à ce niveau surgit un autre problème, celui de l'absence de coopération avec l'Etat.

Le groupe de travail de la coopération française⁽⁴²⁾, en évoquant la stratégie qui caractérise les ONG, met l'accent sur le fait qu'elles limitent leur collaboration avec les agents de l'Etat. En effet, la politique des ONG veut que les

⁴²Ministère français de la coopération. Recherche, vulgarisation et développement en Afrique Noire, colloque de Yamoussoukro février 1985, Ministère de la Coopération 1987, 245 pages.

volontaires du développement ne travaillent pas de concert avec le gouvernement. Ainsi, ils se méfient du pouvoir comme le pouvoir se méfie d'eux. Or si l'on pense que les projets pour être efficaces doivent être en adéquation avec le plan de développement national ou régional, la distance entre les militants des ONG et les gouvernements ne peut pas permettre une bonne insertion des micro-projets dans le plan global.

Au delà de ces rapports avec les autres acteurs, MATUKA KABALA pose le problème de la formation des militants des ONG en ces termes : Les ONG sont pleines de bonne volonté mais manquent souvent de connaissances que ce soit de l'environnement et du milieu ou de connaissances techniques et pédagogiques.⁽⁴³⁾

En effet, de nombreux projets en milieu rural ont échoué ou n'ont pas eu le succès attendu parce que les acteurs n'avaient pas intériorisé la culture des bénéficiaires et se sont de ce fait heurtés à de nombreux obstacles, ou simplement parce que la méthode utilisée pour faire passer le message n'était pas la plus adéquate. En effet, les ruraux se sont souvent trouvés infériorisés, considérés comme de véritables ignorants alors que ceux-ci possèdent de nombreuses connaissances. Heureusement que de plus en plus il s'établit un véritable dialogue entre les ruraux et les membres des ONG.

Pour revenir finalement à notre hypothèse de travail, on peut constater qu'ici une fois de plus les agents qui sont les relais d'information sont parfois, de par leurs méthodes, leurs convictions, leur formation, à la base de nombreuses ruptures dans le processus de communication.

⁴³KABALA D.M. Protection des écosystèmes et développement des sociétés, état d'urgence en Afrique, l'harmattan, Paris : 1994, 271 pages.

B5/ Les agents religieux de l'information

B5.1/ Les missionnaires

Dès l'aube de leur présence au Congo, les missionnaires de l'Eglise se sont occupés de l'agriculture et de l'élevage. Leurs jardins, leurs vergers sont souvent devenus des centres de diffusion d'innovations. Dans certains villages ont été créés, souvent à l'initiative des missionnaires, des centres agricoles où les fermiers ont été initiés au travail agricole et d'élevage : on a fait l'expérience de certaines cultures dont les produits ont été distribués aux fermiers désireux de nouvelles semences ou de boutures.

A l'époque coloniale, souligne François BART ⁽⁴⁴⁾, "les missions ont activement participé à la diffusion du café ainsi qu'au reboisement. Ils évoquaient dans les journaux certains problèmes agricoles". Les missionnaires ont donc dès le départ accordé une place importante à l'information de la population.

Très tôt, les missionnaires ont mené de nombreuses actions au Congo. La région du Pool, par exemple, avait connu ses premières missions actives au XIX^{ème} siècle (dans le cadre du royaume Kongo). Il s'agissait de missions menées par les pères de la Congrégation du Saint-Esprit et les soeurs de Saint-Joseph de Cluny (les deux missions les plus importantes sont celles de Brazzaville et de Linzolo construites très tôt 1884). Ces missionnaires ont constitué un réseau assez dense à travers le Bas-Congo : Kibouéndé et Mbamou (séminaire) en plus de Linzolo pour l'ancien district de Kinkala, Voka pour l'ancien district de Boko, Kindamba et

⁴⁴BART F. Montagnes d'Afrique et terres paysannes, le cas du Rwanda CGET, Presses Universitaires de Bordeaux, 1993, 588 pages.

Vindza pour l'ancien district de Mayama. A ces missions s'ajoutent les postes établis dans les villages sous l'autorité d'un catéchiste.

Les missions évangéliques suédoises ne se sont implantées que plus tard à partir de 1909, elles organisent les deux centres les plus actifs : Madzia, à 60 km de Brazzaville et Musana près de Boko. Leur action s'étend assez rapidement au point que la mission de Madzia rassemble en 1950, 400 catéchumènes et 200 élèves. Quelques années plus tard, alors que les religions importées s'africanisent, on assiste à l'expansion de ce que Georges BALANDIER appelle les "religions nègres" à savoir: le Kimbaguisme, le Matsouanisme, le Lassisme... Avec l'africanisation des religions importées disparaît le terme de missionnaire pour parler de plus en plus de prêtre.

B5.2/ L'information par les agents religieux.

Contrairement à d'autres pays africains (comme la Côte d'Ivoire), les associations religieuses du Congo ne possèdent pas de radio. On peut toutefois noter une présence bien marquée dans le domaine de la presse écrite. En effet, il existe dans ce pays deux principaux titres religieux à savoir La Semaine Africaine et le Chemin :

- créée en 1952, La Semaine Africaine, hebdomadaire d'information générale, est incontestablement le leader de la presse congolaise. Elle a une vocation sous-régionale et est diffusée dans d'autres pays tels que le Tchad, la Centrafrique, le Gabon et le Cameroun.

- Le Chemin, trimestriel de l'Eglise Evangélique du Congo, est un organe d'une envergure plus modeste.

En dehors de ces moyens de communication de masse, on note en milieu religieux, un important flux d'informations qui empruntent le canal le plus naturel à

savoir le "bouche à oreille". Ces informations qui généralement traitent de l'organisation et de la doctrine de l'Eglise laissent de plus en plus de place à la société et au développement. Mais pour mieux comprendre l'action des religieux dans la circulation de l'information en milieu rural au Congo, essayons de nous arrêter sur un exemple précis : la religion protestante.

B5.2.1/ Les circuits de l'information de l'Eglise Evangélique du Congo

L'Eglise évangélique du Congo regroupe des pasteurs, des catéchistes, des diacres et des membres qui se retrouvent au sein de plusieurs structures ou cercles d'information. Parmi eux, on peut citer le conseil synodal, le conseil de consistoire, le conseil paroissial, les associations des femmes, des jeunes...

1°) Les circuits officiels

a) Le conseil synodal

Le conseil synodal réunit tous les deux ans les différentes catégories de l'Eglise notamment les représentants des membres de l'Eglise choisis à travers les associations telles que le Cercle Biblique, les travailleurs laïques, les choristes, les diacres, les catéchistes, et les pasteurs. Les membres présents à cette assemblée se penchent sur le fonctionnement de l'Eglise et les problèmes de société notamment les grands fléaux, le développement, la démocratie, la paix... Au sortir de ce conseil, chacun des participants se voit confier la mission d'informer sa structure d'origine sur les nouvelles décisions et les orientations prises.

b) Le conseil de consistoire

C'est le conseil synodal au niveau strictement zonal. Ici les représentants des paroisses du secteur se réunissent pour examiner les problèmes qui se posent à eux. Les débats peuvent aller de l'absentéisme des paroissiens à la messe du dimanche aux problèmes de réception des techniques artisanales ou agricoles enseignées dans les différentes structures de formation. Ces problèmes peuvent être traités à un échelon plus modeste, au conseil paroissial et même à la réunion des responsables de temples annexes.

A côté de ces organisations quasi-administratives, d'importantes masses d'informations circulent au sein d'associations de femmes, des jeunes, des tradithérapeutes, des travailleurs laïques. Ces réunions peuvent se tenir à l'échelle nationale ou à des échelles plus réduites.

2°) Les circuits associatifs

a) L'Oeuvre féminine

Au sein de l' Eglise Evangélique du Congo, les femmes se réunissent au sein de "L'Oeuvre féminine", organe qui s'occupe de la plupart des problèmes de la femme. Cette association s'occupe de la formation des femmes, avec la prise en charge de ce qu'on appelle "les camps des soeurs" où les femmes peuvent venir apprendre en internat ou en externat des cours d'alphabétisation, de nutrition, d'hygiène et assainissement du milieu, de gestion...

Fortement engagée dans le combat pour l'émancipation de la femme congolaise, L'Oeuvre féminine organise de nombreux débats et conférences sur la situation des femmes au Congo et ailleurs. Parmi les responsables, on note la présence d'une professionnelle de la radio, Marie - Louise MAGANGA.

b) Le Cercle Biblique Evangélique

Le Cercle Biblique Evangélique (CBE) regroupe pour la plupart des élèves et étudiants, filles et garçons qui une fois par an se retrouvent dans un village choisi par le comité national. Il s'agit en général d'un site situé en milieu rural où une semaine durant, les "cébéistes" étudient l' Evangile, apprennent de nouvelles chansons, débattent des thèmes sociaux et se livrent à quelques actions en faveur du village d'accueil. Il s'agit en général de travaux d'assainissement qui au delà du geste éveillent l'intérêt du devoir civique et le sens de responsabilité non seulement des acteurs, mais aussi des populations observatrices. Les activités du CBE se poursuivent dans les paroisses où fort de l'expérience acquise chez les autres, les membres participent à des travaux de développement .

c) Le Kilombo

Comme son nom l'indique, le Kilombo, est un groupe de femmes et d'hommes d'un certain âge, souvent peu alphabétisés qui réalisent des travaux d'intérêt public, mais possèdent en plus - notamment en milieu rural - des champs et s'organisent en mutuelle d'entraide. Ils s'assistent les uns les autres dans le bonheur, le malheur et dans le travail. C'est lors de ces rassemblements que se font les échanges d'expériences, d'informations utiles pour le bien-être social de ses membres.

B5.2.2/ L'information sanitaire

Les Eglises du Congo possèdent un réseau de dispensaires avec un personnel adapté aux conditions rurales. Les agents de santé, chrétiens pour la plupart, véhiculent une information bien acceptée par la population rurale. Ainsi, a-t-on organisé de nombreuses séances de vaccination dans le Pool et dans les

Plateaux. Les agents religieux ont activement participé à la lutte contre les maladies parasitaires et à l'éradication du choléra.

Les circuits religieux ont été utilisés par le Ministère de la Santé dans la lutte contre le Sida. En effet, de nombreuses affiches installées dans les dispensaires, avertissent les populations sur le danger de la maladie. A Boko et ailleurs, les médecins ont utilisé l'Eglise pour leurs campagnes de sensibilisation.

On note également une importante action menée par les Eglises dans le domaine de la médecine traditionnelle. En effet, les tradithérapeutes éparpillés, étaient exposés à de nombreux dérapages et ne pouvaient profiter de l'expérience de leurs confrères. Au niveau de l'Eglise protestante (⁴⁵), ont été créés des centres de soins traditionnels où de nombreux tradipraticiens se retrouvent pour soigner les malades. Ainsi, le malade a l'assurance de trouver au centre les différentes spécialités de la médecine traditionnelle. Ces centres reçoivent les visites des agents du service d'hygiène, les chercheurs, et permettent des échanges avec les agents de la médecine moderne, ainsi que l'encadrement et la formation des jeunes tradithérapeutes.

Nous avons pu constater le rôle important joué par ces agents dans l'information sanitaire. Ils relaient les consignes d'hygiène et de nutrition laissées par leurs collègues de la médecine moderne et surtout bénéficient d'une grande crédibilité au niveau du public.

⁴⁵On constate également un engagement de plus en plus prononcé des Eglises Kimbanguiste et Catholique dans la promotion de la médecine traditionnelle.

B5.2.3/ L'information agricole

Au Congo, l'Eglise n'entretient pas une véritable campagne de vulgarisation agricole, mais à travers le Zola (travail collectif pour l'église), les membres peuvent bénéficier d'un encadrement ponctuel par les spécialistes ou les plus expérimentés dans le domaine dans lequel ils interviennent⁽⁴⁶⁾. Les protestants du Congo se sont illustrés dans le domaine de l'élevage bovin notamment dans la région de Mindouli. On sait aussi que l'Eglise Evangélique du Congo a mené une action importante dans la culture des palmiers et dans la vulgarisation de la presse à huile.

L'Eglise a aussi servi de foyer de formation des artisans, notamment la formation des maçons, des menuisiers, voire des mécaniciens. Ensuite, elle s'est investie dans d'autres actions de développement. Le cas de l'Eglise protestante est typique d'une association dont la solidarité est basée sur la puissance du lien spirituel et sur l'esprit de partage. Au moment du Nsinsani, des groupes de fidèles défilent, au son d'une musique religieuse typiquement africaine. Ils déposent leurs dons dans de grands récipients qui sont par la suite vidés et les résultats sont proclamés avec mention des groupes ayant réalisé les montants les plus importants. Les masses monétaires mobilisées par ces cérémonies et les réalisations effectuées avec ces moyens sont impressionnantes : écoles, routes, ponts...

⁴⁶L'expérience la plus remarquable dans le domaine agricole reste celle de Kounzoulou où les fidèles de l'armée du salut ont cultivé de vastes champs de manioc, des légumes et planté de nombreux arbres fruitiers. Durant leur séjour à Kounzoulou, les fidèles s'imprègnent des techniques culturales, ainsi que les techniques phytosanitaires utilisées. On sait également qu'à côté de chaque Eglise Catholique se sont toujours développés des travaux de jardinage ou d'élevage.

Si les agents religieux semblent activement participer à l'information du milieu rural, on peut également constater que leur action a été souvent handicapée par les relations qu'ils entretiennent avec le gouvernement. Quand ils s'affichent aux côtés des dirigeants, ils sont considérés comme des complices silencieux du pouvoir et s'exposent au rejet d'une population qui ne les reconnaît plus. Lorsqu'ils affirment leur neutralité, ils s'exposent à la colère des gouvernants. Mais si dans l'ensemble, les agents religieux semblent afficher une certaine neutralité vis-à-vis de la politique, on note un engagement très fort des religions africaines telle que le Matsouanisme. En effet, après avoir lutté contre le colon, les matsouanistes ont continué à considérer le pouvoir en place comme des néo-coloniaux. Ainsi, leur action s'est souvent dirigée contre celui-ci. Ces derniers ont par exemple prôné le refus des symboles de l'Etat⁽⁴⁷⁾.

Dans le domaine de la médecine, les croyances religieuses se sont parfois heurtées à l'information médicale. Ainsi, certains prêtres ont écarté l'utilisation du préservatif dans la lutte contre le Sida pour prôner une abstinence plus conforme à la religion.

On ne saurait boucler ce travail sur les agents de l'Etat sans signaler le fait que le Congo traverse une crise financière sans précédent, à tel point que l'Etat n'arrive plus à payer les fonctionnaires. Le retard atteint pendant notre période

⁴⁷Les "matsouanistes" refusent de payer les impôts, de voter, de porter une carte d'identité. Un des heurts les plus importants avec l'Etat a eu lieu après que les matsouanistes eurent décidé d'organiser une expédition à Kinkala où en signe de protestation, ils brûlèrent le drapeau national. Cet acte a entraîné des représailles qui se sont soldées par des morts et de nombreux blessés. Même si de nos jours, les adeptes du Matsouanisme adoptent une attitude de plus en plus souple vis - à - vis de l'Etat, l'information politique semble se heurter à une plus forte résistance dans ce milieu.

d'enquête (1993-1994) était de 13 mois d'arriérés de salaire. Cette situation a effrité énormément la motivation des fonctionnaires congolais qui ne peuvent assurer normalement l'alimentation de leur famille ainsi que faire face aux nombreuses dépenses de santé. Découragés, ils se contentent de se présenter deux fois par semaine devant un chef de service qui, quand il est présent, n'a aucun mot à dire.

En dehors de cet aspect circonstanciel et qui ne concerne que les agents de l'Etat, on note parmi les agents impliqués dans l'information en milieu rural l'absence d'une réelle coordination. En effet, il y a très peu de contacts formels entre agents d'information. Ces contacts sont d'autant plus difficiles qu'il n'existe généralement pas de téléphone dans les bureaux. Les quelques appareils disponibles se trouvent au secrétariat et dans le bureau du directeur.

A cela s'ajoute le fait que la plupart des agents ont reçu une formation très peu adaptée à l'information du milieu rural. Tout cela sont des éléments qui les empêchent d'accomplir efficacement la mission qui est la leur entravant ainsi la bonne circulation de l'information. La première impression qui se dégage en examinant ces "combattants du développement," c'est une impression d'impuissance par rapport à la tâche qui leur est confiée. Pourtant, en regardant de plus près, on peut se rendre compte de l'immensité du travail accompli. Malgré la faiblesse de moyens dont ils disposent, les agents d'information s'investissent profondément dans le milieu rural.

III/ LES MOYENS D'INFORMATION

L'information institutionnelle utilise de nombreux moyens aussi bien médiatiques qu'interactifs. Il s'agit en fait de moyens de diffusion de messages éducatifs. Ces moyens interviennent dans des domaines variés, avec un public diversifié et aussi dans des conditions souvent différentes. En réalité, ils s'appliquent à des ruraux souvent analphabètes, aux faibles revenus et vivant dans des zones dépourvues de couverture électrique, sans système d'adduction d'eau et parfois d'équipements scolaires ou sanitaires. Bien que le contexte ne soit pas toujours adapté, de nombreux efforts sont faits pour exploiter au maximum les différentes possibilités qu'ils offrent en vue de l'accomplissement de leur mission d'aide au développement.

Tout au long de ce chapitre, il s'agira donc pour nous de montrer que ces moyens sont bel et bien effectifs mais aussi et surtout de déceler au niveau de leur décodage, de leur fonction sociale, de leur acquisition ou de leur fonctionnement, les éléments de nature à gêner, limiter ou empêcher la circulation de l'information.

A/ L'INFORMATION SOCIALISEE

L'information socialisée est cette connaissance ou fraction de connaissance qui emprunte le canal le plus adapté à la société rurale à savoir le "bouche à oreille". Elle ne nécessite ni poste récepteur ni centre d'émission ou de réémission : les yeux, les oreilles suffisent pour décoder le message transmis par la bouche ou le reste du corps. En effet, comme le précise Hélène DUFFAU-ROSSI ⁽¹⁾, l'homme est le premier élément de ce système de communication. L'ensemble de son corps lui fournit des données sur son environnement, son système moteur lui permet d'effectuer des gestes, d'avoir des attitudes, des mimiques générant des signaux significatifs et son système phonique lui permet d'émettre des sons organisés en vue d'exprimer quelque chose. En dehors du système phonique l'homme dispose d'un système tactile, d'un système auditif, d'un système visuel qui sont autant d'éléments fondamentaux dans la communication socialisée. Ces systèmes ont toujours été utilisés par l'homme. L'information socialisée apparaît dans ce cas comme le genre d'information le plus ancien : elle existe depuis que les hommes communiquent. Mais souvent elle se substitue à la communication verticale des mass-médias. A ce sujet d'ailleurs, Jacques PERRIAULT évoque le cas de la radio-trottoir au Congo où, affirme l'auteur, "la transmission orale s'est substituée à l'émission hertzienne"⁽²⁾.

¹ DUFFAU-ROSSI H. La communication de l'information scientifique et technique en Afrique: des limites de la répliation du modèle occidental comme facteur de développement, thèse, Bordeaux : 1996, 585 pages.

² PERRIAULT J. La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer, Flammarion, Paris : 1989, page 209.

Qu'on l'appelle "bouche à oreille", "radio Kankan", "radio-trottoir", "radio moussa" ou "radio Treichville", l'information socialisée présente des propriétés qui permettent de la reconnaître. KNAPP⁽³⁾ propose d'en retenir trois principales :

- l'information socialisée est une forme de communication qui utilise le canal informel. Il s'agit d'une communication orale et personnelle ;
- elle apporte un contenu informatif sur un individu ou un événement ;
- elle exprime et en même temps satisfait les besoins des individus.

Comme nous venons de le préciser plus haut, l'information socialisée est spontanée, elle ne dépend d'aucune hiérarchie, elle est tout simplement le mode de communication par lequel la société exprime ses besoins, ses angoisses mais aussi ses satisfactions.

L'information socialisée emprunte des circuits informels. C'est une information de proximité dans laquelle les parents, les voisins et amis sont les principaux acteurs. Après avoir défini l'information socialisée, nous allons essayer d'en déterminer le contenu.

A1/ Le contenu de l'information socialisée

Le bouche à oreille véhicule avant tout une information qui a un intérêt pragmatique dans la mesure où presque toujours, elle concerne un événement qui peut apporter des changements importants. Elle fait état des plantes, des animaux, des personnes dont on se sent proche, d'un point de vue affectif ou géographique. C'est

³KNAPP cité par ROUQUETTE M. Les rumeurs, PUF 1975, page 13.

donc une information pleine d'implication pour soi-même et les autres. Voilà pourquoi la première réaction face à une nouvelle, c'est de la répéter à quelqu'un d'autre. Cela devient sujet de conversation, donne lieu à des commentaires et éventuellement des débats.

On peut ranger l'information socialisée en trois catégories : la rumeur, les nouvelles, l'information pratique.

A1.1/ La rumeur

La définition de la rumeur comme "le bruit qui court" est incontestablement l'une des plus connues. Il s'agit donc ici d'une information vague dont le plus souvent on ne connaît l'origine et dont l'exactitude ne peut être vérifiée. Cette acception de la rumeur est aussi celle de ALLPORT et POSTMAN qui la définissent comme "une affirmation générale présentée comme vraie, sans qu'il existe des données concrètes permettant de vérifier son exactitude⁽⁴⁾". Cette définition rejoint celle de PETERSON et GIST⁽⁵⁾ qui désignent la rumeur comme un compte rendu ou une explication non vérifiée, circulant de personne à personne.

Définie comme telle, la rumeur ne se distingue pas des nouvelles ou de ce que nous avons appelé information pratique, mais KNAPP vient préciser le caractère actuel

⁴ALLPORT et POSTMAN cités par ROUQUETTE M.L. Les rumeurs, PUF, Paris : 1975, page 13.

⁵PETERSON et GIST cités par ROUQUETTE M.L.. Les rumeurs, PUF, Paris : 1975, page 13.

de la rumeur. Il s'agit selon lui d'une déclaration destinée à être crue, se rapportant à l'actualité...

La question qui se pose à ce niveau est de savoir si la rumeur peut être considérée comme une information. En effet comme le souligne Joachim MARCUS-STEIFF ⁽⁶⁾, quand on dit de quelqu'un qu'il est informé, on sous-entend que l'information est exacte. Mais ici encore on peut s'interroger sur la signification du concept "information exacte". Une information doit-elle être vérifiée pour être reconnue comme telle ?

Que dirait-on alors de nombreuses informations acceptées, considérées comme exactes et qui ne sont que des constructions virtuelles ?

D'autre part, l'information apparaît comme un ensemble dans lequel tous les éléments ne sont ni forcément faux, ni vrais. Il y a souvent du faux dans le vrai et vice-versa. Dans ces conditions, la notion d'exactitude de l'information apparaît elle-même "inexacte".

A1.2/ Les nouvelles

Les "Mampolo" sont les nouvelles : nouvelles de la famille, de la communauté ou d'ailleurs qui sont pour la plupart colportées par un étranger. Il s'agit le plus souvent de quelqu'un qui vient de loin pour rendre visite à la famille. Dans ce cas, les "Mampolo" sont constitués de nouvelles du lieu de provenance de l'hôte (la santé des membres de la famille ou amis, l'état des plantations, l'abondance du gibier pour la

⁶MARCUS-STEIFF. L'ambiguïté du mot information in L'espace social de la communication ,Retz, Paris (année NS), page 94.

chasse ou des zones de pêches rentables), du motif de son voyage (visite de courtoisie, annonce d'un message important...).

Les "Mampolo" sont aussi une information scientifique et technique qui concerne les techniques culturelles, de pêche, de chasse ou de l'élevage. Quand dans un village on a réussi à maîtriser une culture, il arrive souvent que des visiteurs viennent s'enquérir de la technique utilisée.

Les "Mampolo" peuvent consister également en la recherche d'une solution vitale en cas de maladie, de mauvaise récolte, un émissaire peut être chargé d'aller dans les autres villages se renseigner sur les moyens de lutte possibles (recherche d'un sorcier ou d'un guérisseur, d'une plante...).

Les "Mampolo" obéissent à des règles strictes : c'est la personne la plus âgée qui les transmet dans une langue châtiée, avec utilisation de formules savantes, de proverbes...

A1.3/ Le conte

Comme le souligne Léopold Sedar SENGHOR ⁽⁷⁾, en Afrique Noire, tout conte est à la fois connaissance du monde et leçon de vie sociale. En effet, au delà du divertissement, le conte puise dans le vécu quotidien, la pratique, bref la vie sociale

⁷SENGHOR L.S. cité par AWORE TAIKA. Communication et tradition orale, thèse, Bordeaux 1990, 332 pages.

pour ressortir des éléments de connaissance, des informations qui permettent à l'individu de s'orienter, et de faire face aux problèmes qui se posent à lui.

La société rurale congolaise a souvent utilisé ce moyen pour la formation et l'information des individus. Ainsi, tous les soirs, des contes sont narrés aussi bien dans la région du Pool que dans les Plateaux.

Les contes se racontent généralement autour du feu. Ils commencent par "un jour" et mettent en scène un animal (le lièvre, la panthère, le rat palmiste dans la plupart des cas) et rarement l'homme. Son style reste généralement très imagé mais on peut tirer plusieurs leçons à travers le discours du narrateur. On tire la sonnette d'alarme sur la maltraitance des enfants et des vieux, on attire l'attention sur la nécessité de respecter les zones protégées ou de travailler, on conseille de vivre en harmonie avec soi-même, les autres et la nature. Voici en exemple un conte autour du lièvre et de la panthère :

"Un jour, ma Ngoh la panthère eut l'idée de faire un tour chez le lièvre qui semblait mener une vie meilleure que la sienne. Ma Ntsiésié" le lièvre la reçut avec faste , lui offrit du bon vin de palme et lui proposa de déguster du maïs. Ma Ngoh fut émerveillé par la tendresse et la grosseur du maïs de ma Ntsiésié. Elle demanda à ce dernier le secret de son maïs. Celui-ci lui répondit qu'en fait ce n'était pas du maïs, c'étaient les dents de grand-mère qu' il avait bien préparées. Une fois rentré chez elle, Ma Ngoh la panthère attrapa sa grand-mère et d'un coup de marteau lui arracha les dents. La grand-mère mourut et les dents ne devinrent jamais du maïs."

Ce récit que l'on raconte souvent dans les villages des Plateaux et du Pool est avant tout une leçon de savoir-vivre qui interdit de s'intéresser dans les moindres détails à la vie des autres. Il est également un enseignement sur la hiérarchie des valeurs : les choses ne doivent pas passer avant les humains, aussi vieux soient-ils.

Mais au delà de cette approche on pourrait être amené à considérer que ce conte combat avant tout l'ignorance des hommes pour faire la promotion d'une information agricole qui peut vous permettre d'obtenir d'excellents résultats dans la culture du maïs. L'image de la panthère qui tue sa grand-mère pourrait faire penser au langage de la publicité : pas besoin de tuer votre grand-mère pour avoir du bon maïs, il suffit de le cultiver.

Un autre élément assez remarquable est l'utilisation du mot "ma" pour désigner un animal. Quand on sait que dans la société congolaise le "ma" est utilisé pour désigner un oncle, élément-clé de la famille, on s'aperçoit que le conte établit un rapprochement entre l'homme et les animaux mis en scène en ce sens que le comportement fustigé ici est celui de l'homme.

A1.4/ Les proverbes

Le proverbe est utilisé partout où il y a palabre, partout où les hommes se rencontrent pour discuter, échanger des points de vue, s'informer. Il s'agit généralement de phrases esthétiquement bien structurées, avec un contenu éducatif. Les proverbes comme l'affirme AWORET TAIKA(op.cit.) sont l'un des véhicules privilégiés par lesquels s'expriment et se transmettent les connaissances des ancêtres. Le proverbe explique les phénomènes et les événements de la vie, dicte la ligne de conduite. Voilà quelques exemples de proverbes congolais :

Mbwa azali na makolo mine kasi alandaka ka nzela moko (le chien a quatre pattes, mais il ne suit qu'un seul chemin).

Mu bolo ka banza bi ka sala biyelele (si le paresseux regrette c'est que ce qu'il a cultivé a mûri).

Menga ma mbulu ni ma mbwa (le sang du chacal est celui du chien).

Nioka ka ku lombankutu mu gana, gé ka natina yo (si le serpent te demande un sac donne-le lui, il ne pourra pas le transporter).

On remarque également à ce niveau une grande utilisation des animaux, mais aussi des végétaux. En effet, la culture congolaise laisse une place importante à ceux avec lesquels nous partageons l'espace. La sagesse recommande donc de les observer, et à partir de cette observation de modifier notre façon de vivre, de répondre aux problèmes qui se posent à nous.

A1.5/ L'information pratique

L'information pratique est l'ensemble des connaissances ou fractions de connaissance utiles dans la vie de tous les jours. Il s'agit d'un certain nombre de données qui s'attachent à la réalité paysanne. On peut classer l'information pratique en deux catégories à savoir l'information pour le savoir-faire et l'information pour le savoir-être.

L'information pour le savoir-faire couvre tous les domaines de la vie rurale et principalement l'agriculture, la santé, l'écologie...

En effet, le savoir-faire se structure à partir de connaissances de base qui sont par la suite élaborées et rationalisées. Ces connaissances relèvent de secteurs différents et sont découpées, négociées.

Le savoir-être apparaît comme un ensemble d'informations comportementales : la patience dans certaines circonstances, la rapidité de réaction, la solidarité...

Le savoir-être inclut les relations interpersonnelles et hiérarchiques. Ainsi, une place importante est laissée au respect des anciens. Les moyens privilégiés de la transmission de l'information pour le savoir-être sont le proverbe et le conte, principaux véhicules de la sagesse africaine.

L'information pratique se transmet de père en fils, dans les associations paysannes mais aussi dans les réunions organisées par les encadreurs de base.

En définitive, l'information orale paraît abondante et diversifiée, mais cette richesse reste exposée à de graves distorsions dont certaines sont dues à l'inefficacité de la mémoire humaine dans le domaine de la conservation des données. En effet, l'information socialisée utilise un canal qui, s'il est convivial, n'est pas pour autant fiable.

A2/ La transmission de l'information socialisée

La transmission de l'information socialisée laisse une place importante à la mémoire, mais celle-ci connaît des problèmes de stockage. En outre, Michel Louis ROUQUETTE⁽⁸⁾ note que la transmission d'un message ne conduit que très rarement à une réplique fidèle, au contraire on assiste le plus souvent à des déformations parfois considérables d'individu à individu. Ces modifications, ne sont pas, comme on

⁸ROUQUETTE M. op.cit.

l'a souvent imaginé, de simples altérations, de purs manquements que l'on pourrait attribuer à une baisse d'attention. Elles témoignent d'une cohérence différente, répondent à des besoins que la recherche et la réflexion ont longtemps négligé. En dehors de ces modifications, on note également d'importantes pertes d'information dues à ce que Lucien SFEZ ⁽⁹⁾ appelle la règle des seuils. En effet, la loi de la mémoire peut être résumée par l'équation suivante :

Trop d'informations = pas d'informations.

Cela est d'autant vrai que la mémoire doit, pour s'exercer de manière efficace, se débarrasser du superflu. Dans ce sens, ce sont les indications précises comme les noms propres, les chiffres et les lieux qui sont les composantes les plus exposées à l'oubli.

Toujours à propos de la transmission on constate que de nombreuses difficultés sont liées par exemple aux moyens utilisés. En effet, chacune des possibilités d'expression dont dispose l'homme a des capacités et des limites. En ce qui concerne la voix, il y a un seuil au-delà ou en deçà duquel la communication n'est plus possible. En outre, le signal est facilement brouillé par des émissions de sons parasites provenant de l'environnement (bruit) ou stoppé par des obstacles matériels. Quant à la gestuelle, elle nécessite une visibilité totale et devient donc inutilisable dans la nuit profonde.

Toutefois, Patrice MBIANDA ⁽¹⁰⁾ constate que pour contourner tous ces problèmes, les villageois ont inventé une gamme de techniques rudimentaires susceptibles de porter la voix un peu plus loin. La première technique consiste tout simplement à parler plus fort. Pour ce faire l'émetteur met ses deux mains en entonnoir

⁹SFEZ L. Information, Savoir et Communication, Centre Galilée, Paris : 1992 page 13.

¹⁰MBIANDA P. Information et moyens d'information dans la province de l'Ouest Cameroun, thèse, Bordeaux 1985, page 94 .

autour de sa bouche. Les paroles criées seront ensuite canalisées par ce porte-voix naturel et dirigées vers le récepteur. Celui-ci pour améliorer la réception va ajouter au pavillon de son oreille toute la largeur de la paume de sa main.

Parfois on utilise tout simplement un code formé de sons plus audibles. Ainsi, les paysannes de Louengo crient simplement "OUOUOUOUIH" pour dire à leurs collègues qu'elles sont arrivées ou qu'elles partent du champ. Celles-ci peuvent les rejoindre à la rivière et ensuite faire le chemin ensemble.

Quand la distance est plus grande, une autre technique consiste à envoyer un messenger. Celui-ci est généralement le fils ou le neveu de l'émetteur. Dans ce cas, on fera répéter plusieurs fois le message au porteur pour s'assurer qu'il l'a bien retenu.

A2.1/ Le principe d'alternance

Pour qu'il y ait communication, il faut que les interlocuteurs se comprennent, s'écoutent et cela n'est possible que s'ils parlent à tour de rôle, c'est-à-dire respectent le principe d'alternance. Pourtant les cas de chevauchement ne sont pas rares dans les conversations spontanées. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI ⁽¹¹⁾ constate à ce sujet, que pour éviter des chevauchements trop longs et trop fréquents s'établit entre les parleurs en compétition, une négociation. Cette négociation - précise l'auteur - peut se faire sur un mode agressif ou courtois, implicite ou explicite.

La négociation dont l'auteur fait état ici est également présente dans les conversations en milieu rural au Congo dans lesquelles nous avons noté la prépondérance des énoncés du genre "je dis, parles, attends que je t'explique..."

¹¹KERBRAT-ORECCHIONI C. La conversation, Seuil, Paris : 1996, page 29.

On note également des négociations implicites : la voix qui s'élève, quelqu'un qui se tait...

Mais en dépit de ces négociations, les interruptions, les intrusions, les chevauchements peuvent nuire fortement à la communication.

A2.2/ L'organisation structurale des échanges

L'information socialisée obéit à une organisation qui varie selon le contexte, le lieu, la culture, mais dans lequel on trouve généralement trois parties distinctes notamment une introduction, un développement et une conclusion.

L'introduction (ou les préliminaires) est constituée de tous ces échanges visant à établir le meilleur contact possible. On trouve à ce niveau le salut et toutes les informations en rapport avec l'état psychologique ou physique de l'interlocuteur, on exprime le plaisir qu'on éprouve à la rencontre...

Le développement survient après que les interlocuteurs se soient assurés de la possibilité de communiquer. Mais il arrive à ce niveau que l'information soit modifiée pour mieux l'adapter à l'interlocuteur. Celui-ci discute, négocie les informations qui lui sont offertes.

L'information socialisée, dans son élaboration, laisse une place importante aux formes permettant le plus grand confort de l'interlocuteur. Les formulations directes sont généralement remplacées par d'autres, plus douces. L'adoucissement est encore plus grand quand on s'adresse à un supérieur. Ainsi, au lieu d'utiliser l'impératif, on préférera poser une question :

Pouvez-vous me donner un peu d'eau ?

Pouvez-vous dire à votre fils que demain, on partira de bonne heure ?

On remarque également une grande fréquence de désactualisateurs temporels :

je voulais savoir si je peux ...

Pourriez-vous dire...

La minimisation intervient pour mieux faire accepter une information :

je voulais simplement vous dire...

je pensais seulement qu'il serait peut-être préférable de...

Enfin au niveau de la clôture, on remercie, on promet de se revoir, on se salue...

On remarque dans l'information socialisée, un certain nombre d'attentes des uns envers les autres, des règles qui lorsqu'elles sont violées peuvent rompre l'échange ou la circulation des informations.

La société rurale congolaise fait souvent usage de ces phrases dont la fonction est avant tout phatique, et qui servent en même temps à reconnaître une autorité quelconque, un moment précis de l'intervention ou de la conservation. Il y a ici comme une relation de dépendance conditionnelle c'est-à-dire que toute intervention crée un certain nombre de contraintes. Le féticheur ou le guérisseur à qui on a recours pour régler une situation donnée dira à un certain moment de son intervention "Manfri Yi" et l'assistance devra répondre "Yi".

Quand il dira "U ba huna ", l'assistance devra compléter "Wena meso".

Si ces deux phrases sont surtout utilisées pour leur fonction phatique, le porte-parole du tribunal populaire dira par exemple "ti zenga nzonzi ka ti..." et le public complétera "ka ti sasaka ko" (ce que le nzonzi a coupé ne repousse pas).

Au-delà de sa fonction phatique, cette phrase vise à faire adhérer le public à la décision prise par l'autorité. La parole étant force, ils sont donc tenus de respecter cette décision après l'avoir reconnu.

Quand on dira "E nkasukulu" le public répondra "Etcha", une phrase qui se dit pour clôturer une affaire.

Essayer d'apporter une information sur un sujet sur lequel cette phrase a été déjà prononcée est une entreprise vaine puisque personne n'y accordera son attention.

B/ LA VULGARISATION ET L'ANIMATION RURALE

B1/ La vulgarisation

Selon Donald C. PICKERING, Directeur adjoint du département agriculture et développement rural de la Banque Mondiale ⁽¹²⁾, la vulgarisation consisterait à "développer et transférer aux agriculteurs les informations utiles pour accroître leur productivité et celle de leur terre". Cette affirmation rejoint celle de LECLERE Pacifique ⁽¹³⁾ lorsqu'il déclare que "la vulgarisation a d'abord un caractère éducatif : diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs, notamment pour élever leur niveau de vie et améliorer la productivité de leur exploitation".

Du point de vue de leur conception, les systèmes de vulgarisation apparaissent avant tout comme des canaux de transmission d'information unidirectionnelle : des scientifiques à des producteurs considérés comme de simples exécutants. Ce n'est que récemment que des méthodes participatives ont été élaborées pour donner un rôle plus actif à ces derniers.

L'idée de base est que le paysan récepteur a également des connaissances, des compétences, des attitudes, des pratiques et des problèmes dont il faut tenir compte. De ce fait la vulgarisation doit dépasser le simple rôle de transfert ou diffusion de

¹²Ministère Français de la Coopération. Recherche, vulgarisation et développement en Afrique Noire. Colloque de Yamoussoukro, février 1985, Ministère de la Coopération 1987, page 132..

¹³LECLERE P. L'information économique des agriculteurs, thèse, Paris: 1991, page 74.

connaissances pour devenir ce processus qui améliore les connaissances, développe les compétences, modifie les attitudes et pratiques paysannes.

La vulgarisation, comme la conçoivent les autorités congolaises, est avant tout la science de la localité dans la mesure où le vulgarisateur doit tenir compte des conditions agri-écologiques du milieu dans lequel il veut intervenir.

En suivant les définitions aussi bien de LECLERE Pacifique que du Ministère Français de la Coopération, on serait tenté de croire que les objectifs de la vulgarisation agricole visent toujours à augmenter les revenus des exploitants. En fait, il n'en est pas ainsi car les objectifs de la vulgarisation comme le soulignent les experts de la FAO, de l'UNESCO et du BIT ⁽¹⁴⁾, "ne reflètent pas simplement les intérêts des familles rurales au service desquelles celle-ci est établie, mais surtout, la politique agricole du pays dans lequel elle s'exerce ou les intérêts de la société qui la met en oeuvre". Ainsi a-t-on pu constater que le développement des produits de rente dans certaines régions s'est fait au détriment de l'agriculture vivrière. On a ainsi observé l'accroissement de la dépendance des paysans vis-à-vis des organisations étatiques de commercialisation agricole ou certaines usines (SUCO de Nkayi, Sangha Palm...). Ce qui est évident, notamment en ce qui concerne le Congo, c'est que cette vulgarisation est en général menée par les agents de l'Etat et vise non la rentabilité comme c'est le cas en France (l'autosuffisance alimentaire n'étant plus un objectif à atteindre dans ce pays) mais l'augmentation de la production agricole en fonction des besoins prédéterminés par les décideurs.

¹⁴STEVENS H. La vulgarisation agricole au Sud du Sahara in Développement économique et social, n°21, collection FAO, ROME : 1981, page 25.

Pour revenir à la vulgarisation, notons qu'elle a connu de nombreuses variations. Aujourd'hui, il n'y a presque plus de paysans pilotes ni de paysans de contact. La méthode du paysan pilote consistait à retenir certains paysans qui allaient recevoir à la ferme expérimentale une formation. Devenus modèles, ils devaient en retournant à leurs groupements respectifs, y enseigner ce qu'ils avaient appris au centre expérimental. Cette méthode a entraîné des rivalités entre paysans, ceux qui n'étaient pas choisis considéraient cela comme une injustice. Les vulgarisateurs faisant le plus souvent le choix des paysans de contact sans le concours des autorités villageoises, trop souvent, ils choisissaient les paysans les plus avancés et considérés comme fortunés.

Parmi les approches utilisées aujourd'hui on peut noter :

- l'approche centrée sur la culture de rente ;
- l'approche du développement communautaire intégrant la vulgarisation ;
- l'approche centrée sur l'innovation technique ;
- le système formation visite ;
- l'approche participative centrée sur le groupe.

B1.1/ L'approche centrée sur la culture de rente

L'une des formes de vulgarisation la plus largement répandue en Afrique a été l'approche par culture. On développe une série de thèmes techniques appropriés à la culture considérée que l'on transfère aux agriculteurs. Cette méthode est généralement mise en oeuvre par un organisme public, parapublic ou privé. C'est le cas du développement de la culture du palmier à huile dans la région de Ouesso. Mais l'accent

porté sur une seule culture peut entraîner une absence de considération des besoins locaux, notamment en ce qui concerne la production alimentaire traditionnelle.

B1.2/ L'approche du développement communautaire

L'approche communautaire intégrant la vulgarisation tente de lier la vulgarisation aux autres aspects du développement communautaire dans son ensemble. La responsabilité du vulgarisateur se trouve finalement noyée dans une longue liste de tâches vaguement définies. Son attention est dispersée et sa responsabilité diluée entre beaucoup d'activités éparpillées. L'agent s'occupe à la fois des tâches administratives, du conseil sanitaire, du planning familial, des opérations de crédit, de la mobilisation politique et des tâches telles que le recensement. Les résultats sont médiocres.

B1.3/ L'approche centrée sur l'innovation technique

Cette méthode est basée sur le transfert technique, de l'extérieur vers l'exploitation. Cette approche pose le problème de l'inadaptation des propositions techniques vulgarisées souvent à cause du manque d'essais dans les champs des agriculteurs. Cette forme de vulgarisation se heurte souvent aux habitudes et à l'héritage culturel que les ruraux ne sont toujours pas prêts à abandonner.

B1.4/ L'approche centrée sur le groupe

L'approche participative centrée sur le groupe est fondée sur cinq éléments principaux: la mobilisation, l'organisation, la formation, le support technique et matériel, le maintien.

Si cette approche paraît excellente, elle court le risque de voir les coopératives - un exemple de vulgarisation par groupe - tomber dans les mains d'une force extérieure, obéir à la pression du gouvernement sans tenir compte des intérêts du groupe. Cependant là où elles réussissent, elles peuvent atteindre le stade où elles financent leur propre vulgarisation comme c'est le cas de la coopérative de Kiazi dans la région du Pool.

B1.5/ Le système formation visite

Le système de formation et visite est un système de vulgarisation mis au point par Daniel BENOR en Turquie au début des années 70 et étendu par la suite à plusieurs régions d'Asie avec l'appui de la Banque Mondiale. Ce système place l'agriculteur, ses contraintes, ses capacités et ses besoins au centre de tout l'effort de vulgarisation et celui de la recherche afin d'assurer le meilleur service au petit producteur. Cette approche s'appuie aussi sur la propagation d'innovations et de recommandations techniques, mais prend pour point de départ l'exploitation, ses

problèmes immédiats et potentiels en s'occupant à la fois de culture alimentaire et de rente.

Il repose sur un calendrier de visites strictement déterminé à l'avance de telle façon que les paysans connaissent avec précision les jours où le vulgarisateur sera de passage. Au cours de leurs visites, les vulgarisateurs doivent rencontrer un certain nombre de paysans appelés "paysans de contact", discuter avec eux de leurs problèmes et après avoir identifié leurs contraintes majeures, mettre en place sur leurs propres champs des parcelles de démonstration portant sur les trois ou quatre innovations prioritaires proposées par la recherche et dont l'efficacité est assurée.

Le système formation et visite se fixe pour objectif de fournir à des jeunes vulgarisateurs un certain nombre de messages techniques renouvelés tous les 15 jours, et ensuite grâce à une stricte supervision, à s'assurer que ces vulgarisateurs font réellement leur travail en communiquant ces messages à un certain nombre de paysans. Les promoteurs de ce système insistent sur la nécessité de séparer les fonctions de vulgarisation d'un côté, des tâches d'intendance de l'autre (approvisionnement, crédit...). Une bonne vulgarisation suppose en effet que l'on établisse des relations de confiance avec les paysans, ce qui n'est guère possible si on est également chargé de faire rentrer les remboursements des crédits.

Il faut dire que la vulgarisation connaît plusieurs variantes avec des différences énormes selon les pays, mais on remarque une évolution globale au niveau des méthodes. En ce qui concerne le Congo, la vulgarisation se fait en s'appuyant sur des techniques simples. A Kindamba par exemple, l'accent a été mis sur le monobouturage.

Il est à noter également que le système de vulgarisation ne touche pas tous les paysans. En théorie, les agents ont 7 à 8 jours de visite dans les exploitations

paysannes par quinzaine, mais la réalité est très différente. Ceux-ci ont souvent évoqué les difficultés de transport et l'absence de motivation due au non-paiement des salaires. En outre, les campagnes de vulgarisation ne touchent pas toutes les régions. Le travail est centré sur 5 régions et 10 districts à savoir :

- Mvouti dans la région du Kouilou ;
- Sibiti dans la région de la Lékoumou ;
- Kindamba dans la région du Pool ;
- Boundji, Okoyo, Ewo et Kellé dans la région de la Cuvette (région de l'ancien président) ;
- Dongou, Impfondo, Epéna dans la région de la Likouala.

Visiblement la vulgarisation est confrontée à de nombreuses difficultés au Congo, mais il n'y a pas de solution miracle. Il faut dire, comme le précise UMA LELE (¹⁵), qu'il n'existe pas un système passe-partout de vulgarisation. Selon le type d'innovation, l'appareil et les méthodes de diffusion doivent être très différents. Il faut donc avant tout se demander:

Quels sont les problèmes auxquels les paysans font face et parmi ceux-ci quels sont les plus urgents à résoudre?

Quelles sont les solutions à notre disposition ou les solutions à étudier pour les résoudre?

Quelles sont les techniques disponibles au niveau de la recherche pouvant apporter des solutions aux problèmes préalablement identifiés ?

¹⁵UMA Lele. Le développement rural: l'expérience africaine, Economica, Paris : 1975, page 91.

Ce diagnostic doit être fait par des équipes pluridisciplinaires travaillant au niveau des exploitants agricoles et ceci avec la participation étroite des paysans.

B2/ L'animation rurale

Si l'on a longtemps considéré que la production agricole était au centre de la vie rurale, l'on a su très tôt que le développement ne pouvait être possible qu'en y intégrant des aspects liés à l'environnement, à la santé, à la culture...

La vulgarisation - concept généralement utilisé dans le domaine agricole et technique - se voit donc détrôner par l'animation rurale, un concept qui englobe plusieurs activités, mais qui au fil du temps tend à désigner uniquement les actions à caractère social.

Le terme animation apparaît pour la première fois dans les textes aux alentours de 1955, non pas dans son acception actuelle, mais signifiant l'ensemble des méthodes à mettre en oeuvre pour associer les paysans aux efforts entrepris en milieu rural.

Comme l'expliquent les experts de la radio rurale du Congo, "animer vient du mot latin animus qui veut dire âme. C'est donner une âme, de la vie, du mouvement à quelque chose, à un groupe ou à un milieu" (16). L'animation apparaît de ce fait comme l'ensemble des moyens éducatifs mis en oeuvre pour amener les masses rurales à transformer leurs conditions de vie et de travail (méthode de travail, santé, hygiène, nutrition, alphabétisation, loisirs...)

¹⁶Direction du projet Radio rurale. Mémento de l'animatrice, Brazzaville : 1981, 18 pages.

Les autorités congolaises ont assigné à l'animation les missions suivantes :

- susciter chez les femmes et les hommes la prise de conscience de leurs propres problèmes ;
- étudier les questions susceptibles d'améliorer les conditions de la vie familiale, de l'économie domestique, de la santé rurale, de l'assainissement...
- améliorer en diversifiant les conditions d'alimentation des enfants et des nourrissons en particulier ;
- s'efforcer de donner des conseils aux parents sur les meilleurs soins à prodiguer aux enfants et susceptibles d'amener une régression de la mortalité infantile ;
- donner des conseils d'éducation familiale et sexuelle ;
- contribuer à l'amélioration et à la diversification de l'artisanat ;
- donner des conseils concernant les notions de budget familial, de dépenses...
- promouvoir le petit élevage de basse-cour pour la consommation et pour augmenter les revenus des familles ;
- contribuer à l'éducation et à la transformation des jeunes qui constituent la majeure part des ressources humaines du pays.

Comme on peut le constater, l'animation couvre tous les aspects de la vie rurale et regroupe un certain nombre de moyens qui vont de la radio à la discussion de groupe. Mais depuis quelques années, la notoriété acquise par les médias de masse en milieu rural semble ramener le concept d'animation rurale aux activités entreprises par des moyens autres que ces médias notamment : la réunion d'animation, la vidéo légère, le magnétophone, les images fixes et semi-mobiles (diapositive, photo, flanellographe, affiche...).

B2.1/ La réunion d'animation

Elle se fait dans le cadre des tournées de l'encadreur rural. En règle générale les paysans sont avertis longtemps à l'avance par une lettre que l'encadreur a adressé au chef du village ou au chef de la coopérative. Tout le monde se réunit à la place du village. Après les salutations traditionnelles, l'encadreur présente à l'assemblée les membres de son équipe s'il est accompagné et ce n'est qu'après que commence l'exposé. Ensuite un débat est ouvert sur le thème qui vient d'être développé. Chaque paysan peut prendre la parole au cours de ces débats et il n'est pas rare qu'une grande variété de problèmes soit évoqué. Les débats peuvent durer souvent plus d'une heure.

La réunion d'animation progresse en trois temps : connaître les faits, les comprendre, contourner les difficultés.

Dans un premier temps, l'animateur pose des questions, il ne cherche pas seulement à se renseigner mais donne la parole aux ruraux et les aide à bien voir comment se pose le problème à étudier.

Ensuite, on raconte comment on fait ailleurs ou sous forme de démonstration, l'animateur présente une nouvelle manière de faire.

Enfin, l'animateur aide les ruraux à voir à quoi tiennent les difficultés (si difficultés il y a) pour qu'ils trouvent eux-mêmes une nouvelle manière de faire.

B2.2/ La démonstration

Une démonstration s'impose généralement s'il s'agit d'une technique nouvelle ou s'il s'agit d'une technique traditionnelle à améliorer. Quand c'est le cas, l'animateur expose bien avant la séance ses idées aux personnes influentes. Pendant la

démonstration, il commence par présenter le thème prévu et le but de la démonstration. Il exécute la technique en disant ce qu'il fait, comment il le fait, pourquoi il le fait. Il parle lentement et distinctement, recommence si besoin est, et ne montre jamais ce qu'il ne faut pas faire. Il indique, s'il y a lieu, où et comment se procurer le matériel.

B2.3/ Le supermarché

Au Congo, les animateurs sociaux utilisent souvent la méthode appelée "supermarché". Il s'agit en fait d'offrir plusieurs services (soins maternels et infantiles, vaccination, dépistage...) le même jour, au même endroit et de profiter de l'occasion pour faire passer un certain nombre de messages notamment sur la protection infantile, le planning familial...

D'une manière générale, l'animation rurale intègre les petits médias. Ceux-ci viennent appuyer les thèmes débattus ou servent de tremplin à une discussion de groupe. Parmi les médias les plus utilisés se trouvent la vidéo légère, le flanellographe, la diapositive.

B2.4/ Les médias légers et l'animation

L'idéologie de l'emploi des médias légers comme moyens d'expression des groupes sociaux privés de l'accès aux mass médias est née dans les pays occidentaux lors de la contestation sociale des années 60. Les médias légers sont devenus en

Amérique du Nord et en Europe un outil d'animation locale d'où leur appellation courante de médias communautaires.

La stratégie de l'intervention communautaire que nous décrit Josiane JOUET (17) repose sur l'introduction des médias légers in vivo au sein d'une population rurale. Il s'agit de développer la prise de conscience des paysans par leur collaboration à la production de documents relatant leurs conditions de vie, de déclencher un processus d'auto-observation critique, et si possible d'amorcer un dialogue entre les villageois et l'administration par le canal des documents enregistrés.

La terminologie de médias légers ou petits médias est ici indifféremment employée pour désigner la vidéo portable, le film super 8 et le magnétophone. On peut y ajouter les images fixes à savoir la photo, la diapositive, la boîte à image.

B2.4.1/ Le magnétophone

Dans l'animation rurale, la technologie des audio-cassettes a souvent été utilisée dans l'enregistrement des pièces de théâtre populaire, débats de coopératives, interview des responsables administratifs. Il faut préciser que les documents diffusés sont préenregistrés et seule la réception en milieu rural au sein des groupes d'écoute est communautaire.

Au Congo, le magnétophone est présent même dans les zones les plus reculées. Avec la création des radio-clubs, certains paysans ont utilisé cet instrument pour réécouter les conseils des encadreurs. Son prix (à partir de 15000 francs CFA)

¹⁷JOUET J. Critique de l'utilisation des médias légers dans le Tiers-Monde in Revue du Tiers-Monde tome XX, avril-juin 79.

permet aux paysans moyens de l'acquérir assez facilement. Il est simple d'utilisation et peut être alimenté avec des piles électriques. Les magnétophones à cassette demeurent l'un des médias les plus simples et les moins onéreux.

B2.4.2/ La vidéo légère

La vidéo légère comme moyen d'expression, de doléance et d'opinion des villageois a été expérimentée en Tanzanie. Le projet "Tanzanie an 16" réalisé entre 1971 et 1973 (enregistrement mené par des occidentaux) dans trois villages Ujamaa a mis en évidence une forme particulière d'utilisation de la vidéo par les ruraux à travers ce que Josiane JOUET a appelé les lettres vidéo ⁽¹⁸⁾. La vidéo a également été utilisée dans la promotion de la femme en Côte d'Ivoire où elle a appuyé la tentative de création d'une coopérative de produits vivriers auprès des femmes de l'ethnie Abidji.

Il faut dire que la vidéo à travers ses applications (auto-documentaire et la lettre vidéo) est un instrument efficace dans l'information des ruraux dans la mesure où il permet aux communautés de devenir les acteurs de solutions au lieu d'être seulement des objets.

Au Congo, la vidéo légère n'a pas vraiment été impliquée dans les expériences de communication rurale. Mais de plus en plus se fait le recours à la vidéo notamment par les organisations non-gouvernementales ainsi que par les institutions étatiques chargées de l'animation en milieu rural. L'Association Congolaise pour le Bien-Etre

¹⁸JOUET J. op.cit.

Familial, par exemple, multiplie les tournées centrées sur le planning familial avec projection-vidéo, discussions et conseils. Agri-Congo, quant à lui, produit de nombreux documents sur les techniques agricoles notamment dans le domaine du maraîchage.

Notons toutefois que l'utilisation de la vidéo légère ou vidéo du pauvre pose parfois quelques problèmes. Anne-Marie LAULAN et al (¹⁹) notent à juste titre que les performances de la vidéo sur le plan de la définition de l'image sont médiocres, que le montage est long et fastidieux et que tout cela interdit de concevoir une oeuvre destinée à un vaste public.

Au Congo, l'utilisation de la vidéo légère semble confrontée à l'inorganisation et le sous-équipement notamment des services étatiques. Nous avons constaté, par exemple, l'existence d'une caméra-vidéo dans le service information, éducation et communication (IEC) de la Direction de la Santé de la Familiale alors que les agents n'ont pas le matériel nécessaire pour le "visionnage" des cassettes. Dans une autre direction du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales c'est le contraire. Les informations recueillies lors de nos enquêtes dans ledit Ministère nous ont permis de comprendre qu'il s'agissait là d'un équipement complet acheté pour la Direction des Affaires Sociales et de la Santé de la Famille. L'éclatement de la direction en deux unités différentes a entraîné le partage du matériel. Ceci fait qu'aucune des deux directions ne peut aujourd'hui utiliser efficacement le matériel dont elle dispose. Ce qui peut paraître comme un exemple banal est malheureusement très caractéristique de la situation dans laquelle se trouve le service public au Congo.

¹⁹LAULAN A.M. et Al. La vidéo, un nouveau circuit d'information?, éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris: 1977, page 11.

B2.4.3/ Les images

Dans la catégorie des images nous distinguons les images fixes des images semi-mobiles.

Les images fixes sont celles qui sont contenues dans un support fixe. On peut citer le dessin, l'affiche et la photo. Parmi les images semi-mobiles, nous avons la diapositive, le flanelographe.

1°) Le dessin

Le dessin est souvent utilisé pour l'éducation technologique (construction d'une brouette par exemple), il montre toutes les étapes et présente avec précision les instruments à utiliser, ainsi que les étapes à suivre.

Au plan agricole, les dessins montrent comment faire une bonne culture, comment procéder pour stocker les récoltes... Mais on y fait appel aussi quand il s'agit d'introduire une innovation notamment en matière de techniques culturales. On apprend par exemple aux paysans la manière de procéder pour entraîner des boeufs à tirer la charrue, quel type de boeuf choisir, et comment prévenir ou guérir les maladies dont ils peuvent souffrir.

2°) L'affiche

Comme le souligne MEZZA-MEGOUD ⁽²⁰⁾, l'affiche se situe à la rencontre du dessin et de la photographie. Elle a l'avantage de la taille et ainsi, elle attire encore plus l'attention de celui qui la regarde.

²⁰MEZZA-MEGOUD B. Diffusion et pratique de l'audiovisuel dans l'enseignement au Congo, thèse Bordeaux III, 1984, 433 pages.

3°) La photo

La photo a souvent été utilisée par les animateurs ruraux. Elle reproduit assez fidèlement la réalité et permet une prise de conscience de la situation présentée aux ruraux. La photo est souvent utilisée pour donner des conseils sur la nutrition ou sur la nécessité de se faire vacciner : les aliments dont la consommation est indispensable pour avoir un équilibre alimentaire sont photographiés, le plus souvent en situation, c'est à dire dans un cadre où effectivement il y a quelqu'un en train de les préparer, les cueillir, les planter ou les soigner.

4°) La diapositive

La diapositive et la photo font techniquement partie de la même famille. Le processus qui aboutit à l'un ou à l'autre support sont les mêmes. Mais sur le plan de la lisibilité optique, la diapositive l'emporte sur la photo. L'image est plus nette. Grâce à cette supériorité qualitative, la diapositive révèle plus d'informations que la photo. L'image diapo projetée sur un écran attire mieux l'attention. Cependant, la diapositive a plusieurs inconvénients. On sait que le matériel (écran, projecteur de diapositives) est quelque peu encombrant et nécessite un investissement plus ou moins important. Les diapositives se regardaient jusqu'à un passé récent en succession empêchant ainsi la comparaison entre deux diapositives. Désormais on peut réaliser deux ou trois projections à la fois avec différents jeux de fonds enchaînés. Il faut pour cela posséder plusieurs projecteurs et plusieurs écrans. Le multi-écran peut également permettre la réalisation d'une image composite, géante, s'étendant sur deux ou trois écrans. L'observateur peut alors analyser l'image grâce à un balayage sur les écrans. On peut également analyser trois éléments visuels à la fois. Par exemple, on projette

un verger sur l'écran du milieu, celui de gauche présente le détail des plantes, celui de droite la disposition des arbres.

5°) Le flanélographe

Il s'agit ici d'une série d'images autour d'un thème donné, fixées sur une base pivotante. Dans les pays en voie de développement, la plupart de ces supports sont fournis par l'UNESCO, mais aussi par l'OMS et l'UNICEF. Les thèmes les plus courants sont la nutrition, les soins maternels et infantiles, l'hygiène du milieu.

En définitive, il faut retenir que les petits médias comme moyens de communication présentent plusieurs avantages dont : l'effacement des bandes pour leur réutilisation, la projection immédiate du matériel enregistré (en ce qui concerne la vidéo, le super 8 et le magnétophone).

Ils ne sont pas raccordés à un circuit de distribution national ou local, ce qui permet de palier les carences des systèmes de communication dans les pays en voie de développement. La plupart peuvent fonctionner sur batterie résolvant ainsi le problème d'alimentation en électricité. Leur flexibilité, leur coût modique et leur facilité de manipulation sont avancés comme autant de qualités répondant aux moyens financiers des pays en développement et au manque de personnel qualifié. Ils peuvent utiliser les langues locales et donc s'adapter au morcellement linguistique et ethnique du Congo.

En opposition aux mass-médias qui remplissent une fonction de transmission verticale des messages, les petits médias se veulent des instruments de dialogue permettant aux villageois de réagir, par des discussions de groupes, aux documents diffusés ou même de devenir source de message, des émetteurs à part entière.

A côté de ce discours enthousiaste sur les divers avantages des petits médias, il faut souligner -au Congo comme dans la plupart des pays en développement- que les petits médias, conservent au niveau de la production, les mêmes tares que les médias de masse. Leurs produits sont fabriqués dans la tradition des procédés de persuasion et d'information unidirectionnelle des mass-médias : démonstration des techniques par des spécialistes, documentaires sur des paysans modèles, interviews d'experts et de responsables gouvernementaux, exposés de conseils et des recommandations, le tout dans l'ignorance des opinions et attentes des ruraux.

C/ LA PRESSE RURALE

La Presse Rurale peut être définie comme un journal écrit, photocopié ou imprimé, dont le but est de contribuer au développement économique et social, éducatif et culturel du monde rural. Si dans la pratique, le concept "Presse Rurale" semble assez clair pour tous, il apparaît néanmoins une certaine ambiguïté que A.J. TUDESQ ne manque d'ailleurs pas de signaler lorsqu'il affirme que "Presse Rurale en Afrique apparaît comme une réalité paradoxale"⁽²¹⁾. En effet, comme l'indique l'auteur, cette notion est utilisée à la fois pour indiquer une presse faite pour les ruraux et une presse faite par les ruraux.

Déjà implanté dans plusieurs pays comme l'Inde et l'Indonésie, la Presse Rurale a été introduite en Afrique Noire dès 1963 (au Liberia). Cette presse commence à s'organiser avec la création, en 1970, à Bamako de l'association de réalisateurs des journaux africains. Plusieurs spécialistes et dirigeants africains reconnaissent alors que la Presse Rurale est avec la Radio Rurale l'une des expériences populaires les plus hardies entreprises en Afrique dans le domaine de l'information.

Tous les pays ont vite compris qu'il s'agit là d'un bon instrument d'éducation des adultes pour maintenir un usage de la lecture (sans lequel les anciens élèves redeviennent au bout de quelques années illettrés) ou pour informer sur des problèmes de santé, d'alimentation, de gestion familiale, parfois aussi de gestion agricole.

Mais pour arriver à ses fins, la Presse Rurale doit arriver à établir une communication écrite, d'une part avec les masses rurales entre elles, d'autre part entre

²¹TUDESQ A.J. *Feuilles d'Afrique*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Acquitaine, 1995, page 191.

les masses rurales et les dirigeants. Avec la Presse Rurale on passe d'une presse écrite faite pour les ruraux à une presse écrite où, quoique insuffisante, la participation des ruraux est effective.

On reconnaît également à la Presse Rurale une fonction récréative et psychothérapique (libération, refoulement de certains désirs...). Mais la fonction la plus importante pour notre recherche est cette fonction encyclopédique c'est-à-dire de vulgarisation de connaissances nécessaires pour accomplir sa mission d'aide au développement rural.

Bien que vite engagé dans la Presse Rurale, le Congo n'a pas encore connu de grands succès comme pouvaient l'espérer ses promoteurs. Il reste cependant marqué par quelques titres tels que NSENGO, ECHO RURAL , LE GUIDE DE LA RADIO RURALE, EKOLO.

C1/ FUNGULA MISO

Après trois ans d'alphabétisation au cours desquels près de 70000 adultes avaient appris à lire et à écrire, il fallait mettre à leur disposition un outil permanent de lecture pour éviter leur retour à l'analphabétisme. C'est alors que la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Permanente des adultes prit l'initiative de créer un journal, prémisse sans doute de la Presse Rurale congolaise.

FUNGULA MISO (ouvre les yeux) naquit donc et le premier numéro parût en novembre 1968. Il sera édité par les Services de l'Alphabétisation sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale.

De production artisanale, il sera tiré à la ronéo et distribué gratuitement aux auditeurs des centres d'alphabétisation comme document complémentaire aux manuels et brochures édités spécialement pour eux. Mais faute de moyens financiers, FUNGULA MISO s'éteindra.

C2/ NSENGO

Avec l'intégration de la composante alphabétisation fonctionnelle dans le projet de développement rural du Pool et des Plateaux Kukuya, FUNGULA MISO réapparaîtra sous la dénomination de NSENGO (la houe, symbole du travail de la terre).

NSENGO s'adresse avant tout aux paysans touchés par le projet pour leur éducation socio-économique, l'amélioration de leur condition de vie et de travail. Il est publié en Lari et destiné aux paysans du sud du Congo dont la majorité pratique cette langue.

Edité dans les structures du projet du développement rural, NSENGO est tiré à la ronéo et vendu à 10FCFA le numéro. Grâce à la ferme volonté de ses réalisateurs et à l'appui que lui apporte la direction du projet, NSENGO, édition régionale pour la région du Pool, ne fait plus preuve de parent pauvre. Quelque temps plus tard, l'édition régionale sera doublée de l'édition nationale. La diffusion nationale ne se fera qu'en 1973 sous le numéro 5 (le numéro 4 étant un numéro de motivation et de transition entre une édition régionale et une édition nationale.). Cette édition sera rendue possible grâce à un contrat passé entre le Congo et l'UNESCO (contrat portant sur une aide de 2000 dollars).

Avec une périodicité mensuelle, SENGO (22) sera tiré à 6000 exemplaires sur offset. Mais il faut préciser que la périodicité ne sera pas souvent respectée pour des raisons techniques : machines souvent en panne, manque de produits de première nécessité dans le marché local...

Dans ses objectifs, SENGO apparaît comme un outil permanent visant à favoriser l'évolution du milieu rural. Il est conçu de façon à susciter l'analyse objective des paysans à propos des informations qui leur sont fournies.

Les sujets dans le journal sont traités en Français fondamental. Les rédacteurs ont le souci d'éviter les phrases longues, compliquées, les mots rares.

Dispositions pratiques

Rubriques	Disposition
éditorial	page 1
courrier des lecteurs	page 2
rubrique féminine	page 2
élevage-agriculture-pisciculture	page 3
hygiène-santé-éducation des enfants	page 3
nouvelles de l'alphabétisation	page 4
nouvelles du Congo	page 4
nouvelles du monde	page 4
nouvelles des régions	page 5
bande dessinée	page 6
contes, récits	page 7
coin récréatif	page 8
sport	page 8
rubrique des jeunes	page 8

²² NSENGO édition nationale s'appellera SENGO

Mais SENGO a connu des difficultés financières, l'aide de l'UNESCO ne suffisait plus.

C3/ Les publications de la Radio Rurale

Le Service Presse Ecrite de la Radio Rurale a pour mission principale de produire les journaux et brochures techniques pour donner aux cadres de terrain, aux groupements précoopératifs et à tous ceux qui s'intéressent au développement rural, le moyen de maintenir et d'enrichir les connaissances.

Neuf agents de formation agricole et administratif animent ce service dont les principales publications sont : ECHO RURAL, EKOLO et LE GUIDE PRATIQUE DE LA RADIO RURALE.

C3.1/ ECHO RURAL

De format 29/21 cm, ECHO RURAL est écrit en Français. Le journal est destiné aux collaborateurs du Ministère et aux vulgarisateurs, mais aussi à certains amateurs. Les principales rubriques D'ECHO RURAL sont:

- **L'éditorial,**

- **Connaissance du Congo :** c'est la carte postale d'un village, d'un district ou d'une région. L'auteur présente l'histoire d'un peuple, la vie avec les joies et les tristesses qui l'accompagnent. L'auteur se lance parfois dans des envolées lyriques à tel point qu'on se croirait dans "Voyage au Congo" d'André GIDE. Pourtant il arrive

malheureusement que soient publiés des articles ennuyeux, parce que bourrés de chiffres (pluviométrie, superficie, densité, population, production de tel ou tel produit).

- **L'entretien**, interview d'un paysan éleveur, ou agriculteur, réalisé en langue nationale et traduit en Français. Il s'agit de donner la parole à des personnes pour leur permettre de livrer leur expérience de la vie (personnelle, associative ou professionnelle). On constate cependant que de plus en plus, le choix des interviewés s'oriente vers les agents du développement rural qui s'occupent soit de l'encadrement d'un groupe de paysans ou de la gestion d'une unité de production. L'espace prévu pour l'expression paysanne se voit ainsi détourner en faveur de cette élite. Les rédacteurs que nous avons interrogés à ce sujet ont justifié ce fait par le manque de moyens de déplacement. En effet, la Radio Rurale congolaise ne dispose d'aucun véhicule en état de marche, ce qui est inconcevable quand on sait l'importance du déplacement dans l'encadrement des paysans. Toutefois, derrière cette défaillance matérielle se cache un manque de volonté et une inorganisation criarde. L'interview des paysans exige des agents de la Presse Rurale d'aller sur le terrain, mais quand les moyens manquent, il y a des solutions de rechange qui peuvent être utilisés, même si les résultats ne sont pas toujours les mêmes. On peut prendre l'exemple du Service Audiovisuel qui avec les mêmes moyens continue de diffuser les interviews des paysans. Ceux-ci peuvent être rencontrés dans les marchés de Brazzaville où ils viennent écouler leurs produits. La Presse Rurale a la possibilité d'utiliser les agents de la Radio Rurale en service dans les régions pour recueillir les avis des paysans sur les sujets qui leur tiennent à coeur, mais cela ne se fait pas.

Pour revenir à l'interview en question il faut préciser qu'il est généralement mal faite, même si le rédacteur arrive à partir des informations recueillies, à présenter

généralement une structure pouvant intéresser les paysans. C'est le cas de l'interview du responsable du centre de formation agricole d'EWO publié dans le numéro 12.

- La rubrique "**Fiche technique**" aborde une question importante de la vie rurale à laquelle l'auteur essaie d'apporter des solutions. C'est ainsi qu'on peut apprendre dans cette rubrique à fabriquer des bougies, un enclos...

L'auteur passe en revue toutes les étapes de l'opération et va même jusqu'à donner quelques astuces pour rendre le produit plus esthétique.

- "**Les activités de la Radio Rurale**" : cette rubrique présente les différentes réalisations de la Radio Rurale. Une auto-promotion visant à convaincre le paysan de l'utilité de l'institution.

- "**La boîte aux lettres**", rubrique des lecteurs, est un véritable exutoire dans lequel les paysans crient leur colère, expriment leurs plaintes et justifient leurs inquiétudes. Les lettres publiées dénoncent généralement le comportement des hommes politiques, mais aussi des vulgarisateurs. Voici par exemple l'extrait d'une lettre adressée par un paysan de Madingou à son encadreur et publié dans le journal.

"...quand tu arrives dans mon village, tu n'oses pas y rester longtemps car selon toi c'est un enfer. Tu vas jusqu'à te moquer de mes camarades et moi. Nous ne parlons pas bien la langue que toi-même as du mal à maîtriser (selon ton chef de service). En plus de ce constat triste, tu as aussi des lacunes en Kituba et en Lingala, quelle aberration!

Ton message est vague, long. Tu es orgueilleux, tu hausses souvent le ton...."

Cette lettre, qui pourrait être intitulée "leçon de savoir-vivre d'un paysan à son encadreur", met ici en lumière les multiples contradictions qui peuvent survenir dans la communication entre les paysans et les agents du développement rural. En effet, il est apparu dans nos enquêtes que même si les paysans sont convaincus de l'utilité des agents de développement, beaucoup d'entre eux dénoncent leur comportement et leur manière de travailler. Ils les trouvent trop souvent arrogants et prétentieux.

Le courrier des lecteurs devient donc dans ces conditions une tribune pouvant désamorcer certains conflits entre les paysans et les encadreurs de base.

- "**Point de vue**" développe un thème important de la vie rurale. Il peut s'agir du développement, de la participation paysanne, l'émancipation de la femme...

Mais bien que la rubrique reprenne généralement les théories classiques, il s'agit avant tout du point de vue de l'auteur qui est développé.

- "**La question du lecteur**" : dans cette rubrique, des techniciens répondent aux diverses questions des lecteurs. Ces questions peuvent aller du "comment avoir les nouveaux plants de cacaoyer" au rôle d'une union des coopératives locales au sein de la préfecture. Le rédacteur peut donc indiquer les adresses des principales pépinières, se lancer dans une argumentation pour convaincre les paysans de la nécessité de former des unions locales...

- "**Faits et chiffres**" : contrairement à ce que l'on peut croire, il ne s'agit pas ici de la présentation d'un ensemble non structuré de chiffres ennuyeux. La rubrique développe des thèmes sur l'environnement, l'agriculture. Malheureusement, les textes

ne s'appuient pas souvent sur les exemples locaux. Il s'agit de généralités, des développements dans lesquels l'auteur ne cesse de citer des exemples des villes ou pays étrangers, à faire référence à des conférences internationales dont les paysans ignorent pour la plupart des cas l'existence.

- la rubrique "**information**" présente quelques projets de développement initiés par les autres Ministères (pêche, artisanat...).

- "**Découverte**" traite d'un sujet qui sort de l'ordinaire. Par exemple : une nouvelle technique, une nouvelle pratique...

La rubrique est également consacrée à la présentation de certaines institutions privées ou mixtes oeuvrant dans le secteur du développement rural.

- "**Jeux et variétés**" laisse une place importante aux contes et anecdotes...

Mais derrière la volonté de distraire se cache une leçon de morale qui généralement porte sur les thèmes du développement rural.

- "**Notre poème**" : il s'agit en général de la publication d'un poème sur le monde rural. Le poème fait beaucoup appel à l'imagination de ses auteurs qui composent des textes dont les thèmes portent sur la lutte contre la sécheresse ou des chansons dédiées aux cultivateurs.

- "**Bande dessinée**" : dans cette rubrique, les auteurs traitent d'un thème important du genre l'eau potable, la réfection des routes ou la construction des

latrines. Il s'agit comme son nom l'indique d'une bande dessinée où se côtoient l'humour et la critique des mauvaises habitudes.

On peut aussi trouver dans ECHO RURAL l'information politique. Les nouvelles tournent principalement autour des actes posés par le Chef de l'Etat soit pour marquer la fin de l'année du paysan, ou pour donner le coup d'envoi à la campagne pour le reboisement. Ces nouvelles rapportent les discours prononcés ou les mesures prises par le Chef de l'Etat au plan national. Dans le cadre de son éditorial, le Rédacteur en Chef du journal commente les propos du Chef de l'Etat, ou d'un quelconque homme politique. Il s'agit généralement de discours axés sur le développement rural.

Le journal, 64 pages dactylographiées, illustrées, sans traitement informatique, coûte 200 francs CFA. Le tirage, au départ de 1000 exemplaires, est tombé à 700 puis, depuis que les agents ne font plus le terrain à 300. Le dernier numéro d'ECHO RURAL est sorti en 1992 parce qu'il n'y a plus de budget de fonctionnement depuis cette année.

Il faut dire, en conclusion, que la participation paysanne est très réduite dans ECHO RURAL. Les paysans dépossédés de la rubrique interview n'ont plus que "**la boîte à lettres**" et "**la question du lecteur**" pour s'exprimer, soit une surface rédactionnelle de 6,25%.

Malgré les intentions hautement affichées, le journal reste un outil d'information unidirectionnelle, même s'il est le seul à accorder un petit espace aux ruraux.

C3.2/ EKOLO

De format 46/32 cm, EKOLO est un trimestriel de post-alphabétisation destiné aux paysans alphabétisés. C'est un document de quatre pages écrit en deux langues. EKOLO en Lingala et MPONJI en Kituba. Le tirage est de 100 à 200 exemplaires, les deux langues confondues.

La manchette du journal annonce déjà la ligne rédactionnelle. Il s'inscrit dans le cadre du développement rural. Le développement que préconise le journal ici laisse une place importante à la participation populaire. On peut lire juste après le titre la mention suivante: "le journal du peuple congolais". Ceci montre l'ambition des promoteurs du journal d'en faire un outil accessible à tous, mais surtout appartenant à tous en ce sens que l'avenir du journal est confié aux mains des ruraux. Ces derniers sont appelés à participer activement à la rédaction, ce qui justifie la mention sur l'oreillette droite de l'adresse postale du journal. On peut également à ce niveau constater la place accordée à la femme et au travail de la terre. En effet, sur l'oreillette gauche est représentée une femme transportant des vivres, fruit du travail agricole. Le développement rural ne peut, en effet, se faire qu'en tenant compte des potentialités locales, du mode de vie des ruraux et de ce fait l'agriculture reste l'un des piliers du développement rural. C'est à juste titre sans doute qu'elle a été déclarée "priorité des priorités" au Congo. Le numéro 4 d'EKOLO que nous avons examiné confirme les orientations affichées dès le départ. D'abord, le journal est structuré autour de trois principales rubriques à savoir les conseils et les nouvelles dans les pages intérieures, la bande dessinée à la dernière page. Le premier article du journal est un encadré de 506 signes occupant la moitié de la page et faisant l'éloge du travail collectif. Voici en substance ce qui est écrit :

" Beaucoup de paysans continuent à ignorer le travail de groupe, préférant ainsi travailler chacun chez soi. Pourtant, le travail de groupe a ceci d'intéressant qu' il permet de cultiver une surface plus grande en peu de temps, favoriser l'encadrement des jeunes par les anciens. Le travail collectif peut aussi permettre la construction des écoles, l'aménagement de routes..."

L'éditorial nous confirme donc là l'intérêt du journal à la participation du groupe pour la réalisation de différents projets pour le développement et d'ailleurs tout au long du journal nous retrouverons cette préoccupation. D'abord par l'article qui occupe la seconde moitié de la vitrine et qui se poursuit à la page 3. Le rédacteur informe ici les lecteurs des efforts entrepris à Lesia, présenté comme un village modèle. L'article fait état de la construction d'une crèche, un projet qui, mené à terme, pourrait permettre aux femmes de vaquer librement à leurs occupations et aux enfants de bénéficier d'un suivi nutritionnel et médical. Il faut préciser qu'on est tout de suite frappé, dans cet article, par le choix de la photo, une image qui montre le chantier en construction. Des piquets et une charpente en bois sur lesquels viennent s'ajouter d'autres matériaux locaux. On reste donc bien dans l'optique d'un développement intégré qui utilise les ressources du terroir, au service de la femme qui, libérée de la garde des enfants, pourra mieux aider son mari à subvenir aux besoins du ménage, mais surtout apporter des soins aux enfants qui représentent l'avenir de la lignée, de la famille, du clan, du village, de la population toute entière. L'assurance de l'avenir et le bien-être de la famille passent avant tout par le travail. Une activité qui doit être menée de préférence en groupe. La suite de l'article revient donc sur ce point en mettant en exergue les réalisations des habitants de Lesia qui cultivent du café, des arachides, du riz...

Tout au long du journal apparaît cette préoccupation de promouvoir la femme, la santé, l'hygiène et l'assainissement du milieu en plus de l'agriculture. Les deux photos qui illustrent la page 3 présentent en effet un groupe de travailleurs et ensuite, une femme gérante d'une pharmacie villageoise.

Les rédacteurs du journal ont pensé que certains habitants de petits villages n'ont pas encore la possibilité de s'attaquer à de grandes réalisations comme les habitants de Lesia et pour cela, ils leur livrent des conseils sur les démarches à mener pour recevoir gratuitement une boîte à pharmacie et les invitent à déléguer un des leurs pour apprendre à utiliser les produits qu'elle contient.

La séquence divertissement que constitue la bande dessinée participe à la prise de conscience de la nécessité de s'interroger sur la potabilité de l'eau consommée. En dehors de la présentation du fait brut, la bande dessinée est ici un prétexte qui sert de sous-bassement à la mise en évidence d'une erreur ou d'un travers humain pour permettre de donner des conseils sur la manière d'éviter telle ou telle négligence, ou encore de donner des leçons de civisme ou des conseils sur l'attention qu'il faut porter à certaines infrastructures.

EKOLO paraît donc bien adapté au public ciblé, parce qu'il essaie de répondre aux nombreuses préoccupations des paysans. Sa souplesse (4 pages seulement) permet une lecture facile. D'ailleurs, près de la moitié de la surface (42,70%) est illustrée par des images qui d'après le responsable de la rédaction "ne servent pas seulement à illustrer le texte. C'est un moyen de communication à part entière, associé ou non au texte". On peut noter aussi que les textes sont en très gros caractère, un choix qui d'après ce dernier s'explique par le fait que la plupart des paysans avec lesquels travaille le service ont plus de 50 ans, ils ont des problèmes de

vue, certains trouvent la lecture ennuyeuse. Un autre élément que l'on pourrait ajouter à l'actif d'EKOLO ou MPONZI, c'est le choix d'une langue nationale, ce qui permet de toucher un plus grand nombre. Pourtant, malgré les efforts fournis, les résultats demeurent décevants. Aucun de nos interviewés ne connaît ce journal ou en a déjà entendu parler. Il faut dire également que la faiblesse du tirage est l'une des causes de cette méconnaissance. En effet, le tirage du journal est en contradiction avec la volonté affichée de "popularisation du journal". Sinon, comment rendre populaire un journal qui tire à 200 exemplaires dans une population de plus de deux millions d'habitants, répartie sur 342000 km² ? En tout cas EKOLO était dès le départ voué à l'échec. Le problème souvent constaté et d'ailleurs signalé par KOUVIBIDILA (23) est que la création des journaux en règle générale n'a jamais été précédée par une étude de marché. Cette étude aurait précisé en plus des besoins des populations, le moyen le plus adapté pour la diffusion du journal. Certes, les difficultés sont nombreuses dans la mesure où il n'existe pas au Congo de société de messagerie, mais avec un minimum d'organisation, un Ministère représenté dans tous les recoins du pays peut par le biais de ses agents arriver à diffuser son journal, le tout étant d'y mettre un peu de volonté et de rigueur .

On peut également évoquer le fait que le journal ne laisse aucune place à l'expression paysanne. En effet, aucune rubrique n'est consacrée aux lecteurs. Une fois encore, la rupture est évidente entre EKOLO, relais d'information et la population rurale congolaise. Une rupture qui naît non seulement de la nature du support utilisé, mais aussi de la quantité produite. On pourrait mille fois évoquer ici les difficultés matérielles, mais le véritable problème, se trouve au niveau des décideurs politiques, à

²³ KOUVIBIDILA G. Histoire et diffusion du quotidien Mweti des origines à 1985. Université de Bordeaux III, 1988, 777 pages.

la place qu'ils accordent à l'information en milieu rural et aux politiques inadaptées qu'ils mettent en oeuvre. Les responsables du projet ont concentré tous les efforts sur le produit, sans tenir compte de la diffusion, et de la quantité nécessaire pour rendre leur journal efficace.

Par manque de moyens pour effectuer des missions à l'intérieur, l'alphabétisation a été suspendue, ainsi que la publication du journal.

C3.3/ LE GUIDE PRATIQUE DE VULGARISATION AGRICOLE

LE GUIDE PRATIQUE DE VULGARISATION AGRICOLE développe un sujet important de la vie rurale. Ce sujet est commenté, expliqué en apportant tous les détails du phénomène, du produit ou de l'activité présentée. Parmi les titres déjà parus on note: l'élevage des poulets en milieu rural, comment élever le poisson, comment se soigner avec l'oignon, comment aménager une source d'eau, l'élevage des lapins, les vertus du citron. Dans le numéro 8 destiné aux vertus du citron par exemple on peut trouver des informations sur les propriétés chimiques de ce fruit, ainsi que sa valeur alimentaire, les propriétés biologiques ou physiologiques. Contrairement aux autres journaux de la Radio Rurale, LE GUIDE PRATIQUE DE VULGARISATION AGRICOLE ne contient aucune illustration et est assez condensé, assez technique, mais avec toutefois des informations sur lesquelles on peut s'interroger. On peut y lire par exemple que : "le citron guérit plusieurs maladies : de l'appareil digestif, de l'estomac, du foie, du sang, des voies respiratoires, du coeur, des reins, des voies urinaires. Il soigne également l'artériosclérose, l'anémie et toutes ses conséquences, les

maladies mentales, les maladies des nerfs, les maladies des organes génitaux, les entorses, les fractures. Il est anti rhumatismal, antigoutteux... Il immunise et protège contre les épidémies de grippe, de choléra."

Bien que nous ne soyons pas habilités à porter un jugement sur la "scientificité" de ces affirmations, nous nous permettons de constater que le citron est présenté ici comme un remède miracle. Les auteurs du document ne citent aucune source, n'émettent pas de réserve, c'est tout comme si les agents du service presse de la Radio Rurale avait effectué les vérifications nécessaires et se portaient garants de ces recettes qui vraisemblablement feraient beaucoup de déçus.

Ce numéro, de même que celui intitulé "comment se soigner avec l'oignon" ressemble plutôt à une collection de recettes de grands-mères, ce qui est tout à fait différent de ceux sur l'élevage des poulets et du poisson.

LE GUIDE PRATIQUE DE VULGARISATION AGRICOLE (20 pages) est tiré à 300 exemplaires et vendu à 250 CFA. C'est la publication de la radio rurale qui se porte le mieux, en tout cas il paraît d'une manière assez régulière. Il faut préciser cependant que le journal ne s'adresse pas au paysan moyen, mais aux vulgarisateurs, aux lettrés reconvertis dans l'agriculture et à ceux qu'on peut qualifier d'élite paysanne. Comme EKOLO, LE GUIDE PRATIQUE DE VULGARISATION AGRICOLE connaît quelques problèmes de diffusion ainsi que des problèmes techniques, ce qui limite son tirage et de ce fait son influence. Aucun des paysans que nous avons rencontrés ne l'a cité.

Les journaux ruraux ont un éventail important de domaines dans lequel ils tirent leurs sujets. Il s'agit en général des domaines liés au développement rural, mais on constate qu'aux secteurs traditionnels tels que l'agriculture, l'assainissement et la

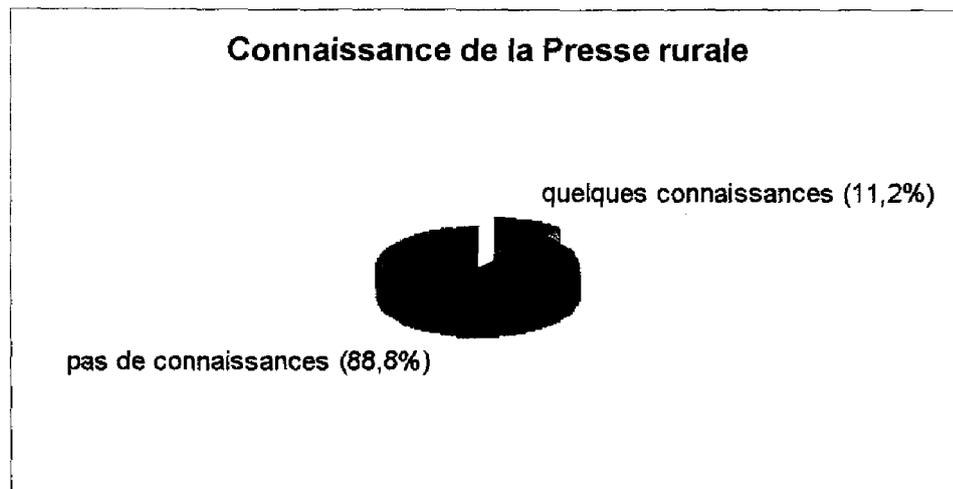
santé, les journalistes de la presse rurale arrivent à intégrer les préoccupations du développement dans les sujets aussi bien de sport, les faits divers que les sujets de politique nationale ou internationale. En tous cas, les journaux ruraux traitent de tout, des exploits médicaux à la qualité des services offerts par l'hôpital régional en passant par la construction ou l'extension d'une route, la création d'une école. Au Congo, le journal rural le plus populaire reste SENGO, suivi de loin par ECHO RURAL .

Mais malgré les efforts faits dans le domaine de la presse rurale, on peut noter que les difficultés subsistent puisqu' à ce jour, celle-ci n' a pas encore connu des résultats satisfaisants. Des problèmes techniques, organisationnels et surtout culturels viennent entraver l'éclosion de ce moyen de communication.

Il ressort de notre enquête que les journaux ruraux sont très peu connus. Aucun de nos interviewés ne possède de connaissances suffisantes sur la question, c'est-à-dire que personne n'a pu nous citer trois titres de la Presse Rurale (sur les cinq ayant déjà existé) ou nous donner des informations à la fois sur le prix, la périodicité, les thèmes abordés.

Ceux qui ont pu évoquer quelques éléments disparates et que nous avons classés dans la catégorie des ruraux qui possèdent quelques connaissances représentent à peine 11,25% des interviewés.

La proportion de ceux qui n'ont jamais entendu parler de ces journaux est plus élevée chez les femmes, 95 % (contre 82,50 % chez les hommes).



Ces chiffres viennent donc confirmer la rupture entre les émetteurs et les destinataires au niveau de la Presse Rurale. Ceci peut s'expliquer par des problèmes aussi bien techniques, organisationnels que culturels.

Au niveau de la rédaction par exemple, malgré la parfaite maîtrise des sujets développés, les rédacteurs pèchent par une ignorance des techniques de base de journalisme. En effet, les thèmes sont traités par des spécialistes de la santé, de l'élevage, de l'agriculture, et qui souvent n'ont suivi aucune formation dans le domaine de la Presse. Le seul spécialiste en Sciences de l'Information et de la Communication le plus proche d'eux est le Rédacteur en Chef de la Radio Rurale, à la fois sollicité par le Service Radio, le Service Presse Ecrite, le Service Coopération. En plus il faut au moins un mois pour la rédaction d'un journal, plus de deux mois pour l'impression. La Radio Rurale a une imprimerie de type artisanal, le travail est fait à la main donc plus lent, plus harassant et moins performant.

Au niveau de la distribution du journal, des convois sont faits aux responsables régionaux de l'alphabétisation qui organisent le réseau de diffusion par l'entremise des revendeurs, mais là aussi, le manque de rigueur entraîne de graves problèmes de recouvrement de fonds.

Depuis le départ définitif de la fondation Friedrich NAUMANN, le rythme de production de journaux et brochures a fortement baissé. La qualité du produit s'est détériorée, ce qui suscite des plaintes de la part des lecteurs.

Le manque des moyens financiers et surtout le déblocage lent des fonds a pour conséquence immédiate le manque des produits de première nécessité tels que l'encre, le papier, les stencils à brûler...

En dehors de ces difficultés techniques, organisationnelles et financières, les journaux ruraux ont été confrontés à des difficultés d'ordre culturel. Il s'agit dans un premier temps du fort taux d'analphabétisme que connaît le milieu rural congolais. En effet, si le Congo peut se targuer d'avoir l'un des meilleurs taux de scolarisation en Afrique, le milieu rural congolais, lui, regorge d'une masse d'illettrés, de pauvres, sur lesquels le journal n'a pas l'impact qu'on lui souhaite. Mais comme le souligne RHAMDANE (24) la marginalité de l'audience de l'écrit n'est pas liée spécialement à l'analphabétisme en milieu rural mais à d'autres facteurs dont le contenu et la présentation de l'écrit.

Il faut dire qu'en règle générale le contenu des articles reste assez faible et les lecteurs sont quelque peu considérés comme des "petits enfants". Or c'est à des mères, des chefs de familles, de clans ou de lignage, bref, à des adultes qu'on s'adresse.

L'analyse du contenu de la Presse Rurale montre que la Radio Rurale figure parmi les thèmes auxquels on accorde le plus d'importance, suivi des activités paysannes et de l'agriculture.

24RHAMDANE M. Communication en milieu rural en Tunisie, thèse Bordeaux 1984, 757 pages.

Rapport thème/ surface rédactionnelle

Thèmes	Surface rédactionnelle
radio rurale	84 m ²
activités paysannes	57 m ²
agricultures	45 m ²
politique	21 m ²
santé	20 m ²
ONG	16 m ²
environnement	6 m ²

Toujours en ce qui concerne la presse écrite, on peut déplorer également la faible participation paysanne au niveau de la rédaction. En tout cas en ce qui concerne EKOLO et MPONZI, la participation paysanne à la rédaction est nulle. Une surface rédactionnelle d'environ 9% est accordée aux paysans dans ECHO RURAL. Mais là encore, il s'agit généralement des paysans possédant un certain niveau d'instruction. Les responsables de la Radio Rurale que nous avons interrogés ont insisté sur l'absence des moyens de déplacement qui, selon eux, explique ce fait.

En règle générale, les ruraux ne savent pas précisément ce qui les dérange ou ne le disent pas. Ce qui est sûr, quand ils ont la chance de tomber sur les journaux ruraux, ils les ignorent complètement. C'est comme si, ils se disaient que la lecture n'était pas faite pour eux, elle ne leur manque nullement. Pour certains d'entre eux, la lecture est une punition. Le véritable obstacle pour ces ruraux est en fait le texte lui-même.

"La cécité culturelle", comme le dirait Antoine SPIRE, s'accompagne de surdit  culturelle. Les informations ne sont pas entendues. Ils savent qu'elles existent mais n'ont aucune curiosit    ce sujet.

On peut  galement expliquer le m pris de la lecture par le fait que la situation introvertie de lecture s'oppose   la valorisation sociale de l'activit  manuelle. L'activit  de lecture implique une situation de solitude que supplante facilement l'attrait d'une vie sociale de groupe.

D'une mani re g n rale, la presse rurale se lit chez soi, sauf pour certains paysans qui b n ficient d'une biblioth que villageoise comme c'est le cas   Louengo (25).

25 Biblioth que mont e dans le cadre de "l'op ration village centre".

D/- LA RADIO RURALE

Dans les années soixante, sous la houlette de l'UNESCO et de la FAO, un accent particulier a été mis sur la fonction éducative de la radio⁽²⁶⁾.

En effet, celle-ci est, en Afrique, devenue le cordon ombilical qui relie hommes, femmes, jeunes et vieux quel que soit l'endroit où ils se trouvent sur l'étendue du territoire national. D'usage simple et d'un coût relativement abordable, la radio est intégrée dans la plupart des pays en voie de développement dans des programmes d'information des ruraux à travers ce qu'on a appelé la Radio Rurale, ou la Radio Rurale Locale.

Au Congo, les différents gouvernements ont longtemps misé sur cet instrument aussi bien à des fins politiques, économiques que culturelles.

Sur le plan politique, la radio s'est vu confier un rôle très important : diffuser des décisions et des textes officiels, les compléter par un commentaire ou interview d'hommes politiques ou autres, le tout en vue de faire participer les populations de l'arrière-pays à l'effort de construction nationale.

Sur le plan économique, tout en faisant prendre conscience à la population de la nécessité d'augmenter la production, la radio doit vulgariser les méthodes culturales.

Sur le plan social, la radio doit faire prendre conscience que l'homme n'est jamais seul et qu'il a des semblables dans d'autres villages, dans d'autres pays et dans d'autres continents. Ces semblables ont vécu ou connaissent une expérience qui, si elle ne peut être transposable, suscite une interrogation, une remise en cause de la pratique quotidienne des paysans. Toujours dans ce cadre, la radio montre les dangers de

²⁶ La radio éducative a pour nature de transmettre des connaissances durablement utiles à celui qui les reçoit, en accroissant sa capacité à résoudre des problèmes qui se posent à lui grâce à un savoir constitué à cet effet.

l'exode rural, mais aussi les les moyens pour une prise en charge effective de la population par elle-même.

Sur le plan culturel, la radio congolaise a le devoir de promouvoir la culture, assurer le développement des langues.

On voit donc dès le départ, combien est lourde, la mission confiée à la Radio rurale; ce qui nous amène à nous interroger sur les possibilités réelles de la radio à assumer le rôle qui lui est dévolu. En se penchant sur le cas du Congo, tout apparaît comme si la seule présence de la radio suffisait à faire accepter aux paysans le modèle de développement qui leur est proposé. En tout cas, la Radio Rurale Congolaise ne semble pas bénéficier d'un appui important que ce soit dans le domaine de la Recherche, de l'aide à la production, ou des infrastructures pouvant permettre le stockage et l'écoulement des produits et une plus grande accessibilité aux soins de santé...

D1/ La Radio Rurale Congolaise

D1.1/ Création

Grâce à la coopération entre la République Fédérale d'Allemagne et le Congo, a été mis en place, depuis le 21 juin 1977, une institution appelée Radio Rurale Congolaise. C'est à cette date que le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage procédait, sur les antennes nationales de la Voix de la Révolution Congolaise, à

l'inauguration des émissions rurales hebdomadaires en langues nationales et en Français.

Après quelques mois d'une assistance difficile, la FAO contrainte par les problèmes de la sécheresse au Sahel, se voyait obligée de réduire le volume d'aide initialement prévue pour ce projet. Ce ne sera que le 20 novembre 1978 que la fondation Ouest-allemande Friedrich NAUMANN signera un contrat de coopération et de soutien au projet Radio Rurale dans le domaine de l'animation rurale et de l'éducation, contrat qui est arrivé à terme le 16 janvier 1987. Avec la fondation allemande, la Radio Rurale devait renforcer sa présence sur le terrain par l'installation des sièges régionaux à l'intérieur du pays.

D1.2/ Objectifs

Parmi les principaux objectifs de la Radio Rurale on peut retenir :

- l'amélioration et l'augmentation de la productivité dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage à travers la production coopérative ;
- la promotion de la production coopérative par l'animation et la formation rurale avec comme but de mieux équiper les populations rurales en motivation et connaissances organisationnelles, techniques et socioculturelles qui leur permettent l'auto-encadrement suivi et le regroupement en coopératives rentables et efficaces ;
- Le soutien à la création d'un service de vulgarisation au sein du Ministère de l'Agriculture, à travers la formation, le recyclage et le renforcement des agents du Ministère au niveau des secteurs des régions pilotes pour mieux répondre aux nouveaux besoins des masses mobilisées et formées.

D1.3/ Organisation juridique

Contrairement aux autres Radios Rurales africaines qui dépendent du Ministère de la Communication, la Radio Rurale congolaise est sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Selon le décret n° 85/647 du 7/5/85 déterminant les attributions des membres du gouvernement, ce ministère exécute la politique de l'Etat en matière de développement de la production paysanne, de l'action coopérative et de toutes les actions d'appui à la production paysanne en général. Bien qu'étant à l'origine d'un certain nombre de problèmes, cette spécificité est tout de même bien vue par les spécialistes des autres pays.

D1.4/ Organisation et fonctionnement

La Radio Rurale comprend deux organes de gestion à savoir le comité technique et la direction de la Radio Rurale. C'est au niveau du comité technique qu'interviennent de nombreux éléments extérieurs à la radio et au ministère dont :

- un représentant du Cabinet du Président de la République ;
- un représentant du Ministère du Plan et de l'Economie.

Malgré une collaboration entre la Radio Rurale et la Radio Nationale, on remarque qu'aucun délégué du Ministère de la Communication ne fait partie du comité technique, alors que ce dernier aurait été d'un apport considérable dans le dialogue Radio Rurale - Radio Nationale.

Au niveau de l'organisation administrative, le service audiovisuel de la radio comprend :

- une division fichier, bandothèque ;
- une division production radiophonique ;
- une division technique, son et maintenance.

La Radio Rurale dispose d'une antenne à Gamboma, Sibiti, Pointe Noire et Ewo (zones test) mais seule celle de Sibiti reste opérationnelle. Une animatrice, ressortissante de ce village, Thérèse MAKANDA a été volontaire pour y rester. Elle dispose d'un appareillage qui lui permet de produire des émissions qui sont diffusées sur l'antenne nationale.

Pour mieux sensibiliser les paysans sur l'utilité de la Radio Rurale et pour pallier le problème d'acquisition du poste radio, il a été mis en place des radio - clubs qui sont des lieux où les ruraux se réunissent autour d'un encadreur pour écouter l'émission de la Radio Rurale. Après l'émission, ils débattent les thèmes du jour, émettent des réserves, posent des questions. La Radio Rurale dispose de 270 radio-clubs encadrés par 153 animateurs et 83 instructeurs paysans responsabilisés pour l'alphabétisation fonctionnelle en langue nationale. Les radio- clubs sont organisées de la manière suivante:

- un Président qui est en général Président du groupement précoopératif. Celui-ci fait exécuter sur le terrain les décisions prises ensemble lors du débat organisé après l'émission qui vient d'être écoutée ;

- un Conseiller technique qui est le technicien du Ministère de l'Agriculture dans le village ;

- un Président d'honneur qui est le Président du Comité du Village.

Les rapports d'écoute permettent d'évaluer l'impact de l'émission et le progrès général au niveau des groupements précoopératifs. C'est un questionnaire qui renferme un certain nombre de renseignements à adresser à la Radio Rurale par le radio-club.

La Radio Rurale Congolaise fonctionne avec un effectif pléthorique : 38 agents soit près du quadruple de celui du Mali (10) ou un peu plus du double de ceux de la Guinée et du Burkina qui en comptent respectivement 18 et 14.

Mais de tous ces agents, il n'y a que trois journalistes de formation dont le directeur ce qui signifie que sur le terrain il ne reste plus que deux journalistes. Tout le reste du personnel a été formé pour exercer soit dans le domaine de la vulgarisation agricole, soit dans le domaine des eaux et forêts ou encore de la santé. On constate de ce fait une méconnaissance évidente des techniques de base du journalisme. Le grand débat sur le personnel de la Radio Rurale a été celui de savoir si les fonctions qu'ils assument sont beaucoup plus celles de professionnels de la communication que celles d'autres spécialistes. Le choix du Congo à ce niveau a été clair : accorder la priorité aux techniciens du développement rural, les encadrer par les professionnels de la communication. Sans vouloir nous lancer dans un débat qui risquerait de dépasser le champ de nos compétences, nous constatons tout simplement que trois journalistes sur près d'une quarantaine d'agents dans une radio ne paraît pas un choix judicieux. Cela est sans aucun doute révélateur de la faible importance que les décideurs congolais accordent à la communication. En effet, il est vrai qu'un personnel uniquement rompu aux techniques de l'information présenterait quelques lacunes à cause de la complexité des sujets abordés, mais une plus grande participation des techniciens de l'information et de la communication aurait été plus appréciable.

En outre l'insécurité que connaît le pays ne permet pas aux originaires du Pool de se rendre librement dans les régions du Niari, Bouenza, Lekoumou et vice-versa. A cela s'ajoute la sévère conjoncture économique dans laquelle se trouve le pays qui a profondément émoussé la motivation des agents de la fonction publique. Avec plus d'un an d'arriérés de salaire, les agents viennent au travail quand ils veulent et quand ils peuvent. Il n'est pas rare de trouver un service fermé toute la journée par absence du personnel, surtout quand le dernier salaire perçu date de plus de deux mois.

D1.5/ Problèmes matériels et financiers

La Radio Rurale a commencé à souffrir du manque de finances quand en 1978, la FAO a dû abandonner le projet radio rurale du Congo pour répondre rapidement à la famine au Sahel.

Le projet a été récupéré par la Fondation Friedrich Naumann, une représentation qui a pris fin en mars 1987. La fondation a cependant continué à financer certaines missions jusqu'en 1988. Dès la fin du contrat avec la fondation allemande, la Radio Rurale a bénéficié de véhicules tout terrain, de motos, de vélos moteurs et de bicyclettes pour des agents sur le terrain, de postes récepteurs pour les radio-clubs et des magnétophones portatifs. Mais aujourd'hui, tout le matériel roulant est en panne, aucun radio-club ne fonctionne convenablement.

Jusqu'à la fin du contrat avec la Fondation Friedrich NAUMANN, la Radio Rurale avait deux sources de financement. La contribution de la partie allemande était de 33 millions de francs CFA. Le gouvernement congolais contribuait jusqu'en 1985

pour la somme de 57 millions de francs CFA. Après le départ de la partie allemande, le budget de la Radio Rurale a été réduit à la contribution congolaise. Avec la détérioration de l'économie nationale, le gouvernement congolais a adopté un programme d'ajustement structurel renforcé (PASR) qui a suspendu et supprimé certains financements. Le budget de la Radio Rurale est passé à 40 millions donc moins de la moitié du budget initial. C'est à partir de cette période que de graves difficultés ont commencé à se faire sentir.

Dans la pratique, le décaissement est très difficile et il avoisine 12 millions par an dont 6 pour le paiement des salaires, nous a confié le Directeur. Au titre de l'année 94, seuls 2 millions ont pu être débloqués. Sans antenne ni émetteur, la Radio Rurale ne peut avoir recours à la publicité pour assainir ses finances. Le moindre publi-reportage est censuré par la Radio Nationale qui voit en elle une concurrente déloyale. Aujourd'hui, elle n'a plus aucun véhicule, le studio d'enregistrement tombe en panne une fois tous les trois mois. La réparation n'intervenant souvent que deux semaines après, les journalistes de la Radio Rurale doivent aller une fois de plus à la Radio Nationale pour "quémander" un temps d'enregistrement.

On comprend alors que dans ces conditions, il est difficile d'assurer une quelconque efficacité à la Radio Rurale.

Pour pallier ces difficultés, la radio est obligée de demander l'aide de ses partenaires. Ces derniers lui servent d'appui technique, financier, ou logistique. Pour faire une émission, les partenaires de la radio apportent leurs connaissances et surtout les bandes d'enregistrement qui font énormément défaut à l'institution. Par un accord tacite, la radio s'engage ainsi à véhiculer en priorité le message de l'organisation aidante. Cette pratique a valu au personnel de la radio (décembre 1994), les remontrances du Ministre de tutelle, non content de voir la radio privilégier la santé au

détriment des préoccupations premières de leur Ministère (Agriculture et Développement Rural). Le Ministre oubliait certainement que le développement rural n'est pas dissociable du bien-être physique et moral de la population rurale. Il ignorait aussi que ces émissions avaient pu être réalisées grâce au concours de son collègue le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales qui avait mis à la disposition de la Radio Rurale du personnel, des bandes, des boîtes, du papier, des véhicules...

La Radio Rurale travaille de façon informelle avec les Ministères des Eaux et Forêts, de la Santé, de l'Environnement..., elle collabore également avec les institutions internationales : FNUAP, FAO, et les organisations non gouvernementales sur des sujets et projets ponctuels.

Parmi les organisations non-gouvernementales ou internationales qui travaillent avec la Radio Rurale, on peut citer le CIJA, organisation japonaise spécialisée dans l'installation des forages (Nganga-lingolo, Kibossi...), le Fonds Européen pour le Développement des Actions Régionales (Construction de routes à Boko), l'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial.

La collaboration de la radio avec différents Ministères a inspiré la mise en place d'un comité interministériel qui n'a pas du tout fonctionné parce que trop lourd à gérer puisqu'il impliquait les autorités. A la place on compte créer un comité intersectoriel qui, lui, impliquera simplement les cadres issus de différents ministères travaillant avec la Radio Rurale. Pour réussir, cette collaboration devra s'appuyer sur des textes bien précis, mais là encore il est important de s'interroger sur la valeur qu'auront les décisions qui ne seront pas prises par le sommet.

D1.6/ Les émissions de la Radio Rurale.

Les émissions de la Radio Rurale peuvent être réparties en deux catégories : les émissions de formation et les ORPR (opération radio promotion rurale).

Les émissions de formation sont des tranches de trente minutes. On en trouve en Français, en Lingala et en Kituba (le vulgarisateur, Matéya, Malongui). Les ORPR (Opération Radio Promotion Rurale) sont des émissions éducatives.

Une autre distinction peut se faire au niveau de la langue utilisée. La Radio Rurale utilise trois langues qui sont le Français, le Kikongo et le Lingala.

Les émissions en Français sont destinées aux néo-ruraux, les retraités, les enseignants, les encadreurs de base.

Comme émissions en Français il y a :

- 5 ORPR par semaine, le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h35 à 13h45;
- le vulgarisateur tous les mercredis de 15h30 à 16 h.

Soit 90 mn d'émissions en Français.

Comme émission en Lingala il y a :

- 3 ORPR par semaine, le lundi, mardi et vendredi de 7h20 à 7h30 ;
- "Matéya ya biso na bino" (émission de formation) une fois par semaine le jeudi de 17h30 à 17h55 ;

Soit un total de 55 mn.

En Kituba nous avons :

- 3 ORPR par semaine, mardi, jeudi et samedi de 7h20 à 7h30 ;
- "Malongui ya beto na beno" (émission de formation) tous les mardis de 17h30 à 17h55.

Soit un total de 55 mn .

D1.6.1/ Déroulement des émissions

Les émissions de la Radio rurale commencent toutes par un même indicatif : ***"Citadins et paysans, la main dans la main, transformons nos campagnes en des cités rurales agréables pour tous"***.

L'analyse des 12 émissions retenues dans notre enquête nous montre que 10 d'entre elles suivent un schéma classique : celui de l'animateur qui introduit pour "lancer" un chercheur, un homme politique ou un paysan qui va développer son propos, tout ceci se terminant par la conclusion de l'animateur.

Voici par exemple comment à été introduit l'émission du 14 février 1993 (7h20) :

"Il s'est tenu à Brazzaville un séminaire-atelier sur la finalisation du plan national sur la nutrition organisée par le Ministère de la Santé et de la population en collaboration avec l'OMS et la FAO. Près d'une soixantaine de cadres et experts en la matière ont participé à ce séminaire. Au cours de cette émission, nous allons suivre la contribution de M. Jacques Monaya, mais il va d'abord se présenter".

Si souvent l'interviewé se présente lui-même comme lors de cette émission, il arrive parfois que la présentation soit faite par l'animateur. Tel est le cas de l'émission sur la fabrication du charbon que nous avons enregistrée à la même période. Voici comment elle est introduite :

"Pour cuire les aliments, on utilise le gaz, le pétrole et le bois de chauffe. Compte tenu du fait que le gaz et le pétrole ne sont pas à la portée de toutes les bourses et que le bois de chauffe, lui, est très salissant pour les marmites, les ménagères préfèrent utiliser le charbon de bois pour la cuisine. On utilise le charbon mais sans savoir comment l'obtenir. A ce sujet, nous allons écouter le zaïrois Louhoungui qui explique le procédé".

L'examen de ces deux "leads" montre non seulement les différentes formes possibles mais aussi et surtout la différence de formation entre les animateurs. Si le premier "lead" paraît correct du point de vue journalistique, le second baigne dans un style assez souvent déconseillé. En effet, l'animateur n'aborde pas directement la question, il ne répond pas aux six questions de référence à savoir "qui fait quoi, quand où et comment".

Malheureusement, c'est le deuxième style qui paraît le plus souvent utilisé dans les émissions de la Radio Rurale. Pire certaines émissions, notamment celles où il n'y a pas d'invités, manquent d'introduction ; l'animateur aborde directement le sujet.

Les émissions de la Radio Rurale sont ponctuées par un coussin musical.

D1.6.2/ Le contenu des émissions de la Radio Rurale

Une particularité des émissions en langues nationales est l'utilisation fréquente (presque toutes les cinq minutes) de mots tendres. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une spécificité congolaise puisque DIABANZA MPONZI ⁽²⁷⁾ l'a également

²⁷DIABANZA MPONZI. L'information sanitaire au service de la mère et de l'enfant à la radio-diffusion zaïroise, Bordeaux 1996, 348 pages.

remarqué à la station de Matadi. Parmi les expressions qui reviennent souvent on note : *"Ba mama, ba tata, ba mpangui, ba nkundi ya luzolo"* qui veut dire chers mamans, chers papas, chers cadets, chers amis.

On peut remarquer dans ce discours l'effort de rapprochement de l'animateur qui tient à se faire passer, non pour un simple interlocuteur, mais pour un membre à part entière de la famille de l'auditeur. En effet, dans un milieu où les informations les mieux acceptées sont celles qui proviennent des membres de la famille, cette stratégie semble être appréciée. Cela est d'autant plus possible que dans cette société, la famille peut s'élargir aux amis des autres membres. Ce qui est sûr, c'est que ce positionnement permet de briser les barrières dues à l'âge relativement jeune des animateurs. En effet, des jeunes qui essaient de transmettre une idée à une personne plus âgée doivent s'entourer de toutes les précautions nécessaires. Il faut surtout rassurer l'auditeur qu'on ne se prend pas pour plus âgé que lui mais qu'on reconnaît son rang de père ou de mère.

Cependant, malgré ces efforts, on retrouve trop souvent à l'antenne des émissions qui outre leur basse qualité, sont d'un contenu faible. Très souvent aussi, les émissions en langues nationales sont émaillées de mots français qui rendent le message incompréhensible. La fréquence de ces mots est quatre fois plus élevée quand l'émission est axée autour d'un chercheur qui essaie d'expliquer une technique. Voici un exemple de ces phrases que l'on retrouve souvent dans les émissions en langue nationale de la Radio Rurale.

"Bo bosana té ti mafuta yango l'heure ba extraire yango a na salété, éyala ka na ba pigment , po na ko satisfaire moto oyo azali ko sumba yango, il faut bo léka na nzéla oyo ba za kobenga présentation de produit. Il faut produit . éyala clair,mais ba ko bosana té que lorsque to za kosala décoloration, to zali ko détruire

ba éléments oyo ézali nutritifs. Mais to zali obligé to sala bongo po na ba habitude alimentaire ya ba consommateurs et puis présentation ya produits sur le marché. Donc c'est cela, donc après extraction d'huile...

Cet extrait de l'émission Opération Radio Promotion Rurale qui explique pourquoi les producteurs sont obligés de décolorer l'huile de safou tout en sachant qu'ils détruisent du coup les éléments nutritifs nous montre à quel point des émissions censées être destinées à des populations qui ne comprennent pas le Français sont "francisées". Outre cette carence de vocabulaire on constate de nombreuses fautes de grammaire. Cela s'explique par la méconnaissance des langues nationales par les techniciens généralement formés à l'étranger.

Parfois les animateurs sont confrontés à des mots qui n'ont pas réellement d'équivalents en langues nationales. Nous avons par exemple relevé lors d'une émission sur la prévention sanitaire une fréquence des mots français très élevée bien que l'émission fut animée par quelqu'un qui maîtrise bien le Kituba ; Voici en exemple un extrait de cette émission :

"Kana ngé ké na kivumu, ngé fana sala goutte épaisse, samu na ku sosa palu. Ngé fana sala test d'émél samu na ku tala si ngé ké na drépanocytose. Ngé lenda-sala anémie,

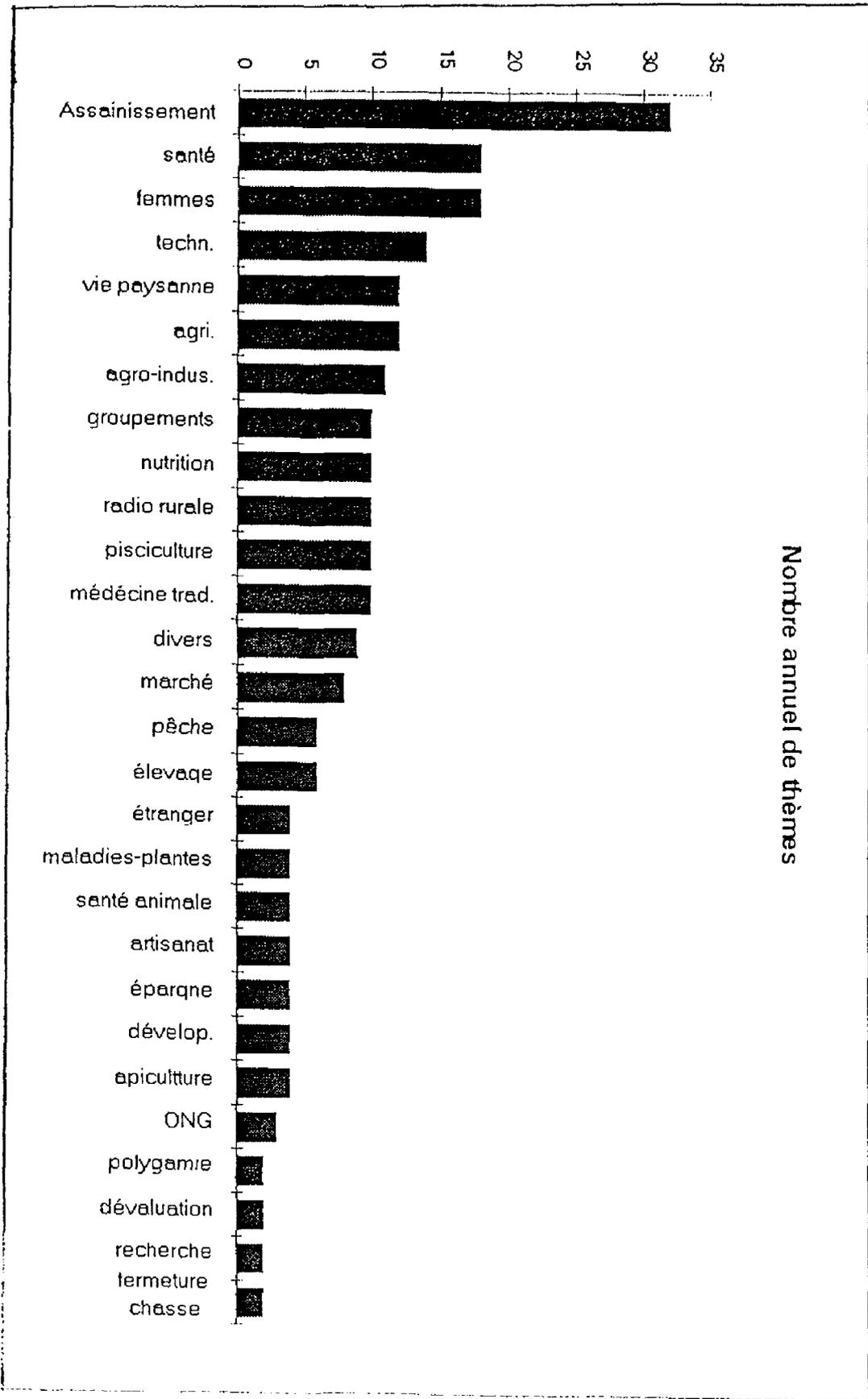
P.V. (prélèvement vaginal) ké menga yina ba ké baka na nkénto samu na kutala si yandi ké na syphilis.

Examen ya kaka ni yina ba ké bokila albuminurie..."

Ces conseils destinés aux femmes enceintes sont truffés de mots qui, pour la plupart des ruraux, ne signifient rien. Ceci nous met donc dans une situation d'incommunication ou du moins de décalage entre la langue de l'informateur et les capacités de décodage du destinataire.

Toujours dans notre analyse, nous avons remarqué une grande fréquence des mots suivants: "**développement rural**", "**santé**", "**congolais**", "**notre pays**", "**la vie**", "**travail**", "**progrès**", "**Radio Rurale**". Ce choix nous éclaire sur les objectifs même de la Radio Rurale qui est de transformer qualitativement la vie rurale. Cela passe par le développement des moyens existants, l'amélioration de la santé et l'information du citoyen.

A la fin de chaque émission, les animateurs ont coutume de revenir sur les principaux points de l'émission, une sorte de résumé qui généralement reprend mot à mot le discours de l'invité. Il en profite toutefois pour inciter le public à améliorer la productivité, à assainir et protéger le milieu.



Il faut dire, en ce qui concerne la programmation, qu'elle est souvent influencée par des activités ponctuelles. Par exemple, un accent particulier peut être mis sur un sujet en fonction de l'actualité (conférence des femmes à Pékin, au Caire, séminaire sur les dangers de la maternité). La période est également importante puisqu'à chaque période correspond un type d'activité agricole. Il y a des périodes où l'on sème et c'est en ce moment que les conseils sur les semis sont les mieux suivis, il y a des cultures qui se font à une période précise, par exemple : l'arachide se cultive en octobre et se récolte trois mois plus tard, septembre est le mois du brûlis. On multipliera aussi les émissions sur la fermeture de la chasse avant et pendant la période concernée (du 1er novembre au 1er Mai).

En analysant le nombre de sujets véhiculés par la Radio Rurale, nous avons été également frappés par l'écart entre le nombre d'interviews des responsables et celui des paysans. Pour une radio qui se veut instrument de dialogue, donc proche des préoccupations paysannes, on ne saurait comprendre que l'on accorde plus la parole aux responsables urbains qu'aux paysans eux-mêmes. Il s'agit encore là d'une confiscation des moyens d'expression, une excommunication de la population rurale par ceux qui bien que parfois animés de bonnes intentions ignorent que communiquer, c'est avant tout écouter.

La Radio Rurale se veut mobile et pourtant, au Congo, les animateurs ne se déplacent plus pour réaliser des émissions. Celles-ci sont faites sur place, souvent en studio. Les interviews des paysans ne sont réalisées que lors de leur passage à Brazzaville. Autrefois, "nagra" en bandoulière, l'animateur de la Radio Rurale passait

dans les villages, organisait des émissions publiques. Il utilisait les diapositives, les films et après il demandait ce que les paysans avaient retenu de la projection. Ces émissions publiques ne se font plus faute de moyens. Une solution de remplacement aurait été de doter les responsables sectoriels de la Radio Rurale d'équipement nécessaire pour pouvoir réaliser des émissions en milieu rural, mais cela n'a pas été fait.

D1.7/ Les problèmes techniques

La Radio Rurale est tributaire de la Radio Nationale, puisque c'est là que se fait la mise en onde de ses émissions. Les émissions de la Radio Rurale sont introduites dans la grille des programmes de la Voix de la Révolution Congolaise (devenue Radio Congo Internationale) et sont placées sous le contrôle du Directeur des programmes. Trois heures et vingt minutes hebdomadaires d'antenne lui sont accordées.

La Radio Rurale ne possède qu'un studio et des équipements de production, équipements qui datent déjà de plusieurs années. La diffusion des émissions se fait à partir de la Radio Nationale. Celle-ci diffuse sur ondes courtes via des émetteurs de 100 kilowatts, sur cinq bandes différentes, conjointement ou en alternance durant la journée. La Radio Nationale dispose d'un réseau de re-émetteurs de faible puissance (50 watts) et qui n'ont qu'une aire de rayonnement de 15 à 20 km en moyenne. Malgré cet équipement, la fameuse couverture nationale revendiquée par les autorités reste problématique. Autant Radio-Congo peut être captée à des milliers de kilomètres (Afrique de L'Ouest...) autant il est difficile pour de nombreux villageois congolais de capter les émissions qui leur sont destinées à certaines heures de la

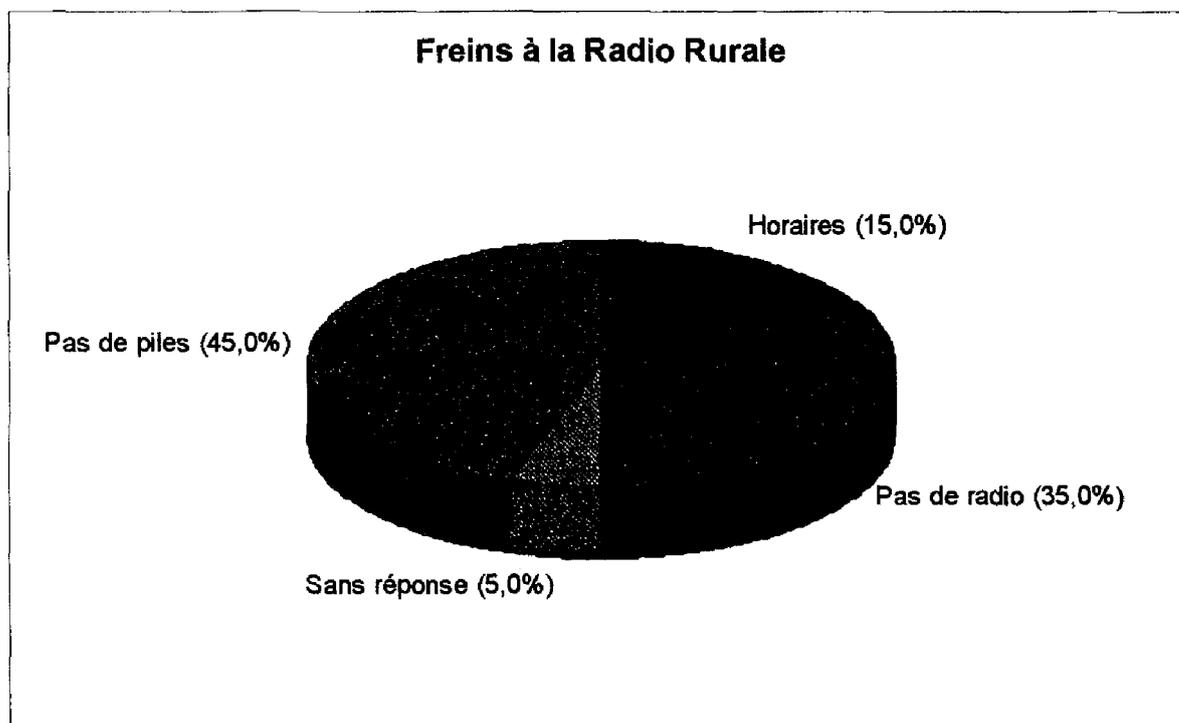
journée. Lors de nos enquêtes, les habitants de Louengo, de Boko, et de Gamboma nous ont déclaré avoir du mal à capter Radio-Congo entre huit et dix heures, donc juste après le changement de fréquences. Il arrive souvent que les émissions ne soient pas captées dans ces villages des semaines entières. Pour une meilleure réception, les habitants de ces zones ont pris l'habitude de fixer sur l'antenne de leur poste radio un fil de fer qu'ils accrochent sur un arbre ou sur le toit de la maison.

D1.8/ Les problèmes liés à l'alimentation du poste

L'alimentation en énergie est l'un des éléments qui déterminent l'écoute radiophonique (en plus de la possession du poste récepteur). Un des moyens les plus utilisés reste l'alimentation par piles électriques. Ceci implique l'achat de piles électriques dont le prix reste élevé aux yeux des ruraux, voici par exemple ce que nous a déclaré un paysan de Boko: "j'ai une radio, mais je ne l'écoute plus depuis deux ans. Je suis retraité et j'ai 15 mois d'arriérés de salaire. Il me faut dépenser 2000 cfa tous les deux mois pour acheter les piles. 2000 francs que j'arrive à gagner après avoir désherbé, labouré puis planté les tomates. Après les avoir cueillies, transportées, après avoir trimé toute la journée au marché pour les vendre. Il est évident que cette somme représente plus que quatre petites piles". En effet cette somme correspondrait au Congo au prix d'une dose de quinimax, ou au salaire journalier d'un fonctionnaire moyen, encore faudrait-il que celui-ci soit versé.

Ceci nous ramène donc à la question de la capacité financière du rural à acquérir les outils d'informations nécessaires, à les entretenir et à les alimenter.

Il nous a paru à cet effet que le second volet du problème est plus crucial que l'acquisition du poste puisque près de la moitié des personnes interviewées évoquent le manque de piles comme frein à l'écoute de la radio rurale.



Mais le seul problème du manque de piles ou de radio ne peut expliquer cette méconnaissance de la radio rurale. Puisque dans cette société où on se partage presque tout et où les voisins font partie de la famille, il est possible d'écouter la radio même si on ne la possède pas soi-même. Ainsi l'affirmation de BAHU LEYSER ⁽²⁸⁾ selon laquelle le critère principal pour être auditeur de radio serait la possession d'un poste récepteur nous paraît assez léger pour le public que nous étudions. Nous avons

²⁸BAHU-LEYSER et al. L'audience des médias, Eyrolles, Paris : 1990, 327 pages.

d'ailleurs remarqué que 24% de nos enquêtés suivaient les émissions en dehors de leurs foyers et que beaucoup de gens qui disposent d'un poste radio et des piles ne suivent pas les émissions de la Radio Rurale.

D1.9/ L'emploi du temps des paysans

L'information institutionnelle en milieu rural est également confrontée à la complexité de l'emploi du temps des paysans. Celui-ci varie selon l'individu, selon les activités et parfois selon les lieux d'habitation. C'est ainsi par exemple que les paysans de Louengo affirmeront pour la plupart qu'ils n'ont pas le temps d'écouter les émissions de la Radio Rurale parce qu'ils sortent tôt et rentrent tard. Ceux de la coopérative de Madzia commencent à 9h, font une pause à 13 heures pour le repas et terminent à 16h30, ce qui leur laisse la possibilité de suivre toutes les émissions alors que ceux de Odzio n'ont la possibilité de suivre que celles du matin et celles du soir.

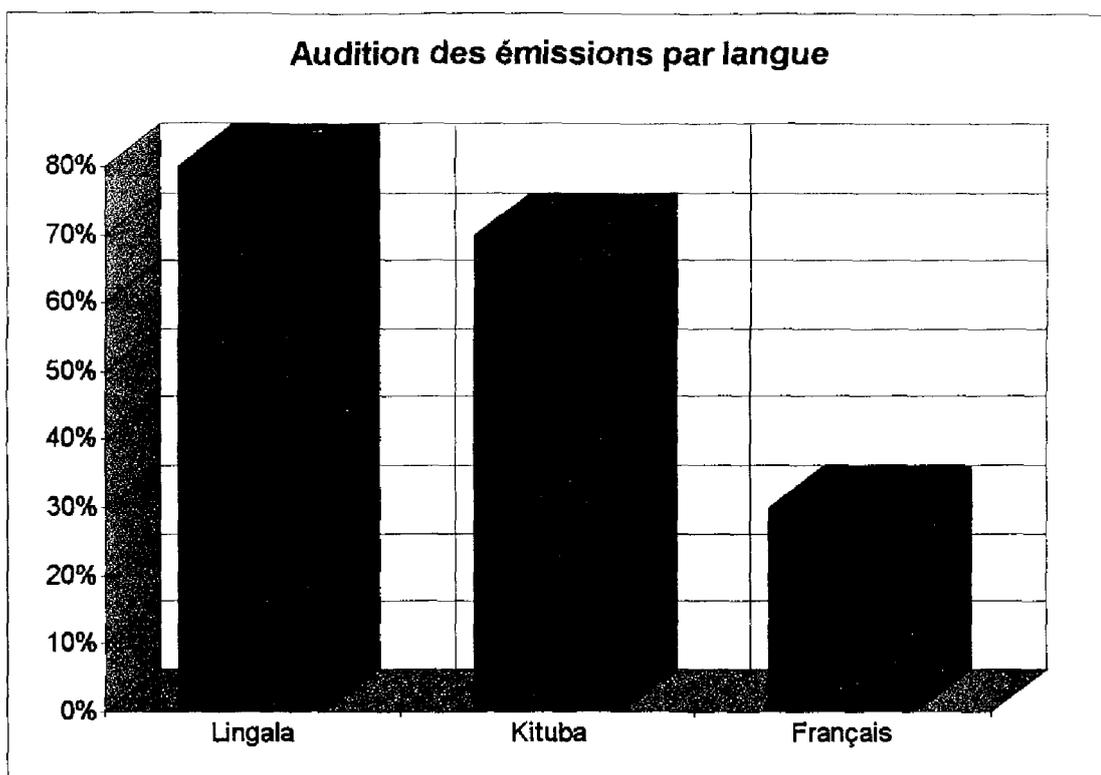
Grille des programmes de la radio rurale

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
7h20-7h30	ORPR (Lingala)	ORPR (Kituba)	ORPR (Lingala)	ORPR (Kituba)	ORPR (Lingala)	ORPR (Kituba)	
13h35-13h45	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)		
15h30-16h			Le vulgarisateur (Français)				
17h30-17h55		Malongui (Kituba)		Matéya (Lingala)			

Si les horaires ne semblent pas trop gêner les paysans, c'est qu'ils comprennent pour bon nombre d'entre eux au moins deux des trois langues d'émission. On constate cependant que le dimanche, jour d'émission souhaité par les ruraux ne figure pas sur la grille des programmes de la Radio Rurale. En effet, la Radio Rurale dépendant de la Radio Nationale pour la diffusion de ses émissions doit se conformer aux priorités de celle-ci. Cela montre également le mépris que les décideurs à tous les niveaux ont du public rural. En 1977, lors de la mise en place du projet Radio Rurale, les experts nationaux et étrangers avaient l'idée d'une Radio Rurale indépendante c'est-à-dire avec son matériel propre et non "une radio dans une radio". Mais cette idée d'indépendance n'avait pas intéressé le Comité Militaire du Parti alors au pouvoir, qui avait estimé qu'il ne pouvait y avoir deux radios dans un même pays. Les raisons avancées étaient : le risque de dérapage dû à la complexité de la structure nationale, avec des ethnies, des régions qui ont du mal à se reconnaître dans la nation congolaise. Un tel outil s'il parvenait à échapper à la vigilance du Parti pouvait selon eux, mettre en péril les "acquis de la révolution".

Il est également facile de constater que la Radio Rurale Nationale s'adresse beaucoup plus aux ruraux locuteurs de français que ceux des autres langues. La disproportion en nombre d'émissions et en temps d'antenne est énorme. Un petit regard sur la grille des programmes de 1987 nous permet de constater que le nombre des ORPR est passé de 19 à 11 avec une suppression de trois émissions pour chacune des langues nationales contre deux seulement pour les ORPR en français. On peut également voir que la durée des émissions de formation en langue nationale a été réduite de 5mn tandis que celle en langue française est restée indemne.

Connaissant les capacités des ruraux à pratiquer la langue française, on pourrait s'interroger sur les choix linguistiques de la Radio Rurale.



On pourrait évoquer le fait que la Radio Rurale ait voulu utiliser les néo-ruraux comme paysans pilotes. Il s'agit là d'une politique qui a été longtemps décriée par de nombreux experts. Les informations transmises aux paysans pilotes ne se diffusent pas dans la masse, car ceux-ci sont considérés comme une classe à part. Ce qu'ils font et ce qu'ils savent n'intéresse pas toujours le reste de la population. Une autre explication de l'utilisation prioritaire de la langue française est le fait qu'à la différence des autres pays africains, le Congo est hautement scolarisé. De ce fait, la langue officielle peut servir d'intermédiaire là où le Kituba et le Lingala connaissent des difficultés. Toutefois, il faut reconnaître que les tentatives d'explication restent faibles

devant le privilège de la langue française à la Radio Rurale. Comment peut-on en effet être proche des ruraux si on commence par s'éloigner de leur culture?

La meilleure communication n'est-elle pas celle qui s'appuie sur le code le plus proche des interlocuteurs?

En tout cas pour Babacar SINE, "l'usage d'une langue africaine à la radio a une portée beaucoup plus révolutionnaire que l'usage du français, car l'audiovisuel est connoté par l'africain comme l'outil de l'étranger. L'usage d'une langue africaine est une réconciliation"⁽²⁹⁾.

Aucune des réponses recueillies auprès de la Radio Rurale ne nous a semblé convaincante sur la question. En fait, il ne s'agit pas là d'un cas spécifique à la Radio Rurale. En effet, la question de l'utilisation minoritaire par les médias des langues nationales avait déjà été soulevée dans nos travaux sur "La consommation des programmes de Télé-Congo à Brazzaville" réalisés en collaboration avec Ludovic Robert MIYOUNA et Nicole SAMBA BANTSIMBA⁽³⁰⁾. A la Radio Nationale comme à la télévision, le Français continue à bénéficier d'un traitement de faveur.

En comparant la grille de programmes actuelle à celle de 1987, nous constatons également un changement au niveau de l'appellation des émissions de formation en langues nationales. " Beto sala bilanga" et "To sala bilanga" (travaillons nos champs) sont devenus respectivement "Malongui" et "Mateya" (Conseils). Ce changement de nom montre que l'accent qui était auparavant mis sur l'agriculture, est placé désormais sur une multitude de domaines avec une montée importante des émissions sur la santé. Ce changement est intervenu avec l'adoption de nouvelles

²⁹Babacar SINE cité par La FRANCE J.P. (dir.). Les radios nouvelles dans le monde. Documentation Française, Paris : 1985, page 38.

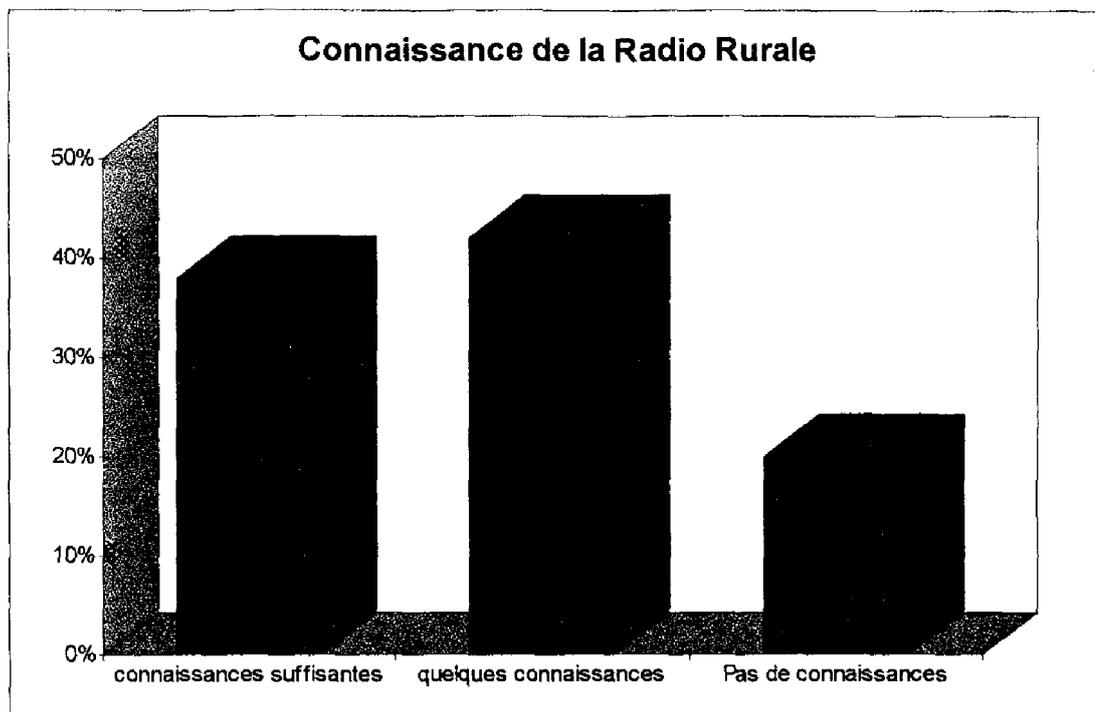
³⁰Document disponible à l'Université de Brazzaville

conceptions selon lesquelles on ne peut pas envisager le développement sous le seul angle de la production, puisqu'il couvre un secteur plus vaste, englobant aussi bien la quantité produite, la qualité du produit, l'après-production et les conditions physiques et spirituelles du producteur. Cette réorientation est sans doute la conséquence de la reconsidération de la notion de développement avec la mise en avant de l'homme.

Ancienne grille des programmes de la Radio Rurale (1987)

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
7h-7h10							ORPR (Lingala)
7h20-7h30	ORPR (Kituba)	ORPR (Lingala)	ORPR (Kituba)	ORPR (Lingala)	ORPR (Kituba)	ORPR (Lingala)	
13h05-13h15	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)	ORPR (Français)
16h30-17h	Formation (Kituba)	Formation (Lingala)					
17h15-17h25			ORPR (Lingala)	ORPR (Kituba)	ORPR (Lingala)		
18h30-18h40						ORPR (Lingala)	ORPR (Lingala)
22h30-23h			Formation (Français)				

On doit malheureusement reconnaître que malgré les nobles ambitions de l'institution, la Radio Rurale est très peu connue ou mal connue de la population qu'il a la charge d'informer. Nos enquêtes sur le terrain font ressortir que 20% de la population rurale ignorent l'existence de la Radio Rurale, que 42 % de la population en ont quelques vagues connaissances et que 38% de la population seulement la connaissent parfaitement.



On remarquera également une grande variation de la connaissance de cette institution selon les régions, selon l'âge et selon le sexe.

Nous avons également noté que le fait de posséder une radio n'implique pas du tout la connaissance de la Radio Rurale.

D2/ Les Radios Rurales Locales

Au début des années 1980, la réflexion autour de la Radio Rurale a conclu à la nécessité de remettre en question les méthodes d'approche du monde rural utilisées jusque là et de mettre en oeuvre de nouvelles voies pour une meilleure communication. Cette conclusion est également celle des programmeurs de radio réunis à Ouagadougou du 4 au 28 octobre 1981. En effet le séminaire de Ouagadougou aboutit à la conclusion selon laquelle : si les Radios Rurales ont bien vulgarisé auprès des paysans les connaissances dont ils avaient besoin, celles-ci ont oublié qu'apprendre c'est avant tout s'exprimer. Une nouvelle radio allait donc voir le jour avec comme credo, réinventer la participation des paysans aux émissions, libérer la parole paysanne, mettre au point une école radiophonique auto-éducative où chacun reconnaît son langage et peut donc mieux se le réapproprier. C'est dans cet esprit qu'a été créée en 1982, une Radio Locale dans la province de Nianza au Kenya. La radio de Hom Bay diffusait des programmes portant sur l'actualité, la santé en langue locale (le Luo).

Le projet de Radio Rurale Locale a intéressé le Congo parce qu'il répond à un besoin réel de consolidation du système national de communication. Il s'agissait pour le gouvernement congolais de répondre aux demandes non satisfaites par la Radio Rurale Nationale dont les ambitions se heurtent aux priorités de la Radio Nationale.

A la différence de la Radio Rurale Nationale rattachée au Cabinet du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Les Radio Locales dépendent de la préfecture. Elles appartiennent aux communautés rurales bien qu'elles soient gérées par la préfecture.

La Radio Rurale Locale articule toute sa programmation autour des besoins identifiés par et dans la zone concernée. Ceci suppose une autre approche de la réalisation radiophonique. En effet, dans les Radios Locales, on a recruté des jeunes des localités concernées à qui on a fait suivre une formation sur le tas. Quand ils veulent traiter un sujet, ces derniers se rabattent sur le chef de secteur. Dans les villages où elle est implantée, la Radio Locale est devenue le nouvel axe autour duquel s'organisent les relations sociales. Les décès, les réunions des villageois, les fêtes et autres événements locaux trouvent leur écho dans la Radio Locale, en langue locale et avec des animateurs locaux.

En utilisant les langues locales, la Radio Rurale Locale satisfait à ce besoin évoqué par certains de nos interviewés. En effet, même si les ruraux ne semblent pas être gênés par le choix des langues, 3,75% d'entre eux souhaitent tout de même que les émissions se fassent dans les langues locales. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les émissions de la Radio Rurale Locale sont plus suivies que celles de la Radio Rurale Nationale. Rien n'est plus agréable pour un auditeur que d'avoir comme animateur, quelqu'un qu'il connaît et avec lequel il peut discuter à la sortie de l'émission, lui demander des précisions. La Radio Rurale Locale Congolaise utilise souvent les "vieux", c'est pour éviter que des "bibliothèques ne brûlent". Mais on pourrait toutefois se demander si les animateurs des radio locales ne risquent pas de devenir à leur tour une élite villageoise détachée de la base et au service d'un pouvoir préfectoral. Un autre problème de taille pourrait être le manque de professionnalisme des gens qui sont chargés de diriger ces radios. Il semble comme le diraient Mamour DIOUM et Dominique GUAY ⁽³¹⁾ "qu'on ait mis aux mains du peuple un instrument dont il ne maîtrise pas le fonctionnement".

³¹DIOUM M., GUAY D. La Radio Rurale Locale au Congo, rapport de mission ACCT : 1991, page 57.

Le Congo compte trois Radio Locales opérationnelles (Etoumbi dans la sous-préfecture de Kéllé, région de la Cuvette, Nkayi dans la région de la Bouenza, Mossendjo dans la sous-préfecture de Moutamba, région du Niari...) avec un rayonnement de 15 à 25 km.

La quatrième Radio Locale devait être installée à Sembé (Sous-préfecture) dans la Sangha, mais il y a eu des contradictions internes au niveau de la région. Le projet est encore en suspens.

Si la radio rurale semble bien convenir à ses auditeurs, on déplore toutefois la très faible production des programmes et l'absence de collaboration entre la Radio Rurale Nationale et les Radios Locales. Chacune produit ses émissions et les diffuse sans penser à échanger les programmes.

Il faut également signaler que les quelques projets de Radio Rurale menés à terme ont été confrontés à des problèmes d'alimentation électrique (trois sites sur quatre). Une autre difficulté majeure a été celle de l'érection d'un pylône à trente mètres de hauteur, selon les normes établies. La solution adoptée a été la confection artisanale d'un mât d'une hauteur moyenne ⁽³²⁾.

Après l'échec de la Radio Rurale les regards sont aujourd'hui tournés vers les Radios Locales, porteuses d'un espoir nouveau. Pourtant plusieurs questions restent en suspens. Comment en effet éviter aux radios locales les difficultés financières et matérielles dont souffre la radio rurale?

L'Etat congolais qui jusque-là est incapable de subvenir aux besoins de la Radio Rurale, de payer ses fonctionnaires, pourra-t-il pourvoir aux besoins financiers des Radios Locales?

³²Nkayi possède un bureau régional de l'Agence Congolaise d'Information entièrement équipé: locaux, télécopieur, émetteur ondes courtes pour liaison en phonie, pylônes.

On a pensé que le fait d'avoir son propre émetteur pouvait assurer à une radio des entrées financières avec la publicité. Or ce qui est vrai pour la Radio Nationale et dans une moindre mesure la Radio de Nkayi ne l'est pas pour celle de Etumbi ou de Sembé.

L'avenir des Radios Locales reste donc semé d'embûches et il faudra beaucoup de volonté pour mener à bien ce projet.

En définitive, il apparaît important de noter qu'il existe en milieu rural de nombreux moyens par lesquels transitent d'innombrables informations aussi bien sociales qu'économiques. Ces différentes institutions ont la mission d'aider les ruraux à assurer l'amélioration de leurs conditions aussi bien physiques, matérielles que spirituelles. Tout au long de cette étude, un accent particulier a été mis sur les moyens de l'information socialisée, les médias, l'animation rurale. Mais bien que le champ d'application de ces moyens de communication soit assez large, il nous paraît assez difficile de déterminer dans quelle mesure ils participent au développement des populations rurales. En fait il semble impossible d'apprécier l'efficacité de ces instruments dans la mesure où les résultats obtenus dépendent généralement de plusieurs facteurs. Cependant, on ne saurait nier qu'ils sont à la base d'une importante activité d'information organisée autour de l'Etat, des ONG, des Eglises et des ruraux eux-mêmes. Cette action touche des domaines aussi variés et diversifiés que la protection de l'homme et de son environnement, la production agricole ou la politique.

Toutefois un regard critique sur ces outils de la communication permet de déceler quelques faiblesses, ce qui nous ramène à l'hypothèse selon laquelle les moyens utilisés contribueraient dans une certaine mesure à la rupture du circuit de

l'information du milieu rural. En effet, l'utilisateur des moyens d'information que nous venons d'évoquer est confronté à de nombreuses difficultés aussi bien sur le plan matériel, culturel, financier que pratique. Nous avons relevé par exemple que les contenus proposés ne correspondaient pas toujours aux capacités et aux attentes des ruraux. L'information socialisée qui paraît pourtant plus adaptée à la société rurale est confrontée à des problèmes de transmission qui souvent appauvrissent son contenu. Les moyens à grande capacité d'information sont généralement difficile d'accès. Ce qui paraît en contradiction avec cette affirmation de Robert BOURRE selon laquelle "un outil technologique aussi souhaitable et parfait soit-il devrait dans sa configuration générale et ses modalités d'organisation et de fonctionnement, être adaptée à la situation locale" (³³).

³³BOURRE R. L'observatoire départemental : une réponse aux besoins d'information sanitaire et sociale in Les cahiers de LERASS n° 14 pp. 45-71.

CONCLUSION PARTIELLE

Avant de boucler cette partie sur le système d'information du milieu rural, il est opportun de signaler à l'instar de B. POMONTI et G. METAYER ⁽³⁴⁾ qu'on investit beaucoup trop peu sur la connaissance de la demande sociale en matière de communication. Au Congo tout se passe comme si l'on se contentait d'émettre sans s'assurer de l'usage de l'information diffusée. Chaque système d'information est ainsi obligé d'avoir une connaissance plus ou moins précise de la population comprise dans son champ d'intervention. Or l'ensemble du système de communication en milieu rural au Congo est affecté par le manque des moyens, le manque d'organisation, le manque de compétence des agents par suite d'une formation mal adaptée aux exigences du terrain. Ces systèmes d'information sont conçus avant tout comme des canaux de transmission d'information, des techniciens à des producteurs considérés comme de simples exécutants⁽³⁵⁾. De cela découle la presque inexistence de la participation paysanne.

En effet, les pouvoirs publics congolais n'ont pas suffisamment associé les couches paysannes dans la politique de communication et les autres politiques qui influencent celle-ci. Les quelques tentatives qui ont été faites par ci, par là se sont souvent soldées par un échec.

On a souvent parlé au Congo (par exemple) de la participation communautaire comme principal défi de la stratégie des Soins de Santé Primaires. L'idée fondamentale était de déléguer à la communauté la prise en charge de ses problèmes de santé. Ainsi, le gouvernement congolais a mis en place des comités de

³⁴ POMONTI B , METAYER G. . La communication besoin social ou marché? : la documentation française, janvier 1980, 151 pages.

³⁵ Exception faite pour le système d'information socialisé

santé scolaires dans plusieurs écoles avec le concours notamment de la Direction de la Santé Maternelle et Infantile et de l'Education pour la Santé. Ensuite plusieurs organes de coordination ont été mis en place pour contrôler l'écosystème sanitaire minimale, informer et éduquer les populations⁽³⁶⁾.

Mais malgré les chiffres présentés par le gouvernement, pratiquement nulle part un niveau satisfaisant de participation communautaire n'a été atteint. Outre l'inefficacité de la supervision et le faible niveau d'instruction générale du monde rural, les raisons de cet échec sont nombreuses :

A la non participation s'ajoute le fait qu'une bonne partie d'outils technologiques sur lesquels reste concentrée l'intervention étatique demeurent en inadéquation avec le milieu rural. On pourrait citer à ce propos les nombreuses difficultés qui entravent l'utilisation de certains médias comme c'est le cas de la télévision en milieu rural au Congo. Cette difficulté est encore plus grande quand il s'agit des nouvelles technologies de l'information. En effet, la connexion à un réseau nécessite un micro ordinateur, IBM ou PC avec un disque dur d'au moins 30 Mo pour citer l'exemple de PANGIS. A cela s'ajoute une imprimante, du papier, des disquettes, des rubans et un logiciel documentaire (micro questel, micro CDS/ISIS), un logiciel de traitement de texte (word star...) soit un coût moyen estimé à 30.000 dollars US. Il

³⁶Les actions entreprises dans ce domaine ont été les suivantes :

- 362 comités de santé de village ont été formés ;
- sept comités consultatifs régionaux ont vu le jour dans les régions du Pool, des Plateaux, du Niari, de la Bouenza, de la Likouala, de la Sangha, de la Lékoumou ;
- 40 comités de districts, 23 de PCA, 11 d'arrondissements et 4 de communes (Loubomo, Mossendjo, Nkayi et Ouessou) ont été mis en place ;
- 112 coordinateurs et superviseurs ont été formés dans les régions suivantes: Pool, Plateaux, Cuvette, Lékoumou, Bouenza, Kuilou, Likouala ;
- 741 agents de santé de village ont été formés dans toutes les régions sauf à Brazzaville et dans le Kuilou ;
- 170 accoucheuses traditionnelles l'ont été également à travers tout le territoire.

faut dire que dans ces conditions, les nouvelles technologies de l'information resteront longtemps inaccessibles aux populations rurales congolaises.

Pour aborder enfin les sources documentaires, il convient de rappeler qu'il existe à côté du vide infrastructurel de nombreux freins culturels. En effet, même à Kinkala où on note la présence d'une bibliothèque ouverte à tous, on constate que les paysans n'y vont pas : ils ne possèdent pas une formation suffisante dans le domaine de la recherche d'information.

Au moment où on parle de mondialisation, la population rurale congolaise comme d'ailleurs celle des autres pays du Tiers monde, s'écarte de plus en plus de ce qui apparaît comme un espace commun. Celui où il est possible en quelques secondes, de parcourir des milliers de kilomètres pour aller chercher l'information dont on a besoin. Celui où tous les bouts sont reliés par les autoroutes de la communication.

Il s'avère donc important sinon urgent, de dépasser ces insuffisances en essayant de mettre en place des moyens adaptés aux réalités du pays, c'est-à-dire, de tenir compte des insuffisances en matière d'infrastructure et des faibles capacités de financement. Enfin, il est plus que nécessaire de reconsidérer les moyens d'information traditionnel en les redynamisant ou en les associant avec d'autres moyens. C'est pour cette raison que de nombreux chercheurs ont préconisé d'introduire les contes, les proverbes et autres formes d'expression populaire à la radio ou consigner le savoir des tradithérapeutes dans des documents. L'exemple du Zaïre est à ce point intéressant dans la mesure où il a été créé un groupe de travail sous la présidence d'un médecin. Ce groupe composé de deux superviseurs de santé, de deux infirmières, d'un technicien d'assainissement, de deux guérisseurs et un journaliste de la radio-télévision a pour but de recueillir les croyances et les pratiques traditionnelles concernant un problème de santé, de les analyser et de les graver sur des documents sonores.

UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE
U.F.R. SICA BORDEAUX III

THESE CORRIGÉE
SUTTE REMARQUES
DU JURY

**INFORMATION ET MILIEU RURAL
AU CONGO**
LE CAS DES REGIONS DU POOL ET DES PLATEAUX

THESE EN VUE DU DOCTORAT EN SCIENCES
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

T O M E II

Présentée par **André-Alain KIYINDOU**

1997

Sous la direction de **Anne-Marie LAULAN**
Professeur à l'Université de Bordeaux III

Membres du jury :
Mme LAULAN A.M.
M. DEVEZE J.
M. LARQUIE A.
M. PERRIAULT J.

Deuxième partie

**DECALAGE ENTRE INFORMATION
ET COMMUNICATION**

La communication est avant tout échange : échange avec les autres, élément essentiel de l'existence du groupe. C'est, comme le dirait Bernard VOYENNE, "l'énergie de la vie sociale"⁽¹⁾. Il s'agit donc d'un "commerce" d'informations basé sur un fond commun : le langage par lequel passent les données. Les populations du Pool et des Plateaux participent elles aussi à ce commerce. Elles reçoivent une multitude d'informations sur l'organisation et la gestion des affaires publiques, leur mode de production et les modifications à y apporter, sur la façon de conserver et d'améliorer leur santé ou de conserver et de protéger la nature... Mais l'information qu'on leur propose ne correspond pas toujours à leurs attentes, aux capacités matérielles, financières et culturelles dont elles disposent. Il y a dans ces conditions un décalage entre information et communication.

C'est donc ce décalage que nous allons tenter de faire apparaître dans cette deuxième partie de l'étude. Nous allons pour cela commencer par présenter le contexte de réception pour examiner ensuite les principaux thèmes d'information tout en mettant l'accent sur l'information agricole (nouvelles techniques d'élevage, culturelles, piscicoles...). Un autre volet sera consacré à l'information sur la protection de l'homme. Il s'agira à ce niveau de faire le point sur la vulgarisation des symptômes liés à différentes pathologies, ainsi que le comportement à tenir pour lutter contre ces maladies.

Nous examinerons également toutes les connaissances destinées à aider à la conservation et à la protection de la nature tout en insistant sur des phénomènes comme le brûlis, l'érosion et les moyens d'y remédier.

Et enfin, nous examinerons toutes les informations qui s'articulent autour de la gestion des affaires publiques et qui tendent à justifier l'action du gouvernement.

¹Bernard VOYENNE. L'information aujourd'hui, Armand Colin, Paris : 1979, page 9.

Le chapitre suivant nous permettra de fixer les différents publics tout en dégageant les caractères spécifiques et les traits généraux. A ce niveau, une distinction claire et nette sera établie entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux, tout ceci en nous intéressant aux réactions des uns et des autres par rapport à l'information mais aussi par rapport aux agents chargés de la diffuser et aux moyens utilisés.

Pour terminer, nous reviendrons sur les différentes réactions des destinataires pour tenter de mieux comprendre les différents facteurs qui déterminent ces attitudes et comportements.

I/ PRESENTATION DES REGIONS ETUDIEES

A/ CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES

A1/ La région du Pool

La région du Pool qui correspond à l'arrière-pays de Brazzaville est limitée au Nord par la Léfini, à l'Ouest par la vallée du Niari, au Sud et à l'Est par le fleuve Congo et la République Démocratique du Congo. Elle est vaste de 34000 km² et représente environ le dixième de la superficie totale du pays (342000 km²). La région du Pool recèle d'énormes potentialités jusqu'alors inexploitées et mal gérées en raison d'une absence très remarquée d'une politique économique et de l'inorganisation des moyens pouvant contribuer à la mobilisation des ressources, surtout quand on sait que la région du Pool est pour reprendre les termes de Pascal Lissouba, Ancien Président de la République, "la locomotive du pays".

Le fleuve Congo et ses affluents arrosent la région du Pool et enrichissent les sols. La végétation est florissante dans la région, elle couvre 70% de la superficie totale de la région.

Les principales activités agricoles de la région du Pool sont la culture du manioc et du maïs.

La culture du manioc s'effectue massivement à Ngabé et dans les autres localités de la région. Le système agricole est, par absence de mécanisation, archaïque.

L'arboriculture est très développée dans la région notamment à Boko avec la célèbre culture de litchi d'origine malaysienne et introduite dans la région par l'ancien administrateur colonial BUTAFOCCO.

On peut constater également dans la région que l'agriculture est très dissociée de l'élevage. Toutefois, l'élevage bovin et ovin est en train de bénéficier de progrès techniques notamment à Kindamba, Mindouli et dans d'autres localités de la région. L'élevage est encore de type familial ou individuel avec prédominance du petit bétail.

On note également la présence de quelques rares fermes piscicoles notamment à Djoumouna sur la route de Linzolo, mais les étangs sont mal entretenus, les poissons mal nourris et de poids très faible.

Le Pool dispose également de nombreux sites naturels dont le trou de Nguéla, les chutes de la Loufoulakari, le lac bleu, le plateau de Mah, les chutes de Ngaou et de Boroboro...

Une autre activité massive des habitants du Pool est la production du bois de chauffe et de charbon. Le Pool, selon les statistiques du Ministère des Eaux et Forêts, déversent sur Brazzaville en moyenne 125.000 tonnes de bois et 21000 tonnes de charbon par an ce qui correspond à une déforestation d'environ 3000 hectares par an.

La région du Pool est peuplée par les Kongo (Lari). Ces derniers sont venus de Kongo dia Ntotela (San Salvador) en Angola, en passant par le Bas-Zaïre. Les Kongo appartenaient à l'ancien royaume du Kongo, fondé au XII^{ème} siècle. La population du Pool est estimée à environ 250.000 habitants soit 30% de la population rurale et 13% de la population totale du pays. Le Pool est après Brazzaville (27% de la population) la région la plus peuplée du Congo. Mais les habitants du Pool ont souvent été en conflit avec les autres. En effet, la présence imposante des populations du Pool dans la plupart des secteurs de la vie

du pays a souvent été mal perçue. Ainsi n'a-t-on pas hésité à les surnommer les "mé ntélé" (moi j'ai dit), "mé ni mé" (moi c'est moi) ou "ba tala kua bau" (on ne voit qu'eux) ce qui présage des différents conflits qui peuvent surgir dans les rapports entre les habitants du Pool et les autres congolais.

A2/ La région des Plateaux

Limitée au Nord par la région de la Cuvette, au Sud par le Pool, à l'Est par le fleuve Congo et à l'Ouest par le Gabon, la région des Plateaux est une région de savanes arrosée par la Nkéni, la Mpama et l'Alima. Comme son nom l'indique, elle est constituée d'immenses plateaux dont le plateau Koukouyas et le plateau de Ngoh.

Si d'un point de vue physique, les Plateaux commencent dans le Pool, c'est à dire juste après la Léfini, d'un point de vue administratif la région des Plateaux commence plus loin. En effet, le plateau de Mbé qui administrativement relève du Pool présente toutes les caractéristiques physiques de la région des Plateaux.

Les habitants des Plateaux approvisionnent les marchés de Brazzaville avec les ignames, les pommes de terre, le manioc, le maïs et le poisson fumé notamment le célèbre "aubreville yo mé".

Les Téké (qui peuplent la région des Plateaux) sont venus du Gabon plus précisément de Me-Libukima pour s'installer vers Kua. De là ils se sont scindés en deux groupes :

Le premier groupe a poursuivi son mouvement vers le Sud jusqu'au mont Lékéti où il s'est scindé en deux. Une des branches a continué sa progression jusqu'à la Lékoumou et le Niari, l'autre s'est dirigée vers le fleuve Bulumu en passant par la Bouenza et le Pool.

Le second groupe est remonté vers le Nord jusqu'aux environs du district d'Okoyo, a traversé la Lékéti en direction de Bulumu. Au niveau d'Abala, une branche s'est dirigée vers Mbé et l'autre vers Djambala.

La dispersion dans l'espace et le mauvais fonctionnement de la décentralisation du pouvoir central de Mbé a entraîné des petits clivages. Certains groupes comme les Mbéti se sont désolidarisés. La population de Mbé se dit d'abord Mubuma avant d'être Téké.

C'est donc un royaume affaibli que l'explorateur De Brazza trouvera, avec à la tête un roi Makoko devenu presque simple figurant.

Pourtant, malgré ces petites divisions, on trouve chez les Téké une forte identité fondée autour de l'actuel roi Makoko, de la capitale mythique Mbé et de la langue Téké.

B/ LES CAMPAGNES DU POOL ET DES PLATEAUX

Situés respectivement au Sud et au Nord de Brazzaville, le Pool et les Plateaux sont les deux régions les plus proches de la capitale congolaise. Ces régions sont peuplées par des populations Kongo-Lari et Batékés qui, bien que partageant parfois le même territoire (district de Kindamba), n'ont pas la même culture.

Le Pool et les Plateaux comme d'ailleurs les autres régions du pays sont constitués de petits villages dispersés, peu peuplés et difficiles d'accès.

Principales caractéristiques des régions du Pool et des Plateaux

caractéristiques	Pool	Plateaux
Superficie en Km²	34000	38000
population en nombre d'habitants	200000	120000
Préfecture	Kinkala	Djambala
Groupe ethnique	Kongo	Téké

De par leur situation géographique, le Pool et les Plateaux ont un rôle primordial à jouer dans l'approvisionnement de la ville. Ils doivent produire plus, et donc se confronter à des problèmes agricoles ou environnementaux graves. Pour cela les deux régions ont bénéficié d'un encadrement spécifique notamment avec le programme de développement rural. Elles sont également le lieu

d'intervention de nombreuses organisations internationales et nationales. On note cependant dans l'une et l'autre de ces régions un grand vide infrastructurel.

B1/ Le vide infrastructurel

Nous entendons par vide infrastructurel le manque de moyens de communication, de structures hospitalières, de système d'adduction d'eau et de couverture en électricité qui caractérisent ces deux régions.

B1.1/ Le manque d'infrastructures routières

Bien que présentant tous les deux une absence criarde d'infrastructures routières, on peut noter dans le Pool et les Plateaux une disparité au niveau des équipements.

Il ressort clairement que la région du Pool dispose davantage de structures que les Plateaux. Elle est reliée aux deux grandes villes du pays (Brazzaville et Pointe Noire) par le chemin de fer Congo-Océan (510 km) et la route nationale n°1(598 km) qui la traverse d'Est en Ouest.

Elle est reliée du Nord au Sud par la route nationale n°2 (835 km dont 192 entièrement bitumés).

La région du Pool compte également des routes préfectorales dont certaines sont bitumées. C'est le cas de la route qui relie Kinkala à Boko, longue de 61 km et de la route Mayama-Kindamba, longue de 140 km (dont 50 sont bitumés).

On peut noter également des routes carrossables telles que :

Boko-Mpari: 77 km

Kinkala-Madzia: 30 km
Kinkala-Kibouéndé: 40 km
Boko- Moulenda: 55 km
Odziba- Ngabé 115 km
Odziba- Mah: 45 km
Nguéla- Mbamou: 25 km
Madzia- Mbamou :28 km
Kibouendé-Mbamou: 20 km

La région des Plateaux, quant à elle, est principalement desservie par la route nationale n°2 qui relie Brazzaville à Ouesso, en passant par Ngoh, Djambala et Lekana. On peut noter également les axes suivants:

Djambala-Abala
Dambala-Lekana
Djambala-Kébara
Ngo- Mpouya
Ngo -Gamboma-Olombo
Gamboma-Ossele...

On constate que de plus en plus de routes sont construites par les organisations paysannes. Ces routes ne sont pas pour la plupart bitumées et sont à peine praticables. Quelques routes ont pu tout de même être aménagées avec l'appui du gouvernement et des organisations non-gouvernementales notamment dans le cadre du projet FEDAR (Fonds Européen de Développement et d'Action Régional).

Mais que ce soit dans le Pool ou dans les Plateaux, l'insuffisance des voies de communication reste un problème grave au point qu'il nous a fallu, dans le cadre de notre enquête, parcourir des dizaines de kilomètres à pied.

Le manque d'infrastructures routières est aggravé par l'absence d'une société de transport d'Etat bien structurée et fonctionnant de façon rationnelle. Il paraît dans ce contexte assez difficile pour les agents d'information moderne d'accomplir efficacement leur tâche, surtout que ces derniers ne sont ni véhiculés, ni régulièrement rémunérés.

On a toutefois noté dans le Pool, l'existence d'une société régionale, Transpool qui relie Matoumbou à Brazzaville en passant par Kinkala. Malheureusement, Transpool ne dessert pas les zones reculées et ses véhicules ne sont pas pour la plupart adaptés au transport de marchandises. Dans les villages de Mbamou, et Louengo, il y a un seul camion qui passe une seule fois par semaine.

B1.2/Le manque de systèmes d'adduction d'eau

En dehors de quelques rares cas de communes qui possèdent un système d'adduction d'eau (préfectures), dont le fonctionnement est d'ailleurs irrégulier, la quasi-totalité des paysans que nous avons rencontrés doivent aller puiser l'eau loin de chez eux. Cette distance à parcourir constitue un coût temporel et physique important pour l'acceptation de l'information sur l'hygiène de l'eau. Les paysans des Plateaux qui sont les plus exposés à la pénurie de l'eau sont les premiers à ne pas tenir compte de l'information sur l'importance d'une alimentation en eau potable. Ils se contentent le plus souvent de l'eau de pluie conservée dans des fûts ayant servi à transporter du gasoil, du pétrole ou toute sorte de produits chimiques. En tout cas on n'hésite pas à les colmater de goudron quand ils sont crevés.

Devant le manque de récipient, la pénurie de l'eau, les paysans des Plateaux oublient toutes les informations reçues sur le danger de ces produits et de l'eau non potable. Un proverbe Lingala dit d'ailleurs "mela maye kotala biye bi koleka te" (bois seulement l'eau, ne regarde pas ce qui est dedans). Ce qui peut être

dedans, ce sont malheureusement les microbes responsables de l'amibiase, de l'enchocercose, de la bilharziose...

B1.3/ L'absence de couverture en électricité

Une autre caractéristique des régions du Pool et des Plateaux est l'absence de couverture en électricité. En effet, malgré les nombreuses potentialités en énergie hydro-électrique, l'électricité demeure un luxe au Congo. Les paysans du Pool et des Plateaux continuent à utiliser la lampe à pétrole comme principal moyen d'éclairage et les piles électriques pour l'alimentation des postes radios. On trouve cependant quelques personnes possédant une batterie ou un groupe électrogène. Il s'agit en général des retraités de la fonction publique, des anciens citadins ou des commerçants. Mais l'utilisation du groupe électrogène ou de la batterie pose de nombreux problèmes à savoir, la recharge périodique ou l'approvisionnement en gasoil ou en essence.

On a noté tout de même quelques centres couverts en électricité à partir d'un puissant groupe électrogène, qui d'ailleurs est souvent exposé aux aléas de l'approvisionnement en carburant. Ces centres sont en général des préfectures (Kinkala et Djambala), des sous-préfectures comme c'est le cas de Boko et de Gamboma. Dans ces villages, une minorité de privilégiés est connectée au réseau, mais l'électricité n'est disponible que de 18h à 22 heures.

L'absence de couverture en électricité en milieu rural pose le problème de la capacité des pays africains à s'engager dans le concert international de l'information par les moyens informatiques. Il faut dire qu'il existe un nombre important d'informations utiles en milieu rural congolais auxquels les paysans ne peuvent accéder par manque de moyens de réception, mais aussi et surtout à cause

du manque d'électricité. C'est pour cette raison sans doute que l'objectif de l'Etat congolais et des volontaires du progrès a consisté dans les années 80 à doter certaines régions du pays dont la région du Pool et la région des Plateaux de villages centres, c'est à dire des centres secondaires qui serviraient d'axe pour les villages environnants. La caractéristique principale de ces villages est qu'ils ont bénéficié d'une couverture en électricité et en eau...

Seulement, les concepteurs de ce projet ont pensé bien faire en achetant des gazogènes, c'est à dire, des moteurs qui transforment l'énergie ligneuse en énergie électrique. Après quelques mois, les paysans, las de la corvée supplémentaire occasionnée par la nouvelle énergie, ont abandonné la coupe quotidienne du bois. Ainsi, Louengo dans le Pool, Kébara dans les Plateaux sont retournés à la lampe luciole après avoir connu l'électricité pendant quelques mois. L'arrêt de l'approvisionnement en électricité a eu des conséquences graves notamment au dispensaire où la conservation des produits pharmaceutiques a été durement affectée.

B1.4/ L'absence de structures

Le Pool et les Plateaux comme d'ailleurs le reste du milieu rural congolais apparaissent comme des laissés pour compte de l'encadrement. En effet, les structures sanitaires, éducatives et autres sont rares. La plupart d'entre elles sont concentrées dans les villes et quand elles peuvent être représentées dans les régions, elles sont basées à la préfecture. Ainsi peut-on voir de nombreux organisations non gouvernementales et ministères représentés à Kinkala et à Djambala.

Dans le domaine éducatif et sanitaire, la présence en milieu rural paraît plus marquée mais là encore tous les villages ne sont pas touchés et l'encadrement reste inégalitaire. Les hôpitaux ainsi que les lycées ne sont installés que dans les préfectures, exception faite pour Gamboma (région des Plateaux), qui s'est souvent disputée le leadership avec Djambala. Dans les petits villages reculés, les paysans doivent parcourir dix kilomètres environ (Yala, Odzio) pour se rendre au dispensaire le plus proche. Or une étude menée par Marcel MOUTSOUKA KATA ⁽²⁾ montre clairement que la fréquentation des services de santé varient avec la distance. En ce qui concerne les enfants âgés d'un mois par exemple, elle peut aller de 60% lorsque la distance à parcourir est de 10 km en milieu rural à 20% lorsqu'elle est de 11 à 30 km.

Nombre d'infrastructures sanitaires dans le Pool et les Plateaux

Régions sanitaires	Infrastructures sanitaires
Pool	106
Plateaux	79
Ensemble du pays	579

source: Ministère de la Santé 1985

En ce qui concerne les structures documentaires, on peut parler de vide documentaire dans le Pool et les Plateaux. En effet, à part l'existence de quelques cellules privées (telle que celle du petit séminaire de Mbamou), les populations du

²Moutsouka Kata M. Les disparités de l'encadrement administratif en République Populaire du Congo. thèse d'université, Paris 5 : 1988, 276 pages.

Pool et des Plateaux ne peuvent accéder à aucune bibliothèque ou centre de documentation dans leur village. On peut trouver cependant quelques documents dans les lycées, mais ceux-ci sont strictement réservés aux élèves et enseignants. Nous avons trouvé à Kinkala un bâtiment dans lequel sont entreposés quelques documents. Si on peut y trouver quelques données sur l'histoire de la région, le développement rural y est très mal loti. Le prêt y est exclu, et on s'imagine mal un paysan des environs venir passer la journée dans la salle de lecture de la bibliothèque régionale.

B2/La prévalence de l'analphabétisme

Au Congo l'enseignement est gratuit, obligatoire de 6 à 16 ans. Il est considéré comme un service public avec pour objectif d'assurer des chances égales à tous les citoyens en âge de scolarisation. Mais les conditions matérielles d'accès à l'éducation créent des inégalités entre les bénéficiaires. Si le Congo peut se targuer d'être l'un des pays les plus scolarisés d'Afrique, l'analphabétisme reste tout de même une réalité préoccupante, notamment dans le milieu rural. Le taux d'analphabètes dans le milieu rural au Congo tourne autour de 90% contre 10% seulement en ville. L'analphabétisme s'explique entre autres par la situation générale des écoles en brousse où on compte trois maîtres pour six cours contre six maîtres en ville. Le moniteur en brousse qui en plus doit s'occuper de l'alphabétisation des adultes doit à chaque fin de mois aller chercher son salaire en ville où il peut rester deux semaines, si les salaires tardent à être versés.

En 1982 le Congo comptait 1377 écoles dont 195 dans les Plateaux, 272 dans le Pool et 57 à Brazzaville. Le Pool est la région la mieux nantie après Brazzaville avec 19,75% du total, soit une école pour 125 km² contre 1,14 km² pour Brazzaville.

L'analphabétisme au Congo a été aussi expliqué par la différence entre la langue scolaire (le français) et les langues maternelles. En effet, le fait que l'alphabétisation ne se fasse pas en langue maternelle est une difficulté en plus pour les paysans congolais.

Les conséquences de l'analphabétisme sont graves. Les analphabètes éprouvent d'énormes difficultés à utiliser les nouvelles techniques culturales, équilibrer l'alimentation de leur bétail, à faire la différence entre les différents produits qui leur sont livrés par le pharmacien, empêchant ainsi le bon suivi de la prescription médicale.

Les paysans analphabètes ne comprennent pas grand-chose à la comptabilité, ce qui les amène à douter des informations qui leur sont communiquées sur les avoirs, le poids et la quantité des produits fournis aux services de commercialisation.

C'est pour lutter contre tous ces blocages dus à l'analphabétisme que la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Permanente a reçu mission du Parti Congolais du Travail et du gouvernement, après sa création par arrêté ministériel du 7 juillet 1965, d'organiser et de faire fonctionner sur des bases psycho-pédagogiques des séances éducatives.

Il s'agissait simplement d'une alphabétisation de type traditionnel, puisqu'elle visait à alphabétiser le plus grand nombre possible d'illettrés sur toute l'étendue du territoire national, avec pour objectif principal une maîtrise parfaite du langage, de la lecture de l'écriture et du calcul.

Cette approche correspondait aux objectifs politiques du pays qui, ayant choisi le développement économique en valorisant le potentiel culturel des masses populaires, avait fortement motivé la population en faveur d'un apprentissage rapide des connaissances intellectuelles fondamentales.

La notion d'alphabétisation s'est de plus en plus précisée avec la mise en place de ce qu'on a appelé : l'alphabétisation fonctionnelle³).

Dans le Pool et les Plateaux, l'alphabétisation fonctionnelle visait à aider les paysans à acquérir les connaissances nécessaires à l'amélioration de leur santé, de leur qualité de vie, de leur production...

Mais cette entreprise, lancée avec enthousiasme, a énormément souffert du manque de structures.

³Banafey Assih définit l'alphabétisation fonctionnelle comme l'acquisition des connaissances directement utilisables, et mises au service des activités socioprofessionnelles des bénéficiaires. Albert MEISTER (cité par ce dernier) précise que cette alphabétisation est liée à un programme de formation professionnel, permettant l'accroissement rapide de la productivité.

II/ L'INFORMATION DU MILIEU RURAL

A/ LES TYPES D'INFORMATION

A1/ L'information agricole

On entend par information agricole l'ensemble de connaissances ou fractions de connaissance émises dans le but d'améliorer la production agricole ou d'en faciliter la conservation ainsi que l'écoulement. Il s'agit en général d'informations aussi bien techniques, commerciales que financières émises dans le cadre du développement rural. L'information agricole est d'autant importante au Congo que le pays connaît une persistance sinon une aggravation des problèmes alimentaires⁽¹⁾. Le Pool et les Plateaux, les deux régions les plus proches de Brazzaville ont la mission de fournir à la ville tous les produits alimentaires dont elle a besoin. Il faut pour cela aller au-delà de la simple agriculture de subsistance pour une agriculture plus productive. C'est là qu'apparaît la nécessité d'une information fiable et adaptée. Cette information en plus de l'augmentation de la production vise la promotion du travail de la terre ⁽²⁾. Elle traite de la manière de cultiver les champs, d'élever le bétail, d'entretenir une piscine... Il s'agit en règle générale de principes de base pouvant permettre la réalisation d'une bonne plantation ou d'un bon élevage.

¹ Les prévisions les moins pessimistes prévoient une importation de produits alimentaires d'un montant de 120 milliards pour l'an 2000.

² Le Congo dispose de dix millions d'hectares cultivables mais deux seulement sont exploités.

L'information agricole telle qu'elle est préconisée dans les régions du Pool et des Plateaux peut être divisée en trois groupes, à savoir l'information sur les techniques agricoles, l'information sur les techniques de conservation et l'information sur la commercialisation.

A1.1/ L'information technique agricole

L'information technique agricole vise à donner aux ruraux le maximum de connaissances pouvant leur permettre d'exploiter les ressources agricoles dont ils disposent. Ceci passe par l'aménagement ou l'amélioration des techniques déjà existantes mais aussi l'introduction de nouvelles pratiques qui favorisent un gain de temps, une économie de l'énergie (aussi bien humaine que naturelle) et une augmentation aussi bien qualitative que quantitative de la production. On peut noter que cette information regroupe l'information sur les techniques culturales (semis, utilisation des engrais, protection des plantes...), les techniques d'élevage et les techniques piscicoles.

A.1.1.1/ L'information sur les techniques culturales

L'information sur les techniques culturales traite des semences, des plantes, de leur culture, de leur entretien...

On peut noter dans cette information, la place importante accordée à l'utilisation des animaux. Au cours des émissions radiodiffusées, des réunions sur le terrain, dans la presse, les techniciens évoquent les nombreux avantages que les paysans pourraient tirer en développant certaines techniques. Parmi les techniques promues se trouve l'utilisation des boeufs dans l'agriculture. "*Ceux-ci* -peut-on

entendre dire-, à la différence des tracteurs assurent une autonomie énergétique, fournissent des fertilisants de grande valeur sous forme de fumier et ne dégradent pas la structure du sol. Les boeufs et les zébus peuvent être utilisés pour le transport des récoltes et autres produits agricoles".

Un autre aspect de l'information sur les techniques agricoles vise à donner aux paysans le minimum de rudiments nécessaires pour la fabrication des engrais, à la fois minéraux (cendres des foyers) et organiques. Toujours pour la fertilisation du sol, les agents du développement rural recommandent le recours à l'agroforesterie qui est une méthode de choix pour l'intensification des systèmes de production. Ici on mise surtout sur les espèces fixatrices d'azote (leucénat...).

En ce qui concerne la santé des plantes, une action importante d'information a été menée dans le Pool et les Plateaux sur le pourridié, une maladie cryptogamique assez présente dans les plantations de manioc installées dans les écosystèmes forestiers de l'Afrique tropicale humide. Provoqués par des champignons vivant dans le sol, le pourridié se caractérise par une attaque des racines et du collet des plantes. L'infection conduit à une destruction de l'écorce du bois entraînant de ce fait le dépérissement de la plante hôte.

Casimir MAKAMBILA (chercheur à l'université de Brazzaville) préconise en attendant l'obtention de manioc à bon comportement, de raccourcir le temps de conservation de tubercules dans le sol, ce qui a l'avantage de libérer le sol plus tôt et d'éviter de conserver l'agent pathogène, limitant ainsi la propagation de l'infection dans le sol⁽³⁾.

³Cette méthode doit s'accompagner d'un bon choix de boutures: les boutures issues de plants infectés devant absolument être éliminées.

L'information agricole met également l'accent sur le choix des variétés adaptées, résistantes et disponibles. Des exemples abondent sur les méthodes nouvelles adoptées après une grande promotion par les agents de l'Etat ou les membres des ONG. On pourrait citer l'exemple de nouvelles variétés de choux le KX-cross et l'Africa-cross qui sont des variétés bien adaptées au climat congolais. Les chercheurs congolais ont également entrepris de vulgariser une nouvelle variété de manioc, le MM79 qui aujourd'hui se trouve répandu dans le milieu rural. On pourrait aussi parler de la culture du soja, de la pastèque, du litchi...

Aux méthodes consistant à distribuer simplement les nouvelles variétés, les agents d'aujourd'hui proposent aux paysans des stages, des réunions d'information, des parcelles de démonstration pour leur permettre de s'assurer de la qualité du produit proposé.

Il faut noter qu'au niveau de la réception, une innovation simple comme l'introduction d'une semence ne se heurte pas aux mêmes difficultés et ne nécessite pas les mêmes moyens qu'une lutte contre la baisse de la fertilité des sols qui passe souvent par un changement de système de production.

On remarquera que malgré l'abondance supposée de l'information agricole, les ruraux restent généralement attachés aux méthodes qu'ils ont l'habitude d'utiliser et ne les changent qu'en cas d'absolue nécessité. Ainsi dans le Pool et les Plateaux, la technique de culture la plus utilisée reste sans nul doute la culture sur butte ou billons écobués. Cette technique consiste à enrichir le sol par les cendres obtenues des résidus végétaux calcinés à petit feu dans les buttes. Ainsi sont amassés autour des racines de la spécialité cultivée, les éléments minéraux et l'essentiel de l'horizon humifère qui étaient au préalable répartis sur une aire approximativement trois fois plus grande. Il s'agit donc là d'une méthode parfaitement adaptée aux cultures principales rencontrées dans les régions du Pool et des Plateaux à savoir : le manioc, le maïs, l'igname, le tabac...

Mais cette méthode implique l'utilisation du brûlis, une des techniques les plus sévèrement jugées. Malgré donc les informations sur les dangers du brûlis, la technique continue à être utilisée. En fait, le paysan congolais qui continue de penser que le brûlis peut aider à protéger son espace, ne comprend pas pourquoi on lui demande de l'abandonner, surtout quand les méthodes de substitution qu'on lui propose ne lui paraissent pas aussi efficaces⁽⁴⁾.

A 1.1.2/ L'information sur les techniques piscicoles

L'information sur les techniques piscicoles touche les aspects liés à la superficie des étangs, l'alimentation des poissons et aussi le choix des espèces ainsi que la durée d'élevage. Au Pool et dans les Plateaux une organisation non gouvernementale, le Corps de la Paix (organisation américaine) s'est illustrée dans l'information technique piscicole. Ses agents, en collaboration avec la Radio Rurale ou la Radio Nationale produisent en moyenne deux émissions par trimestre sur le sujet. De Kinkala et de Djambala où ils sont basés, les agents sillonnent les villages pour fournir aux paysans des Plateaux et du Pool les informations nécessaires à une meilleure production⁽⁵⁾.

Parmi les informations diffusées, on peut noter une forte recommandation du Tilapia qui est un poisson bien adapté au climat du pays. Il est résistant, croît rapidement et peut être facilement élevé par un paysan sans grandes ressources.

⁴Nous reviendrons largement sur le brûlis dans le volet réservé à l'information pour la protection de l'environnement

⁵Le Corps de la Paix n'est pas la première institution à s'occuper de l'information piscicole dans cette partie du pays. Bien avant l'Etat congolais avait mis en place une station piscicole à Dzoumouna dans la région du Pool où les paysans pouvaient s'informer sur l'élevage des poissons.

Les dimensions conseillées pour les étangs sont de 150 à 300 m² et une population de 1,1 poisson par m². Le cycle recommandé est de 6 mois permettant à un poisson de 3 grammes de peser 250 grammes. Au niveau de l'alimentation, elle peut se faire à base des produits locaux. Au lieu des produits importés, on conseille au paysan d'utiliser les déchets de son alimentation à savoir les peaux de banane, les feuilles de manioc, les tubercules de manioc, les feuilles de chou pour la ration de ses poissons. Pourtant certains paysans continuent à estimer que le poisson grandit tout seul et naturellement en se nourrissant d'algues et d'autres produits aquatiques.

Il faut également souligner que si les conseils semblent concordants dans l'ensemble, il existe des contradictions qui peuvent laisser le paysan perplexe. C'est le cas de la densité de poissons dans l'étang, sujet sur lequel la FAO conseille presque le double de la population souhaitée par le Corps de la Paix (1,1/m² contre 2 poissons).

Il faut noter toutefois que si les paysans adoptent volontiers le tilapia, ils ne respectent pas la dimension des étangs conseillée parce que celle-ci dépend surtout de l'espace disponible. En dehors de cela, la densité conseillée, exige pour être respectée un certain degré d'alphabétisation. Toutefois, les paysans, même les plus alphabétisés, préfèrent se fier à leur expérience ou à celle des autres.

Nous avons également constaté au niveau de l'offre, un décalage avec la demande. En effet, les paysans nous ont exprimé leur désir d'apprendre à élever des poissons ayant une valeur sociale très importante telle que les silures, les anguilles... Mais la plupart des informations disponibles se limitent au tilapia et à la carpe.

A1.1.3/ L'information sur les techniques d'élevage

Nous regroupons dans cette partie, toutes les informations nécessaires à l'alimentation du bétail, à son traitement, à son abri.

Nous avons donc relevé à ce niveau une abondante information sur le matériau le plus adapté à la construction des enclos, la surface des pièces, mais aussi la durée de l'élevage. Les agents insistent sur la promotion du petit élevage parce qu'il permet de pallier plus efficacement les carences en protéines relevées en milieu rural. Un grand travail a été effectué autour du poulet. En effet, il s'agit là d'un produit hautement adapté à la culture congolaise parce qu'en plus de ses qualités nutritionnelles, de son prix abordable, il est un élément important des cultures Téké et Lari. Le poulet est utilisé comme offrande dans de nombreuses cérémonies rituelles ⁽⁶⁾.

En matière d'élevage bovin, l'espèce recommandée est le Ndama, du fait de sa résistance à la mouche tsé-tsé.

A1.2/ L'information sur la conservation et l'économie agricole

Le paysan du Pool et des Plateaux peut lire de nombreux articles de journaux, suivre une multitude d'émissions de radio, ou participer à des réunions d'information qui visent à vulgariser telle ou telle autre technique agro-alimentaire. Il s'agit pour la plupart de techniques permettant de conserver plus longtemps un

⁶Pour soigner l'épilepsie, on fait passer autour du cou du malade un poulet. Par ce geste on pense transférer la maladie à l'oiseau. La poule, symbole de fertilité est remise aux jeunes mariés par la famille de l'épouse.

produit ou de le fabriquer plus rapidement. Les agents d'information précisent le matériel à utiliser, où se le procurer et parfois combien cela coûte en temps et en argent pour finir par les nombreux avantages apportés. Mais il faut dire à ce niveau que les vulgarisateurs et animateurs sont souvent confrontés à des habitudes profondément enracinées. Le Ministère congolais de la Recherche Scientifique a essayé par exemple de vulgariser l'huile de safou, facile à fabriquer et à grande richesse nutritionnelle. De nombreuses descentes à la base ont été organisées ainsi que de nombreuses émissions de radio. Mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes. Le responsable du Service de Vulgarisation du Ministère de la Recherche Scientifique que nous avons rencontré lors de nos enquêtes, nous a avoué que son équipe s'est longtemps interrogée sur le manque d'enthousiasme des ruraux avant de comprendre que la couleur trop sombre, à la différence de l'huile d'arachide ou de palme souvent utilisée constituait un blocage à l'adoption de cet aliment. Les ruraux avaient comme l'impression qu'on voulait leur imposer une alimentation au rabais alors que les citadins, eux, allaient se réserver la bonne huile d'arachide. Du coup, la technique pourtant facile et économique n'a pu connaître le succès attendu.

A1.2.1/ L'information sur l'économie agricole

L'information économique des agriculteurs touche plusieurs domaines à savoir la commercialisation, les coûts, l'approvisionnement, mais aussi le crédit.

1°) L'information sur la commercialisation

L'information sur la commercialisation intègre les données sur le marché autrement dit les prix, la concurrence, la demande, mais aussi l'information sur les coûts de production (intrants, outils...). Bien que celle-ci soit très importante pour les ruraux, l'information sur la commercialisation fait figure de parent pauvre dans l'information en milieu rural. Cette situation s'explique par les difficultés qu'ont les agents eux-mêmes à accéder à ce type de données, vu la carence d'études pouvant les renseigner. L'information sur le marché par exemple suppose d'avoir des données fiables sur les prix pratiqués pour chaque produit à travers tout le pays, de connaître la concurrence, et d'avoir une estimation de la demande selon la période, le lieu géographique...

Ce qui est vrai, c'est qu'il paraît extrêmement difficile de mesurer les quantités au Congo, car les systèmes statistiques sont très peu fiables. Qu'il s'agisse de démographie ou de production agricole, les données sont soit inaccessibles soit élaborées dans des conditions de fiabilité insuffisante. Pour ce qui est des régions du Pool et des Plateaux par exemple, les produits commercialisés passent dans des circuits mal connus et sont donc difficilement évaluables. Dans ces conditions, il paraît très difficile de concevoir une information économique efficace pour les agriculteurs. En tout cas, dans le Pool et les Plateaux, l'information économique, quand elle existe, n'emporte pas toujours la conviction de l'agriculteur qui continue à manifester une certaine méfiance à son égard. Il faut dire également que cette information est souvent au conditionnel, donc pas précise

et que les conditions exigées sont telles qu'elles représentent un coût insupportable pour l'agriculteur. On note par exemple la présence dans les grands marchés de Brazzaville des mercuriales, mais les prix affichés ne correspondent aucunement à la réalité.

A côté de l'information sur les prix, il faut noter l'information sur les coûts de transport. En effet, les paysans du Pool et des Plateaux ont toujours été exposés aux caprices des transporteurs qui fixent les prix sans réglementation aucune. Tout se fait à la tête du client, en fonction de l'humeur des transporteurs.

2°) L'information sur la production

Un problème assez préoccupant semble être celui de l'information sur les prix des intrants et le lieu d'acquisition. En effet, si de nombreuses émissions traitent de nouvelles variétés de semences, elles oublient assez souvent d'indiquer précisément le prix et le lieu d'acquisition de ces produits.

Cette attitude est dictée par le fait que les prix parfois élevés peuvent constituer un blocage. Les informateurs préfèrent laisser le paysan désireux d'en savoir plus se manifester pour que lui soit livrée l'information sur les prix avec toutes les précautions nécessaires. Ce flou volontairement entretenu n'est que rarement au bénéfice de la communication.

3°) L'information sur le crédit

L'information sur le crédit apparaît dans notre enquête comme l'information la plus recherchée par les ruraux. En effet, 60% des personnes interrogées souhaitent avoir plus d'informations sur les possibilités de crédit dont ils peuvent bénéficier. Cette demande est plus grande dans le secteur de Gamboma où deux coopératives ont obtenu récemment une subvention de 100 millions de

francs C.F.A. (Bené) et 40 millions de francs C.F.A. (coopérative des femmes de Gamboma).

L'information sur le financement d'un projet se fait généralement à l'initiative du demandeur qui, en règle générale, s'adresse au Crédit Rural ou au Ministère du Développement Rural. Il s'agit en fait d'une information onéreuse puisque le demandeur doit déboursier 25000 francs C.F.A. pour les frais d'administration et ensuite il doit payer de 15 à 20.000 francs par jour et par enquêteur de frais de missions. Enfin, la rédaction, la frappe, la multiplication des documents est faite aux frais du demandeur qui doit aussi supporter les frais d'expédition du dossier si l'organisme sollicité n'est pas représenté au Congo.

Il faut dire que l'information sur le crédit s'intéresse rarement aux besoins qualifiés non productifs. Ceci a pour conséquence d'orienter les ruraux vers d'autres sources d'information, qui sont les amis et la famille et vers d'autres types d'organisation à savoir les mutuelles.

L'on peut constater avec J.C. NGAMBOU ⁽⁷⁾ que le besoin d'information sur le crédit reste intimement lié à l'activité agricole. Chez les paysans du Pool et des Plateaux, ce besoin se manifeste généralement pendant la période précédant la récolte encore appelée période de soudure, c'est-à-dire de janvier à mai. Après cette période, les paysans investissent puis remboursent les prêts contractés.

⁷NGAMBOU J.C. Le crédit agricole en République Populaire du Congo. Contribution aux vicissitudes du crédit agricole en Afrique, thèse d'université, Angers : 1989, 492 pages.

Relations temporelles de l'épargne et du crédit en fonction
de l'activité agricole au Congo

Saisons	Mois correspondants	Activités agricoles	Activités financières
Mwanga	Janvier-février	culture	emprunts
Ndolo	Mars-avril-Mai	travaux d'entretien	emprunts
sihu	Juin - juillet - Août	récolte, déboisement	épargne, remboursement, investissement
Mbangala	septembre	récolte, brûlis	épargne remboursement
Mvula ntété	Octobre - Novembre - décembre	labour, culture, récolte	investissement

L'information sur le crédit devrait donc adapter ses thèmes par rapport au temps et aux activités agricoles. Il reste tout de même une petite difficulté due au fait que ce tableau reste très schématique et ne retrace que des aspects globaux. En effet, les paysans, dans leur grande majorité, diversifient leurs activités à tel point qu'au moment des investissements, ils peuvent avoir une rentrée d'argent, mais limitée⁽⁸⁾. Ce qui est vrai, c'est que pendant la période de récolte et donc de vente, les besoins d'information sur le crédit sont quasi nuls, puisque cette période ne nécessite pas beaucoup de moyens financiers. Ce qui les intéresse, au contraire, c'est d'écouler leurs produits au meilleur prix et peut-être d'épargner. C'est donc à ce moment-là que l'on devrait mettre l'accent sur les possibilités d'épargnes offertes par la Mutuelle d'Epargne et de Crédit ou sur une meilleure organisation de "l'épargne tontinière".

⁸Les paysans possèdent plusieurs champs, de telle sorte qu'au moment de l'abattage, ils savent où aller se procurer le manioc.

La question temporelle est donc très déterminante dans l'information agricole et c'est faute de l'avoir négligée que de nombreuses campagnes ont été confrontées à des résistances que les agents d'information ont souvent imputé aux paysans qui - pensent-ils - sont naturellement résistants au changement. Ce jugement assez sévère est souvent dû à la méconnaissance des ruraux. Or pour qu'il y ait communication, il faut que le message émis soit "calibré" en fonction du destinataire. Ce "calibrage" exige donc de connaître son interlocuteurs notamment son comportement, ses centres d'intérêts, ses préoccupations...

La méconnaissance du destinataire a été en Afrique à l'origine de plusieurs échecs en matière d'innovation en milieu rural. Le problème ici posé ne se situe donc pas à l'aval, c'est en amont qu'il faut revoir la question, ce qui nous renvoie à la formation des agents capables de maîtriser la sociologie rurale et donc d'orienter leurs interventions en fonction de tous ces paramètres.

En dehors de ce phénomène sur lequel nous reviendrons d'ailleurs plus largement dans le chapitre qui suit, nous avons remarqué, lors de nos enquêtes, une acceptation de l'information assez partielle chez les ruraux. Un comportement assez marqué en matière d'information sur le crédit.

En effet, les paysans du Pool et des Plateaux sont dans leur majorité disposés à accepter toutes les conditions exigées par les banques lors des prêts, mais ne les respectent pas. Ainsi a-t-on remarqué que les prêts sont souvent utilisés à des fins "non productives". Nous avons cité dans la partie consacrée à l'information coopérative l'exemple d'un certain nombre de coopératives qui disparaissent juste après avoir reçu un financement, ou qui rejettent les accords précédemment signés. Nous avons, lors de notre séjour à Gamboma, assisté au report de deux réunions, officiellement pour raison d'absentéisme. Les membres du groupement des mères de Gamboma étaient conviés par le responsable sectoriel à une réunion pour faire le point sur la situation de ce groupement qui venait de

recevoir une aide de 40 millions de FCfa. Il était en effet question d'adjoindre au groupe une jeune fille lettrée pour tenir à jour la comptabilité du groupe⁹). Pour les membres du groupe, il s'agissait là d'une ingérence inacceptable dans leurs affaires. pourtant, c'est bien grâce à cette "ingérence" que leur dossier est parvenu à Brazzaville, où il a été traité puis envoyé aux Etats-Unis, siège de l'organisme donateur.

En analysant ce phénomène, nous avons relevé deux éléments qui sont susceptibles d'expliquer cette attitude.

Tout d'abord, les paysans ne peuvent pas négocier les contrats qu'ils signent, tout leur est imposé et n'ont pas d'alternative parce qu'ils ont besoin d'argent et c'est là la seule occasion qui leur est offerte. En effet, on peut noter l'absurdité même du principe qui consiste à ne consacrer des crédits qu'à des investissements considérés comme productifs. L'espace productif pour les bailleurs de fonds ne concerne pas la santé, l'éducation qui pourtant sont des éléments essentiels à la production. Il s'agit donc d'une vision trop matérialiste de la production qui est loin de cadrer avec la logique paysanne. Les paysans qui ont besoin d'aide, acceptent et se moquent de tout ce qui peut arriver après.

La deuxième hypothèse que l'on peut évoquer et que les paysans ne comprennent pas grand chose au contenu du contrat qui, d'ailleurs, entre dans une logique purement occidentale avec prépondérance de l'écrit sur la parole. Or cet écrit que l'on tente de valoriser en milieu paysan n'a pas la même valeur aux yeux des ruraux. Il s'agit pour eux, tout simplement, d'un bout de papier qui n'a rien d'aussi important qu'un accord "signé" à l'issue d'une palabre.

La troisième hypothèse est que le fait d'ajouter une fille au groupe menaçait fondamentalement la survie du groupe qui est avant tout une mutuelle de

⁹Tous les membres du groupement étaient analphabètes.

femmes d'un certain âge. C'est donc le critère d'âge, le vécu d'un certain passé qui est le critère unificateur de cet ensemble qui risque de perdre sa cohérence en y introduisant un élément du "hors-groupe". Cela peut s'expliquer dans une société où le critère d'âge est déterminant.

Il s'agit là d'hypothèses qui d'ailleurs ne s'excluent pas et qui ont sans aucun doute, dans une large mesure guidé le comportement des ruraux.

A1.3/L'information coopérative

A côté de la réforme foncière, l'Etat congolais compte organiser les villageois à travers le mouvement coopératif. La coopérative moderne apparaît comme un type particulier d'organisation collective du travail qui résulte d'un accord spontané, stimulé ou volontaire, de personnes qui, en tant qu'agents économiques, ont des aspirations communes et qui décident de s'associer pour poursuivre des buts communs. L'information coopérative consiste donc à ce niveau à donner aux paysans du Pool et des Plateaux les connaissances nécessaires pour mettre en place et animer une coopérative.

En effet, encouragées par les autorités locales et les organisations non-gouvernementales, de nombreuses coopératives ont vu le jour au Congo. Ces petites unités de production se sont spécialisées dans le maraîchage, l'élevage, l'arboriculture, la pisciculture, la pêche, l'artisanat....

Répartition des groupements pré-coopératifs par régions : Pool/ Plateaux

Régions	Nombre de coopératives
Pool	319
Plateaux	101
Ensemble du pays	1382

Source : Direction de l'Action Coopérative 1986

L'analyse de l'information coopérative fait apparaître que les agents d'information ont souvent mis en avant les quelques réussites enregistrées dans ce domaine, dans le but de faire prendre conscience aux paysans des possibilités qui sont les leurs et de nombreux avantages dont ils peuvent bénéficier. L'exemple le plus souvent utilisé et celui de la coopérative de Kiazi dans la région du Pool. Tout le monde sinon presque connaît l'histoire de la coopérative de Kiazi 3, c'est à dire celle de ce jeune villageois qui quitta sa campagne pour tenter d'aller s'installer en ville où son séjour fut couronné par l'obtention d'un baccalauréat technique. Après avoir cherché en vain du travail en ville, Jacques MPASSI se résolut avec son jeune frère à repartir au village pour se consacrer au travail de la terre (en 1975). Il entreprend donc la réalisation de ce qui allait devenir la coopérative de Kiazi 3, qui n'était à l'origine rien d'autre qu'une exploitation familiale. M. MPASSI obtient de son lignage l'autorisation pour la coopérative d'occuper ses terres dont la superficie totale peut être estimée à plus de 10 hectares. A l'origine la coopérative se lance dans la production intensive de l'oeuf, à l'élevage du poulet de chair et

aux cultures de maraîchage (choux, oignon jaune, aubergines, tomates, piments, haricots verts)...

Dans le cadre de sa coopération avec le PDR (Programme de Développement Rural) la coopérative devient un champ d'expérimentation de diverses variétés, avant leur production en série.

Les agents qui montrent cet exemple insistent sur le fait que la coopérative qui ne comptait que trois personnes à la création a aujourd'hui un effectif de 20 salariés ⁽¹⁰⁾. On insiste aussi sur le fait que la coopérative s'est attaquée à la conquête du marché de Brazzaville, Pointe-Noire et aux marchés extérieurs tel que le Gabon ; qu'elle a entrepris des travaux de canalisation et construction d'un château d'eau semi - enterré, qui alimente tout le village en eau potable pour un montant de 900.000 francs CFA ; qu'elle a acquis un groupe électrogène pour l'électrification du village de Kiazi, un véhicule pour l'écoulement des produits, une motopompe...

L'appropriation de l'information coopérative à travers l'exemple de Kiazi 3 présenté au Congo comme coopérative modèle ne s'est pourtant pas opérée comme l'ont cru nombre de dirigeants congolais. En effet, la coopérative a été créée dans une période où le pouvoir en place aspirait à faire du Congo un pays communiste et se basait sur l'action coopérative pour créer cette communauté, base de l'édification d'une société socialiste. Ce que les dirigeants congolais n'ont pas perçu c'est que la coopérative de Kiazi est loin d'être ce socle dont ils avaient besoin.

L'échec s'explique par le caractère artificiel de cette organisation plaquée au détriment du fonctionnement normal de la société congolaise. La coopérative de Kiazi, loin d'être cette réussite que revendiquent les dirigeants congolais (fondement

¹⁰Le salaire mensuel est de 25500 Fcfa auxquels s'ajoutent éventuellement primes et indemnités.

d'une organisation socialiste extravertie) est une symbiose fort réussie entre l'organisation proposée et le fonctionnement réel de la société rurale.

Ce modèle d'appropriation de l'information coopérative (laissant une large place au lignage et à la famille) nous est également présenté par le Groupement des Producteurs Ruraux de Madzia dont les trois fondateurs sont les frères et soeur SAFOULA et qui avant de s'étendre ailleurs ont commencé leurs travaux dans le terroir du lignage.

On pourrait dire en ce qui concerne le Congo, qu'il y a dans le travail de la terre une relation de l'homme à un élément plus profond que l'élément physique appelé terre. La terre qui nous donne à manger, est un élément sacré, la matérialisation de l'esprit de nos ancêtres. Le lien avec la terre est donc un lien spirituel dans lequel interviennent nos aïeux et c'est pour cela qu'on se sent plus rassuré dans le terroir où reposent les esprits de la famille qu'ailleurs. Dans le terroir du lignage, on est protégé du mal et on a la bénédiction des ancêtres.

La résistance à l'information coopérative est également soulignée par Faustin MATSIMOUKA ⁽¹¹⁾ qui dans son étude constate que malgré les nombreuses informations, les coopérateurs de Kibouendé, Kololo, Kimbéle, Kibossi et Kiéllé dans la région du Pool ne connaissent pas les conditions de tenue des cahiers comptables, des cahiers de présence et délaissent les documents de fonctionnement du groupe.

¹¹MATSIMOUKA F. Idéologie socialiste et stratégies de développement en milieu rural d'Afrique Noire: exemple des sociétés pré-coopératives de la République Populaire du Congo, Thèse d'Université, Bordeaux : 1988, 478 Pages.

A1.4/ L'information sur la réforme foncière

Dès leur accession au pouvoir en décembre 1969, les autorités de la troisième République ont préconisé l'appropriation juridique par l'Etat des propriétés terriennes existantes ainsi que le retrait et l'abolition des droits et titres fonciers sur toute l'étendue du territoire national. Avec cette réforme, le pouvoir en place pensait pouvoir résoudre le problème de ces jeunes qui généralement ne disposent pas de terrain pour pouvoir pratiquer l'agriculture.

De nombreux messages ont été diffusés auprès des populations rurales pour leur faire comprendre que la terre appartenait désormais à l'Etat, c'est-à-dire à tout le monde et que quiconque pouvait travailler sur la parcelle qui lui plaisait.

Plusieurs années après, on constate que cette campagne n'a pas modifié grand chose dans la vie rurale puisque les propriétaires fonciers subsistent. La principale difficulté à ce niveau a été le fait que l'appropriation de la terre est régie par le droit coutumier qui, dans le cas précis, entre en conflit avec la législation. Mais si la loi officielle peut paraître plus puissante, elle ne permet pas de protéger le citoyen ayant enfreint le droit coutumier. En effet, le paysan congolais continue à redouter les sanctions qui peuvent aller de la non-fertilité du terrain exploité à la mort du contrevenant. N'ayant pas obtenu la bénédiction des ancêtres, il est exposé soit à la morsure des serpents, soit à l'agression d'animaux sauvages ou à toutes sortes d'accidents.

Il y a donc à ce niveau un décalage entre le discours officiel et la réalité rurale qui ne peut être que préjudiciable à l'information.

Précisons toutefois que les décalages que nous avons fait apparaître dans notre analyse ne sont pas des caractéristiques exclusives de l'information agricole dans la mesure où il n'existe pas une résistance absolue du paysan vis-à-vis de

l'information exogène. Affirmer cela correspondrait à oublier qu'une bonne partie du "patrimoine agricole" congolais est fait de techniques empruntées et adaptées au milieu rural congolais. Un exemple important de l'hybridation en matière d'information agricole est la culture du manioc, produit importé d'Amérique latine, mais qui n'est pas cultivé de la même manière dans la région du Pool (deux boutures) qu'à Lekana dans la région des Plateaux (trois boutures). Aussi, au niveau de la préparation on peut constater la nette différence entre les pains de manioc sud-américains et les pains de manioc congolais. Ici également, on note des différences énormes dans la fabrication selon qu'on est dans la région des Plateaux ou dans le Pool.

De toute évidence, l'information agricole est mieux acceptée quand elle répond aux besoins des populations rurales, quand elle se fait dans le respect de la culture paysanne et de la nature. Elle doit donc éviter de bouleverser les équilibres naturels et économiques, de vouloir forcer le rythme. Les méthodes culturelles traditionnelles ont fait leurs preuves comme l'affirme Edgard PISANI ⁽¹²⁾. Leur amélioration est toujours possible, surtout si les paysans s'en sentent responsables.

Abondant dans le même sens Bertrand SCHNEIDER ⁽¹³⁾ déclare qu'il ne s'agit pas d'introduire brutalement dans la communauté des techniques ultramodernes de production. Les paysans, héritiers de la tradition détiennent un précieux capital de savoir. C'est ce capital qu'il faut revaloriser, faire fructifier. L'information agricole doit donc laisser une place encore plus grande aux paysans eux-mêmes car c'est eux qui connaissent le mieux la terre, les plantes, la faune, et leurs utilisations possibles.

¹²Edgard PISANI. Pour L'Afrique, éd. Odile Jacob, Paris : 1988, 253 pages.

¹³ SCHNEIDER B. La révolution aux pieds nus, Fayard, Paris : 1985, 342 pages.

On sait par exemple qu'il existe en Afrique des multitudes de techniques utilisées traditionnellement par les agriculteurs pour protéger les plantations et les récoltes. Il s'agit en général de techniques adaptées, peu coûteuses, efficaces et sans danger. Ces techniques font aujourd'hui l'objet de recherches dans les laboratoires de l' INRA, le CIRAD, le GRET..., mais comme le souligne Hélène DUFFAU - ROSSI (¹⁴) la difficulté essentielle consiste à collecter ces données, à les compléter de façon critique et judicieuse par des connaissances émanant d'autres types d'expérimentation, et de les faire circuler de façon acceptable pour que les unes et les autres soient intégrées et associées.

¹⁴DUFFAU-ROSSI H. La communication de l'information scientifique et technique en Afrique: des limites de la répliation du modèle occidental comme facteur de développement, thèse d'Université, Bordeaux : 1996, 585 pages.

A2/ L'information pour la protection de l'homme

Nous entendons par information pour la protection de l'homme toute donnée ou fraction de connaissance visant à préserver l'homme des atteintes physiques ou mentales. Entre donc dans ce cadre, tout ce qui a trait à la santé et à l'assainissement de base. La protection de l'homme se différencie donc de la protection de la nature qui sera traitée dans le sous-chapitre suivant. Il sera tout simplement question ici de faire ressortir les principales informations qui sont livrées en matière de santé, d'assainissement et les usages qu'en font les destinataires.

A2.1/ L'information sanitaire

Nous entendons par information sanitaire, toute information qui a pour finalité de permettre aux ruraux de recouvrer ou de conserver une bonne santé, c'est-à-dire un état de bien-être complet (physique et mental). La santé étant la résultante de plusieurs facteurs, nous classons dans la catégorie d'informations sanitaires, celles qui concernent la nutrition, l'hygiène alimentaire, l'hygiène du milieu, la vaccination, ainsi que celles qui traitent des pathologies. Nous avons noté à ce niveau que les messages diffusés sous forme de conseils vont du plus simple, par exemple : "lavez-vous les mains avant chaque repas", au plus compliqué comme d'alerter les femmes enceintes sur les possibles complications de leur état et de la nécessité de se faire suivre régulièrement dans une maternité où elles peuvent bénéficier des services d'un gynécologue et d'une sage-femme. Cette information inclut les indications sur le calendrier de passage de l'équipe médicale

complète et qui peut effectuer des actes médicaux qui ne pourraient se faire autrement que dans un hôpital. En ce qui concerne les maladies infectieuses par exemple, non seulement l'information concerne leur étiologie et expose les moyens thérapeutiques qui peuvent leur être appliqués. On insiste surtout sur le recours à la vaccination comme moyen efficace de prévention. En effet, l'information pour la protection de l'homme ne vise pas seulement à répondre aux interrogations qui naissent chez les paysans du Pool et des Plateaux, mais elle les précède en révélant à ces derniers l'existence de certaines maladies, leurs symptômes et la façon de les prévenir.

A2.1.1/ L'information sur les pathologies existantes

En ce qui concerne l'information sur les pathologies, nous avons fixé notre attention sur deux pathologies différentes à savoir les maladies diarrhéiques et le paludisme . Même si ces dernières ne représentent qu'une partie de toutes les maladies qu'on peut trouver en milieu rural congolais, elles sont du moins celles qui attirent le plus l'attention des agents qui interviennent dans le Pool et dans les Plateaux. S'il est vrai que la mortalité infantile demeure élevée au Congo, l'une des causes évoquées est la diarrhée.

Le paludisme est également une endémie dont l'importance du point de vue de la mortalité est incontestable. C'est la première cause de mortalité au Congo. Ici, le *plasmodium falsifarum* est la forme presque exclusive de paludisme. La transmission survient toute l'année et l'on a démontré que la moitié de la population est exposée à une piqûre infectante au moins une fois par semaine.

1°) Les maladies diarrhéiques

L'information sur les maladies diarrhéiques s'articule autour de différents modes de préservation qui, le plus souvent, sont liés au respect de l'hygiène mais aussi et surtout à l'aspect curatif dominé par le système de réhydratation. En effet, les recherches ont démontré que la conséquence la plus grave de la diarrhée est la déshydratation.

La promotion essentielle à ce stade reste celle de la solution de réhydratation orale (SRO) pour toutes les mères de famille en cas de diarrhée d'un membre de famille. L'information sur la solution de réhydratation orale précise que, pour que l'eau ingérée soit absorbée, il faut qu'elle soit associée à du sodium et à un élément énergétique tel que le glucose. L'OMS recommande une formule contenant pour un litre d'eau propre 3,5g de chlorure de sodium, 2,5g de bicarbonate de soude, 1,5g de chlorure de potassium et 20g de glucose. Elle est conditionnée sous forme de sachets de poudre à dissoudre, diffusée par l'UNICEF ou élaborée par les pharmacies centrales ou les pharmacies d'hôpitaux ruraux. Voici ce qu'on peut entendre à ce sujet.

"Les sels de réhydratation orale sont un médicament excellent contre la déshydratation diarrhéique. Ils doivent être préparés et administrés conformément aux prescriptions médicales indiquées sur chaque sachet. Dans notre pays il existe deux types de sachets : un sachet pour un litre (soit le contenu d'une bouteille de bière plus une bouteille de coca), un sachet pour 75 cl (soit le contenu d'une bouteille de bière). Tout le contenu du sachet doit être dissous dans l'eau préparée à ce sujet. Un enfant âgé de moins de 2 ans reçoit un quart du gobelet (soit 100 ml) après chaque selle. Après sa préparation, la solution se conserve pendant 24 heures seulement."

L'analyse de ce message nous montre qu'il s'articule en trois parties. La première vise à susciter l'intérêt des ruraux sur le produit en même temps qu'elle nous montre l'importance que les promoteurs accordent à la solution de réhydratation. L'utilisation même de l'adjectif "excellent" pour qualifier le médicament place la solution au plus haut niveau. En effet, l'information sur les maladies diarrhéiques, en insistant sur les solutions de réhydratation orale, vise l'abandon de tout antidiarrhéique inutile et coûteux comme le ganidan ou l'immodium.

La deuxième partie, sur laquelle les émetteurs insistent le plus, met en exergue les conditions d'utilisation, particulièrement : la préparation, la posologie et la durée de conservation. Cette information qui paraît pourtant neutre pourrait être interprétée comme une mise en garde de la population. En effet, la solution de réhydratation orale est un médicament et, comme tout produit chimique, il peut avoir des conséquences néfastes s'il n'est pas utilisé en observant certaines règles. Tout d'abord il y a la nécessité de consulter un spécialiste, car dans un milieu où l'automédication est devenue la règle, il faut craindre que la solution ne soit utilisée sans un respect strict de la prescription médicale. La nécessité de la prescription médicale vise donc à replacer le produit dans un cadre bien différent de celui de la pharmacopée africaine où chacun utilise sa recette sans consulter qui que ce soit.

Toujours dans cette deuxième partie, on attire l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'il y a deux sachets différents, à ne pas confondre et que chacun a une utilisation spécifique. On est donc ici aussi bien dans le registre de l'identification que de la posologie. Et enfin, on précise que la durée d'utilisation de ce produit ne doit pas excéder 24 heures.

Si on peut noter la clarté et la simplicité de ce message, on constate tout de même qu'il subsiste de nombreuses zones d'ombre, principalement au niveau de l'identification des sachets. En effet, le message ne précise pas ce qui différencie les

deux sachets à savoir s'il y a un sachet plus grand que l'autre si les couleurs, les dessins sont différents.

Les enquêtes que nous avons menées sur le terrain, nous ont permis de constater qu'il y a toujours après bien d'années d'information une certaine résistance des femmes à l'égard de la solution. Les agents de santé que nous avons rencontrés nous ont déclaré à ce sujet que ces dernières leur réclament souvent un antidiarrhéique qu'elles connaissent ou dont elles ont entendu parler (immodum ou ganidan le plus souvent) et ce n'est que quand elles n'ont pas de l'argent qu'elles acceptent la solution.

Une autre difficulté liée à l'information sur la SRO est que, la stratégie de l'OMS implique la disponibilité de la solution de réhydratation orale. Or, dans les villages du Pool et des Plateaux où il est généralement difficile de trouver une pharmacie, l'acquisition du glucose, du chlorure de sodium, du bicarbonate de soude et du chlorure de potassium pose un véritable problème aux ruraux. Conscients de ce fait, les agents d'information ont jugé nécessaire de revisiter cette information. On demande alors aux mères de mettre dans un litre d'eau potable : 3,5g de sel de cuisine, 40 g de sucre ordinaire, 3 ml de bicarbonate de sodium et 1,5 ml de chlorure de potassium à partir des ampoules et seringues délivrées par le centre de santé. "Si l'on ne dispose que de sel et de sucre, l'apport potassique peut être fourni par un jus d'orange ou une banane écrasée". On constate déjà à ce niveau que le bicarbonate de soude n'est plus mentionné.

Au niveau des utilisateurs, on peut constater que la composition de la solution est très variable. Ce qui est très apparent, c'est que les ruraux ont oublié carrément toutes les données sur les quantités. Ils connaissent les différents composants, bien que l'orange ou la banane soit parfois oubliée. En fait, les paysannes adaptent l'information émise au contexte rural où tout se mesure à l'oeil, se pèse à la main. Les ruraux ont éliminé la partie de l'information inutilisable dans la mesure où ils ne possèdent pas de balance pour peser les ingrédients.

Les quelques femmes qui utilisent la SRO nous ont déclaré avoir recours parallèlement à d'autres produits de la médecine traditionnelle, notamment une infusion à base des feuilles de goyavier. A leur décharge, l'infirmier de Louengo reconnaît un arrêt précoce bien pratique de la diarrhée avec cette infusion, alors qu'avec la SRO, les selles restent liquides et abondantes plus longtemps.

2°) L'information sur le paludisme

L'information sur le paludisme est à la fois préventive et curative. Cette information est basée sur la chimio-prophylaxie des femmes enceintes et des moins de quinze ans (prise hebdomadaire de chloroquine).

Il faut dire que l'incertitude scientifique et la chimio-résistance du vecteur ont souvent conduit les agents à modifier l'information diffusée. Il y a quelques années, le produit miracle contre le paludisme était la nivaquine, puis cela a été le tour de la flavaquine. Au niveau du traitement intramusculaire, on a mis en avant le "quinoforme" qui s'est vite révélé néfaste pour la santé (ce produit a été à la base de plusieurs malformations). Le quinoforme a été retiré du marché et tous les efforts ont été concentrés sur le "quinimax".

L'incertitude, la remise en question et les effets néfastes que peuvent avoir les produits scientifiques augmentent la méfiance de la population vis-à-vis de la médecine moderne. En ce qui concerne le quinoforme par exemple, il a contribué efficacement au renforcement de l'idée selon laquelle les produits de la médecine moderne seraient dangereux pour la santé. Il est encore possible d'entendre dire dans le Pool et dans les Plateaux « je n'ai jamais pris de médicaments, je n'en prendrai jamais ».

Malgré la maîtrise apparente de l'information sur le paludisme par les ruraux, nous avons pu noter quelques détournements d'usage notamment en faveur

de la contraception. Dans un pays où la planification des naissances connaît encore de nombreuses difficultés, les ruraux ont souvent tendance à utiliser les médicaments contre le paludisme comme des contraceptifs. En effet, de nombreuses personnes nous ont affirmé que la nivaquine avait des capacités abortives. D'autres nous ont dit que le quinine était efficace pour l'interruption de la grossesse. Le produit dans ce cas est utilisé pur (sans adjonction de l'heptamyl), la dose pouvant être doublée.

En plus de ces déviations, l'information sur le paludisme a éveillé la conscience de la population vis-à-vis de cette pathologie, mais leur intérêt reste plutôt orienté vers les moyens de lutte traditionnels. En effet, on trouve sur la plupart des marchés une diversité de produits antipalustres tel que les racines de faux quinquélibat ou de "Mumpessi" (*Ouassia Africana*), qui sont renommées pour combattre le paludisme. Loin donc de promouvoir la médecine moderne, l'information des agents de santé semble susciter l'intérêt du public pour la médecine traditionnelle. En effet, de plus en plus de jeunes et parmi eux des intellectuels ont aujourd'hui recours au savoir des ancêtres pour arriver à bout de leurs affections. Cette revalorisation du "savoir ancien" peut s'expliquer par le fait que la médecine qu'on leur propose est inaccessible du fait de l'éloignement des structures et du coût élevé des interventions.

En effet, les autorités congolaises ont, dans le cadre de la politique des Soins de Santé Primaires, préconisé une grande action sur les infrastructures. Il s'agissait d'aménager ou de construire des dispensaires, d'équiper et de doter ces dispensaires en matériel d'examen. L'objectif du gouvernement à ce niveau était de rapprocher les structures médicales le plus possible de la population. Mais cette action a été fortement compromise par la conjoncture économique du pays. En effet, avec le programme d'ajustement structurel proposé par le Fonds Monétaire International, les dépenses de santé ont été avec celles de l'éducation les plus

visées. Ainsi de nombreux projets n'ont pu être financés et l'équipement ainsi que la fourniture des médicaments revus à la baisse.

A2.1.2/ L'information sur la vaccination

L'information sur la vaccination vise à promouvoir cette forme de prévention de la maladie afin d'améliorer le bien-être physique et mental de la population. Il s'agit d'une information importante dans un pays comme le Congo dont la population est caractérisée par une morbidité où prédominent nombre de maladies qui pourraient être prévenues par la mise en place des mesures prophylactiques telles que la vaccination...

Comme le précisent GENTILINI et B. DUFLO, "sur les 80 millions d'enfants naissant chaque année dans les pays en voie de développement, 30 à 50 % n'atteindront pas l'âge de 5 ans. Beaucoup mourront d'une affection transmissible qui aurait pu être jugulée par une vaccination. Or, moins de 10 % de ces enfants bénéficient d'une immunisation contre 6 maladies meurtrières (tétanos, diphtérie, coqueluche, rougeole, tuberculose, poliomyélite)". Beaucoup d'entre eux meurent chaque année, ou restent handicapés à vie (à la suite de complications cérébrales motrices, auditives ou ophtalmiques), tout simplement, parce que leurs parents ne savaient pas qu'ils devaient vacciner leurs enfants, n'en étaient pas convaincus ou tout simplement ne savaient pas où et quand le faire.

Outre la date, le lieu de vaccination, l'information pour la vaccination apporte une connaissance complète sur les vaccins nécessaires en zone tropicale. Cette information concerne avant tout les affections qui provoquent une morbidité ou une mortalité élevée et pour lesquelles on dispose d'un vaccin efficace, ne

nécessitant pas d'injections trop souvent répétées, et si possible peu onéreux. Parmi les affections visées figurent la rougeole, la poliomyélite, la tuberculose....

1°) Le vaccin antituberculeux

Les agents de santé insistent sur le fait que la vaccination par le BCG doit être aussi précoce que possible, au mieux dès la naissance, à la maternité ou dès l'entrée à l'école.

2°) Le vaccin antirougeoleux

Le vaccin Schwarz, commercialisé sous le nom de rouvax, a été largement utilisé au Congo. Ce vaccin intéresse tous les enfants âgés de 9 mois et de moins de 5 ou 6 ans n'ayant pas encore fait la rougeole. Elle confère une immunité supérieure à 10 ans.

3°) Le vaccin antitétanique

Pratiqué systématiquement lors du dernier trimestre de la grossesse, ce vaccin permettrait de lutter efficacement contre le tétanos ombilical si fréquent en milieu tropical. Il peut être aussi utilisé dans la vaccination de masse. Le vaccin, après rappel confère une immunité de 5 à 10 ans.

4°) Le vaccin antipoliomyélitique

Il y a deux sortes de vaccins antipoliomyélitiques. Le vaccin inactivé qui s'administre par voie sous-cutanée et le vaccin atténué qui s'administre par voie orale. Ces deux vaccins exigent trois prises à un ou deux mois d'intervalle et des rappels un an plus tard, puis tous les cinq ans. Les agents insistent sur la nécessité de vacciner les enfants très tôt, dans la première année, étant donné la précocité du contact avec le virus.

5°) Le vaccin contre l'hépatite B

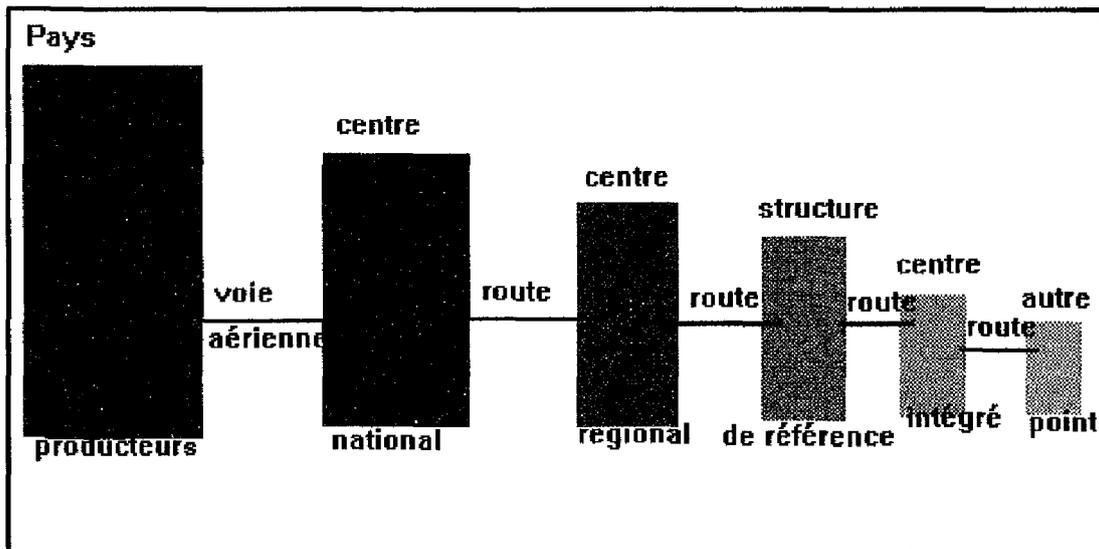
Il s'administre en trois injections sous-cutanées à un mois d'intervalle avec un rappel un an plus tard pour le vaccin de l'Institut Pasteur (hevacB) ; en deux injections sous-cutanées à un mois d'intervalle suivi d'un rappel six mois plus tard pour le vaccin de l'Institut Merck-Sharp et Dohme.

De nombreuses estimations montrent que la couverture vaccinale des enfants de moins d'un an du monde en développement ne cesse de s'améliorer. Mais on ne peut attribuer cette évolution à la seule information. En effet, d'autres variables tel que la disponibilité des vaccins doivent être prises en compte. Il faut également préciser que les distances à parcourir, l'insuffisance des moyens de transport, viennent parfois annihiler les effets de l'information. Au Congo, le taux d'abandon entre le DTC1 et le DTC2 est de l'ordre de 35% ⁽¹⁵⁾.

¹⁵source Eric MAZEAUDIER

D'autres problèmes dont : la conservation, la fréquence des diarrhées du nourrisson, qui diminuent l'efficacité du vaccin et effritent le crédit des agents sanitaires. Il faut ajouter à cela, la conservation des vaccins qui est un des problèmes majeurs dans la vaccination au Congo.

Itinéraire des vaccins



En effet, comme le montre ce tableau, le vaccin parcourt de nombreux trajets avant d'arriver à l'utilisateur final. En avion, en camion ou même à pied, il risque de perdre les protections liées à l'emballage ou tout simplement d'être exposé à la chaleur. On sait qu'en dehors des anatoxines résistantes à la chaleur, les vaccins doivent être stockés à près de 4°C, ce qui nécessite l'utilisation d'un réfrigérateur. Toute rupture de cette "chaîne de froid" entre le producteur et l'utilisateur compromet gravement le résultat de la vaccination.

A2.2/ L'information pour l'assainissement de base

L'information pour l'assainissement de base vise à fournir aux individus une eau pure, un environnement sain, des denrées alimentaires non contaminées et un logement décent. Cela exige un approvisionnement suffisant en eau saine, la collecte et l'élimination hygiénique des déchets humains, la construction de logements salubres, des mesures de lutte contre la pollution et d'hygiène des denrées alimentaires.

Il faut reconnaître que la qualité de l'assainissement de base au Congo est bien inférieure au niveau jugé nécessaire pour prévoir et combattre les maladies transmissibles, promouvoir et maintenir le bien-être physique, mental et social.

A2.2.1/ L'information sur l'hygiène alimentaire et corporelle

L'information sur l'hygiène alimentaire et corporelle s'articule autour de la notion de propreté : propreté du corps, propreté des aliments ingérés.

D'une manière générale, les informations livrées dans ce domaine sont axées sur la nécessité de : se laver, se brosser les dents, se couper les cheveux, se tailler les ongles, porter des habits propres, préparer les aliments dans les meilleures conditions de propreté...

On peut également entendre les conseils suivants: "*nourrissez les enfants avec une tasse et une cuillère en évitant le biberon difficile à maintenir propre et source d'infections, cause de diarrhée*". Ces conseils généralement adressés aux

mères de familles sont répétés dans les SMI (¹⁶), mais aussi dans tous les lieux de rassemblement des paysans (église, coopérative agricole...).

Cependant l'essentiel principal de l'information sur l'hygiène alimentaire reste centré sur l'eau de boisson.

En effet, si la plupart de principes d'hygiène de base sont acquis et semblent respectés, les paysans éprouvent beaucoup de difficultés dans l'hygiène de l'eau. C'est pourquoi un bon nombre d'articles ou d'émissions de la radio rurale insistent sur la nécessité d'une boisson propre. Cette information s'articule autour de cinq points essentiels à savoir : où faut-il la puiser, comment faut-il la boire, quelles maladies peut-elle transmettre, quelles précautions faut-il prendre auprès d'une source ou d'un point d'eau?

Les agents d'information reviennent ainsi sur des notions élémentaires comme :

- faire bouillir l'eau avant de la boire ;
- utiliser des récipients propres, garder propre l'environnement de l'installation ;
- évacuer les eaux usées à l'extérieur.

Ce type d'information vise donc à rendre l'eau potable facilement accessible pour éviter le risque de voir la population préférer les eaux polluées plus proches.

Les informateurs sont convaincus du fait que les sources produisent une eau de qualité à condition d'être aménagées. De nombreux conseils sont donnés aux paysans dans ce cadre. Parmi eux :

- la mise en place d'une clôture d'un rayon de 20 mètres empêchant les animaux de s'approcher de la source ;

¹⁶Centre de Santé Maternelle et Infantile

- l'excavation d'une rigole au-dessus de la source détournant les eaux de surface ;
- la construction d'une chambre de captation close et inaccessible aux usagers ;
- interdiction des latrines dans les environs...

En dehors de l'aménagement de la source, un accent particulier est mis sur le traitement de l'eau elle-même. L'information précise que l'eau de boisson peut être stérilisée par ébullition ou filtration. Elle explique dans les moindres détails les différentes possibilités de construction de filtres artisanaux (à charbon et à sable).

L'information sur l'eau est d'autant importante que l'on sait aujourd'hui que le biotope privilégié des vecteurs de nombreux complexes pathogènes tropicaux est aquatique.

Les experts de l'OMS n'hésitent d'ailleurs pas à affirmer que " la bonne qualité de l'eau de boisson fait davantage pour la santé publique que n'importe quel vaccin ou médicament "

Pourtant la consommation d'une eau potable passe par de nombreux efforts que bien de ruraux ne veulent pas accomplir. L'éloignement des sources d'eau par exemple fait que des familles entières passent beaucoup de temps à aller chercher l'eau. Cela exige un effort physique considérable de la part des porteurs d'eau. Bien qu'il y ait eu des améliorations dans les années 80, on estime que les 2/3 des habitants des zones rurales d'Afrique n'ont toujours pas accès à des services améliorés d'alimentation en eau. Au Congo, le recueil d'eau de pluie reste le système d'approvisionnement le plus utilisé dans la région des Plateaux.

A2.2.2/ L'hygiène du milieu

L'information sur l'assainissement du milieu s'articule autour de l'élimination des ordures, du désherbage, du contrôle des stocks d'eau (élimination des récipients vides), ainsi que du nettoyage des caniveaux...

Il s'agit en fait de diffuser un certain nombre d'informations pouvant entraîner une décroissance sensible des vecteurs et nuisances. Voici comment le chef du service d'hygiène de Kinkala explique son activité :

"Nous accordons une place importante aux femmes. Nous les contactons dans les centres de santé maternelle et infantile, et parfois dans les rassemblements religieux. Quant aux commerçants (responsables de débits de boisson, de restaurants...), nous les réunissons sur place pour leur expliquer les règles d'hygiène à respecter dans un commerce. Pour tous les autres, l'information se fait lors des rassemblements autour des comités du quartier".

1°) L'élimination des ordures

L'élimination des ordures, excréments, matières organiques des abords de l'agglomération, est l'un des plus sûrs moyens de réduire les mouches domestiques ou autres vecteurs de maladies.

2°) L'élimination des excréments humains

Une multitude d'informations visent l'élimination des selles et urines qui véhiculent de nombreux germes pathogènes : bactéries (salmonelles et autres), virus (virus de l'hépatite A), parasites (amibes, ascaris, ankilostomes...). Pour cela,

une vaste campagne de promotion des latrines est faite. En effet, les autorités congolaises sont convaincues que des latrines bien conçues et convenablement utilisées constituent un élément essentiel de la lutte contre le péril fécal et urinaire. C'est à cette préoccupation que répond l'opération "une parcelle une latrine" qui a du reste été bien suivie au Congo.

Dans le cadre de cette opération les agents ont insisté sur les règles à observer dans la construction des latrines : "la fosse doit être couverte d'une dalle si possible cimentée, percée d'un orifice ni trop grand (danger pour les enfants) ni trop petit. Un couvercle amovible doit être placé sur l'orifice. Elles doivent être placées loin des sources et des puits (15 à 30 mètres au moins). Elles doivent être comblées lorsqu'elles sont pleines aux deux tiers.

Malgré la réussite apparente de l'opération "une parcelle une latrine", les ruraux se sont plaints du fait que les matériaux utilisés (bois et autres végétaux) sont trop fragiles notamment pour la fabrication des planchers des latrines, surtout en milieu équatorial, et ont donné lieu à des effondrements. C'est en tous cas la raison qu'ils avancent pour justifier l'interdiction des latrines aux enfants. Certains paysans ont justifié l'absence de latrines dans leurs parcelles par l'état du sol, la pénurie de matériaux de construction. Par ailleurs, on a remarqué dans le district de Gamboma que certains paysans qui avaient pourtant construit des latrines ne les utilisaient pas. Celles-ci étaient réservés aux hôtes de passage dans le village.

A2.2.3/ L'information pour la lutte contre les vecteurs

L'information sur la lutte contre les vecteurs regroupe toutes les connaissances pouvant aider à l'élimination des vecteurs c'est-à-dire des arthropodes (animal invertébré) qui transmettent des germes pathogènes d'un hôte

à un autre. Il s'agit d'une manière générale d'idées essentielles dans la lutte contre les moustiques, les mouches tsé-tsé, les tiques, etc .

Le comité OMS d'experts de la lutte contre les vecteurs recommande l'emploi simultané de toutes les méthodes disponibles, dans une région donnée contre un vecteur donné. Cette lutte intégrée devrait être exécutée par les communautés ou du moins avec leur appui dans le cadre des soins de santé primaires. On fournit dans ce cadre un certain nombre d'informations sur l'emploi des insecticides, mais aussi sur les moyens de lutte biologique : aménagement de l'environnement, protection individuelle, piégeage.

1°) L'information sur les méthodes chimiques d'élimination des vecteurs

Dans le cadre de la lutte chimique, il s'agit d'informer la population de la possibilité d'utiliser des produits synthétiques dans la lutte contre les vecteurs.

En première ligne se trouve l'insecticide.

Les huiles minérales dérivées du pétrole sont employées depuis longtemps sur les gîtes larvaires de moustiques, où elles agissent en asphyxiant et en intoxiquant les larves. Un des insecticides dont on a souvent parlé est le DDT (Dichloro-Diphényl-Trichloro-éthane, connu également sous les noms de chlorophénothane ou de zéidane). C'est un poison actif par contact (et accessoirement ingestion) sur la plupart des insectes. Le DDT a été le principal outil de la lutte antipaludique. En agriculture, c'est l'un des meilleurs insecticides du sol (17).

¹⁷De nombreux arthropodes ont développé des résistances à son encontre et les écologistes ont dénoncé les effets du DDT sur la couche d'ozone.

Mise à part le DDT il y a d'autres insecticides dont le HCH (hexachlorocyclohexane) qui a pratiquement les mêmes utilisations que le DDT.

L'une des difficultés principales de l'information sur l'utilisation des insecticides dans la lutte contre les vecteurs est que les produits conseillés sont difficilement accessibles en milieu rural.

La meilleure méthode de lutte contre les vecteurs en milieu rural reste alors la lutte écologique.

2°) L'information sur les méthodes écologiques d'élimination des vecteurs

L'information sur les méthodes écologiques d'élimination des vecteurs couvre une panoplie de techniques dont le piégeage, l'aménagement de l'environnement, les répulsifs.

a) Le piégeage

Le piégeage est généralement basé sur le fait que la couleur et la lumière attirent certains vecteurs dans les pièges où ils sont détruits.

Il y a trois sortes de pièges qui font l'objet d'une grande promotion à savoir le piège biconique, le piège en plaque d'aluminium et le piège lumineux :

- les pièges biconiques

Les pièges biconiques blancs et bleus ont été mis au point par CHALLIER et LAVEISSIERE en 1973. L'attractivité de ce piège est telle qu'il peut être utilisé pour l'élimination des populations de glossines le long des rivières.

- les pièges en plaques d'aluminium

Des pièges très simples constitués de plaques d'aluminium ont été mis au point par BELLEC (1976) pour évaluer les populations de simulies adultes.

- les pièges lumineux

Les pièges lumineux utilisés pour l'échantillonnage des moustiques restent aléatoires et peu fiables dans les régions tropicales ; les récoltes varient considérablement d'un jour à l'autre .

Il faut préciser que l'information sur le piégeage reste très technique et nécessite un encadrement soutenu. Si en Côte d'Ivoire on est parvenu à éliminer les mouches sur plus de 100 km de galerie forestière en plaçant un piège tous les 100 mètres, au Congo, les pièges restent très peu utilisés et ne le sont généralement que par les chercheurs et quelques encadreurs ruraux.

L'utilisation des pièges reste donc très sélective. Toutefois, les populations procèdent à la réduction des sources de vecteurs par aménagement de l'environnement.

b) L'information sur les méthodes d'élimination par aménagement

Une grande campagne d'information a été menée pour l'aménagement de l'environnement dans la lutte contre le paludisme, la tripanosomiase, les filarioses...

Parmi les méthodes préconisées figurent le désherbage mais aussi et surtout la suppression des gîtes larvaires par :

- assèchement ;
- remblaiement des marais ;
- creusement de dépressions ;
- construction et entretien des drains...

c) L'information sur la lutte par répulsion

Dans la panoplie des méthodes de lutte contre les vecteurs figure le recours à des répulsifs, c'est-à-dire des produits tels que l'huile de palme et le citron dont l'odeur repousse beaucoup de vecteurs. Mais le côté peu pratique de cette méthode limite considérablement son adoption.

A3/ L' information pour la protection de l'environnement

La nécessité de conserver le sol, l'eau, la flore et la faune à cause de leur importance vitale pour l'humanité est reconnue par la majorité des gouvernements d'Afrique et a été exprimée officiellement par la convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles ⁽¹⁸⁾. Sur cette lancée, le Congo a mis en place un plan d'action⁽¹⁹⁾ conforme à la politique nationale de préservation de l'environnement qui elle-même s'inspire de la stratégie mondiale de la conservation lancée en mars 1980 par l'UICN (Union internationale pour la Conservation de la Nature) en collaboration avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), le WWF (World Wide Fund of Nature), la FAO (Food and Agricultural Organisation for the United Nations) et l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture). Cette politique laisse une place importante à l'information pour la protection de l'environnement dont les objectifs de base sont :

- arrêter la détérioration des écosystèmes ;
- arrêter ou ralentir le taux de désertification ;
- régénérer l'étendue et la qualité de la couverture végétale ;
- renverser le taux actuel de la diminution de la diversité des espèces biologiques.

L'information pour la protection de l'environnement trouve son fondement dans le fait que le Congo, comme d'ailleurs la plupart des pays africains, est aujourd'hui confronté à plusieurs graves problèmes environnementaux. Bon nombre de ces problèmes, y compris le déboisement, la désertification, la

¹⁸Convention d'Alger 1968.

¹⁹Ce plan tourne autour d'un certain nombre de propositions visant à améliorer le système de culture itinérante, à assurer l'exploitation durable des forêts, à accroître les disponibilités en bois de feu...

dégradation des sols et l'érosion sont le fait de l'homme. Cela signifie que l'action pour la protection de l'environnement doit avant tout être portée sur l'homme d'où la nécessité de lui fournir les informations nécessaires pour qu'il comprenne la nécessité de respecter la nature et d'agir en sa faveur.

L'étude menée dans les régions du Pool et des Plateaux, nous permet de répartir l'information diffusée en deux catégories à savoir l'information sur l'environnement biophysique c'est-à-dire celle qui traite des problèmes qui touchent à la forêt, au sol (érosion du sol, fertilité des sols, désertification...) et l'information sur la biodiversité c'est-à-dire celle qui se rapporte aux espèces végétales et animales rares, en danger et menacées de disparition.

Avant de nous mettre à examiner ces différents aspects, il paraît important de signaler qu'il se dégage à travers cette information trois logiques importantes⁽²⁰⁾ :

- la logique des moralistes ;
- la logique des scientifiques ;
- la logique développementaliste.

Les moralistes stipulent que l'homme n'a pas le droit de détruire la nature, puisqu'il s'agit là d'un héritage important à transmettre aux générations futures. Un héritage naturel ou divin que l'homme doit à tout prix préserver. En effet, la biodiversité est un facteur essentiel de la richesse de l'écosystème et que rien ne serait plus dangereux pour l'avenir de l'humanité que de consentir à mettre en péril des espèces, voire des familles biologiques, ou de compromettre le maintien des processus écologiques essentiels, pour le profit éphémère de quelques habitants actuels de la planète.

²⁰Logiques dégagées à partir des 12 émissions de la Radio Rurale et des publications de la radio rurale constituant le corpus.

La deuxième logique est celle des scientifiques pour lesquels la nature reste un réservoir important en vue de la compréhension de la nature et de son évolution. Les scientifiques s'attachent à l'idée selon laquelle le paysage naturel outre ce qu'il apporte à la santé, aux loisirs, au bien-être et à la culture, présenterait de l'intérêt tout particulier pour la science, car il permet d'étudier les relations au sein d'un écosystème dont l'état n'a pas été altéré. Un grand accent sera donc mis au plan de la recherche scientifique sur la nécessité de sauvegarder des biotopes-types ou biotopes de référence.

La troisième logique, celle qui nous intéresse le plus, est celle des "développeurs" qui soutiennent qu'il ne peut y avoir de développement sans gestion rationnelle des ressources naturelles. Ceci dit, les ruraux ont tout intérêt à utiliser sagement la terre, l'eau, la forêt pour leur bien-être et celui des générations à venir.

A3.1/ L'information pour la protection de l'environnement biophysique

A3.1.1/ L'information pour la protection et la conservation de la Forêt

Nous entendons par "information pour la protection et la conservation de la forêt", toutes données, idées, connaissances ou fractions de connaissances diffusées dans le but de préserver ce patrimoine. Cette information implique la vulgarisation des dangers consécutifs à sa destruction et l'intérêt de préserver celle-ci, mais aussi et surtout, la diffusion des moyens de protection et de conservation disponibles.

Il ressort de l'analyse des messages diffusés qu'il s'agit avant tout de faire comprendre aux populations du Pool et des Plateaux que la protection et la

conservation de la forêt est d'une importance capitale dans la protection de l'écosystème.

On peut donc noter dans les messages que :

- *"la forêt dont ils sont les garants est un maillon essentiel d'une grande chaîne appelée la forêt tropicale : le plus grand réservoir biologique de la terre puisqu'il abrite plus de 50% des espèces animales et végétales connues ou à découvrir"*

- *"leur forêt est parmi les plus riches en espèces végétales et animales, vingt-deux espèces de primates y ont été répertoriés et donc revêt un grand intérêt".*

A côté de ce discours positiviste, on peut noter quelques éléments de ce qu'on a appelé le discours catastrophiste. Ici l'accent est surtout mis sur la disparition de la forêt et sur les conséquences qui en suivent. On entend donc tirer la sonnette d'alarme avec des phrases du genre :

- *"La forêt ne couvre plus que 7% de la surface globale des terres émergées" ;*

- *"la forêt disparaît à un rythme de 17 millions d'hectares par an."*

Ce discours, quoique basé sur des faits réels ne semble pas pour autant émouvoir les populations du Pool et des Plateaux. En tous cas si tous sont convaincus du fait que la forêt s'éloigne de leurs habitations, ils sont loin d'imaginer une désertification totale telle que "prophétisée" par les écologistes. Ce refus est renforcé par le fait que la forêt occupe plus de la moitié de la superficie du pays.

1°) L'information sur les dangers de la déforestation

Les conséquences de la déforestation occupent une place importante dans l'information pour la protection de l'environnement. En effet, les encadreurs de base ne cessent d'attirer l'attention du public sur les dégâts causés à la forêt.

Dans le Pool et dans les Plateaux, comme d'ailleurs dans tout le pays, cette mise en garde s'est souvent résumée en une phrase: "attention le désert arrive".

Ce slogan lancé par les dirigeants congolais a été à la base de plusieurs émissions, articles, réunions d'information pour essayer de faire comprendre à la population la nécessité de conserver la forêt. En bref, on montre l'image du désert et on dit *«voilà ce qui risque de vous arriver si vous ne faites pas attention à vos ressources forestières»*.

Dans la même lancée, on tente d'expliquer aux paysans que :

- l'arbre recycle l'eau du sous-sol, la renvoie dans l'atmosphère d'où elle peut retomber en pluie ;
- qu'un sol dénudé reflète plus la chaleur, augmentant l'aridité de telle sorte que la destruction de la végétation que l'on attribue à tort à la seule sécheresse, accroît la désertification, et déclenche un cercle vicieux d'auto-intensification.

Mais tout cela est bien difficile à comprendre pour le paysan du Pool et des Plateaux qui a un autre regard sur le monde, les arbres qui l'entourent.

En fait le véritable problème sur lequel s'articulent la plupart des discours est celui du brûlis souvent considéré comme incompatible avec toute politique de préservation de la nature.

Si on considère que l'agriculture itinérante sur brûlis représente 70% de la déforestation en Afrique, on peut comprendre l'importance de l'information sur le

brûlis dans la protection et la conservation de la forêt. En effet, les agents d'information préconisent l'abolition du brûlis, parce qu'il est un des facteurs importants de la déforestation. Mais malgré les inconvénients mis en avant par les informateurs en l'occurrence la déforestation et le fait qu' une partie de la matière organique parte en fumée, le paysan du Pool retient surtout son efficacité, sa rentabilité économique en terme d'heures de travail gagnées.

En fait, les ruraux utilisent le brûlis parce qu'il permet la fertilisation des sols à mettre en culture par apport de cendres. Il permet aux paysans de gagner du temps pour l'aménagement de l'espace à cultiver ainsi que de détruire certains micro-organismes pathogènes pour les plantes cultivées.

De ce fait, l'information sur le brûlis se heurte à une forte résistance sinon une renégociation. En effet, au lieu d'abolir le brûlis tel que prôné par les informateurs, les paysans, conscients du phénomène optent pour une utilisation rationnelle de celui-ci : ils prennent garde à ce que le feu s'arrête juste à la limite du champ cultivé.

Les paysans essaient aussi de prouver que le "brûlis" peut servir à l'aménagement du territoire. Ils utilisent le feu (au lieu de désherber les alentours) pour éviter que des incendies n'atteignent les forêts.

Il ressort de notre enquête que le paysan partage parfaitement l'idée de sauvegarder la forêt qui revêt une grande importance dans sa vie matérielle et spirituelle. Ce qu'il refuse par contre c'est le jugement sévère infligé au brûlis.

On peut toutefois relever des disparités entre les paysans du Pool et ceux des Plateaux.

A la question de savoir s'ils reconnaissent les méfaits du brûlis, les paysans du Pool et ceux des Plateaux dans leur majorité répondent par l'affirmative. Mais à celle de savoir s'ils continuent de le pratiquer les réponses sont nuancées. La majorité des habitants des Plateaux déclarent ne plus pratiquer le brûlis, ce qui n'est pas le cas pour ceux de la région du Pool. La raison de cette

disparité paraît avant tout physique. Contrairement au paysan des Plateaux, celui du Pool tire la plupart de ses revenus dans des champs de forêt et non dans les champs de savane ou les jardins de bas fond. Or, si les derniers peuvent facilement être cultivés sans le brûlis, les champs de forêts hébergent une multitude de lianes et autres cordes qui s'enchevêtrent dans le feuillage touffu de grands arbres. Il arrive souvent que même le brûlis n'arrive pas à satisfaire le paysan qui doit utiliser d'autres méthodes.

A côté du brûlis s'est révélé le besoin en bois de chauffe et en bois d'oeuvre qui sont des causes importantes de déforestation en Afrique.

2°) L'information sur l'utilisation rationnelle des ressources ligneuses

a) L'information pour la diminution de la consommation du bois de chauffe

La nécessité d'une information sur l'utilisation rationnelle des ressources ligneuses s'impose quand on sait que la croissance démographique s'accompagne de l'augmentation de la demande de bois de chauffe. La plupart des ménages au Congo n'ont pas les moyens de se procurer les combustibles commercialisés et dépendent donc du bois pour la cuisine.

Comme les forêts sont une ressource commune, elles sont surexploitées. Les populations du Pool et des Plateaux en plus de leurs besoins, doivent satisfaire la demande brazzavilloise. Des commerçants commanditent des coupes à la tronçonneuse et chargent des camions ou de wagons entiers de bois. Le long de la nationale n°1 dans le Pool et dans une moindre mesure le long de la nationale n°2 dans les Plateaux, la coupe du bois de chauffe est l'une des principales occupations des hommes.

Pour la consommation du bois de chauffe, des chiffres en notre possession indiquent que chaque brazzavillois utilise 1,2 kilogrammes de bois par jour. Le Pool quant à lui seul fournit 600.000 m³ de bois de chauffe par an et 400.000 sacs de charbon⁽²¹⁾.

Bien qu'il ne soit nullement la cause principale de la déforestation, le bois de chauffe contribue beaucoup à l'éclaircissement de la forêt. Et dans le cadre de l'exploitation rationnelle des ressources, les agents d'information recommandent toute une série de techniques allant de l'abattage sélectif, qui pourraient rendre possible une gestion durable des ressources forestières, à l'utilisation d'un four écologique, réduisant fortement la consommation en bois de chauffe.

- l'abattage sélectif des arbres

L'abattage sélectif consisterait à ne s'intéresser qu'au bois mort et à prendre un certain nombre de précautions pour ne pas causer trop de dégâts à la forêt. Or, avec les besoins en bois de chauffe qui augmentent au fur et à mesure que la population s'accroît, l'abattage sélectif entraîne un coût physique très important.

- l'utilisation du four écologique

Une des solutions adoptées par les agents d'information dans le Pool et les Plateaux a été de promouvoir le four écologique mis au point par le ministère de la recherche scientifique.

Ces foyers améliorés sont des modèles de fourneaux à bois ou à charbon à bois plus performants que les fourneaux traditionnels. Ils sont censés limiter la

²¹Il ne s'agit là que de l'activité de l'exploitation de bois déclarée auprès des services des eaux et forêts.

consommation de bois, stopper la déforestation, bref, sauver l'environnement. Les travaux en laboratoire estimaient l'économie de 30 à 40%, mais il n'y a pas eu d'enquête sur le terrain. Ces foyers ont été également introduits dans d'autres pays africains tels que le Burkina Faso, le Sénégal où les paysans qui, au départ ont adopté les foyers, les ont abandonnés. Les résultats obtenus, affirme Gérard MADON⁽²²⁾ ne correspondent pas à ce qu'on leur avait promis. Au lieu de 50%, l'économie est d'environ 10% à cause - disent les experts - de la mauvaise utilisation.

En ce qui concerne le Congo, on constate que l'innovation est surtout diffusée auprès des membres des coopératives. Il s'agit donc encore d'une information sélective due au fait que les agents chargés de la diffuser ont choisi de travailler prioritairement avec les membres des coopératives. En tout cas, les rares personnes qui possèdent ce four sont membres d'une coopérative ou l'ont eu par l'intermédiaire de ce dernier. Les agents du Ministère de la Recherche Scientifique que nous avons interrogés à ce sujet, explique cela par le fait que le four est encore à une étape expérimentale et qu'ils ne possèdent pas actuellement les moyens d'une production de masse. Mais cela n'empêche pas de constater une inégale information au sein de la population rurale, une inégalité préjudiciable à l'environnement.

b) L'information pour la limitation de la consommation du bois d'oeuvre

Un autre type d'exploitation des ressources ligneuses à laquelle s'intéressent les agents d'information est celle du bois d'oeuvre utilisé dans la construction, la menuiserie, la sculpture...

²²Gérard MADON. Foyers améliorés ou substitution? in Afrique Contemporaine n°161, 1992, page 209.

La quasi-totalité des habitations actuelles des quartiers périphériques de Pointe Noire (deuxième ville du pays) ont des murs en planches éclatées. Ce n'est pas l'habitat traditionnel de la région, mais c'est un legs de l'exploitation forestière moderne.

Par ailleurs, le bois est aussi utilisé dans la fabrication des outils agricoles (manches), d'ustensiles ménagers (planches et rouleaux à pétrir la farine de manioc, mortiers et pilons, etc.), d'instruments de chasse et de pêche (pièges et nasses), d'instruments de musique (xylophones, tambours, instruments à corde), des pirogues, de masques et statuettes.

L'information à ce niveau vise la protection des espèces comme le "bois de fer" souvent utilisé dans la fabrication d'un instrument de musique traditionnelle appelé "Kisansi", le "vitex doniana", le "fagara macrophylla" ou l'"alstonia congensis" utilisés dans la fabrication du tam tam et des masques.

Une autre cause d'exploitation du bois concerne la construction de l'habitat rural. Ici, les agents ont longtemps mis l'accent sur un habitat semi moderne, avec utilisation des matériaux durables, le béton, le fer, les tôles en aluminium devant remplacer le bois, la paille et la terre battue. Un des arguments souvent avancé c'est que l'habitation traditionnelle, très peu solide prenait trop de temps pour les réfections et ne présentait pas les conditions idéales pour une meilleure santé. Ce qu'ils ont souvent oublié, c'est que les matériaux qu'ils proposent coûtent cher et ne sont pas généralement disponibles en milieu rural. Le modèle qu'ils conseillent, bien que permettant de lutter efficacement contre les parasites, n'est pas adapté au climat congolais. Devant cette situation, les ruraux ont souvent fait le choix d'une habitation hybride qui n'est ni celle proposée par les agents, ni celle de leurs ancêtres. C'est ainsi que nous avons vu beaucoup d'habitations avec une fondation en béton, sur laquelle sont enfoncés des poutres en bois (grutiers du Congo) qui soutiennent une toiture en tôles ondulées, le tout entouré par une clôture en bois (peupliers du Congo). Si la couverture en

aluminium a été vite adoptée, vu les nombreux problèmes posés par le toit en paille, le bois et la terre sont restés les matériaux les plus utilisés. Le ciment et les poutres métalliques n'ont pas eu le succès auquel on s'attendait, encore que cela dépende du lieu où on se trouve. Il s'est souvent posé à ce niveau d'énormes difficultés d'acquisition dues principalement au prix élevé des matériaux et les problèmes d'approvisionnement. En effet, l'appropriation de l'information sur l'habitat ne s'est pas faite de la même manière selon que l'on se trouvait à Madzia, c'est-à-dire à soixante kilomètres de Brazzaville sur la ligne du chemin de fer Congo-Océan ou à Yala au fin fond de la Sous-Préfecture de Gamboma.

Cette proximité de la ville et les liens incessants avec cette dernière a permis aux habitants de Madzia, d'élever leur capacité financière et leur niveau d'information en matériaux de construction moderne, alors que les habitants de Yala, outre leurs difficultés d'approvisionnement, entrent plus difficilement en contact avec la ville, source de la plupart des informations sur l'habitat moderne.

3°) L'information pour la reforestation

Si l'on estime qu'en Afrique le reboisement n'est que de 196000 ha, ce qui représente moins de 6% de ce qui est déboisé annuellement, une grande action d'information pour le reboisement semble urgente. Le Congo a déjà connu d'importantes campagnes d'information sur la nécessité de la reforestation. Autour du slogan "un homme un arbre", les médias nationaux se sont fait l'écho de ces campagnes. Le 1^{er} mars a été déclaré dans ce pays "journée de l'arbre". En outre, le Congo a connu des résultats remarquables par la recherche dans le domaine de l'afforestation et du reboisement.

En effet, les techniques mises au point avec l'aide du Centre Technique Forestier Tropical (CTFT), en particulier pour le bouturage des espèces à

croissance rapide (*Eucalyptus hybride*) ont donné des résultats très encourageants. Seulement au niveau de l'information, les paysans que nous avons interrogés n'ont pas la même vision du reboisement que les encadreurs chargés de véhiculer les orientations de la politique nationale. Quand on pense inciter les populations à planter des arbres quels qu'ils soient, les ruraux, eux, ne pensent qu'aux plantes qui leur sont indispensables c'est-à-dire les arbres fruitiers et les plantes médicinales. Les paysans attendent des agents qu'ils leur livrent des informations sur la culture du Longi localement appelé "Mubamu", ou d'autres arbres fruitiers dont la culture est très peu maîtrisée par les paysans. Ils souhaitent avoir des informations sur le "mfumbu" (*gnetum africanum*), cette plante très présente dans leur alimentation mais qui demeure sauvage, le "mumpessi" (*ouassia africana*) cette plante qui les sauve du paludisme au moment où les médicaments deviennent de plus en plus chers et que le *plasmodium falsipharum* devient de plus en plus résistant au quinquélibat. Seulement, les agents restent impuissants devant cette demande. En réalité, ils n'en savent pas plus, sinon moins que ceux qui leur demandent des informations. A la place, ils proposent des informations sur les plantes de "moindre importance" comme les pins, les eucalyptus...

Quand ils traitent des plantes à grande valeur sociale, ils parlent souvent des plantes dont les paysans maîtrisent la culture comme les safoutiers (*dacryodes edulis*) ou les avocatiers (*persea americana*). La campagne de reboisement qui a fait du 1^{er} mars la journée nationale de l'arbre a eu auprès des paysans un effet boomerang. En effet, les ruraux n'ont jamais respecté le mot d'ordre demandant à tout citoyen de planter un arbre ce jour. Au contraire, ils n'ont perçu dans cette campagne que la paresse, sinon le ridicule de ces urbains qui attendent le premier mars, c'est-à-dire un seul jour de l'année, pour planter un seul arbre et pas n'importe lequel, un arbre "stérile" (qui ne produit pas). En effet, les images placardées un peu partout dans le pays et diffusées à la télévision nationale

montraient le Président et sa suite en train de planter un eucalyptus. Les ruraux eux-nous ont-ils dit - "plantent à tout moment et pas n'importe quoi".

Ce qu'il convient de savoir c'est que le paysan congolais préconise un reboisement qui en préservant l'équilibre écologique lui permettrait de mieux se nourrir, se vêtir, s'abriter, se soigner. Ceci ne veut pas dire que ces derniers ignorent le fait que tous les arbres, toutes les espèces sont utiles. Le croire, c'est oublier que la plupart des défenseurs de la nature se basent sur des espèces cibles (dont la détermination est souvent guidée par des raisons subjectives). Seulement, en s'intéressant à une espèce cible, les paysans sont obligés de s'occuper des espèces clé (espèces dont dépend la survie d'autres espèces) et s'engagent du coup dans une action plus vaste de protection de l'environnement. Il s'agit donc d'une stratégie écologiquement défendable qu'adoptent ici les paysans du Pool et des Plateaux.

Tableau comparatif entre l'offre et la demande d'information sur les plantes alimentaires ou hébergeant des chenilles⁽²³⁾

Information offerte par les encadreurs locaux	Information demandée
avocatier	safoutier
safoutier	avocatier
cacaoyer	oranger
palmier à huile	gnetum africana (mfumbu en Lar)
caféier	cacaoyer
citronnier	Irvingia grandifolia (mutesi en Lar)

²³ tableau réalisé à partir des entretiens

L'analyse de ce tableau montre un décalage sur les priorités que chaque émetteur ou destinataire accorde aux espèces végétales qui contribuent à l'alimentation. Le safoutier apparemment bien maîtrisé par les ruraux continue à constituer le principal de la demande que nous avons relevé. Cet intérêt peut s'expliquer par le fait que contrairement à la mangue ou à l'orange dont les coûts ont considérablement baissé, le safou est le fruit dont le paysan tire le principal de ses ressources ⁽²⁴⁾. Il peut coûter jusqu'à 10 fois plus cher que la mangue. L'avocatier reste également un investissement relativement bénéfique pour le paysan congolais. Le Pool possède 450 hectares d'avocatiers dont les rendements avoisinent annuellement 70 à 90 kilogrammes par arbre. Il faut dire que les agriculteurs congolais procèdent rarement à une fumure des avocatiers arrivés en production. Pourtant les agents d'information recommandent souvent des fumures pour obtenir des rendements satisfaisants. Des arbres correctement entretenus, disent-ils, peuvent doubler ce poids et atteindre 200 kilogrammes.

En dehors de ces deux plantes qui peuvent constituer une offre effective, il ressort de notre enquête un certain nombre d'informations qui ne correspondent à aucune demande et une forte demande non satisfaite. Nous sommes donc en présence d'un décalage entre l'information offerte par les agents d'encadrement et l'information demandée par les destinataires.

²⁴Les safous sont des drupes de forme oblongue qui à maturité, ont une coloration violette ou bleu foncé. Ceux-ci sont dégustés cuits sous la cendre, bouillis dans l'eau ou encore frits dans une poêle avec de l'huile, comme friandise ou accompagné de manioc.

Tableau comparatif de l'offre d'information et la demande d'information
sur les plantes médicinales⁽²⁵⁾

Information offerte par les encadreurs locaux	Information demandée
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Ouassia africana (Mumpessi en langue locale)
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Buchozia macrophylla (Nkama missongo)
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Faux quinquélibat
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Maniguette (Nzo za nungu)

Contrairement aux plantes alimentaires, on remarque une absence totale de l'offre d'information en matière de culture de plantes médicinales. Ceci caractérise même la politique de développement rural laissant de côté le savoir paysan. Or quand on sait que la médecine moderne s'est souvent servie de ces connaissances, on pourrait se demander pourquoi les décideurs africains refusent d'accorder à ce secteur les égards qu'il mérite. Le "pausynstalia yoyembe"⁽²⁶⁾ et bien d'autres produits ont aujourd'hui prouvé leur efficacité. Mais ce vide informationnel pourrait également être interprété comme un manque d'information de l'encadreur lui-même, ce qui du coup soulève le problème de la formation de ces encadreurs et des décideurs politiques.

²⁵ tableau réalisé à partir des entretiens

²⁶ le pausynstalia yoyimbe contient une substance appelé yoyimbine utilisée dans le traitement de l'impuissance sexuelle chez l'homme.

A3.1.2/ L'information pour la protection des sols

Nous entendons par information pour la protection des sols, toute connaissance ou fraction de connaissance diffusée dans le but d'éviter la dégradation des sols, c'est-à-dire la perte partielle ou totale de la productivité résultant des phénomènes tels que l'érosion éolienne ou hydrique, la désertification, la pollution...

En effet, la pression démographique a conduit à raccourcir la période de jachère, ce qui a eu pour effet l'érosion et la dégradation des sols, et à accélérer le défrichage de zones toujours plus vastes. Pour lutter contre ce phénomène, les encadreurs intervenant dans les régions du Pool et des Plateaux insistent sur le fait que :

- la perte des terres arables est l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur la planète, et en particulier sur les pays en développement ;
- ces pertes sont de plus en plus présentes avec l'accélération de la déforestation que connaît le pays ;
- l'extension des superficies cultivées entraîne avec la diminution des jachères, une diminution de la fertilité du sol, une insuffisance de sa reconstitution et une sensibilité de plus en plus grande à l'érosion ;
- cette érosion qui touche les zones proches de la zone déforestée peut également avoir des conséquences loin en aval de la zone où les sédiments provenant de l'érosion des zones en amont peuvent représenter un surplus de la couche superficielle fertile pour les terres agricoles ;
- un sol érodé perd sa couche superficielle, lorsque l'eau (de pluie ou de ruissellement) vient en arracher les particules de la surface. Les parcelles en aval sont ainsi submergées de terre en matériaux de plus en plus grossiers, et les rendements baissent.

L'information pour la protection du sol est d'autant importante que la terre est l'une des ressources naturelles les plus précieuses du monde et qu'il faut à tout prix la protéger. Cette information rejoint la préoccupation paysanne du "mieux produire" et permet de résoudre un problème tout aussi crucial que les glissements de terrains qui menacent souvent les maisons et autres édifices se trouvant sur la zone d'érosion. Quand on sait la fragilité de l'habitat africain, on peut comprendre que l'érosion soit au coeur des préoccupations paysannes.

Les paysans que nous avons interrogés à ce sujet ont presque tous manifesté leur intérêt pour les moyens qui peuvent leur permettre de contrer ce phénomène complexe qui est l'érosion avec toutefois une note toute particulière à l'information sur les techniques d'irrigation nécessaire en zone aride, les techniques de drainage pour les zones saturées ainsi qu'à la construction des pare-vents permettant de protéger la terre contre les agressions éoliennes.

On retrouve toutefois dans le discours de ces paysans l'idée que la meilleure façon de protéger la terre c'est d'y cultiver les plantes appropriées. A ce sujet d'ailleurs, il leur a souvent été conseillé de planter sélectivement des végétaux à racines profondes pour briser la croûte des sols compacts en même temps qu'on attire leur attention sur les dangers des techniques qui font appel au brûlis. Le feu - peut-on entendre dire - détruit de nombreux micro-organismes qui participent à l'équilibre structurel du sol et à son humification. Après la destruction de cette microflore, le sol n'observant plus d'évolution humifère convenable, s'appauvrit rapidement.

Les "développeurs" mettent ainsi en avant d'autres techniques parmi lesquelles le vermicomposting⁽²⁷⁾, un procédé de recyclage des ordures par le ver de terre.

²⁷Le vermicomposting consiste à mettre à la disposition de vers dénommés "lombrics rouge californiens" des déchets organiques. Ces petites bêtes mangent 24 heures sur 24 les déchets et défèquent au fur et à mesure. Leurs excréments contiennent des milliards d'enzymes de plus que les

On constate pourtant à ce propos que 68,75% des personnes que nous avons interrogées nous ont déclaré ne pas pouvoir utiliser cette technique jugée répugnante par le fait qu'on utilise des déchets humains. Il faut noter que dans le village de Mbamou, une rumeur faisant état de l'utilisation des déchets humains pour la fertilisation du verger des missionnaires avait provoqué une chute considérable des ventes.

Les paysans congolais sont les premiers à souffrir à cause de la pauvreté de la terre. Il s'agit donc d'un phénomène qui les préoccupe au premier chef et sont de ce fait ouverts à toute information sur ce sujet. Mais si les paysans acceptent facilement les techniques comme l'irrigation ou le drainage, il leur paraît difficile, comme nous l'avons signalé plus haut d'abandonner le brûlis. Leur lutte pour la conservation de la fertilité se fait à partir d'une méthode traditionnelle, la diversification de cultures qu'ils ont toujours utilisé. Au lieu donc de la monoculture ou de la culture intensive souvent recommandées par les institutions étrangères, les paysans cultivent des plantes variées sur une surface de plus en plus grande, ne nécessitant pas l'emploi des engrais chimiques. Ils procèdent par rotation, bien que la jachère soit de plus en plus courte.

engrais traditionnels. C'est ainsi qu'on obtient d'une façon naturelle un fertilisant de qualité exceptionnelle permettant une augmentation de 250% de la récolte (600% pour le petits pois).

A3.2/ L'information pour la protection de la biodiversité

On entend par information pour la biodiversité, l'ensemble de connaissances ou fractions de connaissances visant à sauvegarder la nature dans toute sa diversité spécifique, génétique ou écologique. Mais généralement quand on parle de la protection de la biodiversité, on pense à la protection des espèces⁽²⁸⁾. L'espèce est donc l'unité de base qui nous permet d'apprécier la biodiversité (bien que la biodiversité recouvre d'autres aspects). L'information pour la protection des espèces laisse une place importante à ce qu'on a appelé les espèces cibles. Le concept d'espèce cible désigne "l'espèce qui a été à l'origine d'une mesure de protection d'un écosystème et que l'on cherche à gérer en priorité"⁽²⁹⁾. D'une manière générale, le choix des espèces cibles se fait en fonction des critères esthétiques ou affectifs tels qu'ils se traduisent par la pression de l'opinion. Mais il arrive souvent que les critères des émetteurs soient différents de ceux des destinataires et cela se manifeste par un rejet, une indifférence face à l'information diffusée.

Une information toute aussi importante est celle qui concerne la protection des espèces clés c'est-à-dire, celles dont dépendent un très grand nombre d'autres espèces, et l'écosystème lui-même. En effet, on ne saurait protéger une plante sciaphile si l'on n'assure pas la protection d'autres plantes qui peuvent la protéger du soleil. Mais puisque les éléments de la nature semblent en interaction

²⁸De LINNE jusqu'au début du XX^{ème} siècle, l'espèce a été perçue comme un ensemble d'individus se ressemblant morphologiquement et se reproduisant à l'identique d'une région à l'autre. Depuis lors, de nombreuses conceptions de l'espèce ont vu le jour. La plus répandue actuellement est probablement celle de l'espèce biologique qui définit l'espèce comme des groupes de populations naturelles susceptibles de se croiser, isolées reproductivement des autres.

²⁹CHAUVET M. et Olivier L. La biodiversité enjeu planétaire, Paris 1993, éditions sang de la terre, page 53.

les uns les autres, on ne saurait assurer la protection de l'environnement biophysique sans passer par celle de la biodiversité. De même qu'au sein de la biodiversité, on ne saurait protéger des espèces sans protéger leur habitat.

A3.2.1/ L'information sur les zones protégées

L'information sur les zones protégées a pour but de prévenir les populations sur des aires interdites ou à intervention contrôlée, de leur faire connaître les activités interdites et/ou celles permises, les modalités d'exploitation des ressources des zones protégées, la délimitation des aires et les amendes encourues en cas de violation. Il faut dire avant tout que le Congo a adhéré en 1987 à la convention du patrimoine mondial. En 1989, une mission d'identification des sites congolais susceptibles d'être inscrits sur la liste des biens du patrimoine mondial avait retenu six sites au premier rang desquels se trouve la réserve de Dimoneka⁽³⁰⁾ et le parc national d'Odzala⁽³¹⁾. Le Congo compte aussi d'autres sites protégés dont le parc de Nouabalé Ndoki.

Le Pool et les Plateaux possèdent de nombreuses réserves et sites protégés dont les plus importants sont : le Lac bleu, les falaises de Mah, la réserve de la Léfini, les chutes de Ngaou sur Ndouo (District de Kindamba), les chutes de Boroboro et les gorges du Congo dans le District de Boko, le Stanley Pool et les rapides de Kintambo. L'information sur les aires protégées traite parfois des aires

³⁰La réserve de la biosphère de Dimoneka s'étend sur 136000 hectares. En pleine forêt du Mayombe, elle a en son sein une station de recherche. La chasse y est formellement interdite mais malheureusement la prospection du pétrole continue.

³¹La réserve d'Odzala, considérée comme la plus ancienne du pays (1935), comporte divers écosystèmes (forêt ombrophile, forêt inondée, savane arbustive...) qui couvrent plus de 284000 hectares. Le braconnage y est important notamment sur les éléphants, dont les populations survivantes ont en bonne part émigré vers le Gabon. La réserve a été retenue pour des actions de développement rural notamment l'agriculture, l'élevage, l'apiculture, l'aquaculture, la chasse et l'exploitation forestière villageoises, ainsi que des recherches sur la pharmacopée locale.

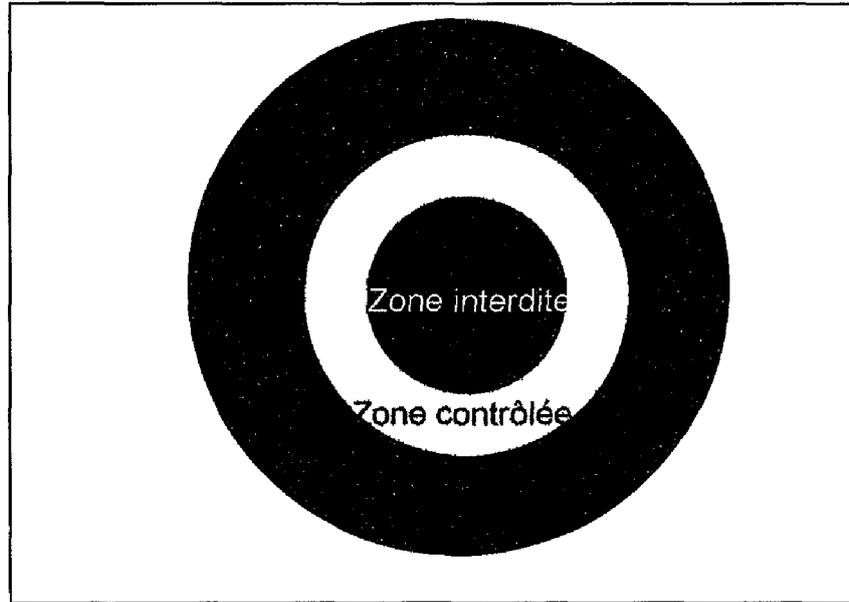
situées dans les autres régions du pays : on présente ces aires comme des exemples à suivre, on soulève des difficultés ou d'autres questions susceptibles d'interpeller le destinataire. Il faut dire que le pays regorge d'importants sites et réserves qui ont reçu la reconnaissance des organisations internationales. Certaines d'entre eux font partie du programme initié par l'UNESCO appelé MAB.

Au Congo comme dans les autres pays africains, des réserves et des parcs naturels ont été très tôt créés dans le souci de préserver la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes. La conservation de la faune sauvage dans des aires protégées date de 1935, avec la création du parc national d'Odzala. Mais ceux-ci ont été mis en place sans tenir compte des populations environnantes.

La décision venait de l'administration coloniale, les gestionnaires étaient loin de connaître le milieu et y transposaient des conceptions écologiques, économiques et culturelles souvent mal adaptées. Pendant longtemps au Congo, l'homme a été considéré comme un ennemi. La politique de conservation de la nature s'est faite sans lui, et parfois contre lui.

Ces politiques de conservation ont vite été abandonnées puisqu'on s'est aperçu que "créer des zones protégées desquelles l'homme est exclu n'est pas forcément le meilleur investissement sur l'avenir". C'est donc pour essayer d'éviter ces erreurs que le MAB essaie de tenir compte de l'intérêt culturel et économique des populations locales pour les projets de conservation. Dans les réserves relevant du projet MAB on autorise la poursuite des activités traditionnelles d'exploitation de ressources locales, cherchant ainsi à concilier la protection de la biodiversité avec la mise en valeur du territoire.

Structure d'une réserve MAB.



Les réserves que préconise le projet MAB sont constituées d'une aire entièrement protégée (véritable laboratoire naturel) entourée d'une zone tampon.

Les zones tampons sont des régions jouxtant les aires protégées et dans lesquelles les activités sont partiellement limitées pour assurer une protection supplémentaire à l'aire protégée tout en apportant des avantages non négligeables aux communautés rurales du voisinage.

Mais si dans la théorie, tout semble parfait, les projets MAB continuent à souffrir des mêmes violations que la plupart des projets de conservation de la nature. On constate au Congo par exemple que la recherche pétrolière continue dans la réserve de Dimonéka et que les paysans, excédés par les ravages de leurs plantations par les singes et les gorilles, organisent des expéditions qui se font parfois à l'intérieur de la réserve.

Il y a donc un obstacle économique évident dans le respect des règles et des principes du respect de la nature qui n'a souvent pas été assez traité. Ce problème dépasse le simple cadre national dans la mesure où la nature est un patrimoine mondial et nécessite de ce fait la contribution de tous les Etats. C'est

d'ailleurs pour cette raison que certains défenseurs de la nature ont préconisé le principe de la "dette nature" ou du "pollueur payeur".

La conférence de Rio ayant reconnu la responsabilité première des pays développés dans la destruction de la nature, il a été envisagé que ces derniers aident les pays qui possèdent encore d'importantes réserves à les protéger. Dans ce cadre a été proposé le principe de la "dette nature" qui consisterait à épurer la lourde dette des pays en développement en considérant l'énorme effort qu'ils ont fait et qu'ils continuent à faire dans la conservation de la biodiversité. Il s'agit en d'autres termes d'échanger la dette contre la nature que ces derniers s'engageraient à protéger.

D'autres défenseurs de la nature ont émis l'hypothèse de mettre en place le principe du "pollueur payeur" qui consisterait en une taxe contre les institutions, les pays qui polluent. On pourrait ainsi utiliser ces revenus pour aider à la protection de la nature.

En définitive, il convient de rappeler que l'information sur la protection des zones protégées semble souffrir de l'exclusion des paysans dans l'élaboration des politiques. En effet, les habitants comprenaient rarement l'objectif du parc, alors qu'il leur fallait en supporter le coût puisqu'ils ne pouvaient plus y pratiquer l'élevage, les cultures, l'abattage des arbres, la chasse tout en subissant parfois les déprédations causées à leurs champs ou à leur cheptel par les animaux sauvages. Toutefois, les quelques réserves qui existent sont relativement respectées dans la mesure où les ruraux ont une longue expérience des réserves. En effet la société rurale congolaise impose le respect de la forêt, et plusieurs règles sociales tendent à préserver cette richesse. La plupart d'entre elles sont liées à la mort, mais aussi à la vie.

Des règles strictes interdisent la chasse, la pêche, les travaux agricoles ou toute autre forme d'exploitation du territoire après le décès du propriétaire. La durée de l'interdiction varie selon l'importance du défunt. Durant six mois au moins, cette interdiction permet la reconstitution de la flore et de tout ce qu'elle contient.

Une autre forme de protection de la nature liée au respect des morts est l'obligation que se font les ruraux de ne pas exploiter le domaine réservé aux esprits. La forêt où reposent les ancêtres reste à l'abri de toute violation, les ruraux craignant non seulement les amendes qu'ils risquent de payer en dérogeant à la règle, mais aussi et surtout le châtement que risqueraient de leur infliger les esprits. Le "Bitinda" ou territoire des ancêtres peut toutefois être exploité avec l'autorisation des chefs, pour l'intérêt de la communauté.

A3.2.2/ L'information sur les espèces cibles

Si au Congo il n'y a plus beaucoup d'éléphants, les buffles sont devenus rares, les crocodiles et les panthères ont presque disparu, il reste encore deux espèces très prestigieuses, le chimpanzé et le gorille de plaine, sur lesquelles sont axés tous les efforts. Cet engouement s'explique par le fait que ce sont là deux animaux les plus proches de l'homme et la forêt congolaise est l'une de leurs tout-derniers refuges sur la terre. L'information sur ces espèces vise l'arrêt absolu de toute chasse de ces animaux, l'interdiction formelle du commerce de ces animaux vivants ou des trophées (mains ou crâne de gorille souvent utilisés dans la médecine traditionnelle). En dehors de ces espèces prestigieuses, on peut ajouter l'interdiction de la chasse aux roussettes, aux pangolins à écailles, à l'hippopotame, au varan, au python de séba, au buffle.

Cependant, il faut dire que malgré les nombreuses émissions de radio, l'information pour la protection des espèces a du mal à passer comme on l'aurait souhaité. En effet, la presque totalité des personnes que nous avons interrogées, connaissaient à peine une à deux espèces menacées. Ce qu'ils connaissent le mieux, par contre, c'est l'histoire d'un de leurs voisins qui aurait eu des démêlés avec les agents des eaux et forêts pour avoir essayé d'aller vendre des roussettes à Brazzaville, celle d'un cousin habitant la capitale, taxé d'amende pour avoir eu un chimpanzé comme animal domestique. On constate donc à ce niveau que l'information socialisée vient à la rescousse de l'information institutionnelle qui, elle, a du mal à circuler.

A3.2.3/ L'information pour la protection des autres espèces

Il ressort de nos enquêtes que l'information pour la protection des autres espèces tourne autour de la réglementation de la chasse c'est-à-dire le permis de chasse, l'ouverture et la fermeture de la chasse mais aussi les méthodes utilisées.

Si l'ouverture de la chasse se fait souvent en silence, la fermeture, elle, mobilise de nombreux agents qui par le biais de la radio, de réunions d'information annoncent la date de l'événement. En effet, l'arrêté n° 3772 du 12 août 1972 interdit la chasse au Congo du 30 octobre au 1er Mai. L'information s'articule généralement sur les amendes que peuvent recevoir les contrevenants (conformément à la loi 49/83 de la même date) mais laisse peu de place aux motivations ayant guidé une telle décision.

On remarque au niveau des personnes interrogées que même si ces derniers acceptent l'idée d'agir pour la protection des espèces, l'information sur la période d'interdiction ou d'ouverture de la chasse semble ignorée par ceux-ci.

En effet, ces derniers nous ont déclaré qu'il s'agit là de mesures prises sans les avoir consulté, mais surtout des décisions absurdes, parce que - disent-ils "ça ne sert à rien d'interdire la chasse pendant six mois et livrer la forêt à tous les excès le semestre suivant". Cela est d'autant absurde que les ruraux ont toujours su vivre en harmonie avec la nature. Ils ne sont que chasseurs occasionnels et cette loi conviendrait mieux aux chasseurs de métier. Pour eux, il suffit de moraliser les gens, renforcer les techniques de préservation qui existent déjà à savoir l'abattage sélectif (en épargnant les femelles en gestation et les petits) et en limitant la quantité des bêtes abattues.

Il faut reconnaître qu'une part des difficultés de l'information pour la protection de la faune vient du fait que la chasse, moyen de subsistance pour les villageois qui disposent encore de peu d'autres sources de protéines bon marché, devient de plus en plus une source de revenus. En effet, le prix du gibier sur le marché national est très incitatif (en moyenne 1000 francs cfa le kilo) et la demande sur le marché des villes est très forte. A cela on peut ajouter le fait que le Ministère des Eaux et Forêts n'a généralement pas d'agent sur le terrain (sauf dans les réserves) et que les quelques descentes des agents ne suffisent pas. Les agents du Ministère des Eaux et Forêts affectés dans la région du Pool et dans les Plateaux se cantonnent dans les préfectures et sous-préfectures.

Mais cette difficulté est palliée par le fait que les autorités locales et les chefs de terre ont pris en main la lutte pour la protection de la faune bien qu'ils le fassent à leur manière, selon leurs convictions. Ainsi peut-on trouver des chefs de terre qui interdisent la chasse dans leur secteur pendant la période de fermeture et d'autres qui laissent faire.

En guise de conclusion, nous pouvons noter que l'information pour la protection de l'environnement révèle un profond décalage entre les ambitions des promoteurs et les usages qui en sont faits. Ces usages diffèrent selon la nature de l'information, le contexte, l'agent, mais aussi et surtout les utilisateurs. Ce qui est sûr, c'est que selon des règles qui lui sont propres, le rural accepte, négocie, détourne ou rejette l'information qui lui est livrée. Ces réactions souvent difficiles à interpréter pourraient être comprises comme le fait d'un homme qui refuse d'être brusquement envahi par une vision, un système d'explication, une façon d'être qui lui sont étrangers. Mais aussi un être qui a besoin d'être différent de ce qu'il est et du modèle qu'on lui propose.

On pourrait également évoquer la vitesse à laquelle tous ces changements lui sont imposés. Le paysan congolais est-il préparé à faire face à cette révolution qui nécessite des informations de plus en plus nombreuses, rapides, complexes et diversifiées?

Nul n'est besoin de rappeler ici que l'information porte les traces de l'idéologie de son producteur et apporte un changement qui a souvent eu pour conséquence la dépendance culturelle du destinataire. On a parlé de l'effondrement des cultures, de pertes de repères ou de déterritorialisation.

Pourtant au-delà de ce constat, nous avons pu relever la résurgence de certaines valeurs culturelles, une complicité entre les savoirs traditionnels et l'information institutionnelle qui s'interpénètrent et créent quelque chose de différent, quelque chose de plus adapté à cette société en mutation.

A4 / L'INFORMATION POLITIQUE

L'information en Afrique est, pour reprendre l'assertion de André-Jean TUDESQ, avant tout militante. En ce sens qu'elle sert une cause donnée et dans la plupart des cas, cette cause est politique. Ses objectifs peuvent changer selon les pays et les émetteurs, mais on remarque de manière générale, ce qui est le cas du Congo, qu'ils tournent autour de la création d'une identité nationale, et de la mise en place de la démocratie et du maintien de la paix.

Cette information se présente sous diverses formes, mais en règle générale, on assiste à un grand déploiement médiatique autour des déplacements des hommes politiques et à de longs commentaires sur leur discours.

Même à la radio rurale, censée ne pas diffuser d'émissions politiques au sens propre du terme, les journalistes s'arrangent souvent à évoquer le nom ou une citation d'un homme politique. Ainsi peut-on entendre au milieu d'une émission sur la protection de la forêt des phrases du genre: *"Nous avons la chance d'avoir un pays avec de grandes forêts telle que le Mayombe. La forêt est un élément important de notre vie que nous devons protéger et conserver. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Président de la République, le camarade Denis Sassou Nguesso, l'homme des masses, l'homme des actions concrètes a déclaré le 1^{er} mars, journée nationale de l'arbre..."*

La Politique est également présente dans la Presse Rurale. Si *Le guide de la radio rurale* ne laisse pas de place à l'information politique, ce n'est pas toujours le cas de *Ekolo* ou *d'Echo rural*.

L'examen du numéro 11 d'*Echo rural* révèle que 40% de la surface rédactionnelle de ce numéro est occupée par des informations à tendance politique. Il s'agit en l'occurrence d'un hommage à un Ministre décédé (le Ministre de

l'intérieur), des discours d'hommes politiques lors des inaugurations et d'autres articles mentionnant la présence ou rappelant le discours d'un homme politique.

Si la tendance paraît nettement plus marquée avec le monopartisme, on constate tout de même que les médias congolais ont toujours du mal à se départir de l'emprise des politiques.

A4.1/ L'information pour la création d'une identité nationale

Le Congo, comme de nombreux autres pays africains, rencontre d'énormes difficultés pour asseoir une véritable identité nationale. Toutefois les autorités politiques s'emploient à faire accepter au peuple l'idée d'une Nation congolaise dont ils seraient les garants. L'information revêt dans cette lutte une importance particulière.

Les informateurs mettent l'accent sur l'histoire, la beauté et la richesse du pays, un pays qu'il faut protéger des agressions aussi bien internes qu'externes, c'est à dire le protéger contre " l'impérialisme et ses valets locaux ", "les ennemis de la révolution", "les réactionnaires", "les tortues à double carapace" pour reprendre les termes affectionnés par les membres du Parti Congolais du Travail , ex-parti unique.

La création de l'identité nationale suppose pour les dirigeants congolais l'élimination du tribalisme et du régionalisme notamment par le rappel d'une histoire avec des héros communs.

A4.1.1/ L'information sur l'histoire

L'histoire du Congo, telle que présentée dans les médias, les chansons, les discours politiques met l'accent sur des héros mythiques qui peuvent être regroupés en deux catégories à savoir les héros de la résistance et ceux de la révolution.

Dans la première catégorie on parle de SIMBA MVITAE ou la Jeanne d'Arc du Congo (grande figure du royaume du Kongo brûlée vive), mais aussi de André Grenard MATSOUA et ses compagnons à savoir MABIALA MANGANGA, "Mama" NGOUNGA, BOUETA MBONGO...

L'information autour de ces héros rappelle la souffrance commune du peuple congolais asservi, condamné à payer un impôt de trois francs, condamné aux travaux forcés, déporté...

Dans la deuxième catégorie, on met l'accent sur la figure du Président Marien NGOUABI, assassiné le 18 mars 1977. Cet assassinat est présenté comme un coup d'État contre la révolution et contre le peuple congolais. Marien NGOUABI apparaît ainsi comme un martyr de la révolution. On parle de "don de soi", de "sacrifice suprême"⁽³²⁾.

Tous ces éléments historiques sont présentés comme des agressions contre le peuple congolais qui doit alors s'unir afin de repousser les agresseurs, et éviter de subir à nouveau des événements aussi douloureux. L'unité nationale devient le maître mot et cette unité doit se faire autour de l'Etat, d'un chef et d'une équipe autrement dit l'équipe au pouvoir.

³²Avec la fin du monopartisme, Marien NGOUABI a cessé d'être présenté comme un héros national.

A4.1.2/ L'information sur les représentants de l'Etat.

L'information sur les dirigeants du peuple vise à mettre en lumière les différentes activités des hommes politiques mais aussi à faire partager au public leurs préoccupations et leurs ambitions. Il s'agit de rassembler "les masses" autour d'un homme "pour la construction d'une société nouvelle". L'information sur le pouvoir bénéficie d'un traitement particulier, par des journalistes assermentés. C'est ainsi que l'on va abreuver le public des images, des commentaires sur la dernière tournée du chef de l'Etat, le prochain anniversaire de sa prise de pouvoir ou tout simplement les réceptions et les inaugurations qu'il a effectuées dans la semaine. A côté de l'information sur le chef de l'Etat se fait, dans une moindre mesure, celle sur les membres du gouvernement ou de son parti.

Pierre LENAIN ⁽³³⁾ affirme que contrairement à ce qu'on a coutume d'affirmer, le jeu politique est fortement guidé par la passion : la passion de convaincre, la passion de détruire... Suivant ce schéma, on peut penser que l'information livrée par les états-majors des partis politiques vise avant tout la conquête du pouvoir coûte que coûte. On cherche alors à faire plier la volonté de l'autre, à séduire, à détruire les adversaires.

Mais, autant cette information préoccupe les dirigeants politiques, autant elle reste sujette à une contre-information prenant naissance aussi bien dans les états majors des autres partis que dans les foyers des plus modestes citoyens. *L'information politique est contredite, détournée, rejetée.*

Après l'assassinat du président Marien NGOUABI, les nouveaux hommes forts du pays décident alors de se lancer dans une grande opération de séduction dans laquelle ils se positionnent comme des "fidèles continuateurs de l'oeuvre de l'immortel Marien NGOUABI". Ils promettent de punir les assassins du président

³³LENAIN P. Les passions politiques, Economica, Paris : 1991, 110 pages.

défunt et organisent un procès public radio-télévisé qui aboutit à la condamnation de onze personnes. Mais malgré toutes ces opérations, une rumeur persistante leur impute la responsabilité de la mort du Président. L'organisation mise en place, le CMP sigle qui signifie Comité Militaire du Parti devient vite "Comment Mentir le Peuple" ou "Comment Mentir le Pool".

Une année auparavant, le public congolais était la cible de deux campagnes intenses. L'une vantait une bière locale de la société PRIMUS, et l'autre strictement politique vantait les mérites du système soviétique exhortant le peuple à l'édification d'une société socialiste.

En fait, PRIMUS se situait à l'opposé des valeurs mises en avant par la campagne étatique. La société mettait en avant un style de vie plus décontracté intégrant le luxe et les petits plaisirs de la vie.

Contre toute attente, PRIMUS est devenu le symbole de la résistance. Le sigle se déchiffrait : "le Pool Refuse Intégralement le Mouvement de l'Union Soviétique" (le socialisme).

Quelques années plus tard, la passion de séduire du président Denis SASSOU-NGUESSO l'a poussé à intervenir directement dans une campagne axée sur la promotion de l'agriculture et la paix. La campagne était centrée autour de deux affiches sur lesquelles on voyait le Président Denis SASSOU-NGUESSO croisant les mains (première image) et tenant des aubergines (deuxième image). Ces affiches considérées par les communicateurs comme intéressantes pour stimuler la culture de la paix et la production agricole dans le cadre de l'opération "autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000" n'ont pas eu l'effet attendu. Les populations ont vu à travers ces images un Président disant ceci :

" Maintenant que je vous ai eu, vous ne mangerez plus que des aubergines ".

Là où les agents avaient vu la paix, le public voyait la dépendance et là où ils ont vu la bonne production agricole, le public a vu une faillite économique qui allait réduire le peuple à l'état de dénuement le plus total. En effet, ces images ont été confrontées à la culture populaire dans laquelle les aubergines symbolisent la nourriture du pauvre. Un autre élément tout aussi important est le fait que tout cela se passe dans les années 80 au moment où tous les regards sont braqués vers le Sahel où sévit une famine sans précédent. Enfin, il faut ajouter à cela le fait que le Congo vient de sortir d'une époque difficile avec un programme de gouvernement qui peut être résumé par le slogan: "vivre durement aujourd'hui pour mieux vivre demain".

En ce qui concerne l'idée de dépendance, elle ne peut se comprendre que dans le cadre de la logique d'un pouvoir congolais alors, "au bout du fusil", et d'un peuple congolais mené "aux semelles des godasses".

Ces quelques exemples illustrent le fait que tout message entre dans un cadre d'interprétation fortement influencé par l'image que le récepteur a de l'émetteur, et surtout du contexte social, historique et politique du pays.

La passion de détruire qui a souvent animé les dirigeants congolais a probablement été à l'origine de la détérioration de leur image. A coup de mensonges, de mise à jour d'affaires longtemps cachées, on élimine ses adversaires. Tous les moyens sont bons pour détruire y compris la calomnie.

Après la chute de l'Abbé Président Fulbert YOULOU, on exposa son lit pour matérialiser le gaspillage de l'argent public. On entendit chanter à la radio: «YOULOU a tout volé, nous rebâtirons de nouveau». Après celle de son successeur Alphonse MASSAMBA-DEBAT, une rumeur persistante fit état de la découverte dans son jardin d'une dame-jeanne pleine de billets de banque enfouie sous la terre. Quand ce fut le tour de YOMBI, les nouveaux dignitaires affrétèrent

des hélicoptères pour publier dans les villages la photo de son lit qui aurait coûté des millions de francs CFA, diffuser des tracts qui dénonçaient ses petites manies. Il aurait réquisitionné des avions pour l'achat de ses mangues en Côte d'Ivoire, il ne boirait que du champagne, il aurait distribué l'argent de L'Etat à ses amis politiques....

A4.2/ L'information pour la démocratie

De plus en plus d'informations sont diffusées sur la démocratie, mot à la mode depuis 1990.

L'information sur la démocratie tourne autour des institutions politiques comme l'Assemblée, la Présidence, le Gouvernement.

On parle également des droits et devoirs des citoyens. Parmi ces droits, figure en bonne place le droit de vote qui donne au peuple la possibilité de choisir ses représentants, mais aussi de les sanctionner.

L'information sur la démocratie a vite pris, au Congo, une allure spectaculaire avec notamment la Conférence Nationale où le spectacle de la morale a été longuement relayé par la radio nationale.

On y a assisté au déballage des malversations, des abus de pouvoir, des crimes...

La démocratie apparaît à cet effet comme une renaissance, celle d'un Congo idéal où régnerait la paix, la tranquillité des esprits, un Congo prospère dans lequel chacun aura ses chances d'accéder au pouvoir. Les congolais suivent alors de près l'évolution de la situation politique du pays. La constitution de la République, les débats à l'Assemblée, les remaniements ministériels rentrent vite dans le champ des préoccupations populaires. Mais l'interprétation des informations varient sensiblement selon les régions. Si pour certains, la démocratie

est le droit de pratiquer la désobéissance civile, pour d'autres elle est avant tout la liberté du régime en place d'utiliser tous les moyens "légaux" pour conserver le pouvoir. En fait la démocratie apparaît comme une notion ambiguë que chacun essaie d'utiliser à son profit. Les différents protagonistes ne semblent s'accorder que sur un point : la nécessité de recourir aux armes pour "sauver la démocratie", quoique l'expression "sauver la démocratie" reste sujette à diverses interprétations. A la confrontation des idées succédera une première confrontation militaire, puis une autre, mais ces dernières feront des milliers de morts.

C'est ainsi que le paysan congolais constatera l'écart entre l'information diffusée et la réalité. Avec le multipartisme, son pays vit l'un des épisodes les plus dramatiques, plus meurtrier que les coups d'Etat militaires.

Le paysan congolais ne croit plus à la démocratie et il n'est pas rare d'entendre dire : "avant, c'était mieux". En fait le public a du mal à comprendre que la démocratie est un processus long, parfois semé d'embûches. En tout cas pour beaucoup d'entre eux, rien ne vaut la mort de milliers de personnes, pas même la démocratie.

A4.3/ La culture de la paix

L'instauration du multipartisme a eu comme conséquence principale l'exacerbation des dissensions tribales. Les affrontements politico-ethniques de novembre 93 ont fait plus de 2000 morts et ont laissé un cortège de séquelles. La torture n'est plus uniquement une affaire d'Etat, les kidnappings et les vols à mains armées se multiplient. L'insécurité est totale.

C'est dans ce contexte que naîtra le besoin de développer au Congo ce qu'on a appelé la culture de la paix et qui a donné lieu en décembre 1994 à Brazzaville à un forum international, le forum de la paix. La culture de la paix doit

trouver son fondement sur la tradition africaine de règlement pacifique de litiges autour de l'arbre à palabre ou du "Mbongui" (foyer).

Autour de ce thème, les leaders politiques de tous bords ont animé ensemble des meetings populaires. Un convoi, le train de la paix transportant tous les élus a traversé les régions du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou pour annoncer un message de paix.

Le discours sur la culture de la paix tourne autour du respect de l'autre, le respect de la vie que nul n'est censé ôter, mais aussi sur la nécessité de respecter les institutions établies et de rendre à la police le rôle qui est le sien, celui d'assurer la sécurité des citoyens. Cela suppose donc la dissolution des milices privées ainsi que le ramassage des armes détenues par la population civile. C'est là qu'apparaissent les premiers écarts. En effet, on ne peut confier la sécurité du peuple à une institution partisane qui de surcroît est sous l'autorité d'individus ignorant les droits les plus élémentaires de l'homme.

Comment faire confiance à une armée qui jusque-là s'est plus préoccupée de l'intérêt des dirigeants plutôt que celui du peuple?

Comment accepter de faire la paix quand on souffre encore des séquelles dues à la torture et que le vide laissé par les nombreuses victimes se ressent encore?

Dans un pays où les intérêts s'entrechoquent et où le langage des armes semble le plus persuasif, l'information pour la culture de paix ne peut atteindre ses objectifs. D'ailleurs trois ans après, la guerre reprendra, le fusil aura juste changé d'épaule.

Jamais auparavant, le public congolais n'avait été autant friand de l'information politique. Depuis l'avènement du multipartisme, femmes, hommes,

jeunes et vieux sont toujours à la quête de nouvelles informations. Le matin, avant d'aller au champ comme le soir au moment du retour, ils s'arrêtent à la gare, au marché, chez un voisin pour se mettre au courant des dernières nouvelles. Les paysans veulent en savoir plus sur la vie du pays, les activités des leaders, leurs intentions avouées ou cachées, les alliances qu'ils tissent, les rapports de force. Ils cherchent à comprendre le rôle du député de la circonscription dans laquelle ils se trouvent, le rôle du Président, du Gouvernement, les droits qu'ils ont et les moyens pour les revendiquer.

Pourtant, il existe un profond décalage entre l'information proposée et l'information demandée. Si le paysan veut avant tout l'information qui conforte ses convictions, l'information politique reçue ne cadre pas toujours avec le point de vue du récepteur, et c'est là qu'interviennent d'autres agents, une autre information qui souvent est le contraire de l'information officielle.

B/ LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DESTINEE AUX POPULATIONS DU POOL ET DES PLATEAUX

B1/ La communication comme processus de codage et de décodage

L'information est un ensemble construit par le destinataire dans ce sens qu'elle est élaboration, mise en forme d'un contenu.

Jean MEYRIAT (¹) dans sa définition de l'information accorde une place importante à la transmission. Celle-ci passe par une étape déterminante qui est l'encodage c'est-à-dire le fait de mettre en forme une information en fonction d'un code donné.

Francis VANOYE (²) définit le code comme un ensemble de signes et de règles de combinaison de ces signes. Le destinataire y puise pour constituer son message (encodage), le destinataire identifie ce système de signes, c'est le décodage.

Il faut dire qu'à la base de la communication se trouve l'homme qui modèle l'information et l'interprète. Ce travail d'élaboration de l'information joue un rôle déterminant dans l'acceptation de celle-ci. C'est ainsi que ressort l'importance d'éléments d'encodage comme la langue, les codes sociaux, l'influence du chiffre.

¹MERYAT J. Information vs communication in Espace social de l'information éd. Retz, Paris : 1986, pp. 63-87.

²VANOYE F. Expression communication, Armand Colin, Paris : 1990, 252 pages.

B2/ La variabilité et la multiplicité des langues

Un élément important du codage semble être la langue utilisée. Pour communiquer, il faut avoir un code commun, c'est-à-dire parler la même langue. Or, une des caractéristiques principales du Congo est la multiplicité des langues et des variations que peuvent avoir ces langues. Le Congo compte en effet 74 ethnies se rattachant à 13 groupes ⁽³⁾. On constate chez les Téké par exemple que leur langue connaît plus d'une dizaine de variantes dont les plus importantes sont le Kukuya, le Kintsabi, le Kibuma, le Kifuma, le Kimfiminga, le Kibamba, le Kukuya, le Kimbéli, le Kiwumu, le Kilali.

On note dans le Pool une différence entre le Kikongo (parlé à Boko), le Lari, le Sundi. Au niveau d'une variante telle que le Kikongo on peut faire la différence entre le parler des manianga et celui des bakongo ba Boko...

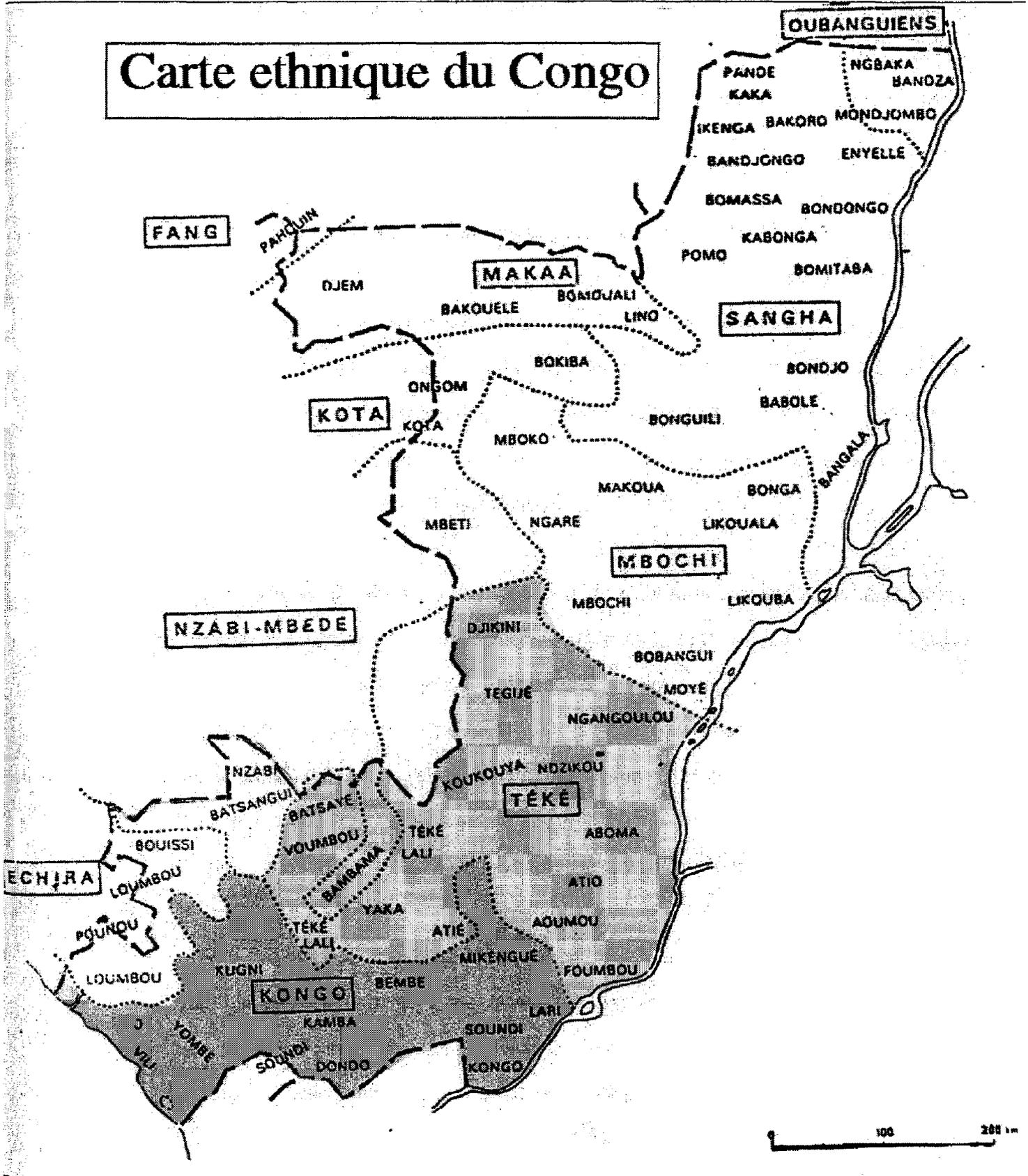
Au niveau d'une même langue, les intonations, les niveaux peuvent être différents. Nous avons par exemple remarqué que le Lingala parlé dans le Pool ne ressemble pas du tout à celui parlé dans les Plateaux. Le locuteur lari a une intonation différente que l'on remarque rapidement et son vocabulaire est fortement émaillé de mots Lari.

Nous avons noté également une différence énorme entre le Lingala parlé à la radio et la langue de tous les jours. A la radio, les agents qui maîtrisent la langue, s'efforcent quand ils le peuvent d'éviter les mots français. Ils trouvent donc des

³ AUGER A, cité par IKANY J. L'information agricole au Congo et au Cameroun de 1960 à 1987, thèse, Bordeaux 1991, page 54.

équivalents en Lingala qui souvent ne traduisent pas la même réalité. Parfois, ils sont obligés de garder les mots français. Ces différentes variations de la langue augmentent le risque de voir le codage se faire à partir d'un niveau ou d'une variante qui n'est pas celle ou celui du récepteur.

Carte ethnique du Congo



En ce qui concerne les niveaux de langue par exemple on parle de l'existence de différents paliers de réception. Si les niveaux les plus élevés peuvent parfois accéder à des informations codées à un niveau inférieur, le contraire semble généralement plus difficile.

Pour remédier aux obstacles linguistiques dans la diffusion de l'information en milieu rural, les décideurs politiques ont souvent veillé à ce que les agents agricoles maîtrisent la langue du village. Ainsi, la totalité des encadreurs de base que nous avons rencontrés dans la région du Pool parlent correctement le Lari. Ce qui n'est pas le cas des encadreurs de niveau intermédiaire c'est-à-dire ceux qui sont basés dans les Préfectures et qui généralement ne contactent les paysans qu'en présence de l'encadreur de base. Celui-ci peut alors servir d'interprète.

Mais si la région du Pool bénéficie d'un encadrement en langue maternelle, la plupart des agents que nous avons rencontrés dans les Plateaux utilisent le Lingala (une langue nationale) au lieu du Téké. Le responsable du secteur Yala-Odzio-Béné est un Mbochi, donc non-ressortissant de la région. Bien qu'aucune information ne puisse être mieux transmise que dans la langue qu'on maîtrise le plus, en l'occurrence la langue maternelle, nous n'avons pas remarqué dans la région un problème de langue. En fait la plupart des Tékés comprennent le Lingala et l'utilisent assez souvent.

Le tableau est différent au niveau de l'information radiophonique où la question linguistique se pose avec beaucoup plus d'acuité. Nous avons déjà démontré que les décideurs congolais privilégiaient le Français par rapport aux langues

nationales, une préférence qui peut être comprise comme une conséquence de l'héritage colonial et le produit d'un système éducatif essentiellement extraverti.

En effet, les élites, ces meilleurs locuteurs du Français se révèlent être des piètres locuteurs de langue nationale. On se souviendra d'ailleurs longtemps du scandale causé par le Président de la République Denis SASSOU-NGUESSO qui, s'adressant en Kituba aux paysans de Bilala avait malencontreusement laissé entendre "je vais coucher avec vous" (mu ké lala beno) alors qu'il voulait dire " je vais passer la nuit avec vous" (mu ké lala na beno).

Originaire du nord du pays, le Président qui est pourtant un excellent orateur en Lingala, éprouve quelques difficultés avec le Kituba qui est avant tout la langue du Sud du pays.

Le choix de la langue française par les autorités congolaises s'explique également par la difficulté de trouver un consensus national en matière de langue. On sait que lorsqu'il a fallu débaptiser Brazzaville pour lui donner un nom congolais, les autorités se sont heurtées à des considérations ethniques qui les ont contraintes à abandonner.

On ne saurait également oublier dans ce domaine l'influence considérable de la France dont l'une des préoccupations dans le domaine culturel consiste à maintenir une influence linguistique à travers la francophonie.

B3/ L'importance des codes sociaux

On peut noter à côté de la langue un certain nombre de codes sociaux qui peuvent entraver la communication. BAZEMO Marie Paul ⁽⁴⁾ souligne à cet effet qu'en Afrique, "la transmission de l'information est conditionnée par un certain nombre de valeurs que l'on ne peut négliger sous peine d'inefficacité".

Un cadet lorsqu'il parle à son aîné par exemple, ne le fait pas dans les mêmes termes que quand il s'adresse à un camarade de son âge. Une règle qui, si elle est méprisée, peut lourdement entraver la circulation de l'information.

B3.1/ Les règles de politesse

La notion de politesse est ici entendue comme tous les actes dont la fonction est de préserver le caractère harmonieux de la relation personnelle. Elle s'applique aux comportements non-verbaux aussi bien que verbaux. Il faut dire que la notion de politesse a intéressé de nombreux chercheurs dont R. LAKOFF, G. LEECH, P. BROWN et S. LEVINSON.

Pour ces auteurs, les violations territoriales (contacts corporels indus, agression visuelle, sonore ou olfactive) de même que les actes qui risquent de mettre en péril le narcissisme notamment la critique, le reproche, l'insulte et la moquerie peuvent affecter gravement tout acte de communication⁽⁵⁾.

⁴Bazemo P.M. Les circuits de l'information et de la communication dans le centre Ouest du Burkina, thèse 1989 Bordeaux , 421 pages.

⁵R. LAKOFF R, G. LEECH, P. BROWN et S. LEVINSON cités par KERBRAT-ORECCHIONI C. La conversation, Paris : 1996, Seuil, page 51.

La préservation de la "face" pour reprendre le terme de GOFFMAN ⁽⁶⁾ est très importante dans la communication en milieu rural au Congo. On peut noter parmi les éléments essentiels pour éviter d'offusquer son interlocuteur, le salut et le regard.

B3.1.1/ Le salut

Le salut est une obligation fondamentale dans les relations interpersonnelles. Il doit être adressé même aux inconnus dans la mesure où passer devant quelqu'un et ne pas le saluer est signe d'hostilité. On peut également parler d'un code du salut. Saluer ici, c'est avant tout serrer la main, mais ce geste varie selon qu'on est en face d'un supérieur ou pas. Ce sont les plus jeunes qui doivent s'avancer vers les aînés pour leur dire bonjour. Le plus jeune ne doit pas tendre la main le premier et devant un supérieur, ou un hôte important, la poignée de main doit être accompagnée d'une légère genuflection. Dans ce cas, on utilise généralement les deux mains.

Etre supérieur ici ne dépend pas uniquement de l'âge. Il peut être déterminé par la fonction sociale ou la place qu'on occupe dans la famille. Ainsi un guérisseur, un oncle même jeune sont considérés comme des supérieurs.

⁶E. GOFFMAN cité par KERBRAT-ORECCHIONI C. La conversation, Paris : 1996, Seuil, page 51.

B3.1.2/ Le regard

Dans la société rurale congolaise, le regard obéit à un code et peut exprimer aussi bien la haine, le mépris que l'amour. Ainsi, des règles de politesse et de courtoisie interdisent le regard au fond des yeux qui peut être ressenti comme une agression. Si lors du débat présidentiel, le candidat français François MITTERAND demande à son adversaire de le regarder les yeux dans les yeux, au procès qui a suivi la mort du Président NGOUABI, le Président de la Cour Suprême fut gêné par le regard de l'accusé qui le regardait droit dans les yeux. Ce qui peut être interprété comme signe de franchise en France, devient irrévérence au Congo. A ce propos d'ailleurs, une étude démontre que, les Japonais établissent un contact oculaire pendant 13% en moyenne de la durée de l'interaction, les Américains et les Coréens pendant 33%, et les Brésiliens pendant 52% de cette même durée⁽⁷⁾.

Pour revenir au milieu rural congolais, notons toutefois, qu'il ne suffit pas de ne pas regarder droit dans les yeux pour que le climat soit favorable à la communication dans la mesure où détourner les yeux peut également être interprété comme signe de mépris.

⁷Etude citée par KERBRAT-ORECCHIONI C. La conversation, Seuil, Paris : 1996, page 70.

B3.2/ Les conditions de profération de la parole

Dans la société rurale congolaise, de nombreuses conditions régissent la profération de la parole. Parmi les plus importantes de ces règles se trouvent les conditions sociales et les conditions écologiques de profération de la parole.

1°) Les conditions sociales de profération de la parole

La parole étant une force, sa pratique sociale doit être réglementée. Ainsi, de nombreuses zones de discours sont réservées à certaines catégories d'individus. Le discours sur la sexualité par exemple demeure une affaire d'adultes, ce qui sans doute limite gravement les efforts de planification familiale et de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles. Toutefois, si parents et enfants ne parlent généralement pas de sexualité ou de planification familiale, la société rurale prévoit des relais qui font que la chaîne de communication demeure maintenue du plus vieux au plus petit. Il s'avère donc important pour toute campagne d'information de suivre le schéma aînés - cadets ou cadets - aînés pour établir la communication dans ce milieu.

Toujours en ce qui concerne les conditions sociales de profération de la parole, on doit noter la façon dont les uns, selon la catégorie dont ils relèvent doivent parler aux autres. En effet, il est absolument exclu qu'un cadet dise à un aîné ou même qu'un aîné dise à un autre aîné qu'il a tort. La notion de tort doit être suggérée par l'utilisation d'autres mots.

2°) Les conditions écologiques de profération de la parole

A côté de ces codes de politesse et de courtoisie, il existe des conditions écologiques de profération de la parole. Cela veut dire qu'il y a des paroles, des mots qui ne peuvent pas être utilisés dans certaines circonstances.

Un encadreur affecté dans le petit village de Mbamou fut grandement surpris que les membres de la coopérative à qui il avait demandé de l'attendre après le travail pour parler de conduite à tenir en cas de morsure de serpent ne l'aient pas fait. Il pensa qu'il n'avait pas choisi le bon moment. Après le travail, les paysans n'ont qu'une seule envie: rentrer chez eux - se dit-il.

L'encadreur décida donc de changer d'heure pour la prochaine réunion. Il promit de passer de bonne heure, avant le début du travail. Surprise encore, tout le monde arriva en retard. Il décida de changer de tactique: passer entre midi et deux pendant la pause. Et là encore il ne trouva personne.

On raconte également qu'un mois auparavant, dans un autre village, le même encadreur provoqua l'arrêt du travail collectif parce qu'il avait trouvé sur la lisière de la forêt un ananas et l'avait mangé. Quelle ne fut sa surprise quand il vit près de la moitié du groupe s'enfuir en le voyant arriver, une tranche d'ananas dans la bouche.

En effet, la plupart des paysans avec lesquels il travaillait étaient "vaccinés" (traditionnellement) contre la morsure du serpent. Ce vaccin leur imposait des interdits du genre :

- ne pas parler de serpent en pleine brousse ;
- ne pas manger ou rester à côté de quelqu'un qui mange des fruits acides en pleine brousse ;

- ne pas tirer les lianes une fois qu'on les a coupées, les enrouler toujours autour du bras.

Tout contrevenant à ces règles s'expose à une morsure de serpent dans les minutes qui suivent. C'est donc faute d'avoir compris ces "principes" que l'encadreur de base avait du mal à communiquer.

B3.3/ L'influence du chiffre

On remarquera au niveau de la forme aussi bien dans le domaine agricole, sanitaire que dans la protection de l'environnement, la place importante qu'occupent les chiffres. Voici par exemple ce qu'on peut lire dans ECHO RURAL au sujet de la construction d'un enclos pour le troupeau ⁽⁸⁾.

"... On respectera les normes zootechniques suivantes :

1 à 1,5 m² par femelle (mère + petits) jusqu'au sevrage, 0,7 m² pour les jeunes du sevrage à 8 mois, 5 m² pour le mâle.

Le rapport mâle/femelle peut être de 1/20 c'est à dire 1 mâle pour 20 femelles..."

Ce texte assez difficile à lire pour un public rural présente comme principale caractéristique l'utilisation abusive des chiffres. En effet, la "quantophrénie" est un danger sur lequel on n'a cessé de sensibiliser les scientifiques qui optent pour les métiers de la communication. Si ces derniers ont généralement tendance à penser que la meilleure argumentation est celle qui se fait à l'aide des chiffres, les paysans, eux, ont dans la pratique, du mal à se repérer au milieu de toutes ces opérations.

⁸Echo rural n°11 , page 17.

On leur demande de quantifier la production, les coûts de production. Il faut compter les comprimés à prendre, les jours de traitement...

Or dans la société congolaise, compter n'est pas bien vu. D'ailleurs, pour parler d'un égoïste, on dit qu'il compte la nourriture. Dans la plupart des sociétés africaines, on ne compte pas les personnes et c'est là un problème énorme pour les agents chargés du recensement.

Compter porte malheur, et ne permet pas la prospérité puisque les esprits ne peuvent pas multiplier des objets déjà comptés. Leur action doit être enrobée de mystère, de flou. Compter dénote également la paresse, puisqu'au lieu de travailler, les colons, les agents ruraux ne font que compter. Le fait de compter attise la peur alors que la sagesse congolaise recommande de s'attaquer le plus rapidement au travail.

Pour illustrer cette méfiance contre l'excès de mesure, on raconte souvent l'histoire d'une femme qui, alors que ses collègues avançaient dans leur travaux ne faisait que compter le nombre d'arbres qu'il fallait abattre, mesurer la surface qu'elle allait désherber par jour, estimer le nombre de plants qu'elle pouvait y mettre, estimer la quantité de tubercules de manioc produits, prévoir le temps que cela allait prendre, l'argent que cela allait lui rapporter. Elle comptait, se trompait, recomptait jusqu'au jour où elle s'est aperçue que la période des pluies était déjà là. Ses collègues avaient pratiqué le brûlis, il ne leur restait qu'à planter puis à attendre que le manioc pousse alors que "notre calculatrice", n'avait plus aucune chance de faire pousser quoi que ce soit. C'était trop tard.

III/ LES DESTINATAIRES DE L'INFORMATION

Nous entendons par destinataires tous ces hommes, femmes, jeunes et vieux qui vivent loin des zones urbaines, pour lesquels est élaborée puis émise l'information que nous nous sommes proposé d'étudier. Les destinataires de l'information du milieu rural appartiennent à diverses catégories et entretiennent des rapports à l'information variables. Avant donc d'appréhender ces publics dans leurs spécificités, il convient de nous arrêter sur la société dans laquelle ils vivent.

A/ LA SOCIÉTÉ RURALE CONGOLAISE

La réflexion sur la société rurale a longtemps porté sur l'existence même de cette société. En effet, le monde paysan tel qu'il a toujours été perçu est loin d'être une entité homogène. Chaque village, chaque région ainsi que chacun de ses habitants a une vie qui lui est propre. De là naît la question de savoir comment dans ces conditions parler d'une société rurale ou plutôt d'un public rural ?

A ce propos Marcel MOUTSOUKA KATA ⁽¹⁾ souligne l'ambiguïté sur la ligne de démarcation entre milieu rural et milieu urbain congolais. Si les Nations Unies la situent entre 5000 et 10000 habitants, le Congo quant à lui ne semble probablement pas tenir compte de ce principe. Il ne possède que quatre villes allant de 35000 à 600000 habitants. Les centres de plus de 5000 habitants ne sont pas considérés comme centres urbains. Il y a donc des critères d'ordre infrastructurels qui rentrent en ligne de compte. En tous cas, c'est l'ensemble

¹ MOUTSOUKA KATA M. Les disparités d'encadrement administratif en République Populaire du Congo, Thèse, Paris : 1987, 276 pages.

constitué de quatre communes Brazzaville, Nkayi, Loubomo, Pointe Noire qui constituent le milieu urbain congolais, le reste étant la campagne.

Le Congo compte environ 4000 villages⁽²⁾ dont l'écrasante majorité ne bénéficie ni de couverture en électricité, ni de système d'adduction d'eau. Les habitants connaissent mieux le guérisseur traditionnel que le médecin, et le lycée le plus proche est souvent à des dizaines de kilomètres.

Une des caractéristiques principales de la vie rurale est la parfaite harmonie avec le milieu naturel. En effet, la nature intervient fortement aussi bien dans la vie spirituelle des ruraux que dans le matériel. C'est de la nature que les ruraux tirent leurs produits de subsistance, leurs produits médicaux, mais c'est également la nature qui les abrite et les oriente. La nature se retrouve donc à tous les niveaux de la vie rurale.

La société à laquelle appartient le public rural congolais est à l'instar de la société globale une entité physique, socioculturelle dynamique où différentes composantes se côtoient. Ces entités entretiennent des rapports basés sur la différenciation en classe d'âge, en sexe, en lieu d'habitation...

Les ruraux sont également organisés du point de vue de la production. On note à cet effet la présence de nombreuses associations paysannes, de mouvements précoopératifs, de groupements villageois masculins et / ou féminins.

Quant à ses rapports avec l'extérieur, la société rurale - pour reprendre les termes de J.M. ELA - subit la puissante pression d'une société qui exclut ses valeurs et la considère comme anti-développement. Devant cette pression, les ruraux se réfugient sur des équilibres traditionnels, des valeurs, des structures, des références. Mais ils sont souvent obligés de faire le choix du juste milieu, s'installant ainsi dans une société hybride c'est-à-dire loin du modèle qui leur est proposé et loin du traditionnel.

²Sources MOUTSOUKA KATA M.

A1/ Une société en mutation

Comme nous venons de le préciser, le milieu rural congolais, s'il est incontestablement imprégné par la tradition, a été aussi, d'une manière plus ou moins profonde, bouleversé par les chocs successifs de l'histoire : esclavagisme, colonisation, pénétration des philosophies, de religions, de techniques et de langues étrangères, introduction de l'économie de profit monétarisée, développement des pôles urbains, indépendance et politiques nationales diverses, sans omettre des enjeux économiques et politiques nationaux.

Ces bouleversements ont conduit à une instabilité accrue de la paysannerie qui, pour survivre, a dû se disperser dans le temps et l'espace (entre activités agricoles et non agricoles) sur le seul critère de la rémunération immédiate. L'exploitation agricole qui demeure le siège de la famille, s'en est trouvée dévalorisée économiquement car elle ne procure qu'une part des revenus. Le statut de la femme, du jeune s'en est trouvé également modifié puisque les femmes ou les jeunes instruits peuvent désormais occuper des postes importants et peser assez lourdement dans la prise de décisions⁽³⁾.

Il faut noter également dans ces mutations l'augmentation ces dernières années du nombre des néoruraux, ces jeunes diplômés, ces anciens fonctionnaires, ces citadins qui ont décidé de regagner la terre des ancêtres. Au niveau d'instruction généralement supérieur à la moyenne, et aux contacts avec les sources d'information exogène plus fréquents, les néo-ruraux se positionnent comme les pionniers de l'innovation technique.

³A propos du statut de la femme congolaise Pierre BONAFE (*stratégies alimentaires des femmes d'une région congolaise* in Femmes et politique alimentaires, actes du colloque international ORSTOM-CIE, 14-18 janv 85 Paris, éditions l'ORSTOM) note que le clivage entre l'homme et la femme a été surtout causé par les sociétés coloniales qui ont introduit l'agriculture de rente et qui ne recrutaient pour la plupart que des hommes. Pendant que ces derniers gagnaient de l'argent augmentant ainsi leur pouvoir, les femmes s'occupaient des travaux non rémunérés.

A2/ L'intervention en milieu rural

Le milieu rural congolais a été et reste la cible de multiples interventions portant sur des domaines variés. Il s'agit en général des actions pour le développement sous forme d'aide à l'amélioration des conditions sanitaires, de la production mais aussi de l'environnement. Ces différentes opérations se sont articulées autour des organisations aussi bien étatiques que privées et ont fait de l'information leur cheval de bataille. C'est dans ce cadre que l'on place des projets spécifiques comme le Projet Radio Rurale, mais aussi des interventions plus générales dans le cadre des Soins de Santé Primaires ou du Plan d'Action Forestier Tropical (PAFT).

Devant toutes ces interventions, le public rural a présenté une réaction diversifiée qui nous pousse aujourd'hui à parler plus de publics que de public.

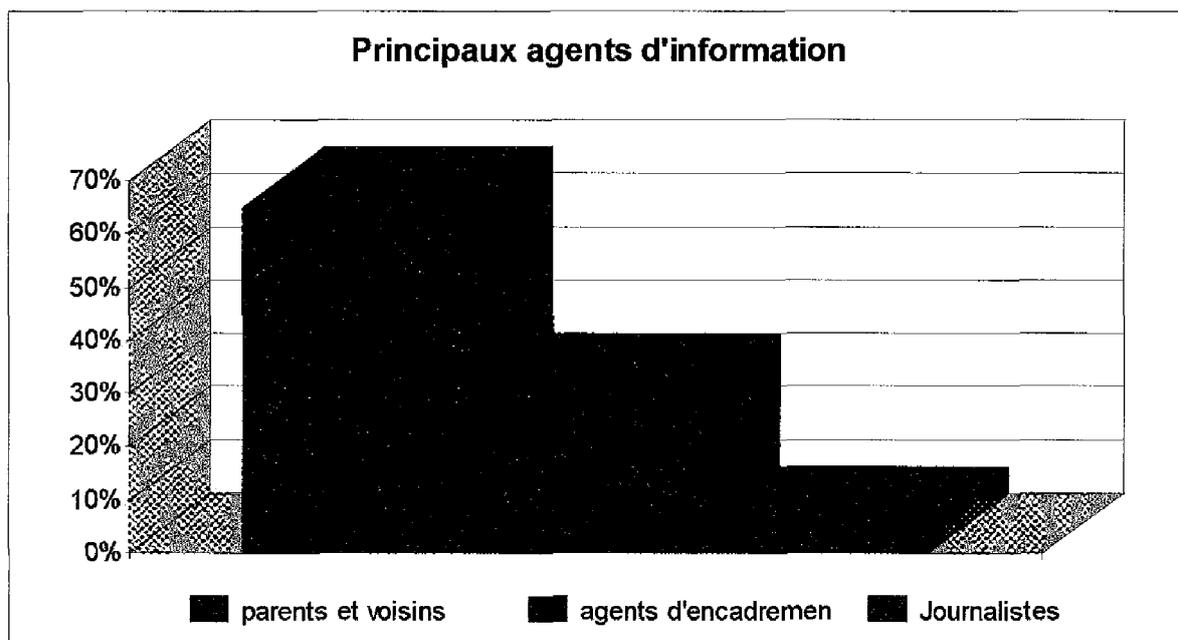
A2.1/ Le rôle des agents

Anne-Marie LAULAN ⁽⁴⁾ affirme qu'en matière d'information, la qualité de l'émetteur qui parle est plus importante que ce qui est dit : en d'autres termes, c'est elle qui détermine l'attention accordée à une information donnée ainsi que la mémorisation sélective dont elle fait l'objet. Les agents ruraux ont donc un rôle important à jouer dans l'information du milieu rural. C'est grâce à leurs compétences que se sont développées de vastes plantations de manioc à Mantsoumba, de larges étendues piscicoles à Djoumouna, des ranchs à la Diéssé.

⁴LAULAN A.M. La résistance aux systèmes d'information, Retz, Paris : 1985, 161 pages.

C'est aussi en partie à eux qu'on doit le recul de certaines pathologies telles que le choléra, la variole, la rougeole...

Mais malgré ces efforts, subsiste aux yeux du paysan congolais une image un peu trop négative de l'agent d'encadrement. En effet, l'enquête en milieu rural révèle que le parent et le voisin sont les agents d'information les plus utilisés.



Interrogé sur la question, le responsable du service vulgarisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural nous a évoqué la distance séparant le plus souvent les ruraux des encadreurs de base. Pourtant, même là où les encadreurs sont présents, le problème semble subsister. En interrogeant les paysans sur les agents, nous avons pu noter des phrases du genre : "ce sont des gens qui ne connaissent rien à la vie du village", "ce sont des fonctionnaires payés à ne rien faire". Dans certaines localités, les positions ont été plus radicales. Certains paysans, c'est d'ailleurs le cas des membres du groupement des producteurs ruraux de Madzia, nous ont affirmé ne plus vouloir travailler avec les agents d'encadrement du village préférant ainsi traiter directement avec les experts du

Ministère de la Recherche Scientifique, les agents d'Agri Congo (ONG nationale) et les institutions internationales comme le C.T.A. ou la F.A.O.

C'est donc à ce niveau que se pose la question de savoir comment des agents chargés d'aider les paysans à résoudre les problèmes qui se posent à eux peuvent avoir une image aussi désastreuse aux yeux de ceux qu'ils sont supposés venir en aide ?

S'agit-il là d'échecs personnels ou de la remise en cause de tout un système d'information?

La réponse à cette question semble intégrer les deux niveaux de responsabilité.

Il faut reconnaître en effet que beaucoup d'agents ont une formation insuffisante, voire inadaptée. Ils se sont souvent arrêtés au niveau du certificat d'études primaires, du brevet de technicien agricole, ce qui fait que leurs connaissances se révèlent très rapidement insuffisantes ou inférieures à l'expérience du paysan. Ensuite le fait de ne pas être régulièrement rémunérés pousse certains agents à vouloir se servir dans les plantations des paysans qu'ils ont la charge d'encadrer.

Une autre raison qui pourrait expliquer le désaccord entre paysans et agents d'information est le fait que ces agents ont souvent ignoré les techniques traditionnelles. Dans leur discours, ils n'ont cessé d'en dénoncer l'archaïsme, l'inefficacité. Dans le domaine de l'agriculture par exemple, ils ont préconisé le changement de systèmes qui, on le sait aujourd'hui, étaient plus en équilibre avec les écosystèmes⁽⁵⁾.

⁵La fertilisation à base végétale apparaît de plus en plus comme la principale option pour remplacer des engrais d'origine minérale qui, il y a quelques années, étaient conseillés aux paysans. La culture mélangée est également revisitée : la culture pure souvent proposée par les agents n'a jamais été en mesure d'apporter aux agriculteurs la protection contre les aléas climatiques que leur assurent les semis mélangés aux comportements différents.

Les organisations non gouvernementales et les institutions étatiques constatent souvent à leurs dépens que les agents envoyés en milieu rural ne parviennent pas à répondre aux exigences des projets de développement. Ils se heurtent souvent à l'étendue du domaine d'intervention de leurs projets, à des facteurs d'ordre culturel ou tout simplement à la méconnaissance du milieu.

L'histoire de ce médecin de Kébara illustre bien ce fait :

"Il était une fois dans ce petit village de la région des Plateaux un médecin qui voyait son pied s'enfler étrangement. Malgré les nombreux antibiotiques qu'il put s'administrer, aucun signe d'amélioration ne fut observé. La bonne qui avait remarqué que son patron se grattait trop souvent, demanda d'examiner les pieds de ce dernier. Ses soupçons furent confirmés : le patron avait trois vilaines chiques⁽⁶⁾. Mais le malade s'opposa à ce qu'il considérait comme de l'exercice illégal de la médecine. Quand vint la nuit, il ne put fermer l'oeil à cause des démangeaisons. Il réveilla la bonne qui avec un petit couteau extirpa les parasites".

L'histoire de ce "docteur qui pouvait ouvrir le ventre et le refermer, mais incapable d'enlever une chique" courut tous les sentiers de Djambala.

Un peu plus loin, dans la région du Pool et plus précisément à Louengo, un paysan nous raconte une histoire quelque peu différente, celle d'un agent de santé fraîchement sorti de l'école Jean Joseph Lukabu de Pointe Noire, à qui fut amené un bébé qui criait et qui visiblement avait mal au ventre. L'infirmier après l'avoir palpé, lui administra une dose de "bipénicilline". "Si jusqu'à demain la maladie persiste, il faudra l'amener à l'hôpital du District pour voir le docteur, qui

⁶D'origine américaine, la chique ou "sarcopsylla penetrans" aurait été introduite en Afrique au courant du siècle dernier. Elle vit dans la poussière des villages et dans la terre battue des cases. Elle pénètre dans l'épiderme, dilate alors son abdomen et pond ses oeufs. On l'extrait généralement à l'aide d'une épine d'oranger ou d'une pointe en bois, une opération assez délicate puisqu'il ne faut pas crever la poche enfermant les oeufs pour éviter des infections telles que le tétanos, la gangrène ou des complications lymphatiques. Mais la plupart des ruraux y compris les plus jeunes (huit ans) savent s'en débarrasser sans le moindre problème.

décidera s'il faut l'envoyer à Brazzaville ou pas", dit-il. Arrivé à la maison, l'enfant continuait à crier jusqu'à ce qu'une voisine qui vint s'enquérir des nouvelles du bébé, découvrit qu'il s'agissait simplement d'un ver de peau. Elle pinça fort le ventre du bébé, le ver sortit, le pus aussi et l'enfant fut soulagé.

Ces histoires racontées avec humour et un talent exceptionnel mettent en exergue la méconnaissance du terrain ou l'ignorance de ce qu'on appelle "le savoir du village". Les agents modernes de santé passent alors pour des gens capables de saisir des réalités extrêmement complexes, mais qui ignorent les choses simples de la vie.

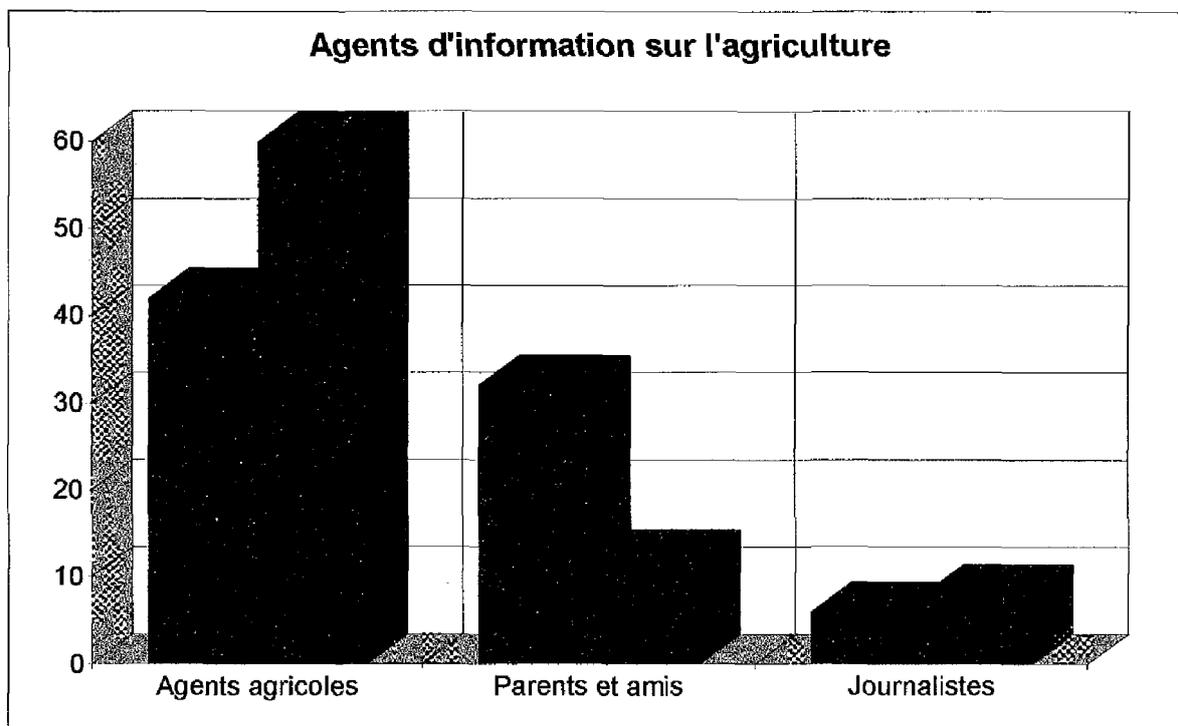
En effet, la formation, basée sur des connaissances essentiellement scientifiques se révèle profondément inadaptée à l'intervention en milieu rural. Une formation plus adaptée devrait accorder plus de place à la connaissance du milieu.

Mais bien que les paysans rappellent assez souvent ces ignorances, ils reconnaissent l'importance de la médecine moderne et continuent à faire confiance aux agents, notamment à l'infirmier du village. 95% de personnes que nous avons interrogées déclarent le consulter.

L'image que les paysans se font de l'agent dépend de la personnalité de celui-ci, mais aussi de sa fonction. Nous avons par exemple constaté que l'agent agricole ne bénéficie pas de la même reconnaissance que l'infirmier.

L'image que les paysans ont des agents varie aussi selon les lieux. Nous avons remarqué par exemple une nette différence entre l'opinion des paysans des Plateaux et celle des paysans du Pool. Il ressort de notre enquête que les premiers ont une meilleure image de l'encadreur agricole ; ce qui s'explique par le fait que l'encadrement paraît plus soutenu chez eux que dans le Pool. 60 des 80 personnes interviewées affirment s'informer principalement auprès de l'agent agricole (en matière d'agriculture moderne), contre 42 dans le Pool. Les autres agents

d'information sont les parents et amis lettrés ou ayant bénéficié d'un stage de formation, les journalistes de la Radio Rurale...



On peut constater également une variation importante dans l'image de l'agent. Si à Madzia, les deux agents agricoles ont une mauvaise image, à Mbamou, les paysans sont très contents de recevoir l'encadreur qui une fois tous les quinze jours, vient leur rendre visite pour discuter avec eux des problèmes liés à la production.

Nous avons été par contre surpris de constater une plus grande méfiance des jeunes vis-à-vis des encadreurs agricoles. Ceux-ci, malgré leur relatif jeune âge sont mieux acceptés par les plus de 45 ans. Il nous est apparu après analyse que la population des moins de 45 ans, la plus scolarisée atteint facilement le niveau d'instruction des agents agricoles. Cette proximité culturelle, loin de les unir, les divise. Ils discutent les avis de l'encadreur et établissent un débat auquel l'encadreur refuse de participer. En effet, l'encadreur n'a pas été formé pour faire face aux

débats d'idées, son rôle est avant tout de transmettre une vérité, celle du progrès, mais une vérité souvent contredite par les données du terrain.

Au-delà des échecs personnels se révèle la remise en cause d'un système d'information bâti autour d'un Etat qui a beaucoup promis mais a peu réalisé.

En effet, l'Etat congolais a continué à entretenir des politiques de commercialisation calquées sur le modèle colonial et qui ont fortement contribué à la ruine des paysans. L'OFNACOM (office national du commerce) ainsi que l'OCV (l'office congolais de ventes) se sont très souvent caractérisés par une incompétence à assurer le ramassage des produits. Les paysans ont parfois attendu des années sans qu'aucun camion n'arrive. Les difficultés connues par l'organisme ont poussé l'Etat congolais à le supprimer, mais sans avoir préalablement prévenu les paysans. Ces derniers ont continué à attendre et toujours attendre.

Les agents de l'Etat sont également perçus comme les porte-paroles du pouvoir, un pouvoir qui a promis la liberté, la sécurité, la paix, mais qui a envoyé une bonne partie des enfants du pays croupir au "petit matin" (7). Un pouvoir qui a promis la richesse mais qui n'a donné au peuple que la misère et la pauvreté. Les agents de l'Etat se sont également illustrés par leur versatilité. Les informations contradictoires qu'ils reçoivent, leur méconnaissance du milieu, la nature de la science (faite de contradictions) font que l'encadreur de base en fonction dans un milieu où la parole est avant tout puissance ne peut pas être pris au sérieux. "Ce sont des gens qui ne tiennent pas leurs promesses, des politiciens" - disent les paysans.

⁷Quand on parle de "petit matin" au Congo, on pense aux exécutions sommaires qui sont réalisés très tôt le matin dans un terrain réservé pour ce fait à 45 kilomètres de Brazzaville. Les personnes tuées sont enterrées sur place "incognito" comme ce fut le cas de l'ancien président Alphonse MASSAMBA-DEBAT, le cardinal Emile BIAYENDA et bien d'autres. Les exécutions sommaires ont caractérisé la plupart des régimes qui se sont succédés au Congo.

L'une des nombreuses affaires qui ont effrité la confiance du paysan vis-à-vis de l'information officielle est l'affaire CODEC.

A coup de propagande, on a demandé aux populations rurales de placer leur argent à la *Coopérative d'Épargne et de Crédit*. L'inauguration des postes dans les villages s'est faite en grande pompe avec la participation du Ministre ou du Commissaire politique de la région. C'était un placement sûr, avait-on dit, plus sûr que la tontine ou le dessous du matelas. Malheureusement, deux ans après (1990), la coopérative ne pouvait ni octroyer les crédits qu'on avait promis, ni rembourser l'argent des paysans. Il n'y a eu aucun procès, aucune explication, l'affaire fut classée. Quelques mois après, on a vu les agents informer les ruraux sur la nécessité de placer leur argent dans une institution financière notamment à la mutuelle congolaise d'épargne et de crédit, le nouveau système mis en place en remplacement des coopératives d'épargne et de crédit.

A2.2/ Le difficile accès aux moyens modernes d'information

Notre enquête sur le terrain nous a permis de constater que le paysan congolais, qu'il soit du Pool ou des Plateaux utilise comme principal moyen d'information, le bouche à oreille (70 % contre 16,25 pour la radio et 13,75% pour l'animation rurale).

Cet engouement pour ce moyen d'information s'explique par son accessibilité. En effet, le bouche à oreille n'exige ni couverture électrique, ni poste récepteur pour accéder à l'information. Le succès de l'information socialisée a été également attribué au fait qu'il cadre parfaitement avec la civilisation de l'oralité, mais aussi par le fait que l'utilisation des autres moyens pose de nombreuses difficultés.

Nul n'est besoin de revenir sur les problèmes infrastructurels et matériels posés par l'utilisation des moyens d'information en milieu rural au Congo. Nous insisterons simplement sur le fait qu'il existe, en plus de cela, des difficultés financières qui réduisent considérablement la capacité du paysan à acquérir un poste récepteur ou à l'alimenter. Un paysan de Boko que nous avons interrogé sur la question, nous a rappelé qu'il lui fallait périodiquement acheter des piles électriques à 500 F CFA l'unité (l'équivalent du SMIG journalier). Quand on sait que les revenus du paysan congolais avoisinent généralement le SMIG, ce paysan devra travailler quatre jours pour s'acheter les quatre piles que nécessitent le fonctionnement de son poste. La dépense est trop élevée, nous a-t-il fait comprendre, surtout qu'avec cet argent il pourrait s'acheter des médicaments, de la nourriture et bien d'autres choses. Il ressort également de cette enquête que la presse rurale ainsi que la télévision et les moyens technologiques d'information n'apparaissent nulle part comme principal moyen d'information. Il faut souligner à cet effet qu'il s'agit là d'outils assez marginaux parfois complètement inexistant.

En dehors du problème financier, il faut noter que l'utilisation de la radio ou la présence aux réunions de vulgarisation est soumise à des contraintes temporelles. En effet, la radio et l'animation supposent des programmes qui doivent être diffusés à un moment donné, mais cette programmation pour être efficace doit correspondre à l'organisation paysanne. C'est pour mieux cerner ces contraintes temporelles que nous nous sommes proposé d'examiner l'emploi du temps paysan.

Le paysan congolais travaille en moyenne 7 heures par jour, avec des plages horaires journalières qui sont très variables selon les villages. Mais de façon générale, on peut noter que le moment du début des activités champêtres varie entre 6 et 11 heures du matin et celui de la fin va de 13 à 17 heures. La paysanne

se lève très tôt pour préparer le départ au travail, et se couche tard le soir à cause des travaux domestiques.

Dans le Pool, la journée paysanne s'étale entre 6 et 17 heures, sauf dans le District de Ngabé, plus proche sociologiquement de la région des Plateaux où elle est plus condensée (de 6 à 14 heures). Cette condensation peut s'expliquer par la proximité des champs, car si le paysan du Pool doit mettre en moyenne deux heures pour arriver à son lieu de travail, celui des Plateaux n'en met que la moitié.

L'emploi du temps des ruraux varie en fonction des activités personnelles et les activités collectives ou communautaires, dont les jours impartis changent d'une Sous-Préfecture à l'autre. C'est ainsi par exemple que nous avons pu constater que les paysans de Kinkala consacrent les jours de lundi, mercredi et samedi à leurs occupations personnelles, le mardi à la mutualité religieuse (encore appelée Dibundu ou Zola) et le vendredi aux travaux communautaires (le jeudi correspondant au jour du marché). A Mbamou, par contre, le marché a lieu le samedi et à Madzia le vendredi.

Le nombre de jours consacrés au mouvement précoopératif varie également selon les lieux ou même selon les coopératives. Dans la Sous-Préfecture de Mindouli par exemple, les paysans consacrent en général deux jours aux activités des organisations coopératives (les lundis et les mercredis ou les mercredis et les samedis) alors que dans la Sous-Préfecture de Boko, les activités de groupement ont lieu le vendredi uniquement. Le dimanche, jour de repos, est aussi celui du culte et des activités religieuses.

Comme son collègue Kongo, le paysan Batéké a une semaine très chargée. La semaine traditionnelle Téké compte en effet quatre jours : Odzu, le premier jour de la semaine, marque le début du travail champêtre ; Okué correspond au second jour; Onkila au troisième jour de travail ; et Nkwembali ou Utsara, au quatrième jour de la semaine, le jour de repos. Il faut signaler que le

Nkwembali, le paysan ne peut réaliser des travaux champêtres, parce que les aïeux se reposent et protègent les plantations contre les mauvais esprits. Malgré donc l'adoption du calendrier chrétien, de nombreux paysans Téké restent chez eux le jour du Nkwembali.

La diversité des emplois du temps des paysans pose donc de nombreux problèmes notamment au niveau de la programmation des émissions radiophoniques. On note toutefois que les paysans préfèrent être informés le jour du travail collectif, ou le jour du marché (après le marché).

A2.3/ Une relation à l'information très variable

Comme nous venons de le préciser, les ruraux accèdent à l'information de manière différenciée et leur comportement par rapport à l'offre dépend du contexte particulier dans lequel se situe la relation émetteur-récepteur, mais aussi de la personnalité intrinsèque de ce dernier. En effet, il y a dans l'usage quelque chose d'autre que ce qu'apporte le système. Le public exprime ses préférences mais aussi ses limites par rapport à l'information qui lui est proposée. Son sexe, son âge, sa catégorie socioprofessionnelle influencent largement ses choix.

En ce qui concerne les régions du Pool et des Plateaux, il nous a été donné de constater en effet que les paysans sont très bien informés sur les méthodes traditionnelles, qu'elles soient agricoles, sanitaires, sociales ou écologiques. La plupart des paysans maîtrisent les techniques d'écobuage, connaissent les principales plantes qui soignent les maladies les plus courantes, les méthodes naturelles de planification familiale, les méthodes d'assainissement du milieu et de préservation de la nature. Ces informations sont issues de la société rurale : elles y sont produites, elles sont émises par les ruraux eux-mêmes et sont essentiellement orales. Cette relative maîtrise de l'information "traditionnelle"

semble s'expliquer par le caractère propre à ce type d'information et son adaptabilité aux capacités matérielles et culturelles du destinataire.

L'information moderne est quant à elle tout le contraire de la "traditionnelle". Elle est avant tout exogène et ne prend pas toujours en compte les contraintes de la vie rurale.

L'information sur les méthodes traditionnelles épouse les préoccupations de la population rurale parce qu'elle est produite par ceux qui connaissent le mieux cette société et ses besoins. Notons également que la résistance à l'information moderne, quand elle a lieu, ne se manifeste pas dans les mêmes proportions. Nous avons pu constater dans le cadre de notre étude, qu'il y a des thèmes sur lesquels les paysans sont moins informés que d'autres et des sujets qu'ils préfèrent plus que d'autres.

Domaines sur lesquels le public rural est le moins informé

Thèmes	pourcentage de personnes non informées
retombées économiques de la protection de l'environnement	100%
agriculture moderne	62,25%
presse rurale	88,75%
espèces protégées	80%
agriculture moderne	62,50%
Vaccination	40,00%
radio rurale	20%

En examinant ce tableau, on est frappé par le manque d'information de la population rurale sur les problèmes liés à l'environnement, notamment sur les espèces protégées et sur les ressources que les populations pourraient tirer de la conservation de l'environnement. Les agents se contentent trop souvent d'interdire certaines pratiques paysannes sans proposer des solutions concrètes. L'exemple de la Malaisie et du Costa Rica pourrait servir aux agents congolais. En effet, afin de préserver l'environnement, il a été mené dans ces deux pays une grande action d'information sur les ressources que pourraient tirer les paysans des réserves. Un accent particulier a été mis notamment sur l'écotourisme. Il s'agissait surtout d'expliquer aux paysans qu'ils pouvaient gagner autant d'argent sinon plus autour des excursions faites pendant les vacances dans les forêts qu'en abattant les arbres. Mais une telle action suppose bien sûr l'existence des voies de communication viables.

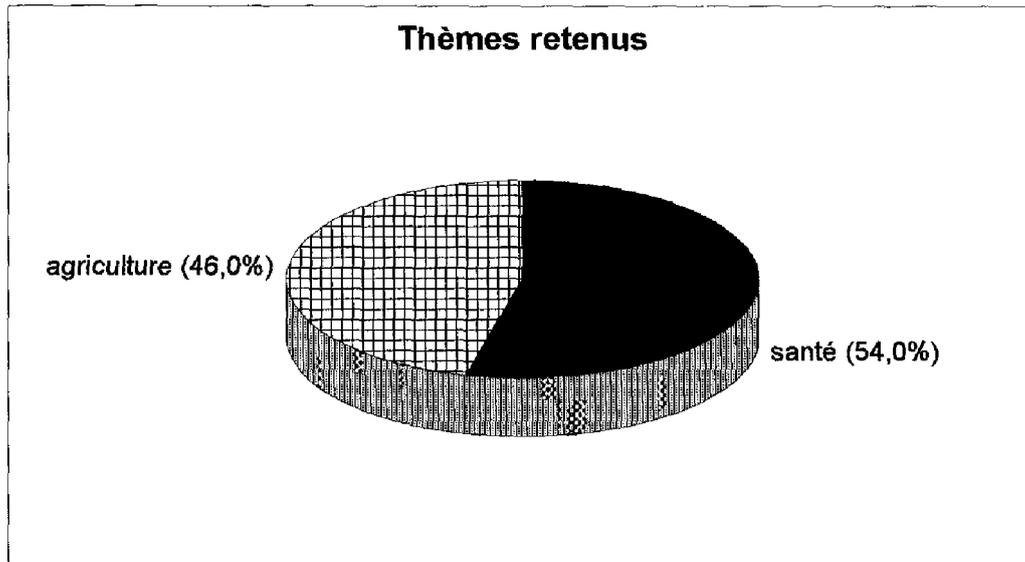
On peut également constater le manque d'information agricole moderne dans le milieu rural congolais. Bien que nous en ayons déjà fait état, il convient d'ajouter à ce sujet que si en matière de santé on peut aisément faire la différence entre ce qui appartient au domaine de la pharmacopée traditionnelle et la médecine moderne, il paraît difficile d'établir la frontière entre l'agriculture moderne et l'agriculture traditionnelle. Pour les spécialistes de la vulgarisation agricole que nous avons interrogés, il ne s'agit pas de poser une limite et de dire: "Ici s'arrête l'agriculture traditionnelle. En fait celle-ci est une activité dynamique qui intègre assez souvent des éléments extérieurs. Le rôle de l'agent n'est donc pas de substituer un système à un autre, mais d'aider à améliorer le système existant en s'inspirant de la science. Il s'agit en fait de proposer aux ruraux des techniques appropriées, de nouvelles variétés... et quand celles-ci sont acceptées, elles deviennent partie intégrante de l'agriculture traditionnelle". (8)

⁸Propos émis par le chef de service vulgarisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement

Ainsi, pour des raisons d'enquête, nous nous sommes proposé de considérer comme indicateur de l'information sur l'agriculture moderne, les connaissances ou fractions de connaissance sur des techniques peu courantes comme les greffes, la fertilisation par engrais, l'agroforesterie, le vermicomposting ou autres, les nouvelles variétés de manioc ou de choux comme le K.k-cross, le K.y-cross, l'afrika-cross, le MM79, l'information sur les maladies des plantes comme le pourridié et leur traitement...

Visiblement, il s'agit là de techniques peu courantes en milieu rural et l'on ne devrait plus s'étonner des résultats. En fait il existe très peu d'informations sur cette agriculture que l'on recommande aux paysans.

Un autre aspect assez remarquable de ce tableau c'est qu'il paraît en désaccord avec la politique affichée du gouvernement. En effet l'action du gouvernement vise avant tout le développement rural, mais un développement en harmonie avec la nature, l'environnement et le bien-être physique et moral de la population. Ce qu'on remarque pourtant c'est qu'au niveau de l'offre d'information, l'accent est surtout mis sur la Radio Rurale oubliant presque l'environnement et la santé. C'est sans doute cette raison qui fait que l'environnement ne figure pas parmi les thèmes d'information retenus par les paysans.



On peut également constater après analyse de ce tableau qu'à côté de l'information sur l'environnement se trouve parmi les oubliés, l'information politique. Cette absence peut s'expliquer tout simplement par le fait que la politique ne figure pas parmi les domaines d'intervention des principaux encadreurs de base ou de la Radio Rurale. Celle-ci n'est abordée qu'indirectement.

Dans le souci de compléter notre vision des ruraux, nous nous sommes également intéressé aux thèmes sur lesquels ils souhaitent être informés. Il ressort de nos entretiens que les ruraux aimeraient avoir des informations sur des sujets assez précis tels que les nouvelles variétés de semence, les subventions et crédits, la domestication de certaines plantes jusque-là non maîtrisée. On peut constater au niveau de la santé un intérêt partagé de la santé infantile qui tend à dépasser le cadre féminin. En effet, de plus en plus de pères et de frères accompagnent les enfants à l'hôpital ou chez le guérisseur et veulent toujours en savoir davantage. Il faut dire que les maladies des adultes sont des cas auxquels les ruraux sont habitués et on considère la mort d'un adulte comme un phénomène normal.

Comme ils ont tendance à le dire, "on est né, on a vécu, il ne nous reste qu'à mourir".

Pour revenir à l'étude des destinataires, rappelons qu'elle ne saurait être complète si elle ne prend en compte les spécificités qui sont dues à l'âge, au sexe, au lieu d'habitation. Ainsi avons-nous tenu à avoir une vision plus précise du paysan du Pool, du paysan des Plateaux, mais aussi des femmes, des hommes, des moins de 45 ans et des plus de 45 ans.

B/ LE PAYSAN DU POOL ET DES PLATEAUX

B1/ Le paysan du Pool

Le paysan du Pool écoute souvent la radio, mais s'intéresse très peu aux émissions de la Radio Rurale. Il vit généralement dans un milieu semi-urbain, il est très proche de Brazzaville où il se rend souvent pour vendre ses produits.

L'histoire du paysan du Pool est liée à celle de sa région, l'une des plus exposées à l'influence occidentale. Le Pool a abrité la première église catholique du pays (Linzolo) ainsi que la première église protestante (Madzia). Ses habitants ont connu très tôt l'école, et leur montée dans la sphère politique du pays a longtemps constitué aussi bien pour le colon que pour certains dirigeants politiques du pays une gêne. C'est essentiellement contre les Bakongo qu'est dirigé en 1934 un projet de contingentement de l'instruction. Le rédacteur y propose d'élever de manière autoritaire le pourcentage des élèves étrangers à l'ethnie, afin de permettre à ceux-ci "d'accéder à leur tour aux emplois administratifs que les Balali (Bakongo) considèrent comme étant leur privilège". On constate donc que des efforts sont tentés pour enlever aux Balali l'influence que leur vaut une place prépondérante au sein de "l'aristocratie administrative". Une telle attitude nourrit l'opposition anti-coloniale animée par la première élite moderniste apparue en territoire congolais. C'est de cette région que sera engagée la résistance coloniale (⁹).

Le paysan du Pool s'est à cet effet souvent senti en perpétuelle agression, et c'est ce sentiment qui explique les propos du Délégué de la Région à la Conférence de la Paix (Brazzaville 1995) selon lesquels "le Pool ne devrait plus

⁹Les principaux leaders de la résistance et les deux premiers Présidents du pays sont originaires du Pool.

être ce poulailler qui voit partir ses poulets toutes les fois qu'il y a un événement à célébrer". En effet, la tradition congolaise veut qu'on égorge un poulet pour conjurer un mauvais sort, célébrer un événement important. Les habitants du Pool que l'on surnomme d'ailleurs les "poulets" ont fait les frais de la plupart des événements politiques du pays. La quasi-totalité des coups d'État qu' a connu le pays leur ont été attribués et le Pool a ainsi vu ses fils exécutés sur la place publique (à la radio en 1970, au Stade de la Révolution en 1972 et "au petit matin" en 1977). (10)

Les Lari-kongo ont été conduits à une sorte de renfermement qui parfois se traduit par un effort d'organisation indépendante de l'action étatique(11). C'est autour de ces éléments que va se construire une identité Lari-Kongo, une identité qui s' appuiera sur une langue, la troisième la plus parlée du pays, après les deux langues nationales. Les Lari, fiers de leur langue ont essayé de la diffuser dans tous le pays. Certains disent d'ailleurs avec humour que LARI serait un sigle qui signifierait Langue Africaine de Renommée Internationale.

Il faut toutefois reconnaître que la région du Pool a bénéficié d'un certain nombre d'infrastructures. Il y a des dispensaires dans presque tous les villages de plus de mille habitants, Agri Congo, la ferme d'Etat de Kombé, les piscines de la Djoumouna, toutes ces institutions de formation et d'information de paysans y sont concentrées.

¹⁰Le procès sur la mort du Président Marien NGOUABI (1977) a été précédé de l'exécution sommaire du Cardinal Emile BIAYENDA et de l'ancien Président Alphonse MASSAMBA-DEBAT. Le procès a condamné 11 personnes à la peine capitale. Tous étaient originaires de la région du Pool. Le Pool a été également au centre des deux guerres ethno-politiques qu'a connu le pays à savoir 1959 et 1993.

¹¹Le Pool est la seule région au Congo qui a organisé une Conférence Economique. Celle-ci a rassemblé les ressortissants de la région autour des thèmes tels que la formation des jeunes ruraux ; la communication, l'animation et la sensibilisation, la mobilisation de l'épargne et le financement, l'aménagement rural...

Les paysans du Pool peuvent facilement écouler leurs produits parce qu'ils bénéficient de nombreuses infrastructures routières. En plus de la route nationale n°1, la région est reliée aux quatre grandes villes du pays par le Chemin de Fer Congo Océan.

Mais ces avantages ne vont pas sans contrepartie. Ces paysans subissent le poids du ravitaillement de Brazzaville. Ils doivent travailler plus et de plus en plus loin, sur des terres dont le rendement s'affaiblit. Ils doivent fournir les ressources ligneuses nécessaires à la consommation des citadins et pour cela, ils doivent transgresser certaines valeurs, adopter de nouvelles techniques, une nouvelle façon de vivre.

Les habitants du Pool subissent aussi le contrecoup de ce qu'on a appelé " le rééquilibrage national". En effet, considéré comme privilégié, le Pool a longtemps été oublié au profit d'autres régions du pays. Le plan quinquennal qui a mobilisé plus de mille milliards de francs CFA a été essentiellement consacré à la construction des routes de l'arrière pays, principalement celles du Nord Congo.

L'absence de prise en charge de l'Etat a permis l'émergence d'autres systèmes d'organisations. En effet, les paysans du Pool se sont mis à construire eux-mêmes des écoles pour leurs enfants, des dispensaires, des maternités et des routes. Ils ont parfois été appuyés par des ONG nationales ou internationales. Ces institutions se sont livrées à un travail de fond et ont obtenu des résultats souvent meilleurs que ceux obtenus par les agents de l'État. Les associations religieuses se sont illustrées dans la prévention sanitaire et les ressortissants de la région ont souvent joué un rôle d'appui. Ces derniers ont par exemple organisé en 1996 la conférence pour le développement régional et ont dégagé plusieurs axes de réflexion dont la communication (voir annexes).

Cet abandon de l'Etat a renforcé chez les paysans du Pool un sentiment d'injustice qui a largement détérioré leurs relations avec ses représentants. Dans ce

contexte, la communication est devenue presque impossible sinon émaillée de détournements, de refus...

Nous avons pourtant constaté pendant nos enquêtes l'intérêt que les paysans du Pool accordent à l'information politique, mais en la matière, ils préfèrent être informés par les parents et amis vivant à Brazzaville, les membres du comité du parti politique du village (généralement le parti avec lequel ils sympathisent) et les radios étrangères. L'information politique a envahi les marchés et dans les veillées mortuaires, elle a remplacé les contes et les devinettes. Pendant que les femmes et les parents proches pleurent ou organisent les funérailles, les voisins, les amis et parfois même certains membres de la famille racontent ce qu'ils ont appris au sujet de tel ou tel événement, de telle ou telle personnalité politique.

On peut constater également la relative bonne information des populations du Pool sur l'information financière. Cette situation peut s'expliquer par l'importance des mutualités d'épargne et de crédit dans la région, mais aussi aux nombreux rapports à l'argent favorisés par le fait que le Pool est le principal fournisseur de produits vivriers de Brazzaville.

On constate tout de même une sous-information évidente sur les activités de vulgarisation agricole. 30 interviewés (sur 80) déclarent ne pas être informés sur les réunions de vulgarisation contre 4 pour les Plateaux. Quand on sait que les deux régions ont été la cible du Programme de Développement Régional (PDR), l'on peut s'interroger sur les causes de cette disparité.

Domaines dans lesquels les paysans du Pool sont peu informés

Thèmes	Nombre de personnes pas du tout informées
retombées économiques de la protection de l'environnement	80
espèces protégées	60
Presse Rurale	64
agriculture moderne	48
réunions de vulgarisation	30
vaccination	30
Radio rurale	22

L'hypothèse qui semble la plus probante reste le fait que le Pool ne fait pas partie des zones test de la Radio Rurale, le principal moyen de promotion de la vulgarisation. D'ailleurs les émissions de celle-ci sont moins suivies ici que dans les Plateaux.

Dans ce cas, les paysans du Pool se seraient sentis écartés et donc pas concernés. On se trouverait donc devant un cas de résistance *vis-à-vis* d'un émetteur qui vous ignore ou qui ne vous accorde pas l'attention que vous auriez souhaité. Mais cette hypothèse semble être remise en cause dans la mesure où le Pool reste tout de même parmi les régions dans lesquelles on compte le plus d'adhérents au mouvement coopératif (7145 contre 2412 pour les Plateaux).

Un autre facteur majeur pourrait être l'étendue des villages du Pool, souvent plus grands et plus peuplés que ceux des Plateaux. Il paraît donc plus difficile pour les encadreurs de base d'informer convenablement une population de deux mille habitants que celle quatre fois moins importante.

On remarque par exemple que la région du Pool, plus proche de Brazzaville, siège de l'institution (Radio Rurale) présente un taux de connaissances

(parfaites) moins élevé que la région des Plateaux (19 personnes contre 42). Ceci paraît étonnant quand on tient compte de la profondeur de ruralité de la région des Plateaux par rapport au Pool. La seule explication possible qui reste c'est le fait que le Pool ne faisant pas partie de la zone-test, la Radio Rurale ne s'adresse à ses habitants qu'indirectement. Alors que les Plateaux bénéficie d'un encadrement assez sérieux : visites régulières du responsable régional de la Radio Rurale, visite de la cellule éducation permanente de la radio, réalisation des émissions publiques, installation des radios-club.

C'est également au niveau du Pool que quelques interviewés ont émis le souhait d'émissions en Lari, langue locale presque autant parlé sur le territoire que le Kituba ou le Lingala.

Les populations du Pool ont généralement rejeté les langues de synthèse, imposant leur langue même dans les régions voisines. A Brazzaville, la principale ville du pays, plus de la moitié de la population comprend le Lari.

Pour les personnes les plus âgées, le Kituba apparaît comme une seconde langue de colonisation puisque pendant la construction du chemin de fer Congo-Océan et pendant la période des "trois francs" (impôt colonial), les miliciens venus pour la plupart du Tchad et du Centrafrique, s'exprimaient en Kituba. Le rejet du Kituba a été aussi aggravé par les récents affrontements ethnico-politiques entre les ressortissants du Pool et ceux du Niari - Bouenza-Lekoumou, fief du Kituba (Novembre 1993).

Toutefois, le Kituba reste en ce qui concerne la radio la langue des émissions les plus suivies.

Si le Kituba ne satisfait pas pleinement le Lari, le Lingala reste également pour lui la langue des "Bangala" c'est à dire les populations du Nord. Là aussi le rejet est immédiat, avec cette haine née de la guerre civile de 1959 ayant opposé

les Kongo (Lari) aux Mbochi (Bangala), renforcée par trente ans de pouvoir alterné entre Kongo et Mbochi ainsi que les affrontements de 1997.

Même si le taux de connaissance reste plus élevé dans les Plateaux où le Lingala est bien accepté, il n'en demeure pas moins vrai que les populations des Plateaux seraient plus intéressées par des émissions en Téké qu'en Lingala.

Le problème de la langue reste donc un casse-tête pour les dirigeants de la Radio Rurale qui ne savent pas comment arriver à satisfaire la multitude de langues que compte le territoire congolais.

B2/ Le paysan des Plateaux

Les populations des Plateaux excellent par leur connaissance du milieu naturel. Ce sont des spécialistes de la pharmacopée africaine et ils maîtrisent de nombreuses techniques.

Voici ce qui est dit à leur sujet dans un rapport de mission de 1948 par la société de tabac SEITA : "ils connaissent de longue date l'écobuage qui leur assure des terres saines et riches en potasse et débris organiques, ils connaissent le paillage et la couverture des semis qui permettent aux jeunes plantes de se développer normalement à l'abri du soleil trop violent et des pluies trop brutes..."

Le paysan batéké est longtemps resté attaché à sa tradition. Le roi MAKOKO a su le garder de l'influence trop grande du monde extérieur. Ainsi, la religion chrétienne et l'école ne seront pas aussi répandues ici que dans le Pool. En fait l'histoire nous apprend que les Batékés occupaient la région du Pool et que ceux-ci se sont repliés vers les Plateaux pour éviter un trop grand mélange avec ces Kongo venus de San Salvador (Kongo dia Ntotéla) en Angola, en passant par le Bas-Zaïre. Il s'agit donc d'un peuple qui, pour sauvegarder son organisation, son mode de vie, a souvent évité "les étrangers ".

Contrairement donc aux Lari (Kongo), ceux-ci sont longtemps restés à l'écart de la politique ou plutôt n'ont pas eu le même engouement pour celle-ci. Cette attitude peut aussi s'expliquer par son attachement à un pouvoir traditionnel souvent en conflit avec le pouvoir central. Il faut toutefois signaler que bien que ne bénéficiant pas d'une voie ferrée, le paysan des Plateaux reste géographiquement très proche de Brazzaville.

Malgré donc l'enfermement apparent, les populations Batékés paraissent plus impliquées dans l'action de la Radio Rurale, plus présentes aux réunions de vulgarisation.

Le paradoxe de l'attachement à la tradition et l'ouverture aux interventions étatiques semble s'expliquer par le fait que la région des Plateaux fait partie des zones-test de la Radio Rurale et donc a vu se concentrer sur elle de nombreux efforts pour le développement rural. Pourtant, contrairement à cette volonté affichée, paradoxe encore, c'est dans le Pool que l'on trouve les groupements qui s'en sortent le mieux. Cette relative bonne exposition aux structures étatiques et non gouvernementales d'information est donc comme on peut le constater, loin de garantir une meilleure information.

A ce propos, nous avons, au cours de notre enquête, constaté quelques difficultés posées par la mesure des effets de l'information. La campagne menée par les encadreurs de base sur l'opération "une parcelle, une latrine" était jugée comme étant une réussite. Nous nous sommes pourtant aperçu qu'à Odzio, certains habitants ont construit des latrines comme exigé, mais ne les utilisent pas. Ils les ont fermés à clef et ne les ouvrent que pour des grandes occasions : réception d'hôtes citadins ou pour les visites des agents. Parfois ils sont réservés aux adultes. Le détournement d'usage est évident : le passage de la latrine d'un usage sanitaire à un usage décoratif.

Ce détournement rentre également dans le cadre des stratégies paysannes que nous avons évoquées plus haut.

"On nous a souvent demandé de construire des latrines, nous avons toujours expliqué que la terre d'ici n'est pas ferme, c'est pourquoi nous ne voulons pas que les enfants y aillent".

Le paysan que nous avons interrogé évoque un problème de sécurité. Nous sommes ici dans une société où les femmes et les enfants bénéficient d'une protection maximale. Les "adultes" peuvent quant à eux prendre les risques qu'ils veulent.

Domaines dans lesquels les paysans des Plateaux sont sous-informés

Thèmes	Nombre de personnes pas du tout informées
Retombées économiques de la protection de l'environnement	80
Presse rurale	78
Espèces protégées	68
Agriculture moderne	52
Information financière	18
Vaccination	34
Planning familial	8

B3/ Les hommes

Les hommes occupent une place de choix dans la société rurale congolaise. C'est à eux que reviennent les décisions les plus cruciales telles que lever l'interdit sur une réserve, adopter telle ou telle innovation. Dans la vie paysanne, les hommes sont appelés à réaliser certaines tâches pénibles pour lesquelles les femmes (sécurité oblige) sont exemptées. Ils s'occupent de l'abattage de gros arbres, du brûlis, de l'irrigation...

Avec l'arrivée des sociétés commerciales coloniales, les hommes ont laissé la culture de subsistance aux femmes pour s'intéresser aux cultures commerciales garantissant un pouvoir financier plus élevé.

Ainsi, ce sont les hommes qui détiennent les cordons de la bourse. Ils possèdent la plupart des postes récepteurs ou d'autres moyens de communication modernes existants en milieu rural et en contrôlent l'accès.

En dehors de ce rapport plus prononcé aux médias, les hommes semblent plus proches des agents d'information moderne en milieu rural. En effet, ces agents passent généralement par les personnes les plus influentes de la société pour faire accepter leurs informations ou se faire accepter. Il faut dire à ce sujet que la plupart des agents modernes affectés en milieu rural sont des hommes, sauf dans le cadre de la médecine où l'on trouve une forte proportion de femmes. C'est également uniquement parmi les hommes que nous avons recensé les lecteurs de journaux ruraux. Les hommes ont aussi à leur avantage un emploi du temps plus souple, puisqu'après les travaux agricoles, ce sont les femmes qui s'occupent des travaux ménagers. Quand cela est nécessaire, ils s'occupent de la réfection de l'habitat ou de la fabrication des paniers, lits, statues ou autres produits artisanaux ; mais il s'agit là de travaux qui n'exigent pas une grande mobilité et qui permettent l'écoute attentive des informations.

Si les hommes sont en règle générale les pionniers de l'innovation en milieu rural, on note dans le domaine sanitaire une relative sous-information en ce qui les concerne. Cette indifférence vient du fait que l'organisation de la société congolaise est faite de telle sorte que tout ce qui touche de très près à la vie est confié à la femme. C'est elle qui s'occupe de la nutrition, des soins à apporter aux enfants et au reste de la famille, y compris l'homme lui-même. Dans cette optique, l'homme refuse de s'investir dans un domaine qui ne le concerne que très peu.

Domaines dans lesquels le public masculin est le moins informé

Thèmes	Nombre de personnes pas du tout informées
réunions d'information	32
planning familial	10
nutrition	39
Vaccination	45

On remarque cependant que l'homme paraît mieux informé dans le domaine de l'agriculture, de l'information financière, de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

L'intérêt de l'homme à l'agriculture moderne et à l'information financière s'explique par le fait que celui-ci s'est toujours investi notamment depuis la pénétration coloniale dans la recherche de l'argent alors que la femme s'occupait de l'agriculture de subsistance. Pour cela, l'homme a eu plus d'intérêt à produire mieux et plus, mais aussi à maîtriser les circuits de financement ou d'épargne garants de la sécurité familiale.

Dans le domaine de l'environnement et de l'assainissement, si les femmes peuvent s'occuper de l'entretien, c'est généralement aux hommes que revient la tâche d'accomplir les grands travaux (construction des sources d'eau, drainage, construction des barrages...).

Mais en même temps que l'homme bénéficie d'une grande exposition à l'information moderne et d'un intérêt particulier pour cette information, on remarque paradoxalement qu'il manifeste une grande résistance à celle-ci. Le paradoxe de la plus grande exposition de l'homme et sa résistance à l'information moderne nous révèle toute la défaillance des discours sur la toute-puissance des médias, car il ne suffit pas que le public soit bombardé de messages pour que l'on obtienne de lui une totale soumission. Au contraire, le public opère des choix, modifie ou rejette les messages qui lui sont transmis. L'homme est dans la société rurale le garant d'un mode de vie, d'une manière d'être, de penser, de voir, de travailler qui est souvent différente de celle proposée par l'information moderne.

B4/ Les femmes

Dès le début du XVIII^{ème} siècle au moins, la couche féminine congolaise s'est trouvée assujettie à une catégorie d'aînées et de "maîtres de la terre" (mfumu a ntsi) et dominée par une couche masculine (¹²). Dans cette première formation sociale, les femmes pratiquaient cueillette, agriculture et travaux domestiques. En 1960, à l'indépendance du pays, elles forment une couche plus domestique que jamais auparavant. La femme s'occupe des travaux de champs, fourniture en bois et en eau, cuisine, entretien des hameaux, soins aux enfants, transformation des produits vivriers. Dans les zones côtières les femmes transforment l'ensemble des produits de la mer (poisson salé, séché ou fumé). Leur rôle dans la nutrition familiale est incontestable : elles déterminent les menus et préparent les différents plats. Avec l'allaitement maternel, elles assurent l'alimentation principale des bébés jusqu'au sevrage. Malgré son rôle important dans la vie de la société, la femme reste reléguée au second plan. Cette situation n'est pas spécifique à la société rurale congolaise puisque comme le précise François CHEVALDONNE, pour l'Algérie, la femme ne peut se faire écouter que dans la mesure où elle matérialise pour l'homme la voix de sa conscience (¹³).

On constate également que les femmes continuent à souffrir du manque d'éducation et ont des difficultés à accéder à l'école de type occidental ou d'y achever leur scolarisation. Etant les moins scolarisées, c'est parmi elles que se recrute le plus grand nombre d'analphabètes. De ce fait, elles sont exclues de toutes les activités qui s'exercent dans les langues officielles ou marginalisées : activités scolaires, administratives, politiques.

¹²BONAFE P. Stratégies alimentaires des femmes d'une région congolaise in Femmes et politique alimentaires, Actes du Colloque international ORSTOM-CIE, éditions l'ORSTOM, Paris : 1985, 741 pages.

¹³CHEVALDONNE F. La communication inégale, thèse Paris : 1979, 380 pages.

Les femmes ont également un emploi du temps très chargé.

Elles sont contraintes d'abattre un travail de loin plus important que celui de l'homme. Elles se lèvent généralement à 5 heures pour se coucher à 21 heures, soit environ 16 heures d'activité.

Les journées de la femme sont rythmées par les contraintes que lui imposent les travaux agricoles, eux-mêmes déterminés par le type de produit cultivé et le climat. Viennent en deuxième lieu les contraintes liées à la grossesse, l'enfantement, l'allaitement, les soins aux enfants.

Mais malgré les obstacles, les femmes ont su s'informer et appliquer les techniques importées. Dans le domaine agricole par exemple, ce sont les femmes qui ont jeté les bases de l'agriculture d'aujourd'hui. Une fois introduit le manioc et le maïs, elles en ont adopté et diffusé les techniques, elles ont façonné leur terroir, usé des modes culturaux associés à chaque type de champ, construit leur système de jachère, accumulé savoir et expérience.

Les femmes ont organisé leur groupe d'entraide et petit à petit retrouvent la place qui est la leur dans une société où elles ont longtemps été ignorées. En effet, de nombreuses politiques d'information n'ont pas tenu compte du statut spécifique de la femme. Au Congo, l'animation rurale leur réserve une place de plus en plus importante. A de nombreuses réunions, les hommes ne sont invités que pour la forme, les informations étant axées sur les préoccupations féminines. Les femmes sont plus présentes aux réunions d'information organisées par les encadreurs ruraux. Elles sont majoritaires dans les coopératives⁽¹⁴⁾ et sont de plus en plus nombreuses à fréquenter la sage-femme, l'agent du Ministère des Affaires Sociales (pour avoir des informations sur la planification familiale, ses droits et ses

¹⁴Le rapport du PDR indique que l'effectif des femmes membres d'une coopérative est de 611 contre 565 hommes dans le district de Kinkala, 538 contre 450 hommes dans le district de Boko.

devoirs). C'est ce qui explique sans doute le fait qu'elles soient plus informées en matière de vaccination, de nutrition, de planning familial, de médecine curative...

La femme qui a souvent été mise à l'écart des circuits de l'argent a su s'investir dans le petit commerce dans le but d'aider la famille à faire face à des besoins financiers sans cesse croissants, mais aussi pour se libérer de l'emprise financière des hommes. On constate à cet effet que les femmes sont mieux informées en matière de prix sur les marchés, élément essentiel de l'information sur la commercialisation. Il faut dire aussi que la division du travail laisse aux femmes la tâche de faire les courses. Si les femmes sont relativement moins informées que les hommes sur les banques, et les mutualités d'épargne et de crédits, elles maîtrisent le domaine de la tontine, à travers les associations auxquelles elles appartiennent. Or la tontine est l'institution financière qui marche le mieux en matière de finance au Congo. On n'est donc pas loin du schéma du Togo où les célèbres "nana benz" dominent l'économie parallèle.

Domaines dans lesquels le public féminin est le moins informé

Thèmes	Nombre de personnes non informées
presse rurale	80
agriculture moderne	68
Radio Rurale	24
l'information politique	8

On pourrait être interpellé par le fait qu'aucune interviewée du public féminin ne connaisse les journaux ruraux. Il s'agit en fait d'un phénomène global puisque les hommes aussi ne sont presque pas informés à ce sujet. Cela s'explique plus par les difficultés d'acquisition que par le manque d'intérêt de la lecture, même si ce dernier facteur n'est pas à exclure. En effet, le public rural vit très loin des centres d'édition, dans des villages enclavés ou presque, et dans lesquels il n'existe généralement ni kiosque à journaux, ni bibliothèques. Le système de distribution qui aurait pu s'appuyer sur les encadreurs ruraux mal organisé et le tirage des journaux est très faible.

Il apparaît également dans le tableau ci-dessus une faible information des femmes sur la politique. En effet, ces dernières connaissent moins les ministres, les députés, les dates des élections, les différents partis politiques que les hommes. Cette situation est loin d'être spécifique au milieu rural congolais dans la mesure où ce phénomène est également rencontré dans d'autres pays dont la France. Pour ce qui est de la France par exemple, Patrick QUANTIN dans son étude sur la participation féminine à la politique déclare que "l'intérêt pour la politique est une attitude plus souvent masculine que féminine"⁽¹⁵⁾. En effet, tout semble fait pour que les femmes ne s'intéressent pas à la politique. Leur accession aux postes élevés étant difficile, leur représentation dans la sphère politique quasiment nulle, les femmes ne se reconnaissent pas dans la politique. Pour elles, il s'agit là d'affaires qui ne les concernent pas. On pourrait remonter dans l'histoire pour expliquer l'exclusion de la femme congolaise dans la prise de décision. Mais on sait aujourd'hui qu'il s'agit là d'un faux débat parce qu'on connaît le rôle que les femmes ont joué aussi bien en tant que conseillère de leur mari, de leur fils ou frère, qu'en tant que leader charismatique. Nul n'est besoin de revenir sur l'action

¹⁵P. QUANTIN. *Citoyens et citoyennes : la fin des différences? in femmes et vie rurale au Québec et en Aquitaine*, édition de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux : 1990, page 125.

politique et culturelle de SIMBA MVITAE que nous avons évoquée plus haut ou de MAMA NGOUNGA, figure emblématique de la résistance pour comprendre que les femmes ont dans l'histoire été partie prenante de la politique.

Un autre élément aussi remarquable est la coexistence auprès des femmes d'une très bonne information sur le système d'épargne et de crédit traditionnel (tontine) et la très mauvaise information sur les systèmes modernes de financement. A ce sujet, on pourrait penser que la satisfaction apportée par l'information sur la tontine réduit chez les femmes congolaises le besoin de s'informer sur les autres modes de financement. Mais si on examine la question au niveau des informateurs, on se rend compte que ces derniers oublient encore d'associer les femmes dans les affaires d'argent. Toutefois, on constate ces dernières années, l'existence d'un certain nombre d'organisations qui traitent prioritairement avec les femmes.

B5/ Les plus de 45 ans

Dans la tradition congolaise, l'aîné d'un groupement ou d'un clan est censé renforcer la vie des membres du groupe, mais aussi de toutes les forces animales, végétales ou inorganiques qui existent. L'aîné ou l'ancien fait également partie de la classe des plus de 45 ans, ceux qui détiennent le pouvoir de décision en milieu rural au Congo. Ce sont des hommes, des femmes qui cultivent la terre. Ce sont aussi ces travailleurs retraités retournés au village pour échapper aux vicissitudes de la vie urbaine.

Les plus de 45 ans forment le public le mieux équipé en moyens de communication. En plus de cela, ils ont en général un droit d'usage des biens du cadet. Mais comme nous l'avons signalé plus haut, ceci ne veut en aucun cas dire qu'il est le mieux informé. L'influence des vieux sur les jeunes est indéniable. En cas de projets agro-pastoraux par exemple, ils doivent donner leur avis, sous peine de voir l'initiative sombrer dans les difficultés. Certains projets regroupant les jeunes tant pour les activités agro-pastorales que pour la promotion de l'artisanat, ont échoué parce qu'on a pas reconnu les vieux sous forme d'information ou demande d'autorisation. Un proverbe illustre cette relation: "les oreilles ne dépassent jamais la tête".⁽¹⁶⁾ Néanmoins, l'on constate que les vieux ne sont pas imperméables aux avis et considérations émis par les jeunes.

Mais si les anciens ont souvent été les maîtres de la société rurale, l'introduction de l'information moderne a eu pour conséquence la reconsidération de la place des jeunes dans cette entité. En effet, les moins de 45 ans étant les plus scolarisés et les plus en contact avec les sources modernes d'information, ils sont

¹⁶CICIBA. Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique centrale, CICIBA, l'harmattan, Paris 1989, 182 pages.

de plus en plus consultés et leur point de vue est devenu très important dans la prise de décision.

Les plus de 45 ans constituent le public le moins touché par l'information sur les techniques modernes d'agriculture. Ils manifestent également une certaine résistance à l'information sur les techniques de planification familiale. L'attitude de l'un de nos interviewés à ce propos est assez révélateur du manque d'intérêt accordé à ce type d'information: "A mon âge, je n'en ai pas besoin". Les plus de 45 ans sont également très peu informés sur les vaccins. Certains d'entre eux pensent qu'ils concernent avant tous les enfants et d'autres, qu'ils affaiblissent le corps. Ils ne connaissent pas suffisamment les émissions de la Radio Rurale et encore moins la Presse Rurale.

Domaines dans lesquels les plus de 45 ans sont peu informés

Thèmes	Nombre des personnes pas du tout informées
presse rurale	74
agriculture moderne	56
réunions de vulgarisation	26
vaccination	24
radio rurale	22
planning familial	20
information financière	14

B6/ Les moins de 45 ans

Les moins de 45 ans représentent la couche la mieux informée du public rural congolais. Même si leurs connaissances ne sont pas aussi profondes que celles de leurs aînés, elles sont diversifiées, couvrent des domaines plus vastes avec une vision plurielle. En effet, ils ont appris à utiliser aussi bien les sources traditionnelles d'information que celles exogènes. On trouve dans le public des moins de 45 ans une catégorie de ruraux assez spéciale : les néoruraux, d'un niveau d'instruction égale ou au-dessus de la moyenne et qui souvent se lancent dans des réalisations hors du commun. Les fondateurs de la coopérative de Kiazi que nous avons évoquée plus haut en sont l'exemple. Mais pour mieux comprendre ces ruraux, nous allons nous arrêter sur un autre exemple, le groupement des producteurs ruraux de Madzia.

Les auditeurs de la Radio Rurale connaissent le groupement des producteurs ruraux de Madzia qui à plusieurs reprises est intervenu dans les émissions et qui a su entretenir des bonnes relations presse. Ce sont des jeunes qui n'hésitent pas à inviter les journalistes pour couvrir les événements qu'ils organisent, à aménager leurs horaires de travail en fonction des émissions de la Radio Rurale. Ils ont une motopompe, utilisent le four écologique diffusé par le Ministère de la Recherche Scientifique, évitent le brûlis, et cultivent de nouvelles variétés de cultures proposées par Agri-Congo, ou le Ministère de l'Agriculture.

Tout ceci pourrait faire croire que ce public est bien adapté à l'information exogène. Pourtant, nos enquêtes sur le terrain ont révélé des relations tendues entre eux et les agents de l'information institutionnelle.

Les encadreurs ruraux que nous avons interrogés à ce sujet pensent qu'il s'agit d'un public difficile qui n'accepte pas facilement les conseils qu'on lui prodigue. Pour les membres du groupement concerné le problème se situe dans le décalage entre la demande et les informations proposées. En effet, celles-ci sont

souvent obsolètes, contradictoires, trop superficielles. "Elles conviennent aux personnes analphabètes"(disent-ils). Un des membres du groupement de Madzia nous a déclaré ceci : "ils nous proposent des engrais chimiques alors que nous pratiquons l'agriculture écologique, ils ne connaissent pas les nouvelles variétés et ne peuvent pas nous renseigner dessus, ils ne nous sont d'aucune utilité". Il faut dire que ces agents ne bénéficient pas de stages de perfectionnement et acceptent mal que des paysans leur fassent des remarques sur un domaine qu'ils sont censés mieux maîtriser qu'eux.

Devant ce manque d'information, les néoruraux ont recours à d'autres moyens à savoir la correspondance avec des organisations internationales telle que le CTA et la FAO pour essayer de trouver l'information qui leur fait défaut. Le groupement de Madzia a ainsi collecté plus de 200 ouvrages qu'il compte mettre à la disposition des jeunes du village.

Domaines dans lesquels les moins de 45 ans sont peu informés.

Thèmes	Nombre des personnes pas du tout informées
presse rurale	68
agriculture moderne	44
réunions de vulgarisation	30
vaccination	30
nutrition	28
information financière	17
radio rurale	10

L'analyse du public rural nous montre un certain nombre de généralités dans le rapport à l'information. Ces attitudes sont dues à des éléments que nous avons cités plus haut à savoir la culture, la capacité matérielle et financière, l'intérêt de l'information diffusée. C'est d'ailleurs sur ce dernier point que nous avons pu percevoir des différences considérables dans l'acceptation, l'utilisation de l'information selon le sexe, l'âge pour ne citer que ces deux éléments. Nous pouvons donc conclure à l'issue de ce chapitre à l'existence de disparités sur le rapport à l'information selon les régions, selon le sexe et l'âge. Nous pouvons affirmer par exemple que les hommes manifestent plus de résistance à l'information sanitaire que les femmes, du moins une partie de celle-ci, que les moins de 45 ans forment la couche la plus informée de la population étudiée et que les moyens médiatiques de l'information sont parmi les thèmes les plus méconnus par les ruraux.

Certes, notre segmentation du public n'est pas exhaustive, puisque nous nous sommes limité aux catégories les plus significatives. Nous avons par exemple laissé de côté les variables niveau d'instruction, la profondeur de ruralité, pour nous en tenir à celles que nous venons d'examiner.

IV/ LA RECEPTION DE L'INFORMATION

L'information, comme l'affirme Jean MEYRIAT, " n'existe pas en tant que telle si elle n'est pas activement reçue " (1). Définir l'information à partir de sa réception suppose la reconnaissance du destinataire en tant qu'acteur. C'est lui qui construit l'information, puisque celle-ci est avant tout sélection et réinterprétation.

L'information n'apparaît pas à nos yeux comme un bloc qui est soit accepté soit rejeté par les ruraux. Bien au contraire, ceux-ci la désarticulent, la reconstruisent. Les paysans ne choisissent que les informations ou les fractions de connaissance qui les intéressent ou qui correspondent à leurs capacités, leurs attentes. Ainsi, un agriculteur qui s'intéresse à la fertilisation de ses terres focalisera son attention sur les techniques qui lui sont accessibles, celles dont il a déjà entendu vanter les mérites. Il ne prêtera pas attention à celles décriées dans le milieu. Le paysan essaiera d'imaginer la meilleure façon d'utiliser cette technique. Cette adaptation tiendra compte du terrain dans lequel il désire travailler, des produits qu'il veut cultiver et de ses capacités. Ce choix s'opérera selon des critères qui lui sont propres ou qui trouvent leur fondement dans la mémoire collective (familiale, villageoise, ethnique...).

La réception est donc un processus complexe de construction de sens par le récepteur. Tout individu pensant refaçonne les informations qu'il reçoit. Il les confronte à un certain nombre d'éléments puisés dans le vécu personnel, à ses capacités, à ses représentations, c'est-à-dire sa rationalité et l'idée qu'il se fait de l'émetteur. La

¹MEYRIAT, J. information vs communication? in espace social de la communication, Retz, Paris : 1986, page 66.

négociation entre ces différents déterminismes et les éléments de connaissance diffusés permettent une nouvelle interprétation de l'information. Cette reconstruction annihile les efforts de l'émetteur et nous éloigne des théories de la toute-puissance des médias. En effet, la réception a été longtemps assimilée au conditionnement. Recevoir s'apparentait à se laisser droguer, à subir et s'aliéner. Il s'agit là donc d'une réception purement passive, simple consommation d'images et de sons.

Mais aujourd'hui, s'est mise en place une image scientifique de la réception mettant en exergue plusieurs éléments que Jean BIANCHI et Henri BOURGEOIS⁽²⁾ présentent en trois mouvements :

- d'abord, la réception doit être replacée dans son contexte c'est-à-dire tenir compte de la réalité socioculturelle ;

- ensuite, la réception est fortement influencée par le récepteur qui lui donne un sens ;

- enfin, la réception est une négociation, c'est-à-dire une coopération suivant une stratégie donnée.

Il ressort donc de cette vision de la réception que les politiques d'information qui excluent le destinataire de l'information n'ont aucune chance de réussir puisque c'est ce dernier qui choisit, sélectionne l'information qui lui convient. C'est donc ce qui explique le fait qu'il y ait des informations qui passent mieux dans le Pool que dans les Plateaux, chez les femmes que chez les hommes, chez les jeunes que chez les vieux ou vice-versa. Même si les critères de sélection paraissent difficilement définissables, on peut néanmoins noter un certain nombre de spécificités culturelles, religieuses, spatiales qui peuvent influencer la sélection.

En effet l'analphabétisme qui dans la plupart des cas est lié à la non-compréhension du Français est la principale cause de l'indifférence aux émissions diffusées dans cette langue. D'autre part, elle empêche l'intériorisation de certaines informations complexes impliquant des chiffres ou des calculs. Dans ces conditions,

²BIANCHI J. , BOURGEOIS H. Les médias côté public, le jeu de la réception, Centurion, Paris : 1992, page 39.

avons-nous remarqué, le public rural intègre l'information répondant à ces capacités culturelles et rejette le reste. C'est là qu'intervient le phénomène de réduction sur lequel nous reviendrons plus tard.

Le déterminisme religieux a souvent été à l'origine des informations non conformes à la doctrine ou du moins à l'interprétation qui en est faite. Cela a été le cas par exemple dans l'information pour la protection contre les maladies sexuellement transmissibles.

Le facteur spatial a longtemps influencé le type de culture, les relations à l'environnement. Il ressort dans le cas du brûlis qu'il est assez déterminant dans les variations au niveau de l'acceptation des informations diffusées à ce sujet par les populations du Pool et celles des Plateaux.

En plus de cela, il faut noter le fait que la proximité a une influence considérable dans le choix de l'information. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet dans les développements qui suivent.

A/ LES CRITERES DE SELECTION

Bien qu'il soit difficile de parler de critère d'acceptabilité ou de refus de l'information (dans la mesure où les usages varient dans l'espace et dans le temps, selon les groupes, les individus), l'observation faite chez les Batéké des Plateaux et les Kongo du Pool nous permet de déceler des facteurs déterminants de la sélection des données transmises.

On pourrait évoquer à ce sujet la pertinence de l'information, la proximité ou tout simplement les stratégies.

A1/ La pertinence de l'information

L'intérêt des populations pour une information donnée varie selon le bénéfice que lui apporte celle-ci. Ainsi le paysan est avant tout friand d'une information utile c'est à dire, celle qui peut lui permettre de faire face à la vie de tous les jours. Ce gain peut être pécunier, mais il peut s'exprimer également en temps, en santé. A ce niveau, l'avantage relatif de l'information par rapport aux connaissances antérieures doit être visible. Plus cet avantage est faible et flou, plus grand est le risque de décalage.

La pertinence de l'information explique sans doute le relatif succès de l'information sanitaire chez les femmes rurales congolaises. En effet, ces dernières ont souvent eu du mal à assumer leur rôle de procréatrice et de protectrice à cause de nombreuses endémies et les multiples difficultés dues à l'accouchement. La médecine traditionnelle dont l'efficacité a été prouvée par de nombreux chercheurs n'a toujours pas pu faire face à certaines pathologies. La médecine moderne, après avoir largement contribué au recul de certaines maladies telles que la rougeole, le choléra, la variole, apporte à la femme un complément substantiel d'informations nécessaires pour sa santé et celle de ses enfants.

Le manque de pertinence de l'information a souvent été à l'origine des refus enregistrés en milieu rural. L'évaluation de la pertinence se révèle dans les interrogations de ce paysan à qui l'encadreur parlait de l'utilisation de boeufs dans l'agriculture.

" Si j'ai un boeuf, pourquoi est ce que je ne le mangerai pas ? "

" Pourquoi devrai-je le garder pour un travail que je peux faire moi-même ? "

" Vous me dites que le boeuf va me faire gagner de l'argent, mais ne faut-il pas déjà avoir de l'argent pour se le procurer ? "

" Si donc j'ai autant d'argent, pourquoi ne pas engager la mutualité pour travailler dans mon champ ? "

Vraisemblablement, les informations fournies à ce paysan de Kébara ne l'ont pas convaincu sur la nécessité d'utiliser les boeufs. En effet, pour qu'une information soit

pertinente, il faut une adéquation entre le contenu de l'information et la logique du destinataire.

On remarque également à travers le questionnement de ce paysan que la notion de pertinence rejoint celle de besoin. Pourtant, la plupart des interventions dans le Pool et les Plateaux se sont faites sans une étude de besoins ni mesure de stocks de connaissances disponibles chez les ruraux. La règle consiste tout simplement à livrer aux paysans des connaissances nouvelles au lieu de chercher à améliorer celles qui déjà existent.

A2/ La loi du mort kilométrique

Il est établi que les récepteurs aiment avant tout être au courant des événements qui se passent à quelques pas de chez eux, dans les milieux qu'ils fréquentent et qui impliquent des gens qu'ils connaissent. La loi de la proximité suppose qu'une information mettant en scène le rural lui-même ou ses voisins attirera plus son attention que celle qui concerne des inconnus vivant à des milliers de kilomètres. Aussi, une information sur la culture qu'il pratique l'intéressera plus que celle traitant d'une autre culture. Cette proximité qui a souvent revêtu un aspect spatial peut s'exprimer également en terme de proximité socioprofessionnelle, proximité culturelle ou simplement familiale. C'est d'ailleurs ce qui semble expliquer le grand succès que connaissent les "communiqués des organisations de masse" et les communiqués nécrologiques auprès du public rural congolais. L'éloignement géographique, spatial ou affectif apparaît dans ce cas comme des facteurs de décalage.

B/ LA DIVERSITE DES USAGES

Les agents d'information appelés à exercer dans le Pool et les Plateaux (agents des eaux et forêts, agents de santé ou agents agricoles) sont souvent confrontés à une réalité : les informations qu'ils livrent ne sont pas toujours utilisées comme ils l'avaient souhaité. Les ruraux à qui ils s'adressent, utilisent ou rejettent les informations en fonction de leurs besoins, de leurs motivations, de leurs contraintes. On parle alors d'usage conforme ou de décalage.

B1/ L'usage conforme

Les producteurs de l'information lui confèrent une utilité c'est-à-dire qu'ils lui prédefinisent un type d'usage. Ainsi l'information du milieu rural a-t-elle pour fonction première d'aider à la création et au développement du milieu rural par l'amélioration de l'agriculture, de la santé, de l'habitat...

Le destinataire se fait également une idée de l'utilisation qu'il va faire de l'information à recevoir. C'est cette prédefinition qui, confrontée à d'autres éléments, oriente la sélection. Une fois cette information reçue, le destinataire peut l'utiliser comme il l'avait souhaité auparavant ou modifier son utilisation. Pour revenir à l'information coopérative, si le destinataire l'utilise pour des fonctions rappelées plus haut, on parle alors d'usage conforme. L'usage conforme suppose donc que l'utilisation faite de l'information corresponde avec l'utilisation souhaitée par le producteur. Mais pour que cela soit, il faut une concordance de point de vue entre l'émetteur et le destinataire et que l'information soit adaptée aussi bien aux besoins qu'aux capacités du destinataire.

L'usage conforme se distingue de la simple acceptation qui parfois n'est qu'illusoire. En effet, nous avons remarqué en milieu paysan un certain nombre d'acceptations "mirages" qui ne sont pas le fait d'une réelle conviction, mais un moyen

pour satisfaire un intérêt immédiat. Pour rester dans le domaine de l'information coopérative, on constate aujourd'hui que de nombreux paysans du Pool et des Plateaux se sont fait membres des groupements précoopératifs juste pour pouvoir bénéficier des produits PAM (Programme Alimentaire Mondial). Les dirigeants qui ont crié au succès de l'information coopérative ont vite déchanté après l'arrêt de la distribution de ces vivres. Beaucoup de coopératives ont purement et simplement disparu.

Un autre domaine dans lequel on a relevé nombre d'acceptations illusoires est celui de l'information financière. L'information sur la recherche des financements est apparue notamment dans les Plateaux comme bien acceptée par les paysans⁽³⁾. Nos entretiens avec les paysans du Pool et des Plateaux nous ont révélé que beaucoup d'entre eux pensent qu'ils ne peuvent s'en sortir qu'avec l'aide publique. L'aide apportée aux paysans a donc eu pour effet pervers de les rendre dépendants de l'Etat. L'information qui visait à rendre les paysans responsables est tombée dans le piège de ce que Jean Pierre OLIVIER DE SARDAN a appelé l'assistencialisme⁽⁴⁾.

B/2 Le décalage dans les usages

Le décalage entre information et communication peut être saisi comme l'écart entre l'information émise et l'information reçue, voire utilisée. On distingue alors plusieurs formes de décalages dont les plus courants sont les détournements et les rejets.

³Les paysans des Plateaux ne sont pas les seuls à se lancer à la quête des financements. Les groupements précoopératifs de Ngoliba-jeunes et de Kikomi dans le Pool ont reçu respectivement de la Banque Nationale de Développement du Congo, 3.357.987 et 2.502.902 Fcfa. Ces prêts n'ont jamais été remboursés à l'organisme prêteur et les GPC en question ont depuis cessé d'exister. (Rapport annuel d'activité du PDR-Pool, 1984)

⁴OLIVIER DE SARDAN J.P. Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social. Karthala, Paris : 1989, 221 pages.

B2.1/ les détournements

Nous entendons par détournement de l'information l'utilisation d'une information pour un projet autre que celui pour lequel elle a été conçue.

Nos enquêtes en milieu rural nous ont permis de relever plusieurs formes de détournement de l'information. La plupart se font dans un contexte de manque de l'information recherchée. Les paysans privés de l'information nécessaire adaptent l'information disponible pour la satisfaction de leurs besoins. Nous avons constaté à cet effet que l'information sur le crédit délivré pour permettre aux paysans de financer leurs activités agricoles a souvent servi à des fins "non productives".

A Gamboma, les encadreurs de base ont eu du mal à faire admettre aux membres de "la coopérative des mères" qui venait d'obtenir un crédit que cet argent ne pouvait être utilisé que dans le cadre de leurs activités.

A quelques kilomètres de là, la coopérative des pygmées de Béné qui avait reçu une subvention en vue de la construction d'une porcherie n'a pu mener à bien les travaux pour lesquels elle avait obtenu un financement.

Le gérant de la mutualité d'épargne et de crédit (MUCODEC) de Kébara nous a également fait état de l'histoire d'un paysan, qui ayant bénéficié d'un financement du crédit rural congolais, a déclaré qu'il ignorait qu'il s'agissait là d'un prêt et non d'une subvention. Le paysan analphabète avait intériorisé toutes les informations sur la recherche du financement, les conditions d'accès, mais n'a pas compris qu'il fallait rembourser. En fait il avait simplement refoulé cette partie dérangeante de l'information. En effet, de nombreuses enquêtes ont démontré qu'au niveau de l'enregistrement des messages, les distorsions qui s'opèrent se font généralement dans le sens de l'intérêt du récepteur. Cette assimilation par intérêt se fait en éliminant les détails hostiles, dérangeant le destinataire.

Il est vrai qu'il y a dans la région, un grand vide informationnel sur le financement des besoins immédiats chez les ruraux à savoir les dépenses alimentaires et

les dépenses de santé : ce vide peut s'expliquer par la divergence entre les choix prioritaires des paysans et les principes des organisations financières. En effet, comment peut-on expliquer aux paysans que l'argent qui leur est donné ne doit servir qu'aux activités agricoles, qu'ils ne doivent pas y toucher même s'ils sont gravement malades?

A l'évidence, la plupart de ces organisations se soucient avant tout du recouvrement des créances et de ce fait accordent une priorité absolue à ce qu'ils appellent les "investissements productifs."

Dans le domaine de l'information radiophonique, nous avons constaté que l'utilisation de la radio par les ruraux, n'entre pas dans le cadre de la mission d'aide au développement qui lui est dévolue, c'est-à-dire, la mise à la disposition des ruraux des informations sur de nouvelles techniques efficaces, de nouvelles variétés de semences...

Les paysans que nous avons rencontrés utilisent la radio avant tout pour briser l'isolement ou pour se repérer dans le temps. Ainsi avons-nous remarqué que de nombreuses personnes mettent la radio en marche sans pour autant prêter attention à ce qui se dit. Perdu au milieu de la forêt, en train de labourer ou de désherber, le paysan utilise la radio pour sa fonction d'horloge.

En effet, en milieu rural congolais, nombreux sont ces paysans qui se lèvent le matin au son de l'indicatif de l'émission "au saut du lit", partent au travail au moment du changement de fréquences (7 heures), déjeunent après avoir entendu l'indicatif du journal en Kituba (12 h 30), arrêtent de travailler au moment des communiqués des organisations des masses (16 heures). Le début de l'émission "Lisapo" (contes) leur rappelle l'heure du coucher des enfants et la fin celle du coucher des adultes.

B2.2/ La résistance à l'information

L'histoire de l'intervention en milieu rural est émaillée d'échecs, de refus, de blocages qui sont généralement dus à une divergence de vues. Jean Marc ELA (⁵) explique ces rejets par le fait que la société rurale subit la puissante pression d'une société qui exclut ses valeurs et la considère comme anti-développement.

Tout se passe comme s'il y avait en face d'eux quelqu'un qui s'évertuait à leur expliquer qu'ils étaient malades alors qu'eux se sentent bien, qu'il fallait changer ceci ou cela alors que ce qu'on leur demande de changer leur convient.

Devant cette pression, les ruraux se réfugient sur des équilibres traditionnels, des valeurs, des structures, des références. Ils répondent par différentes pratiques de protestation.

Sans vouloir entièrement partager l'idée de l'auteur selon laquelle la société rurale ressemblerait à un bastion de la résistance, nous reconnaissons tout de même qu'il y aurait comme une agression de la campagne par la société englobante.

B2.2.1/ Le rejet des vecteurs de l'organisation nouvelle

La résistance paysanne, quand résistance il y a, se manifeste également vis-à-vis de ceux qui sont supposés oeuvrer pour la déstabilisation de l'équilibre traditionnel. On sait que le pouvoir de la ville a contribué lourdement à la disparition ou l'affaiblissement de l'autorité traditionnelle, qui s'est vue remplacer par des chefs lettrés. Ceux-ci bien que plus aptes à répondre aux attentes de l'Etat, ne sont généralement pas acceptés par les villageois. Ainsi a-t-on vu naître un peu partout des mouvements de contestation.

⁵ ELA M. Quand l'Etat pénètre dans la brousse... Les ripostes paysannes, Karthala, Paris : 1990, 268 pages.

A Madzia, cette opposition s'est manifestée par le rejet du membre du Parti Congolais du Travail (parti alors au pouvoir), président du comité du village. Celui-ci était accusé de malversation financière alors que son prédécesseur, chef traditionnel, a eu à gérer la vie du village pendant plus de dix ans sans qu'aucun compte ne lui soit demandé. Sa seule parole suffisait à apaiser les tensions, à calmer les douleurs.

Dans le petit village de Mbamou, les paysans énervés par le comportement des enseignants (agents de l'Etat), ont décidé d'affamer ces derniers. Aucun produit ne pouvait leur être vendu sur un rayon de 10 kilomètres environ, ce qui les obligeait à parcourir près d'une quinzaine de kilomètres à pied pour aller faire des emplettes. La même année, ils se sont opposés à la mutation d'un des enseignants qu'ils affectionnaient.

Quelques jours avant notre arrivée à Gamboma, les paysans qui manifestaient contre les violences exercées à l'encontre du chef de terre, M. MBAN, par les "zoulous" (une des milices proches du pouvoir d'alors) boycottèrent le marché. Rien ne fut vendu sur la place publique jusqu'à l'obtention du départ des troupes stationnées dans le village.

B2.2.2/ La tactique de la sourde oreille

Une autre forme de résistance soulignée par A. M. LAULAN ⁽⁶⁾ consiste à écouter fort poliment les explications et les conseils des agents, mais à continuer de pratiquer selon un savoir-faire depuis longtemps intériorisé. En effet, pour éviter d'affronter ceux qui représentent la voix de l'autorité, les ruraux adoptent la technique de

⁶LAULAN A.M. (dir) Le rapport homme-machine, C.C.E.T.et Bordeaux III, Bordeaux : 1982, 178 pages.

la sourde oreille. Ce type de refus est illustré dans les régions du Pool et des Plateaux par la non-prise en compte de la loi qui proclame la terre comme propriété commune.

Le paysan sait qu'il lui est permis de travailler la terre sans l'autorisation du chef de terre. Pourtant il continue à respecter l'autorité de ce dernier, à lui apporter une dame-jeanne de vin de palme ou une partie de la récolte. Ce refus est surtout renforcée par le fait que le paysan croit que c'est la terre, la nature qui lui offre ses produits et que dans cette transaction, l'humeur ou la parole du chef de terre est déterminante.

On retrouve également cette attitude avec le nouveau code de la famille congolais. En effet, alors qu'il fixe la dot à 50.000 Fcfa, les prétendants continuent à verser plus que la somme légale par peur de représailles. Il faut dire à ce sujet qu'une union qui ne bénéficie pas de l'accord parental ou familial est exposée à la sorcellerie : on court le risque de ne pas avoir d'enfants, de perdre les enfants après la naissance, de faire des enfants anormaux ou de voir la femme souvent malade.

Le refus de l'information officielle est donc commandé par un souci de sécurité.

On remarquera à ce niveau que l'information sur la dot rejetée dans la région du Pool est bien acceptée dans la région des Plateaux. En effet, chez les Batéké, la femme peut être épousée sans qu'on ait versé quoi que ce soit à ses parents. Quand il faut payer la dot, le montant dépasse rarement les 50.000 Fcfa. Ainsi, le code de la famille ne vient pas se placer en porte-à-faux avec les coutumes Téké.

B2.2.3/ L'inversion de polarité

En dehors de la sourde oreille, les paysans congolais ont souvent opté pour une inversion de polarité. Celle-ci est faite lorsqu'il n'y a pas concordance entre les valorisations exprimées par un message et les attitudes de la population. L'inversion de polarité est assez courante dans le domaine de l'information politique où malgré les nombreux efforts fournis pour l'amélioration de leur image, les dirigeants congolais ont souvent été très mal perçus dans l'opinion publique. Cette perception a été dans une

large mesure l'oeuvre de la rumeur qui n'a pas hésité à se superposer à l'information officielle. Ainsi, quand le Président de la République, dans un élan de rapprochement avec les autorités traditionnelles se rend à Mbé (capitale du royaume Téké), une forte rumeur circule sur le risque de voir le Président récupérer un peu de la terre qui couvre la tombe du roi Makoko, ingrédient essentiel du fétiche qui lui permettrait de régner en maître absolu sur tout le territoire congolais. L'inversion de polarité qui intervient ici peut être expliquée par le fait qu'essayer de passer le Président sassou pour un être à l'écoute de la sagesse ancestrale et partageant les valeurs Téké bouleverse la représentation que les gens se font de lui. L'inversion de polarité intervient donc pour maintenir cette image qui pour eux était la plus logique.

B2.2.4/ L'accentuation

Une manifestation assez courante de la résistance paysanne est l'accentuation. L'accentuation apparaît comme l'attention portée à un nombre limité de détails prélevés dans l'ensemble du message. Les éléments du message qui ne sont pas omis se trouvent donc accentués et inversement.

On a remarqué que les paysans ajoutent parfois des détails qui ne figuraient pas dans le message original qui leur a été livré. Cette intensification vient souvent clarifier une pensée qui ne l'était pas, en exposant les intérêts du groupe.

ALLPORT et POSTMAN (7) notent que l'accentuation est très fréquente sur les détails qui rapportent un mouvement, un nombre ou une grandeur. Dans le cas d'un récit, on constate que certains thèmes sont vite oubliés ou transformés dans le sens du thème principal retenu. L'accentuation se fait en fonction des intérêts particuliers du sujet. On note d'ailleurs à cet effet une accentuation assez significative sur les objets désirables qui va croissante selon qu'ils sont plus ou moins désirés. Robert FRANCES

⁷Allport et Postman cités par Rouquette M. Les rumeurs, Paris : 1975, PUF, page 72.

(⁸) qui soutient cette thèse s'appuie sur une expérience réalisée par BRUNER et GOODMAN chez des enfants de 10 ans auxquels on montrait des pièces de monnaie en leur demandant d'évaluer leur grandeur. Il est apparu que les enfants avaient tendance à surestimer la grandeur des pièces à grande valeur. L'effet de surestimation était encore plus grande chez les enfants pauvres.

En dehors de l'accentuation par intérêt, il arrive souvent qu'on complète une information pour assurer sa cohérence, combler une lacune, la rendre plus attrayante.

B2.2.5/ La réduction

A l'opposé de l'accentuation se situe la réduction. Quant l'information dépasse ce qu'on pourrait appeler le seuil de l'acceptabilité, il y a application de mécanisme de réduction, simplification et généralisation par perte de détails. Un message trop complexe, trop riche en information tombe souvent sous le coup de la simplification. Plus le message est riche en information et plus la perte d'information est grande.

La réduction intègre ce que Robert FRANCES appelle la défense perceptive. Il y a des phénomènes de refoulement, de rejets qui s'opèrent sur les informations qui agressent les normes personnelles ou sociales. En effet, dans l'éducation telle qu'elle est donnée dans nos sociétés, certaines activités, certains comportements sont interdits et le vocabulaire correspondant est frappé par des règles de bienséance. Au Congo par exemple, les adultes ne parlent pas de sexe devant les jeunes ce qui a souvent posé problème lors de campagnes d'information sur le planning familial.

Lorsque nous avons par exemple demandé à nos interviewés de nous parler de ce qu'ils ont retenus des émissions de la Radio Rurale ou des réunions d'information sur le planning familial, il est apparu beaucoup d'oublis et les sujets traités en 15 minutes au

⁸FRANCES R. La perception, PUF, Paris : 1981, pp. 105-106.

moins nous ont été résumés en trois phrases. L'omission apparaît donc comme une adaptation du message par rapport aux normes du destinataire.

B2.2.6/ L'anticipation

L'anticipation intervient lorsqu'on rencontre une liaison à laquelle on est habitué. Le destinataire a souvent tendance à croire que la conclusion sera la même. Il s'agit donc d'un mécanisme de projection par lequel l'univers du récit est perçu selon les modes caractéristiques de l'univers quotidien et représentationnel. Autrement dit, si on présente une liaison A-B alors que le destinataire a coutume de rencontrer une liaison A-C, le B risque facilement de se transformer en C.

L'anticipation est très présente dans la logique paysanne où on note une grande fréquence de l'alliance. Les paysans considèrent qu'il y a dans la nature une loi qui associe les éléments les uns aux autres. Ainsi, comme on a coutume de rencontrer des gorilles forts, la force sera associée au gorille : on pensera à ce dernier quand il sera question de régler un problème lié à la force. Par exemple, pour rendre quelqu'un plus fort on lui fait des incisions que l'on recouvrira avec de la cendre obtenue après incinération d'une main ou des os d'un gorille. Partant toujours de ce principe, les paysans ont associé le sang à la couleur rouge. Le sang est rouge donc le rouge donne le sang. C'est sans doute ce qui explique le fait que l'anémie et les autres maladies liées au sang soient souvent soignées avec des produits rouges. L'anticipation a certainement joué un rôle dans le succès qu'a connu "l'hémoglobine deschiens"(produit pharmaceutique) dans le traitement de l'anémie.

Exemples des plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle contre l'anémie.

Nom Lari	Nom scientifique	Famille	Couleur de l'infusion
moussa	malvacée hibicus	sabdarifa	rouge
koulouba	ochna avzeli	ochnacées	rouge
moumemenga	manote prunosa	conaracées	rouge
mougété	hymenocardia acida	euphorbiacées	rouge

B3/ Les facteurs qui déterminent l'usage

Nous avons défini plus haut les principaux éléments qui déterminent le caractère accessible d'une information à savoir la capacité matérielle, la capacité financière, la capacité intellectuelle. Ainsi, une information complexe ou qui exige un niveau intellectuel supérieur à celui du destinataire sera rejetée de même qu'une information dont l'accès ou l'utilisation nécessite une infrastructure ou des moyens financiers dépassant les capacités du destinataire.

B3.1/ La validité

La véracité d'une information comme critère de définition a été au centre d'un grand débat idéologique dans le domaine de l'information et de la communication. Si certains considèrent que l'information doit être vraie, d'autres pensent qu'il ne s'agit là que d'un critère secondaire. Pourtant au niveau de la réception, le fait qu'une information soit vraie, qu'elle offre une possibilité d'être essayée (l'essayabilité) et que son utilisation soit couronnée de succès détermine largement son acceptabilité. En effet,

l'une des causes du renforcement de la croyance en la sorcellerie, qui apparaît comme une négation de l'information médicale ou agricole, est le fait que les informations transmises ne sont pas toujours couronnées de succès. Il faut dire que la médecine moderne n'a pas toujours réussi à éradiquer la détresse humaine de même que les techniques agricoles expérimentées en laboratoire ont parfois du mal à reproduire les mêmes résultats sur le terrain.

Quand une technique moderne ne peut pas apporter les résultats attendus, le discrédit s'étend au niveau de toutes les autres informations livrées par l'agent et le risque de décalage est évident. La problématique de la validité de l'information implique la définition d'une information appropriée, ce qui paraît peu évident quand on sait la diversité des besoins, des niveaux de culture du milieu rural congolais. En effet, une information valide chez les paysans du Pool peut ne pas l'être chez ceux des Plateaux et vice-versa, ce qui visiblement poserait des problèmes aux agents de la Radio Rurale. La validité de l'information est donc une notion relative.

B3.2/ La nature du sujet traité

Il faut dire que les informations diffusées en milieu rural congolais sont en prise à des difficultés d'ordre financières, culturelles, matérielles. Ces difficultés se manifestent par l'incapacité des ruraux à mettre en pratique les connaissances diffusées à cause du coût souvent trop élevé que cela entraîne ou tout simplement parce que leurs croyances, leur imaginaire le leur interdisent.

B3.2.1/ Le problème financier

Du point de vue financier, l'information fournie aux paysans nécessite, pour pouvoir être utilisée, de l'argent. Le problème financier s'est souvent posé notamment pour l'achat des intrants dans le domaine agricole, du four écologique dans le domaine de l'environnement ou des vaccins dans le domaine médical. On a souvent expliqué l'utilisation de la houe, instrument assez archaïque par le fait que celle-ci apparaît chez la paysanne comme l'instrument le plus approprié à la fertilisation du sol. Avec la houe, ajoutent les sociologues, la femme entre en contact direct avec la terre à qui elle transmet sa fertilité. Dans ces conditions, le labour ne sera efficace que fait par les femmes, et avec un instrument qui permet la bonne transmission de la fertilité. Le tracteur et les autres moyens proposés ne répondent pas à ces exigences. Pourtant, il y a un autre problème plus présent à savoir le coût exorbitant des moyens recommandés.

Les paysans que nous avons rencontrés ont justifié leur attachement à ces outils dits archaïques par le fait qu'ils n'ont rien d'autre à utiliser à leur place. Quand ils ont pu, ils ont utilisé la tronçonneuse au lieu de la machette, mais en ce qui concerne le labour, les engins mécaniques qu'on leur propose coûtent trop cher. Ceux qui le peuvent, les utilisent en location. Le labour d'un hectare coûte environ 50.000 francs cfa soit un peu plus du SMIG mensuel, ce qui n'est évidemment pas à la portée de toutes les bourses.

Les paysans, démunis pour la plupart, ne ressentent pas le besoin de s'approprier une information dont ils ne pourront pas se servir.

La question financière explique aussi les modifications qui interviennent au niveau de la prescription médicale. L'on sait que les paysans démunis fragmentent l'ordonnance et achètent les produits un à un, arrêtent et reprennent le traitement en fonction de leurs possibilités financières. Les ruraux que nous avons interrogés affirment dans la quasi-totalité se procurer leurs médicaments chez le pharmacien ambulancier qui les leur vend au micro-détail et fait des crédits. Tant pis si les conditions de conservation laissent à désirer.

B3.2.2/ Le magico - religieux

Nous avons également remarqué que les paysans acceptent facilement les innovations sans grandes conséquences sur la société et hésitent d'engager des bouleversement profonds, c'est-à-dire de changer les techniques fondamentales. Cela s'explique par des stratégies paysannes fondées notamment sur la sécurité.

Mais au-delà même des stratégies de sécurité, les sociétés Téké et Kongo restent profondément attachées à ce qu' André Desjeux appelle le "magico-religieux". La sorcellerie apparaît comme l'aspect le plus important du "magico-religieux". C'est - pense l'auteur - une manière d'expliquer la maladie, la mort, le mal. En effet, à chaque fois qu'un malheur arrive, ce système permet de trouver une explication à posteriori. Si ce n'est pas l'oncle qui est la cause du décès c'est quelqu'un d'autre qui a mangé mystiquement la personne. La réussite et l'échec sont le plus souvent expliqués par une cause mystique. Les ruraux accusent parfois de sorcellerie, ceux qui réussissent ou ceux qui viennent visiter les plantations des autres. Pour les paysans du Pool et des Plateaux, personne n'est jamais à l'abri de la sorcellerie. C'est ici qu'apparaît la notion de série.

Jeanne FAVRET-SAADA ⁽⁹⁾ déclare à ce sujet que les paysans sont rarement satisfaits par les informations que leur apportent les agents modernes dans la mesure où ceux-ci prétendent éliminer séparément les causes du malheur, déniaient la série. Pour eux, la maladie et les problèmes agricoles ne s'expliquent pas par les mêmes raisons, ne se soignent pas avec les mêmes remèdes. Les agents conseillent par exemple de désinfecter les étables, d'utiliser les engrais, de consulter le médecin, de donner une alimentation plus saine aux enfants. Les paysans sont généralement d'accord avec eux, mais ils jugent ces informations insuffisantes. Les problèmes, - pensent-ils - ont une origine et les informations, les techniques qu'on leur propose ne concernent que les causes. L'origine est souvent l'insatisfaction, les plaintes, la méchanceté d'une ou de plusieurs personnes.

⁹FAVRET-SAADA J. Les mots, les morts, la sorcellerie dans les bocages. Gallimard, Paris : 1977, page 20.

A côté de la sorcellerie qui est l'effet d'une cause voulue, il y a la malédiction qui peut frapper parce qu'on a enfreint une règle sociale. Ce peut être la désobéissance à ses parents, le non-respect de la coutume ou tout ce qui peut entraîner le mécontentement des esprits. C'est sans doute pour cela que le paysan essaie toutefois de satisfaire les esprits en faisant des libations ou d'autres cérémonies.

A Mbamou, un couple qui avait des problèmes de conception est vite retourné au domicile familial de la femme parce qu'il croyait que cela pouvait être dû à l'insatisfaction de la famille. Voici d'ailleurs comment le problème fut présenté par le porte parole :

"Mesdames et messieurs, nous sommes venus ici dernièrement pour un événement heureux. Mais aujourd'hui, nous revenons vous voir la gorge serrée. Notre fils s'est associé avec votre fille. Nous avons apporté tout ce que vous nous aviez demandé, 200.000 francs, un costume pour le papa, un pagne pour la maman et les tantes, trois lampes lucioles, quatre machettes, et quatre houes. Aujourd'hui, quatre ans se sont écoulés et nous n'avons aucun résultat. Nous venons donc vous voir pour savoir s'il y a quelque chose que nous avons oublié de faire, ou si quelqu'un d'entre vous a subi une offense. A tout cela, ensemble, nous trouverons une solution. Ne dit-on pas que la rivière qui est allée seule a fait des méandres?"

Voici donc un peu de colas et un peu de vin pour nous rincer la bouche. J'en ai terminé".

Il ressort clairement de cette intervention que dans l'esprit de cet orateur, la stérilité à laquelle était confronté le couple ne pouvait être due qu'à un manquement dans le respect des règles. Dans la société congolaise, la stérilité peut être causée par un acte volontaire (sorcellerie) d'où la nécessité d'amadouer le sorcier. La stérilité peut également être le fait d'un simple mécontentement, sans intention de nuire. C'est pourquoi, le "parleur public" n'accuse personne et se présente comme quelqu'un qui veut réparer des torts qu'il aurait commis.

Un autre problème de conception, mais celle du bétail cette fois, nous a été conté par l'encadreur de base de Kébara. En effet, dans sa circonscription, un paysan qui attribuait à la sorcellerie les avortements répétés que connaissait son troupeau avait rejeté carrément l'avis du vétérinaire qui, lui, pensait que cela pouvait être dû à la fréquence trop élevée des accouplements. Pour le paysan, la résolution de son problème ne pouvait passer que par un rituel de purification du troupeau. Le vétérinaire n'insista pas, il lui conseilla simplement de se débarrasser de quelques mâles, une fois la cérémonie terminée.

B3.2.3/ La force du destin

A côté du magico-religieux, il y a la force du destin qui oriente une part des pratiques paysannes. Dans le Pool et les Plateaux, l'inné explique beaucoup de réussites et d'échecs. Il y a des familles qui sont destinées à être des commerçants, à réussir dans l'agriculture comme il y avait à l'époque des familles de griots et des familles de forgerons. Un proverbe Kongo illustre fort cette croyance à savoir: "wendi ku zulu nguaku wa tékela ko" ce qui veut dire, "si tu va au paradis c'est parce que tu y a déjà ton oncle". Cette façon de voir tend à nier l'effort individuel et de ce fait rend illusoire l'information.

B324/ les stratégies paysannes

Le comportement des paysans reste généralement guidé par deux principales stratégies à savoir les stratégies de sécurité et les stratégies de distinction.

1°) Les stratégies de sécurité

- Les stratégies familiales

Le public rural est souvent orienté par la recherche de la sécurité et la sécurisation du revenu. Cette stratégie impose aux ruraux de s'intéresser à toutes les informations pouvant leur permettre de diversifier leurs revenus. La demande d'information s'articulera alors autour de la poursuite d'un objectif central : assurer les besoins familiaux céréaliers et de manière privilégiée en manioc, que ce soit par les extensions de surface, la vente d'autres produits pour acheter du manioc, payer des manoeuvres...

Notons que les principes de sécurisation influencent tous types d'information. C'est ainsi que dans le domaine de la santé par exemple, on peut constater que les ruraux s'intéressent principalement aux pathologies auxquelles sont exposés les membres de la famille. Dans ce cas, le paludisme, les maladies diarrhéiques sont les sujets qui répondent le plus aux préoccupations des ruraux.

Le souci de sécurité fait que le paysan se servira avant tout des informations auxquelles il croit. Il les utilisera comme telles, les modifiera ou les complétera. Ainsi avons-nous souvent constaté que les prescriptions des agents modernes de santé sont souvent complétées par celles des tradithérapeutes. Le paysan foule délibérément au pied les informations sur la contre-indication non seulement parce qu'il n'a aucune idée des réactions que peuvent avoir certaines substances, mais surtout parce qu'il considère le deuxième traitement comme une bouée de sauvetage.

Toujours dans le domaine de la médecine, nombre de ruraux pensent que certaines maladies ne peuvent être soignées que par la médecine traditionnelle. Il s'agit en fait des pathologies sur lesquelles la médecine moderne a rarement eu des résultats probants, des maladies bien traitées par la médecine traditionnelle ou simplement des affections rattachées à des causes mystiques.

- les stratégies individuelles :

Il s'agit ici de prendre en compte les dynamiques individuelles des ruraux dans la mesure où elles ne remettent pas en cause l'intérêt collectif. On constate un intérêt croissant du public féminin par exemple sur l'information qui vise le développement d'activités secondaires à savoir l'élevage des petits ruminants, la transformation des produits agricoles...

Ces activités visent à leur procurer une indépendance financière, même si leur ménage en bénéficie.

- Les stratégies collectives (groupements, associations, organisations professionnelles...)

Elles permettent aux ruraux de s'intéresser à des activités dépassant le cadre individuel.

Il s'agit en fait de mettre en oeuvre tous les éléments de survie ou de commodité de la communauté. Ici on s'intéressera par exemple à l'information sur la construction d'une source, l'aménagement d'une route, la construction d'un pont...

Il faut également noter l'importance à ce niveau de ce qu'on a appelé l'information coopérative⁽¹⁰⁾.

2°) Les stratégies de distinction

L'attitude des ruraux devant une information donnée est fortement influencée par l'image de soi, autrement dit : "l'adoption de certaines informations correspond à

¹⁰L'information coopérative a pour but de donner aux membres de l'organisation, les rudiments nécessaires pour assurer la vie de celle-ci, et la réalisation de ses objectifs. Après de nombreuses séances d'information sur les activités des groupements, les promoteurs mettent l'accent aujourd'hui sur des aspects longtemps oubliés à savoir la tenue des comptes, la recherche des financements, la tenue d'un registre de présences, les droits et devoirs des membres...

une stratégie de distinction"⁽¹¹⁾. En effet, le désir d'être reconnu ou de paraître différent influence largement l'acceptation ou le rejet d'une information, d'une technique, d'un certain nombre de valeurs. On connaît l'importance que la plupart des ruraux accordent au travail de la terre, à la famille, aux valeurs traditionnelles et l'indifférence sinon la résistance de ces derniers vis-à-vis de toute information allant à l'encontre du système traditionnel. Marc ELA pense que c'est cela la cause du "conflit" entre les paysans et l'Etat. Mais on peut considérer également le fait qu'il y a dans cette masse des ruraux des éléments qui font tout ce qui est possible pour se détacher du groupe, pour attirer le regard des autres, ou tout simplement pour être différents. Ces ruraux qui adoptent des comportements différents et qui pour la plupart sont relativement jeunes acceptent assez facilement les innovations proposées par les encadreurs de base ou d'autres agents de développement. Ils sont heureux de faire connaître leurs activités, leurs spécificités et n'hésitent pas pour cela à côtoyer les médias. L'exemple des producteurs ruraux de Madzia est assez révélateur à ce sujet.

¹¹BOURDIEU cité par Anne-Marie LAULAN : introduction au débat autour de l'usage in Sciences de la société n° 35, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse 1995, pp. 141-148.

CONCLUSION PARTIELLE

Le milieu rural congolais est la cible de nombreuses informations aussi bien agricoles sanitaires, politiques qu'environnementales. La plupart de ces informations visent l'amélioration des conditions de vie des ruraux en leur donnant les moyens de mieux protéger leur environnement, de se protéger soi-même, de se nourrir et de vivre en paix.

Il s'agit en fait de permettre aux ruraux de faire face aux problèmes les plus importants à savoir la production agricole, l'assainissement du milieu, la protection de la faune et de la flore...

Mais malgré l'abondance de ces informations, on peut remarquer un certain nombre de difficultés dues pour la plupart à la nature de ces informations, mais aussi aux publics ruraux et à leur environnement.

L'analyse de l'information du milieu rural met en exergue deux types d'information :

- une traditionnelle généralement plus adaptée aux destinataires et au milieu mais avec beaucoup d'insuffisances notamment un manque considérable de précision, une faible transmissibilité ;

- le deuxième type d'information sur lequel nous nous sommes d'ailleurs le plus appuyé présente une multitude d'informations assez précises mais dont la plupart se perdent dans le processus de transmission.

On remarque également à ce niveau une différence assez significative entre les attentes des publics en matière d'information et les informations réellement diffusées. Cette différence se situe non seulement au niveau des contenus mais aussi de l'élaboration.

Nous avons également au cours de cette étude constaté le décalage qui existe entre l'information diffusée et la réalité matérielle culturelle et financière des paysans congolais. Si dans l'ensemble l'information moderne s'appuie sur les moyens de diffusion de masse, on constate que dans la région du Pool et la région des Plateaux, ceux-ci sont

très rarement utilisés. A la base de ce phénomène se trouve le manque d'électricité et la faible capacité des ruraux à acquérir les moyens de réception et à assurer leur alimentation. En dehors de l'absence d'électricité d'autres aspects tels que le manque d'infrastructure routière, l'absence de système d'adduction d'eau, l'éloignement des structures sanitaires viennent s'ajouter à la longue liste des freins à l'information du milieu rural.

Comme nous l'avons signalé précédemment, cette étude ne pourrait être menée sans accorder à l'Homme, le Destinataire, la place qui est la sienne dans le processus d'information. C'est ainsi que nous avons essayé d'analyser ses différentes réactions par rapport à l'information et de ressortir ce qui pourrait être considéré comme des facteurs de blocage ou plutôt de refus de l'information. Nous avons à ce niveau segmenté le public rural en femmes, hommes, moins de 45 ans et plus de 45 ans, habitants du Pool et habitants des Plateaux...

Au terme de cette étude, nous pouvons affirmer que bien que le public rural peut être reconnu à travers des éléments communs, il subsiste toutefois de nombreuses variations dans la relation à l'information.

D'une manière générale, il existe un profond décalage entre l'information diffusée et l'information reçue. Le rapport à l'information du paysan congolais fait ressortir de nombreuses réactions qui vont de l'acceptation toute simple au rejet en passant par l'acceptation partielle ou l'adaptation.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

L'étude que nous avons menée a été sous-tendue par un objectif principal, celui de comprendre l'information du monde rural dans notre pays à partir du cas de la région du Pool et de la région des Plateaux (de 1990 à nos jours). Il s'agit plus précisément d'un examen attentif et d'une analyse visant à :

- démontrer l'existence ou l'inexistence de ce qu'on a appelé "le vide informationnel" ;
- déceler tous les facteurs et tous les éléments pouvant constituer des "ruptures" dans la chaîne d'information.

Il nous a fallu pour cela examiner aussi bien les systèmes d'information existants que le public rural dans toute sa diversité ainsi que la complexité des modes de réception.

En ce qui concerne la première hypothèse, nous nous sommes préoccupé de répondre à la question de savoir s'il existe un "vide informationnel" en milieu rural.

La meilleure façon d'aborder cette question a été pour nous, de mettre en lumière l'effectivité de l'information du milieu rural à travers ses sources, ses agents, ses moyens, son contenu.

Au niveau des sources, nous avons relevé comme source réelle les sources d'information socialisée (la famille, les vieux, les chefs...) et les sources documentaires.

Comme agent d'information il y a les agents de l'Etat, les agents des ONG, les agents religieux et les agents de l'information socialisée.

Pour ce qui est des moyens d'information du milieu rural nous avons noté le Bouche à Oreille, la Presse Rurale, la Radio Rurale, l'Animation.

Il apparaît à l'examen de ces moyens d'information ou plus précisément en ce qui concerne les médias que loin d'être exclus de la communication médiatique, les milieux ruraux ont, comme l'affirme Irène LE ROCH⁽¹⁾, une capacité d'appropriation qui va jusqu'à réinventer les usages. Nous avons noté à cet effet la fonction présence ou celle d'horloge de la radio.

Enfin en ce qui concerne le contenu de l'information, nous avons montré dans le premier chapitre de la deuxième partie que l'information du milieu rural touche tous les domaines de la vie, notamment la santé, l'environnement, la politique, la vie du groupe, voilà donc autant d'éléments qui nous permettent d'infirmier l'hypothèse du "vide informationnel".

En effet, la communication et l'information sont des éléments fondamentaux du fonctionnement humain. Ils constituent un moyen de mise en relation des individus, une condition essentielle pour l'harmonie sociale. Toute société organisée entretient des relations d'échanges à la fois internes et externes et on ne saurait de ce fait parler de société "sans information", ce qui du coup nous amène à remettre en question la fameuse "société de l'information".

Il faut dire que le concept "société de l'information" que l'on pourrait opposer au concept de "vide informationnel" est né d'une approche qui envisage l'information principalement à travers la médiatisation. C'est une vision qui considère l'information selon le modèle des pays industrialisés c'est-à-dire celle qui exprime leur idéologie. Selon cette conception, les sociétés rurales africaines situées à mille lieues des autoroutes de l'information seraient des terrains vagues et vides d'information.

¹ Irène LE ROCH . Op. Cit.

Il apparaît pourtant clairement que les sociétés en question ont mis en place des systèmes adaptés à leur contexte, à leurs besoins. Nous avons cité dans notre étude l'utilisation de l'agriculture extensive avec des cultures variées qui paraît la plus adaptée au terrain ainsi que de nombreuses substances thérapeutiques aujourd'hui utilisées dans la médecine moderne. On peut citer à cet effet l'exemple du faux quinquélibat, longtemps utilisé dans la médecine traditionnelle et pour lequel les recherches récentes ont révélé un effet purgatif, une activité microbienne vis-à-vis des staphylocoques, une action anticancéreuse⁽²⁾.

En dehors de cette vision "techniciste", on peut expliquer l'émergence du concept "vide informationnel" par le fait que la plupart des chercheurs qui ont abordé la question de la communication dans les pays en développement se sont très peu intéressés à l'information endogène.

Le terme information a souvent été synonyme d'information institutionnelle (officielle) oubliant que les ruraux produisent et diffusent quantité d'informations. En effet, si on peut compter de nombreuses recherches sur l'information institutionnelle, sur la presse et les médias, très peu d'études se sont intéressées aux systèmes, au contenu de l'information socialisée ou simplement au public rural. C'est d'ailleurs à ce niveau que se révèle l'intérêt de notre contribution à la Recherche en communication.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, il faut dire que notre travail a eu comme souci principal de répondre à la question de savoir s'il y a des facteurs susceptibles de gêner, limiter ou empêcher la circulation de l'information en milieu rural au Congo.

²ce sujet est largement traité par Jonas BANIAKINA (op.cit.)

Il ressort après analyse des éléments observés sur le terrain que la circulation de l'information en milieu rural au Congo est influencée par des facteurs aussi divers que variés, mais que cette incidence n'a pas la même intensité. Elle peut être négative, plus ou moins négative ou favorable.

1°) **Les facteurs négatifs**

En ce qui concerne les facteurs négatifs, on peut noter l'inadaptation des politiques sur lesquelles s'appuie l'information en milieu rural, le manque de structures...

En effet, l'information du milieu rural est guidée par le souci d'amélioration des conditions de vie des paysans. Mais le développement prôné reste une notion assez ambiguë dans la mesure où il existe un important décalage entre le point de vue des planificateurs et l'idée qu'en ont les ruraux, ou encore, entre les développements théoriques et la réalité du milieu rural congolais.

Nous avons tout au long de notre travail expliqué que les paysans ont souvent du mal à adhérer aux propositions faites dans le cadre du développement parce que, très souvent, ils ont été dans l'incapacité matérielle de les mettre en oeuvre. On a demandé aux paysans de produire plus en même temps que les sociétés étatiques de commercialisation de produits faisaient faillite, on leur a demandé de déposer leur argent dans une mutuelle qui a fermé quelques temps après. On peut également constater le rôle néfaste joué par les agents dans le domaine de l'information politique. En effet, ceux qui hier ont prôné la démocratie, vantant ses mérites, se sont aujourd'hui transformés en seigneurs de guerre, bombardant sans scrupule des quartiers populaires. Dans de nombreuses émissions de la Radio Rurale ainsi que lors des meetings, le développement a

souvent été assimilé à l'apport des commodités de la ville (cinéma, électricité...) ou tout simplement à la possibilité de mieux produire, mieux vendre ses produits, mieux se soigner ; pourtant rien n'a été fait pour cela. Bien au contraire, dans les centres de santé du milieu rural, le nombre de lits a largement baissé, les fonds alloués à l'aménagement des villages ont souvent été détournés. Il s'en suit que le concept de "développement" revêt dans pareille situation une connotation négative.

Toujours à propos du développement l'on s'accorde sur le fait qu'il doit être négocié : "pour qu'il y ait développement, il faut d'abord que les hommes le veuillent"⁽³⁾. Cela veut sans doute dire que les principaux axes de la politique du développement doivent être dégagés en fonction des besoins des ruraux et pour cela, leur participation est plus que nécessaire.

Ce qui est vrai, c'est qu'au Congo, les paysans n'ont pas été suffisamment associés à la mise en place des politiques ou des projets d'information les concernant.

On a longtemps présenté au Congo l'utilisation de l'agent de santé communautaire comme exemple de participation paysanne dans l'information du milieu rural. Ce dernier serait, dans le cadre de la politique des Soins de Santé Primaires, la plaque tournante de l'information sanitaire. Or il ressort de nos enquêtes que l'agent de santé communautaire a été rarement choisi par les paysans et ses fonctions ont été définies par le cabinet du Ministre. Dans ces conditions, la participation paysanne devient factice. L'exclusion paysanne est encore plus élevée chez les femmes. Tout semble fait pour elles, sans que personne ne leur demande leur avis. Les femmes, piliers du développement rural sont reléguées à l'arrière-plan. Cette exclusion éloigne les planificateurs de la demande sociale. Quand on sait que toute demande d'information est

³Edgar PISANI. Pour l'Afrique. Editions Odile Jacob, Paris : 1988, page 84.

avant tout demande de communication, on ne saurait s'étonner du sort réservé à l'information pour le développement rural dans sa forme actuelle. En effet, l'engagement de la communauté dans la sélection, la conception, l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes d'information peut constituer un premier pas à l'acceptation de l'information diffusée. Mais, la participation implique également la capacité des paysans à mettre en place un certain nombre de propositions. Cette démarche aussi simple qu'elle puisse paraître suppose un certain niveau d'instruction, ce qui du coup nous ramène au problème de l'analphabétisme.

Pour revenir à l'absence de structures dans le milieu paysan, rappelons que de nombreuses ruptures sont apparues au niveau des sources documentaires où on constate une absence criarde de structures et des locaux inadaptés. En effet, les quelques structures que nous avons visitées sont souvent exiguës, mal éclairées avec des armoires poussiéreuses dans lesquelles s'entassent des documents mal rangés.

En ce qui concerne les nouvelles technologies de la communication, l'on s'accorde à dire qu'elles ne sont pas adaptées au milieu rural congolais. Comme l'affirme Anne-Marie LAULAN, "celles-ci demandent à être adaptées, négociées, socialisées, de manière à ne pas menacer l'identité"⁽⁴⁾. Toujours à propos de l'inadaptation des politiques, on peut constater que les dirigeants congolais n'ont toujours pas su utiliser les moyens adaptés. La mise en place des coopératives agricoles, l'utilisation des agents de santé communautaires ont été avant tout guidées par des soucis autres que la bonne information ou le bon encadrement du milieu rural. En effet, il s'agissait simplement pour la première de poser les bases de l'édification d'une société socialiste au Congo et pour le second d'avoir des agents de santé à moindre frais. On saura par la suite que les agents de

⁴Anne-Marie LAULAN. La résistance aux systèmes d'information, Retz, Paris : 1985, page 112.

santé communautaires ont bénéficié d'une formation insignifiante et que la logistique n'a pas suivi. L'opération "santé pour tous d'ici à l'an 2000" a été un échec.

L'on sait également que la Radio Rurale a été affublée de missions pour lesquelles elle n'a pas bénéficié d'appui. Tout s'est passé comme s'il suffisait de mettre en place le projet et tout irait de soi. Les dimensions financement du projet, participation paysanne, amélioration du contexte de réception étaient négligées. Cette attitude est d'ailleurs mise en exergue par G. THILL et AL⁽⁵⁾ lorsqu'ils déclarent que la tentation de simplification des concepteurs de projets est grande dans la mesure où ceux-ci appréhendent les problèmes d'usage d'un point de vue technique alors que ces problèmes sont le résultat d'un jeu complexe de médiations sociotechniques.

Ce qu'affirme Victor SCARDIGLI⁽⁶⁾ et qui paraît justifié au Congo c'est que la plupart des problèmes rencontrés sont d'abord politiques, sociologiques ou culturels.

S'agissant des facteurs socioculturels, nous avons évoqué dans le chapitre consacré au public rural l'incidence dans le processus de communication des facteurs liés à l'âge, au sexe, à la région ou plutôt à l'appartenance ethnique. Si l'âge et le sexe ont de plus en plus perdu leur influence dans la circulation de l'information au Congo, on peut constater que l'appartenance régionale ou ethnique a atteint, dans cette période de crise, des proportions inimaginables. L'information vraie est avant tout celle livrée par le leader de sa région, de son ethnie et celle livrée par l'autre est suspecte. Mais la méfiance due à l'origine de l'information varie selon le thème d'information. On peut d'ailleurs à ce sujet, constater que la méfiance est plus élevée en matière d'information politique. Il faut dire que la politique a été dans ce pays à la base de plusieurs conflits notamment les guerres civiles de 1959, 1993 et 1997 qui ont fait des milliers de morts.

⁵G. THILL et AL op.cit

⁶SCARDIGLI V. L'appropriation sociale du progrès in Technologies nouvelles et enjeux socio-économiques, Paris : 1995, PP. 143-158

Un autre facteur socioculturel est le caractère secret ou limité de certaines connaissances. En effet, une grande partie du savoir paysan reste cachée parce qu'il ne peut être révélé qu'à quelques initiés ou parce qu'on estime que la large diffusion de ce savoir effriterait son efficacité. Ainsi de nombreuses informations disparaissent avec ceux qui les détiennent faute de les avoir transmis ou transcrit. Toujours dans ce registre peuvent être inscrits les résistances dues aux réflexes sécuritaires, c'est à dire tous les comportements visant à sauvegarder l'organisation sociale, évitant ainsi les risques d'un bouleversement dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. Nous avons noté à cet effet - dans la dernière partie de notre travail - que les paysans adoptent toute une panoplie d'attitudes qui vont de la sourde oreille au rejet en passant par les fausses acceptations. Le déterminisme socioculturel place l'homme au centre de la circulation de l'information dans la mesure où c'est à lui que revient la décision finale. Les déviations, les acceptations sont donc le fait de l'homme ou, du moins, comme le souligne Jacques PERRIAULT, "celui de son appartenance socioculturelle, des normes en vigueur dans les milieux d'immersion"⁽⁷⁾.

2°) Les facteurs plus ou moins négatifs

En dehors des politiques inadaptées, des conceptions erronées et de la non participation paysanne, l'information en milieu rural est confrontée à de nombreuses difficultés d'ordre financières. Ces difficultés entraînent comme c'est le cas à la Radio Rurale :

- la suspension des publications par manque de moyens ;

⁷Jacques PERRIAULT. La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer, Flammarion, Paris : 1989, page 201.

- la suspension ou limitation des tournées des encadreurs ;
- l'impossibilité de réaliser certains types d'émissions (reportages, interviews de paysans...).

Il faut reconnaître que le Congo comme la plupart des pays africains connaît une crise économique grave caractérisée par une lourde dette, une désindustrialisation continue, un taux de chômage élevé, un secteur privé presque inexistant.

Mais malgré cette crise, le pays doit faire face aux exigences de développement c'est-à-dire répondre simultanément à différentes demandes, ce qui, oblige à des choix qui, trop souvent, se font au détriment de la communication ; plus particulièrement la communication rurale sacrifiée au profit d'autres priorités. En effet, le secteur de l'information n'est pas perçu comme une priorité, qu'il s'agisse des systèmes documentaires ou des mass médias. Les enjeux potentiels du secteur sont mal perçus. Cependant, le manque de moyens - bien qu'évident - souvent évoqué par les agents n'est pas la seule explication aux échecs des interventions en milieu rural.

On peut évoquer également des facteurs structurels et organisationnels.

Il faut noter que dans l'ensemble, l'information du milieu rural reste handicapée par le manque d'organisation des structures chargées de la diffuser. Cette carence est due à la parcellisation des centres de décision et d'action, née de la prolifération des structures institutionnelles et de la non-prise en compte des structures traditionnelles. Entre ces structures, les champs d'action ne sont pas bien délimités et le flou reste la règle d'or. Pendant longtemps, les professionnels de l'information ont reçu des ordres parfois contradictoires, venant à la fois de la Présidence de la République, du Ministère de l'Information, de la Direction du Département de la Propagande du parti au pouvoir.

Aujourd'hui encore, la Radio Rurale, pour ne citer qu'elle, doit tout en respectant les directives du Ministère de l'Agriculture, ministère de tutelle, faire face aux exigences

du Ministère de l'Information, détenteur des émetteurs, ou du Ministère de la Santé, lorsque celui-ci lui a fourni les cassettes. Ce trop grand morcellement des responsabilités constitue, sans risque de nous tromper, un obstacle dans l'application d'une politique globale cohérente et efficace en matière d'information et de communication.

On peut également évoquer dans ce registre le manque de communication entre les différentes structures chargées de l'information du milieu rural. Cette incommunication atteint son comble quand le public ignore fondamentalement l'existence de ces structures ou les services qu'elles proposent.

Un autre facteur tout aussi important dans la circulation de l'information est celui de la langue. En effet, bien que cela ne soit pas apparu dans nos enquêtes comme facteur majeur, la langue, moyen de communication, a souvent été à la source de nombreuses ruptures dans le domaine de la communication.

Comme nous l'avons signalé dans les pages qui précèdent, pour qu'une information soit efficace, il faut qu'elle soit conforme aux attentes et aux besoins du public. Les conditions sociales de réception, affirment G. THILL et Al⁽⁸⁾, sont plus importantes que le message lui-même. Or au Congo, tout se passe comme si les émetteurs ne se préoccupaient pas des besoins ou des possibilités de leurs interlocuteurs. Les systèmes mis en place semblent en fait répondre plutôt à des problèmes d'information et non de communication. Informer renvoie ici au schéma classique de SHANON dans lequel le message est entièrement déterminé par l'émetteur et le décodage opéré par le récepteur aurait pour simple fonction de retrouver la signification initiale voulue par l'émetteur.

⁸THILL G. et Al. Transferts de compétences scientifiques et technologiques et leur appropriation, préface/facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur 1992, 125 pages.

On ne saurait boucler cette liste sans évoquer les difficultés inhérentes à la formation des journalistes.

En effet, le journaliste de la Radio Rurale, le vulgarisateur ou l'agent du service de l'éducation paysanne n'a pas été formé pour communiquer avec les paysans. Sa formation n'a intégré ni la dimension information et communication, ni la dimension sociologie rurale. Il s'ensuit que les rapports paysans-agents d'information tournent vite au conflit. L'exemple du groupement de Madzia et celui de la lettre parue dans Echo rural évoqués précédemment illustrent bien ce fait.

3°) les facteurs positifs

On peut toutefois noter à côté de ce sombre tableau quelques points favorables à la bonne circulation de l'information en milieu rural. Parmi eux figurent :

- la création de près de 300 radio-clubs ;
- la mise en place des animateurs ruraux ;

On a souvent à cet effet parlé du village de Mambouana ou celui de Lessia dans lesquels les paysans ont réussi à mettre en place un certain nombre de structures socio-sanitaires, mais aussi dans lesquels les paysans participent activement à leur information.

A propos de participation d'ailleurs, on ne saurait laisser dans l'ombre la mise en place des Radios Rurales Locales, véritables foyers dans lesquels les paysans expriment leurs angoisses, leurs passions et partagent leurs connaissances.

Nous ne saurons terminer cette étude sans envisager quelques préconisations. Tout d'abord, il est plus que jamais opportun de mettre en place une politique de

communication adaptée au contexte rural congolais. Cette politique serait basée sur des principes d'éco-développement reconnus par les populations rurales elles-mêmes et qui s'articulerait sur quatre principaux axes à savoir la participation paysanne, la formation des acteurs, la mise en place des moyens adaptés, l'aménagement de l'information du milieu rural.

Afin que l'information pour le développement soit socialement et écologiquement utile, la question de leur acceptabilité doit être posée dès leur conception. Ceci implique la nécessité d'associer les populations rurales dans toutes les actions qui les concernent.

En effet, les ruraux sont les plus aptes à déterminer leurs besoins et à en dégager les priorités. Les personnels de l'information ne serviraient dans ces conditions que d'appui à l'action paysanne. Cela suppose la création de formes inédites d'exercice démocratique et un contexte culturel qui rende possible cet exercice. Mais pour que cela soit, il faut que les uns et les autres se préparent au dialogue, un dialogue qui nécessiterait aussi bien la formation des agents que des ruraux eux-mêmes. En ce qui concerne les ruraux, une action plus dynamique d'alphabétisation fonctionnelle devrait pouvoir les préparer à mieux comprendre et à mieux débattre des situations qui nécessitent une intervention particulière. Quant aux agents, ils devraient pouvoir intégrer tous les éléments nécessaires à une meilleure communication. Cette formation qui serait axée sur la culture rurale devrait intégrer les langues, les codes sociaux, mais aussi et surtout l'expression paysanne. En effet, si les agents ont souvent appris à parler aux ruraux, ils ne savent pas les écouter. Or parler sans écouter son interlocuteur ressemble fort bien à un concert où chacun joue sa partition et se contente de la jouer. La création des structures

de réappropriation de la parole par les citoyens représente comme le souligne Jean Marc LEVY-LEBLOND ⁽⁹⁾ le grand défi des prochaines décennies.

Il faut dire à ce niveau que tous les ingrédients existent en milieu rural congolais où la présence des associations et leur action pour le développement (construction des routes, des hôpitaux, des écoles...) n'est plus à démontrer. Les réseaux associatifs constituent des médiations de communication, ils sont des relais d'information efficaces. Nous avons d'ailleurs démontré tout au long de ce travail que les associations religieuses, les mutualités agricoles, les mutualités d'épargne et autres constituent un vaste réseau dans lequel s'opèrent des échanges d'information susceptibles de favoriser des dynamiques nouvelles.

Quant aux moyens d'information, l'analyse que nous en avons faite a largement insisté sur la nécessité de les adapter au contexte de leur utilisation, c'est-à-dire le milieu rural congolais que l'on connaît avec toutes ses particularités.

Sans pouvoir écarter le rôle que pourraient jouer les nouvelles technologies de l'information, il s'avère important de les reconsidérer dans leurs rapports avec les moyens d'information traditionnels. Si l'exemple de la Radio Rurale Locale semble profitable, la réalité est qu'il faut d'avantages d'efforts pour qu'elle soit pleinement au service des populations rurales.

Les différents intervenants gagneraient également à développer les médias légers à l'exemple de certains pays comme la Côte d'Ivoire où se sont développées des expériences de "lettre-vidéo".

Quant au point relatif à l'aménagement de l'information, il est tout simplement question de mettre en place une politique visant à lutter contre les facteurs de résistances rencontrées dans la circulation de l'information. Il faut donc pour cela arriver à élaborer

⁹ LEVY-LEBLOND J.M. cité par THILL G. et AL. op. cit.

une information qui satisfasse les besoins réels du public rural tout en épousant ses contraintes, autrement dit, adapter l'offre d'information aux possibilités des populations rurales.

Bien entendu, cette information devra à certains moments être offensive, c'est-à-dire chercher à briser quelques idées préconçues, mais tout ceci dans le respect de la culture du paysan. Cette information débarrassée de toutes ses "impuretés" sera la plus efficace possible.

En effet, sans vouloir revenir sur la question de l'adaptabilité du modèle de développement occidental en Afrique, nous pouvons après avoir longtemps examiné les paysans congolais affirmer qu'une meilleure circulation de l'information pour le développement est possible. Le besoin d'information est manifeste, et les populations que nous avons observées débordent d'ingéniosité, de créativité. Le monde rural congolais, ce qui est certainement le cas ailleurs a su adapter les quelques informations, les quelques techniques qui lui ont été offertes en fonction de ses besoins et de ses contraintes. Il suffit tout simplement d'appuyer ses efforts, ce qui peut être le rôle des chercheurs qui ont une grande responsabilité à ce niveau, mais aussi des décideurs politiques, des opérateurs privés et des organismes internationaux. En ce qui concerne la recherche par exemple, il est important d'encourager les initiatives qui visent à valoriser les savoirs locaux comme c'est le cas du groupe Tshibabu au Zaïre ou du Centre de Recherche Rwandais sur la pharmacopée et la médecine traditionnelle.

Ces savoirs traditionnels ont d'ailleurs été reconnus notamment en ce qui concerne la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui en a adopté une résolution lors de la 31^{ème} Assemblée Mondiale.

Bénéficiant de l'appui de cette organisation ou des autres institutions nationales et étrangères, de nombreux tradipraticiens ont amélioré leurs pratiques. C'est le cas des

tradipraticiens intégrés dans les hôpitaux congolais ou travaillant dans des centres religieux qui doivent observer des règles strictes d'hygiène, suivant les recommandations des spécialistes de l'OMS.

Les savoirs et les techniques africains peuvent être associés à d'autres et évoluer, ce qui nous éloigne des affirmations de ETOUNGA MANGUELE ⁽¹⁰⁾ selon lesquelles "la sagesse africaine serait une sagesse de fixité".

En tous cas la société rurale congolaise connaît de nombreux bouleversements, dont la plupart sont dus à l'évolution historique du pays (pénétration coloniale, évangélisation...) et au retour de plus en plus massif des urbains vers la campagne. En effet, après une longue période d'exode rural, le chômage en ville et les troubles qu'a connus le pays ces dernières années ont favorisé le retour à la campagne de nombreux citadins. Dans les villages proches de Brazzaville où la population a presque doublé en juin 1997, le retour des citadins a occasionné de nombreux bouleversements dans la culture villageoise. Tout d'abord, les paysans ont été obligés de produire encore plus pour faire face à la pénurie alimentaire occasionnée par ce retour brutal, mais aussi, ils ont bénéficié de l'appui de ces citadins généralement plus ouverts à l'information exogène.

Là où ETOUNGA MANGUELE voit une absence de volonté de progrès, nous voyons tout simplement un refus de "progrès imposé", une ambiguïté dans la notion de progrès ou de développement. Cet avis est également celui de Philippe GELIN⁽¹¹⁾ qui dans ses recherches évoque le rejet des nouvelles techniques de fabrication de sel par des paysans guinéens. Ce rejet assimilé au départ à un refus du modernisme s'explique du fait que les paysans avaient constaté un décalage entre la production obtenue par

¹⁰ ETOUNGA MANGUELE cité par Hélène DUFFAU-ROSSI op.cit.

¹¹ Les recherches de Philippe GELIN ont été exposées au Colloque sur le thème de la mondialisation tenu à Bordeaux en novembre 1996.

utilisation de la nouvelle technique et les besoins du marché. En effet, cette technique permettait de produire plus que leurs besoins en sel et que l'écoulement du produit n'était pas garanti dans la mesure où le marché était assailli de sel produit selon le même procédé au Sénégal et qui d'après eux n'avait pas le même goût que le leur.

La problématique de la garantie de l'écoulement, que nous avons d'ailleurs largement évoquée dans le chapitre consacré à l'information agricole, renvoie à Edgard PISANI ⁽¹²⁾ qui déclare à ce sujet que le paysan est un être rationnel, bien que cette rationalité soit souvent différente de celle des promoteurs de projets.

La question de l'information des ruraux nécessite donc d'être reposée mais en associant les populations rurales à la résolution d'un problème qui les concerne au premier chef. Toutefois, les modalités de la participation paysanne suscitent d'autres interrogations qui, elles, dépassent le cadre de notre étude.

¹²Edgard PISANI op.cit.

PRINCIPALES RUPTURES DANS LE PROCESSUS D'INFORMATION

Niveau	cause des ruptures	préconisations
information	<ul style="list-style-type: none"> *inadéquation avec le contexte socioculturel du récepteur - non respect des codes sociaux (conditions de profération de la parole, code de politesse) - problème de la langue d'information (Kituba, Lingala, Français) -non respect des contraintes culturelles et matérielles -manque de pertinence 	<ul style="list-style-type: none"> * nécessité d'une politique d' information adaptée au contexte socioculturel d'utilisation. Cette politique doit être élaborée avec la participation des acteurs concernés
Sources d'information	<ul style="list-style-type: none"> *Difficile accès -coûts élevés - éloignement des structures -locaux inadaptées 	<ul style="list-style-type: none"> *nécessité de revaloriser les sources traditionnelles. *Promouvoir la collaboration interstructures. *nécessité de mettre en place une politique visant à mieux faire connaître les ressources au public et de les adapter aux besoins de ceux-ci *mise en place d'une politique d'intégration des sources technologiques adaptée aux besoins et aux possibilités du pays
Moyens d'information	<ul style="list-style-type: none"> *faible capacité matérielle et financière des ruraux. -problèmes d'alimentation des postes radio -problèmes d'acquisition des postes radio et des journaux *inadéquation avec l'emploi du temps des ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> *Poursuivre l'expérience des radios rurales locales et vulgariser l'utilisation de la vidéo communautaire en vue de faire participer les populations rurales *Revaloriser les moyens traditionnels d'information plus adaptés au contexte de réception
Emetteurs	<ul style="list-style-type: none"> *Formation inadaptée - méconnaissance de la société rurale; -attitude et comportement différents de ceux des ruraux - méconnaissance des techniques de base de communication. *Mauvaise utilisation des agents ruraux. 	<ul style="list-style-type: none"> *Former des agents capables de fournir une information adaptée aux besoins du public Accorder une place plus importante aux agents ruraux
Destinataires	<ul style="list-style-type: none"> *stratégies sécuritaires *Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> *Développer l'alphabétisation fonctionnelle * Lutter contre les idées préconçues *Faire participer plus intensément les populations rurales dans l'information qui les concerne

TYPOLOGIE DES SOURCES D'INFORMATION

Types	points favorables	ruptures	perspectives
Sources socialisées	<ul style="list-style-type: none"> * d'accès facile * adaptées aux besoins des ruraux. 	<ul style="list-style-type: none"> * perte de mémoire * caractère secret de certaines connaissances * faible diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> * établir une étroite collaboration avec les institutions modernes afin de faciliter le stockage des données.
Sources documentaires	<ul style="list-style-type: none"> * riches en données 	<ul style="list-style-type: none"> * absence d'une politique de sensibilisation des utilisateurs * structures éloignées * locaux inadaptés * absence de collaboration entre structures 	<ul style="list-style-type: none"> * mettre en place une politique visant à sensibiliser le public sur les services offerts * développer les échanges entre unités documentaires
Sources technologiques	<ul style="list-style-type: none"> * très riches en données * permettent d'accéder à des ressources distantes 	<ul style="list-style-type: none"> * coût prohibitif * absence de l'infrastructure nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> * mettre en place une politique tenant compte des possibilités matérielles et financières du pays: <ul style="list-style-type: none"> - logiciels peu coûteux - micro ordinateurs adaptés aux conditions d'utilisation

TYPOLOGIE DES ACTEURS DE L'INFORMATION

Types	points favorables	ruptures	perspectives
Les décideurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> * possibilité d'agir sur le contexte infrastructurel * disposent des moyens nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> * guidés par des enjeux politiques. * manquent de crédibilité * s'appuient sur l'appartenance microculturelle 	<ul style="list-style-type: none"> * nécessité d'un pouvoir démocratique reconnu par le peuple et auquel il s'identifie
Les Journalistes	<ul style="list-style-type: none"> * diffusion de masse * en contact avec de nombreuses sources 	<ul style="list-style-type: none"> * ignorent les contraintes culturelles, financières et matérielles du monde paysan 	<ul style="list-style-type: none"> * laisser une place importante à l'aspect sociologie rurale et communication dans la formation des journalistes
Les encadreurs de base (agents de l'Etat)	<ul style="list-style-type: none"> * immersion complète dans le milieu * permettent une plus grande participation des ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> * manquent de connaissance en communication * connaissances insuffisantes en sociologie rurale * manquent de moyens * manquent de motivation 	<ul style="list-style-type: none"> * nécessité d'une formation dans le domaine de la communication * développer les stages de perfectionnement
Les agents des ONG	<ul style="list-style-type: none"> * disposent de beaucoup de moyens * sont motivés 	<ul style="list-style-type: none"> * ignorent les réalités socioculturelles * leur action ne s'étend pas dans la durée * limitent leur collaboration avec les agents de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> * nécessité d'étendre les actions dans la durée * apprendre à mieux connaître les ruraux.
Les agents religieux	<ul style="list-style-type: none"> * bénéficient d'une bonne audience * leur action s'étend dans la durée * font participer les paysans 	<ul style="list-style-type: none"> * relations avec le gouvernement * action contre les traditions locales 	<ul style="list-style-type: none"> Les agents religieux devraient s'investir plus dans les actions de développement
Les agents ruraux	<ul style="list-style-type: none"> * ont une bonne connaissance du milieu * sont bien intégrés 	<ul style="list-style-type: none"> * sont peu formés * manquent d'encadrement * manquent de motivation 	<ul style="list-style-type: none"> * donner une formation plus adaptée * développer la participation sur de bonnes bases
Les acteurs de l'information socialisée	<ul style="list-style-type: none"> * disposent d'une très bonne audience * ont une bonne connaissance du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> * perdent leur autorité avec le nouvel ordre social * freinent parfois l'information moderne 	<ul style="list-style-type: none"> * réhabiliter les acteurs de l'information socialiser en les associant dans les circuits d'information moderne

TYPOLOGIE DES MOYENS D'INFORMATION

Types	points favorables	ruptures	perspectives
Les moyens socialisés	<ul style="list-style-type: none"> * plus utilisés * bien adaptés au contexte socioculturel 	<ul style="list-style-type: none"> * faible diffusion * nombreuses distorsions 	<ul style="list-style-type: none"> * redynamiser les moyens d'information traditionnels en les associant à d'autres
L'animation rurale	<ul style="list-style-type: none"> * permet un meilleur contact avec les ruraux * permet de s'assurer que les informations diffusées sont réellement utilisées 	<ul style="list-style-type: none"> * fonctionne comme un canal d'information unidirectionnelle * les objectifs poursuivis divergent parfois avec les intérêts des paysans. * les visites sont rares 	<ul style="list-style-type: none"> * dépasser le simple rôle de canal de transfert de connaissances * faire coïncider les objectifs avec l'intérêt des populations rurales * développer l'utilisation des médias légers
La presse rurale	<ul style="list-style-type: none"> * maintient l'usage de la lecture * permet une bonne conservation des informations 	<ul style="list-style-type: none"> * tirage trop faible * contenu assez faible * problèmes de distribution * ne laisse pas suffisamment de place à la participation paysanne 	<ul style="list-style-type: none"> * passer d'une presse pour les ruraux à une presse par les ruraux
La radio rurale	<ul style="list-style-type: none"> * grande diffusion * caractère communautaire du poste radio en milieu rural au Congo 	<ul style="list-style-type: none"> * problèmes matériels et financiers <ul style="list-style-type: none"> - pas d'émetteurs - pas de véhicules - pas de bandes * méconnaissance des besoins des ruraux <ul style="list-style-type: none"> - décalage entre le contenu proposé et le contenu attendu - décalage entre la forme des informations offertes et la forme attendue. 	<ul style="list-style-type: none"> * encourager l'expérience des radios rurales locales * offrir une information adaptée aux besoins et contraintes des ruraux * favoriser la participation paysanne

ANNEXES

ANNEXE 1

CHARTRE CULTURELLE DU POOL

PREAMBULE

Nous, communautés, minorités ethniques, religieuses, culturelles ou linguistiques de la région du Pool, réunies en Conférence régionale à Kinkala du 9 au 16 mars 1996 ;

Guidées par :

- * La Charte des Nations Unies de 1945 ;
- * La Déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948 ;
- * Le pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels ratifié le 17 Août 1983 et qui stipule :

" Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion ou d'employer leur propre langue. " ;

- * La Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, dépôt des instruments de ratification le 17 janvier 1983 ; Loi du 7 juillet 1982, n° 29/8 ;
- * La Charte culturelle de l'Afrique, du 5 juillet 1991, adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA, à Port Louis (Ile Maurice), le 5 juillet 1976 ;

* La Charte de l'Unité Nationale, adoptée à la Conférence Nationale le 29 juillet 1991 ;

* La Charte des Droits et Libertés, adoptée à la Conférence Nationale, à la même date que la précédente, et qui en son article 24 dispose :

" Les minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe , leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion ou d'employer leur propre langue. ";

* La Constitution du 15 mars 1992 et qui en son article 35 dispose :

" Les citoyens jouissent du droit à la culture, au respect de leur identité culturelle. Toutes les communautés composant la Nation congolaise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues et leur propre culture sans porter préjudice à celles d'autrui. L'Etat a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation, tant matérielles que spirituelles ainsi que les traditions culturelles. " ;

Convaincues que la région du Pool est un carrefour de civilisations, qu'elle constitue le confluent des deux grandes aires historiques Kongo et Téké, ponctuées par les "racines de la Terre": les Bambiga ou Atswa ;

Convaincues que chaque communauté a son génie et celui-ci trouve son expression la plus haute et la plus achevée dans la langue ;

Convaincues que toute communauté a le droit imprescriptible à organiser sa vie, à disposer de sa langue et de sa culture ;

Rappelant que la colonisation fut un acte total qui a nié les valeurs africaines de civilisation, engendré la dépersonnalisation, l'aliénation, la dé-mémoration de l'Homme et de la Communauté ;

Conscientes du fait que les communautés sont libres et égales en droit, que toutes les langues se valent, qu'elles sont porteuses d'une culture morale à sauvegarder;

Convaincues que l'affirmation de l'identité culturelle communautaire est l'expression de sa libération et de son génie ;

Rappelant que chaque culture singulière constitue une des composantes de la culture régionale et nationale ;

Convaincues que nous sommes multiples dans l'unité, que la région du Pool constitue un modèle d'intégration et de fraternité culturelles régionales ;

Conscientes que la valorisation du patrimoine culturel régional est le seul gage du développement multiforme, que la région du Pool est riche de sa diversité culturelle ;

Convaincues que seule la prise en compte d'une réalité multiculturelle et du dialogue intercommunautaire multiséculaire peuvent garantir la coexistence pacifique et le développement au sein de l'espace régional, que le réveil de la culture régionale est incontournable dans tout processus de développement économique et que ce réveil implique une *décentralisation des initiatives et des institutions*, que la culture régionale est la base de tout développement économique et social ;

Proclamons :

* Le devoir du Conseil régional d'assurer la traduction, la diffusion et l'enseignement de la Charte culturelle de la Région du Pool ;

* L'obligation de toutes les communautés et minorités ethniques, religieuses, culturelles ou linguistiques de la région du Pool d'appliquer les dispositions de la présente Charte et de les faire respecter ;

* Notre volonté de vivre ensemble dans le respect mutuel des identités.

TITRE I : OBJECTIFS ET PRINCIPES

CHAPITRE I : OBJECTIFS

Article 1 : Les objectifs de la présente Charte sont les suivants :

- * Désaliéner l'Homme et les communautés régionales ;
- * Libérer les communautés, les minorités ethniques, religieuses ou linguistiques longtemps refoulées par la colonisation, l'Etat-Nation, l'Etat-Parti, centralisateurs, négateurs et niveleurs des cultures singulières ;
- * Réhabiliter, affirmer et promouvoir le patrimoine culturel régionale pluriel ;
- * Construire pour chaque communauté humaine naturelle un espace où l'Homme se sente d'un lieu, d'une culture ;
- * Impulser une renaissance culturelle différentielle dans le cadre de la décentralisation, et de la démocratisation culturelles régionales ;
- * Favoriser le dialogue intercommunautaire pour un enrichissement mutuel des communautés en présence ;
- * Préserver l'identité culturelle plurielle régionale ;
- * Favoriser l'éclosion des langues et des cultures régionales, harmoniser les rapports intercommunautaires ;
- * Orienter toutes les dynamiques culturelles régionales vers le développement économique et social ;
- * Favoriser la coopération avec les régions congolaises ou celles des pays voisins qui partagent les mêmes aires culturelles et avec la diaspora ;
- * Protéger le patrimoine culturel physique, floral et faunique contre toute spoliation.

CHAPITRE II : PRINCIPES

Article 2 : Toute communauté ou minorité culturelle, linguistique ou religieuse du Pool possède le droit inaliénable à être reconnue comme réalité régionale.

Article 3 : Les spécificités régionales ethniques ou minorités culturelles, linguistiques jouissent du droit inaliénable d'expression.

Article 4 : Tout membre d'une communauté régionale ethnique ou minorité culturelle, linguistique ou religieuse a le droit d'utiliser sa langue dans les rapports sociaux, économiques, judiciaires, culturelles, scolaires, confessionnelles.

Article 5 : La protection des cultures des minorités est un droit inaliénable. Elle obéit aux principes démocratiques.

Article 6 : Toute communauté ethnique ou minorité du Pool a le droit de parler sa langue, d'assumer et de développer sa culture, le droit de ne pas se voir imposer une culture qui lui soit étrangère, le droit au respect de son identité culturelle, le droit à l'existence.

Article 7 : Le génocide et l'ethnocide contre toute communauté ou minorité régionale sont des crimes contre l'humanité.

Article 8 : Tout individu a le droit d'adopter volontairement la culture et d'intégrer la communauté ethnique de son choix.

TITRE II : DIVERSITE CULTURELLE ET IDENTITE REGIONALE

Article 9 : La région reconnaît :

- * L'unité dans la diversité ;
- * Le pluralisme culturel comme source d'enrichissement mutuel et fondement de tout développement économique et culturel.

Article 10 : Sont garanties :

- * Les organisations socioprofessionnelles et confessionnelles ;
- * Les sociétés de pensées ;
- * Les institutions et les structures sociales pérennes.

TITRE III : ROLE DES POUVOIRS REGIONAUX

Article 11 : Le Conseil régional a le devoir de :

- * Promouvoir les langues et les cultures régionales, sans discrimination, par l'organisation des assises culturelles spécifiques ou multiculturelles ;
- * Préserver les cultures régionales par la collecte, l'exploitation et la diffusion du patrimoine physique et non physique ;
- * Donner une assise scientifique moderne à la vie culturelle ;
- * Produire une culture de développement à l'usage du plus grand nombre ;
- * Prendre les richesses culturelles régionales comme fondement du développement économique et social ;
- * Insérer sur les programmes scolaires officiels :

-les matières régionales : géographie, histoire, langues, culture, art, artisanat;

- l'instruction civique : Constitution, Charte de l'Unité Nationale, Charte des Droits et Libertés, Charte Culturelle de la région du Pool ;

* Mener une politique culturelle concertée ;

* Assurer :

- Un rôle moteur dans la création culturelle, par une politique d'aide efficace. Cette aide peut prendre des formes diverses : organisation des assises, aide fiscale, aide financière, création d'un fonds régional pour la promotion de

la culture et des arts ;

- La protection des artistes et de leurs biens culturels, du patrimoine régional, physique et non physique : sites historiques et touristiques, traditions orales, oeuvres ethnographiques, richesse florale et faunique ;

* Instituer une journée culturelle de la région du Pool .

TITRE IV : JEUNESSE ET CULTURE

Article 12 : La perpétuation et le développement culturels reposent sur la jeunesse.

Article 13 : Les pouvoirs locaux doivent créer des conditions favorables à l'éclosion d'une jeunesse active créatrice moralement saine et porteuse de l'âme millénaire des communautés.

TITRE V : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET CULTURE DU DEVELOPPEMENT

CHAPITRE I : DEVELOPPEMENT CULTUREL

Article 14 : Aucune langue ni aucune culture ne doit s'arroger le monopole exclusif de l'esprit ni leadership régional.

Article 15 : Toute politique fondée sur le non respect, l'appauvrissement d'une quelconque communauté, minorité ou d'une quelconque organisation socioculturel est prohibée.

Article 16 : Toute communauté ou minorité doit :

- * Se doter d'une langue qui lui serve d'appareil à penser et d'instrument de culture ;

- * S'ouvrir aux autres composantes régionales ou nationales par l'étude de leurs langues, de leur culture, leur histoire ;

- * Développer la culture par l'organisation des assises culturelles spécifiques, la création d'institut culturel ou la réhabilitation de celles héritées du passé ;

Article 17 : Sont garanties :

- * L'autonomie scolaire permettant à toute communauté ou minorité le droit de se doter d'un système d'enseignement dans sa langue, afin d'enraciner l'homme dans l'humus culturel régional ;

- * L'autonomie culturelle ou gestion par la communauté ou la minorité de ses biens culturels.

CHAPITRE 2 : CULTURE DU DEVELOPPEMENT : FORMATION ET EDUCATION

Article 18 : La région doit créer des élites paysannes dans les différents corps des métiers traditionnels et modernes dont elle regorge.

Article 19 : Le Conseil régional doit définir une politique de formation du personnel dans tous les domaines à tous les niveaux.

Article 20 : Les producteurs des baux culturels : artistes et artisans doivent recevoir une formation professionnelle artistique et scientifique pour la modernisation de leurs savoirs.

Article 21 : Les langues maternelles doivent être ajustées au savoir scientifique du monde moderne pour la production d'une culture capable d'assimiler les apports d'horizons divers.

CHAPITRE 3 : L'EDUCATION PERMANENTE

Article 22 : Le Conseil régional doit assurer la formation continue, organiser un système éducatif capable d'impulser le développement en prenant appui sur les matrices culturelles régionales.

Article 23 : Le système éducatif doit être en adéquation avec le milieu régional.

Article 24 : Le Conseil régional doit concevoir et mettre en oeuvre un politique d'alphabétisation, de formation de traducteurs et d'interprètes en langues maternelles.

CHAPITRE 4 : DE L'UTILISATION DES LANGUES MATERNELLES

Article 25 : Les langues maternelles constituent un instrument irremplaçable de formation et de communication.

Article 26 : Elles constituent un facteur de développement et d'enrichissement des cultures qu'elles ont produites.

Article 27 : La vulgarisation scientifique et technologique doit s'effectuer au moyen des diverses langues maternelles ou régionales.

Article 28 : L'emploi de la langue maternelle dans les rapports sociaux économiques, judiciaires, culturels, scolaires, confessionnels est garanti.

CHAPITRE 5 : INFORMATION ET COMMUNICATION

Article 29 : Toute communauté ou minorité a le droit à l'expression, le droit de disposer d'une presse et d'un service d'information qui lui est propre, organisé et géré par ses propres ressortissants.

Article 30 : Toute communauté ou minorité a le droit d'utiliser des canaux de radio ou de télévision, pour émettre des programmes dans leur propre langue.

Article 31 : Les organes de presse doivent être perçus comme des instruments de libération et de démocratisation culturelle, économique et sociale.

Article 32 : La région doit promouvoir l'art cinématographique et les émissions radiophoniques comme véhicules de la culture régionale, nationale, africaine, et non africaine.

Article 33 : La région doit créer des structures documentaires (bibliothèques, musées), des maisons d'édition, de distribution de livres, de manuels scolaires, de cassettes.

Article 34 : L'utilisation des grands médias permettra de préserver les langues et les cultures régionales et d'en donner plus d'efficacité.

TITRE VI : LA COOPERATION CULTURELLE

Article 35 : Le conseil régional doit favoriser à développer la coopération culturelle entre :

- * La région du Pool et les autres régions du Congo ;
- * La région du Pool, les régions congolaises et africaines ayant les mêmes aires culturelles ;
- * La région du Pool , la diaspora et le reste du monde.

Article 36 : Sont garanties :

- * Les échanges intra et inter communautaires ;
- * Les institutions culturelles pour le développement des aires historiques à l'échelle de l'Afrique centrale : Congo, Gabon, Zaïre, Angola.

ANNEXE 2

EXTRAITS d' ECHO RURAL N° 11, Juillet 1992

Informations

Une mission conjointe O.N.U. Care-Congo/GTZ (Office Allemand de Coopération technique) et gouvernement Congolais, conduite par le Directeur des Soins de Santé Primaires a séjourné dans la Région du Niari pour une visite de deux projets de soins de santé primaires, du 07 au 10 Janvier 1987.

A savoir

- Le projet des soins de Santé primaires GTZ qui couvre les districts de KIBANGOU, DIVE NIE, LOUVAKOU et KIMONGO.

- Le projet des Soins de Santé Primaires Care-Congo qui couvre les districts de MOUTAMBA et MAYOKO .

But de la mission

Se rendre compte du déroulement des activités des soins de santé primaires et de mesurer le degré de participation des populations concernées dans leurs zones d'action respectives.

Constat

On note une adhésion massive des populations en matière de soins de santé primaires qui se caractérise par:

- la construction des centres de santé, des latrines des trous à ordures et la gestion des pharmacies villageoises.

Les principales recommandations du P.N.U.D. relatives à l'utilisation des sources financières disponibles sont les suivantes:

- Accorder un appui prioritaire au développement des pêcheries dans les pays les moins avancés offrant des perspectives intéressantes pour la pêche en mer et dans les eaux intérieures.

- Privilégier les pêcheries artisanales, même s'il est difficile d'intervenir dans ce secteur.

- Donner la priorité aux projets multi-nationaux qui encouragent la gestion rationnelle des pêcheries dans les zones économiques exclusives.

- Eviter de lancer des programmes coûteux avant d'avoir déterminé le volume potentiel des prises.

L'alcool détruit chez l'adulte les acides aminés (constituants importants des protéines) en empoisonnant l'organisme par accumulation d'eau oxygénée.

L'alcool provoque l'asphyxie des cellules du foie en empêchant l'oxygène d'y arriver provoquant ainsi des troubles de foie appelés nécrose. Cette dégradation aboutit à la cirrhose du foie. C'est pour cela com-

me le souligne la "croix bleue" Congolaise l'alcool tue, ruine, deprave. L'alcool n'est pas un aliment. L'alcool est une source de problèmes.

Une expérience a été faite au Japon sur les élèves d'un Lycée. On les sépare en 2 groupes.

Le 1er groupe d'enfants recevait la nourriture habituelle à base de riz. Le 2ème groupe recevait la même nourriture mais on leur donnait en plus un 1/2l. de lait par jour. Au bout de quelques temps on constate que les enfants qui prenaient du lait présentaient une meilleure santé et un meilleur rendement scolaire. Leur activité physique et mentale était meilleure par rapport aux autres.

Lathan en 1973 signalait que le simple fait d'ajouter une poignée d'arachides chaque jour au repas de tous les enfants qui ont plus de 6 mois supprimerait en grande partie les déficiences nutritives observées dans les pays en voie de développement.

Le Congo ne dispose que de 200 km de côtes, mais possède de riches réserves halieutiques, des pêcheurs ont appris à manier le filet de 450m en vue de l'exploitation commerciale de la sardine.

Un assaut final contre la peste bovine devrait être lancé maintenant pour éliminer définitivement cette maladie très contagieuse qui frappe le bétail; selon les experts internationaux.

En Afrique, la campagne panafricaine contre la peste bovine a été lancée sous les auspices de l'organisation de l'Unité Africaine (OUA). Ce programme débutera en Septembre 1987 notamment au Burkina-Faso, en Ethiopie, au Mali, au Nigéria et au Soudan. (FAO).

Les infestations d'acridiens (criquets migrateurs) se renouvelleront en 1987 annonce la FAO. Il a été constaté qu'un grand nombre d'oeufs de sauteriaux déposés dans le sol des pays du Sahel et d'autre part de la multiplication inquiétante de certaines espèces migratrices comme le criquet pèlerin inquiéteraient les agriculteurs des pays du Sahara. Selon les estimations prudentes excluant le Soudan; les oeufs sont repartis dans le sol sur une superficie couvrant 200 millions d'hectares à l'intérieur de la bande allant du Sud-Est du Mali à la Zone centre-Ouest du Tchad en passant par le Niger et le Nord du Nigéria.

Les donateurs sont appelés à prendre des précautions.

VIE DES ZONES

LA DECENTRALISATION DE LA RADIO RURALE

Par : ONDZATA Joseph
et
BATANTOU-QUIMBA

Depuis 8 ans et ceci grâce au concours des Nations Unies, de la Fondation Friedrich Naumann et du Gouvernement Congolais, la Radio Rurale comme organe d'appui aux structures du Développement Rural a réalisé un travail colossal d'encadrement, d'éducation, d'animation rurale et de vulgarisation agricole en direction du monde paysan en vue d'une amélioration des conditions de vie c'est-à-dire du mieux être des populations rurales.

Rationalité du travail

avec

Ce travail énorme ou gigantesque se faisait jusque là depuis la structure centrale, basée à Brazzaville capitale du pays. Il faut cependant noter que depuis 8 ans, la Radio Rurale travaille essentiellement avec deux zones pilotes qui avaient été retenues pour des raisons d'enclavement et de vocation agricole. Il s'agit notamment des régions de la Lékoumou située dans la zone Sud et de la Cuvette dans la partie Nord du Pays. Depuis 8 ans des équipes de vulgarisateurs et animateurs ruraux se rendaient régulièrement dans les villages pour l'encadrement et l'éducation des groupements précoopératifs retenus (200 par région en moyenne) et ceci au rythme de 2 à 3 excursions par mois.

Cette façon de faire ne

pouvait plus cadrer/le rythme actuel d'accroissement des activités de la Radio Rurale. Ce très gigantesque travail d'animation rurale et de vulgarisation agricole réalisé jusque là depuis la structure centralisée nécessite donc, à l'heure actuelle, pour une efficacité meilleure, un suivi permanent sur le terrain, en affectant à demeure, des équipes de vulgarisateurs et animateurs ruraux compétents.

Pour rendre sa structure plus opérationnelle, la Direction du Projet Radio Rurale, l'a ainsi effectivement décentralisée depuis le mois de janvier 1987 après une évaluation finale des activités qui se sont avérées positives sur l'ensemble des deux régions pilotes encadrées.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONSULTÉS

I/METHODOLOGIE ET THEORIE GENERALE

A/ Ouvrages d'auteurs

BALANDIER G. Sociologie actuelle de l'Afrique Noire : changements sociaux au Gabon et au Congo, PUF, Paris : 1955, 511 pages.

BLAZOCK H. Introduction à la recherche sociale, éd. J. Duculot, Paris : 1973, 160 pages.

BOUDON R. Les méthodes en sociologie, PUF, Paris : 1988, Coll. Q.S.J, 127 pages.

CHAUCHAT H. L'enquête en psychosociologie, PUF, Paris : 1985, 253 pages.

GAZENEUVE J. Sociologie de la radio télévision, PUF, Paris : 1963, 127 pages.

LAGARDE J. Initiation à l'analyse des données, Dunod, Paris : 1995, 162 pages.

MATTELART A., MATTELART M. Histoire des théories de la communication, éd. La Découverte, Paris : 1995, 124 pages.

MUCCHIELLI R. L'observation psychologique et psychosociologique, ESF, Paris : 1980, 148 pages.

MUCCHIELLI R. Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, ESF, Paris : 1985, 86 pages.

SFEZ L. La communication, PUF, Paris : 1994, 127 pages.

B/ Ouvrages collectifs

BAHU-LESER et al. L'audience des médias, Eyrolles, Paris : 1990, 327 pages.

BALLE F. PADIOLEAU J.G. Sociologie de l'information, textes fondamentaux, Larousse, Paris : 1973, 372 pages.

BLANCHET A., GHIGLIONE R., MASSONAT J., TROGNON A. Les techniques d'enquêtes en sciences sociales, Bordas, Paris : 1987, 197 pages.

BOUDON R., LAZARSFELD P. Le vocabulaire des sciences sociales ,
Mouton, Paris : 1966, 310 pages.

DANEAU P., MENOUE M., ROUS P. Micro-économie, Armand Colin, Paris
: 1990, 192 pages.

DESROSIERES A, THEVENOT L. Les catégories socio-professionnelles,
éd. de la découverte, Paris : 1988, 124 pages.

GHIGLIONE R., BEAUVOIS J.L., CHABROL C., TROGNON A. Manuel
d'analyse de contenu , Armand Colin, Paris : 1980,159 pages.

GHIGLIONE R., MATALON B. Les enquêtes sociologiques, Armand Colin,
Paris : 1985, 300 pages.

QUIVY R. CAMPENHOUDT V. Manuel de recherches en sciences sociales,
Bordas, Paris : 1988, 271 pages.

C/ Articles de revues

DURAND J. La segmentation de l'audience in communication et langage ,
n° 94, 4^{ème} trimestre 1992, Retz, pp 73-80.

II/ Communication

A/Ouvrages d'auteurs

BALLE F. Médias et société, éd. Montchrétien, Paris : 1995, 381 pages.

BEAUD P. La société de connivence, éd. Aubier, Paris : 1984, 380 pages.

COUZY A. La télédétection, PUF, Paris : 1981,127 pages.

FRANCES R. La perception, PUF, Paris : 1981, 127 pages.

GAILLARD P. Techniques de base de journalisme, PUF, collection "Que Sais
Je", Paris : 1971, 128 pages.

HUISMAN D. L'incommunication, Librairie philosophique J. Vrin, Paris : 1985,
147 pages.

- KAPFERER J.N. Les chemins de la persuasion, Bordas, Paris : 1978, 349 pages.
- KAPFERER J.N. Rumeurs, le plus vieux média du monde, Seuil, Paris : 1987 316 pages.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. La conversation, Seuil, Paris : 1996, 93 pages.
- LABRUFFE A. Audit de l'entreprise communicante, éd. Socrate, Bordeaux : 1990, 224 pages.
- LAULAN A.M. La résistance aux systèmes d'information, Retz, Paris : 1985, 161 pages.
- LAULAN A.M. Le rapport homme- machine , C.C.E.T.et Bordeaux III, Bordeaux : 1982, 178 pages.
- LE MAIGNAN C., LOOF J.P., MAZEAS C. Le comportement des transmetteurs en information scientifique et technique, Documentation française, Paris : 1978, 201 pages.
- MARTIN M. Communication et médias de masse: culture, domination et opposition, Presse Université du Quebec, Montréal : 1991, 445 pages.
- MATTELART A. La mondialisation de la communication, PUF, Paris : 1996, 127 pages.
- MATHIEN M. Les journalistes et le système médiatique, Hachette, Paris : 1992, 367 pages.
- METAYER G. La société malade de ses communications , Dunod, Paris : 1980, 224 Pages.
- MIEGE B. La société conquise par la communication , Presse Universitaire de Grenoble, Grenoble : 1989, 226 pages.
- PERRIAULT J. La logique de l'usage, essai sur les machines à communiquer, Flammarion, Paris : 1989, 253 pages.
- PERRIAULT J. La communication du savoir à distance, l'Harmattan, Paris : 1996, 255 pages.
- VOYENNE B. L'information aujourd'hui , Armand colin, Paris : 1979, 319 pages.
- ROUQUETTE M.L. Les rumeurs, PUF, Paris : 1975, 126 pages.
- SFEZ L. La politique symbolique , PUF, Paris : 1993, 489 pages.

WATZLAWICK P., HELMICK BEAVIN J., JACKSON D. Une logique de la communication, Seuil, 1972, 280 pages.

WATZLAWICK P. La réalité de la réalité, Seuil, Paris : 1978, 237 pages.

B/Ouvrages collectifs

ADLER R. B. TOWNE N. Communication et inter action, éd. Etudes vivantes, Paris : 1991, 358 pages.

BALLE F. EYMERY G. Les nouveaux médias?, PUF, Paris : 1984, 125 pages.

BIANCHI J., BOURGEOIS H. Les médias côté public, éd. du Centurion, Paris : 1992, 133 pages.

CIFDI. Les autoroutes de l'information, Volume 2 , dossier documentaire , Bordeaux : 1994, 1353 Pages.

DE LOOF J.P., LE MAIGNAN C., MAZEAS C. Les attentes des utilisateurs en information scientifique et technique, Documentation française, Paris : 1978, 201 pages.

IDATE. Les services de la communication dans le monde, dossiers analyses industrielles, IDATE, Montpellier 1990 ,32 pages.

GRITTI J., BOURGES H. Le village planétaire, Nouvelles Editions Africaines, Paris : 1986, 221 pages.

Institut de Recherches et d'Etudes Publicitaires. L'audience et les média, les éd. d'organisation, Paris : 1989, 253 pages.

LAULAN A. M. Introduction au débat autour de l'usage in Sciences de la société , n° 35, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse : 1995, pp. 141-148.

LAULAN A.M.(dir.) L'espace social de la communication, Retz, Paris: 1986, 156 pages (année NS).

LAULAN A.M. et AL. La vidéo, un nouveau circuit d'information? , CNRS, Paris : 1977, 107 pages.

MATHIEN M. Les journalistes et le système médiatique , Hachette, Paris : 1992, 367 pages.

MATTELART A. et MATTELART M. Penser les média: , éd. la découverte, Paris : 1986, 263 pages.

MATTELART A, STOURDZE Y. Technologie culture et communication, la Documentation Française, septembre 1982, 214 pages.

MUSSO P. (dir.) Communiquer demain, nouvelles technologies de l'information et de la communication, éd. de l'aube, Paris : 1994, 287 pages.

POMONTI J., Métayer G. La communication besoin social ou marché?, la documentation française, Paris : 1980, 151 pages.

ROQUE M.A. (dir.) Technologies nouvelles et enjeux socio-économiques, Publisud, Paris : 1991, 525 pages.

Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Les obstacles à l'information, Maison des sciences de l'homme d'Acquitaine, Talence : 1981, 224 pages.

Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Les sciences de l'information et de la communication : approches, acteurs, pratiques, depuis vingt ans, SFSIC, Toulouse : 1994, 480 pages.

Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Information, communication et technique, regard sur la diversité des enjeux, SFSIC, Grenoble : 1996, 621 pages.

THILL G. (dir.) Transfert de compétences scientifiques et technologiques et leur appropriation, Prélude, Namur : 1992, 272 pages.

C/ Articles de revues

BOURRE R. L'observatoire départementale : une réponse aux besoins d'information sanitaire et sociale in les cahiers du Lerass, n° 14, pp.45-71.

JACOBI D., NEVEU E. médiations et technique : l'ensemble des relations indirectes in information, communication et technique, SFSIC, Grenoble : 1996, pp. 1-12

LENT A. J. Technologies de l'information: mythes, questions et alternatives in revue Tiers-Monde, tome 28, n°111, Juil-Sept 1987, pp. 297-305.

LE ROCH I. Le monde rural in communiquer demain, nouvelles technologies de l'information, éd. de l'Aube, Paris : 1994, pp. 229-237.

SCARDIGLI V. L'appropriation sociale du progrès in Technologies nouvelles et enjeux socio-économiques, Paris : 1995, pp. 143-158.

III/ Communication et développement

A/ Ouvrages d'auteurs

PERRET M. P. Les systèmes de communication et le tiers monde: les logiques de transfert Nord-sud des systèmes de communication, les limites de l'approche économique, C.N.R.S., Paris : 1984, 81 pages.

B/ Ouvrages collectifs

ACCT/CIERRO. La pratique de la communication en milieu rural, rapport du séminaire organisé à Bamako au MALI, ACCT/CIERRO, Bordeaux 1977, 170 pages.

BELLONCLE G.(dir.) Recherche, vulgarisation et développement rural en Afrique Noire, colloque de 1985, Ministère de la Coopération, Paris : 1987, 245 pages.

Ministère français de la coopération. Recherche, vulgarisation et développement en Afrique Noire, colloque de Yamoussoukro, février 1985, Ministère de la Coopération, Paris : 1987, 245 pages.

UNESCO/ACCT. Séminaire sur l'informatique au service du développement de l'éducation en Afrique (Lomé 1990) in Priorité Afrique, UNESCO, Paris: 1991, 77 pages.

C/ Articles de revues

DACOSTA J.F. Sciences et technologie au service du développement in revue du Tiers monde, tome XX, 1979, pp. 347-355.

BADOIN R. Agriculture, information et planification in Economie rurale , n°69, 1966, pp. 73-79.

DUBOST J. Besoins et contraintes au niveau des entreprises agricoles in Economie rurale n°69, 1966, pp. 23-28.

GERAUD J. Etat de l'information économique des agriculteurs in Economie rurale n°69, 1966, pp 11-21.

GUIGNARD, M. Un système d'information au profit des pays en développement in Afrique contemporaine, n° 151, 1989, pp. 147-163.

ILBOUDO J.P. Communication et monde rural pour une approche des besoins in Espace audiovisuel francophone, la place de la communication pour le développement dans les radiotélévisions, ACCT, EIB, Bordeaux : 1990, 151 pages (annexe 7).

JOUET J. Critique de l'utilisation des médias légers dans le Tiers-monde in revue du Tiers-monde ,tomeXX, avril-juin79, pp.549-562.

MIGNOT-LEFEBVRE Y. Transfert de technologie de communication et développement in revue Tiers-monde,tome 28, n°3, 1987, pp. 485-751.

RUSSO R.P. L'information source de pouvoir in Economie rurale , n°69, 1966 pp. 3-10.

STROTZKY N. Information scientifique et développement, in revue Tiers monde , tome XX,n° 79, pp. 338-346.

STUART S. Le réseau vidéo villageois. La vidéo comme outil de développement local et d'échange Sud-Sud in revue du Tiers monde, tome 28, Juil-sept 1987, pp. 178-207.

TUDESQ A. J. Média et développement en Afrique Noire: la place de la communication pour le développement dans les radiotélévisions in Espace de l'audiovisuel francophone , Bordeaux 1990, pp. 77-98

D/ Thèses

CHEVALDONNE F. La communication inégale , Paris , 1979, 380 pages.

DUFFAU-ROSSI H. La communication de l'information scientifique et technique en Afrique: des limites de la répliation du modèle occidental comme facteur de développement, Bordeaux : 1996, 585 pages.

LECLERE P. L'information économique des agriculteurs, Paris : 1991, 370 pages.

MENOU M.J. La gestion de l'information documentaire dans les pays en développement, Bordeaux : 1993, 393 pages.

IV/ Communication locale et régionale

A/ Ouvrages d'auteurs

MATHIEN M. La presse quotidienne régionale, PUF, Paris : 1983, 127 pages.

MBOW A. M. Discours d'ouverture de la conférence intergouvernementale sur les politiques de communication en Afrique, Yaoundé Cameroun, juillet 1980, UNESCO, Paris : 1980, 8 pages.

TUDESQ A.J. Feuilles d'Afrique, éd. de la maison des sciences de l'Homme, Talence : 1995, 362 pages.

TUDESQ A.J. La radio en Afrique noire, éd. Pedone, Paris : 1993, 312 pages

TUDESQ A.J. L'Afrique Noire et ses télévisions, Anthropos -Economica, Paris: 1992, 340 pages.

B/ Ouvrages collectifs

DIOUM M., GUAY D. La radio rurale locale au Congo, Rapport de mission ACCT, Bordeaux : 1991, 92 pages.

Direction Projet Radio Rurale. Memento de l'animatrice, Ministère du Développement Rural, Brazzaville : 1981, 18 pages.

MABILEAU A., TUDESQ. L'information locale, éd. Pedone, Paris : 1980, 359 pages.

MAYASSI H.B., MAYAMA J. L'utilisation de l'audiovisuel pour la propagande, Brazzaville : 1983, 34 pages (document multigraphié).

Ministère de l'Information. Pour une politique de l'information conforme à l'étape de la révolution nationale, démocratique et populaire, Ministère de l'Information, Brazzaville : 1984, 20 pages.

TUDESQ A.J.(dir) L'audience des média en Aquitaine, Centre d'Etudes et de Média, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1992, 167 pages.

C/ Articles de revues

RICHIER S. Philosophie d'un réseau, la BIEF in Afrique contemporaine n° 151, 1989, pp. 135-139.

D/ Thèses

ABOLO C. Programmation des chaînes de télévision françaises généralistes : logiques d'acteurs et médiation, Bordeaux : 1994, 357 pages.

AWORET T. Communication et tradition orale, Bordeaux : 1990, 387 pages.

BANAFEY A. L'information agricole au Togo , Bordeaux : 1984, 332 pages

BAZEMO P.M. Les circuits de l'information et de la communication dans le centre Ouest du Burkina, Bordeaux : 1989, 421 pages.

BITALA BITEMO J. La communication politique par les mass-médias au Congo. Essai d'analyse fonctionnelle, Nancy : 1988, 268 pages.

DIANKOUIKA C. Le journaliste-fonctionnaire au Congo: statuts et conditions d'exercice de la fonction. Bordeaux : 1987, 422 pages.

DRABO K.Y. La socio-histoire de la formation des journalistes africains, Bordeaux : 1983, 1472 pages.

FYLLA S.E. La grille des programmes de la voix de la révolution congolaise et les émissions de la radio rurale de 1977 à 1982 , Bordeaux III : 1989, 471 pages.

HAMDANE M. Communication en milieu rural en Tunisie, Bordeaux : 1984, 757 pages.

HIDRI A. L'information politique télévisée en Tunisie, Bordeaux : 1987, 497 pages.

IBARA F. Les échecs des politiques sanitaires dans les pays en voie de développement et la recherche de nouvelles stratégies. le cas de la République du Congo, Bourgogne : 1991, 479 pages.

ILBOUDO J. P. La radio rurale au Burkina, Bordeaux : 1992, 417 pages.

KOUVIBIDILA G. Histoire et diffusion du quotidien Mweti des origines à 1985, Bordeaux : 1988, 777 pages.

- MABOUIDI F. La radio rurale en Afrique Noire, les stratégies de communication, cas du projet Radio Rurale du Congo, Grenoble : 1989, 461 pages.
- MBAN Dit BINTSENA A. Les besoins en information et en documentation de l'administration publique au Congo, EHESS, Paris : 1988, 397 pages.
- MBIANDA P. Informations et moyens d'informations dans la province de l'Ouest du Cameroun, Bordeaux : 1985, 721 pages.
- MBIME E. Les presses rurales en Afrique: contenu-efficacité-fonction, Paris : 1983, 432 pages.
- MEZZA-MEGOUD B. Diffusion et pratique de l'audiovisuel dans l'enseignement au Congo, Bordeaux : 1984, 433 pages.
- MIYOUNA L. R. La télévision congolaise, Bordeaux : 1991, 469 pages.
- SOUMAH M. Médias et politique de communication en Afrique francophone, Paris : 1988, 420 pages.
- YEBEKA Y. R. La politique de l'information au Congo sous le P.C.T. (bilan et perspectives d'avenir) Paris2, 1983, 500 pages.

V/ CULTURE ET DEVELOPPEMENT

A/ Ouvrages d'auteurs

- BART F. Montagnes d'Afrique terres paysannes, le cas du Rwanda, CGET, Presses Universitaires de Bordeaux , Bordeaux : 1993, 588 pages
- BERTRAND H. Le Congo, formation sociale et mode de développement économique, François Maspéro, Paris : 1975, 328 pages.
- CARVALHJ.J. Globalization, traditions and simultaneity of presences in Cultural pluralism, and globalization, UNESCO, Rio de Janeiro : 1996, pp.414-456.
- CICIBA. Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique Centrale, l'Harmattan, Paris : 1989, 182 pages.
- DESJEUX D. Stratégie paysanne en Afrique Noire, le Congo, l'Harmattan, Paris : 1987, 233 pages.
- EASTON P. L'éducation des adultes en Afrique Noire, Karthala, Paris : 1984, 267 Pages.

- ELA J.M. Quand l'Etat pénètre en brousse... la riposte paysanne à la crise, Kartala, Paris : 1990, 268 pages.
- FAVRET-SAADA J. Les mots, la mort, les sorts, la sorcellerie dans le bocage, Gallimard, Paris : 1977, 332 pages.
- GUICHAOUA A. Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale, Tome2, la liquidation du monde paysan congolais, l'Harmattan, Paris : 1987, 190 pages.
- KABALA D.M. Protection des écosystèmes et développement des sociétés, état d'urgence en Afrique, l'Harmattan, Paris : 1994, 271 pages.
- MENDRAS H. Sociétés paysannes, Armand Collin, Paris : 1976, 235 pages.
- Ministère de la Coopération et du Développement. L'intervention en milieu rural : Ministère de la Coopération et du Développement, Paris : 1989, 198 pages.
- Ministère de l'Environnement. Environnement et développement, Ministère de l'Environnement, Paris : 1991, 79 pages.
- OLIVIER DE SARDAN J.P. Anthropologie et développement, essai en socio anthropologie du changement social, Karthala, Paris : 1989, 221 pages.
- PISANI E. Pour L'Afrique, éd. Odile Jacob, Paris : 1988, 253 pages.
- ROBERT M. Sociologie rurale, PUF, Paris : 1986, 123 pages.
- SCHNEIDER B. La révolution aux pieds nus, Fayard, Paris : 1985, 342 pages.
- SINDA M. Le messianisme congolais et ses incidences politiques, Payot, Paris: 1972, 391 pages.
- UMA LELE. Le développement rural: l'expérience africaine, Economica, Paris: 75, 341 pages.
- UNESCO. Culture et agriculture, textes d'orientation sur le thème de 1995, UNESCO, Paris : 1995, 73 pages.
- USUMIER J.C. Commerce entre cultures, Tome 1, PUF, Paris : 1992, 453 pages.

B/ ouvrages collectifs

ACCT/EIB. Développement rural intégré/ conclusion du séminaire organisé à Bamako du 3 juillet au 11 Août 77, fascicule n°1, ACCT/EIB, Bordeaux : 1978, 179 pages.

BONAFE P: stratégies alimentaires des femmes d'une région congolaise in Femmes et politique alimentaires, actes du colloque international ORSTOM-CIE, 14-18 janv 1985, éd. l'ORSTOM, Paris :1985, 741 pages.

Commission Mondiale de la Culture et du Développement. Notre diversité créatrice, UNESCO, Paris : 1995, 300 pages.

JOLY C. Organisation non gouvernementales françaises et développement, éditions Economica, Paris : 1985, 288 pages.

ORSTOM. Femmes et alimentaires, actes du colloque international, éd. ORSTOM, Paris : 1985, 741 pages.

PNUD/FENU. Vers un éco-développement participatif, l'Harmattan, Paris 1993, 249 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique: projet de rapport final, UNESCO, Paris: 1995, 36 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique: note de présentation par le Directeur de l'UNESCO, UNESCO, Paris: 1995, 9 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique, note d'introduction aux travaux de la commission "Communication et développement en milieu rural", UNESCO, Paris: 1995, 3 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique: déclaration de Tokyo sur le développement vers le XXe siècle, UNESCO, Paris: 1995, 10 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique: rapport du groupe africain de l'UNESCO sur les Assises de l'Afrique, UNESCO, Paris: 1995, 6 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique, note d'introduction aux travaux de la commission "sciences, technologies et développement durable. L'Afrique et le monde", UNESCO Paris: 1995, 9 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique, note d'introduction aux travaux de la commission "Régionalisation et développement", UNESCO, Paris: 1995, 7 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique: rapport de la deuxième réunion du groupe consultatif sur l'Afrique, UNESCO, Paris : 1995, 11pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique, note d'introduction aux travaux de la commission "Formation et partage des connaissances", UNESCO, Paris : 1995, 13 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique, note d'introduction aux travaux de la commission "Démocratisation au quotidien et développement : la culture de la paix; la dimension culturelle du développement", UNESCO, Paris : 1995, 10 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique : résumé de l'étude des conditions économiques et sociales en Afrique, 1993-1994, UNESCO, Paris: 1995, 13 pages.

UNESCO. Les assises de l'Afrique, le développement social : les priorités de l'Afrique, rapport final, UNESCO, Paris: 1995, 23 pages.

C/ Articles de revues

MADON G. Foyers améliorés ou substitution? in Afrique contemporaine, n°161, 1992, pp. 209-216.

UNESCO. Culture et environnement in culture plus , n°9 ; Bulletin d'information de la Décennie mondiale du développement culturel (1988 - 1997),19 pages.

FAO,UNESCO, BIT. Formation pour l'agriculture et le développement rural in Développement économique et social, n° 21, collection FAO, Rome 1981, 132 pages.

D/ Thèses

ETSIO E. Le mouvement coopératif au Congo, Nancy : 1991, 687 pages.

MATSIMOUKA F. Idéologie socialiste et stratégie politique de développement en milieu rural Afrique Noire: exemple des sociétés pré-coopératives de la R.P.C., Bordeaux : 1988, 478 pages.

MOUSOUKA-KATA M. Les disparité d'encadrement administratifs en République Populaire du Congo, Paris : 1988, 276 pages.

NGAMBOU J. C. Le crédit agricole en république populaire du Congo, contribution aux vicissitudes du crédit agricole en Afrique, Angers : 1989, 492 pages.

NKALOULOU B. Pratiques paysannes et politiques de développement rural au Congo depuis l'indépendance : le cas de l'arrière pays brazzavillois (Pool), Paris : 1982, 430 pages.

VI/ Autres ouvrages

A/ Ouvrages d'auteurs

BALANDIER G. La vie quotidienne au royaume du Kongo du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, Hachette, Paris : 1965, 286 pages.

BALLIF N. Le Congo, Karthala, Paris : 1990, 215 pages.

MAINGUY Y. La demande et l'offre, Dunod, Paris : 1966, 268 pages.

LENAIN P. Les passions politiques, Economica, Paris : 1991, 110 pages.

ROBINE M. Théorie et prévision de la demande, Bordeaux : 1990, 52 pages.

B/ Ouvrages collectifs

CHAUVET M., OLIVIER L. La diversité enjeu planétaire, éd. Sang de la terre, Paris : 1993, 413 pages.

GENTILINI M, DUFLO B. Médecine tropicale, Flammarion, Paris : 1986, 841 pages.

UNESCO. Actes du séminaire-atelier de formation des techniciens et planificateurs en charge de la conservation des sites naturels et pour les leaders des communautés paysannes, Brazzaville, 2-8 juillet 1990, UNESCO, Paris : 1990, 217 pages.

C/Articles de revues

BANIAKINA J. et AL. Contribution à la rédaction des monographies de la pharmacopée africaine in revue de médecine et pharmacopée africaine, vol. 6, n°1, ACCT, Bordeaux : 1992, pp. 5-20.

Groupe de travail Tshibabu. Collaboration entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne à Mwéné Ditu (Zaire) in revue de médecine et pharmacopée africaine, vol.7, n°1, ACCT, Bordeaux 1993, pp. 43-47.

MATUKA KABALA, MALDAGUE M. Le problème de la biodiversité comme caractéristique des réserves de la biosphère et des sites du patrimoine mondial in Productivité des savannes de côte d'Ivoire, actes du séminaire international sur la productivité des savanes, la conservation et l'aménagement des aires protégées, UNESCO, Paris : 1991, pp. 213-220.

KUSAMBA C. Matières minérales et animales utilisées dans la médecine traditionnelle au Bushi, Sud-Kivu, Est du Zaire in revue de médecine et pharmacopée africaine, Vol.6, n°1, ACCT : 1992, pp 33-44.

NGALA MULUME et AL. Plantes médicinales à usage domestique cultivées dans deux quartiers de Kinshasa in revue de médecine et pharmacopée africaine, Vol.9, n°2, ACCT, Bordeaux 1995, pp 9-14.

ROBINE M. La demande du consommateur en terme de préférences révélées in revue d'économie politique,_extrait n° 2, mars-avril 1978, pp. 262 à 298.

D/Thèses

BANIAKINA J. Pharmacopée africaine: contribution à la rédaction des monographies des plantes médicinales congolaises, Bordeaux 1991, 442 pages.

IBARA F. Les échecs des politiques sanitaires dans les pays en voie de développement et la recherche de nouvelles stratégies. Le cas de la République du Congo, Bourgogne : 1991, 479 pages.

MAZEAUDIER E. Les soins de santé primaires: réflexion sur les difficultés rencontrées dans leur développement à partir d'une expérience en République Populaire du Congo, Bordeaux : 1990, 114 pages.

TCHIBINDA P. Essai d'analyse des élites politiques en République Populaire du Congo de 1969 à 1984, Bordeaux 1989, 324 pages.

LISTE DES SIGLES

ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique
BIEF	Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones
CEE	Communauté Economique Européenne
CESTI	Centre d'Etude des Sciences et Techniques de l' Information
CIERO	Centre Inter africain d'Etude en Radio Rurale de Ouagadougou
CIFDI	Centre International Francophone de Documentation et d'Information
CMP	Comité Militaire du Parti
COPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CTFT	Centre Technique Forestier Tropical
CTA	Centre de Technique Agricole
DDT	DichlorDiphenym Trichloro éthane
DGRST	Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique
DNS	Domain name System
DPPI	Département de la Presse Propagande et Information
DSI	Diffusion sélective de l'Information
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEDAR	Fonds Européen de Développement et d'Action Régional
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour l'Aide à la Population
HCH	Hexachloro Cyclo Hexane
IEC	Information Education et Communication
MAB	Man and Biosphère
MDR	Ministère du développement Rural
MEF	Ministère de l'Economie Forestière
NOMIC	Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication

OCV:	Office Congolais de vente
OFNACOM:	Office National Congolais du Commerce
OMS:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG:	Organisation non Gouvernementale
ORA:	Oportunities for rural Areas
ORSTOM:	Institut Français de RecherchScientifique our le Développement en Coopération.
PAFT:	Plan d'action forestier tropical
PARESO	Programme d'Action et de Relance Economique et Sociale
PCT:	Parti Congolais du Travail
PDR:	Programme de Développement Rural
PNUE:	Programme Des Nations Unies pour l'Environnement
REDICA:	Réseau de Documentation et d'Information Agricole
SIG:	Système d'Information géographique
SMI:	Santé Maternelle et Infantile
SRO:	Solution de Réhydratation Orale
SYFIA:	Système d'Information Agricole
UICN:	Union internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO:	Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture
WWF:	World Wide Fund of Nature

Table des illustrations

	<u>Pages</u>
Carte du Congo	56
Carte de la région du Pool	73
Carte de la région des Plateaux	74
Disposition du journal Nsengo	249
connaissance de la Presse Rurale	263
Rapport thème / surface rédactionnelle	265
Thèmes diffusés à la radio rurale	282
Caractéristiques des régions du Pool et des Plateaux	308
Nombre d'infrastructures dans le Pool et les Plateaux	314
Relation temporelle de l'épargne et du crédit en fonction de l'activité agricole	329
Répartition des groupements précoopératifs par région (Pool/ plateaux)	333
Itinéraire du vaccin	349
Offre et demande d'information sur les plantes alimentaires ou hébergeant des chenilles	371
Offre et demande d'information sur les plantes médicinales	373
Structure d'une réserve MAB	380
Carte ethnique du Congo	399
Principaux agents d'information	413
Principaux agents d'information sur l'agriculture	417
Domaine dans lequel le public rural est le moins informé	423
Les principaux thèmes d'information retenus par les ruraux	426
Domaine dans lequel les paysans du pool sont peu informés	432
Domaine dans lequel les paysans des Plateaux sont peu informés	437

Domaine dans lequel le public masculin est peu informé	439
Domaine dans lequel le public féminin est peu informé	443
Domaine dans lequel les plus de 45 ans sont peu informés	447
Domaine dans lequel les moins de 45 ans sont peu informés	449
Principales plantes utilisées contre l'anémie	466

Tables des matières

	<u>Pages</u>
Avant propos	2
Dédicace	3
Introduction et études liminaires	4
I/ ASPECTS THEORIQUES	7
A/ PRESENTATION DU SUJET	7
A1/Le concept d' information	7
A2/ Le contexte congolais	11
A2.1/ La situation économique	12
A2.2/ Les troubles politiques	13
B/ LA QUESTION SCIENTIFIQUE	14
B1/ Les théories économiques	15
B2/ Les théories de l'information et de la communication	18
B3/ Evolution du débat	21
B4/ Information et développement	25
C/ PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE.	33
C1/ Les Sources d'information	33
C2/ Les émetteurs de l'information	34
C3/ Les moyens d'information	38
C3.1/ Le support technologique	38
C3.2/ ILe décodage	39
C3.3/ La fonction sociale	39
C3.4/ L'accessibilité des médias	40
C4/ Le contenu de l'information	42
C4.1/ Le contenu selon la forme	43
C4.2/ Le contenu selon le fond	43

C5/ Les destinataires	44
D/ Hypothèse	47
E/ Objet d'étude	48
F/ L'intérêt de l'étude	49
G/ Les limites	51
G1/ Limites générales	51
G2 limites spécifiques	51
II/ CADRE METHODOLOGIQUE	54
A/ L'OBSERVATION PARTICIPANTE	59
B/ L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF	62
C/ LA DISCUSSION DE GROUPE	66
D/ L'ANALYSE DE CONTENU	67
E/ L'ECHANTILLONNAGE	69
Première partie:	
LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MILIEU RURAL	76
I/ LES SOURCES D'INFORMATION	79
A/ LES SOURCES DE L'INFORMATION SOCIALISEE	79
A1/ Le chef de famille	80
A2/ Le chef du village	81
A3/ le guérisseur	82
A4/ Le "Nzonzi"	84
A5/ Le chef de terre	84
B/ LES CENTRES DOCUMENTAIRES	86
B1/ Les fonds nationaux	86
B2/ Les fonds étrangers : L'ORSTOM	98
C/ LES SOURCES TECHNOLOGIQUES D'INFORMATION	100
C1/ La télédétection et les SIG	100

C2/ Les réseaux informatiques	107
II/ LES ACTEURS DE L'INFORMATION	122
A/ LES ACTEURS EXTERNES DE L'INFORMATION	124
A1/ Les décideurs politiques	124
A2/ Les Journalistes	142
B/ LES AGENTS LOCAUX D'INFORMATION	155
B1/ Les acteurs de l'information socialisée	155
B2/ Les agents de l'Etat	167
B3/ Les agents ruraux	187
B5/ Les agents religieux de l'information	204
III/ LES MOYENS D'INFORMATION	213
A/ L'INFORMATION SOCIALISEE	214
A1/ Le contenu de l'information socialisée	215
A2/ La transmission de l'information socialisée	205
B/ LA VULGARISATION ET L'ANIMATION RURALE	222
B1/ La vulgarisation	228
B2/ L'animation rurale	228
C/LA PRESSE RURALE	246
C1/ FUNGULA MISO	247
C2/ NSENGO	248
C3/ Les publications de la Radio Rurale	249
D/ LA RADIO RURALE	267
D1/ La Radio Rurale Congolaise	268
D2/ Les Radios Rurales Locales	293
Conclusion partielle	298

Deuxième partie

DECALAGE ENTRE INFORMATION ET COMMUNICATION	301
I/ PRESENTATION DES REGIONS ETUDIEES	304
A/ CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES	304
A1/ La région du Pool	304
A2/ La région des Plateaux	306
B/ LES CAMPAGNES DU POOL ET DES PLATEAUX	308
B1/ Le vide infrastructurel	309
B2/ La prévalence de l'analphabétisme	315
II/ L'INFORMATION DU MILIEU RURAL	318
A/ LES TYPES D'INFORMATION	318
A1/ L'information agricole	318
A2/ L'information pour la protection de l'homme	339
A3/ L'information pour la protection de l'environnement	359
A4/ L'information politique	386
B/ LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION DESTINEE AUX POPULATIONS DU POOL ET DES PLATEAUX	396
B1/ La communication comme processus de codage et de décodage	396
B2/ La variabilité et la multiplicité des langues	397
B3/ L'importance des codes sociaux	402
III/ LES DESTINATAIRES DE L'INFORMATION	409
A/ LA SOCIETE RURALE CONGOLAISE	409
A1./ Une société en mutation	411
A2/ L'intervention en milieu rural	412
B/ LE PAYSAN DU POOL ET DES PLATEAUX	428
B1/ Le paysan du Pool	428
B2/ Le paysan des Plateaux	435

B3/ Les hommes	435
B4/ Les femmes	441
B5/ Les plus de 45 ans	446
B6/ Les moins de 45 ans	448
IV LA RECEPTION DE L'INFORMATION	451
A/ LES CRITERES DE SELECTION	453
A1/ La pertinence de l'information	454
A2/ La loi du mort kilométrique	455
B/ LA DIVERSITE DES USAGES	456
B1/ L'usage conforme	457
B2/ le décalage dans les usages	419
B3/ Les facteurs qui déterminent l'usage	466
Conclusion partielle	475
Conclusion générale	477
Annexes	498
Bibliographie	514
Liste des sigles	530
Table des illustrations	532
Table des matières	534